A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08753192 1

407

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

Google

*DM

Mercure

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE, *DÉDIÉ AU ROI.*

MAI. 1746.

A PARIS,

Chés GUILLAUME CAVELIER rue S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais

M. DCC. XLVI.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS
1905

AVIS,

L'ADRESSE générale du Mercure est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT *rue du Champ-Fleuri dans la Maison de M. Lourdet Correcteur des Comptes au premier étage sur le derriere entre un Perruquier & un Serrurier à côté de l'Hôtel d'Enguien. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs ouvrages.*

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée ; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au Mercure de France rue du Champ-Fleuri, pour rendre à M. de la Bruere.

PRIX XXX. SOLS

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.

LE BERGER, le Cuisinier & la Brebis.

FABLE.

Guillot le berger du Village
Avec un Cuisinier un jour faisoit voyage ;
Ils rencontrerent par hazard
Une brebis grasse & dodue,
Qui sans doute s'étoit perdue :
Le jour baissoit, il étoit tard.
Notre couple commence à lui donner la chasse,

Digitized by Google

Et l'un d'eux à l'instant l'arrête sur la place ;
Chacun voulut ensuite en avoir une part ;
Je l'aurai moi toute entiere,
Dit d'abord le Cuisinier ;
Ce ne sera pas vrai, reprit l'autre en colere,
Je l'ai vûe ici le premier :
Tu l'as vûe ! eh bien ! soit : mais celui qui l'a prise
Doit en disposer à sa guise ;
Tout-beau, Monsieur le Rotisseur,
Dit Guillot, j'ai droit à la prise ;
Chacun de sa moitié sera le possesseur,
Et de grace point de sotise.
Tandis qu'ils se disputoient,
Madame la brebis témoin de la querelle
(C'étoit au tems que les bêtes parloient)
Je voudrois bien sçavoir, dit-elle,
Quel est le droit que vous avez sur moi,
Et ce que vous voulez faire de ma personne ?
C'est, dirent-ils, pour avoir soin de toi ;
Mais en ce cas, avant que je me donne,
Je veux sçavoir quel est à tous deux votre emploi ;
Moi, dit Guillot, mon soin est de défendre
Tes semblables du loup, comme de tout danger ;
Si quelqu'un vient pour les surprendre,
Mon chien veille au besoin, & je cours les venger ;
Moi, dit le Cuisinier, je traite, je fais vivre,
Aux Princes je sers à manger ;
Ne balance point à me suivre,

Digitized by Google

Je te mettrai dans mon verger :
Non pas s'il vous plait, lui dit-elle,
En se tournant du côté du Berger ;
Pour m'attraper votre ruse est nouvelle ;
Votre métier est de nous égorger ;
Guillot conserve notre vie ;
Ainsi ne vous étonnez pas
Si j'aime mieux sa compagnie ;
A le suivre tout me convie,
Et je vais désormais m'attacher à ses pas.

Examinez les mœurs, le fond, le caractére ;
Avant de choisir un ami ;
En agissant toujours ainsi,
Vous ne pouvez manquer d'être heureux sur la terre.

Par M.... de Châlons sur Marne.

Digitized by Google

LETTRE de M. C. R. L. F. à M. L. J. R. contenant la suite des Réflexions sur l'Homme en général, inserées dans le Mercure de Juin 1745 premier volume.

J'Ai reçû, mon cher Monsieur, votre derniere Lettre, & vous jugez bien quel accueil je lui ai fait. Vous connoissez mon cœur, & vous sçavez que tout ce qui vient de vous ne peut manquer de me toucher sensiblement. Comme vous me paroissez desirer ardemment la suite de mon Journal Philosophique dont je vous ai déja envoyé le commencement, & qu'entre nous je suis persuadé que ce que vous me témoignez à ce sujet n'est pas different de ce que vous pensez, je vais continuer de vous entretenir sur le même ton :

Vous avez entamé dans votre Lettre un sujet sur lequel j'ai bien des choses à vous dire: au reste soyez assûré que si je hazarde mon sentiment après le votre, ce n'est que pour vous mieux faire voir la conformité de mes idées avec les votres, & que je pense ainsi que vous sur tout ce que contient votre Lettre, excepté sur un point sur lequel vous me dispenserez d'être d'accord avec vous,

Digitized by Google

je veux dire, sur ce que vous flatez mes foibles lumieres en ravalant les votres.

C'est donc de l'amour propre qu'il faut aujourd'hui vous parler.

» Ami, vous voulez donc que mon foible pinceau
» Ose du cœur humain vous tracer le tableau,
» Et dans cet être enfin où l'amour propre abonde
» Qui se croit l'ornement & le maître du monde,
» Peindre les mouvements & les troubles divers
» Dont sa haute prudence agite l'Univers?
» Ce mobile puissant, cet agent invisible
» Agit en nous, sans nous, par un charme invincible,
» Et de l'ame au dedans mouvant tout le ressort;
» De chaque passion détermine l'essor.

L'amour propre est né avec nous, c'est lui qui nous anime; c'est lui qui nous inspire dans presque toutes les occasions; il est comme un Prothée qui change de forme, d'extérieur & de langage même selon les diverses occurrences. L'intérêt, dit M. de la Rochefoucauld, (& qu'est-ce que c'est que l'intérêt si ce n'est l'amour propre modifié?) l'intérêt parle toutes sortes de Langues, & joue toutes sortes de personnages, même celui de des-interessé; aussi ne se produit-il

Digitized by Google

jamais que sous les divers masques qu'il emprunte pour parvenir à ses diverses fins : également adroit à dissimuler ce qui est, & à feindre ce qui n'est pas, *rei simulator ac dissimulator*, il se dérobe souvent aux yeux les plus perçants : il est bien difficile de démêler son jeu à travers le voile épais dont il le couvre presque toujours ; il se sert ordinairement des livrées de la Vertu pour faire passer ce qu'il peut y avoir d'irrégulier & même de vicieux dans sa conduite : C'est par-là qu'il éblouit les yeux qui ne voyent que la superficie des choses sans les approfondir. Combien d'actions dont on se fait honneur au dehors & dont on rougit au-dedans de soi-même ! Pourvû que nous soyons bien avec les autres, nous nous embarrassons fort peu d'être mal avec nous-mêmes. Nous tenons intérieurement un langage contraire à celui de l'Avare d'Horace.

. . . . populus me sibilat, at mihi plaudo
Ipse domi, simul ac nummos contemplor in arcâ.*

Rien de plus vrai que tout ce que je vous dis. Consultez l'Histoire ; n'y trouverez-vous pas rapportée avec les plus grands éloges l'action de *Vitellius* qui fit mourir plus de

* Lib. 1. Sat. 1.

Digitized by Google

ſix vingt hommes leſquels ſe vantoient d'avoir tué *Galba* ſon compétiteur à l'Empire & lui en demandoient récompenſe ? Quelles louanges ne donne-t-elle pas à *Alexandre* ſur ce qu'il pleura la mort de Darius & lui fit faire lui-même de magnifiques obſéques ? Avec quelle complaiſance ne parle-t-elle pas de Céſar, qui ne ſe contenta pas de plaindre amerement le malheureux ſort de Pompée ſon rival, mais vengea avec chaleur ſa mort ſur ceux qui pour en être les auteurs prétendoient de lui de la reconnoiſſance? J'avoue que ces actions peuvent frapper par l'éclat de leur extérieur, mais ſans prétendre ici en diminuer toute la gloire, je tombe d'accord que l'amour propre y eſt pouſſé juſqu'au dernier rafinement, & que je ne puis m'empêcher d'y admirer ſon adreſſe. Ne nous arrêtons pas à l'écorce, pénétrons plus avant : nous découvrirons des gens qui ne font à leurs ennemis que ce qu'ils voudroient qu'on leur fit dans le même état, & qui goûtent un plaiſir intérieur à accabler de biens un corps inſenſible dont ils n'ont plus rien à craindre. Ne peut-on pas dire que *Vitellius* dans ſon action ſongeoit plus à lui-même en la faiſant qu'à ſon ennemi ? de bonne foi peut-on dire qu'il penſât à autre choſe qu'à ſe mettre à couvert d'un même malheur, & à aſſûrer

ſa propre vie & ſon Empire, en montrant à ceux qui attentent à la perſonne des Souverains, que l'autre Prince leur ſucceſſeur (quoiqu'ennemi) en quelque façon que ce ſoit vengera leur mort? Céſar n'étoit-il pas dans le même cas? D'ailleurs il avoit tout lieu de croire que *Ptolomée* qui avoit fait maſſacrer Pompée vaincu & fugitif, auroit fait la même choſe ſur lui s'il avoit été en la place de Pompée. Après tout

* O ſoupirs! ô reſpect! ô qu'il eſt doux de plaindre
Le ſort d'un ennemi, lorſqu'il n'eſt plus à craindre!
Qu'avec chaleur.... on court à le venger,
Lorſqu'on s'y voit forcé par ſon propre danger,
Et que cet intérêt qu'on prend à ſa mémoire
Fait notre ſûreté comme il fait notre gloire!

Vous ſçavez le tour dont s'aviſa Denis le jeune quand (1) il ne trouva plus rien à piller dans la Ville des Locriens, pour excroquer les citoyens en gros après les avoir excroqués en détail. Vous vous ſouvenez que les Locriens avoient fait à Vénus un vœu

* P. Corneille, Pomp. Act. V. Scén. I.

(1) Dein cum rapinæ occaſio deeſſet universam civitatem callido commento (*Dionyſius junior* (circumvenit. Cum Rheginorum Tyran-

assés indiscret, quoiqu'il en fût il falloit l'accomplir; le malheur qui les poursuivoit & qui leur avoit inspiré ce beau vœu, s'obstinoit toujours à affliger leur Ville, jusqu'à ce qu'enfin Denis, pour les en relever trouva un expédient qui leur donnoit un moyen de satisfaire à sa superstition sans intéresser l'honneur de leurs familles; on l'approuva unaniment; selon cet arrangement, au jour marqué toutes les femmes se rendent à l'envi dans le Temple de Venus parées avec la

nì Leophrontis bello Locrensés premerentur, voverant, si victores forent, ut die festo Veneris Virgines suas prostituerent. Quo voto intermisso, cùm adversa bella cum Lucanis gererent, in concionem eos Dionysius vocat: hortatur ut uxores filiasque suas in Templum Veneris quàm possint ornatissimas mittant: ex quibus sorte ductæ centum voto publico fungantur, Religionisque gratiâ, uno stent in lupanari mense omnibus antè juratis viris, ne quis ullam attaminet; quæ res ne Virginibus, voto civitatem solventibus, fraudi esset, decretum facerent ne qua Virgo nuberet, priusquam illæ maritis traderentur, probato consilio, quo & superstitioni & pudicitiæ Virginum consulebatur, certatum omnes feminæ impensiùs exornatæ in Templum Veneris conveniunt: quas omnes Dionysius immissis militibus spoliat, ornamentaque Matronarum in prædam suam vertit. Quarumdam viros ditiores interficit, quasdam ad prodendas virorum pecunias torquet. *Justin Lib.* 21 *Cap.* 3.

derniére magnificence ; dès que le Tyran le ſçût il y envoya ſes ſatellites qui dépouillérent inhumainement toute l'aſſemblée : par-là il trouva le moyen de s'approprier tous leurs bijoux & leurs ſuperbes habillements ; il fit mourir les plus riches d'entre les maris de ces femmes dont il fit tourmenter quelques unes pour en tirer l'aveu des richeſſes de leurs époux & de l'endroit où elles étoient cachées. C'eſt ainſi que tous les jours nous nous ſervons des paſſions d'autrui pour contenter les notres ; le plus habile eſt celui qui ſçait mieux ménager l'amour propre des autres, & qui, ſans l'effaroucher, en ſçait adroitement tirer la ſatisfaction du ſien.

Maintenant jettons les yeux ſur les commencements de chaque Monarchie, nous n'y trouverons que fables, que prodiges, que merveilles : & même plus il y a de merveilleux & de ſurprenant dans ces contes conſacrés par une tradition non interrompue de nourrices en nourrices & de peres en fils, plus ils trouvent de croyance dans des eſprits qui ne ſont frappés que des choſes giganteſques. L'amour propre le plus ſouvent n'y trouve-t-il pas ſon compte ? On eſt flaté de ſe voir une origine dans laquelle ſoient mélés des Dieux tout-à-fait chimeriques, ou à laquelle ils ſe ſoient intereſſés.

Digitized by Google

Sed nos immensum spatiis confecimus æquor,
Et jam tempus equûm spumantia solvere colla. *

Adieu, mon cher; soyez toujours pourvû d'une bonne philosophie dégagée de toute inquiétude étrangére à votre bien être: vivez pour moi, comme je ne vis que pour vous, &c.

De ... ce 5 Août 1745.

LE JE NE SCAIS QUOI, Ode à Iris par M. de la Soriniere.

O Toi, dont les graces naïves,
Et le certain je ne sçais quoi
Entrainent nos ames captives
Et rangent nos cœurs sous ta loi.

Iris, viens échauffer ma veine;
Donne le prix à mes Ecrits;
Bien mieux que la chaste neuvaine
Tu peux animer mes esprits.

De tes yeux la moindre étincelle

* *Virg. Georg. L. 2.*

Digitized by Google

Porte partout ce feu vainqueur,
Dont la flâme qui le décele
Se communique par le cœur.

Déja je ſens que l'harmonie
Vient ennoblir mes ſons divers,
Et que je dois à ton génie
Les plus heureux d'entre mes vers.

Fais que je chante avec nobleſſe
Cet élégant je ne ſçais quoi
Que je ſens, mais que ma foibleſſe
Ne pourroit exprimer ſans toi.

Dis-nous ce charme inexplicable,
Dis-nous ce charme impérieux;
Seroit-il indéfiniſſable
Quand il réſide dans tes yeux?

Il regne ſur tout ton viſage;
Mais à quoi le reconnoît-on?
Si nous en ſçavions davantage
Il faudroit qu'il perdit ſon nom.

Cet être échauffe, vivifie,
Reléve, aſſaiſonne les traits,

Digitized by Google

Et des graces qu'il multiplie
Il fait sentir tous les attraits.

Enfant du gracieux sourire,
Ce Dieu s'étend tout à la fois
Sur les petits riens qu'il inspire,
Sur les gestes & sur la voix.

L'Amour le fit avec sa mere
Pour mieux s'assûrer des humains,
Et nous voila sous ce mystére
Les traits que nous lancent ses mains.

Du je ne sçai quoi qui nous pique
Naissent ces entretiens légers
Où l'esprit devient sympathique
Entre les plus simples bergers.

De ce charme qui nous entraine
La beauté n'est qu'un foible appui ;
C'est lui qui la rend souveraine ;
La beauté languiroit sans lui.

C'est par la physionomie
Qu'on plaît, qu'on séduit bien souvent ;
On voit des belles sans genie :
L'air fin n'est jamais sans talent.

Digitized by Google

Pour développer tes myſtéres,
Trop dangereux je ne ſçai quoi,
Le plus docte des Commentaires
Ne peut t'expliquer que par toi.

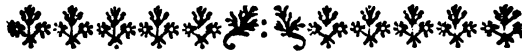

MEMOIRE où l'on prouve que Philippe le Berruier Evêque d'Orléans a ſuccédé à Philippe de Jouy, loin de l'avoir précédé, comme on l'a prétendu juſqu'ici, par M. D. Polluche d'Orléans.

CEſt un ſentiment juſqu'ici généralement reçu, (1) que Philippe le Berruier Evêque d'Orléans ſuccéda immédiatement à Manaſſés de Signelay, & qu'après une adminiſtration de 14 années paſſant à l'Archevêché de Bourges, il fut remplacé dans l'Evêché d'Orléans par Philippe de Jouy qui ne ſiégea que deux ans. Cependant ni l'ordre ſucceſſif de ces deux Evêques, ni le tems fixé pour leur adminiſtration ne ſont juſtes, & il eſt au contraire certain, je prétends le démontrer, que Philippe de Jouy a précédé Philippe le Berruier, & qu'à-peine ce dernier peut-il compter deux an-

(1) La Sauſſaie, Guion, le *Gallia Chriſtiana* &c.

Digitized by Google

nées d'Epiſcopat ſur le Siége d'Orléans; je viens aux preuves.

Un point fixe & qui nous doit ſervir de baſe, c'eſt que Philippe le Berruier quitta l'Evêché d'Orléans au mois d'Août 1236, comme en fait foi un Acte qu'on a de lui du 25 du même mois. Ce Prélat nommé à l'Archevêché de Bourges, allant prendre poſſeſſion de ſa nouvelle Dignité, alla loger dans l'Abbaye de S. Benoît ſur Loire, où les Religieux toujours attentifs à éloigner tout ce qui pouvoit donner atteinte à leurs priviléges, exigerent de lui en le recevant un Acte par lequel il déclare que c'eſt en qualité d'Archevêque de Bourges qu'il a été reçu dans le Monaſtére, & qu'il avoit alors quitté l'Evêché d'Orléans. *Noverint univerſi quod nos anno Domini M. CC. XXXVI. in craſtino feſti Sti. Bartholomei Apoſtoli, abſoluti à cura Aurel. Eccleſiæ, recepti fuimus in Floriac. Monaſterio tanquam Archiepiſcopus Bituricenſis.* (1)

Nous trouvons d'ailleurs que ce Prélat étoit encore vivant en 1259 qu'il aſſiſta avec Robert de Courtenay Evêque d'Orléans & Thibault Abbé de S. Benoît ſur Loire à la tranſlation qui ſe fit à Orléans le 26 Octobre des Reliques de S. Agnan,

(1) Cartul. Floriac.

Digitized by Google

d'une Châsse dans une autre, en présence du Roi S. Louis & des Princes Louis & Philippe ses deux fils. *Anno Domini M. CC. LIX. septimo kalend. Novembris... translatum est de theca in thecam corpus B. Aniani gloriosissimi Confessoris à Reverendis Presbiteris Philippo Archiepiscop. Bituric. & Roberto Episcopo Aurelian. præsentibus &c.* (1)

Ces deux dates ainsi posées, je passe à l'examen des Actes de l'Eglise d'Orléans dont je veux me servir en preuves.

Le premier est une Charte de l'an 1234 par laquelle Philippe Evêque d'Orléans donne au Chapitre de son Eglise la dixme de Gidy qu'il déclare avoir eue des Héritiers de feu de bonne mémoire Philippe Evêque son prédécesseur. *Quam a legatariis bone memorie Philippi quondam Aurel. Episc. de mandato ipsius habuimus.* (2) paroles qui ne peuvent convenir qu'à Philippe le Berruier qui vivoit certainement pour lors, & qui le fut successeur d'un autre Evêque du nom de Philippe.

Dans le second titre, encore plus décisif que le premier, & qui est de l'an 1250, Guillaume de Bussy Evêque d'Orléans notifie que cette même dixme de Gidy avoit

(1) Tresor de S. Agnan d'Orléans.

(2) Tresor de l'Eglise d'Orléans.

Digitized by Google

été acquise autrefois par feu de bonne mémoire Philippe Evêque & que depuis la mort de ce Prélat Philippe son successeur alors Evêque d'Orléans, & actuellement Archevêque de Bourges, l'avoit donnée à l'Eglise d'Orléans. *Decimam de Gidiaco quam idem Johannes... bone memorie Philippo quondam Aurelian. Episcopo titulo pignoris obligaverat, & post modo Philippus successor ipsius Episcopus, nunc per Dei gratiam Archiepiscopus Bituric. dictis Decano & Capitulo de facto contulerat.* (1)

Voilà Philippe le Berruier successeur d'un autre Philippe; il ne s'agit plus que de montrer que ce dernier n'est autre que Philippe de Jouy. La chose ne sera pas difficile à faire, & le tresor de l'Abbaye d'Hyeres dans le Diocèse de Paris m'en fournira les moyens.

On y trouve des Lettres de l'an 1225, intitulées de Philippe Evêque d'Orléans, mais d'un Philippe qui parlant de la dot de ses trois sœurs, Agathe, Agnès & Alix Religieuses dans ce Monastére, déclare que Guy de Jouy son pere & le leur, avoit assigné cette dot sur les revenus qu'il avoit en un lieu appellé Montbaudier : *Philippus Aurellian. Episcopus noveritis universi*

(1) *Ibid.*

Digitized by Google

quod eum communis pater noster Guido de Joiaco miles tribus filiabus suis monialibus (1) *&c.*

Pour ce qui regarde à présent le tems que l'un & l'autre de ces deux Evêques ont siégé, comme aucune de leurs lettres, du moins de celles que j'ai vûes, & j'en ai vû beaucoup, n'est datée des années de leur Episcopat, il n'est pas aisé de le déterminer. Je me flate pourtant de l'avoir fait : on en va juger.

Manassés de Signelay Evêque d'Orléans mourut en 1221; on a encore de lui des Lettres du mois de Juillet en cette année concernant les dixmes de la Paroisse de Fontaines en Sologne. (2) Dès le mois de Décembre suivant il avoit pour successeur Philippe de Jouy qui prend la qualité d'Evêque élû : *Episcopus Aurelian. Electus* dans un titre de la Cour-Dieu faisant mention du don fait à cette Abbaye par Dromon de Champlon & Clemence sa femme de tous leurs droits sur la dixme d'Estouy. (3) On a vû par le titre de l'Abbaye d'Hyeres que ce Prélat étoit Evêque en 1225, (4) & il paroît qu'il l'étoit encore en 1228; que

(1) Tresor de l'Abbaye d'Hyeres.
(2) Tresor de l'Eglise d'Orléans.
(3) Tresor de la Cour-Dieu.
(4) *Ibid.*

Digitized by Google

Guillaume & Ferry de Jouy ses freres consentent au mois de Juillet, & Mathilde femme du premier au mois d'Août suivant, la donation par lui faite à l'Eglise d'Orléans de la Terre de Villiers-Martin, puisque dans les Actes de ce consentement il est parlé de l'Evêque Philippe en des termes qui ne peuvent guéres convenir qu'à une personne actuellement vivante : Vénérable pere en Dieu notre Seigneur & frere Philippe, par la grace de Dieu Evêque d'Orléans. *Venerabilis pater Dominus ac frater noster Philippus Dei gratia Aurelian. Episcopus.* (1)

Ce Prélat ne vivoit plus au mois de Mai 1234, suivant des Lettres de Pierre Archidiacre d'Estampes dans l'Eglise de Sens, qui publie le consentement que donne Giraud de Poinville Seigneur de Fief pour cette méme Terre de Villiers Martin : *Donationem feodi Villaris-Martini à Venerabili viro Philippo quondam Episcopo Aurelian. bone memorie factam.* (2) Il faut donc placer sa mort entre le mois d'Août 1228 & celui de Mai 1234; mais comme c'est à cette derniere année qu'Alberic de Trois-Fontaines l'a fixée dans sa Chronique, & que son témoignage, en qualité d'Auteur contem-

(1) Trésor de l'Eglise d'Orléans.
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

porain, doit être de quelque autorité en pareille occasion, il s'ensuit que Philippe de Jouy est mort dans les cinq premiers mois de 1234; voici le passage de la Chronique d'Albéric: En cette année mourut Gautier Evêque de Chartres & Hugues lui succéda. A Orléans Philippe Evêque fut remplacé par un autre Philippe: *moritur eciam Galterus Carnotensis, succedit Hugo. Aurelianis post Episcopum Philippum fit Episcopus alter Philippus.* Car c'est ainsi qu'il faut lire & non comme portent les exemplaires imprimés: *moritur eciam Galterus Carnotensis, succedit Hugo Aurelianensis. Post Episcopum Philippum fit Episcopus alter Philippus*, (1) où l'on voit que le point qui naturellement doit être après *Hugo*, a été mis après *Aurelianensis*, qu'on a lu pour *Aurelianis*, puis qu'en lisant de cette derniere façon on ne peut sçavoir à quel Diocèse les deux Philippes ont rapport, & que cet *Hugo Aurelianensis*, comme il est placé ne peut s'expliquer autrement que par un Hugues Evêque d'Orléans qui seroit passé à l'Evêché de Chartres, ce qui est insoutenable & contredit formellement par les dates des deux Philippes qui sont suivies depuis 1221 jusques en 1236 inclusivement.

La mort de Philippe de Jouy fixée à l'an

(1) Edition de Leibnits p. 554.

Digitized by Google

1234 lui en donne 12 à 13 d'Episcopat & n'en laisse que deux pour son successeur, puisque ce dernier quitta l'Evêché en 1236, comme on l'a vû. Voilà par là les deux propositions que j'ai avancées entierement éclaircies & prouvées d'une maniere qui me paroît concluante. Il ne me reste qu'à répondre à une objection qu'on me peut faire.

Depuis la translation de Philippe le Bernier à l'Archevêché de Bourges, me dira-t-on, jusqu'à Guillaume de Bussy que les Analistes de l'Eglise d'Orléans ne font siéger qu'en 1238, il s'est passé deux années? Cet intervale se trouve naturellement rempli par Philippe de Jouy; si on l'en ôte comment y suppléer? Admettra-t-on un troisiéme Evêque du nom de Philippe?

Non, & la réponse est facile, puisque le Siége Episcopal d'Orléans vaqua pendant tout ce tems-là. Ce n'est point ici une simple conjecture, je le prouve par les Actes suivans. Le premier est un *vidimus* de Lebert Doyen d'Orléans du mois de Fevrier 1237, étant au Cartulaire de S. Mesmin, le second des Lettres de l'Official de l'Archidiacre de Baugency du mois de Septembre en la même année, étant au Trésor de l'Abbaye de Baugency, donnés l'un & l'autre *vacante Sede Aurelian.* Ainsi qu'un Acte de l'Archidiacre d'Orléans portant transaction

Digitized by Google

entre l'Abbé de S. Euverte & Geoffroy Prêtre de Luyeres du Lundy après le Dimanche *Oculi mei* de l'an 1238. (1)

Quand je dis au reste que le Siége étoit vacant dans ces deux années, je ne prétends pas par là nier absolument que Guillaume de Bussy ne fut peut-être élû Evêque, mais seulement qu'il n'étoit pas encore reconnu pour Evêque, soit qu'il n'eût pas pris possession de l'Evêché, soit qu'on le lui disputât. Dans l'un & l'autre cas le vuide qu'on m'objectera ne peut faire aucune impression, & je trouve à le couvrir.

LETTRE contre l'Amour.

VOus me demandez, ma chere amie, mon sentiment sur l'Amour; que pourrai-je vous dire sur cette passion que d'autres n'ayent pas dit avant moi? Cette matiere, depuis le tems qu'on la traite, devroit bien être épuisée, si elle ne l'est pas. Il est vrai que jusqu'ici on n'en a point encore parlé véridiquement, ainsi puisque vous le voulez je vais le prendre sur un ton plus sérieux,

(1) Cartul. de S. Euverte d'Orléans.

pour

pour faire, non l'apologie de l'Amour, mais son portrait au naturel.

L'Amour est une passion que les Poëtes & les Romanciers font la source de toutes les Vertus & moi j'en fais celle de tous les vices; en effet l'Amour énerve le courage, corrompt les mœurs, amollit les cœurs, brouille les amis, fait des mariages disproportionnés; il nous rend rebelles à nos Parens, prodigues & avares tout à la fois, jaloux, soupçonneux &c. enfin lorsque nous nous laissons dompter par une passion qu'on ne doit regarder que comme un amusement inutile, tous nos sens nous déclarent la guerre; nous nourrissons nos plus cruels ennemis qui ne respectent ni sexe, ni âge, ni condition.

Dieu nous donna la raison en partage pour nous distinguer des animaux; il me semble que le meilleur usage que nous en puissions faire est de commander, & de reprimer nos passions.

Vous me direz peut être que si l'Amour est une foiblesse c'est la foiblesse des grands cœurs, vous ajoûterez à cette maxime d'Opéra, qu'on n'est pas le maître de son cœur, qu'il n'est pas défendu d'en faire un bon usage, & qu'enfin l'Amour n'est pas incompatible avec la Vertu. Désabusez-vous de cela, ma chere amie; si les Amans sont

Digitized by Google

vertueux, ſincéres & diſcrets, ce n'eſt par malheur que dans les Romans. L'amour s'abuſe lui-même, il croit n'avoir que des vûes légitimes, mais ſouvent l'occaſion prouve le contraire.

Vous penſez, me direz-vous, differemment de tout le genre humain; ſans amour il n'y auroit plus de ſociété entre les deux ſexes; plus de ſentimens, plus d'émulation, plus de ſpectacles, plus de fêtes, & pour ainſi dire, plus de mariages. Je répondrai à vos objections que la ſociété civile en ſeroit plus charmante; en effet, qu'eſt-ce que la compagnie d'un homme amoureux? Toujours diſtrait, toujours préoccupé, il porte partout l'ennui, & abandonne tout le monde pour s'entretenir de ſes idées chimeriques; eh! que deviendroit notre commerce, chere amie, ſi vous aviez pareille foibleſſe? vous m'oublieriez au point de ne pas lire cette Lettre, au lieu qu'une perſonne qui conſerve ſa liberté eſt deſirée de tout le monde. A l'égard des Spectacles je veux bien qu'il y ait de la tendreſſe, mais qu'il n'en faſſe pas le point principal ainſi qu'à l'Opéra; la Comédie Françoiſe conſerve là-deſſus un juſte milieu. Sans Amour on peut exciter dans nos cœurs differens mouvemens; on peut en juger par la Mérope de M. de Voltaire & par la mort de Céſar.

Digitized by Google

Il n'y auroit plus de ſentimens, dites-vous? quelle erreur! L'eſtime & l'amitié ne ſont point ſujettes aux échecs de l'Amour, & par conſéquent ont des liens plus durables; il eſt vrai que les femmes connoiſſent peu cette Vertu; elles ne ſont point portées à aimer leurs ſemblables avec tant de cordialité que les hommes aiment les leurs. C'eſt une jalouſie de beauté cauſée par l'envie de donner de l'Amour qui les éloigne de leur ſexe.

Pour revenir au mariage, c'eſt l'intérêt ou l'Amour qui en font la plus grande partie, je ne voudrois ni de l'un ni de l'autre; ces ſortes d'unions ne ſont pas de longue durée. L'Amour jure par la raiſon que c'eſt la Beauté qui l'inſpire, & qui en eſt le ſoutien; un Edifice ſoutenu par un fondement fragile riſque beaucoup de tomber en ruine; l'Amour en s'envolant leve le bandeau qui nous aveugloit; l'on ſe trouve des défauts, on ne veut plus ſe les paſſer, & alors le Mariage devient un joug affreux. Si c'eſt l'intérêt qui vous guide, lorſque les richeſſes ſont diſſipées, ce qui arrive bientôt, on ſe ſoucie fort peu de celui ou de celle de qui on les tenoit. Si l'on faiſoit réflexion que le Mariage eſt un engagement pour la vie, & qu'il n'y a pas de plus grand ſupplice que d'être obligé de ſupporter une

Digitized by Google

humeur contraire à la sienne, on ne s'attacheroit uniquement qu'au caractére. Cultivez celui de la personne que vous devez épouser; faites vous en un ami ou amie; quand la figure s'y trouve, c'est un ornement de plus, mais n'en faites pas le principal. Cependant comme on n'observe point tout ce que je dis là-dessus, je conclus qu'il n'y a point d'état plus fâcheux que celui du mariage, surtout pour notre sexe, & de plus heureux que celui de posseder sa liberté. Je n'entreprends point, ma chere amie, à vous faire un détail des peines de l'hymen, n'ayant pour le présent à vous parler que de celles de l'Amour. Je vous exhorte toujours à fuir l'un & l'autre, & vous prie de me croire &c.

INVECTIVE contre la Rime.

C'Est donc en vain, fatale Rime,
Qu'à te placer au bout d'un vers
Depuis plus d'un mois je m'escrime,
Je me mets la tête à l'envers;
Je romps l'accord que cette année
J'avois passé de me livrer à toi;
Je maudis ton caprice & méconnois ta loi,
Si tu me rends ma Verve fortunée.
Quoi! tu me vois de tes sots sectateurs

Digitized by Google

Vanter, cherir, embrasser l'indigence
De mes tendres secrets te faire confidence ;
Et tu me fais refus de tes moindres faveurs !
Ingrate, va, je renonce à te suivre ;
J'abhorre de ton Art les séduisans attraits ;
De la Prose en ces mots reconnois-tu les traits ?
Eh bien ! elle est ma Reine ; à ses soins je me livre.

SUITE de l'Histoire Universelle de M. de Voltaire Historiographe de France & l'un des Quarante de l'Académie Françoise.

CHAPITRE XXIV.

Conquête de l'Angleterre par Guillaume Duc de Normandie.

TAndis que de simples citoyens de Normandie fondoient en Italie des Royaumes, leurs Ducs en acquéroient un plus beau sur lequel les Papes prétendirent le même droit que sur Naples & Sicile.

Après la mort d'Alfreld le Grand arrivée en 900, l'Angleterre retomba dans la confusion & la barbarie. Les anciens Anglois, Saxons, ses premiers vainqueurs, & les Danois ses Usurpateurs nouveaux s'en disputoient toujours la possession, & de nouveaux pi-

Digitized by Google

rates Danois venoient encore souvent partager les dépouiles. Ces Pirates continuoient d'être si terribles & les Anglois si foibles, que vers l'année mille on ne pût se racheter d'eux qu'en leur payant trente mille livres. On imposa pour lever cette somme une taxe qui dura depuis assés long-tems en Angleterre ; ce tribut humiliant fut appellé argent Danois *Danngeld.*

Canut Roi de Dannemark qu'on a nommé le Grand, & qui n'a fait que de grandes cruautés, remit sous sa domination en 1017 le Dannemark & l'Angleterre. Les naturels Anglois furent traités alors comme des esclaves. Les Auteurs de ce tems avouent que quand un Anglois rencontroit un Danois, il falloit qu'il s'arrêtât jusqu'à ce que le Danois eût passé.

La race de Canut ayant manqué en 1041, les Etats du Royaume reprenant leur liberté, défererent la Couronne à Edouard descendant des anciens Anglo-Saxons, qu'on appelle le S. & le Confesseur : une des grandes fautes, ou un des grands malheurs de ce Roi fut de n'avoir point d'enfans de sa femme Edite fille du plus puissant Seigneur du Royaume : il haïssoit sa femme ainsi que sa propre mere pour des raisons d'Etat, & les éloigna même l'une & l'autre On prétendit qu'il avoit fait

Digitized by Google

vœu de chasteté, vœu très téméraire dans un mari, & très insensé dans un Roi qui avoit besoin d'héritiers : ce vœu, s'il fut réel, prépara de nouveaux fers à l'Angleterre.

Les mœurs & les usages de ce tems-là ne ressemblent en rien aux notres. Guillaume VIII. Duc de Normandie qui conquit l'Angleterre, loin d'avoir aucun droit sur ce Royaume, n'en avoit pas même sur la Normandie ; son pere le Duc Robert qui ne s'étoit jamais marié, l'avoit eu de la fille d'un Pelletier de Falaise que l'Histoire nomme Harlot, terme qui signifioit & signifie encore aujourd'hui en Anglois Concubine ou femme publique, mais nous avons déjà vû combien la Loi natureile l'emportoit alors sur la Loi positive.

Ce bâtard reconnu du vivant de son pere pour héritier légitime, se maintint par son habileté & par sa valeur contre tous ceux qui lui disputoient son Duché. Il régnoit paisiblement en Normandie, & la Bretagne lui rendoit hommage, lorsqu'Edouard le Confesseur étant mort, il prétendit au Royaume d'Angleterre.

Edouard le Confesseur n'avoit pas joui du Trône à titre d'héritage : Harald successeur d'Edouard n'étoit point de sa Race, mais cet Herald avoit les suffrages de la Nation ; Guillaume le bâtard n'avoit pour lui, ni le

Digitized by Google

droit de l'Election, ni celui d'héritage, ni même aucun parti en Angleterre. Il prétendit que dans un voyage qu'il avoit fait autrefois dans cette Isle, le Roi Edouard avoit fait en sa faveur un testament que personne ne vit jamais; il disoit encore qu'autrefois Harald délivré de prison par lui & ensuite retenu captif, lui avoit cédé ses droits sur l'Angleterre, c'est-à-dire, que Herald lui avoit cédé des droits qu'il ne pouvoit avoir, & quand même il les eût eus, une cession ainsi extorquée n'étoit pas d'un grand poids; Guillaume appuya ses foibles raisons d'une forte armée.

Les Barons de Normandie assemblés en forme d'Etats, refuserent de l'argent à leur Duc pour cette expédition, parce que s'il ne réussissoit pas, la Normandie en resteroit appauvrie, & qu'un heureux succès la rendroit Province d'Angleterre; mais plusieurs Normands hazarderent leur fortune avec leur Duc; un seul Seigneur nommé Filts-Otsbern équipa quarante vaisseaux à ses dépens; le Comte de Flandres beau-pere du Duc Guillaume le secourut de quelque argent, le Pape même entra dans ses intérêts; il excommunia tous ceux qui s'opposeroient au dessein de Guillaume; enfin il partit de S. Valery avec une flotte nombreuse; on ne sçait combien il avoit de

Digitized by Google

Vaisseaux ni de soldats. Il aborda sur les côtes de Sussex, & bientôt après se donna dans cette Province la fameuse bataille de Hastting qui décida seule du sort de l'Angleterre. Les Anglois ayant le Roi Harald à leur tête, & les Normands conduits par leur Duc combattirent pendant douze heures; la Gendarmerie qui commençoit à faire ailleurs la force des armées, ne paroît pas avoir été employée dans cette bataille; les chefs y combattirent à pied; Harald & deux de ses freres y furent tués; le vainqueur s'approcha de Londres, faisant porter devant lui une Banniere bénite que le Pape lui avoit envoyée. Cette Banniere fut l'Etendard auquel tous les Evêques se rallierent en sa faveur; ils vinrent aux portes avec le Magistrat de Londres lui offrir la Couronne qu'on ne pouvoit refuser au vainqueur.

Guillaume seul gouvernoit, comme il avoit sçû conquerir; plusieurs révoltes étouffées, des irruptions des Danois rendues inutiles, des Loix rigoureuses durement exécutées signalerent son régne; anciens Bretons, Danois, Anglo-Saxons, tous furent confondus dans la même servitude; les Normands qui avoient part à sa victoire partagerent par ses bienfaits les Terres des vaincus. De-là ces familles Normandes, dont les descendants, ou du moins les noms

Digitized by Google

ſubſiſtent encore en Angleterre ; il fit un dénombrement exact de tous les biens des ſujets de quelque nature qu'ils fuſſent ; on prétend qu'il en profita pour ſe faire en Angleterre un revenu de quatre cent mille livres ſterlings, ce qui fait aujourd'hui environ cinq millions ſterlings, & plus de cent millions Monnoye de France. Il eſt évident qu'en cela les Hiſtoriens ſe ſont beaucoup trompés ; l'état de la Grande Bretagne d'aujourd'hui qui comprend l'Angleterre, l'Ecoſſe & l'Irlande, n'a pas un ſi gros revenu, ſi vous en déduiſez ce qu'on leve pour payer les anciennes dettes du Gouvernement.

Ce qui eſt ſûr, c'eſt que Guillaume abolit toutes les Loix du Pays pour y introduire celles de Normandie : il ordonna qu'on plaidât en Normand, & depuis tous les Actes publics furent expédiés en cette Langue juſqu'à Edouard III ; il voulut que la Langue des vainqueurs fut la ſeule du Pays. Des Ecoles de la Langue Normande furent établies dans toutes les Villes & les Bourgades ; cette Langue étoit le François mêlé d'un peu de Danois, Idiome barbare qui n'avoit aucun avantage ſur celui qu'on parloit en Angleterre. On prétend que non ſeulement il traitoit la Nation vaincue avec dureté, mais qu'il affectoit encore des caprices ty-

Digitized by Google

ranniques : on en donne pour exemple la Loi du couvrefeu, par laquelle il falloit au son de la cloche éteindre le feu dans toutes les maisons à huit heures du soir, mais cette Loi, bien loin d'être tyrannique, n'est qu'une ancienne Police Ecclésiastique établie presque dans tous les anciens Cloîtres du Nord. Les maisons étoient bâties de bois, & la crainte du feu étoit un objet des plus importants de la Police générale ?

On lui reproche encore d'avoir détruit tous les Villages qui se trouvoient dans un circuit de quinze lieues pour en faire une forêt, dans laquelle il pût goûter le plaisir de la chasse. Une telle action est trop insensée pour être vraisemblable. Les Historiens ne font pas attention qu'il faut environ vingt-cinq années pour qu'un nouveau plan d'arbres devienne une forêt propre à la chasse; on lui fait semer cette forêt en 1080; il avoit alors soixante-trois ans; quelle apparence y a-t-il qu'un homme raisonnable ait à cet âge détruit des Villages pour semer quinze lieues en bois dans l'espérance d'y chasser un jour.

Ce Conquérant de l'Angleterre fut la terreur du Roi de France Philippe Premier qui voulut abbaisser trop tard un Vassal si puissant; il se jetta sur le Maine qui dépendoit alors de la Normandie; Guillaume re-

Digitized by Google

passa la Mer, reprit le Maine & contraignit le Roi de France à demander la paix, ainsi Guillaume quoique ayant un Souverain, fut le Prince le plus puissant en Europe.

CHAPITRE XXV.

De l'état où étoit l'Europe aux dixiéme & onziéme siecles.

LA Russie, comme nous l'avons dit, avoit embrassé le Christianisme à la fin du dixiéme siecle; les femmes étoient destinées à convertir les Royaumes; une sœur des Empereurs Basile & Constantin, mariée au pere du Czar Jaraslau, dont j'ai parlé, obtint de son mari qu'il se feroit baptiser: les Russes esclaves de leur maître l'imiterent; mais ils ne prirent du Rit Grec que les superstitions: Environ dans ce tems-là, une femme attira encore la Pologne au Christianisme. Miscelas Duc de Pologne fut converti par sa femme sœur du Duc de Boheme. J'ai déja remarqué que les Bulgares avoient reçû la Foi de la même maniére. Gistelle sœur de l'Empereur Henri fit encore Chrétien son mari Roi de Hongrie dans la premiére année du onziéme siécle. Ainsi il est

Digitized by Google

vrai que la moitié de l'Europe doit aux femmes son Christianisme, mais cette Réligion mal affermie étoit mêlée de Paganisme.

La Suéde chés qui elle avoit été prêchée au neuviéme siécle étoit redevenue Idolâtre. La Boheme & tout ce qui est au bord de l'Elbe renonça au Christianisme en 1013. Toutes les côtes de la Mer Baltique vers l'Orient étoient Payennes. Les Hongrois en 1047 retournérent au Paganisme, & toutes ces Nations étoient aussi loin d'être policées que d'être Chrétiennes.

La Suéde depuis long-tems épuisée d'habitans par ces anciennes émigrations dont l'Europe fut inondée, paroît dans le huit, neuf, dix & onziéme siécles, comme ensevelie dans sa grossiereté; sans guerre & sans commerce avec ses voisins, elle n'a part à aucune grande affaire, & n'en fut probablement que plus heureuse: les grands événemens ne sont souvent que des malheurs publics.

La Pologne beaucoup plus barbare que Chrétienne, conserva jusqu'au treiziéme siécle les coutumes des anciens Sarmates de tuer leur enfans qui naissoient imparfaits & les vieillards invalides. Il fallut qu'à la fin même du treiziéme siécle Albert le Grand fit une Mission pour déraciner cet usage: qu'on juge par là du reste du Nord.

Digitized by Google

L'Empire de Constantinople n'étoit ni plus resserré ni plus agrandi que nous l'avons vû au neuviéme siécle. A l'Occident il se défendoit contre les Bulgares ; à l'Orient & au Nord contre les Turcs & les Arabes. Le Trône étoit souvent ensanglanté, & peu de Princes du sang d'un Empereur échappoient à la fureur d'un successeur, qui faisoit presque toujours crever les yeux aux parents de l'Empereur détrôné. Je me réserve à voir quel étoit le sort de Constantinople, & quelles révolutions les Turcs avoient causées en Asie, lorsque les armées des Croisés iront dans ces Etats.

On a vû en général ce qu'étoit l'Italie. Des Seigneurs particuliers partageoient tout le Pays depuis Rome jusqu'à la mer de la Calabre, & les Normands en avoient la plus grande partie. Florence, Milan, Pavie, Pise, se gouvernoient par leurs Magistrats, sous des Comtes ou sous des Ducs nommés par les Empereurs. Bologne étoit plus libre.

La Maison de Morienne, dont descendent les Ducs de Savoye Rois de Sardaigne, commençoit à s'établir : elle possedoit comme fief de l'Empire la Comté héreditaire de Savoye & de Morienne, depuis que Humbert aux blanches mains, tige de cette Maison avoit eu en 888 ce petit démembrement du Royaume de Bourgogne.

Digitized by Google

Les Suisses & les Grisons détachés aussi de ce même Royaume qui dura si peu, obéissoient aux Baillis que les Empereurs nommoient.

Deux Villes maritimes d'Italie commençoient à s'élever, non par des invasions subites, telles que plusieurs que l'on a vûes, mais par une industrie sage qui dégénera aussi-tôt en esprit de conquête ; ces deux Villes étoient Génes & Venise. Génes célébre du tems des Romains, regardoit Charlemagne comme son restaurateur ; cet Empereur l'avoit rebatie quelque tems après que les Goths l'avoient détruite : gouvernée par des Comtes sous Charlemagne & sous ses premiers descendans, elle fut saccagée au dixiéme siécle par les Mahométans, & presque tous ses citoyens furent emmenés en servitude, mais comme c'étoit un Port commerçant, elle fut bientôt repeuplée. Le Négoce qui l'avoit fait fleurir servit à la rétablir ; elle devint alors une République : elle prit l'Isle de Corse sur les Arabes qui s'en étoient emparés. C'est ici qu'il faut se souvenir que les Papes pretendoient avoir droit à la Corse par la donation de Louis le Debonnaire. Ils exigerent un tribut des Génois pour cette Isle : les Génois payerent ce tribut au commencement de l'onzieme siécle, mais bientôt après ils s'en affranchirent sous le

Digitized by Google

Pontificat de Lucius Second. Enfin leur ambition croissant avec leurs richesses, de Marchands ils voulurent devenir Conquérants.

La Ville de Venise bien moins ancienne que Génes, affectoit le frivole honneur d'une plus ancienne liberté, & jouissoit de la gloire solide d'une puissance bien supérieure; ce ne fut d'abord qu'une retraite de Pêcheurs & de quelques fugitifs qui s'y refugierent au commencement du cinquiéme siécle, quand les Huns ravageoient l'Italie: il n'y avoit pour toute Ville que des cabanes sur le Rialto. Le nom de Venise n'étoit point encore connu: ce Rialto bien loin d'être libre, fut pendant trente années un simple Bourg appartenant à la Ville de Padoue qui le gouvernoit par des Consuls; la vicissitude des choses humaines a mis depuis Padoue sous le joug de Venise; il n'y a aucune preuve que sous les Rois Lombards Venise ait eu une liberté reconnue; il est plus vraisemblable que ses habitans furent oubliés dans leurs marais.

Le Rialto & les petites Isles voisines ne commencerent qu'en 709 à se gouverner par leurs Magistrats.

Ils furent alors indépendants de Padoue, & se regarderent comme une République; c'est en 709 qu'ils eurent leur premier Doge,

Digitized by Google

qui ne fut qu'un Tribun du peuple élû par des Bourgeois. Plusieurs familles qui donnerent leurs voix à ce premier Doge, subsistent encore ; elles sont les plus anciens Nobles de l'Europe.

Héraclée fut le premier siége de cette République jusqu'à la mort de son troisiéme Doge. Ce ne fut que vers la fin du neuviéme siécle que ces Insulaires retirés plus avant dans leurs Lagunes, donnerent à cet assemblage de petites Isles qui formerent une Ville, le nom de Venise, du nom de cette côte qu'on appelloit *Terra Venetorum* ; les habitans de ces marais ne pouvoient subsister que par leur commerce : la nécessité fut l'origine de leur puissance.

Il n'est pas assûrément bien décidé que cette République fut alors absolument indépendante : on voit que Beranger reconnu quelque tems Empereur en Italie, accorda l'an 950 au Doge de battre Monnoye ; ces Doges mêmes étoient obligés d'envoyer aux Empereurs en redevance un manteau de drap d'or tous les ans, & Othon III. leur remit en 998 cette espéce de petit tribut, mais ces légeres marques de Vassalité n'ôtoient rien à la véritable puissance de Venise, car tandis que les Venitiens payoient un manteau d'etofle d'or aux Empereurs, ils acqueroient par leur argent & par leurs

Digitized by Google

armes toute la Province d'Istrie, & presque toutes les côtes de Dalmatie, Spalatro, Raguze, Narenta. Leur Doge prenoit vers le milieu du Dixiéme siécle le titre de Duc de Dalmatie; mais ces conquêtes enrichissoient moins Venise que le commerce dans lequel elle surpassoit encore les Génois, car tandis que les Barons d'Allemagne & de France bâtissoient des Donjons & opprimoient les peuples, Venise attiroit leur argent en leur fournissant toutes les denrées de l'Orient. Les mers étoient déja couvertes de ses vaisseaux, & elle s'enrichissoit de l'ignorance & de la barbarie des Nations Septentrionales de l'Europe.

La suite dans le premier Mercure.

Digitized by Google

L'AGONIE.

QUel funeste trouble m'agite !
Je deviens foible & chancelant ;
Quel est donc ce coup violent ?
Ma force tombe, & tout me quitte.
De mes jours le destin vainqueur
A-t-il pour but de me poursuivre ?
Faut-il enfin cesser de vivre,
Et subir l'extrême rigueur ?

C'en est fait ; Arrêt formidable,
Tu viens pour exercer tes droits,
Et contre d'éternelles Loix
En vain, te voudrois-je traitable ;
Le tems arrive ; il faut finir ;
Mon ame est émue & tremblante,
Et par l'effroi qui la tourmente
Tu me condamnes à périr.

Momens comptés de ma carriere,
Ombre passante de mes jours,
Ici se borne votre cours ;
Dans peu je suis cendre & poussiére :
Ce soufle qui sçut m'animer,
Ce corps qui fut formé pour naître,

Digitized by Google

Ce tout, hélas! va cesser d'être,
Et mon esprit va s'envoler.

Parois donc, terme de ma vie;
Je sens trop de maux à la fois,
Et puisque je n'ai plus de voix
Abrége ma triste Agonie.
Dans cet instant, Dieu Créateur,
Soutiens ta foible créature;
De tes mains elle est l'œuvre pure;
Fais lui partager ton bonheur.

EXTRAIT d'une Lettre de M. Lesage Etudiant en Médecine à Paris, adressée à son Pere à Genéve du 6 Septembre 1745.

COmme la lettre que je vous écrivis hier étoit presque entierement remplie lorsque je reçus la vôtre, je ne pus répondre qu'à quelques-uns des articles dont vous me parliez, & je n'eus pas assés de place pour vous dire ce que je pensois du Probleme proposé par l'Académie Royale de Berlin.

Plus on étudie la Physique, plus on la trouve difficile. Cependant sans avoir étudié ce qui regarde les *vents*, je ne laisse pas d'a-

Digitized by Google

percevoir beaucoup de difficulté à traiter cette matiére

Il faut considérer l'effet que produisent sur notre Athmosphére chacune des causes qui peuvent en troubler la tranquillité si elle agissoit toute seule. Il faut ensuite combiner deux de ces causes pour voir quel effet en resulteroit. Ensuite en combiner une troisiéme avec ces deux-là. Et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on vienne à voir l'effet de la combinaison de toutes ces causes à la fois.

Ces causes sont, 1°. le mouvement journalier de la terre. 2°. son mouvement annuel. 3°. la gravité décroissant comme les quarrés des distances augmentent. 4°. la chaleur du Soleil qui à toutes les heures du jour agit sur differens méridiens. 5°. cette chaleur, entant que tous les jours de l'année elle agit sur differentes latitudes & plus efficacement sur les unes que sur les autres, à cause des differens dégrés d'obliquité. 6°. la gravitation de l'Athmosphére & de l'Ocean sur la Lune à laquelle on attribuë les marées ordinaires. 7°. la gravitation de l'Atmosphére & de l'Océan sur le Soleil, à laquelle on attribue les marées extraordinaires: enfin d'autres causes ausquelles je n'ai peut-être pas pensé. Vous devez avoir des théses de M. Maurica sous M. Calandrin. *De actione Solis & Lunæ in aerem & aquas.*

Digitized by Google

Je crois que le nombre & la grandeur de ces difficultés les convertira en une *impossibilité Mathematique présente*, c'est-à-dire, que le Calcul conduira à des équations que les Algébristes *d'aprésent* ne sçavent pas résoudre. Mais ces difficultés ne sont rien si on les compare avec les impossibilités Physiques que l'on trouvera dès qu'on ne voudra pas poser les principes du calcul avant que d'avoir bien posé ceux du problême, ce qui est un défaut presque commun à tous les Physico-Mathématiciens, & qui est la cause pour laquelle beaucoup de gens croyent qu'on ne doit pas appliquer les Mathématiques à la Physique, voyant le mauvais sucès de la plûpart de ceux qui ont voulu le faire. Voici quelques unes de ces impossibilités d'ignorance Physique.

1°. Il faudroit sçavoir si les deux mouvemens de la Terre tirent leur origine d'une espéce de projection du Créateur dont l'effet dure encore, quoique la cause n'agisse plus depuis long-tems; ou si ces deux mouvemens sont produits par une cause qui agit continuellement, mais qui est trop foible pour que si elle cessoit quelques momens, ces mouvemens subsistassent encore quelque tems. Ce premier genre de causes, se nomme *Forces vives*, & le second se nomme *Forces mortes*; car quoique l'effet de ces deux

Digitized by Google

genres de causes fut le même par rapport à la Terre, il ne seroit pas le même par rapport à son athmosphére. Or *adhuc sub judice lis est* : & même il y a apparence qu'on ne pourra jamais raisonner sur cette matiére que par hypothéses.

2°. Au cas même que l'on fut persuadé à bon titre que les causes dont je parle fussent des forces *vives*, il faudroit sçavoir encore si le Créateur a imprimé à la fois ces deux mouvemens, & à la Terre & à son athmosphére, ou s'il les a seulement imprimés à la Terre qui les communique continuellement à son athmosphére.

3°. Il faudroit sçavoir selon quelle loi décroit la densité de l'Air, selon quelle loi chacune des causes des vents agissent differemment sur les couches de differente densité ; à quel degré de rarité l'Air est autant dilaté qu'il le peut être, & de quel degré de rarité est la couche *suprême* de l'athmosphére. Ces questions en renferment huit ou dix autres presque toutes impossibles à résoudre : car sur ces mots, *chacune des causes des vents* sont compris les differents degrés d'élasticité, d'obliquité du Soleil, de force de ses rayons, après avoir traversé certains nombres de couches differemment denses &c.

4°. Il faudroit que la question fut décidée

Digitized by Google

si le le globe *Terraquéaeriën* nage dans le vuide ou dans un *ether*, qui résistant à ses deux mouvemens peut causer par frottement des vents de deux espéces dans l'athmosphére : & si cette question étoit décidée, il faudroit encore sçavoir l'effet de ce frottement de l'ether sur la couche *suprême* de l'athmosphére, & l'effet des mouvemens de cette couche *suprême* sur les autres couches.

5°. Il faudroit de même sçavoir l'effet du frottement de l'Océan sous la couche *infime* de l'Air. La densité de l'eau étant differente de celle de l'ether, les surfaces par lesquelles ces deux fluides agissent à contre-sens sur l'athmosphére étant de differentes grandeurs, leurs éloignements du centre de mouvement étans differens, leurs surfaces étant differemment raboteuses, les couches sur lesquelles ils agissent étant de differente densité, & toutes ces differences s'exprimant par des proportions qu'il est impossible de trouver, ceci est une nouvelle impossibilité à résoudre le problême.

J'entrevois encore mille difficultés sur les sept causes que j'ai assignées aux vents, mais je me lasse de perdre mon tems à les ranger sous differentes classes.

C'est une maxime reçûe parmi les Mathématiciens & les Physiciens, que demontrer l'impossibilité de résoudre un problême, c'est

c'est autant que de l'avoir résolu, mais je pense qu'il y aura bien des sçavans qui appercevant cette impossibilité en feront le sujet de leur discours.

Tout ceci est extrêmement raturé & mal couché ; mais il me suffit que vous voyiez à peu-près ce que je pense sur une matiére qui paroît vous intéresser un peu, car si j'avois voulu en faire un brouillard & la traiter dans les formes, j'aurois perdu un tems que je dois à la Médecine.

VERS adressés à M. l'Evêque de Chartres par M. Roy Chevalier de l'Ordre de S. Michel, le premier Janvier 1746.

PAsteur d'innombrables troupeaux,
Chaque année ouvre à ton zéle
Une carriere nouvelle
De mérites & de travaux.
Aux vœux du Laboureur si la terre est rebelle,
Tes soins dans ta Patrie effacent ces fléaux,
Heureux de t'appauvrir pour elle.
Toi seul à tes vertus dérobes leur éclat.
L'ennemi du salut souffle-t-il quelque orage ?
Ton zéle s'arme, & l'abat
Avec le même courage

Digitized by Google

Dont tes ayeux faisoient usage
Sur les ennemis de l'Etat.

Des Pontifes choisis rare & digne modéle,
Que le Ciel de ta vie étende les liens !
Un Trône t'est marqué parmi les citoyens
Dont les mains ont fondé la Sion éternelle.

Dégagé de tous biens tu soupires pour elle :
Dieu te sçait nécessaire aux besoins des Chrétiens ;
Qu'il differe ta récompense,
Et qu'il donne la préférence
A tous nos desirs sur les tiens !

*LETTRE de M... M***. à un ami de Province, au sujet de la nouvelle Fontaine de la rue de Grenelle, au Fauxbourg S. Germain des Prez.*

MVous avez raison de vous plaindre. Je me souviens parfaitement de l'engagement que je pris avec vous lorsqu'on commençoit à jetter les fondemens de la magnifique Fontaine de la rue de Grenelle au Fauxbourg S. Germain ; je vous promis de vous entretenir de cet Edifice aussi-tôt qu'il seroit achevé. Je vous avoue donc que

Digitized by Google

je suis en faute. Il y a quatre à cinq mois que j'aurois dû vous écrire, & que mes foibles éloges devoient se mêler aux applaudissemens que tout Paris s'est empressé de donner à ce superbe Monument, mais sans chercher à m'excuser, je vous dirai tout simplement que depuis ce tems-là, j'ai été tellement occupé de la chose même dont je devois vous rendre compte, que je n'ai presque plus pensé à la parole que je vous avois donnée. Cela est fort mal, & il ne faut pas moins que toute votre indulgence pour me le pardonner; j'ose cependant vous assûrer que vous n'y perdez rien; plus j'ai examiné avec une attention méditée toutes les parties qui composent ce bel assemblage d'Architecture & de Sculpture, plus je crois être en état de vous en fournir une description fidelle; je ferai du moins tous mes efforts pour entrer, autant que vous pouvez l'attendre de moi, dans l'esprit de l'homme excellent qui a produit un si rare chef d'œuvre.

Vous êtes déja instruit que cette Fontaine est située dans la rue de Grenelle, assés près de l'endroit où cette rue se croise avec celle du Bac. Comme vous n'ignorez pas qu'il ne se trouvoit aucune Fontaine publique dans tout ce grand quartier aujourd'hui si peuplé, vous comprenez aussi combien il étoit nécessaire qu'on y en bâtit une; mais peut-

Digitized by Google

etre que les raisons qui ont déterminé sur le choix de la place qu'elle occupe vous sont inconnues; vous ne sçavez peut-être pas que ci-devant c'étoit un terrain vague appartenant aux Religieuses Recolectes, dont on pouvoit faire aisément l'acquisition, au lieu que partout ailleurs la même acquisition eût souffert de très-grandes difficultés : j'ai crû devoir vous faire en passant cette observation qui servira de réponse à ceux qui critiquent un peu trop sévérement le choix qu'on a fait de cet emplacement.

Les arrangemens pris pour l'établissement de cet important Edifice, M. Turgot dont la Prévôté sera mémorable à jamais par le nombre, la grandeur & l'utilité des ouvrages dont il a embelli cette Capitale, & Mrs. du Bureau de la Ville jetterent les yeux sur M. Bouchardon Sculpteur Ordinaire du Roi, dont la réputation étoit grande dans toute l'Europe pour exécuter leur projet : il lui firent faire des desseins & un modéle qui furent géneralement applaudis; & l'on posa la premiere pierre de l'Edifice sur la fin de l'année 1739.

Depuis ce moment-là, je puis vous assûrer que je n'ai plus perdu de vûe ce beau Bâtiment; j'ai été témoin des soins extrêmes avec lesquels on en a suivi la construction : j'ai vû amener sur le tas la plus belle pierre

Digitized by Google

de Conflans Ste Honorine, la même dont le fameux François Mansard, si curieux de bien faire, s'est autrefois servi pour le Château de Maisons; j'ai vû cette pierre prendre entre les mains d'un Appareilleur expérimenté des formes si exactes, un trait si précis, que mise en œuvre il n'est presque pas possible de discerner les joints des differentes assises; les paremens en sont si unis & si bien dressés, que le tout ne paroît faire qu'une seule masse. Je ne crois pas que depuis la belle façade du Louvre il se soit fait un Bâtiment avec autant de propreté que celui-ci.

Vous me direz, Monsieur, que dans ceci vous ne reconnoissez qu'un ouvrage purement Méchanique & dont vous n'étes que foiblement touché. Je vous connois: vous n'étes véritablement affecté que des seules opérations de l'esprit; il faut vous montrer l'homme de génie, vous offrir & vous faire goûter les fruits heureux de son imagination, pénetrer dans le secret de ses pensées & vous les développer: voila ce que vous demandez & je vais tâcher de remplir vos vûes: si je n'y réussis pas, n'en accusez que mon insuffisance.

Pour vous donner une idée plus nette de la Fontaine, dont j'entreprens de vous faire la description, je dois commencer par vous en tracer le plan, jentrerai ensuite dans un

Digitized by Google

détail circonſtancié de toutes les parties de ſa décoration & des divers morceaux de Sculpture qui y ſont employés : tout le Bâtiment régne ſur un des côtés de la rue & y occupe en longueur une eſpace de quatorze toiſes & demie ; la rue n'eſt pas extrêmement large en cet endroit, & ſi l'on eût ſuivi l'allignement des maiſons, non ſeulement la Fontaine n'eût pas été d'un accès bien facile, mais il eſt encore certain qu'il n'y auroit eû aucun jeu dans ſa compoſition. L'habile Artiſte qui a préſidé à cet Edifice, a donc imaginé de ſe retirer d'environ quinze pieds, & par cet expédient il a trouvé le moyen de former au-devant de la Fontaine une eſpéce de place qui contribue à en rendre le ſervice plus commode, & qui laiſſe aſſés d'eſpace pour pouvoir ſe reculer & embraſſer d'un coup d'œil toute l'ordonnance : l'aſpect en devient plus heureux, & les parties ſe développent davantage.

Le corps du milieu qui eſt ainſi renfoncé, fait avant-corps ; il eſt ſoutenu a droite & à gauche par deux ailes qui, partant de l'endroit où elles s'uniſſent à cet avant-corps, & décrivant par leur plan des portions de cercle, viennent reprendre l'allignement de la rue dans les deux extrêmités qui terminent l'Edifice. Imaginez-vous voir le frontiſpice d'une magnifique ſcéne de théatre antique.

Digitized by Google

Ce que je viens de vous dire du renforcement du corps du milieu, doit cependant à la rigueur, se restraindre à la partie supérieure, je veux dire à celle qui régne au-dessus de la premiere plinte; car au rez-de-chaussée le plan de l'Edifice change de forme: celui des aîles est toujours le même, mais l'avant-corps du milieu avance en saillie presque jusques sur la rue, & devient un massif, qui peut être proprement dit, le lieu de la Fontaine, puisque c'est de là que l'eau se distribue par quatre grands mascarons de bronze, placés tant sur le devant que dans les retours; ce massif est entierement orné de refends qui ne sont point interrompus dans la principale face, laquelle prend la forme d'une tour ronde, qui par une table d'attente renfermant une Inscription; & le même massif couronné par un socle de glaçons en marbre blanc, sert de base à des statues collossales de même marbre qui sont le principal ornement de toute cette riche composition.

Elles sont élevées du pavé à la hauteur de quinze pieds; c'est une distance tout à fait propre à en considérer toutes les beautés de détail. La principale de ces statues, celle à laquelle on voit bien que les autres sont subordonnées, est celle qui représente la Ville de Paris. Assise sur une proue de vaisseau

Digitized by Google

qui lui sert de trône & qui est prise de ses armes, un sceptre à la main & la tête couronnée d'une Couronne de tours, elle regarde avec complaisance le Fleuve de la Seine & la riviere de la Marne, qui couchés à ses pieds, paroissent eux-mêmes se féliciter du bonheur qu'ils ont de procurer l'abondance & de servir d'ornement à la grande Ville qu'ils baignent de leurs eaux. La Seine, en tant que Fleuve, est représentée sous la figure d'un homme robuste qui tient un aviron & qui a derriere lui un cigne se jouant parmi des roseaux. La Marne est figurée par une femme qui a dans la main une écrevisse, & l'on remarque aupres d'elle deux canards qui sortent encore d'entre des roseaux.

Je ne veux pas vous arrêter plus longtems sur ces admirables sculptures ; vous entendrez avec plus de satisfaction les jugemens qu'en ont porté les personnes les plus éclairées : elles ont été touchées de cette majesté qui est répandue dans toute la figure de la Ville de Paris : son attitude, & le jet de sa draperie, leur ont rappellé cette simplicité noble & mâle de l'antique qui n'a jamais éprouvé les caprices de la mode. La figure du Fleuve leur a paru dessinée avec science & avec fermeté, tandis que celle de la Nymphe a plu par sa souplesse & le beau coulant de ses contours : il a été dit que l'une

Digitized by Google

& l'autre conservoient sous la dureté du marbre la délicatesse & la sensibilité de la chair.

Un frontispice formé par quatre colonnes cannelées d'Ordre Ionique, & par autant de pilastres de même Ordre, qui portent un fronton, dans le tympan duquel sont les armes de France, sert de fond à ce groupe de figures, & met la Ville de Paris comme à l'entrée d'un Temple qui lui est dédié; en même-tems ce frontispice sert à loger dans l'enfoncement de son entre-colonne, une Inscription Latine en lettres unciales de bronze, qui conçue dans le style Lapidaire, fixe l'époque du Monument, & fait élégamment l'éloge d'un Prince cheri qui ne respire que la paix, & n'est occupé que du bonheur de ses sujets. Je l'ai copiée, je vous l'envoye, & j'espere que vous m'en sçaurez d'autant plus de gré, que je puis y joindre une Anecdote singuliere; c'est que cette Inscription est l'ouvrage de feu M. le Cardinal de Fleury, & que ce grand homme dont la modestie étoit aussi eminente que la dignité, l'ayant envoyé à M. de Boze comme un simple canevas dont il le laissoit absolument le maître, celui-ci n'y trouva pas un seul mot à changer.

Digitized by Google

DUM LUDOVICUS XV.
POPULI AMOR ET PARENS OPTIMUS
PUBLICÆ TRANQUILLITATIS ASSERTOR
GALLICI IMPERII FINIBUS
INNOCUE PROPAGATIS
PACE GERMANOS RUSSOS QUE
INTER ET OTTOMANOS
FELICITER CONCILIATA
GLORIOSE SIMUL ET PACIFICE
REGNABAT
FONTEM HUNC CIVIUM UTILITATI
URBIS QUE ORNAMENTO
CONSECRARUNT.
PRÆFECTUS ET ÆDILES
ANNO DOMINI
MDCC XXXIX.

Ce qui se peut rendre ainsi en notre Langue.

Sous le glorieux & pacifique régne
de LOUIS *XV.*
tandis que ce Prince,
le pere de ses peuples, & l'objet de leur amour,
assuroit le repos de l'Europe,

Digitized by Google

que sans effusion de sang.
il étendoit les limites de son Empire,
& que par son heureuse médiation
il procuroit la paix
à l'Allemagne, à la Russie,
& à la Porte Ottomane;
les Prévôt des Marchands & Echevins
consacrerent cette Fontaine
à l'utilité des Citoyens,
& à l'embellissement de la Ville,
l'an de Grace MDCCXXXIX.

Les noms des Magistrats ausquels le public est redevable de ce superbe Edifice ne se trouvent pas dans cette Inscription; mais je vous ai déja fait remarquer qu'il y avoit au-devant du massif qui sert de base au groupe de figures, dont vous venez de lire la description, une autre Inscription. Celle-ci gravée en lettres d'or sur un marbre noir en forme de table d'attente au milieu de deux consoles, d'où pend un feston de fruits de marbre blanc, est en François, & c'est dans cette Inscription qu'il faut chercher les noms de ces Magistrats: je vais vous la transcrire; vous y lirez aussi le nom de M. Bouchardon Auteur de l'ouvrage. La distinction est singuliére, mais

Digitized by Google

vous conviendrez qu'elle est bien placée.

1739.

Du regne de Louis XV.

De la cinquiéme Prévôté de Mre. Michel-Etienne Turgot, Chevalier Marquis de Sous-Mons &c. de l'Echevinage de Louis-Henry Veron, Ecuyer Conseiller du Roi & de la Ville, Edme-Louis Meny Ecuyer Avocat au Parlement, Conseiller du Roi, Notaire, Louis le Roi de Feteuil, Ecuyer Conseiller du Roi, Quartinier, Thomas Germain Ecuyer, Orphevre du Roy, estant Antoine Moriau Ecuyer Procureur & Avocat du Roi & de la Ville, J. B. Julien Taitebout, Greffier en chef, Jacques Boucot Chevalier de l'Ordre du Roi, Receveur.

Cette Fontaine a été construite sur les desseins d'Edme Bouchardon, Sculpteur du Roi, né à Chaumont en Bassigny: les Statues, bas-reliefs & ornemens ont été exécutés par lui.

Je dois vous décrire à présent les deux aîles de Bâtiment qui accompagnent l'avant-corps du milieu; toutes deux sont uniformes, ainsi la description que je vous ferai de l'une servira pour l'autre. Depuis le sol jusqu'au dessus de l'attique qui pose sur l'entablement, elles s'élevent à la hauteur de

Digitized by Google

sept toises, & en général la décoration est de même caractére & s'accorde très-bien avec celle du milieu. Le même Ordre Rustique, c'est-à-dire, la même suite de refends, régne dans la partie inférieure jusqu'à la premiére plinte, & n'est interrompu que par deux portes cocheres de sujetion, l'une qui sert d'entrée au Monastere des Religieuses Recolectes, l'autre qui conduit au château d'eau ou réservoir de la Fontaine. Ne craignez point que ces deux portes nuisent à la composition; un habile homme sçait profiter de tout, il tire avantage des choses mêmes qui paroissent les plus contraire à ses desseins. La disposition heureuse de ces portes en fait ici un ornement qui semble nécessaire & même indispensable.

Quoique la décoration des deux ailes prenne plus de richesse dans la partie supérieure, il n'y régne point cependant d'Ordre Ionique comme dans le corps du milieu. M. Bouchardon a crû qu'il valoit mieux lier toutes les parties qui entrent dans cette décoration au moyen de simples corps avancés, ou si l'on veut, de pilastres dénués de bazes & de chapiteaux; ce qu'il a fait sans doute, pour mettre plus de repos & d'harmonie dans son ordonnance, & pour l'étendre davantage; & en effet si ces pilas-

Digitized by Google

tres eussent été chargés d'un trop grand nombre de petites moulures, les parties auroient paru trop coupées & certainement il en seroit résulté trop de sécheresse. Ces pilastres sont couronnés par un grand entablement & ils enferment des niches, une quarrée au-dessus de chaque porte, dans le fonds de la quelle sont représentées en bas relief dans des cartouches les armes de la Ville de Paris, & quatre autres niches ceintrées, deux de chaque côté où sont placées des figures de génies.

Vous avez vû, Monsieur, que les principales figures qui ornent cette Fontaine concouroient à faire un tableau de l'abondance qui régne en tout tems dans cette grande Ville; & pour étendre la même idée que pouvoit-on imaginer de mieux, que de représenter dans les figures qui devoient occuper les niches, les génies des saisons? C'est ainsi que les anciens ont voulu exprimer le bonheur dont ils jouissoient sous des Princes qui leur procuroient l'abondance; ils ont employé dans plusieurs de leurs Monumens, & singuliérement sur les Médailles, le type des quatre saisons avec cette Inscription *Temporum felicitas.*

On ne s'est point écarté ici de cette ingénieuse allégorie; on a représenté le Printems sous la figure d'un jeune homme paré d'une

Digitized by Google

guirlande de fleurs & qui aide à un belier, le premier des Signes que le Soleil parcourt dans cette saison, à se soutenir. Un autre jeune homme qui regarde fixément le Soleil & qui tient un feston d'épis, exprime l'Eté : on voit à ses pieds le *cancer*. Des balances & des raisins entre les mains du troisiéme génie désignent l'Automne, parce que c'est le tems des vendanges & que l'équinoxe d'Automne arrive précisément au moment que le Soleil entre au signe des Balances ; par une raison toute semblable, la figure qui représente l'Hyver est accompagnée du Capricorne : c'est la seule qui soit couverte d'une drapperie, sous laquelle elle semble se vouloir mettre à l'abri des rigueurs du froid. Tous ces génies ont des aîles : ce sont celles du tems avec lesquelles se fait la course rapide des saisons, & qui les entraine dans le cercle de leur révolution.

Les symboles qui animent ces quatre figures expliquent suffisamment les sujets qu'elles représentent, mais supposé qu'il pût rester encore quelques doutes, ils se dissiperont dès qu'on jettera les yeux sur les quatre bas reliefs qui sont placés dans des espaces quarrés longs au-dessous de chaque niche ; dans chacun de ces bas reliefs on voit des enfans qui s'occupent de ce qui peut faire l'objet de leur amusement dans les diverses

Digitized by Google

saisons. Les uns rassemblés dans un jardin, attachent aux arbres des guirlandes de fleurs & se couronnent de roses, d'autres font la moisson, quelques uns jouent avec un jeune bouc avide de manger des raisins; & les derniers sous une tente & près du feu, cherchent à se garantir du froid de l'Hyver.

Si l'on a rendu justice à la variété & à la naiveté des attitudes des génies, on a pas donné moins de louanges à la richesse des compositions de ces bas reliefs; le travail en a paru aussi recherché, & aussi spirituel que la matiére pouvoit le comporter; car ces bas reliefs, ainsi que les figures & toutes les autres sculptures qui entrent dans la décoration des deux aîles de la Fontaine, ne sont qu'en pierre de Tonnerre qui a le grain assés fin & qui est fort blanche, mais qui n'a pas à beacoup près la fierté du marbre, seule matiere digne d'occuper un excellent cizeau; quel dommage qu'elle soit si rare pour nous!

Ce que j'ai oui beaucoup priser par les véritables connoisseurs, & ce qui fait en effet que l'œil, en considérant ce bel Edifice, jouit d'un agréable repos, c'est la justesse & l'élégance des proportions; c'est le parfait rapport de toutes les parties les unes avec les autres; c'est que tout y prend la forme piramidale si recommandée, si bien mise en pratique par le fameux *Michel-Ange*. De quel-

Digitized by Google

que côté que vous vous tourniez, quelque partie que vous embrassiez, la disposition de tous les objets vous dessine toujours une piramide, & cependant cet artifice est voilé avec tant d'adresse, qu'il faut en être averti ou être plus qu'initié dans les Arts pour l'appercevoir.

Permettez-moi d'ajouter encore une réflexion que je n'ai pas fait seul; je trouve que la grande richesse de cet Edifice vient de son extrême simplicité, & si je ne me trompe, j'y vois éclater de toutes parts ce goût de l'antique, ce goût solide & sage que donne seule l'étude de la belle Nature. Peut-être me laissai-je emporter par trop de zéle. J'ose cependant former ce présage, qu'en tout tems, qu'en tous lieux cet excellent goût prédominera, & que toutes les fois que des idées trop composées & trop éloignées du vrai voudront prendre le dessus il les éclipsera. Que quelques modernes, & même des Sculpteurs de nom se soient laissés séduire par un brillant que semblent jetter dans la composition certains tours & certaines licences qui paroissent empruntés de la peinture, il n'en est pas moins vrai, quand on rappelle les choses à leur véritable fin, que ce ne soit une erreur. La peinture & la sculpture sont deux sœurs qui ont le même objet d'imitation, & qui marchent vers le même but,

Digitized by Google

mais leurs allures sont bien differentes. On a blâmé avec raison les Peintres qui ont traité leurs tableaux dans le goût de la Sculpture ; on leur a reproché la pesanteur & de n'avoir pas mis assés d'air dans leurs ordonnances ; un Sculpteur qui se proposeroit pour modéle le *faire* d'un Peintre, tomberoit-il dans un moindre défaut, & seroit-il plus excusable ?

Il ne me reste plus, Monsieur, qu'à vous rendre compte de ce qui s'est passé à la réception de ce grand & bel ouvrage par la Ville : M. le Prevôt des Marchands, & Messieurs les Echevins ne se sont pas contentés de témoigner à l'habile homme qu'ils avoient employé, leur extrême satisfaction : ils ont cru devoir y joindre une récompense digne de la magnificence de la premiere Ville du Royaume.

Avouez, Monsieur, que je ne pouvois mieux finir ma Lettre. J'ose présumer que vous avez présentement oublié tout mon tort, & que vous continuerez d'être persuadé de la sincerité des sentimens pleins d'estime avec lesquels j'ai toujours été, Monsieur, &c.

A Paris ce 1. Mars 1746.

Digitized by Google

A Madame L. M. D L. R. U. F. Chef d'Escadre dans l'ordre de la Félicité.

JE ne briguerai point le stérile avantage
Dont vous dotez vos Chevaliers,
Et l'ancre de vos Matiniers
Ne sera jamais mon partage.

Que me sert le signe trompeur
D'une félicité parfaite,
Quand je sens au fond de mon cœur
Que mon ame est peu satisfaite?

Vous avez prodigué ce titre fastueux
A mille Chevaliers d'élites,
Mais entre tant de prosélites
Combien avez-vous fait d'heureux?

Par M. de la Soriniere.

MADRIGAL sur les grands yeux d'Uranie, par M. de la Soiniere.

LOrsque l'Amour sur le plus beau modéle
Coupa vos yeux, il avoit son dessein;
L'enfant disoit, car il est bien malin,
Faisons-les grands, si grands que la pucelle
Puisse y loger l'Amour & tout son train.

Digitized by Google

EPIGRAMME sur un vieux Poëte.

DAmon dont je respecte l'âge
S'est déclaré Poëte à quatre-vingt deux ans ;
Je le respecterois encor bien davantage,
S'il eut conservé son bon sens.

MADRIGAL tiré de l'Italien *Felice chi vi mira.*

HEureux qui voit tes yeux !
Heureux qui les admire !
Mille fois plus heureux
Qui pour ces yeux soupire !
Mais pour faire un parfait bonheur
Il est une autre chose,
C'est de voir soupirer son cœur
Et d'en être la cause.

Digitized by Google

EPITRE à M. l'Abbé H***.

AUprès d'un petit lit, vrai Temple d'Hyménée,
Sur un trépied assis je coule ma journée,
Soit que le doux Zéphir ou le sombre Aquilon
Fasse rire ou pleurer l'équivoque horison :
Là, m'instruisent ces morts dont plus de mille années
Ont toujours respecté les célébres trophées,
Et dont je veux, ami, te faire lestement
En quelques bouts-rimés le court dénombrement.
Dessous l'habit rongé d'un vieux parchemin jaune
Se montre en belle humeur ce ribaut de Pétrone;
Inventeur (1) rafiné de sales voluptés,
Qui fait d'affreux portraits adorer les beautés;
Qui sous le voile impur d'une fine Satyre
Fait frémir des excès du Tyran qu'il inspire.
Auprès de ce cynique (2) & séduisant vaurien
Paroît bien étoffé le mordant Lucien :
Plus fort que les Titans il brave le tonnerre,
Se rit de Jupiter, nargue toute la terre.

(1) *Tacit. 16 Annal.*
(2) *Terent. Manr.*

Digitized by Google

Plus loin en même rang s'offre l'aimable Auteur
Qui de *tristes* diserts réjouit son lecteur,
Qui par les traits touchants d'une tendre Elégie,
Interesse aux malheurs d'un être de génie :
Aux accents variés de sa flexible voix,
Virgile unit les sons de champêtres haut-bois,
Et du galant éclat de la métamorphose
Seme les chastes vers que son Damon compose.
Dessous eux Juvenal, Censeur universel,
Répand sur ces Ecrits à pleines mains le sel ;
Puis Perse & Martial d'une caustique plume
Font couler de leur fiel la discrette (1) amertume :
Tandis que dans Lucain le crime sçait calmer
Les troubles qu'en son sein la paix (2) osa former,
Horace des doux sons de sa mignonne Lyre
Fait aimer les écarts d'un sublime délire ;
Quint-Curce à son Héros pour la postérité
Paye l'heureux tribut d'un encens mérité.
Pour punir les Auteurs des maux de leur Patrie ;
Tacite & Tite-Live éternisent leur vie.
Quintilien nous dit d'être ce qu'il n'est pas. (3)
Cicéron veut envain qu'on marche sur ses pas.
Térence au naturel les hommes fait paroître.
Séneque (4) nous dépeint tels que nous devons être ;
Ausone le galant, Plaute le naturel,

(1) *Pline le jeune.*
(2) *Le Triumvirat.*
(3) *Orateur.*
(4) *Moral.*

Digitized by Google

Plutarque le moral, Pline (1) l'universel;
Les doux amusemens de l'enjoué Tibulle,
La rare amœnité du pétulant Catulle;
Voilà tout l'agrément de mes jeunes destins; (2)
Je joins au sel des Grecs les douceurs des Latins:
Au pied du Mont sacré j'aime à voir que Pindare
Calme, trouble, se perde, adroitement s'égare.
Homére prend le foudre au sein des immortels,
Et des foibles humains en orne les Autels;
Isocrate au discours donne leste parure,
Il le jonche de fleurs, il le peigne & l'épure.
Du Prince, Hérodian le Censeur rafiné
Discerne le Héros du Tyran effrené:
Pour eux donc, pour Florus, Tyrius, (3) Démosthéne,
A mon réduit, mon cher, chaque jour je m'enchaîne;
Leurs talens variés, variant mes plaisirs,
Sans fâcheux, sans flateurs, sans odieux desirs;
Du travail m'étant fait une douce habitude,
Je trouve un *Tivoli* dans mon étroite étude.

(1) *Natural*,
(2) *Vingt ans*,
(3) *Maxim*,

Digitized by Google

EXTRAIT D'UNE LETTRE écrite aux Auteurs du Mercure au sujet de l'emploi des 20000 livres.

VOici le plan que je proposerois à cet homme zélé pour son prochain ; je lui conseillerois en premier lieu de ne faire aucune fondation, outre qu'un Administrateur avide ou négligent ne remplit jamais en entier les vûes du Fondateur, il est encore très-dangereux que l'amour propre & une certaine vanité ne guident la plûpart de ces établissemens, & ne fassent perdre ainsi une bonne partie du fruit de ces bonnes œuvres ; on perpétue son nom avec ses bienfaits, & souvent ne regarde-t-on les bienfaits que comme le moyen efficace de transmettre son nom à la postérité. Les aumones publiques sont bonnes, mais les secrettes sont bien plus excellentes, si la main gauche doit ignorer ce que fait la droite, combien plus ne doit-on pas craindre de faire du bien à la face de toute une Province, de l'annoncer publiquement, de le déposer dans des Actes authentiques, de prendre enfin une voye où les témoins sont nécessaires pour la validité de l'aumône qu'on a dessein de donner ? Je voudrois

Digitized by Google

drois donc que l'on fut soi-même le dispensateur de ses charités & que l'on n'y consacrât pas seulement le revenu de ces 20000 livres, mais que l'on ébrechât même le capital, si certaines circonstances l'exigeoient.

Je sçais une famille honteuse, que le souvenir d'une fortune passée, rend encore plus misérable, par l'impossiblité où il la met de gagner sa vie; alors au lieu d'une aumône modique j'en donnerois une abondante, je ferois à ces personnes un petit établissement, je leur fournirois le chauffage, je payerois leur loyer, j'emploirois mes soins, mon crédit, mon bien même pour procurer quelqu'emploi honnête & lucratif qui pût les soutenir.

Une fille d'honneur & de famille, douée d'esprit & de beauté, n'a plus aucune ressource pour vivre; un pere dissipateur a consumé le peu de bien qui auroit pû suffire à son entretien, son nom, sa naissance l'empêchent d'embrasser la condition basse de domestique qui est le seul parti qui lui reste; sur le bord du précipice sa frele vertu est prête à succomber; on lui a fait des propositions, des avances dangereuses, elle a eu de la peine a y résister; sa bouche a dit non, peut-être son foible cœur a-t-il en secret démenti ce langage; une mere sur le déclin de l'âge & vertueuse le voit, le sçait;

Digitized by Google

elle en gemit amerement; son amour pour sa fille, l'horreur du crime qu'elle est prête à commettre lui ferment la bouche & lui déchirent les entrailles; elle est prête à expirer de douleur : je courrois vers cette jeune personne, j'y courrois dès que j'en serois informé, j'y courrois le matin, le soir, la nuit même, & après avoir pourvû à ses besoins les plus pressans, ou je lui donnerois une aumône pour lui faciliter l'entrée dans un Monastere, ou si elle n'avoit aucune inclination pour cet état, je lui louerois une boutique, je lui en avancerois le fonds, je le lui donnerois même s'il étoit nécessaire.

Une mauvaise récolte vient à faire hausser le prix du bled & de toutes les denrées, le mendiant, le pauvre laboureur sont sans secours, ils ont une famille qui leur demande du pain, & ils n'ont pas de quoi la satisfaire, j'ouvrirois alors mes greniers, je vendrois du bled à ces misérables à un très-vil prix, par là j'étoufferois leurs plaintes & leurs murmures, souvent, ou pour mieux dire, toujours criminels, je previendrois ce désespoir auquel ils sont prêts à s'abandonner.

Un artisan obéré qui a de la peine à se nourrir du travail de ses mains, est prêt à perdre le peu qu'il peut avoir; des créan-

Digitized by Google

ciers avides le pressent, lui font saisir ses biens, je le sçais, & sans examiner si c'est sa faute qui l'a rendu misérable ou non, je les satisfais, & ainsi j'évite à cet homme l'ignominie de la prison, j'empêche le cours de ces intérêts que l'impossibilité de payer fait bien-tôt monter plus haut que le capital.

Je choisirois deux jeunes pauvres, je prendrois soin de leur éducation, comme s'ils étoient mes propres enfans, je les avancerois, je les établirois, je ferois passer en secret à ce Curé congruiste qui ne peut vivre de sa Cure, tous les secours dont il auroit besoin, je chargerois rogatoirement mon héritier d'avoir la même attention; quels trésors de graces une pareille conduite n'attire-t-elle pas sur la tête de celui qui la pratique.

La charité est ingénieuse; elle trouve mille moyens de se satisfaire; les occasions ne manquent jamais à un homme qui a un véritable zéle, mais je voudrois toujours qu'on fit pendant sa vie autant d'aumônes qu'il seroit possible, sans attendre après sa mort: *melius est nunc tempestivè providere & aliquid boni prætermittere, quam super aliorum auxilio post mortem sperare.* *

* Imitatio Christi Liv. 1 Ch. 23. Sect. 5.

Veut-on absolument des fondations ? je les ferois de cette maniere ; j'emploirois la somme de 20000 livres à doter quelque Hôpital considérable, & connu par la vigilance de ceux qui le gouvernent : & comme les pauvres n'y manquent jamais de la nourriture terrestre, je songerois à leur procurer la spirituelle ; j'y fonderois deux places qui seroient accordées à de pauvres Ecclésiastiques au choix & à la nomination de tous les Administrateurs ; ils y seroient entretenus à la charge de distribuer soir & matin & plusieurs fois le jour la parole de l'Evangile aux malades de cet Hôpital, de les exhorter en particulier, de leur faire des lectures chrétiennes, de les consoler dans leurs afflictions, de prévenir leur desespoir, de leur représenter leurs souffrances comme venant de la main de Dieu, & de leur faire trouver ainsi dans une occasion de péché une occasion de graces & de salut : ah ! combien de malades livrés à eux-mêmes & aux cruelles douleurs d'une fiévre ardente, ou d'une maladie de langueur, maudissent en secret la divine Providence de la rigueur de leur sort ! ces Ecclésiastiques se sanctifieroient, ils sanctifieroient les autres.

Si l'Hôpital n'étoit pas bien considérable, je conseillerois de n'établir qu'une place d'instruction, & de consacrer ainsi l'autre

Digitized by Google

moitié du revenu des 20000 livres à l'entretien d'une personne de famille, mais à qui la pauvreté, même sans maladie, ôteroit toute espéce de secours; je voudrois que cette personne fut au choix de tous les Administrateurs, & qu'on ne la reçut qu'après des attestations de son Curé & de quelque personne constituée en charge; mais qu'il seroit encore à craindre que des motifs de faveur, ou de récompense ne fissent ôter le pain aux enfans pour le donner aux petits chiens, & que cette place ne fut sujette à la brigue.

Voilà, M. les réflexions qui me sont venues en lisant la question proposée & la lettre de M. le Curé de S..... que vous avez insérée dans votre Mercure; si vous jugez que la mienne y mérite une place, vous me ferez plaisir de l'y mettre, peut-être engagera-t-elle des personnes plus éclairées à nous faire part de leurs lumieres.

Je suis &c.

Ce 24 Mars 1746.

Digitized by Google

LE RAT ET LA PIE.

FABLE.

ON raconte que Dame Pie
Se moquoit d'un Rat son voisin:
Que fais-tu dans la vie,
Disoit cette harpie?
Eh! Bon Dieu! tu n'es propre à rien.
Je fends les airs d'une course rapide,
Je vas, je viens, je voyage partout;
Pour toi pauvre animal timide,
A peine sors-tu de ton trou.
Elle joignit à ces mots l'insolence,
Et donna plusieurs coups au Rat,
Qui jura
Tôt ou tard d'en tirer vengeance.
A quelque tems de-là; c'étoit huit jours après;
Comme il traversoit les forêts,
S'étant fourvoyé par mégarde.
Il vit la dame babillarde
Prise dans des lacets.
Elle fut bien ravie
Qu'il vint pour lui donner secours,
Et le pria de lui sauver la vie,
Mais il fut sourd à ses discours:

Digitized by Google

C'est le Ciel qui te châtie ;
Tu te moquois de moi, lui dit-il, l'autre jour,
Mais aujourd'hui c'est mon tour.
Ah ! tire moi d'ici, voisin, je t'en conjure ;
Rien ne pourra jamais alterer l'amitié,
Que dans ce moment je te jure ;
Que mes malheurs excitent ta pitié :
Elle eût beau faire ; elle eût beau dire ;
Le Rat n'en fit que rire.
Romps, lui dit-il, toi même ton lien,
Car pour moi, tu le sçais, je ne suis propre à rien :
Et là-dessus notre Rat se retire.

Il faut entretenir tout le monde avec soin,
Et ne se moquer de personne :
Quand le bonheur nous abandonne,
Sçait-on de qui l'on peut avoir besoin ?

Par M..... de Châlons sur Marne.

Digitized by Google

LE THON ET LE DAUPHIN.

FABLE.

UN Thon que pourſuivoit dans la mer un Dauphin,
Fut jetté par une tempête
Avec lui ſur un roc voiſin;
Auſſi tôt retournant la tête,
Et voyant périr le marin,
Ah! je ne me plains plus, dit-il, de mon deſtin.
Et le ſort que la mort m'apprête
Ne peut me cauſer de chagrin,
Puiſqu'il eſt auſſi de la fête.

Ce ſouhait de nos jours hélas! eſt trop commun:
Petits & grands, non il n'en eſt pas un
Qui ne ſouffre ſes maux avec plus de courage
Quand ſon rival avec lui les partage.

Par le même.

Digitized by Google

Maximes d'Amour en Acrostiche.

MOntrez à votre amant un cœur moins inflexible ;
A son amour naissant devenez plus sensible ;
R eprimez son ardeur, sans rebuter ses vœux :
I mitez la Colombe, en brulant de ses feux
E viter un Berger, c'est montrer sa défaite ;
C 'est devant son vainqueur battre honnête retraite
H orace dans ses vers a chanté ces leçons.
(E t le Gentil Bernard les a mis en chansons.)
S ivre sans passion, c'est languir de tristesse,
A imez donc, Chevalier, & soyez ma Maitresse ;
M e cœur que je vous offre est fidéle & constant ;
I l vous est presenté par le plus tendre amant ;
S artés pour jamais tout principe severe ;
A econnoissez le Dieu qu'on adore à Cithére.

DE LA LAURE.

REFLEXIONS

Sur les âges de l'homme, à M. Calandrini Professeur en Philosophie à Genève.

QUE devient de nos prés la riante verdure ?
Et des fleurs la riche parure,
Philoméle de ses concerts
Ne réjouit plus la Nature ;
Ces paisibles ruisseaux dont l'onde vive & pure
Serpentoit sur des tapis verds,
Et qui de cent objets divers
Nous offroient l'aimable peinture,
Aujourd'hui d'une écorce dure
Sont envelopés & couverts.
Le seul Aquilon dans les airs
Fait entendre un affreux murmure
Et change nos champs en déserts,
Ah ! que cette fidelle image
Nous représente bien le cours
Des heureux & des tristes jours
Dont notre vie est l'assemblage.
L'homme dans le printemps de l'âge
Ne respire que badinage ;
Les jeux, les ris & les amours

Digitized by Google

Semblent venir lui rendre hommage,
Et semer de fleurs son passage ;
Si ce temps fortuné pouvoit durer toujours,
Qu'il seroit doux d'en faire usage !
On voit la jeunesse volage,
Aller de désirs en désirs,
Et pour commencer d'être sage,
Attendre la fin des plaisirs ;
Tel le Papillon infidéle
Court & vôle de fleurs en fleurs :
Celle dont-il reçoit les plus tendres faveurs,
Lui paroît toujours la plus belle,
Et chaque Aurore renouvelle,
Son inconstance & ses ardeurs.
Mais lorsque de l'Eté les brulantes chaleurs
Echauffent nos esprits & le sang de nos veines,
L'homme, séduit par des lueurs,
N'embrasse que des ombres vaines
Sous le fantôme des grandeurs,
Et suivant au hazard des routes incertaines,
Il est le jouet de l'erreur,
Et ne rencontre que des peines
Lorsqu'il croit trouver le bonheur.
D'un voile ténébreux masquant son injustice ;
D'honneur il paroît revêtu,
Et des couleurs de la vertu
Sa main ose parer le vice.
De ses vastes projets la folle vanité

Digitized by Google

Lui creuse l'affreux precipice
Qui fait la honte & le supplice
D'un témeraire orgueil & de l'iniquité.
Dans un âge plus mûr l'homme craint l'indigence ;
Méprisant les trésors qui sont en sa puissance,
Pour les biens qu'il n'a pas son cœur est agité,
Et de la soif de l'or sans cesse tourmenté,
Même au milieu de l'abondance,
Il éprouve la pauvreté.
L'or n'est que trop souvent l'instrument de nos crimes ;
Par des moyens illégitimes
On sçait de ses projets couvrir l'iniquité
* Tel un Roi cruel & perfide,
Séduisant le Romain de ses trésors avide,
De tous ses attentats obtint l'impunité.
Ainsi par sa propre foiblesse
L'homme facilement séduit,
Fuit la verité qui le blesse ;
Et des douceurs de la sagesse
Il ne recueille l'heureux fruit,
Que lorsque la froide vieillesse

* *Jugurtha Roi de Numidie, après avoir tué ses freres & s'être emparé de leurs Couronnes se procura assés long-tems l'impunité de ses crimes en corrompant les Généraux Romains qui étoient envoyés pour le punir.*

Digitized by Google

Annonce la fatale nuit,
Qui nous couvrant d'une ombre épaisse,
Eclipse le jour qui nous luit.
Notre plaisir, notre tristesse,
Dans la nuit du tems confondus,
Loin de nous s'écoulent sans cesse,
Et bien-tôt ils ne seront plus.
Tel un torrent dans les collines
Ne respecte pas plus les fleurs
Que les ronces & les épines,
Et laisse par tout des ruines,
Tristes effets de ses fureurs.
L'Homme pour fixer ses années,
Par un cours rapide entrainées
Feroit d'inutile efforts;
Le temps détruit tous les ressorts
De notre fragile machine,
Et rompant les heureux accords
Qui joignent & l'ame & le corps,
A pas certains nous achemine
Dans le sombre séjour des morts,
Et nous rend à notre origine.
Enfin fatigués de courir
Après de faux plaisirs dont notre ame étoit yvre,
Nous voulons commencer à vivre,
Lorsqu'il faut penser à mourir;
L'esprit détrompé des chimeres
Que le temps fait évanouir,

Digitized by Google

Ne se laisse plus éblouir
Par des grandeurs imaginaires
Ou par des beautés passageres,
Dont il se flatoit de jouir.
Il voit que ces plaisirs ont des aîles legéres ;
Heureux, si les Beaux Arts ; & les vertus sincéres
Etoient seuls l'objet de ses soins !
Mais hélas ! il n'en est pas moins
Esclave des erreurs grossiéres,
Et sujet à de faux besoins.
L'Homme marche à tâtons au bord des précipices ;
Il ne fait que changer de vices.
Tantôt la fiere ambition
Lui prépare mille supplices ;
Tantôt quelqu'autre passion
L'entraîne par ses artifices :
Presque toujours l'opinion
Le meut au gré de ses caprices ;
De préjugés trompeurs l'homme est environné,
Il est sur chaque objet incertain, étonné ;
A peine une foible lumiere
Des malheureux mortels éclaire la carriere.
Cependant notre orgueil se flate de sçavoir
Quelle est des élémens la forme & la matiére,
Et s'élevant du sein de la poussiere,
L'esprit humain veut concevoir

Digitized by Google

La fabrique des Cieux & de la Terre entiere :
Il veut tout connoître & tout voir,
Et nous ignorons la maniere
Dont notre corps peut se mouvoir.
Apprenons que notre devoir
Est de respecter les limites
Que le Ciel lui-même a prescrites
Et qui du Créateur nous prouvent le pouvoir.
Oui, dans son arrogance extrême
L'homme décide en arbitre suprême
Sur l'ordre & les ressorts divers
Qui composent le beau système
De ce magnifique Univers,
Et dans ses dangereux travers,
Il rapporte tout à lui-même.
Ah ! plûtôt soumis, satisfaits,
Faisons un usage modeste
Des divers talens, des bienfaits,
Que repand la bonté céleste,
Et dont nous sentons les effets.

Toi, dont le goût exquis égale la science,
Daigne pardonner mes écarts ;
Tu connois de nos vers les régles, la licence ;
Calandrin, ton intelligence
Perce audelà de tes regards.
De la fine Géometrie
Tu pénétre les profondeurs,
Et peintre ingenieux des mœurs,

Digitized by Google

Tu ſçais de l'humaine folie
Découvrir toutes les erreurs.
De nos divers devoirs tu montres l'harmonie ;
Et de plus aimables couleurs,
Tu nous peins toutes les douceurs
Dont la vertu ſeroit ſuivie
Si l'ordre regnoit dans nos cœurs.
Puiſſions nous deſormais en gouter tous les charmes,
Puiſſions nous conſtamment en reſpecter les droits !
Et loin du bruit affreux des armes,
L'eſprit tranquile & ſans alarmes,
Cultiver les Beaux Arts à l'ombre de nos loix.

A Geneve ce 2 Octobre 1745. J. B. Tellot.

SUR L'AMITIÉ.

*à M. D***

POUR peindre l'Amitié ? ſçais-tu ce qu'il faut faire
Il faut avoir l'original,
Car ſans lui tu la peindrois mal,
Et tu ne tracerois ; D** qu'une chimère ;
Mais pour t'épargner la longueur

Digitized by Google

D'une recherche difficile,
Je vais t'enseigner son azile;
Tu le trouveras dans mon cœur.

Par le même.

*EPITRE à M. le Docteur B****

AMis, de tes conseils je connois l'équité;
Charmé des plaisirs légitimes,
Tu sçais par de sages maximes
Conduire à la félicité.
Joüet d'un sort cruel, le désir & la crainte
Troubloient le repos de mes jours;
Accablé sous le poids d'une dure contrainte
Je cherchois envain du secours;
De mille soins cuisans mon ame étoit atteinte;
Et de mes noirs chagrins rien n'arrêtoit le cours.

Je te connus alors: une aimable indolence,
Compagne de la paix, te suivoit en tous lieux.
Sur ton front brilloit l'innocence,
Telle qu'on la dépeint chés nos premiers ayeux,
Lorsque contens des biens laissés en leur puissance
Ils conversoient avec les Dieux.

Digitized by Google

Tes discours, tes conseils sçurent tarir mes larmes ;
Des soucis dévorans tu me montras l'erreur,
Et rallumant l'espoir presque éteint dans mon cœur,
Tu dissipas ces frivoles allarmes ;
Et dès-lors de la paix connoissant tous les charmes,
J'en fis tout mon bonheur.
Désormais de mon sort je serai seul le maître,
Et selon mes besoins étendant mes désirs,
Dans un lieu riant & champêtre,
Au gré de mes souhaits, je sçaurai faire naître
De vrais & d'innocens plaisirs.

C'est là que mon esprit tranquile
Loin du bruit des Cités a fait choix d'un azile ;
Fuiant des passions le joug imperieux
C'est-là qu'une lecture utile,
La culture des fleurs rendront mon domicile
Digne de devenir la demeure des Dieux.

Le monde offre à nos yeux une belle peinture ;
Les objets ont un fard qui couvre leurs défauts ;
Partisan des beautés de la simple Nature,
J'aime encor mieux les bois, les prés & les ruisseaux,
Que ces lieux trop peuplés où l'art & l'imposture
Sous des biens apparens nous cachent de vrais maux.

Digitized by Google

A l'ombre d'un tilleul, au bord d'une fontaine,
Je ris des vains amusemens
De ces foibles mortels que l'on voit sur la scéne
Etaler tous les sentimens
Qu'excitent tour à tour & l'amour & la haine,
Des cœurs passionnés honteux égarements.
De ces heureux valons fuit l'aveugle avarice;
L'orgueil est ici détesté;
Du souffle empoisonné du vice
Cet hameau n'est point infecté;
Fidéle aux loix de la simple équité
L'habitant vit sans artifice
Au milieu d'une douce & sage égalité,
Jamais l'ambition, la cruelle injustice
N'ont souillé de ses mœurs l'aimable pureté.

Mille petits oiseaux animant leur ramage,
De leurs tendres chansons font retentir les airs;
Zéphir leur répondant au travers du feuillage,
Mêle son souffle à leurs concerts.
Tout présente en ces lieux une riante image.

Que j'aime à voir de ces ruisseaux
Couler les ondes fugitives,
Et les fleurs qui sont sur leurs rives,
Se multiplier dans les eaux!

Ici quand la naissante Aurore
Invite le soleil à repandre son cours,

Digitized by Google

J'espere que le jour qui commence d'éclore
Sera le plus beau de mes jours.

Ah ! des douceurs de l'esperance
Si l'homme connoissoit le prix
Il n'auroit plus que du mépris
Pour cette courte & foible jouissance
Des biens dont son cœur est épris.

Toi dont l'ame pure, éclairée,
Aux préjugés trompeurs ne s'est jamais livrée ;
Toi dont j'admire la candeur,
Cher ami viens dans ce bocage,
A la pure vertu rendre un sincére hommage.
Ici, la vérité triomphe de l'erreur.
C'est dans ce lieu que l'homme sage.
Jouit d'un solide bonheur.

A Genteux près de Genéve ce 1 Octobre 1745.

DE'CLARATION

d'un amant à sa maîtresse.

POur vous ma tendresse est extrême ;
Si vous y repondiez de même,
Si touché de ma vive ardeur,

Digitized by Google

Votre cœur confessoit qu'il m'aime,
Que ne feroit pas mon bonheur!
Mais d'un aveu si téméraire
Ne vous allez pas allarmer;
Mon amour est tendre & sincére;
Ainsi que vos yeux sçavent plaire,
Mon cœur, belle Iris, sçait aimer.

Par le même.

CE PETIT OUVRAGE fut fait après la maladie du Roi, & à son retour de l'armée.

UN jeune Prince qui fait les délices d'une Nation puissante, & qui est le fils d'un des plus grands Rois de la Terre, s'entretenoit il y a quelque tems sur differentes matiéres avec deux ou trois Seigneurs de sa Cour.

L'un deux en parlant de l'Empereur Auguste rapporta de lui une action généreuse, qui, comme il arrive assés souvent en pareil cas, fut comparée à des actions à peu-près du même genre, & qui insensiblement fit naître une question bien intéressante.

Il s'agissoit de sçavoir en quoi consistoit la véritable grandeur d'un Prince, & le quel

Digitized by Google

de tous les Rois que nous vante l'Histoire, étoit celui dont la mémoire méritoit le plus de respect & de vénération : Chacun pense à sa maniere, & il paroissoit que les sentimens alloient être assés partagés là-dessus, lorsqu'on vit entrer un autre Seigneur qui tenoit des papiers à sa main : je viens, dit-il au Prince, de rencontrer un inconnu qui m'a prié avec instance de vous présenter ce Manuscrit, & qui s'est retiré ensuite sans me rien dire davantage. Je n'ai pas crû devoir vous le donner sans sçavoir à peu près de quoi il s'agissoit ; j'en ai lû les premieres feuilles qui m'ont assés amusé, & je vous l'apporte ; il n'est pas long, Prince, & si vous souhaitez d'en entendre la lecture, je vais vous la faire moi-même : le Prince y consentit ; on ne songea plus à la question qu'on avoit voulu d'abord agiter ; on lut, & voici mot pour mot ce qui étoit contenu dans le Manuscrit dont j'ai une copie & que l'Auteur lui-même m'a permis de donner au public.

» Le fils d'Ulisse n'est pas le seul Prince » avec qui Minerve, la Déesse de la Sagesse, » ait bien voulu voyager pour l'instruire : on » sçait par d'anciennes relations qu'elle a » pris autrefois le même soin du fils d'un Roi » des Gaules.

» Ce fut sous la figure de Mentor qu'elle

» accompagna Télémaque ; ce fut sous
» celle du sage Hermas qu'elle suivit Fran-
» cus - (c'est le nom du jeune Prince dont
» nous parlons, qui n'étoit point encore sor-
» ti du lieu de sa naissance, & que son pere
» envoyoit à la Cour d'un Roi fort âgé, qui
» en qualité de parent demandoit à le con-
» noitre, qui n'ayant point d'enfans lui des-
» tinoit sa succession, & qui vouloit le mon-
» trer à ses peuples avant que de mourir.)

» Francus partit donc avec le sage Her-
» mas qui fut chargé de le conduire. Ce
» Prince avoit naturellement beaucoup
» d'esprit & les inclinations les plus nobles ;
» il n'y avoit rien de grand & de vertueux
» qu'on ne dût attendre de lui, pourvû qu'il
» ne se méprit point dans le choix des Ver-
» tus ; car il y en a de fausses qui ne sont que
» des vices imposans & superbes ; en un mot
» l'orgueil a les siennes, & c'est précisément
» avec une ame haute, qu'un jeune Prince
» sans expérience peut s'y tromper ; mais
» c'est à quoi Francus n'étoit pas exposé avec
» son guide qui avoit de grandes vûes sur lui,
» & qui n'attendoit que l'occasion de les lui
» déclarer. Ils étoient au dixiéme jour de
» leur départ, & ils traversoient le matin
» une vaste plaine où l'on pouvoit voir en-
» core assés distinctement la forme d'un
» camp. Francus s'arrêta & parut examiner

Digitized by Google

„ avec attention. Voici un lieu célébre „ mais que l'humanité rend triste à voir, „ tout intérêt de Patrie à part, lui dit Hermas; du tems de votre ayeul, deux nombreuses armées s'y sont trouvées assemblées l'une contre l'autre; elles en vinrent „ aux mains; le carnage y fut terrible, & „ votre ayeul après bien du sang répandu „ y remporta une victoire complette qui lui „ soumit toute une Province.

„ Que ce fut un beau jour pour lui, s'écria Francus avec un espéce de transport! „ quand me verrai-je à mon tour à la tête „ d'une armée? Hermas sourit de ce discours. „ Il vous tarde donc déja de conquérir & de „ vaincre? lui dit-il, est-ce là la gloire qui „ vous touche le plus? Oui, je l'avoue, répondit Francus; je n'en connois point de „ plus digne de charmer un Prince, ni de „ plus convenable au rang que nous tenons „ sur la Terre. Il y a d'autres gloires pour le „ reste des hommes; celle-ci n'est spécialement accordée qu'à nous; les Dieux en ont „ fait l'appanage de notre fortune. La gloire „ de Cyrus, d'Aléxandre, de César, celle „ de tous les Héros, voilà la mienne. Je „ ne me sens point au-dessous d'eux par mon „ courage, & quand je lis leur Histoire, je „ brûle de les égaler par mes actions:

„ Francus, lui repartit Hermas, en jettant

» en jettant sur lui un regard qui le pénétra : » vous dites vrai, ceux dont vous parlez » n'ont pas eû plus de courage que vous, » & cela seul leur a suffi pour acquérir cette » gloire qui vous charme ; mais il en est une » infiniment plus rare, & sans comparaison » plus respectable, qui ne s'acquiert qu'avec » des vertus que ces simples Conquérans n'a- » voient pas & que vous avez : cette gloire » cherie du Ciel & de la Terre & que la rai- » son même appelle gloire, voilà la votre, » voilà celle dont les Dieux n'ont réservé la » plénitude qu'à vos pareils, celle qui les fait » ressembler à ces Dieux même. «

Où est elle donc, lui dit Francus ? en quoi consiste-t-elle ? vous me surprenez, je ne connois que celle des Heros que je viens de citer, c'est la seule gloire qui ait fait retentir le monde d'un bruit & d'une admiration qui durent encore : Je vous ai nommé mes Heros, Hermas, nommez moi les votres dont je n'ai point entendu parler. »

De ceux que vous appellez les votres, ou du moins de leurs semblables, on en a vû presque dans tous les siécles, lui dit Hermas; à peine tous les tems en ont-ils montré quelques uns des miens.

On parle encore avec étonnement des votres ; il est vrai ; on se plaît à considérer leur gloire superbe & formidable ; tout a

Digitized by Google

plié ſous eux ; on ſe met à leur place ; c'eſt de là qu'on les admire, & ſi à leur exemple vous ne voulez être grand qu'au jugement de notre orgueil, il ne vous ſera pas difficile d'être admiré comme eux.

Mais vos Heros puniſſent eux-mêmes la Terre de cette imprudente admiration qu'elle a pour eux, & loin de l'en punir à votre tour, c'eſt à vous, Francus, à l'en guérir pour jamais, à la déſabuſer de ces Heros qui la ſéduiſent, à lui montrer à quelle gloire elle doit ſes hommages ; il faut que la votre apprenne aux hommes à ne plus eſtimer dans les Princes que la véritable.

La gloire dont vous me parlez, mérite ſans doute qu'on la préfere, dès que vous l'eſtimez tant, lui dit Francus, le ſage Hermas ne ſçauroit s'y méprendre, mais encore une fois je ne la connois point, & vous ne m'en dites pas aſſés pour achever de m'inſtruire.

Il n'eſt pas néceſſaire de m'expliquer mieux, répondit Hermas, vous la verrez, Francus, vous la verrez avec celle de vos Heros, & je ſuis ſûr que votre cœur vous avertira de ce qu'elle vaut ; vous n'aurez beſoin que de lui pour ſçavoir la diſtinguer vous même.

Je la verrai, dites-vous, repartit Francus, avec ſurpriſe, je ne vous entends point, les

Digitized by Google

differentes espéces de gloire dont nous parlons peuvent-elles se voir autrement que dans l'Histoire ?

Ne vous étonnez point de mon discours, lui dit Hermas ; mes pareils ont des connoissances qui les mettent au-dessus des autres hommes ; il ne nous est pas toujours permis de les manifester, mais les Dieux qui vous aiment & qui veillent sur vous, m'ordonnent aujourd'hui d'employer les miennes en votre faveur.

Oui, Prince, je sçais un lieu sur la terre où toutes les gloires de vos pareils existent personnifiées, mais où tous les hommes ne les apperçoivent pas de même.

L'avantage de les voir telles qu'elles sont, & de bien juger d'elles, n'est réservé qu'aux hommes vraiment généreux, qu'à ceux qui ont une véritable élévation dans l'ame ; tout mortel, ou tout Prince qui n'a que de l'orgueil, & qui n'aspire qu'aux suffrages du notre, qui est plus jaloux de surprendre notre estime que de la mériter, & qui s'imagine qu'on est grand quand on est célébre, celui-là voit mal les differentes sortes de gloires c'est la vanité de ses idées qui décide du jugement qu'il en porte.

Eh bien ! lui dit Francus, ce lieu dont vous parlez & où je dois m'instruire, puis-je me flater de le voir bien-tôt ? nous y allons,

Digitized by Google

répondit Hermas, je vous y méne depuis notre départ, & nous y arriverons demain, mais votre suite nous géneroit, & je lui ai déja donné ordre de votre part de rester ce soir où nous nous arrêterons, & de nous y attendre.

Françus ne lui répondit qu'en l'embrassant; je vous suis, lui dit-il, je me livre à vous avec autant de confiance que j'en aurois pour un Dieu même, qui seroit mon guide; c'étoit l'impression de la Divinité présente qui le faisoit parler ainsi, & le lendemain, l'Aurore commençoit à peine à dissiper les ombres de la nuit quand ils partirent.

Ce n'étoit pas que la Déesse eût besoin d'aller loin ni de parcourir de grands espaces pour arriver où elle avoit dessein de mener Françus; les Dieux font ce quils veulent, & le spectacle qu'elle lui destinoit pouvoit se trouver partout, elle étoit même rentrée sans l'en avertir dans les Etats de son pere, & cependant la Déesse feignoit de le hâter, pour lui cacher sa puissance, & lui persuader qu'il s'agissoit d'un vrai voyage.

Au sortir d'une assés grande forêt qui avoit borné leur vûe, ils apperçurent d'assés loin encore une enceinte qui contenoit de vastes édifices d'une Architecture extrêmement hardie quoiqu'irréguliere, mais dont plusieurs s'élevoient si haut, qu'on ne conce-

Digitized by Google

voir pas que quelqu'un put y faire sa demeure ? Que vois-je, dit Francus ? à quoi servent ces bâtimens dont la hauteur va se perdre dans les airs : Nous voici au séjour des gloires, repartit Hermas, & ces Edifices sont autant de Palais dont les plus élévés appartiennent, aux gloires les plus célébres, & qui ont fait le plus de bruit dans le monde. Je ne sçais si je me trompe, dit quelques momens après Francus, mais il me semble que ces Palais contre tout ordre naturel baissent à mesure que nous nous en approchons ; je ne les trouve plus si hauts.

Vous commencez à les bien voir, repartit Hermas, entrons, les gloires vous attendent pour se disputer votre conquête.

En voici déja une qui s'avance avec tout son cortége, & qui paroît l'emporter sur toutes les autres.

C'étoit celle d'Aléxandre. Francus se taisoit. Il étoit saisi d'une admiration qui ne lui permettoit pas de répondre.

Quelle est-belle, s'écria-t-il ensuite, quelle a d'éclat, & que sa fierté m'enchante ! fils de Roi, lui cria-t-elle alors à quelque distance de lui, mais en s'approchant toujours, ne vas pas plus loin, épargne toi un examen inutile, toutes les gloires que tu vois sont inférieures à celle qui t'appelle, & c'est à moi qu'il faut que tu te livres, viens, que je t'ani-

me de mon souffle, & que j'imprime sur ton front le sceau de l'immortalité.

Pendant qu'elle parloit, Francus qui la considéroit de plus près, & qui déméloit mieux tout ce qui l'entourroit, sentoit déja diminuer son admiration pour elle ; sa physionomie fiére lui paroissoit dure & même un peu féroce, & dans le nombre des personnages qui composoient sa suite, il en observoit quelques uns qui ne lui plaisoient pas: Apprenez-moi, je vous prie, lui dit-il, quelles sont ces figures hydeuses que j'apperçois parmi ces autres, & qui semblent vouloir échapper à mes regards : alors une de ces figures parla ; puisque tu nous as remarquées, dit-elle, il nous est ordonné de te répondre: Je m'appelle l'Orgueil effrené, & celle-ci est la Cruauté inutile ; c'est par moi qu'Alexandre alla subjuguer des peuples éloignés & tranquilles, c'est elle qui les égorgeoit dans leur fuite.

A quoi bon toutes ces questions, dit alors la Gloire dont il s'agissoit? on ne te dit là que la suite inévitable de mes avantures, je n'existerois pas sans cela : A ces mots une autre figure terrassée, à demi déchirée & en pleurs, fit entendre quelques gémissemens : Fuis, Prince, cria-t-elle ensuite, sauves toi du danger d'être tenté par cette funeste gloire, & vois l'état où tous ceux

Digitized by Google

qui l'ont suivie m'ont réduite; suis, ne l'écoute point, c'est l'Humanité qui t'en conjure.

A peine achevoit-elle ces mots que la porte du Palais de cette Gloire s'ouvrit avec fracas, & laissa voir un spectacle effroyable.

C'étoit une immense étendue de Pays où triomphoient le ravage, la mort & les crimes.

Ah Ciel ! dit alors Francus, en s'écartant, à quelle odieuse Gloire m'arrêtois-je ici ? une autre aussitôt l'acueillit; c'étoit la Gloire d'un Heros du Nord : Viens suis moi, lui dit-elle, je suis moins étendue, mais je n'en suis pas moins étonnante : Non, lui repliqua-t-il, ta suite est à peu près la même, ou si tu veux que je te connoisse mieux, ouvres aussi la porte de ton Palais avant que je t'écoute.

Cette porte s'ouvrit en effet, & découvrit un Pays moins vaste mais aussi maltraité que le premier; à côté de ce Pays on en voyoit un autre qui paroissoit désert, où tout étoit triste, languissant & dépouillé.

Quelle est cette autre terre qui paroît, dit Francus, quelle espéce de malheur a-t-elle éprouvé ?

C'est la Patrie du Heros que j'ai illustré, répondit-elle. Sa Patrie ? reprit-il, a-t-il donc fallu que ton Heros la subjuguât pour en être le maître ? Non, répondit-elle, elle ne te paroît un peu fatiguée que pour avoir servi à ses exploits.

Digitized by Google

Sortons, dit alors Francus indigné, sortons de ces lieux, je ne puis les souffrir, je ne demanderois pour toute gloire que celle de venger la Terre de toutes les Gloires qui sont ici.

Il s'éloignoit en tenant ce discours, entrons dans ce petit sentier qui s'offre à nous, lui dit Hermas.

Ce sentier quoique d'abord un peu sombre, s'éclaircissoit à mesure qu'on avançoit, & il alloit enfin aboutir au plus beau Pays du monde, & qui étoit sous le plus beau Ciel.

A l'entrée de ce Pays ils virent une autre Gloire qui sourit avec douceur en les voyant, qui ne se vanta point, qui cependant avoit l'air noble & majestueux, & en même tems modeste; elle tenoit la Valeur d'une main & la sagesse de l'autre; tout ce qui l'entourroit étoit respectable; l'humanité que Francus venoit de voir si désolée, se retrouvoit ici, & n'y montroit qu'un visage où se peignoient la Paix, la satisfaction & la Joye.

Vous m'enchantez, lui dit Francus en l'abordant; on cesse d'aimer vos compagnes en les voyant de près, & vous enflammez ceux qui vous approchent.

Il se livroit donc au plaisir de la regarder, quand tout à coup un nouveau spectacle vint le frapper; c'étoit une foule de guerriers qui

Digitized by Google

en accompagnoient un qui paroissoit leur maître; sa course étoit si rapide qu'ils avoient peine à le suivre, & il sembloit aller punir un ennemi téméraire. Ce qui surprit le plus Francus, ce fut de voir à côté du Guerrier cette aimable Gloire à qui il venoit de parler, mais dont les traits auparavant si doux avoient alors je ne sçais quoi de menaçant & de terrible.

Francus n'avoit pas eû le tems de reconnoitre le Guerrier qu'il avoit vû passer. Il avança dans le Pays, lorsque quelque tems après il en sortit un cri général de douleur: Qu'entens-je? dit-il à Hermas, qu'elle consternation subite se répand ici? dequoi s'agit-il? où va ce peuple qui fond en larmes?

Il interroge alors tous ceux qu'il rencontre; que vous est il arrivé? leur disoit-il, je vous vois troublez; vous invoquez les Dieux, qu'elle est votre infortune

Hélas! il ne vit peut-être plus, lui répondoient les uns; nous allons le perdre, crioient les autres: eh! de qui donc parlez-vous? répondoit-il à son tour: de lui; eh! de qui pourroit-ce être si non de lui, de ce Roi notre pere, notre ami, & notre maître? Que l'ennemi est heureux, & que nous sommes à plaindre!

Francus à l'aspect d'une affliction si universelle, & dont il voyoit de si prodigieux

effets, ne pût s'empêcher de pleurer lui même, & de partager une tendresse dont il n'avoit pas eû encore la moindre idée.

Il continue d'avancer, & comme les instructions que lui donnoit Minerve devoient être rapides, sur la fin du jour, il vit la joye succéder insensiblement à l'affliction; il entendit un cri d'allégresse aussi général que l'avoit été le cri de douleur; il vit ce même peuple s'égarer dans les ravissemens; il vit des transports qu'une joye, même en démence, n'auroit pû imiter.

Francus étoit pénétré d'étonnement. Eh! quel est donc ce Roi si cher, & en même tems si intrépide & si glorieux? dit il dans sa surprise; quelle gloire que la sienne! je ne l'imaginois pas; puissent les Dieux m'en accorder une pareille: C'est celle de ton pere que tu choisis, & tu es actuellement dans son Empire, lui dit alors Minerve qui se manifesta: le Roi que tu allois trouver n'est plus; des Ambassadeurs arrivent demain à la Cour de ton pere, ils viennent de la part des peuples t'y reconnoître pour leur Maître; hâte-toi toi-même de rejoindre ton pere & profites des leçons que tu as reçues.

Digitized by Google

EXTRAIT d'une lettre de M. d'Arget Secretaire du Roi de Prusse au Baron de Sparre Ministre de S. M. P. à la Cour de Suéde.

VOus ne devez pas douter de toute mon ardeur à chanter votre jeune Prince, & marquer la sincérité de ma joye sur un événement aussi heureux; votre amitié m'en presse & les ordres de vos Damés suffiroient pour me décider, mais ma Muse ne seconde pas mon inclination; j'ai fait des efforts qui n'ont pas réussi.

Pour célébrer le fils des Vertus & des Graces
J'ai vainement monté sur l'Hélicon :
L'aimable Ovide & le Chantre des Thraces
Ont présenté mes vœux au puissant Appollon :
Ami, m'a dit ce Dieu, ton zéle est témeraire ;
Dans tes vers ne crois pas peindre Adolphe en ce jour ;
Il faudroit les talens que réunit Voltaire
Pour rendre dignement tous les traits de l'Amour.

Les conseils d'un Dieu sont des Arrêts sans appel; permettez-donc, mon cher Baron, que je me renferme dans la sincérité de mes vœux.

Digitized by Google

Que ſur ce Prince heureux la Nature raſſemble
Ses préſens les plus précieux !
Qu'il imite ſon pere & ſuive ſes ayeux !
Pour être Grand qu'il leur reſſemble !
* Le jour de ſa naiſſance eſt un jour fortuné
Dont je tire un heureux préſage ;
C'eſt le même où mon Roi par les Dieux fut donné ;
D'un régne glorieux cette époque eſt le gage ;
Toujours Grand dans la guerre & Grand dans le repos ;
Il a déja ſa place au Temple de Mémoire,
Et le jour qu'il naquit fut marqué par la Gloire
Pour la naiſſance des Héros.

* Le Prince de Suéde eſt né le 24 Janvier jour de la naiſſance du Roi de Pruſſe.

Digitized by Google

AD PRUDENTISSIMUM fortissimum Saxoniæ Comitem, nec non Franciæ Marescallum.

IN te fortunam virtus, prudentia casum,
Servilem superat spes generosa metum;
Te sequitur fortuna comes, prudentia ducit;
Nulla, nisi excipiam numinis arma, times.
Pergito, te quocùmque vocat Rex, te duce miles
Victor ovat, Rex, te milite victor, erit.

Follet Musicien à Angers.

TRADUCTION.

TA valeur, fier Saxon, unie à ta prudence
Sçait bannir toute crainte au milieu des hazards;
Sur des projets certains fondant ton esperance,
Tu deviens tous les jours pour nous un autre Mars.
Ton nom seul t'annonçant aux deux bouts de la Terre,
Ta renda formidable en tous tems, en tout lieu;

Digitized by Google

Plein d'un saint respect pour ton Dieu,
Ton cœur sçait tout braver excepté son Tonnerre.
Au bruit de tes exploits, sous un Roi glorieux,
Vole de victoire en victoire,
Sûr de vivre à jamais au Temple de Mémoire,
Ainsi que le soldat de vaincre sous tes yeux.

Par M. le Jolivet Bénéficier de l'Eglise d'Angers.

NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX ARTS, &c.

LE *Théatre Anglois tom. III.* L'accueil favorable que le public a fait aux deux premiers volumes de cet ouvrage étoit bien capable d'encourager le Traducteur à poursuivre son travail avec vivacité; voici un troisiéme volume, & l'on nous flate que nous n'attendrons pas longtems le quatriéme qui sera peut-être imprimé dans le même tems que ce que nous écrivons ici.

M. de L. P. refute solidement dans une Préface judicieuse les objections que l'on avoit faites contre Sakespéar, car beaucoup

Digitized by Google

de gens qui ne jugent que par comparaison, sont toujours prêts à condamner ce qu'ils n'ont pas encore vû, & malheur à qui ose s'étendre au delà de la sphère étroite de leurs idées, dès-lors ils le croyent égaré, parce que leurs foibles yeux ne peuvent le suivre. Il ne faut faire aucun doute que la plupart des beautés qui sont dans Sakespear produiroient un grand effet sur notre Théatre, si elles étoient présentées avec assés d'Art, & les mêmes gens qui s'élévent contre, qui reclament l'autorité des régles Dramatiques pour combattre la raison, seroient émus comme les autres, & reviendroient peut-être de leurs préventions; en effet le raisonnement le plus convainquant que l'on put faire sur ce sujet, seroit une piéce où ces hardiesses seroient employées par un homme de génie: on n'auroit rien à répondre à son succès: c'est sur les exemples de ces succès que les régles ont été faites; de nouvelles beautés doivent donc amener de nouvelles régles. Le but de tout Auteur Dramatique est d'émouvoir les spectateurs; le moyen qu'il doit employer est l'imitation la plus parfaite de la Nature; l'art dont il doit se servir est de choisir pour objet de ses peintures les caractéres, les événements les plus propres à faire une vive impression; si ce raisonnement est vrai, il faut convenir que Sakespear a eu

souvent raison, & que nous avons souvent tort. La force de ses caractéres, les mouvemens impétueux de la haine & de la vengeance, les évenemens terribles qu'amenent ces passions, le sang qui ruisselle souvent sur son Théatre ont révolté quelques lecteurs délicats dont les mœurs douces, l'ame foible &l'esprit faux s'accommodoient mal de cette force de pinceau ; cependant quoi de plus capable de faire une vive impression! la critique de ces Censeurs ne roule-t-elle pas même sur ce qu'ils ont été trop fortement affectés, & par conséquent sur ce que l'Auteur a trop bien atteint son but?

C'est perdre du tems que de raisonner long-tems sur les choses de goût ; les gens qui sont faits pour saisir le vrai s'entendent à demi mot ; une éternité de discussion ne persuaderoit pas les autres. Nous n'ajouterons à ceci qu'une chose qui a déja été dite, c'est que l'Amour qui est l'ame de nos Tragédies est de toute les passions la moins théatrale ; c'est celle qui prête le plus à des développemens de cœur, à des distinctions délicates faites pour occuper l'esprit & non pour remuer le cœur, & ce goût de tout examiner du côté de l'esprit est assés géneralement celui de notre siécle ; ces détails où un personnage exposant l'état de son ame, apprend au spectateur les differents chemins que l'A-

Digitized by Google

mour a pris pour surprendre son cœur, les mouvemens contradictoires qu'il y excite &c. que sont-ils autre chose que des dissertations mises en dialogue ? Est-ce là la Tragédie ? Mais les mouvemens même les plus impétueux de l'Amour ne sont pas aussi Tragiques que ceux qui naissent des autres sentimens ou des autres situations ; la raison en est peut-être, que l'expérience prouve que l'Amour est assés ordinairement une passion peu durable & toujours peu sérieuse. On se conduit au Théatre avec les personnages Tragiques comme dans le monde avec les hommes ; on plaint beaucoup plus un homme qui perd son bien que celui qui perd sa Maitresse ; aussi l'Amour ne brille-t-il jamais plus au Théatre que quand on le sacrifie à de grands intérêts, alors le personnage amoureux s'étant emparé de l'estime des spectateurs, l'Amour participe à l'intérêt qu'on prend à l'Acteur, & s'annoblit, pour ainsi dire, de la dignité qu'on a acquise en le sacrifiant. En voilà beaucoup trop sur cette matiere ; nous ne doutons pas que ce volume ne soit reçu aussi favorablement que les deux autres. Le Traducteur fait toujours briller dans son style la même élégance : pourquoi s'est-il abstenu absolument de rien traduire en Vers dans la Tragédie de Jules César ; la raison qu'il en donne ne nous pa-

Digitized by Google

roît pas suffisante. Il convient sans doute à tout homme, quelque talent qu'il ait, d'éviter de se rencontrer en comparaison avec l'illustre M. de V. mais cet Académicien ne s'est servi dans son César que de la harangue d'Antoine au peuple, ainsi dans tout le reste M. de la P. pouvoit donner l'essor à sa Verve.

ESSAI *sur les Monnoyes ou Réflexions sur le rapport entre l'argent & les denrées; à Paris* 1746 *in* 4. chés *Coignard & de Bure.*

Venalitas victualium rerum emptoris debet subjacere rationi... atque ideo trutinatis omnibus & ad liquidum calculatione collectâ diversarum rerum pretia subter affiximus ut omni ambiguitate summotâ définitarum rerum debeat manere custodia. *Cassiodor Lib.* II. *c.* II.

L'Auteur de cet ouvrage s'est proposé de mettre, s'il se peut, à notre portée ce que les anciens nous ont laissé par écrit sur le Commerce & sur les Finances.

Après avoir posé quelques principes généraux il a tenté de remonter du connu à l'inconnu, en combinant ce qui peut influer sur le prix des choses, comme la multitude du peuple, l'abondance ou la stérilité, la paix ou la guerre, la propagation ou l'abandonnement du Commerce, le plus ou le

Digitized by Google

moins d'argent, & la hauteur des espéces, aussi bien que la proportion entre les effets qui ont quelquefois cours dans les payemens. On compte qu'il ne faut jetter qu'une certaine quantité de poissons dans une certaine quantité d'arpens d'eau, & qu'une terre d'une étendue marquée ne comporte qu'un tel nombre de colombiers, de troupeaux : seroit-il absolument impossible d'estimer de même le nombre du peuple contenu dans une Ville, dans un Etat, dans le Monde ?

Il a considéré que les diverses denrées ont des rapports constants qui se suivent presque toujours d'extrêmement près malgré les changemens qui arrivent dans le nombre du peuple, dans la quantité des matieres d'or ou d'argent, & dans la valeur des Monnoyes. Avant que de balancer avec l'argent ce qui tombe dans le Commerce, il s'est assûré des mesures actuellement usitées pour les grains dans la capitale du Royaume & dans quelques autres endroits, & tant par leur hauteur, par leur largeur, par leur poids que par la quantité de pain qu'on en tire, il a reconnu que depuis plus de 500 ans notre boisseau n'avoit point changé, & qu'il étoit à peu près le même que celui d'Athénes & de Rome, puisqu'un homme s'en nourrissoit pendant le même espace de tems, & que le prix du grain qu'il contenoit pou-

Digitized by Google

voir se renfermer dans certaines proportions avec des espéces déterminées comme les animaux, bœufs, moutons &c.

Ces proportions nous fournissent un moyen de distinguer dans les siécles passés les bonnes années des mauvaises, qui trouvent une espéce de pierre de touche dans ces sortes de rapports. C'est sur ce fondement qu'on peut discuter le talent, le pondo, la mine, le denier, le sesterce, le Sicle & plusieurs autres expressions de l'antiquité dont on nous a présenté jusqu'ici des idées insoutenables, mais qu'il n'est pas impossible de rectifier ou de ramener, sinon à une évidence entiére, du moins à un point de vraisemblance assés satisfaisant. Il donne ensuite la maniére de faire l'analyse de toutes les fabrications des Monnoyes par le calcul & par les formules Algebriques. Les Tables qui font voir la valeur du marc d'argent fin monnoyé, le prix des matiéres aux Monnoyes, & celui d'une multitude de choses depuis 1202 ans jusqu'à présent, contribueront beaucoup à éclaircir plusieurs passages de l'Histoire ancienne & moderne.

BIBLIOTHEQUE de Cour, de Ville & de Campagne, contenant les bons mots de plusieurs Rois, Princes, Seigneurs de la Cour, & autres personnes illustres, avec

Digitized by Google

un choix des meilleures piéces de Poësie des Poëtes célébres, Latins & François, tant anciens que modernes; de pensées ingénieuses propres à orner l'esprit; d'Anecdotes singuliéres, & de remarques critiques sur différents ouvrages. On y trouve aussi un assemblage de traits naifs, Gascons & comiques, des traits d'Histoire les plus curieux, & une collection exacte des bons mots & des apophtegmes des anciens, nouvelle édition, considérablement augmentée, *Paris* 1746, 6 vol. *in* 12 chés Theodore *le Gras*.

On voit assés par le titre de ce Livre qu'il n'a pas dû couter grande peine à l'Auteur, dont tout le travail s'est borné à copier ce qu'il avoit ou lû ou entendu dire. Combien de Livres sont dans ce cas, sans que les Auteurs en conviennent; cet ouvrage a déja été imprimé, & débité avantageusement: c'est une espéce de magasin d'esprit où tout le monde trouve à se fournir; des Vers, des bons mots, des contes, des traits d'Histoire; on y trouve de tout.

On sent bien que nous ne pouvons pas nous étendre long tems pour donner l'idée de ce Livre; nous nous contenterons d'en citer quelques traits qui nous étoient moins connus que les autres.

» Un homme de qualité alla aux Petites » Maisons; il demanda à un fou quel mal il

» avoit ? Le fou lui répondit : le mal que » nous avons s'appelle vapeur parmi vous » autres gens de condition, ici on le nom- » me Folie.

L'Auteur fait une longue collection d'Epitaphes ; mais comment à-t-il ignoré ou négligé celle-ci, qui étoit encore il n'y a pas trente ans à S. Severin ?

Ci git dessous ce marbre usé
Le pauvre Lieutenant Rusé,
A qui il couta maint écu
Pour être déclaré C. . .
A son frere il n'en coûta rien,
Et si pourtant il le fut bien.

Voici un coup de Piquet assés singulier. » un Ministre jouoit au Piquet avec un Cour- » tisan, & la partie étoit de mille pistoles ; » celui-ci jugea qu'il le pouvoit faire capot, » & gagner, s'il lui persuadoit qu'il avoit » trois valets dont il avoit écarté un ; il comp- » ta le point & le reste de son jeu jusqu'à » vingt & après avoir révé un moment » il jetta sa premiére carte & compta » vingt-trois. Le Ministre lui demanda de » quoi il les comptoit : le Courtisan recom- » mença à compter son jeu, & y ajoûta » trois valets ; le Ministre dit qu'il ne les » avoit pas nommés avant que de jetter sa » premiére carte ; le Courtisan soutint le » contraire & offrit de parier cent pistoles ; la

Digitized by Google

» proposition fut acceptée ; le Courtisan » condamné par les spectateurs, continuant » à jouer ses cartes fit capot le Ministre, qui » garda l'as du valet que son adversaire avoit » écarté.

LES CAMPAGNES DU ROI en 1744 & 1745 *Paris* 1746 *in* 12 chés *Collombat.*

Il y a dans ce Poëme de l'élégance, de l'harmonie & de l'imagination.

DISSERTATION *sur l'incertitude des signes de la mort & l'abus des Enterremens & embaumemens précipités*, par Jacques-Jean *Bruhier* Docteur en Médecine, seconde Partie, *Paris in* 12 1746, chés *Morel*, *Prault* pere, *Prault* fils & *Simon*.

Nous parlerons une autre fois de cet ouvrage qui a pour objet l'utilité publique.

LE PETIT DICTIONNAIRE DU TEMS pour l'intelligence des Gazettes & des Nouvelles de la guerre, contenant par ordre alphabetique la description des Pays où la guerre se fait présentement, celle des Villes & Places fortes qu'ils renferment, le détail de leur situation, de leurs fortifications, & des particularités qui s'y trouvent, les noms des Souverains qui les possedent, & beaucoup de traits curieux de l'Histoire, avec un

Digitized by Google

petit Recueil qui renferme l'explication des principaux termes des fortifications, de la guerre, de la Marine & de la Géographie, *Paris in* 12 chés Ph. N. *Lottin.*

Nous n'avons pas encore eu le tems de lire ce Livre que nous nous contentons aujourd'hui d'annoncer seulement.

DISSERTATIONS PRELIMINAIRES *pour servir à l'Histoire de Sais, à Paris, in* 12 1746.

L'Auteur de ces trois Dissertations nous paroît fort bien prouver dans la premiére que le *Pagus Oxymensis* étoit très étendu, & par conséquent il est assés autorisé à en conclure que c'étoit une des principales portions de ce que nous appellons aujourd'hui la Normandie, que c'étoit du tems des Gaulois le lieu de la résidence des *Osismii* dont parle César dans ses Commentaires, que ceux qu'on trouve depuis dans la Basse-Bretagne n'en sont qu'une émanation, & que ce fut une Colonie qui y fut transplantée pour peupler une partie du Pays que les Venetes occupoient auparavant dans cette Péninsule dont ils avoient été les Habitans dominans, translation qu'il place apparemment avant la confection des Itinéraires Romains & celle de la Notice des Gaules. On y apprend aussi que les premiers *Curio-*

solites

Digitized by Google

solites qu'on avoit crû placés au fond de cette Peninsule sont plus probablement les anciens peuples des environs de Bayeux dont au neuviéme siécle le nom de *Pagus Corilissus* qu'on leur donnoit conservoit quelque trace : les raisonnemens de l'Auteur qui rendent à la Normandie des peuples qu'on avoit crû avoir toujours été renfermés dans la Bretagne, se trouvent appuyés par les observations qu'on avoit faites avant lui, que les Diablintes étoient aussi autrefois dans le canton de Jublent au Maine, & de Mayenne, dont ceux de la petite Bretagne, s'il y en a eu véritablement, n'auroient été aussi qu'une émanation. L'Auteur de cet ouvrage éclaircissant cette matiére, fait remarquer les erreurs de quelques Sçavans de considération qui ont confondu le Pays d'Auge, contrée de Normandie, avec l'Hiémois ou *Oximensis*. C'est aussi le pur amour de la vérité qui l'oblige à découvrir le fabuleux de quelques Legendes & de quelques Chartes de la Basse-Bretagne.

Dans la seconde Dissertation M. l'Abbé Esnault s'attache à faire voir que quoiqu'il ait existé une Ville d'Hiemes, qui a donné le nom au Pays Hiémois, que d'autres appellent Exmois, il ne suit pas nécessairement de là, que ce soit dans cette Ville que les Evêques qui ont gouverné ce Pays pour

Digitized by Google

le Spirituel ont fait leur résidence ; qu'à la vérité c'est du Pays Hiémois de la seconde Lionnoise que fut Evêque un nommé *Litharedus* qui assista au premier Concile d'Orléans l'an 511, mais que c'est à Sais qu'étoit son Siége Episcopal, parce que cet Evêque prenant le titre d'*Episcopus Oximensis* dans sa souscription entendoit par là qu'il étoit Evêque du Pays d'Hiémois, & non pas de la Cité d'Hiémes qui n'existoit plus. L'erreur donc où l'on a été de faire d'Hiémes une Ville Episcopale est de la même espece que celle où plusieurs Picards ont été depuis quelques siécles, de faire de Vermand une Ville Episcopale. Il faut espérer que par la suite, tout préjugé mis à part, on reconnoitra que s'il y a eu quelques Evêques qui se soient qualifiés *Viromandenses*, c'est dans le même sens que l'*Episcopus Oximensis*, & que comme cela signifioit l'Evêque du Pays Hiémois, l'Evêque des Osismiens, de même *Episcopus Viromandensis* signifioit Evêque du Pais de Vermandois, l'Evêque des Veromanduens. Il résulte du systême de M. l'Abbé Esnault qu'il faut regarder comme une fausse tradition la translation du Siége Episcopal d'Hiémes à Sais, d'autant plus même qu'on l'établit sur un soufflet donné à l'Evêque par le Comte du lieu, ce qui paroît fabriqué à plaisir. Ici cet Auteur fait l'apo-

logie de l'ortographe du mot Sais, que l'usage fait écrire mal à propos Seez. Il paroît que la raison est de son côté, puisqu'en effet on prononce *Saïs* comme *mais*, & non pas Séz en accent aigu, & que dans le Latin on a toujours dit *Sagium* ou *Saium*, & jamais *Seium*, ni *Segium*.

M. Esnault discute en sa troisiéme Dissertation le tems de l'établissement de la Foi dans la seconde Province Lyonnoise dont Sais fait une partie ; il n'y a personne qui ne se rende à l'argument qu'il tire de la lettre du Pape Innocent I. à S. Victrice Evêque de Rouen, laquelle est de l'an 404, pour prouver qu'il y avoit dès-lors plus d'un Evêque dans cette Province, puisqu'il lui parle de ses Suffragans. Il est vrai qu'il n'en marque pas le nombre, mais on doit croire que S. Exupere étoit mort le siécle précédent à Bayeux & S. Jauvin à Evreux, & peut-être aussi S. Latuin à Sais. Je dis S. Latuin, & non Sigisbold, car il seroit incongru de placer dans une Eglise des Gaules au quatriéme siécle un Evêque d'un nom barbare; Landricius qui n'est guéres davantage un nom Latin, & encore moins Hubert, ne peuvent être non plus admis. Aussi l'Auteur semble-t-il mieux aimer admettre des lacunes dans le Catalogue des Evêques de Sais, que de reconnoitre & fixer irrévocablement

ces deux Evêques. Il nous apprend des circonstances curieuses que nous ignorions sur la vie de S. Latuin, sur le projet de l'enlévement de ses Reliques qui fut sans effet, parce que le peuple d'Anet auroit joué la même Tragédie que celle qui fut jouée par le peuple de Montreuil en Picardie lorsque M. de Caumartin Evêque d'Amiens voulut emporter de celles de S. Vulfly. L'Auteur a raison de regreter la perte du petit ouvrage en vers François, imprimés sur ce Saint vers l'an 1500; Pour le dédommager de cette perte, il permettra que nous lui indiquions le Missel de Sais imprimé la même année 1500. à Rouen. Il y verra la Fête de S. Alnobert Evêque de Seez à neuf Leçons le 16 Mai; celle de S. Latuin aussi à neuf Leçons le 20 Juin, & celle de S. Godegrand qui y est appellé *Gordianus* pareillement à neuf Leçons le 3 Septembre. Il n'y a au Calendrier que ces trois Evêques de Seez, mais S. Julien premier Evêque du Mans y est *Duplex in omnibus* & en lettres rouges. Il semble qu'on le regardoit comme l'un des Apôtres du Diocése dont le sien est voisin. L'Auteur a grande raison d'exhorter ceux qui ont des Mémoires sur le Diocése de Sais à les lui communiquer; puissent ses demandes parvenir jusqu'à ceux qui ont les Mémoires qu'avoit dressés l'Abbé des Thuilleries, & être exau-

cées! Un pouillé est aussi une des choses qu'il promet, laquelle sera très-utile aux amateurs de la Géographie Topographie. Il est à souhaiter que nous ayons celui de tous les Diocéses de France pour l'avancement de la Notice du Royaume d'une maniére aussi exacte que sera celui que M. l'Abbé Esnault donnera.

TRAITÉ *des Testaments, codiciles, donations, à cause de mort, & autres dispositions de derniére volonté suivant les principes & les décisions du Droit Romain, les Ordonnances, les Coûtumes & Maximes du Royauume, tant des Pays de Droit Ecrit, que Coûtumier, & la Jurisprudence des Arrêts*; par Me. Jean-Baptiste *Furgole* Avocat au Parlement de Toulouse, tom. II. *à Paris* au Palais, chés Jean *de Nully* Libraire Grand'Sale, du côté de la Cour des Aides, à l'Ecu de France & à la Palme, 1746 *in* 4°.

Dans ce II tom. l'Auteur traite du pouvoir du Testateur, des biens qui peuvent ou ne peuvent pas faire la matiére des dispositions testamentaires, des conditions, charges ou modes que le Testateur peut imposer; le tout avec l'étendue que mérite une matiére si curieuse & si épineuse. Comme le plus grand nombre des questions contenues dans ce second volume sont puisées dans le Droit

Digitized by Google

Romain que nous avons adopté par notre Jurisprudence au défaut des Coûtumes & des Loix positives sur un sujet aussi important, l'Auteur a eu soin de relever ainsi qu'il l'a fait dans son premier volume donné au public en 1745, les écarts dans lesquels la plûpart des Interpretes du Droit sont tombés, de sorte qu'il y a lieu d'espérer que le public ne recevra pas moins favorablement ce second tome que le premier; le prix de ce second volume est de 8 liv. relié.

On trouve chés le méme Libraire les ouvrages suivans.

COUTUMES *de la Province du Comté-Pairie de la Marche, ressort du Parlement de Paris, avec des observations essentiellement utiles pour les entendre dans le sens & l'énergie où elles doivent l'être, selon les usages à présent reçûs en ladite Province, & l'autorité des Sentences du Présidial & Sénéchaussée Royale de la Ville de Gueret Capitale de la même Province, & des Arrêts de ladite Cour du Parlement, qui sont intervenus en conséquence; on a joint toutes les Ordonnances, Edits, Déclarations & Arrêts de Louis XV. concernant la Jurisprudence nouvelle*, par M. *Couturier de Fournoue*, Ecuyer Conseiller Secretaire du Roi, Maison Couronne de France, & ancien Conseiller & Procureur du Roi au Pré-

Digitized by Google

sidial & Sénéchaussée de la Marche, volume *in* 8. 6 liv. relié.

LES COUTUMES *de la Marche expliquées & interprétées suivant les Loix ; les meilleurs Auteurs, & les Arrêts intervenus*, par Me. *Jabely* ancien Avocat au Parlement. Nouvelle Edition, revûe, corrigée, & conferée avec la Coûtume de Paris, avec de nouvelles Annotations, par Me. Germain-Antoine *Guyot*, Avocat au Parlement ; volume *in* 12 3 liv. relié.

COUTUMES *du Haut & Bas Pays d'Auvergne avec les Notes de* Me. Charles *du Moulin*, *& les Observations* de Me. Claude-Ignace *Probet*. Nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée de nouvelles Notes, dont les principales sont sur les articles de la Coûtume qui ont été abrogés ou changés par les nouvelles Ordonnances du Roi Louis XV. par Me ***. Avocat en Parlement, dédiées à M. le Maréchal de Noailles ; deux vol. *in* 8. 12 liv. reliés.

Ces trois Coûtumes s'impriment à *Clermont-Ferrand* avec privilége du Roi, chés Pierre *Viallanes*, Imprimeur Libraire, rue de la Treille près les PP. Jesuites.

M. l'Abbé *Garnier* Docteur en Théo-

logie, donna Dimanche 1. Mai 1746 à 3 heures pour l'ouverture de ses Conférences publiques & gratuites en faveur des jeunes gens une Dissertation sur les grands avantages qu'on retire tous les jours de la connoissance de la Géographie & de la Chronologie, & il continuera ses leçons sur ces sciences les Lundis & Jeudis de chaque semaine à 1 heure moins un quart dans une des sales du Collége de la Marche.

DIMANCHE SUIVANT 7. du présent mois, à la même heure, M. l'Abbé le *Tort* Bachelier en Droit lut un Mémoire contenant les sentimens des Philosophes anciens & modernes de toutes les Nations sur la création de l'Univers, & il traitera de l'Histoire en général depuis le commencement du monde jusqu'à présent: il fera ses Leçons le Mardi & le Vendredi dans le même Collége à midi trois-quarts.

LE SIEUR *Dernis* chef du Bureau des Archives de la Compagnie des Indes eut l'honneur le Lundi de Pâques 11 du mois dernier de présenter au Roi une Carte dont on a fait mention dans les Mercures précédens, qui porte pour titre: *Parités reciproques de la livre numéraire instituée par l'Empereur Charlemagne, proportionnement à l'ang-*

Digitized by Google

mentation du prix du marc d'argent; arrivée depuis son régne jusqu'à celui de Louis XV. le Bien-Aimé, avec une ample explication.

On avertit ceux qui ont acheté ou qui voudront acheter cette Carte, qu'ils trouveront l'une & l'autre chés le Sieur Beaumont sur le Pont Notre Dame à l'Enseigne du Griffon d'or, & chés l'Auteur à l'Hôtel de la Compagnie des Indes.

Abregé de la Carte présentée au Roi par le Sieur *Dernis* le 11 Avril 1746.

Chaque Roi a une ligne & une colonne qui lui sont affectées, excepté S. M. qui en a deux, à cause des deux Epoques de 1720 & 1726.

La ligne fait voir la valeur de la livre du Roi, dont le nom est en marge, en Monnoye des autres Rois antécédens ou subséquens.

Et la colonne apprend quelle est en monnoye du Roy, dont elle marque le nom, la valeur de la livre de tous les autres Rois anterieurs ou posterieurs.

Pour trouver la valeur respective de la livre de deux Rois, tels que l'on voudra choisir, voici la regle.

Si c'est, par exemple, Charles V. & François I. la valeur de la livre de ce Roi se trouve sur sa ligne dans la colonne de Charles V. & la valeur de la livre de celui-

Digitized by Google

ci sur sa ligne, & dans la colonne de François premier. Il en est de même de tous les autres Rois.

On y trouve par exemple que 20 sols du tems d'Henri IV. équivaudroient à deux livres 8 sols de notre monnoye, 20 sols du tems de Louis XIII à une liv. 15 sols 3 den. 20 sols du tems de Louis XIV à une livre 4 sols 11 den. & enfin 20 s. de l'époque de 1720 à 8 s. 4 d. de l'époque depuis 1726.

Le Public est averti qu'après le decès de M. le Chevalier de la Roque, Auteur du Mercure de France, il est resté plusieurs suites complettes de ce Journal commencé au mois de Juin 1721 & continué jusqu'au mois d'Octobre 1744 inclusivement; ceux qui voudront acquerir le tout ou partie pourront s'adresser à M. *de la Roque*, frere de l'Auteur, qui leur en fera une composition raisonnable: *sa demeure est vis-à vis la Comédie Françoise chez M. Procope.*

Comme il peut se trouver des personnes qui ont déja des suites de ce Journal & qui peuvent être défectueuses; en ce cas on pourra leur fournir les volumes qu'ils n'auront pas.

Digitized by Google

ARREST *du Conseil d'Etat du Roi du 15 Avril, qui ordonne que dans le tems de deux années tous ceux qui ont souscrit pour le Livre intitulé :* Grammatica Hebraïca & Chaldaïca, & Lexicon Hebraïcum & Chaldaïcum, Auctore D. PETRO GUARIN, *seront tenus de retirer des mains du sieur* COLLOMBAT *les Exemplaires dudit Livre.*

Extrait des Registres du Conseil d'Etat.

SUr la Requête présentée au Roi étant en son Conseil par Jacques F. Collombat, premier Imprimeur ordinaire du Roi, & des Cabinet & Maison de Sa Majesté ; contenant qu'il a achevé d'imprimer en trois volumes in-quarto un Livre intitulé : *Grammatica Hebraïca & Chaldaïca, & Lexicon Hebraïcum & Chaldaïcum, Auctore D. Petro* GUARIN, *Monachi Ordinis Sancti Benedicti è Congregatione Sancti Mauri*, proposé par Souscription : partie des Souscripteurs ont retiré les premier & second volumes, d'autres ne les ont point encore retirés : comme il est important au Suppliant, pour le mettre, & sa Famille, à l'abri de toutes recherches, que le tems de la délivrance de ce Livre aux Souscripteurs soit limité à un certain tems, passé lequel les Souscripteurs ne seront plus reçûs à se prévaloir de leurs Souscriptions ; il a été conseillé de recourir à l'autorité de Sa Majesté, pour lui être sur ce pourvû : Requeroit à ces causes le Suppliant qu'il plût à Sa Majesté ordonner que pendant le tems de dix-huit mois, ou tel autre délai que Sa Majesté jugera à propos de limiter, ceux qui ont souscrit pour ledit livre intitulé : *Grammatica Hebraïca & Caldaïca, & Lexicon Hebraïcum & Caldaïcum*, seront tenus de re-

tirer des mains du Suppliant les trois volumes du dit livre, passé lequel tems de dix-huit mois ou autre délai, lesdits Souscripteurs seront & demeureront déchus des avantages de leurs Souscriptions, & tenus de payer le prix dudit livre, comme s'ils n'avoient pas souscrit, à la déduction néanmoins de ce qu'ils auront payé pour souscription, sans qu'ils puissent prétendre aucune remise, sous quelque prétexte que ce puisse être, Vû ladite Requête, *Signée* POITEVIN DU LIMON : Ouï le rapport ; le Roi étant en son Conseil, de l'avis de M. le Chancelier, a ordonné & ordonne que dans le tems de deux années, à compter du jour de la publication du présent Arrêt, tous ceux qui auront souscrit pour le livre intitulé : *Grammatica Hebraïca & Chaldaïca, & Lexicon Hebraïcum & Chaldaïcum*, seront tenus de retirer des mains du sieur Collombat les Exemplaires dudit livre, sinon, & à faute par eux de le faire dans ledit tems, & icelui passé, lesdits Souscripteurs demeureront déchus des avantages de leurs Souscriptions, & tenus de payer le prix dudit livre, ainsi que s'ils n'avoient pas souscrit, à la déduction néanmoins des sommes par eux payées lors des Souscriptions par eux faites, desquelles il leur sera tenu compte. Ordonne Sa Majesté que le présent Arrêt sera imprimé, publié & affiché par tout où besoin sera. FAIT au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le 15 Avril mil sept cent quarante six. *Signé*, PHELYPEAUX.

ESTAMPES NOUVELLES.

LE sieur PETIT Graveur rue S. Jacques entre la rue des Noyers & la rue des Mathurins, qui continue de graver avec succès la suite des Hom-

Digitized by Google

mes Illustres du feu sieur Desrochers Graveur ordinaire du Roi, vient de mettre au jour les deux Portraits suivans.

ANNE-CHARLOTTE DE LORRAINE sœur de François-Etienne de Lorraine, Grand Duc de Toscane, née le 17 Mai 1714. On lit ces Vers au bas.

Par mes vertus, par mes attraits,
Je regne sans couronne, & je puis dire
Que j'ai le monde pour Empire;
Que tous les cœurs sont mes sujets.

LE PRINCE HENRI BENOIST, second fils de Jacques STUARD, né à Rome le 25 Mars 1725 ce Portrait est haut de 9 pouces & 6 lignes sur environ sept pouces & demi de largeur; il est le pendant de celui du Prince Charles Edouard son frere aîné que vend le même graveur.

Madame *de Vanbove* vient de faire graver avec privilege exclusif *toutes les Cantates Françoises avec les Nuits de Sceaux*, composées par feu M. Bernier Maître de Musique de la Chapelle du Roi: elle les vend chés elle, rue des Petits Augustins Fauxbourg Saint Germain, vis à-vis la rue des Marais à côté d'un Epicier; elle les donne à vendre chés Nully Libraire au Palais, & chés Poilly rue Saint Jacques à l'Esperance, vis-à-vis celle du Plâtre.

Digitized by Google

ODE *en strophes libres à M. Titon du Tillet sur la mort de M. de l'Argilliere Chancelier & ancien Directeur de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture.*

L'Argilliére descend dans la nuit du tombeau ;
Cher Titon, tu verses des larmes :
Appollon, comme toi, dans de vives allarmes
Gémit sur le double côteau.

En proye à sa douleur funebre
Le Dieu se retraçant tant d'ouvrages parfaits ;
Veut que le chevalet de ce Peintre célébre
Soit son pupitre désormais.
De son côté Venus enrichit sa toilette
Du coloris brillant que produit sa palette,
Et l'Amour qui puisa dans ses rians tableaux
Le goût, le naturel, la douceur, la décence,
Pour soumettre à coup sûr les cœurs à sa puissance,
Fait des fleches de ses pinceaux.

EPIGRAMME de M. Desforges Maillard dont M. de Largillierè à fait le portrait.

PEintre admirable, dont la main
Fit éclore mes traits sous ton pinceau divin;
Ce tableau, quand le sort te prolongeoit la vie,

Digitized by Google

M'étoit cher, par rapport à moi;
A présent qu'elle t'est ravie,
Conservant dans mon cœur ta mémoire chérie,
Je l'aime par rapport à toi.

On a dû expliquer les Enigmes & les Logogryphes du Mercure d'Avril par *la Langue*, *l'Alphabet*, *le feu*, *Procureur*, *septuagenaire*, & *Comédie*. On trouve dans le premier Logogryphe *porc*, *puce*, *pou*, *cou*, *roue*, *cœur*, *cû*, *ver*, *roc*, *peur*, *rue*, *coureur*, *cor*, *proue*, *Curé*, *pré* & *cour*. Dans le second *Perse*, *panier*, *sage*, *gaieté*, *vin*, *nuage*, *ver*, *serpe*, *pain*, *très*, *visage*, *gant*, *peste*, *rage*, *un*, *sept*, *aune*, *pinte*, *gain*, *perte*, *Ange*, *argent*, *Négre*, *jeûne*, *esprit*, *Egée*, *pie*, *air*, *eau*, *vigne*, *épée*, *geniévre*, *Enée*, *âne*, *an*, *vie*, *Juge*, *pâté*, *si*, *ut*, *re*, *vis*, *Penates*, *patin*, *Sara* & *Agar*. On trouve dans le troisiéme *mode*, *mie*, *Medoc*, *Ode*, *Mi*, *Die*, *Deco*, *Médie*, *Côme*, *Code* & *Dôme*.

EXPLICATION

Du premier Logogryphe du mois d'Avril

QUand je vois dans un mot Curé, puce, & Coureur;
Ver, porc, coup, cor & proüe;
Peur, cou, pré, roc, & roue:
Je me dis aussi-tôt, Ah! c'est un Procureur.

DE LA LAURE.

EXPLICATION

Du dernier Logogryphe

AUx gens d'un certain âge il faut laisser la mie ;
La mode au sexe feminin ;
Le Code à l'Avocat poupin ;
Aux Mahométans la Médie :
L'Ode au Poëte badin,
Et l'aimable Gaussin jouer *la Comédie.*

Par Mlle Formel de Vitry-le-François.

ENIGME

PAR de tendres chansons, par ruse & par adresse
Je séduis les passans, & c'est tout mon emploi.
Jadis j'eus la douleur de voir un Roi de Grece
Mépriser tous mes soins par un trait de sagesse.
L'honneur & la vertu ne me font point la loi.
La forme de mon corps est tout à fait étrange,
Et ma moitié d'en bas cause un horrible effroi.

Digitized by Google

On voit en ma personne un monstrueux melange,
Et, sans exagerer, je reunis dans moi
La malice d'un diable & la beauté d'un ange.

Par M. Cottereau Curé de Donnemarie.

LOGOGRYPHE.

NE cherche point quel est mon pere;
Mon origine est extraordinaire.
Trompé par la fin de mon nom
Ne vas pas me croire Breton.
Parmi mes pieds j'en ai six remarquables,
Deux desquels sont en tout semblables;
Dans cinq ans tous six paroîtront,
Et l'an qui courra marqueront.
Mes autres pieds, si tu veux les connoître,
Je puis ici te les faire paroître,
Et sans tourner autour du pot,
Te les presente dans un mot.
Tu les peux voir, & la chose est aisée
En coupant la tête à Thesée.

Digitized by Google

Le sieur *Briart* qui demeure dans la Cour & rue Abbatiale de Saint Germain des Prés à Paris, continue de composer une Essence *d'Ogni Fiori* ou de toutes fleurs, d'une odeur agréable; on en met quelques goutes dans l'eau dont on se lave après avoir été rasé; elle rend l'eau laiteuse; les Dames s'en servent pour se décrasser & rendre la peau douce & unie; elle ne nuit point au teint; il la vend 24 s. l'once.

Il continue avec succès à faire la véritable Essence de Savon à la Bergamotte, & autres odeurs douces, dont on se sert pour la barbe au lieu de Savonette; les Dames s'en servent aussi pour se laver le visage & les mains; il la vend huit sols l'once: il avertit que les bouteilles sont toujours cachetées & qu'autour du cachet on lit son nom & sa demeure; on voit aussi une petite bouteille empreinte dans le milieu du cachet où il y a le nom de la liqueur, comme à l'Ogni Fiori. Les plus petites bouteilles sont d'environ cinq onces.

Il fait aussi de très-bons Cuirs à repasser les rasoirs avec lesquels on peut se passer de pierre à éguiser; il les vend depuis quarante sols jusqu'à soixante à un seul côté, & depuis 4 liv. jusqu'à 8 à deux côtés differents; il donne la maniere de s'en servir.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

PARODIE

Des Menuets de la Comédie Italienne.

DU présent je m'occupe ;
Qui le perd est dupe.
L'avenir
Ne me fait point frémir.
Jouir
Est mon unique étude.
Je fuis l'inquiétude.
Mes désirs
N'enfantent que d'heureux soupirs.
J'aime à vivre dans les plaisirs ;
Mon cœur s'y livre.
Le tems fuit,
Il me détruit ;
Mes jours
Seront courts ;
Mais j'en fais usage ;
Je les rends variés & charmans ;
Je sens, je sens le prix du tems.

Que l'envie
Et les censeurs

Digitized by Google

Traitent d'erreurs
Les charmes de la vie ;
Je me ris de leurs discours.
Plaisirs, enchainez mes jours.
De la treille le doux jus,
L'art de Momus,
Mais sans abus,
Du monde font les élus.
Avec Comus
J'unis Venus ;
Glycere
Suit mes leçons,
Et mes chansons
Ont le don de lui plaire ;
Et sa voix
Au fond des bois
Mêle à mes chants
Les plus doux accents.
Les bois
Aux amans donnent des droits ;
Et de leurs feuillages
Les avantages
Fixent mon choix.
Là sans effroi,
Pour gage de sa foi,
Ma bergere se livre à moi ;
Sa tendresse,
Sa foiblesse,

Digitized by Google

Son air interdit,
Ses yeux, tout me dit
Que de sa rigueur,
Mon amour vainqueur
Rend chere à son cœur
Cette retraite.
Chantons à jamais
Tous les attraits
De sa défaite,
Nos vœux.
N'ont d'autre objet que nous deux,
Dieux!
Quels momens délicieux!
Ces lieux
Pour moi sont l'image
Des Cieux.

Digitized by Google

SPECTACLES.

L'Académie Roiale de Musique a continué les répréſentations du Temple de la Gloire, & l'on a continué d'y admirer un grand nombre de ſymphonies dignes de l'inimitable auteur de la Muſique. Nous avons promis de rendre compte des changemens faits au premier acte; ils ne regardent la Muſique qu'autant que les paroles ſont changées, car à l'égard des divertiſſemens, ils ſont à fort peu de choſe près les mêmes, & il auroit été difficile que l'on n'eut pas perdu en changeant d'avantage; il n'eſt rien de plus agréable que la muſette qui forme enſuite un chœur, les deux gavottes en forme de tambourins & les deux menuets. A l'égard des paroles, M. de Voltaire ne fait plus paroître les Muſes, & ne les fait plus braver par Belus; ce double ſpectacle étoit d'une exécution trop compliquée pour être bien rendu. Belus étonné d'avoir vû le Temple de la Gloire ſe fermer devant lui, ſe trouve au milieu des bergers qui dans leurs chants célébrent l'humanité, la bienfaiſance,

Digitized by Google

la constance ; Belus s'attendrit par degrés & Lydie qui paroît à la fin acheve d'adoucir la férocité de ce conquérant injuste.

L'entrée de Belus sur le théatre est d'une grande beauté, & l'on peut sans risquer d'en trop dire, avancer qu'elle est digne de l'illustre auteur de ce Poëme. Belus paroît dans le lointain entouré de ses guerriers, aux portes du Temple, au milieu des foudres & des éclairs ; il s'avance dans le bocage des Muses.

Où suis-je ! qu'ai-je vû ? non, je ne le puis croire ;
Ce Temple qui m'est dû, ce séjour de la Gloire
S'est fermé devant moi.
Mes soldats ont fremi d'effroi.
La foudre a devoré les dépouilles sanglantes.
Que j'allois consacrer à Mars ;
Elle a brisé mes étendars
Dans mes mains triomphantes.

Le bruit du tonnerre recommence.

Dieux implacables, Dieux jaloux,
Qu'ai-je donc fait qui vous outrage ?
J'ai fait trembler l'Univers sous mes coups,
J'ai mis des Rois à mes genoux,
Et leurs sujets dans l'esclavage ;
Je me suis vengé comme vous ;
Que demandez vous davantage ?

Digitized by Google

Nous aurions souhaité que parmi les changemens faits en petit nombre à l'acte de Trajan on n'eut point fait chanter à ce Prince un ramage d'oiseaux ; c'est pousser trop loin le privilége qu'a la musique de ne pas toujours s'accorder avec les convenances ; elle peut les esquiver, mais non les heurter de front, & l'on ne peut disconvenir que la plaisanterie qui a fait dire que désormais on appelleroit *Trajan*, *Trajan l'Oiseleur*, ne soit meritée.

On a remis au Théâtre le Jeudi douze Mars *les Amours des Dieux*, Ballet représenté pour la premiere fois le Dimanche 14 Septembre 1727 ; il a reparu pour la seconde fois sur la scéne le mardi 18 Juin 1757 ; l'approbation de M. *de Moncrif* juge competant des ouvrages lyriques, apprend *que les représentations de ce Ballet ont toujours été reçûes favorablement du public.* Ainsi nous ne nous étendrons pas sur les succès de la Piéce ; nous avons de bonnes raisons pour n'en pas louer les paroles ; l'Auteur s'en tient au temoignage de l'approbateur ; il n'est pas homme à prendre la peine de s'encenser lui-même.

A l'égard de la Musique qui est du gracieux Mouret, elle est naturelle, elle n'est point semée de ces difficultés ultramontaines si bien copiées par quelques composi-

teurs

Digitized by Google

teurs & si admirées par la secte fanatique des harmonistes pédans qui n'estiment en Musique que *les carillons & les charivaris.* L'agréable & sçavant Auteur *du Spectacle de la Nature* à bien developpé ce ridicule entêtement dans son septiéme volume, mais sa politesse & sa moderation l'ont engagé à supprimer les traits lesplus caractéristiques de ses peintures. Nous ne donnerons point un extrait du Prologue & des trois Actes qu'on a laissés à ce Ballet. Le second Acte est sacrifié à la saison de la promenade. Nous ne parlerons même que succintement de la Musique qui est trop connue pour n'être pas fort estimée. Nous nous contenterons de louer les danses qui sont variées & très bien exécutées, & les acteurs qui remplissent parfaitement leurs rolles. Jamais, sur tout, les regrets d'Apollon n'ont été plus touchans, & les plaintes d'Ariane n'ont frappé plus vivement les connoisseurs. La Cantatille de Coronis a été executée avec la legereté & le goût qu'elle exige. Melles Bourbonnois & Jaquet ont repondu à l'attente du public qui a été extrêmement satisfait d'entendre Mrs. Chassé, le Page, Poirier & Latour.

COMEDIE FRANCOISE.

On n'a rien donné de nouveau sur ce Théâ-

tre qu'un feu d'artifice qui a été approuvé.

COMEDIE ITALIENNE.

La Coquette Fixée dont le succès a été brillant a été suivie d'une petite Piéce composée de scénes épisodiques intitulée *la Félicité*. les Acteurs en sont presque tous des êtres métaphysiques, c'est l'illusion, c'est le caprice, c'est l'oisiveté que l'on fait fondatrices de l'Ordre de la Felicité, association nouvelle qui a des Loix & des parties plus galantes que celles des frei-maçons.

Il y a de l'esprit dans cette Piéce, & surtout une scéne jouée par M. Riccoboni est semée de traits neufs & très-vivement écrite. Le divertissement qui représente la reception de Scapin dans l'Ordre de la Félicité est composé de chansons très-jolies & fort-bien chantées & de danses très-bien exécutées.

Digitized by Google

JOURNAL DE LA COUR, DE PARIS, &c.

LE 24 du mois dernier le Roi tint un Chapitre de l'Ordre du Saint Esprit, dans lequel l'Abbé de Pomponne Chancelier des Ordres du Roi rapporta les preuves de Religion & de Noblesse du Prince d'Ardore Ambassadeur du Roi des Deux Siciles auprès du Roi, & qui avoit été proposé le 1er. du mois de Janvier dernier pour être Chevalier. Ces preuves ayant été admises le Roi a permis au Prince d'Ardore de porter les marques de l'Ordre en attendant qu'il puisse être reçû.

Le 26 & le 27 le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe de *Requiem* pendant laquelle le *De profundis* fut chanté par la Musique, le 26 pour l'Anniversaire de Monseigneur le Dauphin Ayeul du Roi, & le 27 pour celui de Madame la Dauphine Ayeule de Sa Majesté.

Le 23 pendant la Messe du Roi l'Evêque de Leictoure prêta serment de fidelité entre les mains de Sa Majesté.

Digitized by Google

Le 16 Monseigneur le Dauphin donna au nom du Roi d'Espagne le Colier de l'Ordre de la Toison d'Or au Duc de Lauraguais qui a été nommé il y a quelque-tems Chevalier de cet Ordre. Cette cérémonie se fit dans l'appartement de Monseigneur le Dauphin, & plusieurs Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'Or, qui y avoient été invités, y assisterent.

Le 17 les Députés des Etats de Bourgogne eurent audience du Roi. Ils furent présentés par le Duc de Saint Aignan Gouverneur de la Province, & par le Comte de S. Florentin Secretaire d'Etat, & conduits en la maniere accoûtumée par le Marquis de Dreux Grand Maître des cérémonies & par M. Desgranges maître des cérémonies. La Députation étoit composée pour le Clergé de l'Abbé de Cisteaux qui porta la parole; du Marquis de Bissy Lieutenant Général des armées du Roi & Gouverneur des Ville & Château d'Auxonne pour la Noblesse; de M. Voisenet pour le Tiers Etat; de M. Rigolley de Mypons Secretaire des Etats; de M. Chartraire de Montigni Trésorier Général de la Province & de M. Rouget Syndic.

Le 24 M. Durini Archevêque de Rhodes & Nonce ordinaire du Pape auprès du Roi fit son entrée publique à Paris. Le Prince de Guise, & M. de Verneuil Introducteur des

Digitized by Google

Ambassadeurs allerent le prendre avec les carosses du Roi & de la Reine au Convent de Picpus d'où la marche se fit dans l'ordre suivant.

Le carosse de l'Introducteur, celui du Prince de Guise; un suisse du Nonce, à cheval, sa livrée à pied, ses Gentils hommes, son Ecuyer & ses Pages à cheval; le carosse du Roi, aux portieres duquel marchoient la livrée du Prince de Guise & celle de M. de Verneuil; le carosse de la Reine, celui de Madame la Dauphine, celui de Madame la Duchesse d'Orleans Doüairiere, ceux du Duc d'Orleans, du Duc de Chartres, de la Duchesse de Chartres, du Comte de Charolois, du Prince de Conty, de la Duchesse du Maine, du Prince de Dombes, du Comte d'Eu, de la Comtesse de Toulouse, du Duc de Penthiévre, de la Duchesse de Penthiévre & celui du Marquis d'Argenson Ministre & Secretaire d'Etat ayant le département des affaires étrangers. Les quatre carosses du Nonce marchoient ensuite à une distance de quarante pas; lorsqu'il fut arrivé à son Hôtel il y fut complimenté de la part du Roi par le Duc de Richelieu Premier Gentilhomme de la Chambre de Sa M. de la part de la Reine par le Marquis de Chalmazel son Premier Maître d'Hôtel; de la part de Madame la Dauphine par le Mar-

Digitized by Google

quis de Rubempré son Premier Ecuyer, & de la part de Madame la Duchesse d'Orleans Doüairiere par le Marquis de Crevecœur premier Ecuyer de S. A. R.

Le 26 le Prince de Guise, & Mr. de Verneuil Introducteur des Ambassadeurs allerent prendre le Nonce du Pape en son Hôtel & ils le conduisirent avec les carosses de leurs Majestés à Versailles où il eut sa premiere audience publique du Roi. Le Nonce trouva à son passage dans l'avant cour du Château les Compagnies des Gardes Françoises & Suisses sous les armes, les tambours appellant; dans la cour les Gardes de la Porte & ceux de la Prévôté de l'Hôtel sous les armes à leurs postes ordinaires, & sur l'escalier les Cent Suisses en habits de cérémonie & la hallebarde à la main. Il fut reçû en dedans de la Sale des Gardes par le Duc de Bethune Capitaine des Gardes du Corps qui étoient en haye & sous les armes. Après l'audience du Roi le Nonce fut conduit à celles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine par le Prince de Guise & par M. de Verneuil. Il eut ensuite audience de Mesdames de France, & après avoir éte traité par les Officiers du Roi il fut reconduit à Paris à son Hôtel par le même Introducteur avec les carosses de leurs Majestés.

Digitized by Google

Le même jour M. Gillés que les Etats Généraux des Provinces Unies ont envoyé au Roi en qualité de leur Ministre Plénipotentaire & qui est arrivé à Paris le 18 du mois dernier, se rendit à Versailles & il eut une audience publique du Roi. Il y fut conduit ainsi qu'à celles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France par M. de Verneüil Introducteur des Ambassadeurs.

Le Roi est parti le 2 de ce mois vers les deux heures du matin pour aller se mettre à la tête de son armée. Sa Majesté a couché le même jour à Arras d'où elle s'est renduë le lendemain à Gand.

Le 1er. le Marquis Pallavicini Envoyé Extraordinaire de la République de Génes eut sa premiere audience publique du Roi & ensuite de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France. Il fut conduit à ces audiences par M. de Verneuil Introducteur des Ambassadeurs qui étoit allé le prendre avec les carosses du Roi & de la Reine, & après avoir été traité par les Officiers du Roi il fut reconduit à Paris avec les carosses de leurs Majestés par le même Introducteur.

Les Ambassadeurs & les autres Ministres Etrangers ayant été informés de la part du Roi du prochain départ de Sa Majesté, ils

Digitized by Google

eurent le même jour l'honneur de complimenter le Roi à cette occasion & de lui souhaiter un heureux voyage.

Le 5 le Corps de Ville entendit dans l'Eglise du Saint Esprit Mune esse solemnelle qu'il y a fait célebrer pour demander à Dieu la conservation de la personne sacrée du Roi & la prosperité des armes de Sa Majesté ; le Bureau de la Ville a ordonné que tous les jours à midi jusqu'au retour du Roi il fut célebré une Messe dans cette Eglise à la même intention.

Un détachement fait des troupes qui composeront l'armée de Conty s'est assemblé à Binsche & il est commandé par le Comte d'Estrées Lieutenant Général lequel a sous ses ordres le Marquis de la Coste Messeliere, le Marquis de Fiennes, le Comte de Coetlogon & le Marquis de Baupreau Maréchaux de camp.

M. de Voltaire qui a été élû pour remplir dans l'Académie Françoise la place vacante par la mort du Président Bouhier y fut reçû le 9 de ce mois, & il fit son discours de remerciment auquel l'Abbé d'Olivet Directeur repondit au nom de l'Académie.

Digitized by Google

BENEFICES DONNE'S.

LE Roi a accordé la Dommerie d'Aubrac, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Rhodez, à l'Abbé de Clermont d'Amboise.

L'Abbaye de Quimperlay, même Ordre, Diocése de Quimper, à l'Abbé de Vaurouault de Goyon, & celle de la Vieuville, Ordre de Cisteaux, Diocèse de Dol, à l'Abbé Thomas.

PRISES DE VAISSEAUX.

LE Corsaire *l'Intrepide* que monte le Capitaine la Place est rentré dans le Port de Saint Malo avec le navire ennemi *la Françoise*.

On a reçû avis que le Corsaire *la Victoire* de Bayonne avoit envoyé à Nantes un bâtiment Anglois de 250 tonneaux, chargé de salines & d'autres marchandises.

Les fregates du Roi *l'Etoile & l'Embuscade*, armées en course sous le commandement de Messieurs du Gué Lambert & Tabari se sont emparées d'un navire qui est arrivé au Havre où le Capitaine Cantelou commandant le Corsaire *la Revanche* de ce Port a fait conduire un bâtiment de Guer-

Digitized by Google

nezey dont la cargaison consiste en eau de vie.

Les lettres écrites de Vigo marquent que les Corsaires *le Pellerin & la Pellerine* de S. Jean de Luz ont relâché dans ce premier Port avec deux navires ennemis chargés de bled.

M. Tabary commandant la fregate du Roi *l'Embuscade* armée en course s'est rendu maître du Corsaire *le Rovver* de Bristol, de 24 canons & de 190 hommes d'équipage, & il l'a envoyé à Brest avec le navire *le Comte de Derby* de 160 tonneaux.

Il est arrivé dans le même Port un navire de Londres nommé *la Palme* de 450 tonneaux & armé de 16 canons, dont la cargaison consiste en tabac & en pelleteries, & qui a été pris par le Corsaire *la Revanche* de Granville que monte le Capitaine Desnos Clement.

La fregate du Roi *le Zéphire* armée en course & commandée par M. Tiercelin est rentrée dans le Port Louis avec les bâtimens *le Mesnard* de Londres, & *le Nancy* de Dublin, chargés l'un de tabac & l'autre de diverses marchandises.

On mande de Saint Malo que le Capitaine Beaulieu Trehuoart qui monte le Corsaire *l'Heureux* de ce Port y a conduit les navires *la Presilla*, *l'Esperance* & *le Saint*

Digitized by Google

Jacques, sur le premier desquels on a trouvé beaucoup de sucre & des pelleteries, & dont les deux autres portoient de l'eau de vie, du fer & de la poudre à la Barbade.

Le navire Anglois *le Subgalet* dont la charge étoit composée de tabac a été envoyé à la Rochelle par la fregate du Roi *l'Etoile* que commande M. Auffray du Gué Lambert.

Les Corsaires *la Bellonne & la Junon* de Bayonne se sont emparés des navires ennemis *le Cirus & la Fleur*, chargés, le premier de sucre, & le second de fil de carret, de cordages & de toiles pour des voiles de vaisseaux.

On a appris que le Comte du Guay Capitaine de vaisseau lequel aiant été chargé d'escorter la Flote des Isles du vent avec les vaisseaux du Roi *le Magnanime & le Rubis*, eut au mois de Novembre dernier un combat très vif à soutenir contre l'escadre Angloise commandée par l'Amiral Thownsond, avoit remis à la voile de la Martinique le premier Mars dernier & qu'il étoit revenu le 18 Avril à Brest avec cette flote à l'exception de quelques bâtimens qui en ont été separés & dont plusieurs sont déja arrivés dans d'autres Ports. Il a pris dans sa route un navire ennemi nommé *le Goulie*

chargé de quatre cent dix boucaux de tabac, qu'il a envoyé à Rochefort.

Le Capitaine Dufresne Marion commandant le Corsaire *le Prince de Conty* de S. Malo s'est rendu maître des bâtimens Anglois *le Postillon*, de cent cinquante tonneaux, dont la cargaison consiste en sucre & en coton; *le Jean Marie* chargé de riz, & *l'Industrie* sur lequel il y avoit une grande quantité de bled. Les deux premiers ont été conduits à S. Malo & le troisiéme à Brehat.

Les Corsaires *l'Anonyme* du premier de ces deux Ports, & *la Charmante* de Boulogne ont envoyé à Morlaix un Corsaire de Jersey, & un navire de cent tonneaux.

Il est arrivé dans le même Port une prise faite par le Corsaire *les trois Freres* de Dunkerque, qui s'est aussi emparé du bâtiment *le Guillaume* de Chester.

Les navires *l'Aigle*, *la Résolution & la Société* ont été pris par le Capitaine Clément qui monte le Corsaire *le Grand Gretot* de Granville.

Selon les lettres écrites de Bayonne le Corsaire *la Junon* commandé par le Capitaine Vigoureux y a fait conduire le navire *le Guillaume Marie* de Mariland, de deux cent cinquante tonneaux, à bord duquel on a trouvé beaucoup de tabac & d'indigo.

Digitized by Google

Le bâtiment *le Patti & Kitty* de Waterford a été envoyé au même Port par le Corsaire *le Gascon*.

Le Capitaine Soppite commandant le Corsaire *la Basquoise* a enlevé les navires ennemis *le Prince d'Orange*, *le Resingsun & le London*.

On mande de Saint Malo que les Capitaines Ruault & Blondelas commandans les Corsaires *le Tavignon & le Comte de Maurepas* y ont fait conduire le navire *les deux Sœurs* & un autre bâtiment Anglois dont la cargaison consiste en riz & en bois de teinture.

Le navire *la Marie Mack* de Londres, chargé de bois de teinture, de coton & de sucre a été pris par le Corsaire *l'Anonyme* qui l'a envoyé dans le même Port.

Il est arrivé à Brehat un bâtiment de 350 tonneaux dont le chargement est composé de sucre, de cacao & de guildive, & qui a été enlevé par le Corsaire *la Marie Magdeleine* en revenant de la Barbade.

Le Capitaine Dangelot qui monte le Corsaire *le Duc d'Harcourt* de Rouen à relâché au Havre avec le navire *le Couronnement* de Pool.

Le Corsaire *le Postillon* de Dieppe, commandé par le Capitaine Altazin s'est ren-

Digitized by Google

du maître d'un navire Anglois qui a été conduit à Cherbourg ainsi que deux autres bâtimens nommés *l'Anson & le Benjamin.*

Suivant les avis reçus de la Hogue le Capitaine Arein commandant le Corsaire *l'Attrape si tu peux* de Boulogne, a envoyé dans le premier de ces deux Ports le bâtiment *l'Hirondelle* de la même nation, sur lequel on a trouvé du sucre & du riz.

On a appris de Saint Jean de Luz qu'il y étoit entré un navire de cent tonneaux dont s'est emparé le Corsaire *la Basquoise* que monte le Capitaine Soppite.

•

On mande de Calais que la nuit du 22 au 23 du mois passé il fit une si furieuse tempête & un vent si violent que le 23 à 6 heures du matin on vit 7 navires échoués à la côte entre les Paroisses de Mark & Oye, depuis Gravelines jusqu'à Calais.

Digitized by Google

MANDEMENT de son Eminence M. le Cardinal de Tencin, Archevêque & Comte de Lyon, à l'occasion de l'ouverture de la Campagne.

PIERRE DE GUERIN DE TENCIN, &c.

A tous Abbés, Doyens, Chapitres, Prieurs, Curés, Vicaires, & autres Ecclésiastiques, Séculiers & Réguliers, & à tous les Fideles de notre Diocèse : SALUT & Bénédiction en notre Seigneur.

Voici la troisiéme fois, mes très-chers freres, que le Roi va commander son armée en personne. S'il ne peut encore donner la paix à ses sujets, il veut du moins partager avec eux les travaux & les périls de la guerre. Il le fait surtout par amour pour la paix. De nouveaux succès la hâteront peut-être, & la présence de Sa Majesté les assûre. Esperons donc que cette Campagne ne sera pas moins heureuse que celles qui l'ont précédée. Puisse-t'elle l'être assés pour être la derniére !

Nous ne doutons point, mes très-chers freres, de la ferveur avec laquelle vous redoublerez vos vœux pour la conservation du

Digitized by Google

Roi. Le principal motif de ceux que vous faites pour la paix, c'est les dangers ausquels la guerre expose des jours si précieux.

A ces causes, Nous Cardinal, Archevêque & Comte de Lyon susdit, après en avoir fait conférer avec nos vénérables Freres Mrs les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Eglise, Comtes de Lyon, avons ordonné :

1°. Que dans toutes les Eglises tant séculieres que régulieres de la Ville & Fauxbourgs de Lyon, exemptes ou non exemptes on fera des Prieres de quarante heures, avec exposition du Saint Sacrement ; que le Dimanche premier du mois de Mai on les commencera dans notre Eglise Primatiale par une Messe solemnelle, après laquelle on portera processionnellement le très-Saint Sacrement dans l'Eglise Paroissiale de Sainte Croix, pour y continuer lesdites Prieres pendant trois jours consécutifs, & chaque jour au soir on dira avant la Bénédiction les Versets, *Panem de Cœlo, &c. Fiat manus tua super Virum dexteræ, &c. Fiat pax in virtute tua, &c.* avec l'Oraison du Saint Sacrement, celle qui se trouve dans le Missel Lyonnois page CIX. *pro Rege & ejus Exercitu*, & dans le Missel Romain celle qui se dit à la Messe, *Tempore belli*, & la troisiéme Oraison sera celle pour la paix, *Deus à quo sancta desideria, &c.*

Digitized by Google

2°. Que dans les autres Eglises de la Ville & Fauxbourgs de Lyon on y fera les mêmes Prieres dans les jours & suivant l'ordre ci-après marqués.

3°. Dans les autres Villes, Bourgs & Villages de ce Diocèse on commencera les Prieres de quarante-heures le Dimanche qui suivra la reception de notre présent Mandement, ensorte néanmoins que dans les lieux où il y a plusieurs Eglises, la principale les fera la premiere, & les autres successivement suivant le rang qu'elles ont entre elles.

4°. Dans les Paroisses de la campagne dont les Curés ou Desservans croiront que si lesdites Prieres se faisoient les jours ouvrables, il s'y trouveroit trop peu d'habitans on les fera pendant trois Dimanches consécutifs en exposant le Saint Sacrement à la Messe Paroissiale & à Vêpres seulement, & après celles ci ils en donneront la Bénédiction.

5o. Nous ordonnons que jusqu'au retour de Sa Majesté on chantera dans notre dite Eglise Primatiale & dans toutes les autres Eglises de la Ville & Fauxbourgs de Lyon & de notre Diocèse tous les Dimanches & toutes les Fêtes fêtées le Pseaume *Exaudiat* immédiatement après les Vêpres, & on dira à toutes les Messes au lieu de la Collecte

Digitized by Google

pro pace, celle qui est intitulée dans le Missel Lyonnois, *pro Rege & ejus Exercitu*, & dans le Missel Romain celle *in Tempore belli*.

Nous accordons les Indulgences Episcopales à toutes les personnes qui étant bien disposées assisteront à la Bénédiction du S. Sacrement l'un des jours désignés pour les Prieres de quarante-heures.

Et sera notre présent Mandement lû, publié aux Prônes des Messes Paroissiales & affiché par-tout où besoin sera.

DONNÉ à Versailles le vingt-quatre Avril mil sept cent quarante six.

LETTRE de M. de Voltaire Historiographe du Roi, l'un des Quarante de l'Académie Françoise à M. de la Bruere.

MOnsieur, y il a long-temps que vous m'honorez de votre amitié, & je dois cet avantage à mon goût pour les Belles Lettre ; vous sçavez qu'elle est ma passion pour la Langue Italienne. Je la sçais imparfaitement, mais je voudrois qu'elle fut connue dans Paris autant quelle merite de l'être;

Digitized by Google

permettez moi de m'adresser à vous pour vous supplier d'informer le public qu'il y a un excellent Maître de cette Langue auquel les amateurs de l'Italien pourront avoir recours avec beaucoup de fruit, il est né Romain, il étoit secretaire de M. le Nonce Crescenci; personne ne parle & n'enseigne mieux, n'a plus de connoissance des livres, & ne peut rendre plus de service à ceux qui voudront s'instruire: il demeure rue de Bourbon près des Théatins chés le sieur *la Grave* Chirurgien; il se nomme *Fortunati*; je crois que ceux qui s'adresseront à lui me sçauront gré de leur avoir indiqué un homme de son mérite. J'ai l'honneur d'être Monsieur, avec les sentiments d'estime & d'amitié que je vous dois, &c.

Digitized by Google

CONCERTS DE LA REINE.

Le Lundi 25 du mois dernier on exécuta en Concert chés la Reine le Prologue & le second acte de *Callhiroé*.

Le Mercredi 27 & le Samedi 30 on exécuta les autres Actes. Le sieur Jeliotte y chanta le rôle d'Agenor & le sieur Benoit celui de Coresus.

Le Mercredi quatre de ce mois on exécuta le Prologue & le premier Acte de la Pastorale Héroique *d'Isse*. Les rôles du Prologue furent chantés par Madame Canavas, les sieurs Jeliotte, Benoit & Dangerville. Ceux de la Piéce par les Demoiselles Chevalier & Detchamp, les sieurs Jeliotte, Benoit & Godonnesche.

Le Samedi 7 & le Lundi 9 on exécuta les autres Actes de cette Pastorale.

Digitized by Google

OPERATIONS DE L'ARMEE DU ROI.

A Gand le trois Mai 1746.

LE Roi est parti ce matin d'Arras à sept heures pour se rendre ici, où Sa Majesté est arrivée à cinq heures & demie; elle est descendue à l'Evêché où elle occupe le même logement que l'année derniere. Sa Majesté a donné en arrivant ses ordres pour partir demain matin pour se rendre à Bruxelles.

A Bruxelles le quatre.

Le Roi étant parti ce matin de Gand sur les huit heures, est arrivé ici à trois heures & demie; Sa Majesté a reçu à l'entrée de la Ville où elle a monté à cheval les complimens du Corps de Ville; elle a été descendre à la Collégiale où elle a assisté au *Te Deum* qui y a été chanté. Sa Majesté à été ensuite prendre son logement à l'Hôtel d'Egmont où elle a été haranguée par les Etats de Brabant & par le Conseil Superieur.

A Bruxelles le cinq.

Le Roi est monté ce matin à cheval sur les onze heures pour faire le tour des fortifications

Digitized by Google

de la Ville. Sa Majesté s'est arrêtée pour examiner le côté par lequel la Place a été attaquée; elle est allée ensuite faire la visite de son armée; laquelle est campée sur deux lignes appuyée sur Harem derriere le ruisseau de Wolure, la droite au moulin de Terwurem, le centre traversant le ruisseau de Wolure près de la Chaussée à Louvain.

Les ennemis n'ont point abandonné Malines comme le bruit en avoit couru. On les a envoyé reconnoître par des détachemens des Régimens de Grassin & de la Morliere qui ont rapporté qu'ils occupoient toujours cette Ville & qui ont escarmouché avec quelques uns de leurs partis.

A Bruxelles le six.

Le Roi après avoir fait hier la visite de la gauche de son armée jusqu'à la chaussée de Louvain s'est avancé sur une hauteur vis-à-vis le Camp de l'Artillerie d'où Sa Majesté a reconnu la plus grande partie des environs de Bruxelles & particulierement du côté de Malines où la vuë s'étend; il est sorti le matin un détachement qui s'est porté du côté de Louvain, composé de 24 Compagnies de grenadiers, de 24 piquets d'Infanterie & 1500 hommes, tant en cavalerie qu'en troupes legeres & dragons. Ce detachement est commandé par M. le Comte de Lowendal Lieutenant Général ayant sous ses ordres Mrs de Souvré & d'Armentieres Maréchaux de Camp.

A Bruxelles le 7.

Le Roi sortit hier à trois heures après midi pour aller voir l'allée verte qui est la plus belle pro-

menade de la Ville, & où Sa Majesté s'est arrêtée pendant une heure.

Les ennemis à l'approche du détachement de M. le Comte de Lowendal abandonnerent hier Louvain en y laissant seulement deux ou 300 Hussards qui en furent bien-tôt chassés par nos troupes legeres qui en tuerent quelques-uns & en prirent d'autres prisonniers.

Ce détachement après avoir reconnu les camps à prendre de ce côté là a passé la nuit à Louvain, & est venu aujourd'hui rejoindre l'armée; les ennemis sont campés en des corps differens derriere la Dyle & le Demer qu'ils occupent depuis Malines jusqu à Arschot.

Sa Majesté est sortie aujourd'hui sur les quatre heures pour se rendre à la droite de son armée; elle est montée à cheval pour en faire la visite depuis la Chaussée de Louvain jusqu'au moulin de Terburem, où elle est appuyée.

A Bruxelles le 8.

Le Roi est revenu hier de la promenade qu'il a faite pour visiter la droite de son armée à près de huit heures du soir.

Sa Majesté a tenu Conseil d'Etat aujourd'hui & continue à jouir d'une parfaite santé.

L'armée doit se porter demain dans un nouveau camp qui a été reconnu par le détachement de Mr le Comte de Lowendal; les campemens partiront à deux heures & demie du matin, & l'armée marchera sur sept colonnes pour s'y rendre; la droite sera appuyée à la Chaussée de Bruxelles à Louvain près de Velthem; & la gauche vers Perck, les ennemis ont fait un mouvement derriere la Dyle en se resserrant sur leur droite.

Digitized by Google

Du Camp de Perck le 9.

L'armée est partie de son camp de Bruxelle aujourd'hui marchant sur sept colonnes sous le ordres de M. d'Herouville Lieutenant Général, & de M. le Duc de Chaulnes Maréchal de Camp, Officiers Généraux de jour.

La droite est placée dans la plaine de Weltheim laissant la Chaussée de Bruxelles à Louvain derriere elle : la gauche est appuyée à Perck où le Roi a établi son Quartier. Le centre de l'armée occupe les plaines entre Veltheim & Perck passant par Querps & Erps ; le Roi est arrivé à midi au Château de Perck.

Du Camp de Perck le 10.

L'armée du Roi a marché hier dans le plus grand ordre, & sans aucun obstacle de la part des ennemis ; il n'y a eu qu'une legere escarmouche contre un parti de Hussards qui étoit posté du côté de Louvain, & que nos campements ont dissipé.

L'armée ennemie s'est encore resserrée du côté de Malines, & celle du Roi doit marcher demain pour prendre un camp sur la Dyle vis-à-vis l'armée des ennemis.

Du Camp de Perck le même jour.

L'armée fait demain un mouvement en avant, le Roi aura son quartier au Château d'Eppeghem entre la Sene & le Canal de Vilvorden.

M. le

Digitized by Google

M. le Maréchal aura son quartier à Semps & la gauche appuyée au Pont de Rolstard.

M. le Comte d'Estrées est en marche sur Diert & M. du Chaila sur le grand Wibrock au dessus Vilvorden.

Du Camp du Stein le 11.

L'armée conduite par Mrs. de Clermont Gallerande Lieutenant General, & de Calvieres Maréchal de Camp, Officiers généraux de jour a quitté ce matin le Camp de Perck pour se porter en avant vers la Dyle, appuyant sa droite à la cense du Saint Esprit vis-à-vis Rotselaer entre Louvain, & l'embouchure du Demmer, la gauche au ruisseau qui tombe dans la Dyle à Nuysen, & qui a sa source aux environs du Château de Stein où le Roi a établi son quartier; Sa Majesté y est arrivée à dix heures.

M. de Berchiny ayant avec lui M. le Duc d'Aumont, & M le Marquis de Beaufremont à la tête d'un détachement considérable a passé la Dyle à Louvain; & s'est avancé jusqu'à Rotselaer en chassant devant lui plusieurs partis ennemis.

Le corps assemblé sous Dendermonde, & commandé par M. Duchaila s'est approché du Canal de Bruxelles à Boon, sa droite est établie à Villebroeck.

Les ennemis occupent encore Malines.

Il n'y a point eû de Bulletin le 12 & le 13.

Au Camp de Steen le 14.

Le Cardinal de Bossu Archevêque de Malines

Digitized by Google

a prêté ce matin serment de fidelité au Roi pendant la Messe : Sa Majesté a tenu aujourd'hui Conseil d'Etat. Les ennemis ont abandonné Arsbrot, où un détachement des Grassins s'est établi, on assûre qu'ils ont placé un corps d'environ 6000 hommes dans Lierre, il n'y a d'ailleurs aucun changement dans leur position derriere la Nethe

L'armée du Roi doit passer demain la Dyle pour camper entre cette Riviere & la Nethe ; la gauche couvrira Malines, où le Roi se rendra demain de très-bonne heure.

A Malines le quinze May.

L'armée du Roi a passé la Dyle aujourd'hui marchant sur 7 colonnes; le camp qu'elle occupe est appuyé par sa droite à Schrick & passant à Pults couvre Malines par sa gauche

La marche de l'armée a été precedée par quatre détachemens repandus au front de son camp, le tout aux ordres de M. le Duc de Richelieu qui a conduit le plus fort de ces détachemens au-de-là de la partie du camp que devoit occuper la droite.

Le Roi est parti de Stein à huit heures du matin & Sa Majesté est arrivée ici à 10 heures ; elle s'est rendue à la Cathédrale où le Cardinal de Bossu l'a reçû à la tête de son Clergé. Sa Majesté a assisté au *Te Deum* qui a été chanté & elle est allée descendre à la Commanderie de l'Ordre Teutonique où elle a pris son logement.

A Malines le 16.

Le Roi a monté hier sur la tour de la Cathédrale,

Digitized by Google

d'où Sa Majesté a observé la position du Camp des ennemis, qui ont leur gauche à Duffel, leur droite au dessous de la Chaussée de Malines à Anvers & la Nethe devant eux.

Mr. le Comte d'Estrées est arrivé hier avec le corps qu'il commande à Arschot; il a ordre de pousser tout de suite jusques à Herenstals, où suivant les aparences il ne pourra arriver que le 18.

A Malines le dix-sept.

On a appris ce matin que les ennemis ont levé leur camp pendant la nuit & qu'ils se sont mis en marche pour se retirer du côté d'Anvers. Le Regiment de la Morliere est entré dans Liere où il étoit resté quelques troupes; sur les deux heures après midi on a fait marcher les Dragons les Hussards & deux Brigades d'Infanterie de la droite de l'armée pour s'établir à Liere & pour prendre differents postes au-de-là de la grande Nielhe. L'armée entiere marchera demain matin pour camper au-de-là de cette riviere.

M. le Comte d'Estrées est arrivé hier à Vesterloo; il doit s'être rendu à Herrenstals aujourd'hui de bonne heure.

Le Roi a monté à cheval à huit heures. Sa M. a parcouru tout le Camp, jusqu'à l'extremité de la droite où elle s'est arrêtée sur un plateau duquel on découvre tout le Pays depuis Malines jusqu'à Anvers & depuis Anvers jusqu'à Herrenstals.

Sa Majesté est rentrée à Malines sur les 5 heures

Il n'y a point eû de Bulletin le 18.

Au Château de Bouchout le dix-neuf.

Le Roi est parti après midi de Liere pour se

Digitized by Google

rendre au Château de Bouchout sur la gauche de son armée. Sa Majesté y a établi son quartier. M. le Comte de Berchiny qui a été detaché avec un corps de Dragons & de Hussards pour couvrir l'armée s'est posté entre Emmelum sur la petite Nethe & Rausst. Il n'a rencontré que quelques partis de troupes legeres qui se sont retirés à son approche.

Les ennemis ayant evacué la Ville d'Anvers dont la garnison s'est retirée dans la Citadelle, le Magistrat a envoyé des Députés pour faire ses soumissions au Roi. M. le Marquis de Brezé a eû ordre de partir demain avec un détachement de 20 compagnies de Grenadiers, 12 piquets, 1200 Chevaux pour en prendre possession. Les Ennemis ayant abandonné la Nethe le Fort de Ste Marguerite qui se trouvoit sans protection s'est rendu à la sommation que M. le Marquis du Chayla a fait faire. La garnison étoit composée de 200 hommes; on lui a accordé les honneurs de la guerre.

Du quartier du Roi au Château de Mouchou le 20.

Le détachement que M. le Marquis de Brezé a conduit à Anvers pour en prendre possession a été suivi par la Brigade d'Auvergne qui doit y rester: M. le Comte de Clermont est chargé de faire le siége de la Citadelle; les Officiers Généraux destinés à cette expedition sont M. de Brezé Lieutenant Général, & Mrs. Thomé, Seedorff, Davarey, Choiseuil, la Perrousse, Froulay, la Marche, la Vauguyon, le Duc d'Avrey, & Daulzanne Maréchaux de camp.

Les troupes de ce siége seront composées de la

Brigade d'Auvergne, Beauvoisis, Bettens & Seedorff auxquels on a joint huit Bataillons de Grenadiers Royaux, & deux Brigades du Roi & Orleans Cavalerie, ce qui fait en tout 28 Bataillons & 16 Escadrons.

M de la Morliere que M. de Berchiny avoit placé sur la gauche de son détachement, ayant été informé qu'il y avoit un corps de 600 Hussards dans Wyengheins au-de-là de la grande Scheque a fait ses dispositions; les ennemis après avoir abandonné ce Village sans combattre, s'étant mis en état de tenir ferme dans la plaine, la troupe de M. de la Morliere les a chargés par pelottons, & par un mouvement concerté s'est replié sur Wyengheins; les Hussards ennemis les y ont suivis; les Grenadiers de la Morliere dans le Village en ont tué 80.

Au Quartier du Roi le 21.

Les troupes destinées au siége de la Citadelle d'Anvers sont parties ce matin pour en former l'investissement.

Les ennemis ont continué leur marche dans les bruyeres au-de-là d'Anvers, & ils sont actuellement campés sous Breda.

Digitized by Google

PLACET A MADAME

Pour faire recevoir à S. Cyr une Demoiselle.

DIgne fille d'un Roi, des mortels adoré,
Vous, dont la Piété sert d'exemple à la notre,
Vous qui sçavez à quel dégré
Le cœur porte les soins d'une sœur pour une autre;
Pour la mienne aujourd'hui je tombe à vos genoux.
La voix du sang, loin de se taire,
Est favorable auprès de vous.

Admise en cet azile auguste & salutaire
Où l'on benit d'une ardeur si sincere
Le nom de Dieu, le votre, & celui de Louis
Pour une autre moi-même agréez que jespere
L'avantage dont je jouis.

Mon pere dans les Camps ayant vieilli dix lustres,
Les armes à la main a terminé son sort;
Sept guerriers de mon nom dans des hazards illustres
Ont trouvé la gloire & la mort.

Digitized by Google

A ces titres d'honneur je joins vos bontés même,
Le souvenir des jours pour moi si précieux,
Où mes foibles talens aidés d'un zéle extrême
Attirerent sur moi vos yeux.

* Quand nous avons chanté les rapides conquêtes,
La France renaissante avec son Roi vainqueur;
L'hymen qui de nos Lys assûre le bonheur,
Vous étiés attendrie à nos pieuses fêtes.
Quel présage pour nous ! l'actrice de Saint Cyr
Ose, en vous implorant, compter de reussir.

* La convalescence du Roi, son départ & son retour, le mariage de Monseigneur le Dauphin. Trois Idyles dramatiques déclamées & chantées à Saint Cyr en présence de la Reine dans les années 1744 & 1745, composées par M. Roy Chevalier de l'Ordre de Saint Michel

Le Placet est de la même main; il a été présenté au nom de Mlle de la Bachelere qui a deja deux sœurs à Saint Cyr; la reception d'une quatriéme est une grace singuliere qui ne demandoit pas moins que la protection de Madame.

Le même Auteur, aussi devoué aux Dames de Saint Cyr que l'étoit M. Racine, a exprimé leurs sentimens à M. l'Evêque de Chartres leur Superieur à l'occasion de la nouvelle année.

Digitized by Google

Nous avons recouvré depuis peu une piéce de vers de M. Roy présentée à M. le Cardinal de ..... par une Dame de ses parentes avec l'envoi d'un vase de Saxe ; nous avons cru que le public verroit avec plaisir un éloge inspiré par le sentiment & rendu avec élégance.

De cette coupe fortunée
Hebé versoit aux Dieux le nectar enchanté ;
Source de l'immortalité ;
Aussi n'est-elle environnée
Que des fleurs que produit le Printems ou l'Eté.

Eh ! que feroient ces Dieux d'un éternelle vie
Aux infirmités asservie ?
Autant vaudroit l'humanité.
Vivre, c'est posseder & jeunesse & santé,

Quels trésors pour mon sexe ! il en feroit dependre
Sa suprême felicité.
Seigneur j'ose vous aprendre,
Qu'il est un sentiment & plus noble & plus tendre,
Où mon cœur s'est arrêté.

Quand je demeurerois toujours dans le bel âge,
Qu'importe à l'Univers ? un si rare avantage

Digitized by Google

Ne feroit que pour moi, que pour ma vanité ;
J'en dois faire un meilleur usage.

Que ce charme vainqueur des ans & des destins
Passe en de plus utiles mains,
Dans celles que le Ciel employe au grand ouvrage,
Du bonheur de tous les humains.

Le Roi ayant écrit aux Vicaires Généraux de l'Archevêché de Paris qu'il souhaitoit qu'on fit des prieres publiques pour attirer la bénédiction du Ciel sur les armes de Sa Majesté ils ont ordonné ces priéres & elles commencerent le 8 de ce mois dans l'Eglise Métropolitaine de Paris par l'exposition du Saint Sacrement.

Digitized by Google

NOUVELLES ETRANGERES

TURQUIE.

LE Grand Seigneur a été indisposé, mais sa santé est parfaitement rétablie ; il a envoyé ordre au Kan de Crimée de faire marcher un nouveau corps de douze mille hommes pour renforcer l'armée qui est sous les ordres du Pacha de Bagdad ; ces troupes doivent s'embarquer à Casta pour se rendre à Trebisonde, & l'on écrit de Constantinople que la Porte est occupée à prendre diverses autres mesures pour soutenir la guerre contre Thamas-KouliKan, si les négociations commencées avec ce Prince n'ont pas le succès desiré. Les deux Puissances n'ayant pû convenir des conditions de la suspension d'armes qu'avoit proposée Thamas-Koulikan, ce Prince est retourné d'Ispahan à Tauris pour reprendre le commandement de son armée, & ayant attaqué & mis en fuite deux détachemens de Tartares, il s'est avancé jusqu'à Moussoul, & en a ravagé les environs. Sur cette nouvelle le Pacha de Bagdad, après avoir rassemblé une partie des troupes qui sont sous ses ordres, a marché dans le dessein de livrer bataille aux Persans, mais ceux-ci se sont retirés à son approche. Depuis ces nouvelles on a reçu avis que l'Ambassadeur de Perse avoit de fréquentes conferences avec le Grand Visir, & qu'on avoit lieu d'esperer que les négociations commencées pourroient avoir un heureux succès.

Digitized by Google

Les troubles qui avoient été excités en Egypte sont entierement appaisés, & le Pacha du Caire a fait punir de mort les principaux auteurs de la révolte.

RUSSIE.

LA Princesse de Bevern, niece de la feue Czarine, & ci-devant Regente de Russie, mourut le 18 du mois de Mars, âgée de vingt-huit ans dans l'Isle où elle avoit été releguée près d'Archangel. Elle se nommoit Anne de Mekelbourg, & elle laisse de son mariage avec le Prince Ulric de Bevern deux Princes & deux Princesses. L'Imperatrice de Russie a donné ordre que le corps de cette Princesse fut transporté à Pétersbourg, pour être mis dans le tombeau de la Duchesse de Mekelbourg. Il a été exposé sur un lit de parade dans une salle du Convent de Saint Alexandre Newsky, & le 2 du mois passé après avoir été enfermé dans une cercueil, il a été déposé dans une Chapelle de l'Eglise pour y demeurer jusqu'à ce qu'on ait achevé les préparatifs de la pompe funébre ordonnée par l'Impératrice. Tous les Senateurs en longs manteaux de deuil ont assisté à cette céremonie, ainsi que les Ambassadeurs & les Ministres Etrangers qui y avoient été invités de la part de S. M. Imperiale par le Comte de Zanti. M. de Hosten Ambassadeur du Roi de Dannemarck a remis un Mémoire aux Ministres de l'Impératrice pour demander une réponse définitive sur la proposition faite par S. M. Danoise de ceder au Grand Duc de Russie les Comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorst, si ce Prince vouloit renoncer à toutes ses prétentions sur la partie du Duché de Holstein possedée par le Dannemarck. Ce Mémoire a donné occasion à plusieurs conferences, & S. M. Impé-

Digitized by Google

riale s'en étant fait rendre compte, elle a jugé que les offres du Roi de Dannemarck n'étoient point suffisantes pour dédommager le Grand Duc. Elle a cependant fait sçavoir à M. de Hosten que ce Prince étoit très-disposé à se prêter à toutes les voies de conciliation, & qu'il ne s'éloigneroit point de conclure un accommodement, pourvû que S. M. Danoise ajoutât quelques autres territoires à ceux qu'elle consentoit de ceder, & pourvû qu'elle se déterminât à acquitter les sommes qu'elle avoit promis en 1737 de payer au feu Duc de Holstein. Sur cette déclaration M. de Hosten a laissé entrevoir aux Ministres de l'Imperatrice & à ceux du Grand Duc que le Roi de Dannemarck, pour apporter des facilités au succès de la négociation, pourroit accorder au Grand Duc, non seulement les Comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorst, mais encore les Bailliages de Gottorp & de Slesvvick, & que selon les apparences il exigeroit que la renonciation du Grand Duc à ses autres prétentions fût garantie de la maniere la plus authentique par la Russie. Ainsi, il ne paroît presque pas douteux que les differends entre sa Majesté Danoise & ce Prince ne soient entierement terminés peu après l'arrivée du Comte de PusKin à Copenhague.

L'Imperatrice a résolu de ne partir pour Riga que dans le mois de Juin. Le Géneral Stoffel est mort depuis peu en UKraine.

ALLEMAGNE.

La Reine de Hongrie fut relevée de ses couches le 30 Mars.

Le Grand Duc de Toscane ayant fait sçavoir aux

Cercles Anterieurs que pour couvrir les Etats d'Allemagne situés sur le Rhin, & pour veiller à la sûreté du Brisgau & des Villes forestieres, la Reine de Hongrie se proposoit de faire avancer des troupes de ce côté, le Cercle de Suabe a prié ce Prince de le dispenser de recevoir ces troupes sur son territoire, & lui a donné part de la résolution qu'il a prise de suivre les loix d'une exacte neutralité. Les Cercles du Haut & Bas Rhin & celui de Franconie on fait la même réponse que celui de Suabe, & l'on a appris qu'ils sont déterminés à demeurer neutres, ainsi que ce Cercle, & que celui du Haut Rhin a demandé que la Reine de Hongrie retirât les Régimens de Bernes & de Kalnocky, ausquels il avoit accordé des quartiers.

Les nouvelles de Munich portent que les Etats du Cercle de Baviere assemblés à Wasserbourg, se sont séparés le 5 du mois dernier, après avoir pris la résolution d'observer une parfaite neutralité en concourant cependant avec les autres Cercles à la sûreté de l'Empire.

Les troupes que les Cercles Anterieurs ont levées pour assûrer la tranquillité des frontieres de l'Allemagne, & pour se mettre en état de n'être point contraints de violer la neutralité qu'ils veulent observer, doivent former un camp sur le bord du Rhin. Quinze mille hommes des troupes de la Reine de Hongrie lesquels viennent de Bohême, marchent vers la Suabe, & la nouvelle qu'on a reçûe de la résolution prise par la Reine de Hongrie de les y faire séjourner pendant quelque tems, donne beaucoup d'inquiétude au Cercle de cette Province. On ignore jusqu'à présent la veritable destination de ces troupes, qui d'abord avoient eû ordre d'aller joindre l'armée des Alliés dans les Païs Bas.

Digitized by Google

On apprend d'Ulme que la Reine de Hongrie a fait porter des plaintes très-vives au Cercle de Suabe touchant la résolution prise par ce Cercle d'observer une parfaite neutralité.

M. Hulft Ministre de l'Evêque Prince de Liége auprès de la République de Hollande a présenté aux Etats Généraux un Mémoire que ce Prince a envoyé à plusieurs Puissances, & qui porte que le corps de troupes de la Reine de Hongrie commandé par le Général Grune est entré dans l'Evêché de Liége, sans que cette Princesse eût fait aucune requisition pour le passage de ces troupes ; qu'elles ont traversé le païs sans observer aucune discipline ; qu'elles se sont fait donner par force des logements, des vivres & des fourages ; qu'elles n'ont rien payé de ce qui leur a été fourni ; qu'elles ont commis divers excès dans les Villages de Bouchevines, de Hougarde & de Thourine, & que pour faire plus de tort à ce Païs elles y ont fait un fort long détour ; que de pareilles violences donnent atteinte, non seulement à la neutralité dont l'Evêché de Liege doit jouir, mais encore aux Constitutions de l'Empire & au Droit des Gens, & que l'Evêque de Liege espere que les Puissances ausquelles il en porte ses plaintes, employeront leurs bons offices pour leur faire rendre justice par la Reine de Hongrie.

Les troupes qui seront sous les ordres du Prince Charles de Lorraine ont dû être rassemblées le 15 du mois dernier ; elles seront commandées par le Comte Leopold de Daun en attendant que ce Prince soit arrivé à l'armée. Elles doivent se porter sur la Moselle en cas qu'on ait lieu de craindre quelque entreprise contre Luxembourg, & elles seront jointes par cinq des Régimens qui ont restés en Bohême, & par un corps de troupes qu'on

Digitized by Google

se propose de tirer de la Hongrie, de la Transylvanie, de l'Illyrie & de la Croatie; il a été résolu d'exécuter le projet proposé par le feu Comte de Kevenhuller pour augmenter les fortifications de Vienne, & l'on travaille actuellement à la construction d'un ouvrage à corne entre la porte rouge & celle de Stuthor.

GRANDE BRETAGNE.

LE Prince Edouard, en s'emparant du Fort Auguste, y a fait prisonnieres de guerre trois Compagnies du Régiment de Guise qui en composoient la garnison. Il a ordonné d'y transporter ses principaux magasins, & de demolir les fortifications du Château d'Inverness. On a reçû avis que le corps de ses troupes, qui a investi le Fort Guillaume, en pressoit le siége avec beaucoup de vivacité. Le Capitaine Scott, que le Comte de Loundon avoit detaché pour secourir la premiére de ces Forteresses, n'a pû s'avancer au-delà du Château d'Ellanstalker, parce qu'une partie de l'armée du Prince Edouard garde les bords du Carron. Deux cens hommes de cette armée sont campés à deux milles de Glenavis, & ils exigent de fortes contributions de tout le Pays voisin. Ils ont surpris dans les environs d'Athol plusieurs partis qu'ils ont taillés en piéces; ils ont emporté d'assaut les postes de Kennochan & de Blairfittie, & obligé les troupes qui étoient à Cushiville, de se retirer avec precipitation, & ils ont enlevé un tiers de l'equipage du Brigantin *le Baltimore*. Un détachement des Milices d'Argyle, commandé par M. Glenure, fut attaqué le 18 & presque entierement defait par un autre corps de l'armée du Prince Edouard.

Digitized by Google

Mylady Seaforth & la Dame de Mackintosh, dont les epoux servent contre ce Prince, sont allées le joindre avec quelques Tributs de Mackennies.

On a appris par des lettres d'Ecosse que le Duc de Cumberland ayant envoyé ordre à quelques unes des Tribus voisines du Lac d'Inverness, de venir joindre l'armée, elles avoient répondu qu'elles étoient dans la résolution de demeurer neutres.

L'armée que commande le Duc de Cumberland a été partagée en trois corps, & ce Prince est à Aberdeen avec le premier qui consiste en sept Bataillons & un Régiment de Dragons. Le second & le troisiéme composés, l'un de six Bataillons du Régiment de Cavalerie de Kingston & du Regiment de Dragons de Cobham sous les ordres du Major Général Bland; l'autre de 3 Bataillons aux ordres du Brigadier Général Mordaunt, sont campés à Strathbagie & à Old Melbrun. Sur la nouvelle qu'un grand nombre d'Officiers Suédois étoient debarqués à Peterhead dans l'intention d'aller joindre le Prince Edouard, le Duc de Cumberland a fait marcher un détachement pour les empêcher d'exécuter leur dessein. Le Prince Edouard gardant toûjours sa même position sur le bord de la Spey dans les environs d'Elgin, s'est emparé du Château de Keith.

Le Comte de Lowdon à l'approche du Prince Edouard s'étant retiré d'Inverness, après avoir mis une garnison de trois cent hommes dans le Château, il passa la riviere de Neiss, & le bras de mer de Murray, de Cromarty & de Dornoch. Comme il s'étoit emparé de tous les bâteaux, on ne pouvoit le joindre qu'en faisant le tour de ce dernier bras de mer, ce qui exigeoit quatre ou cinq jours de marche. Dans ces circonstances,

Digitized by Google

le Colonel Warren, un des Aydes de Camp du Prince Edouard, proposa de faire transporter à Findorme par terre toutes les Barques qu'on pourroit rencontrer en divers endroits de la coste de Murray. Avec quelque secret que cette entreprise fût exécutée, plusieurs Vaisseaux de guerre Anglois, qui croisent dans ces parages, vinrent, sur l'avis de ce qui se passoit, bloquer le Port de Findorne. Malgré ce contre-tems, les Barques, qu'on y avoit rassemblées, en partirent pendant la nuit au risque d'être coulées à fond, & un calme, qui survint, les favorisa tellement qu'à la vuë même des Vaisseaux de guerre Anglois elles arriverent à force de rames en quatre heures de tems vis-àvis de Dornoch, où étoit le quartier général du Comte de Lowdon. Le Duc de Perth ayant aussi-tôt, à la faveur d'un brouillard épais qui cacha son passage, traversé le bras de mer sur ces Barques avec les dix-huit cent hommes qui étoient sous ses ordres, le Comte de Lowdon ne decouvrit les troupes de ce Général, que lorsqu'elles furent proche de la terre. Pendant que le Comte de Lowdon, pour s'opposer au débarquement, rassembloit les trois mille cinq cens hommes qu'il commandoit, le Duc de Perth rangea ses Barques en ligne : il se jetta ensuite le premier à la mer, quoiqu'il y eut quatre pieds d'eau dans l'endroit où il s'étoit arrêté ; & toutes les troupes suivirent son exemple. Elles marcherent en bon ordre, & n'ayant plus de l'eau qu'à my jambe, elles se preparoient à faire leur premiere decharge ; lorsque celles du Comte de Lowdon, étonnées de tant de fermeté, se débanderent de toutes parts sans en venir aux mains. Le Comte de Lowdon, se voyant ainsi abandonné, se sauva lui même vers la montagne, ainsi que le Lord Forbes

& M. Maclaod, & ne s'y trouvant pas encore en sureté, il s'est refugié dans l'Isle de Skye, où il n'a été joint que par quelques-uns de ses domestiques. Trois cent hommes, qui étoient en garnison à Dornoch, ont été faits prisonniers de guerre, & le Duc de Perth a enlevé tous les autres quartiers du Comte de Lowdon. Quelques jours après cet avantage, deux mille hommes des Orcades & du Comté de Cathness se sont rendus au camp du Prince Edouard. Le Duc de Perth a enlevé quatre bâtimens de transport, sur lesquels il y avoit quatorze cens cinquante fusils, dix-huit cent sabres, une grande quantité de munitions de guerre & de bouche, & une somme considerable. 250 hommes qui défendoient le poste le plus avancé du camp du Duc de Cumberland, ont été taillés en piéces par un détachement du Régiment Royal Ecossois des troupes du Roi de France.

Le Duc de Cumberland a depêché un courier à sa Majesté Britanique, pour l'informer que s'étant mis en marche d'Aberdeen le 19, il étoit arrivé le 23 sur le bord de la Spey; qu'aussitôt il avoit ordonné aux Grenadiers, au Régiment de Campbell & à la Cavalerie legere, de passer la riviere à gué; que le Régiment de Cavalerie du Duc de Kingston y étoit entré le premier, & que dès qu'il avoit été de l'autre côté, il s'étoit avancé au grand galop le sabre à la main vers un corps de trois mille Montagnards du parti du Prince Edouard, qui s'étoient d'abord retirés; que leur fuite pouvant n'être que simulée, & cacher quelque dessein, & d'ailleurs l'Infanterie de l'armée du Roi ne pouvant traverser promptement la Spey, on n'avoit pas jugé à propos de poursuivre les ennemis. On a reçû avis par le même courier que

Digitized by Google

le Prince Edouard avoit levé le siége du Château de Blair, & que le 18 le Prince de Hesse s'étoit rendu à Perth avec les six Bataillons des troupes Hessoises; que deux Régiments de Dragons des mêmes troupes avoient marché à Crief, & qu'un autre avoit pris poste à Huntington. Le Duc de Cumberland a fait construire à Aberdeen un Fort dans lequel il a mis quelques troupes en garnison. Il a ordonné de détruire toutes les habitations des habitans de la Province de Lochabir qui ont pris les armes pour les interêts du Prince Edouard.

Le Gouvernement d'Angleterre songe à chercher les moyens d'empêcher la contrebande; elle est devenue si commune que celle faite dans le seul Comté de Suffolk à fait tort de près de 60000 Guinées à l'Etat sur le produit des Douanes, & qu'il est sorti de la Grande Bretagne 4300 livres Sterlings en especes monoyées.

Le vaisseau de guerre *la Princesse*, de l'Escadre de l'Amiral Thownshend, dont il a été separé à la hauteur des Isles de Bahama, est arrivé le 4 à Spithead ayant une si grande voye d'eau, que le Capitaine a été obligé de tenir continuellement pendant la route cinquante hommes à la pompe. On a sçû par l'equipage que le 25 du mois de Fevrier dernier l'Amiral Thovvnshend avoit essuyé en allant de Saint Christophe à l'Isle Royale une violente tempête qui avoit entierement disperſé son Escadre, & que plusieurs des Vaisseaux dont elle étoit composée avoient perdu leurs mâts.

La proposition ayant été faite le 22 du mois passé dans la Chambre des Communes d'accorder au Roi de la Grande Bretagne trois cent mille livres sterlings pour l'entretien du nouveau corps de troupes Hanoveriennes que sa Majesté fait

Digitized by Google

passer dans les Païs-Bas, il s'éleva à ce sujet des debats très long & très-vifs, mais l'affirmative l'emporta à la pluralité de deux cent cinquante-cinq voix contre cent vingt-deux. Cette Chambre a résolu aussi de donner dix mille livres sterlings pour le train d'artillerie qui doit accompagner ces troupes, & d'augmenter les subsides de la Reine de Hongrie & du Roi de Sardaigne, l'un de quatre cent mille livres sterlings & l'autre de cent mille. Le 27 la même Chambre passa le Bill, pour autoriser le Roy à faire arrêter & à retenir en prison toutes les personnes qui lui seront suspectes. Elle ordonna le 28 d'en porter un pour favoriser les progrès des Manufactures de toiles à voile, & elle a fait le 29 la premiére lecture de celui contre les Usuriers & les Agioteurs.

On mande de Londres du 6 que le 4 on appris par des lettres d'Edimbourg, que l'armée commandée par le Duc de Cumberland ayant achevé le 24 du mois dernier de passer la Spey, ce Prince avoit marché le 25 à Elgin Capitale du Comté de Murray, & le 26 à Farres, & que le 27 il avoit mis en fuite à Culloden près d'Inverness un corps de troupes du Prince Edouard. Cette nouvelle fut confirmée le lendemain par le Lord Bury, que le Duc de Cumberland a depêché au Roi son pere, pour l'informer des particuliarités de l'action, & qui n'a pû se rendre à Londres plûtôt, parce qu'afin de ne pas tomber entre les mains des partis ennemis, il a fait par mer le trajet d'Inverness à Bervick.

Par une Rélation qu'on a publiée de ce combat, il paroît qu'on s'est d'abord canonné très-vivement de part & d'autre, mais que le feu d'artillerie n'a pas duré long-tems; que l'aile droite des ennemis a attaqué la gauche du Duc de Cumberland, & a été repoussée; que quelques-unes des Tribus des

Digitized by Google

Macdonalls & des Frasers ayant été ensuite enfoncées par l'armée Angloise, elles n'ont pû se rallier, & ont jetté la confusion dans l'aile dont elles faisoient partie; que cette aile ainsi en desordre n'a pû resister à l'impetuosité des troupes Angloises; qu'elle s'est retirée dans un bois voisin, & que le reste du corps des troupes du Prince Edouard, obligé de ceder à la grande superiorité du nombre, a abandonné le champ de bataille, avec perte d'environ quatorze cent hommes, en y comprenant les prisonniers, du nombre desquels sont le Comte de Kilmarnock, M. Murray de Broughton, & le Chevalier de Wredderburn, ainsi que M. Boyer d'Aiguille, chargé d'une commission du Roi auprès du Prince Edouard.

La précaution que le Lord Bury a prise de s'emparquer à Inverness étant une preuve que les partis de l'armée Ecossoise tiennent encore la campagne, on doute que l'avantage remporté par le Duc de Cumberland soit aussi considerable que le Gouvernement Anglois veut le persuader.

Les Actions de la Compagnie de la mer du Sud sont à quatre vingt-quinze; celles de la Banque à cent vingt-deux; celles de la Compagnie des Indes Orientales à cent soixante & trois, trois quarts, & les Annuités à quatre-vingt quinze & demi.

ITALIE.

Suivant les avis reçus de Corse tous les secours que la République a envoyés à la Bastie y étant arrivés, on fit le 10 du mois dernier une sortie avec tant de succès, que les Rebelles, qui faisoient

le blocus de la Place sous les ordres du Colonel Rivarola, furent chassés de tous leurs postes, à l'exception de celui des Capucins où ils se retirerent. On se disposoit à les y attaquer lorsqu'on apprit qu'ils s'étoient enfuis pendant la nuit dans les montagnes. Par leur retraite la Ville de la Bastie est entierement délivrée & au pouvoir de la République, à laquelle les habitans ont renouvellé les assûrances de leur soumission. Quelques-uns des Rebelles qui ont été amenés à Genes de Capraria, ont été punis de mort, & le Major Gentile est de ce nombre.

M. Guymont Envoyé Extraordinaire du Roi auprès de cette République, arriva de Paris le 22 du mois dernier au matin.

Selon les lettres de Livourne le Conseil de Régence du grand Duché de Toscane a fait dire à M. Augustin Viale, Ministre de la République de Genes à Florence de sortir de Toscane.

Le Chevalier Alexandre Zone, ci-devant Ambassadeur auprès du Roi a été élu Procurateur de Saint Marc à la place du feu Chevalier Canale.

Les circonstances ayant obligé l'Infant Don Philippe de se rapprocher des troupes Françoises, ce Prince a fait transporter à Pavie l'artillerie, les magasins & les Hopitaux qui étoient à Milan, & il s'y est rendu le 20 Mars dernier. Après avoir rassemblé dans le Pavesan la plus grande partie des troupes qu'il commande, il a établi son quartier général à la Chartreuse près de Pavie, & il a disposé tellement son armée qu'elle étoit appuyée par sa gauche au Tésin, & qu'elle s'étendoit par sa droite jusqu'à la riviere de Lambro.

Sur l'avis que les ennemis se portoient du côté de Pizzighitone, il retira les troupes qui étoient à Lodi & à Codogno, & il les envoya à Plaisan-

Digitized by Google

ce où elles sont arrivées sans obstacle.

Le 22 Don Pedro de Velasco Colonel du Régiment de Dragons de Sagonte attaqua à la tête de 200 hommes de ce Régiment, un détachement de Hussards de l'armée de la Reine de Hongrie, le mit en déroute, & le poursuivit jusqu'à l'un des quartiers de cantonnement de cette armée.

Le Duc de la Viefville marcha le 23 par ordre de l'Infant avec 6000 hommes d'Infanterie & 2500 de Cavalerie à Rufarola, afin de s'opposer au dessein que le Prince de Lichtenstein paroissoit avoir de jetter des ponts sur le Tésin, & s'étant avancé assés à tems pour bruler quelques barques que les ennemis avoient sur cette riviere, il prit une position avantageuse dans laquelle il pouvoit les observer sans avoir à craindre de leur part aucune surprise. Six mille Espagnols occuperent le poste de Belgiojoso sous les ordres d'un Officier Général. Un détachement de 400 Hussards ennemis tenta de s'emparer du poste de Belleguardo, situé entre Binasco & le quartier géneral de l'Infant, dans l'esperance de pouvoir penetrer jusqu'à la Chartreuse, & d'enlever les équipages de ce Prince, mais ces Hussards furent repoussés avec une perte considérable.

Depuis que l'Infant Don Philippe a abandonné Milan le Marquis Pallavicini a envoyé des ordres à la Regence de cette Ville sur les nouveaux arrangemens qui doivent être pris par rapport à l'administration des affaires & des finances du Milanez. Ce Général a mandé en même tems aux Magistrats que la Reine de Hongrie étoit fort irritée des marques de joye que les habitans avoient données à l'arrivée de l'Infant, & que la Ville mériteroit d'être taitée avec la derniere rigueur,

Digitized by Google

pour avoir laissé éclater des sentimens si opposés à ceux que sa Majesté Hongroise croyoit devoir attendre de ses sujets. A l'occasion de ces plaintes les Magistrats ont nommé des Députés pour aller implorer la protection du Marquis Pallavicini, & pour l'engager à fléchir la Reine de Hongrie.

Le Secretaire d'Etat chargé du département de la guerre dans cette Province par cette Princesse est à Mantoue, où il est occupé à régler avec ce Général ce que la Ville de Milan sera obligée de fournir aux troupes qui reviennent sur son territoire.

On a publié un Edit par lequel il est enjoint à tous les habitans du Milanez, qui ont chés eux des effets, de quelque nature qu'ils puissent être, appartenans aux Espagnols, de les déclarer dans un tems prescrit.

Le Gouvernement a confisqué les biens du Comte Antoine Joseph de la Rezovico, qui sert dans l'armée du Roi d'Espagne en qualité d'Aide de Camp du Comte de Gages.

Le 26 Mars un détachement de Hussards emporta l'épée à la main un poste occupé par quelques troupes Napolitaines.

Le même jour le Comte de Brovvne investit Guastalla, & la Place étant hors d'état de se deffendre, la garnison composée de trois Bataillons & d'un Escadron a été faite prisonniere de guerre, il y a eu une action très-vive entre un détachement commandé par le Général Nadasti & trois mille Espagnols que le Marquis de Castellar avoit fait marcher au secours de la Place; après avoir combattu avec beaucoup de valeur ils furent obligés de se retirer, mais on ne pût les inquietter dans leur marche parce que faisant face de tems en tems aux troupes de la Reine de Hongrie, ils mirent

plusieurs

Digitized by Google

plusieurs fois les Hussards en désordre par la vivacité du feu de leur mousqueterie.

Huit cent hommes des troupes Autrichiennes ayant voulu enlever six pieces de canon que les Espagnols avoient laissées à Benases furent surpris par un corps de troupes de S. M. C. & à l'exception de cent soldats tous furent tués ou faits prisonniers.

Après la prise de Guastalla le Comte de Brovvne s'est avancé vers Parme & a formé l'investissement de cette Place, où le Marquis de Castellar étoit avec 5000 Espagnols. L'Infant Don Philippe en ayant eu avis a détaché douze Régimens pour aller au secours de cette Place, & le Comte de Gages a marché dans le même dessein à la tête d'un autre corps considérable.

Dans le même tems le Prince de Lichtenstein qui étoit allé faire un voyage à Turin, étant revenu à son armée, ce Général a fait jetter des ponts sur le Pô près de Monticello pour aller joindre le Général Brovvne.

Cette marche a engagé l'Infant Don Philippe à marcher avec toute son armée pour dégager M. de Castellar, & n'ayant plus que le Taro entre lui & les ennemis, ce Prince auroit tenté le passage de la riviere aussi-tôt après son arrivée, si elle n'étoit débordée. On écrivoit de l'armée Espagnole du 14 du mois passé que la neige tomboit comme au mois de Janvier; l'armée Autrichienne est de 24 à 30000 hommes.

Le Marquis de Castellar a attaqué deux postes où les ennemis ont fait une perte considérable.

La nuit du 19 au 20 du mois passé le Marquis de Castellar ayant laissé quatre cent hommes dans le Château de Parme & ses malades dans la Ville, se mit en marche avec le corps de troupes qu'il

Digitized by Google

commande pour venir rejoindre l'armée de l'Infant Don Philippe. Les ennemis avertis du dessein de ce Lieutenant Général avoient pris diverses précautions pour lui couper la retraite : ils avoient fait en plusieurs endroits des coupures, des puits, des retranchemens & des abattis d'arbres, & ils avoient garni d'Infanterie toutes les Cassines qui se trouvoient sur son chemin, mais ces obstacles n'ont pû l'empêcher d'exécuter son entreprise. Ses troupes, auxquelles il avoit défendu sous les peines les plus rigoureuses de faire feu sans un ordre exprès, se sont fait jour partout la bayonnette au bout du fusil, & elles n'ont eu que trois cent hommes de tués, en passant au travers du camp des ennemis, qui ont fait une perte beaucoup plus considérable. Le Marquis de Castellar a été obligé de prendre sa route par Pontremoli & par Sarzanne, ce qui est cause qu'il n'a pû encore se rendre du côté opposé du Taro, & le Comte de Gages l'a remontée à la même hauteur que ce Général, afin que leur jonction pût se faire plus facilement. L'armée Espagnole s'étend depuis Borgo-San-Donino jusqu'à Gibello, où l'Infant a établi son quartier.

Les dernieres lettres de l'Isle de Corse marquent que les Rebelles se sont retirés à San-Fiorenzo, ayant été chassés de tous les postes qu'ils occupoient.

Le Maréchal de Maillebois n'ayant pu arriver assés tôt pour secourir la Ville de Valence, la garnison qui défendoit cette Place a été obligée de capituler. Ce Général a chassé les Piedmontois de plusieurs postes qu'ils occupoient, & il s'est rendu maître de celui d'Acqui, où l'on assûre que deux Bataillons des ennemis ont été faits prisonniers.

Digitized by Google

Un corps considérable de troupes de la Reine de Hongrie commandé par le Général Gross, s'étant avancé à Codogno avec de l'artillerie, le Marquis Pignatelli a été détaché par l'Infant Don Philippe avec 8000 hommes pour obliger ce corps d'abandonner ce poste. Ce Lieutenant Général a executé ses ordres avec tant de succès, qu'il y a forcé les ennemis qui s'y sont défendus de maisons en maisons, & qu'il les a mis totalement en déroute. Ils ont perdu en cette occasion six cent hommes ; on leur a fait 2400 prisonniers, du nombre desquels est le Général Gross, & on leur a enlevé douze pieces de canon, un mortier, onze drapeaux, un étandart, un grand nombre de chevaux & tous les bagages. La nouvelle qui s'est répandue que les troupes avec lesquelles le Marquis de Castellar s'est retiré de Parme avoient été défaites par le Général Nadasti, n'a aucun fondement. Ces troupes n'ont pû être entamées par les ennemis, & ayant gagné sur eux une marche, elles arriverent le 28 du mois dernier à Sarzanne où elle passerent le Magra sans aucun obstacle.

Le Comte de Gages, depuis qu'elles l'ont rejoint, a quitté les bords du Taro, & s'est rapproché du camp de l'Infant Don Philippe.

On a appris que le 22 du mois dernier les 400 hommes qui avoient été laissés par le Marquis de Castellar dans le Château de Parme, avoient arboré le Drapeau blanc, & que le Comte de Brovvne, qui a attaqué cette Forteresse, avoit exigé qu'ils se rendissent prisonniers de guerre.

Digitized by Google

MARIAGES ET MORTS.

LE 26 Avril fut faite dans la Chapelle de l'Hôtel de M. le Maréchal Duc de Biron la ceremonie du mariage de M. Anne-Gabriel-Henri *Bernard*, Seigneur de S. Saire, de Passy-les-Paris, du Fief de S. Pol, de Grisolles &c, Président de la seconde des Enquêtes du Parlement, Office dans lequel il avoit été reçu la veille au lieu de feu M. le Président de Rieux son pere, avec Dlle. Marie-Magdeleine *de Beauvoir de Grimoard du Roure*, fille de Louis-Claude-Scipion de Beauvoir de Grimoard Comte du Roure, Marquis de Grisac, Baron des Villes de Barjac & de Florac & des Etats de Languedoc, Maréchal des camps & armées du Roi, premier Sous-Lieutenant de la premiére Compagnie des Mousquetaires, & Gouverneur du Fort-Louis du Rhin, & de D. Marie-Victoire-Antoinette de Gontaut-Biron, fille de M. le Maréchal Duc de Biron; M. de St. Saire est né le 10 Decembre 1724 du mariage de feu M. Gabriel-Bernard de Rieux, Président de la seconde des Enquêtes du Parlement, mort le 13 Decembre 1745. & de D. Suzanne-Marie-Henriette de Boulainvillier St. Saire, sa deuxiéme femme, avec laquelle il avoit été marié le 29 Mai 1719, & petit-fils de M. Samuel-Bernard, Comte de Coubert, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller d'Etat, mort à Paris dans la 88 année de son âge le 18 Janvier 1739, & de D. Magdeleine Clergeau sa premiére femme, morte le 19 Novembre 1716, & il est neveu de M. Samuel-Jacques Bernard, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, Sur-Intendant de

Digitized by Google

la Maison de la Reine, & Grand Croix, Prevôt & Maître des cérémonies de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis : pour la maison de Beauvoir de Grimoard du Route, également illustre par son ancienneté, ses alliances, ses marques d'honneur & ses services militaires ; on la trouvera rapportée dans le troisiéme volume du Dictionnaire Historique de Morery, folio 961.

Le 27 a été fait le mariage de M. Antoine *d'Albert Marquis de Fios*, Capitaine de Vaisseau du Roy, fils de M. Antoine d'Albert, Marquis de Fios, Président à Mortier au Parlement de Provence, & de D. Marguerite Guidy ; avec Dlle. Augustine *Boisset d'Arville*, fille de Jerôme-Augustin Boisset, Seigneur d'Arville, Brigadier des armées du Roy & Gouverneur de la Ville de Roze, & de D. Marie-Barbe Jeumont. Voyés pour la Genealogie d'Albert le Nobliaire de Provence par l'Abbé Robert, imprimé en 1693, & celui du Sr. Maynier imprimé en 1709.

Le 29 Mars M. Christophe-Louis *Turpin de Crissé de Sansay*, Evêque de Nantes, Abbé de Quimperlay & de la Chaume mourût dans son Diocèse, il étoit né le 19 Septembre 1670. Etant Doyen de l'Eglise de St. Martin de Tours, il fut nommé à l'Evêché de Rennes le 15 Août 1717, d'où il fût transferé à Nantes en 1723, & nommé aux Abbayes de Quimperlay & de la Chaume en 1717, & 1725, il avoit pour frere aîné Lancelot Turpin de Crissé, Comte de Sansay Colonel d'un Régiment d'Infanterie & Brigadier d'armée, mort au mois de Septembre 1720, laissant entr'autres enfans de son mariage avec D. Claude-Genevieve Theriere, Anne-Marie Turpin de Sansay, femme de M. le Marquis de Simiane, M. le Comte de Sansay, & feu M. l'Evêque de Nantes, avoient

Digitized by Google

pour Bisayeul Charles Turpin, Seigneur de Crissé, Comte de Vihers nommé à l'Ordre du St. Esprit au mois de Janvier 1594, & c'est de lui que sont decendus les Comtes de Vihers & les Comtes de Sanzay, dont la noblesse est marquée par son ancienneté, par ses alliances & par ses services militaires; voyez la Généalogie qui en a été dressée sur les titres par le Sr. le Laboureur & qui est conservée dans le Cabinet de M. de C Généalogiste des Ordres du Roi.

Le 13 Avril D. Marie-René *de Boufflers Remiencourt*, Abbesse de l'Abbaye d'Andezy près Sezanne en Brie, Ordre de St. Benoît, Diocèse de Châlons depuis l'an 1(28, mourut dans cette Abbaye âgée d'environ 52 ans; elle étoit sœur de feu Charles-François de Boufflers, Seigneur de Remiencourt, dit le Marquis de Boufflers, Lieutenant Général des armées du Roi, Commandeur de l'Ordre militaire de St. Louis, mort le 18 Decembre 1743 laissant plusieurs enfans, & elle étoit fille de Charles de Boufflers Seigneur de Remiencourt & de Marie du Bos de Drancourt: voyez la Généalogie de la Maison de Boufflers dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, volume 5. fol. 89.

Le 17 Mre. Jacques-Auguste *de Thou*, Abbé de Samer au Bois, Ordre de St. Benoît Diocèse & près de Boulogne, depuis l'an 1661, & de Souillac du même Ordre, au Diocèse de Cahors depuis 1691, mourut à Paris dans la 92 année de son âge, étant né à Paris le 4 Mars 1655, & le dernier de sa famille l'une des premiéres de la Robe pour son ancienneté, son illustration & ses alliances; il étoit fils de Jacques-Auguste de Thou, Comte de Meslay le Vidame, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, & Ambassadeur

Digitized by Google

pour le Roi en Hollande, mort le 26 Septembre 1677, & de D. Marie Picardet sa premiére femme morte le 4 Fevrier 1664, & petit fils de Jacques-Auguste de Thou, Président du Parlement de Paris, qui s'est immortalisé par la belle & judicieuse Histoire de son tems qu'il a composée en Latin, & dont on a donné depuis quelques années une traduction complette; voyez la Généalogie de cette famille dans l'Histoire *in folio* du Parlement de Paris par le Sr. Blanchard, & celle rapportée dans le Dictionnaire de Morery, vol. 6 fol. 510, en attendant celle qui sera employée beaucoup plus exacte & plus fidelle dans l'histoire des Maîtres des Requêtes qui nous est promise.

Le 2 Mai D. Elisabeth-Eleonore *de la Tour d'Auvergne*, Prieure de l'Abbaye de Notre-Dame de Thorigny, mourut dans l'Abbaye de Mortaing la Blanche au Diocèse d'Avranches, dans la 79 année de son âge; elle étoit sœur de M. le Cardinal d'Auvergne, & fille de Frederic-Maurice Comte de la Tour d'Auvergne, Lieutenant Général des armées du Roi, Colonel Général de la Cavalerie legere de France, Senéchal & Gouverneur du Haut & Bas Limousin, mort le 23 Novembre 1707, & d'Henriette-Françoise de Hohen-Zollern, Marquise de Bergopzoom sa premiére femme, morte le 17 Octobre 1698; voyez pour la Généalogie de cette grande Maison, l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne vol. 4 fol. 545.

Le 5 Philippes René *de l'Isle du Gast*, Chevalier Comte dudit lieu mourut à Paris dans la 62 année de son âge; il étoit frere ainé de feu Mre. Benjamin de l'Isle du Gast Evêque de Limoges & Abbé Commandataire de l'Abbaye de St. Martial de la même Ville, mort dans son Dio-

Digitized by Google

cèse le 15 Octobre 1739, âgé de 50 ans, & de Charles de l'Isle du Gast, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, Archidiacre & Chanoine de Chartres, aujourd'hui vivant.

La nuit du 5 au 6 Louis *de Boschet Marquis de Sourches & du Bellay, dit le Comte de Montsoreau*, Lieutenant Général des armées du Roi, Conseiller d'Etat, Prevôt de l'Hôtel de Sa Majesté & Grand Prevôt de France, mourut à Versailles dans la 80 année de son âge, étant né le 26 Juillet 1666; il étoit Lieutenant Général de la promotion du 19 Mars 1710, & fit serment le 25 Août 1714 entre les mains du Roi pour la charge de Prevôt de l'Hôtel du Roi & Grand Prevôt de France, dont il avoit été pourvû sur la demission de son pere; il avoit été marié le 15 Fevrier 1706 avec D. Jeanne-Agnés-Therese de Pocholles du Hamel, morte le 28 Decembre 1723, & il en laisse M. Louis de Boschet, Marquis de Sourches, Comte de Montsoreau, né le 5 Novembre 1710, pourvû sur la demission de son pere de la charge de Prevôt de l'Hôtel du Roi & Grand Prevôt de France le 13 Fevrier 1719, Marêchal de Camp de la promotion du 2 Mai 1744, marié 1o. le 7 Fevrier 1730 avec Marie-Charlotte-Antonine de Gontaut Biron, fille de M. le Marêchal Duc de Biron, morte le 6 Juillet 17 o laissant plusieurs enfans. 2o. la nuit du 16 au 17 Août 1741 avec Marguerite Desmarets de Maillebois fille de M. le Marêchal de Maillebois.

Feu M. le Comte de Montsoreau, avoit pour freres Jean-Louis-François de Boschet de Sourches Evêque de Dol depuis le 12 Janvier 1715; Louis François de Boschet Comte de Sourches, Lieutenant Général des armées du Roi du 20. Fevrier 1734, & Louis-Vincent de Boschet Chevalier de Malte,

Digitized by Google

dit le Chevalier de Montsoreau, Mestre de Camp du Régiment de Montsoreau, Brigadier d'Infanterie du 1 Fevrier 1719 vivant en 1746.

Il étoit fils de Loüis-François de Boschet, Marquis de Sourches, Prevôt de l'Hôtel du Roi & Grand Prevôt de France sur la demission de son pere par lettres du 23 Août 1664, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi des Provinces du Mayne, Perche & Comté de Laval, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mort le 4 Mars 1716, & de D. Marie-Genevieve de Chambes Comtesse de Montsoreau, & petit fils de Jean de Boschet, Marquis de Sourches au Mayne dont il obtint l'érection en Marquisat par les lettres du mois de Decembre 1652, Conseiller d'Etat & Privé, Prevôt de l'Hôtel du Roi & Grand Prevôt de France, pourvû par lettres du 17 Decembre 1643, reçû Chevalier de l'Ordre du St. Esprit à la promotion du 31 Decembre 1661, mort le 1 Fevrier 1677 & de D. Marie Nevelet, morte le 30 Decembre 1662.

Le nom de Boschet est marqué entre les Nobles de la Province du Mayne, par son ancienneté, par ses alliances & par ses services militaires, & ses Armes sont d'argent à deux fasses de sable, voyés l'histoire des Grands Officiers de la Couronne vol. 9 fol. 197.

Le 8 D. Marie-Louise Bigot, veuve depuis le 27 Novembre 1727 de Carloman-Philogene Brulart, Comte de Sillery, Colonel du régiment d'Infanterie de M. le Prince de Conty, & son premier Ecuyer, & Gouverneur de la Ville d'Epernay, avec lequel elle avoit été mariée au mois d'Août 1697, mourut à Paris âgée de 84 ans, laissant de son mariage entr'autres enfans Louis-Philogene Brulart, Marquis de Puisieux & de Sillery, né le 12

Digitized by Google

Mai 1701, Marêchal des camps & armées du Roi depuis le 20 Fevrier 1743, & ci-devant Ambassadeur auprès du Roi des Deux Siciles, marié depuis le 19 Juillet 1722. avec Charlotte-Felicité le Tellier, fille de Louis-Nicolas le Tellier, Marquis de Souvré, Maître de la Garde-robe du Roi, Chevalier de ses Ordres & Lieutenant Général de sa Majesté au Gouvernement de Bearn & de Navarre, & de Catherine-Charlotte de Pas Feuquieres Dame de Rebenac : voyez la Généalogie de Brulart dans le premier vol. de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne fol. 525.

Le 9 De. Adelaide-Jeanne-Françoise *Bouterouë d'Aubigny*, femme depuis le 27 Avril 1733 de Louis de Conflans, Marquis d'Armentieres, Marêchal des camps & armées du Roi, & ci-devant premier Gentilhomme de la Chambre de feu M. le Duc d'Orleans, Regent du Royaume, mourut à Paris dans la 30 année de son âge, étant née le 6 Avril 1717 du mariage de Jean Bouterouë, Seigneur d'Aubigny, Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand Maître des Eaux & Forêts de France au Département de Touraine, Anjou & Mayne, Conseiller Secretaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, & aussi Secretaire du Roi & de la Reine d'Espagne, & de Marie-Françoise le Moyne de Renemoulin : voyés la Généalogie de la Maison de Conflans dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, vol. 6 fol. 116 & 142.

Digitized by Google

ARRESTS NOTABLES.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 26 Janvier 1746, portant reglement pour la fabrique des chapeaux destinés à l'usage des Troupes.

ORDONNANCE du Roi du 28 Janvier 1746 concernant les Milices

Sa Majesté ayant reglé par son ordonnance du 10 Avril 1745, concernant la formation des régimens des Grenadiers-royaux, que pour rendre les compagnies desdits régimens toujours completes de sujets qui y soient propres, il sera désigné dans chacune des huit compagnies de Fusiliers des bataillons de Milice, des Soldats pour remplacer les Grenadiers qui viendront à manquer; Et sa Majesté ayant reconnu qu'il conviendroit mieux pour le bien de son service, que ces Soldats destinés pour monter aux Grenadiers, forment une compagnie dans chaque bataillon, où ils seroient exercés ensemble & disciplinés, Elle a ordonné & ordonne,

Art. premier. Les cent douze bataillons de Milice, y compris les trois de la ville de Paris & les neuf qui composent les trois régimens de Milice de Lorraine & de Bar, & q. i ont été mis par le ordonnances des 30 Octobre & premier Novembre derniers, sur le pied de six cent cinquante hommes chacun, formant neuf compagnies, dont une de Grenadiers de cinquante hommes, & huit de Fusiliers de soixante-quinze hommes, seront, à commencer du premier Mars prochain portés à dix

Digitized by Google

compagnies, dont une de Grenadiers de cinquante hommes, une autre de Grenadiers-Postiches de cinquante six hommes, & huit de Fusiliers de soixante-huit hommes chacune.

ORDONNANCE du Roi du 30 Janvier 1746 portant création d'un Corps de cinq cens hommes de troupes légeres, sous le nom de Volontaires de Gantés.

Il sera incessamment tiré pour former les deux compagnies d'infanterie dudit corps, cent cinquante hommes des régimens d'infanterie qui composent l'armée d'Italie, à raison de quatre hommes par bataillon, & pareil nombre de cent cinquante hommes des bataillons de Fusiliers de Montagne, pour former les deux compagnies de Fusiliers. &c.

ORDONNANCE du Roi du 30 Janvier 1746, portant augmentation dans la compagnie des Chasseurs de Fischer.

Ladite compagnie sera augmentée de quarante hommes à pied & soixante à cheval, pour composer avec les soixante à pied & quarante à cheval, qui existent actuellement, deux troupes d'Infanterie & de Cavalerie de cent hommes chacune.

ORDONNANCE du Roi, concernant les Régimens de Grenadiers-Royaux; du 10 Mars 1746.

Claude-Henri Feydeau de Marville, &c. Le Roi ayant ordonné par son ordonnance du 30 Octobre 1745, qu'il seroit fait une augmentation dans chaque bataillon de Milice; & étant nécessaire, en faisant cette augmentation pour les trois bataillons de la ville de Paris, de faire complétter

Digitized by Google

lesdits trois bataillons, nous sommes persuadés que les habitans qui doivent y contribuer, se porteront d'eux-mêmes à donner en cette occasion de nouvelles preuves de leur zéle à Sa Majesté, sans qu'il soit besoin de faire tirer au sort, & qu'il nous suffit seulement de faire l'état de répartition de ce que chaque Corps, Communauté, & autres habitans auront à fournir. A CES CAUSES, Vû les Ordres du Roi, à nous adressés par M. le Comte d'Argenson Ministre & Secrétaire d'Etat de la guerre, le 3 Mars 1746, & tout considéré :

Nous Commissaire susdit, en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté, ordonnons.

Article I. Que par les Corps & Communautés de marchands & artisans, privilégiés & non privilégiés, officiers sur les ports, quais & halles, & autres habitans de cette ville & fauxbourgs sujets à la Milice, dont l'état sera par nous arrêté en conséquence de notre présent mandement, il sera fourni six cent hommes de Milice, tant pour complétter les trois bataillons qui ont été levés dans cette ville en vertu de l'ordonnance de Sa Majesté du 10 Janvier 1743, que pour l'augmentation ordonnée par celle du 30 Octobre 1745.

II. Seront lesdits corps & communautés, & autres habitans, tenus de fournir dans le courant du mois d'Avril prochain, les hommes pour lesquels ils seront compris dans ledit état, de l'âge de seize ans jusqu'à quarante, de la taille de cinq pieds au moins, & de force suffisante à porter les armes.

III. Les hommes mariés, ni les garçons qui auront quelqu'incommodité capable de les empêcher de servir, ne pourront être admis ; & s'il s'en trouvoit dans l'un ou l'autre cas, ils seront constitués prisonniers, & ceux qui les auroient fournis, obligés à les remplacer.

Digitized by Google

IV. Pourront lesdits corps, communautés & autres habitans, nous présenter séparément leurs Miliciens lorsqu'ils les auront faits, pour être signalés; après lequel signalement lesdits Miliciens ne pourront s'absenter de cette ville & fauxbourgs, sans une permission expresse de notre part, conformément & sous les peines prescrites par l'ordonnance de Sa Majesté dudit jour 10 Janvier 1743.

V. Dans le cas où lesdits corps, communautés, & autres habitans, refuseroient de fournir le nombre de Miliciens pour lequel ils seront compris dans l'état de répartition par nous arrêté, dans le tems ci-dessus préscrit, ceux d'entr'eux sujets à la Milice, leurs enfans, garçons, apprentifs & domestiques, seront tenus de tirer au sort pardevant le Commissaire au Châtelet qui sera par nous commis à cet effet

VI. Seront tenus les Miliciens signalés de se trouver dans le lieu d'assemblée aux jour & heure qui leur seront par nous indiqués, à peine d'être déclarés déserteurs.

VII. Ordonnons en outre qu'il sera fourni à chaque Milicien de nouvelle levée, une veste & une culotte de drap blanc, doublées d'une bonne serge, une paire de souliers, deux chemises, un col noir, un chapeau bordé d'argent faux, un havresac, une paire de guêtres & une paire de jarrettiéres, aux frais & dépens desdits corps, communautés, & autres habitans compris dans ledit état; du prix de laquelle fourniture, ensemble de l'ecu de gratification qui sera délivré à chaque Milicien, il sera par nous fait un état de répartition, pour en être le montant remis à celui qui en aura fait l'avance &c.

Digitized by Google

ORDONNANCE du Roi, du 20 concernant les nouveaux Bataillons levés en exécution des ordonnances du 25 Août 1745.

DECLARATION du Roi du 9 Avril en faveur des Corses fidéles à la République de Genes, & contre ceux qui cherchent à se soustraire à sa domination.

Toute l'Europe aura vû avec surprise les déclarations que la Reine de Hongrie & le Roi de Sardaigne ont fait publier, pour promettre leur secours aux peuples rebelles de l'Isle de Corse.

Il est évident que ces deux Puissances manquent aux loix de la justice, en fomentant la rébellion de ces Insulaires contre leur légitime Souverain, avec lequel elles ne sont point en guerre.

Les égards que la Reine de Hongrie doit à la mémoire du feu Empereur son pere, ajoûtent à cette entreprise odieuse par elle-même, un nouveau degré d'irrégularité.

Le Roi & l'Empereur Charles VI s'étoient engagés de concert à maintenir la République de Genes dans la possession du Royaume de Corse; ce fut ensuite sous la médiation de ces deux Monarques, que la tranquillité fut rétablie dans cette Isle: enfin leurs Majestés accorderent en 1738 leur garantie pour le maintien de l'amnistie & des réglemens qui furent alors statués par la République en faveur des Corses.

Cette considération auroit dû suffire pour prévenir la rébellion, & non pour l'encourager, mais les droits naturels de la raison & de l'équité se taisent lorsqu'il s'agit de satisfaire son ressentiment & sa vengeance.

Le Roi, bien éloigné de se conduire par de

pareilles maximes, n'a jamais traité en ennemis déclarés les Puissances qui ont fourni à la Reine de Hongrie des secours contre Sa Majesté, tandis que les deux Puissances ennemies de Sa Majesté, exercent contre les Genois les vexations les plus illégitimes, par la seule raison qu'ils sont Alliés du Roi, & auxiliaires des Alliés de Sa Majesté.

Cette circonstance est un motif qui doit d'autant plus engager le Roi à donner en cette occasion aux Corses fideles, de nouvelles assurances de sa protection & de ses bontés, & à aider la République pour faire rentrer dans le devoir ceux qui, séduits ou excités par les Cours de Vienne & de Turin, ont osé ou oseront s'en écarter, & lesquels Sa Majesté regardera par cette raison, comme déchûs des graces & des priviléges dont Elle a été garante.

C'est dans cette vûë que le Roi déclare que son intention est de maintenir par tous les moyens convenables l'autorité légitime de la République de Genes, & de contribuer le plus promptement & le plus efficacement qu'il sera possible, à rétablir la tranquillité, l'ordre & la subordination dans l'Isle de Corse. La fidélité de Sa Majesté pour ses Alliés, sa modération & son desir constant de pacifier l'Europe, au lieu d'en multiplier les troubles, sont les fondemens solides de la confiance que les Corses dociles & soûmis doivent mettre dans l'équité & la droiture de ses intentions, & son Trône sera toûjours un asyle assuré pour toutes les Puissances qui lui seront unies. & dont on attaquera les droits & les prérogatives.

ARREST de la Cour du Parlement du 23 Août 1745, portant réglement pour les Exécu-

Digitized by Google

toires pour frais des procès criminels auxquels il y a des parties civiles qui se trouvent insolvables.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi du 20 Novembre 1742, concernant les Indemnités pour Papier & Parchemin timbrés accordées aux Procureurs généraux des Cours, & aux Procureurs du Roi des Siéges qui n'avoient pas été employés dans l'Arrêt du 7 Juin 1740.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi & lettres Patentes sur icelui, données à Versailles le 11 Janvier 1746, Registrées en la Cour des Aydes le 4. May, portant que les Marchandises énoncées dans le tarif annexé à l'arrêt du Conseil du 10 Juillet 1703, seront toujours réputées du Levant lorsqu'elles viendront de l'étranger, si le contraire n'est justifié par des certificats en bonne forme des Magistrats des lieux d'envoi & des Consuls de la nation Françoise s'il y en a d'établis, & payeront en conséquence le droit de vingt pour cent : sans préjudice des vérifications qui pourront être faites par le fermier, en cas de soupçon qu'il auroit été abusé desdits certificats.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi du 25 Janvier 1746, qui, en rectifiant une erreur glissée dans celui du 15 Mai 1745. portant tarif des droits dûs sur les marchandises de Verrerie d'Alsace & Franche Comté, ordonne que le poids de deux mille cinq cent livres, auquel ont été évalués les caissetins de quatre pieds & demi de long sur trois pieds de large & trois pieds deux pouces de haut, remplis de verres d'assortiment massifs, demeurera réduit à seize cent quatre vingt-dix-sept livres. & les droits perçus à raison de cent cinquante deux

Digitized by Google

livres quatorze sols huit deniers par caissetin, au lieu de deux cent vingt-cinq livres trois sols huit deniers, portés par ledit Arrêt du 15 Mai 1745, lequel sera au surplus exécuté.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi du premier Février 1746, qui fait défenses de faire aucunes offres, ni de payer aucunes finances aux parties casuelles, pour y lever des offices créés avant 1713.

JUGEMENT de M. de Marville Lieutenant Général de Police, Commissaire en cette partie, du 8 Février 1746, qui condamne les nommés Cheron freres, marchands forains de bestiaux, à restituer à M. Huel Fermier des marchés de Sceaux & de Poissy, le prix d'une vache morte par eux vendue au sieur Cottard marchand Boucher, & à lui rendu par ledit Huel, quoiqu'assignés en garantie sept mois après le procès verbal de visite & d'équarrissage fait de ladite Vache, & aux dépens.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi du 8 Février 1746, qui ordonne l'exécution des deux Ordonnances du sieur Lieutenant général de Police des 27 Novembre & 23 Décembre 1745, qui ont prononcé la confiscation de 29 Bœufs saisis le 3 Novembre 1745 sur le sieur Hurard entrepreneur de la boucherie de l'hôtel royal des Invalides, pour les avoir achetés hors du marché & aux environs de Poissy : Par lequel arrêt la confiscation desdits vingt-neuf Bœufs, est réduite à quatorze-cent cinquante livres, pour le tiers du prix de la vente desdits Bœufs, fixée par l'Ordonnance du 27 Novembre 1745, & ledit sieur Hurard condamné au coût dudit Arrêt, qui ordonne au surplus l'exécution des arrêts du Conseil des 27 Décembre

Digitized by Google

1707, 29 Novembre 1710, premier Décembre 1711, 27 Septembre 1725, & de l'Ordonnance de police du 7 Mars 1731, concernant le commerce des bestiaux.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi du 8 Février 1746, qui déboute les habitans d'Aubervilliers de leur demande en exemption des droits rétablis sur les Bois à brûler, par Edit du mois de Décembre 1743, & les condamne au payement desdits droits

ORDONNANCE de M. le Prevost des Marchands, du 20 Février 1746, qui ordonne l'éxécution de la contrainte décernée par Joseph Mellet le 31 Juillet 1744 : condamne Labdouche, de Beaune fils, Pénet & consors, chacun à leur égard, à payer même par corps, les sommes portées en ladite contrainte, pour les bois qu'ils ont fait enlever du port de l'Isle-Louvier : Donne défaut contre plusieurs Marchands de bois défaillans, & les condamne au payement des sommes pour lesquelles ils sont compris dans lesdites contrainte & commandement : Ordonne l'exécution de l'édit du mois de Décembre 1743, & autres réglemens concernant la perception des droits sur le bois ; en conséquence, que tous les bois à brûler destinez pour la provision de Paris, qui seront enlevés des chantiers & ports où ils auront été emplacés, pour être transportés à quelque destination que ce soit, seront sujets au payement des droits : Fait défenses auxdits Marchands de bois neuf & flotté, & à toutes autres personnes, d'en enlever aucuns desdits ports & chantiers sans payer les droits.

Digitized by Google

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose. Le Berger, le Cuisinier & la Brebis Fable. Page 3
Suite des reflexions sur l'homme en général. 6
Le Je ne sçais quoi, Ode, 13
Mémoire sur Philippe le Berruier. 16
Lettre contre l'Amour. 24
Invective contre la Rime. 28
Suite de l'Histoire Universelle de M. de Voltaire. 29
L'Agonie. 43
Extrait d'une lettre de M. le Sage &c. 44
Vers à l'Evêque de Chartres par M. Roy. 49
Lettre sur la nouvelle fontaine de la ruë de Grenelle. 50
A Madame L. M. D. L. R. U. F. 67
Epigramme sur un vieux Poëte. 68
Madrigal. *ibid.*
Epître à M. l'Abbé H * * *. 69
Extrait de lettre au sujet de l'emploi des 20000 livres. 72
Le Rat & la Pie, Fable. 78
Le Thon & le Dauphin, Fable. 80
Maximes d'amour en acrostiche. 81
Reflexions sur les âges de l'homme. 82

Digitized by Google

Vers sur l'amitié. 88
Epître à M. le Docteur B***. 89
Déclaration d'un amant à sa maîtresse. 92
Discours sur la véritable grandeur d'un Prince. 93
Extrait de lettre de M. d'Arget Secretaire du Roi de Prusse au Baron de Sparre &c. 107
Vers latins & traduction au Maréchal de Saxe. 109
Nouvelles litteraires, des beaux Arts. Le Théatre Anglois tome III. Extrait. 110
Esai sur les Monoyes, Extrait. 114
Bibliothéque de Cour, de Ville & de Campagne, Extrait. 116
Les campagnes du Roi en 1744 & 45, Poëme. 119
Dissertation sur l'incertitude des signes de la mort &c *ibid.*
Le petit Dictionnaire du tems, &c. *ibid.*
Dissertations préliminaires pour servir à l'Histoire de Sais, Extrait. 120
Traité des Testamens, Extrait. 125
Coûtumes de la Province du Comté Pairie de la Marche. 126
Les Coûtumes de la Marche expliquées, 127
Celles du Haut & Bas Païs d'Auvergne, *ibid.*
Conferences publiques & gratuites. 128
Leçons sur l'Histoire en général. *ibid.*
Parités reciproques de la livre numeraire &c. *ibid.*
Arrêt qui ordonne aux Souscripteurs de retirer des mains du Sr. Colombat la Grammaire &

Digitized by Google

le Dictionnaire Hébraïque & Chaldaique dans le tems de deux années. 131
Estampes nouvelles. 132
Ode à M. Titon sur la mort de M de Largilliere, & Epigramme sur le même sujet. 134
Mots des Enigmes & des Logogryphes du Mercure d'Avril. 135
Enigme & Logogryphe. 136
Essence *d'Ogni Fiori*, Essence de Savon à la Bergamotte, & Cuirs à repasser les rasoirs. 138
Parodie des Menuets de la Comèdie Italienne. 139
Spectacles, changemens faits au premier Acte du *Temple de la Gloire*. 142
Les amours des Dieux remis au Théatre. 144
Comédie Françoise. 145
Comédie Italienne. 146
Journal de la Cour, de Paris &c. 147
Benefices donnés. 153
Prises de Vaisseaux. *ibid.*
Mandement du Cardinal de Tencin. 159
Lettre de M. de Voltaire &c. 163
Concerts de la Reine. 164
Opérations de l'armée du Roi. 165
Placet à Madame, 174
Nouvelles Etrangeres, 178
Mariages & Morts. 196

La Chanson notée doit regarder la page 139

Digitized by Google

Le Livre intitulé *Dissertations Préliminaires pour servir à l'Histoire de Sais*, se vend chés Guillaume *Desprez*, Imprimeur ordinaire du Roi, & chés Guillaume *Cavelier* fils Libraire rue St. Jacques à St. Prosper & aux trois Vertus.

ERATA DE JANVIER.

On s'est trompé lorsqu'à la P. 197 du Mercure de Janvier, on a dit qu'il ne restoit de mâle de la Maison de Boulainvilliers, que Samuel Comte de Boulainvilliers. L'aîné de cette maison étoit Louis de Boulainvilliers de Chepoix, Marquis de Chepoix, Marquis de Boulainvilliers, Capitaine de Vaisseaux du Roi; il commandoit le Bourbon, & perit avec ce Vaisseau il y a quelques années sur les côtes d'Espagne en revenant de St. Domingue; il a laissé un fils Henri-Louis de Boulainvilliers de Chepoix, Marquis de Boulainvilliers, Enseigne de Vaisseau, & aujourd'hui chef du nom, & Armes de la maison de Boulainvilliers. Il y a encore N. Chevalier de Boulainvilliers qui est d'une branche cadette.

Fautes à corriger dans ce Livre.

Page 29 ligne 22 Anglois, Saxons, *lisés* Anglois-Saxons.

Page 30 lig. 2 dépouiles, *lisés*, depouilles.

Digitized by Google

Page 33 lig. 20 seul gouvernoit, *lisez* sçût gouverner.

Page 82 lig. 2. Calandrini, *lisés* Calandrin.

Page 89 lig. 6. amis, *lisés* ami.

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE, *DÉDIÉ AU ROI.*

JUIN. 1746.

PREMIER VOLUME.

A PARIS,

Chés GUILLAUME CAVELIER rue S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais

M. DCC. XLVI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Digitized by Google

AVIS,

L'ADRESSE générale du Mercure est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT rue du Champ-Fleuri dans la Maison de M. Lourdet Correcteur des Comptes au premier étage sur le derriere entre un Perruquier & un Serrurier à côté de l'Hôtel d'Enguien. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée ; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au Mercure de France rue du Champ-Fleuri, pour rendre à M. de la Bruere.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE
DÉDIÉ AU ROI.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.

SUITE de l'Histoire Universelle de M. de Voltaire Historiographe de France & l'un des Quarante de l'Académie Françoise.

CHAPITRE XXVI.

De l'Espagne & des Mahometans de ce Royaume jusqu'au commencement du XIIe. siecle.

L'ESPAGNE étoit toujours partagée entre les Mahometans & les Chrétiens, mais les Chrétiens n'en avoient pas la quatriéme partie, & encore ce coin de terre étoit la contrée

Digitized by Google

la plus ſterile. L'Aſturie dont les Princes prenoient le titre de *Rois de Leon*, une partie de la Vieille Caſtille gouvernée par des Comtes, Barcelonne, & la moitié de la Catalogne auſſi ſous un Comte, la Navarre qui avoit un Roi, une partie de l'Arragon unie quelque tems à la Navarre, voilà ce qui compoſoit les Etats Chrétiens. Les Arabes poſſedoient le Portugal, la Murcie, l'Andalouſie, Valence, Grenade, Tortoze, & s'étendoient au milieu des terres par-de-là les montagnes de la Caſtille, & de Saragoſſe. Le ſéjour des Rois Mahometans étoit à Cordouë, ils y avoient bâti cette grande Moſquée, dont la voute étoit ſoutenue de trois cent ſoixante cinq colonnes de marbre precieux, & qui porte encore parmi les Chrétiens le nom de la *Meſquita;* Moſquée, quoiqu'elle ſoit devenue Cathédrale.

Les Arts y fleuriſſoient; les plaiſirs recherchés, la magnificence, la galanterie regnoient à la Cour des Rois; les Tournois, les combats à la barriere ſont peut-être de l'invention de ces Arabes. Ils avoient des ſpectacles, des théâtres qui tout groſſiers qu'ils étoient, montroient du moins que les autres peuples étoient alors moins polis que ces Mahometans. Cordouë étoit après Conſtantinople le ſeul païs de l'Occident où la Géometrie, l'Aſtronomie, la Chymie, la

Digitized by Google

Medecine fussent cultivées. Sanche le Gros Roi de Leon fut obligé de s'aller mettre à Cordoue entre les mains d'un fameux Medecin Arabe, qui invité par ce Roi, voulut que le Roi vint à lui.

Cordouë est un païs de délices arrosé par le Guadalquivir, où des forêts de citroniers, d'orangers, de grenadiers parfument l'air & où tout invite à la molesse. Le luxe & le plaisir corrompirent enfin les Rois Musulmans. Leur domination fut au dixiéme siécle, comme celle de presque tous les Princes Chrétiens, partagée en petits états. Tolede, Murcie, Valence, Huesca même eurent leurs Rois; c'étoit le tems d'accabler cette Province divisée, mais les Chrétiens d'Espagne étoient plus divisés encore; ils se faisoient une guerre continuelle, se réunissoient pour se trahir, & s'allioient souvent avec les Musulmans. Alphonse V. Roi de Léon donna même l'année mille sa sœur Thérese en mariage au Sultan Abdalla Roi de Tolede.

Les jalousies produisent plus de crimes entre les petits Princes qu'entre les grands Souverains. La guerre seule peut décider du sort des vastes Etats, mais les surprises, les perfidies, les assassinats, les empoisonnements sont plus communs entre des rivaux voisins qui ayant beaucoup d'ambition, &

Digitized by Google

peu de ressources, mettent en œuvre tout ce qui peut suppléer à la force; c'est ainsi qu'un Sancho Garcias Comte de Castille empoisonna sa mere à la fin du dixiéme siécle, & que son fils Don-Garcie fut poignardé par trois Seigneurs du pays dans le tems qu'il alloit se marier. Enfin en 1035 Ferdinand fils de Sanche Roi de Navarre & d'Arragon réunit sous sa puissance la vieille Castille, dont sa famille avoit hérité par le meurtre de ce Don-Garcie, & le Royaume de Leon dont il depouilla son beau-frere qu'il tua dans une bataille.

Alors la Castille devint un Royaume, & Léon en fut une Province. Ce Ferdinand non content d'avoir ôté la Couronne de Léon & la vie à son beau-frere, enleva aussi la Navarre à son propre frere qu'il fit assassiner dans une bataille qu'il lui livra. C'est ce Ferdinand à qui les Espagnols ont prodigué le nom de grand, aparemment pour deshonorer ce titre.

Son pere Don Sancho surnommé aussi le grand pour avoir succedé aux Comtes de Castille, & pour avoir marié un de ses fils à la Princesse des Asturies s'étoit fait proclamer Empereur, & Don Ferdinand voulut aussi prendre ce titre. Il est sûr qu'il n'y a ni ne peut avoir de titre affecté aux Souverains que ceux qu'ils veulent prendre &

Digitized by Google

que l'usage leur donne, mais le nom d'Empereur signifioit par tout l'héritier des Césars, & le maître de l'Empire Romain, ou du moins celui qui prétendoit l'être; il n'y a pas d'apparence que cette appellation put être le titre distinctif d'un Prince mal affermi qui gouvernoit la quatriéme partie de l'Espagne.

L'Empereur Henri III. (& non Henri II. comme le disent tant d'Auteurs) mortifia la fierté Espagnole, en demandant à Ferdinand l'hommage de ses petits Etats comme d'un fief de l'Empire, il est difficile de dire quelle étoit la plus mauvaise prétention ou celle de l'Empereur Allemand, ou celle de l'Espagnol; ces idées vaines n'eurent aucun effet, l'Etat de Ferdinand resta un petit Royaume libre.

C'est sous le regne de ce Ferdinand que vivoit Rodrigue surnommé le Cid, qui en effet épousa depuis Chimene, dont il avoit tué le pere; tous ceux qui ne connoissent cette histoire que par la tragédie si celebre dans le siécle passé, croyent que le Roi Ferdinand possedoit l'Andalousie. Il est pourtant très-faux qu'aucune place de l'Andalousie appartint à ce Prince.

Les fameux exploits du Cid furent dabord d'aider Don Sanche fils aîné de Ferdinand à dépouiller ses freres & ses sœurs de

Digitized by Google

l'héritage que leur avoit laissé leur pere, mais Don Sanche ayant été assassiné dans une de ses expéditions injustes, ses freres rentrerent dans leurs Etats, & l'Espagne Chrétienne fut encore partagée comme auparavant.

Ce fut alors qu'il y eut près de vingt Rois en Espagne, soit Chrétiens, soit Musulmans, & outre ces vingt Rois, un nombre considerable de Seigneurs indépendants qui venoient à cheval armés de toutes pieces, & suivis de quelques écuyers, offrir leurs services aux Princes & aux Princesses qui étoient en guerre.

Cette coutûme déja repandue en Europe ne fut nulle part plus accreditée qu'en Espagne. Les Princes à qui ces Chevaliers s'engageoient leur ceignoient le baudrier, & leur faisoient présent d'une épée dont ils leur donnoient un coup leger sur l'épaule. Les Chevaliers Chrétiens ajouterent en Espagne d'autres cérémonies à l'accolade; ils faisoient la veille des armes devant un autel de la Vierge. Les Musulmans se contentoient de faire ceindre un cimeterre; ce fut là l'origine des Chevaliers errants & de tant de combats particuliers. Le plus celebre fut celui qui se fit après la mort du Roi Sanche assassiné, comme j'ai dit en 1073 en assiégeant sa Sœur Auraca dans la Ville de Zamore. Trois Chevaliers soutinrent l'innocence de l'Infante

Digitized by Google

contre Don Diegue de Lare qui l'accusoit. Ils combattirent l'un après l'autre en champ clos en présence des Juges nommés de part & d'autre. Don-Diegue renversa & tua deux des Chevaliers de l'Infante, & le cheval du troisiéme ayant les rênes coupées, & emportant son maître hors des barrieres, le combat fut jugé indecis.

Parmi tant de Chevaliers le Cid fut celui qui se distingua le plus contre les Musulmans. Plusieurs Chevaliers se rangerent sous sa banniere, & tous ensemble avec leurs écuyers & leurs gendarmes composoient une armée couverte de fer, montée sur les plus beaux Chevaux du païs. Le Cid vainquit plus d'un petit Roi Maure; & s'étant ensuite fortifié dans la Ville d'Alcasar, il s'y forma une Souveraineté.

Enfin il persuada à son maître Alphonse VI. Roi de la vieille Castille, d'assiéger la Ville de Tolede, & lui offrit tous ses Chevaliers pour cette entreprise. Le bruit de ce siége, & la réputation du Cid apellerent de la France & de l'Italie beaucoup de Chevaliers & de Princes qui ne cherchoient qu'à se signaler; ce fut une espece de Croisade. Raymond Comte de Toulouse, & deux Princes du sang de France de la branche de Bourgogne vinrent à ce siége. Tout ce qu'on appelloit la fleur de la Chevalerie s'y trou-

Digitized by Google

va pour combattre sous l'étendard du Cid. Le Roi Mahometan nommé Hiaga étoit fils d'un des plus génereux Princes dont l'Histoire ait conservé le nom. Almamon son pere avoit donné dans Tolede un azile à ce même Roi Alphonse VI. que son frere Sanche persécutoit alors. Ils avoient vécu long-tems ensemble dans une amitié peu commune, & Almamon loin de le retenir quand après la mort de Sanche il devint Roi & par conséquent à craindre, lui avoit fait part de ses trésors. On dit même qu'ils s'étoient séparés, en pleurant. Plus d'un Chevalier Mahométans sortit des murs pour reprocher au Roi son ingratitude & il y eut plus d'un combat singulier sous les murs de Tolede.

Le siége dura une année, enfin Tolede capitula, mais à condition que l'on traiteroit les Musulmans comme ils en avoient usé avec les Chrétiens; qu'on leur laisseroit leur Religion & leurs Loix, promesse qu'on ne tint que dans les premiers tems. Toute la Castille neuve se rendit ensuite au Cid qui en prit possession au nom d'Alphonse, & Madrid, petite place qui devoit un jour être la Capitale de l'Espagne, fut pour la premiere fois au pouvoir des Chrétiens.

Plusieurs familles vinrent de France s'établir dans Tolede; on leur donna des privilége qu'on appelle même encore en Espagne du nom de franchises.

Digitized by Google

Le Roi Alphonse VI. fit aussitôt une assemblée d'Evêques, laquelle sans le concours du peuple, autre fois usité, élut pour Evêque de Tolede un Prêtre nommé Bernard, à qui le Pape Gregoire VII. conféra la Primatie d'Espagne à la priere du Roi; les fausses Décrétales faisoient croire qu'autrefois l'Eglise de Tolede avoit eu cette Primatie, mais elle en jouit alors pour la premiere fois. Cet Archevêché ne vaut pas moins aujourd'huy de cent mille pistoles de rente. La conquête fut presque toute pour l'Eglise, mais le premier soin du Primat fut de violer les conditions que le Roi avoit jurées aux Maures. La grande Mosquée devoit rester aux Mahometans; l'Archevêque pendant l'absence du Roi en fit une Eglise, & excita contre lui une sédition. Alphonse revint à Tolede, irrité contre l'indiscrétion du Prélat, il alloit même le punir, & il fallut que les Mahométans à qui le Roi eut la sagesse de rendre la Mosquée, demandassent la grace de l'Archevêque.

Alphonse augmenta encore par un mariage les Etats qu'il gagnoit par l'épée du Cid; soit politique, soit gout, il épousa Zaïde fille de Benabat, nouveau Roi Maure d'Andalousie, & reçut en dot plusieurs Villes.

On lui reproche d'avoir conjointement avec son beau pere appellé en Espagne d'autres

Digitized by Google

Mahométans d'Afrique. Il est difficile de croire qu'il ait fait une si étrange faute, mais les Rois se conduisent quelque fois contre la vraisemblance; quoiqu'il en soit, une armée de Maures vint fondre d'Afrique en Espagne, & augmenter la confusion où tout étoit alors.

Le Miramolin qui regnoit à Maroc envoya son Général Abnaxa au secours du Roi d'Andalousie; ce Général trahit non seulement ce Roi même à qui il étoit envoyé, mais encore le Miramolin au nom duquel il venoit. Enfin le Miramolin irrité vint lui-même combattre son Général perfide qui faisoit la guerre aux autres Mahométans, tandis que les Chrétiens étoient aussi divisés entre-eux.

L'Espagne étoit déchirée par tant de Nations Mahométanes & Chrétiennes, lorsque le Cid Don Rodrigue à la tête de sa Chevalerie subjugua le Royaume de Valence, qu'il y avoit en Espagne peu de Rois plus puissants que lui, mais il n'en prit pas le nom, cependant il gouverna Valence avec l'autorité d'un Souverain, recevant des Ambassadeurs, & respecté de toutes les nations. Après sa mort arrivée vers l'an 1096, les Rois de Castille & d'Arragon continuerent toujours leurs guerres contre les Maures. L'Espagne ne fut jamais plus sanglante & plus desolée,

Digitized by Google

triste effet de la conspiration de l'Archevêque Opas & du Comte Julien, qui faisoit au bout de quatre cent ans, & fit encore longtems après les malheurs de l'Espagne.

La suite dans un autre Mercure.

EPITRE sur deux Rimes contre la Poësie.

Vous voulez des Vers cher Valere,
Et j'en fais mon amusement;
Ainsi sans tarder un moment
Je vais tâcher de vous complaire,
Mais on dit sans déguisement
Que les Vers sont une chimére
Dont l'état se passe aisément,
Et que l'oisiveté fait faire.
Voilà quel est le sentiment
Et des sages & du vulgaire.
Pourquoi chercher tant de mystére,
Et parler je ne sçais comment?
La Rime est-elle nécessaire?
Ne peut-on écrire autrement?
Le vrai ne sçauroit-il nous plaire
S'il n'a pour assaisonnement
Une cadence singuliére?

Digitized by Google

Quelle erreur, quel aveuglement
De captiver l'entendement
Sous une régle si sévere !
Sans besoin, sans discernement,
Ce qui n'est qu'un délassement
On en fait une étude amére :
Je le confesse ingénûment,
La mesure me désespére,
Et la Rime fait mon tourment ;
La verve est un emportement
Au goût, à la raison contraire.
Pour vouloir être véhément
On tombe dans l'égarement,
Et l'on semble entrer en colére ;
Désormais j'en fais le serment,
Je ne prendrai pour truchement
Qu'une Prose coulante & claire,
Qui s'exprime tout uniment ;
Je l'ai juré, je suis sincére,
Priéres ni commandement,
Rien d'un si sage engagement,
Non, rien ne sçauroit me distraire :
Plus d'espoir d'accommodement,
Sans balancer mon œil préfere
Un grand Fleuve dont rien n'altére
Le majestueux mouvement
Au cours d'une étroite riviere,
Dont le fougueux débordement

Ne respecte aucune barriere.
On pense, on écrit bassement,
Et l'on veut d'un vol téméraire
S'élever jusqu'au Firmament.
Pour composer utilement
Il faut suivre son caractére.
Laissons le sublime *Voltaire*
Marcher sans assoupissement
Sous les pas du divin Homére;
Pour nous, à parler franchement,
Le plus court seroit de nous taire;
Les Vers ne peuvent satisfaire
Un lecteur plein de jugement,
Qui veut qu'un écrivain l'éclaire:
Lorsqu'on choisit cette carriere
L'on n'instruit que bien rarement,
Et l'on répand peu de lumiere.
D'un tableau, d'un événement
L'on trace une image grossiére
Sans en montrer l'enchainement.
Vous vouliez la figure entiere
Et l'on vous en donne un fragment,
Que Tircis auprès de Glycére
Soupire un air sur la fougére
Qu'Amour a dicté tendrement
Pour fléchir l'aimable bergére,
Cela n'a rien que de charmant:
D'un jeune, d'un fidéle amant

C'eſt là le langage ordinaire :
La critique la plus auſtére
Y donne ſon conſentement ;
Elle ſourit de l'agrément
D'une peinture ſi légere.
Mais quel eſt notre étonnement,
Quand on implore follement
Des neuf Muſes le miniſtére,
Pour fredonner un compliment ?
Quelle langue, quelle maniére !
Un récit, un raiſonnement
Ont-ils beſoin de l'ornement
Dont le blond Phébus eſt le pere ?
Pour écrire plus noblement
Faudroit-il rimer Deſpautére,
Et cadencer un Argument
La Rime eſt un foible inſtrument
Avec lequel l'eſprit opere,
Mais plus ou moins heureuſement.
Paſcal, *Boſſuet*, *la Bruiere*
S'en ſont paſſés facilement.
L'étude à l'homme eſt ſalutaire,
Mais occupons-nous dignement ;
La Muſe n'eſt qu'une étrangére
Qu'il faut voir ſans attachement,
Et dont le charme eſt arbitraire ;
N'en attendons pour tout ſalaire
Qu'un frivole applaudiſſement,

Digitized by Google

Et n'en soyons point tributaire.
L'Ame se plaît à la lumiére ;
Elle est comme son aliment ;
Mais elle a de l'éloignement
Pour une beauté passagére
Dont le fard fait l'ajustement
Des mots le vain arrangement.
Un éclat, faute imaginaire
Qui séduit par enchantement,
Pourroit-il fournir la matiére
D'un solide contentement ?

A Genéve, J. B. Tollot.

LETTRE du Pere Dom Antoine Gaëtan de Souza Académicien, à M. D. de l'Académie Royale Portugaise.

MLes preuves que j'ai de votre grande bonté pour moi me font prendre la liberté de vous communiquer quelques observations que j'ai été obligé de faire sur les Mémoires de Trevoux de l'année 1743, relatives à mon Histoire Génealogique de la Maison Royale de Portugal, souhaitant que par vos mains elles parviennent à celles de leurs illustres Auteurs à qui je les adresse moi-même pour qu'ils en soient les Juges.

Digitized by Google

car quoique ces sçavans PP. parlent de mon ouvrage en des termes honorables que je ne méritois pas, & dont je suis redevable à leur grande politesse, ils m'attribuent néanmoins bien des fautes qui ne s'y trouvent pas & dont je serois bien aise de détromper le public : il n'est pas de mon honneur de souffrir qu'on me croye l'Auteur des fautes que je n'ai pas commises, & on ne doit pas trouver étrange que j'en fasse remarquer la méprise; que ces PP. en décident eux mêmes en conséquence de mes observations que je soumets entiérement à leur critique, persuadé qu'ils sont trop équitables & trop honnêtes pour ne pas connoître ma justice, & me faire satisfaction des injustes reproches qu'ils me font.

Dans leur Extrait du Mois d'Avril p. 594, ces sçavans PP. se sont mépris sur le nom de la fille ainée d'Alfonse-Henriques : « Marie » la premiére, disent-ils, épousa Ferdinand » II, Roi de Leon. » Cette Princesse s'appelloit Urraque, & non Marie, comme il est dit dans mon Histoire. Ils se sont également trompés à la p. 605 prenant Eléonore de Castro, si fameuse comme ils le disent dans l'Histoire des Favorites, pour Eléonore Nuñes de Gusman de l'illustre famille de ce nom.

Ils me reprochent p. 606 de ne m'être pas étendu avant sur la postérité d'Eléonore de

Portugal, sœur de Marie Reine d'Arragon : comment le pouvois-je faire si elle ne laissa point de postérité ? Qu'ils voyent pour cela le chap. 5. T. I. pag. 363.

Ils passent au chap. 6, & parlant du mariage du Roi D. Pedre avec Iñès de Castro, ils disent pag. 606 : » On sçait que ce Prince après la mort d'Iñès déclara qu'elle » avoit été sa femme, & fit couronner son » cadavre. Notre Auteur se déclare pour la » réalité de ce mariage, & en conséquence » regarde comme légitimes tous les enfans » qui en sont sortis ». (*) S'ils eussent fait réfléxion sur ce que j'ai écrit, ils auroient vû sur quoi je me suis fondé pour me déclarer pour la réalité de ce mariage, & regarder par conséquent comme legitimes les enfans qui en sont sortis : la réalité de ce mariage se trouve établie incontestablement dans un instrument que j'ai tiré de la Tour des Archives Royales de Lisbonne, où il se conserve, & que j'ai imprimé au premier tom. des preuves p. 275 avec la Bulle de dispense de Jean XXII. de la parenté d'Iñès avec Don Pédre. Cet instrument a été cité à l'endroit ci-dessus mentionné de mon Histoire, où je rapporte aussi pag. 371 un article du Testament dudit Roi D. Pedre, où il

(*) Tom. 1. chap. 6. p. 367. *cum. seq.*

traite d'Infants tous les fils de ce mariage, auquel ces PP. auroient bien pû faire quelque attention, comme aussi à ce que j'y dis pag. 372 de la Reine Beatrix mere dudit Roi, qui donne à ses petits-fils le traitement d'Infants, & les égale aux autres petits fils dans ses legs, comme on le peut voir dans son testament que j'ai imprimé: au premier tom. des Preuves pag. 228 & pag. 279 se trouve celui de Don. Pedre

Or il n'y a point d'opinion qui puisse l'emporter sur la foi incontestable des piéces originales, ni d'Auteur qui mérite d'être crû contre elles, la foi & le respect qui leur est dû étant une matiére qu'on ne sçauroit disputer, puisque ces piéces servent de fondement pour détruire les erreurs de l'Histoire. (1) Dans celle que vous avez imprimée vous produisez une table de la famille Royale de Portugal, où vous traitez de bâtards les fils de ce mariage; vous leur niez injustement le traitement d'Infants, trompés par ce qu'en ont écrit les Freres Ste Marthe; & le P. *Anselme*, devant plurôt suivre des Auteurs François, Maugin Abregé de l'Histoire de Portugal, (2) Neuville Histoire Générale de Portugal, (3) La Clede tom. 1. pag. 286. &

(1) T. 3 p. 535.
(2 Impress. de 1699. p. 118.
(3) Vol. 1. p. 215. 219 &c.

Digitized by Google

seq. Des Espagnols le P. Jean de Mariana dans son Histoire générale d'Espagne (1) Zurite Annal. d'Aragon; (2) Etienne de Garibay liv. 34. ch. 33. p. 830, le sçavant Don Louis de Salazar de Castro en plusieurs de ses ouvrages, dans son Histoire de la Maison de Sylve liv. 2 chap. 12. p 103, dans celle de Lara liv. 17. p. 228. &c. Jean de Ferreras (3) le celebre Jacques Guillaume Imhoff *Stemma Regium Lusitanicum.* (4) Et je ne vous en produits point de Portugais, parce qu'encore que les mentionnés & beaucoup d'autres fussent uniformément d'une opinion contraire, la mienne les détruiroit fondée sur des piéces dont l'autorité & la foi doivent incontestablement prévaloir sur la même antiquité.

Dans la suite du même Extrait p. 607, ils disent „ Iñez de Castro à laquelle il s'attacha, & qui est devenue célébre par son „ sort tragique, étoit une simple Demoiselle, „ dont notre Auteur marque la double „ généalogie dans le plus grand détail. „ Je ne puis comprendre où ces sçavans ont trouvé que cette Princesse étoit d'une nais-

(1) Liv. 8 chap. 9. p. 112.
(2) Liv. 9 chap. 67 p. 346. impression de 1610.
(3) Tome 8. p. 104. & 187.
(4) Tab. I. XI. & XII.

Digitized by Google

ſance ſi obſcure, qu'elle ne méritât d'autre terme que celui d'une ſimple Demoiſelle Quoique la Famille de Caſtro ne fût pas Souveraine, D. Iñez ne meritoit pas l'indécente expreſſion de ſimple Demoiſelle; ſa haute naiſſance dans l'illuſtre Maiſon de Caſtro la mettant au rang des Dames de la premiere qualité. Tous ſçavent & même les moins inſtruits dans l'hiſtoire d'Eſpagne, qu'Iñès étoit ſœur de pere & mere d'Alvaro Pirés de Caſtro Comte d'Arrayolos, Premier Condeſtable de Portugal, Seigneur du Cadaval & un des principaux Seigneurs de ſon tems, qui laiſſa en mourant une illuſtre poſtérité en Portugal, & de pere ſeulement de Jeanne de Caſtro femme de Pierre I. Roi de Caſtille & de Don Ferdinand de Caſtro Comte de Caſtro Xeris & Traſtamara, Seigneur de Sarria & Lemos, Souche d'une des plus illuſtres Familles de Caſtille. Je ne prétends pas vous perſuader que le Throne étoit dû à la haute naiſſance de ces deux Princeſſes, mais ſeulement qu'elle ne les rendoit pas indignes de cette fortune. On trouve dans l'Hiſtoire des exemples de bien des Princeſſes couronnées en Europe qui n'étoient pas d'une famille auſſi illuſtre que celle de Caſtro, cela ne peut être ignoré des ſçavans, comme auſſi que la Famille de Caſtro eſt une des plus anciennes, des plus illuſtres & des plus puiſſantes de

Digitized by Google

l'Espagne; qu'elle s'est toujours signalée dans la paix & dans la guerre par ses alliances, & qu'elle tire son origine de la Maison Royale; c'est ce dont personne n'a jamais douté, & l'on peut voir sur cela Louis de Salazar & Castro, en son livre des gloires de la Maison de Farneze. Ainsi il est étonnant que les PP. de Trevoux ayent usé d'un pareil terme, & dans le tems qu'ils avouoient que j'avois marqué dans le plus grand détail la double généalogie de cette Princesse, qui étoit aussi du côté de sa mere d'une grande condition,

Ils ajoutent à ce même sujet p. 608. » Il » lui donne néanmoins le titre d'Infante ap- » paremment parce qu'elle fut déclarée Rei- » ne après sa mort, mais nous ne voyons » pas pourquoi il l'appelle niéce de D. Pedre son époux. » Quant au titre d'Infante que je lui ai donné, je ne l'ai point fait par caprice, mais pour remplir le devoir d'Historien, qui est de rapporter avec fidélité les faits. Elle n'auroit jamais eu dans l'Histoire que le titre d'Infante si son époux ne l'eût fait couronner Reine après sa mort, mais cette qualité ne m'autorisoit point du tout à l'appeller Infante, si en effet elle ne l'eût été, parce qu'on peut bien être Reine sans cependant avoir été Infante, ce caractere n'étant propre en Portugal, Castille, & Arragon, que des enfans legitimes des Rois

(1) P. 72. & 574.

& de leurs femmes, s'ils sont mariés. Je l'appelle donc Infante, parce qu'étant mariée avec Don Pedre, celui-ci dont elle participoit la grandeur, n'étoit encore qu'Infant quand elle mourut. Aussi ne la traite-t'il que d'Infante dans son testament, comme je l'ai fait voir à l'article (1) que j'en ai transcrit, que ces PP. auroient pu voir, ainsi que la remarque que je fais au même endroit au sujet de ce titre d'Infante que le Roi donne à son épouse.

Et quant à celui de Niece, ils me le reprochent, parce qu'ils n'ont pas fait d'attention sur ce que j'ai écrit, & ne se sont pas donné la peine de voir l'arbre généalogique de la Reine Beatrix mere de Don Pedre, & celle d'Iñez de Castro, où j'ai marqué leur parenté. En effet j'y ai fait voir (2) que Sanche IV. Roi de Castille eut deux filles, l'Infante Beatrix Reine de Portugal, & D. Violante Dame d'Uzero; la premiere fut mere du Roi D. Pedre, & la seconde le fut de Pierre Fernandes de Castro, surnommé de la guerre, Seigneur de Lemos & Sarria, Rico-Hombre, & Grand maître de la Maison du Roi Alfonse XI. Ainsi ce seigneur étoit cousin germain du Roi Don Pedre, & par conséquent Iñés de Castro sa fille en étoit niéce dans le 2 & 3 degré de consanguinité

(1) T. 1. de l'Histoire page 371.
(2) T. 1. p. 316 & p. 381.

Digitized by Google

selon le droit canon; aussi fallut-il les dispenser dans la parenté pour qu'ils pussent se marier.

Ils disent plus bas à la même p. 608 à l'occasion de l'infortuné Don Ferdinand d'Arragon, que le Roi son pere le fit inhumainement massacrer au milieu d'un repas, mais ils se sont trompés; ce fut Don Pedre le Ceremonieux son frere qui le fit mourir, ainsi que je l'ai écrit dans mon Histoire, (*) ce qui se prouve aussi par les Annales d'Arragon.

Et continuant leur extrait ils disent pag. 603 au sujet du mariage de l'Infante Beatriz avec Sanche Comte d'Albuquerque, les paroles suivantes. » Et à cette occasion le Pere » Sousa fait voir par une suite de Généalo- » gie que presque toutes les Maisons Sou- » veraines de l'Europe, & quantité des plus » grandes Familles d'Espagne, de Portugal » & d'Italie descendent d'Iñez de Castro. » Ceux qui sont les plus versés dans la scien- » ce généalogique n'en concluront point » ce que l'Auteur a eu en vûe par ces la- » borieuses recherches. Les plus grands Rois » seroient fort étonnés de voir tous ceux » avec qui ils sont unis par le sang. » Je ne

(*) *Liv. 1. p. 385.*

Digitized by Google

puis dissimuler la surprise que m'ont causé ces paroles, & je doute fort que ces grands Rois, s'ils daignoient par hazard jetter les yeux sur mes écrits, en fussent aussi étonnés, que je le suis de ce que ces P P. avancent ici. Salazar de Castro si versé dans la science généalogique, qu'on peut avec raison l'en appeller le Prince, & digne par sa vaste érudition dans l'Histoire de vivre dans la mémoire de tous les siécles, bien des années avant moi avoit avancé la même chose dans sa fameuse histoire de la Maison de Sylve. (a) Traitant de la posterité de Therese Nunes da Sylve, voici ce qu'il en dit. « Et » Isabelle Ponce qui épousa Pierre-Fer» nandés de Castro, surnommé de la Guer» re, Rico-hombre, Seigneur de Lemos » & Sarria, Adelantado-Mayor de la Fron» tera, & Grand Maître de la Maison du Roi » Alfonse XI. dont elle eut deux fils, à sça» voir le Comte Ferdinand de Castro » Grand-Maître de la Maison du Roi Don » Pedre, beau-frere de celui-ci, & souche » de la Maison de Lemos en Castille, & des » Comtes de Basto en Portugal, de l'A» miral de ce Royaume, & des Castros de » Treize-Tourteaux, & D. Jeanne de

(a) *Liv. 2, Chap. XII. p. 102. imp. en 1685.*

Digitized by Google

» Castro, qui épousa Don Pedre Roi de
» Castille surnommé le Cruel, & fut mere
» de l'Infant Don Jean, tige de toute la
» Maison de Castille des Seigneurs de Gor. »
Et suivant cette posterité dans ses diverses
branches, il ajoute pag. 104 ce qui suit. La
» troisiéme fille de Laurent Soares de Valla-
» dares, & de Dona Sanche Nune de Chassin
& par conséquent petite fille de Dona The-
» rese Nunes de Sylve, fut nommée Dona
» Aldonce-Laurent de Valladares, de laquel-
» le, & de Pierre Fernandès de Castro, sur-
» nommé de la Guerre, Rico-hombre, Sei-
» gneur de Lemos & Sarria, Grand-Maître
» de la Maison du Roi Alfonse XI. sont nés
» Don Alvaro & Dona Iñéz de Castro : Don
» Alvaro fut Comte d'Arrayolos & Premier
» Condestable de Portugal, dont la poste-
» rité s'étend en trois branches. La pre-
» miere subsiste dans la Maison de Bragan-
» ce, la seconde dans celle des Comtes de
» Monsanto Marquis de Cascaes, & la troi-
» siéme dans celle des Seigneurs de Bo-
» quilobo, & Castros de six Tourteaux.
» Dona Iñèz sa sœur épousa D. Pedre I.
» Roi de Portugal son oncle, & cousin
» germain de son pere ; elle en eut l'Infant
» Don Jean Duc de Valence, tige de la
» Maison d'Eça en Portugal, & des Comtes,

Digitized by Google

„ de Valence en Castille ; l'Infant Don Denis qui prit le titre de Roi de Portugal, „ & qui a fait la Maison des Comtes d'Villars Don Pardo, & l'Infante Beatriz qui „ épousa en 1373 Sanche Comte d'Albuquerque fils d'Alfonse XI. Roi de Castille, duquel elle eut Eleonore Urraque Reine „ de Castille, femme de Ferdinand I. Roi „ d'Arragon, surnommé l'Honnête, & l'Infant d'Antequera qui a pour descendans „ tous les Princes qu'il y a en Europe ; & „ par conséquent le sang de Sylve s'etend à „ tous, Dona Therese Nunes de Sylve étant, „ comme nous l'avons marque, quatriéme „ ayeule de la Reine Eleonor Urraque, & il „ sera bien difficile de signaler en Portugal „ & en Castille aucun Seigneur d'ancienne „ qualité qui ne descende par quelque branche de cette Dame. „ Voici comment ceux qui sont versés dans la Généalogie ne peuvent s'empécher de convenir de ce que j'écris, & d'ajouter foi à la production des lignes que je rapporte, qu'il n'est pas bienseant à des sçavants d'ignorer.

Aussi est-ce avec le même Salazar de Castro que je prétens autoriser ce que j'ai écrit au chapitre 8 tom. I. pag. 387 de mon Histoire, afin de satisfaire à la critique des RR. PP. de Trevcux. Ce grand homme que

Digitized by Google

je me suis proposé pour modéle dans mes ouvrages généalogiques, écrivit son livre des Gloires de la Maison Farnese, après qu'Isabelle Farnese eût monté au Thrône d'Espagne il le dédia à cette Princesse, & quoiqu'il l'ait apparentée & le Roi son époux (& quantité d'autres Souverains qui sont compris dans son livre) avec plusieurs grandes Familles, ainsi que je l'ai pratiqué dans mon Histoire & le pratiquerai dans la suite, je ne sçache pas néanmoins que ces grands Rois en témoignassent de l'étonnement. Ravis au contraire de l'ouvrage & contens de l'Auteur ils ont bien daigné lui en marquer leur satisfaction & l'estime qu'ils en faisoient, en l'honorant d'une place au Conseil des Ordres, quoique sans exemple dans les gens d'épée comme lui.

Le P. Buffier me peut servir aussi d'exemple. Quoique son ouvrage ne soit qu'un racourci & une simple introduction à l'Histoire des Maisons Souveraines de l'Europe, il y dit ces paroles. « (*a*) On peut observer ici » comment par cette alliance quelques » Seigneurs d'aujourd'hui ont l'honneur d'ap» partenir à la Maison Royale, ce qu'on

(*a*) *Pag.* 213 *de l'impression de* 1717.

» appercevra d'un coup d'œil par cette disposition de filiations. » Et dans la démonstration qu'il fait il produit une branche de la Maison Royale de France qu'il rapporte au Duc de Villeroi & au Comte de Matignon, déduite des Comtes de Saint Paul, & il en auroit pu produire plusieurs autres par d'autres côtés ; mais il n'a pas cru offenser son Roi d'honorer ainsi de sa parenté ses sujets. L'Histoire universelle des Nations fourmille d'exemples tendans à montrer que les Grands Rois ne s'offenserent jamais de s'allier avec les familles illustres de leur sujets, & il est constant que plus ils les élevent plus aussi reluit en eux l'éclat de la Majesté.

Je ne puis m'empêcher de faire remarquer ici la mauvaise foi des PP de Trevoux au sujet du mariage d'Iñés de Castro ; après l'avoir rapporté comme certain, ils en mettent en doute la réalité, & finalement ils le desavouent. Voici ce qu'ils disent P. 609 » Du reste le mariage de Beatriz avec » un fils naturel du Roi de Castille, nous » paroit un préjugé que Ferdinand qui fit » ce mariage ne la regardoit pas comme » légitime » Ce préjugé ne se trouve fondé ni dans l'histoire ancienne ni moderne, ni aucuns des Auteurs qui en ont parlé ne disent que

Digitized by Google

Ferdinand ne regardoit pas sa sœur comme légitime. Dans le traité de paix que ce Prince fit avec Henri, il fut stipulé qu'Alfonse Comte de Gijon & Noronha (*a*) (& non de Burgos comme ces PP. le disent) fils naturel d'Henri, épouseroit Isabelle fille naturelle de Ferdinand, c'est ainsi que l'écrit Ferreras tom. 8 p. 194 & que le rapporte la Chronique de Don Ferdinand. (*b*) Cette matiére n'a besoin d'autre preuve, que de celle qu'on tire des Auteurs ci-dessus mentionnés auxquels j'en aurois pû ajoûter d'autres, qui tous rapportent le traitement d'Infants que Ferdinand donnoit à ses freres, qu'il devoit donner pareillement à sa sœur, ce qui se prouve invinciblement par quelques piéces que je produits, (*c*) où Don Pedre traite ses fils d'Infants, & que Ferdinand confirma. Si le préjugé des PP. n'est qu'une inference de voir que l'Infante épousoit un fils naturel, c'est qu'ils n'ont pas fait attention à la figure qu'il faisoit alors, & consideré qu'il étoit frere de pere & mere d'Henri II. Roi de Castille qui faisoit ce mariage, & que le fruit de cette union fut la Reine Eleonore

(a) *P. 6 3.*

(b) *P. 177. V. imp.*

(c) *T. XI. Chap. 1. P. 612.*

Digitized by Google

Urraque femme de Ferdinand I. Roi d'Arragon, fils de Jean I. Roi de Castille dont elle hérita la Couronne comme Infante de Castille. Ils auroient pû aussi remarquer que l'illegitimité seule de Don Sanche, qui ne l'excluoit pas de la succession au Trône de Castille au cas que son frere n'eût point d'enfans, n'étoit pas une raison assés forte pour détourner Ferdinand de lui donner sa sœur quoique légitime. Mais ce qui détruit encore plus fortement le préjugé des PP. c'est ce qu'eux-mêmes disent de Beatriz Infante de Portugal p. 613 » Beatriz Infante » de Portugal née en 1372 étoit encore au » berceau, lorsque son mariage fut arrêté » avec Fadrique Duc de Benavente, fils na- » turel d'Henri II. Roi de Castille. » Si Ferdinand, de l'aveu des PP. consent à arrêter le mariage de sa fille légitime avec un fils naturel, pourquoi ne consentiroit-il pas à celui de sa sœur quoique légitime avec un autre fils naturel? Peut-on conclure de-là qu'il ne la regardoit pas comme légitime? Ce n'est donc pas par des préjugés & des inferences qu'il faut combattre les points de l'histoire; pour la décision des faits il faut des preuves, sur tout pour contredire des Auteurs illustres qui les avancent.

Les PP. achevent l'extrait du I. vol. de

Digitized by Google

mon histoire au mois d'Avril ; ils continuent au mois de Juin suivant celui des vol. II. I I. & IV. & rapportent ce qu'ils y ont trouvé de plus remarquable avec de solides reflexions : ils poursuivent l'extrait du 5 & 6 vol. au mois d'Octobre de la même année, & me font une sévere critique p. 2 5 54. Voici leurs paroles. » Mais nous ne voyons pas » sur quoi fondé notre Auteur en parlant » de ce retour de bonne fortune, & de la » nouvelle qui en fut portée à la Duchesse » Douairiere de Bragance, donne à cette » Princesse le titre de Reine. Il est vrai qu'elle » étoit petite fille & sœur de Rois, mais la » coûtume n'étoit de donner la qualité de » Reine qu'aux Infantes filles de Rois. »

La meprise de ces PP. est extraordinaire, d'autant que je me suis expliqué en des termes clairs & précis. Quand je parle de ce retour de bonne fortune dans mon Histoire, je ne dis pas que la nouvelle en fut portée à la Duchesse Douairiere de Bragance, cela est inventé, je dis que D'on Emanuel, qui occupoit alors le Trône de Portugal, résolu de rappeller ses neveux disgraciés les Ducs de Bragance, communiqua cette nouvelle aux Rois Catholiques

* Tom. V. p. 470.

Digitized by Google

(c'étoient Don Ferdinand & Dona Izabelle) qui de leur côté en firent part à la Reine mere Dona Isabelle, qui vivoit à Arevalo. S'ils se sont imaginés que cette Reine étoit mere des Ducs de Bragance, c'est qu'ils n'ont pas refléchi sur ce que j'en dis à l'endroit ci-dessus mentionné p. 471. » Cette Reine » qui avoit épousé Don Jean II. Roi de » Castille, étoit petite-fille du Duc de Bra- » gance Don Alfonse, & par consequent » cousine germaine du Duc Ferdinand II. (pere des disgraciés) » L'interêt que » cette Princesse prenoit au rétablisse- » ment des Ducs de Bragance, c'est qu'ils » étoient tous ses neveux, fils de Ferdinand » II. Peu aprés je raporte leur retour en Por- » tugal, & voici ce que je dis p. 473. » Le » Roi, aprés avoir reçû très-gracieusement » ses neveux, les conduisit à l'appartement » où étoit l'Infante leur ayeule, la Reine » leur tante & la Duchesse leur mere, qui » les reçurent avec une joye incroyable. » Je ne sçache pas qu'on puisse parler en des termes moins équivoques, ainsi je ne puis comprendre où ces PP. ont trouvé que je donnois le titre de Reine à la Duchesse de Bragance. Je ne me justifie ici de tous ces reproches, que par ce que les curieux ne sont pas pour la plûpart aussi généralement

Digitized by Google

en état de lire mon histoire, que leurs mémoires, & se laissent aisément prévenir en faveur de ce que les PP. y louent ou blament.

Ils disent p. 2563 que je me suis mépris sur le nom du Prince d'Espagne Don Diegue, qu'ils appellent Don Carlos, mais la méprise est de leur côté; le Prince Don Carlos fils de Philippe I. Roi de Castille & de sa premiere femme mourut le 24 Juin 1568, & il n'y eut point d'autre Prince héritier de ce nom. Le Prince presomptif de la Couronne au tems que Philippe II. s'empara de celle de Portugal, étoit Don Diegue, qui mourut le 30 Juillet 1582. Le Prince Don Philippe lui succeda, & c'est avec lui que furent continuées les négociations au sujet du mariage dont il est fait mention dans cet endroit.

Les RR. PP. de Trevoux n'eurent d'abord connoissance que des sept premiers volumes de mon Histoire, comme ils le disent p. 582 de leurs mémoires du mois d'Avril, en Octobre ils étoient deja informés des autres, ainsi qu'ils le disent p. 2570, mais mon ouvrage les devoit avoir épuisés, puisqu'ils en retranchent une partie du VII. & tout le VIII. vol, sans en dire un seul mot, quoiqu'ils renferment des alliances & quantité de faits remarquables dans l'Histoire.

Digitized by Google

Les autres ne ſont gueres mieux traités; voici ce qu'ils diſent p. 2570 » Il nous reſ- » te à dire deux mots des branches collate- » rales de la Maiſon de Bragance, qui ſubſiſtent » encore, ou qui ſont eteintes depuis peu en » Portugal & en Eſpagne, mais dont les » droits ont paſſé en d'autres Maiſons par » des alliances; elles rempliſſent le neuvié- » me & dernier volume & le huitiéme livre. » La premiére dont ils parlent eſt celle des Comtes d'Oropeza, celle-ci eſt ſuivie de la branche des Comtes de Lemos, dont la poſterité maſculine eſt auſſi eteinte depuis peu. Ils paſſent au troiſiéme fils de Ferdinand I. Duc de Bragance, Alfonſe Comte de Faro. » Deux de ſes fils, diſent-ils, firent » les deux branches des Comtes d'Odemira, » & des Seigneurs de Vimiciro, qui ne ſub- » ſiſtent plus que par des alliances, » Mais ils ſe trompent, car la ligne maſculine des Seigneurs de Vimiciro aujourd'hui Comtes de Vimiciro, qui vient d'Alfonſe, ſubſiſte encore: on le peut voir dans mon Hiſtoire tom. IX. liv. VIII. p. 663.

Le dixiéme volume de mon Hiſtoire, qui comprend le IX. & X. liv. ſe trouve ici reduit à deux mots. Au ſujet de Don Alvaro quatriéme fils (& non troiſiéme comme le dit l'extrait) de Ferdinand I. Duc de Bragance, ils diſent, p. 2573. » Il eut

Digitized by Google

» deux fils d'où sont sortis les Ducs de Cada-
» val & les Ducs de Veraguas : des premiers
» vinrent les Comtes d'Acumar, dont le der-
» nier est mort en 1683 ne laissant qu'un
» fils naturel nommé Joseph-François de
» Portugal-Mello, Marquis de Villescas. »
Il est surprenant que la Maison de Cadaval ne mérite ici d'autre mémoire que celle du fils naturel du Comte d'Acumar, quand le Duc de Cadaval Don Nuno & ses illustres Ancêtres sont si recomandables dans l'Histoire par leurs personnes & leurs alliances ; cependant ni celles que ces Seigneurs ont en France dans la Maison de Lorraine depuis tant d'années n'ont pû rappeller dans ces PP. le souvenir du Duc de Cadaval Don Nuno, Alvres Pereyra de Mello, personnage assés connu dans l'Europe par ses grandes qualités, pour mériter qu'ils en écrivissent le caractére : du moins pouvoient-ils corriger le P. Anselme, qui au I. vol. de son Histoire généalogique de la Maison Royale de France p. 642, marque la naissance du III. Duc de Cadaval au 7 Decembre 1679, au lieu qu'il est né le 1 Septembre 1684. Il l'appelle aussi Don Nuno, devant dire Don Jaime de Mello, lequel est aujourd'hui Grand Ecuyer de la Maison du Roi & Grand-Maître de celle de la Reine.

Enfin l'extrait de mon Histoire finit par

Digitized by Google

ces mots p. 2574. » S'il est vrai, comme » on l'assure, que tous ceux qui sont descen- » dus des Ducs de Bragance, soit par les mâ- » les, soit par les filles, légitimes ou non ; ont » un droit acquis de succeder à la Couron- » ne de Portugal chacun selon son rang, il » est certain qu'il n'est point au monde de » Trône mieux affermi que celui-là, & que » le prodigieux détail où le P. Sousa est en- » tré, marquant comme il a fait, toutes les » filiations de la Maison de Bragance les plus » réculées & les plus indirectes, n'a rien de » trop, car par ce moyen ce nombre infi- » ni de pretendans peut sçavoir d'abord sur » quoi sa prétention est formée, & dans quel » ordre il peut prétendre à une si belle suc- » cession. » J'avoue que j'ai été surpris dans cet endroit de la sincerité des PP. de Trevoux » s'il est vrai, disent-ils, comme on l'assure. » Qui est-ce qui peut leur avoir assûré une semblable chimere ? Et ne faut-il pas être de la derniere crédulité & simplicité pour y ajoûter foi ? La succession au Trône de Portugal est par le droit du sang reglée à l'assemblée des Etats de Lamego, l'an 1143 selon les loix qui y furent établies, ainsi que je l'ai raporté au I. vol. de mon Histoire p. 55. Ce que j'ai aussi écrit au sujet de la tenue des Etats du Royaume en 1674 & en 1679 & 1698, que je raporte au VII.

Digitized by Google

tom. p. 677 & au VIII. p. 398 eut dessillé les yeux de ces PP. pour peu d'attention qu'ils y eussent fait, sur la réalité de cette tradition, & ils se seroient bien gardés de la produire dans des mémoires qui doivent servir pour l'Histoire des sciences & des beaux arts.

Quant au prodigieux détail, où ces PP, disent que je suis entré, marquant toutes les filiations de la Maison de Bragance, je l'ai fait, non pour la fin que ces PP. marquent, ne sachant point avant leur Extrait qu'il y eut personne au monde qui assûrât cette maniére de succeder à la Couronne de Portugal par le droit de descendre de la Maison de Bragance, mais en vuë de remplir le devoir de fidéle Généalogiste, qui est de donner à un chacun ce qui lui appartient; car il faut bien observer que chaque branche qui se separe de sa souche, fait une Maison à part, laquelle se peut glorifier de ses productions & de ses alliances, composant elle seule une Histoire généalogique particuliere, qui commence par celui qui en est le premier chef, & auquel on rapporte tout l'honneur de son origine, les autres n'ayant que la gloire d'avoir produit une si brillante branche dans leur famille. Comme je ne prétens point entrer en concurrence avec personne, je me dispense d'apporter des exemples de ce que je

Digitized by Google

viens de dire, je me contente qu'on sçach que dans mon ouvrage j'ai fixé toute me gloire à travailler & écrire exempt d'adulation, n'ayant d'autre objet que la verité sans attachement pour aucune opinion, & suivant les Auteurs là où ils ne s'éloignoient pas des piéces originales. Les fautes que les RR. PP. de Trevoux m'attribuent, je les reconnoitrois avec toute la docilité, si elles étoient réelles, parce que je n'estime rien tant que la verité, & que je sçais que le plus sûr moyen pour y parvenir c'est la critique des sçavans, mais aussi ce seroit blesser la modestie de l'état dont je fais profession, que de ne pas la relever là où elle m'est injurieuse, étant gravé dans le cœur de l'homme de bien de se ressentir des injustices qu'on lui fait, & de ne pas souffrir qu'on lui attribue ce qui ne lui convient pas. Ne vous figurés pas, Monsieur, que ces expressions & ce juste ressentiment étouffent en moi les sentimens d'estime & de veneration que je dois avoir pour les sçavans PP. de Trevoux, elles ne tendent qu'à exciter leur justice à m'accorder une juste satisfaction; je vous prie d'en vouloir bien chercher l'occasion, de prendre en main mes interéts, & de croire que je n'omettrai rien de ce qui pourra contribuer à vous convaincre de ma reconnoissance, & de la parfaite considération avec laquelle je fais profession

Digitized by Google

de vous honorer. Je suis, très-sincerement Monsieur, &c.

L'Exacte impartialité que nous observons nous engage à inserer ici la réponse des Auteurs du Journal de Trevoux aux plaintes du P. Gaëtan, cette réponse pleine de bon sens & de moderation est un modéle qu'il seroit à souhaiter que l'on imitât plus souvent dans les disputes Litteraires.

LETTRE du R. P. C. aux Auteurs du Mercure.

MESSIEURS, les Auteurs du Journal de Trevoux n'ayant plus l'ouvrage du R. P. de Sousa sur l'Histoire généalogique de la Maison Royale de Portugal, qu'on leur avoit prêtée, ne sçauroient examiner en quoi ils auront pû se tromper, & ne doutent pas même qu'il ne leur ait échapé quelques erreurs; il leur paroît seulement que le sçavant Auteur n'a pas toujours bien pris leur pensée; par exemple, quand ils ont dit qu'Inès de Castro n'étoit qu'une Demoiselle, ce n'est pas qu'ils ignorassent qu'elle

Digitized by Google

étoit de très bonne maison : mais en France on donne cette qualification de Demoiselle aux filles de la plus haute naissance.

Si ces Peres ont été surpris de voir Inès de Castro qualifiée de niéce de Don Pedre, c'est qu'ils ont pris ce terme à la rigueur, ne croyant pas que dans l'Histoire on doive appeller neveux & niéces ceux qui ne le sont qu'à la mode de Bretagne, comme on dit en France.

Par ces paroles : *les plus grands Rois seroient fort étonnés de voir tous ceux avec qui ils sont unis par le sang*, l'Auteur de l'Extrait n'a voulu que faire une reflexion, qui est vraie, & non pas contester que le sang d'Inés de Castro ne soit veritablement mêlé avec celui de toutes les têtes couronnées de l'Europe.

Le P. de Sousa p. 9 taxe les Journalistes de mauvaise foi fort gratuitement au sujet d'Inés de Castro : ces Peres n'ont point rapporté comme certain le mariage de cette Dame avec Don Pedre, mais ils ont simplement dit que ce Prince l'avoit déclaré après sa mort & fait couronner son cadavre. Ils ne l'ont point desavoué ensuite, mais ils ont tout simplement observé que Ferdinand maria Beatrix fille d'Inés, avec un fils naturel du Roi de Castille, & que cette alliance étoit un préjugé qu'il ne regardoit pas Beatrix

Digitized by Google

comme légitime ; où sont donc la contradiction & la mauvaise foi ?

Quant à la qualité d'Infante que le P. de Sousa donne à Iñès de Castro ; ce qui a étonné le Journaliste de Trevoux en cela, c'est qu'ayant cru que les fils aînés des Rois d'Espagne & de Portugal ne portoient jamais le titre d'Infants, & Don Pedre par la mort de ses trois aînés, étant devenu le fils unique & héritier présomptif de la Couronne, n'étoit plus Infant, par consequent qu'Iñès de Castro, quand bien même elle auroit été son épouse légitime, ne pouvoit pas être qualifiée Infante. Ils n'ont pas même cru que les épouses des Infants fussent nommées Infantes, mais le Pere de Sousa sçait mieux ce qui en est que les Journalistes de Trevoux, qui n'ont jugé que sur l'usage moderne.

Digitized by Google

MOTET en vers françois composé pour la Dédicace de l'Eglise de S. Sulpice de Paris, qui fut célébrée le 30 Juin 1745

CHrétiens, quel saint devoir en ce lieu vous assemble !
Venez vous prendre part à la solemnité
D'un jour si favorable à votre pieté ?
Considerez ce nouveau Temple
Où le divin Sauveur a déposé sa loi,
Et fixé pour toujours son auguste présence.
Cette sainte demeure attend de notre foi
Des marques d'allegresse & de reconnoissance.
Occupons-nous des insignes bienfaits
Dont le Ciel veut ici nous combler à jamais.
Ministres du Très-Haut, signalez votre zéle :
Tendres vœux, doux transports sans cesse renaissans,
Partez de tous les cœurs, volez comme l'encens
Jusqu'au séjour de la gloire immortelle.

Ce superbe édifice est un Ciel tout nouveau
Où Dieu fait éclater sa grandeur & sa gloire.
Il se plaît à régner dans un Temple si beau :
Son saint nom y sera d'éternelle mémoire.

Digitized by Google

Que d'objets merveilleux ! Quel ſpectacle charmant !
Quelle ſainte réjouiſſance !
La pompe & la magnificence
De ce grand appareil pour rendre au Tout-Puiſſant
Le plus parfait hommage,
Ces ſons, ces voix, ces inſtrumens
Qui raviſſent nos ſens,
Tout nous trace une image
Des plaiſirs, des beautés du celeſte heritage.

De ce terrible lieu l'auguſte Majeſté
Inſpire à tout mortel le reſpect, le ſilence ;
Tremblez prophanateurs ! que votre impieté
N'arme point contre vous la céleſte vengeance !
Sa foudre puniroit votre temérité.

O Ciel, quelle indulgence !
Si dans ce lieu ſi ſaint ſi reſpecté,
Aux jours de la douleur & de l'adverſité,
Les larmes, les regrets, l'amour, la confiance
S'accordent pour fléchir le Seigneur irrité,
A ces tendres efforts ſa ſuprême puiſſance
N'a jamais réſiſté :
Sa juſtice s'appaiſe, & pour lors ſa clemence
Fait ceſſer tous les maux qu'on avoit merité.

Digitized by Google

Adorable Sauveur, que notre foi revére
Dans ce sacré séjour,
Tu seras à jamais l'objet de notre amour;
Par toi nous flechissons le courroux de ton Pere.

Nous le rendons sensible à nos cris, à nos pleurs,
Et pour nous mériter le céleste heritage,
Si tu viens chaque jour t'immoler dans nos cœurs,
C'est dans l'auguste sein de notre propre ouvrage
Que nous nous procurons ces divines faveurs.

Soyons tous attentifs à cet autre spectacle :
Du centre de son Tabernacle
Le Souverain Maître des Rois
Prononce ses oracles;
Il y fait briller ses miracles
Pour tout mortel qui vient se soumettre à ses loix
Mais les traits bienfaisans de sa Toute-Puissance
Ne partent point pour le traitre & l'ingrat;
De leurs vœux insensés ce Dieu jaloux s'offense;
Il les punit avec éclat,
Et les bannit de sa présence.

Que l'agréable odeur
De nos humbles prieres,
Que la douce vapeur
Qu'exalent ces parfums, ces brillantes lumieres,
Montent sans cesse au Trône du Seigneur!

Digitized by Google

Temple fameux, lieu ſaint par excellence,
Que vois-je encor ici? le pécheur égaré
Qui revient à ſon Dieu par l'humble pénitence,
Et le juſte qui veut garder ſon innocence
Trouvent dans ton enceinte un azile aſſûré.

Charmant repos, paix favorable,
Triomphez & régnez à jamais en ces lieux;
Diſpenſez aux mortels la douceur ineffable
Que vous leur apportez des Cieux:
Mais qu'un bienfait ſi précieux
Serve à leur procurer le bonheur véritable!
Deſirons-nous qu'un Dieu,
Senſible à nos hommages,
Nous prodigue en ce lieu
Les plus doux avantages?
Que tous nos vœux ſoient animés
De la foi la plus vive, & d'un eſpoir ſans crainte,
Et que nos cœurs ſoient enflammés
De l'ardeur la plus ſainte.

Superbe monument du zéle de nos jours,
Des ſiécles à venir tu braveras l'injure;
Décoré par les ſoins de la foi la plus pure,
Tes pompeux ornemens ſubſiſteront toujours.

Dans ce beau jour de notre vie,
Que la douce harmonie,

Digitized by Google

De nos sacrés concerts
S'éleve dans les airs !
Chantons, célebrons la mémoire
De ces murs consacrés pour les vœux des mortels :
Conservons à jamais le bonheur & la gloire
De bénir le Seigneur aux pieds de ses Autels.

Par M. Cottereau, Curé de Donnemarie.

SEANCE publique de l'Academie pour la réception de M. de Voltaire Historiographe du Roi le Lundi 9 Mai.

LE public qui court toujours en foule aux assemblées de l'Académie sembloit avoir redoublé d'empressement pour celle-ci ; les raisons de cet empressement sont connues de toute l'Europe avec les ouvrages de M. de Voltaire, & l'assemblée qui avoit droit d'attendre de ce grand homme un discours brillant n'a pas été trompé dans son attente.

M. de Voltaire commença avec raison par relever l'excellence de la Constitution de l'Académie si honorable pour les Lettres, & en même tems si convenable. « Votre Fondateur, dit-il, mit dans votre établissement toute la noblesse & la grandeur de

son

Digitized by Google

„ son ame : il voulut que vous fussiez libres „ & égaux. En effet il dut élever audessus „ de la dépendance des hommes qui étoient „ audessus de l'interêt, & qui aussi généreux „ que lui faisoient aux Lettres l'honneur „ qu'elles méritent de les cultiver pour elles-„ mêmes.

L'éloge de M. le Président Bouhier auquel M. de Voltaire succede entroit nécessairement dans le plan de ce discours, & quand cette loi n'auroit pas été prescrite, le mérite de cet illustre Litterateur auroit dû la faire établir..

Il faisoit ressouvenir la France de ces tems où les plus austeres Magistrats, consommés comme lui dans l'étude des Loix, se délassoient des fatigues de leur état dans les travaux de la Litterature. Que ceux qui méprisent ces travaux aimables, que ceux qui mettent je ne sçais quelle miserable grandeur à se renfermer dans le cercle étroit de leurs emplois sont à plaindre! Ignorent-ils que Ciceron après avoir rempli la premiere place du monde plaidoit encore les causes des Citoyens, écrivoit sur la nature des Dieux, conferoit avec des Philosophes, qu'il alloit au Théâtre, qu'il daignoit cultiver l'amitié d'Esopus & de Roscius, & laissoit aux petits esprits leur constante gravité qui n'est que le masque de la médiocrité.

Digitized by Google

M. le P. B. étoit très-sçavant, mais il ne ressembloit pas à ces sçavans insociables & inutiles, qui négligent l'étude de leur propre Langue, pour sçavoir imparfaitement des Langues anciennes; qui se croient en droit de mépriser leur siécle, parce qu'ils se flatent d'avoir quelque connoissance des siecles passés; qui se recrient sur un passage d'Eschyle, & n'ont jamais eu le plaisir de verser des larmes à nos spectacles.

Il traduisit le Poëme de Petrone sur la guerre civile, non qu'il pensât que cette déclamation pleine de pensées fausses approchât de la sage & élégante noblesse de Virgile; il sçavoit que la Satyre de Petrone, quoique semée de traits charmans, n'est que le caprice d'un jeune homme obscur, qui n'eut de frein, ni dans ses mœurs, ni dans son style : des hommes qui se sont donnés pour des maîtres de goût & de volupté, estiment tout dans Petrone, & M. B. plus écliaré n'estime pas même tout ce qu'il a traduit. C'est un des progrès de la raison humaine dans ce siecle, qu'un Traducteur ne soit plus idolâtre de son Auteur, & qu'il sçache lui rendre justice comme à un contemporain.

Il exerça ses talens sur ce Poëme, sur l'Hymne à Venus, sur Anacréon, pour montrer que les Poëtes doivent être traduits en vers;

Digitized by Google

c'étoit une opinion qu'il défendoit avec chaleur, & on ne doit pas être étonné que M. de Voltaire se range à son sentiment.

M. de Voltaire remarque avec raison que les Italiens & même les Anglois ont de bonnes traductions en vers de Théocrite, de Lucrece, de Virgile, d'Horace, & nous n'en n'avons aucune. La raison de cette pauvreté, selon lui, vient de la difficulté, & cette difficulté naît du genie de notre Langue qui ne nous permet pas d'exprimer dans le style noble les choses d'un usage commun & familier. Les François qui n'ont gueres commencé à perfectionner la grande Poësie qu'au Théâtre, n'ont pû & n'ont dû exprimer alors que ce qui peut toucher l'ame.

Nous nous sommes interdits nous-mêmes insensiblement presque tous les objets que les autres Nations ont osé peindre; il n'est rien que le Dante n'exprimât à l'exemple des Anciens, il accoûtuma les Italiens à tout dire, mais nous, comment pourrions nous imiter aujourd'hui l'Auteur des Géorgiques, qui nomme sans détour tous les instrumens de l'Agriculture? A peine les connoissons-nous, & notre mollesse orgueilleuse dans le sein du repos & du luxe de nos Villes, attache malheureusement une idée basse à ces travaux champêtres, & au détail de ces Arts utiles

que les Maîtres & les Legiſlateurs de la terre cultivoient de leurs mains victorieuſes.

M. de Voltaire ajoute que les grands Poëtes déterminent le génie d'une Langue ; il eſt ſans aucun doute que le génie eſt toujours déterminé par les grands Ecrivains de cette Langue, mais n'eſt-ce pas le hazard qui fait que les premiers génies qui écrivent ſoient des Poëtes ou des Proſateurs. Homere floriſſoit 400 ans avant que les Grecs écriviſſent l'Hiſtoire en proſe. Faudra-t-il conclure de là que les Proſateurs n'aient aucune part à la perfection de leur langue? Terence qui le premier a parlé chés les Latins avec une pureté toujours élegante, Terence n'eſt pas à proprement parler Poëte, & on peut lui appliquer avec juſtice ce qu'Horace dit de lui-même.

Qui ſcribit uti nos,
Sermoni propiora.

La langue Latine n'avoit-elle pas déja de grandes obligations à Ciceron, à Hortenſius, à Tite-Livre, quand les grands Poëtes du ſiécle d'Auguſte ont paru ?

La gloire de notre Litterature & de notre Langue, dit judicieuſement M. de Voltaire, a commencé à l'Auteur du Cid & de Cinna, cependant le ſtyle des lettres du Cardinal d'Oſſa écrites 50 ans auparavant n'eſt pas aujourd'hui plus vieux que celui de Corneille. La van-

Digitized by Google

tage plus certain que ce dernier procura à sa Nation c'est qu'il commença à faire respecter notre Langue par les Etrangers, précisement dans le tems que le Cardinal de Richelieu commencoit à faire respecter la Couronne. L'un & l'autre porterent notre gloire dans l'Europe; après Corneille sont venus, non pas de plus grands génies, mais de meilleurs Ecrivains. Un homme s'éleva qui fut à la fois plus passionné & plus correct; moins varié, mais moins inégal, aussi sublime quelquefois, & toujours noble sans enflure, jamais déclamateur, parlant au cœur avec plus de verité & plus de charmes.

Un de leurs contemporains, incapable peut-être du sublime qui éleve l'ame, & du sentiment qui l'attendrit, mais fait pour éclairer ceux à qui la Nature accorda l'un & l'autre, laborieux, sévere, précis, pur, harmonieux, qui devint enfin le Poëte de la raison, commença malheureusement par écrire des Satyres, mais bien-tôt après il égala & surpassa peut-être Horace dans la Morale & dans l'Art Poëtique. Il donna les préceptes & les exemples. Il vit qu'à la longue l'art d'instruire, quand il est parfait, réussit mieux que l'art de médire, parce la Satyre meurt avec ceux qui en sont les victimes, au lieu que la raison & la vertu sont éternelles

Tel est le portrait que M. de Voltaire fait de Boileau, & il merite de nous quelques réflexions.

Premierement, M. de Voltaire dont les ouvrages respirent par tout l'amour de la vertu, qui releve sans cesse la dignité des Lettres, & se recrie avec force contre ces Satyres odieuses qui les dégradent, a-t'il pu passer aussi légerement qu'il a fait sur les Satyres de Boileau, Satyres dont l'esprit a passé dans tous ses ouvrages? voudroit-il que l'on dit d'après lui que Boileau n'a mal fait décrire des Satyres que parce que la Satyre meurt avec ceux qui en sont les victimes? Ce n'est pas l'obscurité, c'est l'infamie que les méchans ont à redouter. Le merite poëtique de Boileau a-t-il pu fasciner à ce point les yeux de M. de Voltaire? Eh quoi! vivons nous dans un siécle où l'on soit assés pervers ou trop peu éclairé pour ne pas séparer l'homme de l'Auteur? Boileau fut un grand Poëte, mais craignons que les éloges donnés à cet Ecrivain n'enhardissent plus de méchans qu'ils n'encourageront de Poëtes.

Nous n'avons pas été moins surpris d'entendre M. de Voltaire dire que Boileau égala & surpassa peut être Horace dans la Morale. Cet illustre Académicien est trop instruit & trop judicieux pour ne pas

Digitized by Google

ſçavoir que Boileau a mis en vers excellens avec beaucoup d'ordre & de méthode des maximes communes, au lieu qu'Horace a fait paſſer dans ſa Poëſie le précis de la Morale des anciens Philoſophes, & a fourni la baſe des ouvrages de Charon & de Montagne que la plûpart de nos ignorans, qui donnent le ton aujourd'hui regardent comme de plus grands Philoſophes qu'Epictete, Marc-Aurel, &c. que ces modernes n'ont fait que commenter.

M. de Voltaire examine pourquoi il y a moins de génies ſuperieurs en France qu'il n'y en a eu dans le dernier ſiécle.

» Les grands talens ſont toujours néceſ-
» ſairement rares, ſurtout quand le goût &
» l'eſprit d'une Nation ſont formés; il en
» eſt alors de ces eſprits cultivés comme
» de ces forêts où les arbres preſſés & éle-
» vés ne ſouffrent pas qu'aucun porte ſa tête
» trop audeſſus des autres. Quand le com-
» merce eſt en peu de mains on voit quel-
» ques fortunes prodigieuſes & beaucoup
» de miſere, lorſqu'enfin il eſt plus éten-
» du, l'opulence eſt generale les grandes
» fortunes ſont rares. C'eſt préciſément par-
» ce qu'il y a beaucoup d'eſprit en France,
» qu'on y trouvera dorénavant moins de
» génies ſuperieurs.

Sans vouloir diminuer rien du prix de cette réflexion ſolide & ingenieuſe, M. de Vol-

taire nous permettra de lui représenter que les grands hommes ne sont pas si rares dans notre siécle qu'il le dit. Nous avons au Théatre M. de Crebillon, & M. de Voltaire lui-même qui nous ont donné tous deux des chef-d'œuvre dramatiques, qui, s'ils sont inferieurs en quelques parties aux chef-d'œuvres de Racine leur sont superieurs par d'autres endroits : on est plus ému à Atrée, à Electre, à Radhamiste, à Oedipe, à Zaire, à Alzire qu'à toutes les Tragédies de Racine; en un mot il est moins tragique que ces deux Auteurs, & c'est sans doute un grand avantage qu'ils ont sur lui. Ainsi quoiqu'on laisse à ce dernier la premiere place, est-ce une raison pour dire que ceux qui sont immédiatement après ne sont pas des génies superieurs ? Osons prédire que quelque jour on leur fera l'honneur qu'ils font aujourd'hui à Racine, & nos petits enfans confondant les deux siécles diront à leurs contemporains, on ne voit plus de génies comme on en voioit autrefois, nous ne voions rien qui approche des grands Maîtres, des Corneilles, des Racines, des Crébillons, des Voltaire.

Le même M. de Voltaire n'a-t-il pas donné à notre siécle un éclat qui a manqué à toute la gloire du siécle passé ? Le beau siécle de Louis XIV. avoit-il un Virgile ? Le

Digitized by Google

Traducteur de Quint-Curce a illustré le commencement de ce siécle, mais le nôtre a à lui opposer une Histoire qui peut effacer celle de Quint-Curce même. M. de Voltaire à qui nous avons ces obligations, & duquel on pourroit faire plusieurs grands hommes, est le seul des François qui par modestie puisse ainsi déprisser son siécle.

Après avoir ainsi employé une partie de son discours à exposer des verités Litteraires, M. de V. vient aux éloges qui sont de régle dans ces discours Académiques, institués principalement pour remercier l'illustre Compagnie, & pour célébrer le fondateur & les differens protecteurs. Cette matiere épuisée par tant de grands génies sembloit un champ entierement moissonné, & cependant M. de V. y a trouvé de nouvelles fleurs dont l'éclat ne le cede point aux anciennes.

» Je sçais, dit-il, combien l'esprit se » dégoute aisément des éloges. Je sçais que » le public toujours avide des nouveau- » tés, pense que tout est épuisé sur votre » fondateur & sur vos protecteurs, mais » pourrois-je refuser le tribut que je dois, » parce que ceux qui l'ont payé avant moi » ne m'ont rien laissé de nouveau à dire? Il » en est de ces éloges qu'on répete comme » de ces solemnités qui sont toujours les

» mêmes & qui réveillent la mémoire des
» évenemens chers à un peuple entier ; elles
» sont nécessaires. Célebrer des hommes
» tels que le Cardinal Richelieu, & Louis
» XIV, un Seguier, un Colbert, un Tu-
» renne, un Condé, c'est dire à haute
» voix ; *Rois, Ministres, Généraux à venir,*
» *imitez ces grands hommes.* Ignore-t-on que
» le Panégyrique de Trajan anima Antonin
» à la vertu, & Marc-Aurele le premier des
» Empereurs & des hommes n'avoue-t-il
» pas dans ses écrits l'émulation que lui
» inspirerent les vertus d'Antonin ? Lorsque
» Henri IV. entendit dans le Parlement
» nommer Louis XII. *le Pere du Peuple*,
» il se sentit penetré du désir de l'imiter &
» il le surpassa.

» Pensez-vous, MM. que les honneurs
» rendus par tant de bouches à la mémoire
» de Louis XIV. ne se soient pas fait entendre
» au cœur de son successeur dès sa premiere
» enfance ? On dira un jour que tous deux
» ont été à l'immortalité, tantôt par les mê-
» mes chemins, tantôt par des routes dif-
» ferentes, l'un & l'autre seront sembla-
» bles en ce qu'ils n'ont differé à se charger
» du poids des affaires que par reconnois-
» sance, & peut-être c'est en cela qu'ils
» ont été le plus grands. La posterité dira
» que tous deux ont aimé la Justice & ont
» commandé les armées. L'un recherchoit

Digitized by Google

» avec éclat la gloire qu'il méritoit ; il l'ap-
» pelloit à lui du haut de son Trône, il en
» étoit suivi dans ses conquêtes, dans ses
» entreprises, il en remplissoit le monde, il
» déployoit une ame sublime dans le bon-
» heur & dans l'adversité, dans ses Camps,
» dans ses Palais, dans les Cours de l'Europe
» & de l'Asie ; les Terres & les Mers ren-
» doient hommage à sa magnificence, & les
» plus petits objets, sitôt qu'ils avoient à
» lui quelque rapport, prenoient un nou-
» veau caractere, & recevoient l'empreinte
» de sa grandeur.

» L'autre protege des Empereurs & des
» Rois, subjugue des Provinces, interrompt le
» cours de ses conquêtes pour aller secourir
» ses sujets, & y vole du sein de la mort,
» dont il est à peine échapé. Il rempporte
» des victoires, il fait les plus grandes
» choses avec une simplicité qui feroit pen-
» ser que ce qui étonne le reste des hom-
» mes, est pour lui dans l'ordre le plus com-
» mun & le plus ordinaire. Il cache la hauteur
» de son ame sans s'étudier même à la ca-
» cher, & il ne peut en affoiblir les rayons,
» qui en perçant malgré lui le voile de sa mo-
» destie, y prennent un éclat plus durable.

» Louis XIV. se signala par des monu-
» mens admirables, par l'amour de tous les
» Arts, par les encouragemens qu'il leur

» prodiguoit: O! vous, son Auguste suc-
» cesseur, vous l'avez déja imité, & vous
» n'attendez que cette paix que vous cher-
» chez par des victoires, pour remplir tous
» vos projets bienfaisans, qui demandent
» des jours tranquilles.

» Vous avez commencé vos triomphes
» dans la même Province où commencerent
» ceux de votre Bisayeul, & vous les avez
» étendus plus loin; il regretta de n'avoir
» pu dans le cours de ses glorieuses Cam-
» pagnes, forcer un ennemi digne de lui à
» mésurer ses armes avec les siennes en
» bataille rangée. Cette gloire qu'il désira,
» vous en avez joui. Plus heureux que le
» Grand Henri, qui ne remporta presque
» de victoires que sur sa propre Nation, vous
» avez vaincu les éternels & intrépides en-
» nemis de la vôtre. Votre fils, après vous
» l'objet de nos vœux & de notre crainte,
» apprit à vos côtés à voir le danger & le
» malheur même sans être troublé, & le plus
» beau triomphe sans être ébloui. Lorsque
» nous tremblions pour vous dans Paris, vous
» étiés au milieu d'un champ d'horreur & de
» carnage, tranquille dans les momens d'hor-
» reur & de confusion, tranquille dans
» la joie tumultueuse de vos soldats, vous
» embrassiez ce géneral qui n'avoit souhaité
» de vivre que pour vous voir triompher, cet-

Digitized by Google

» homme que vos vertus & les siennes ont
» fait votre sujet, que la France comptera
» toujours parmi ses enfans les plus chers &
» les plus illustres. Vous récompensiez déja
» par votre témoignage & par vos éloges
» tous ceux qui avoient contribué à la vic-
» toire, & cette récompense est la plus
» belle pour des François.

Si les bornes de ce Journal nous l'avoient permis nous aurions inseré le discours entier de M. de V. au lieu d'en faire un extrait. Il fut souvent interrompu par les applaudissemens du public frappé des traits brillans dont ce discours est semé.

M. l'Abbé d'Olivet Directeur de l'Academie répondit à M. de V. Le discours du Directeur roule ordinairement sur deux points, le tribut d'éloges que l'on donne ordinairement à la mémoire du deffunt, & les louanges flateuses qui servent au recipiendaire & de récompense pour le passé & d'encouragement pour l'avenir.

L'éloge de M. de V. fut la premiere partie du discours du Directeur; un nom connu non-seulement en France, mais dans toute l'Europe, un nom dont les plus célébres Académies ont orné leurs fastes, des piéces fugitives superieures par leur élégance, par leur facilité à tout ce qu'on a jamais admiré dans ce genre, qui

Digitized by Google

ont illustré la jeunesse de M. de V., & qui seules suffiroient pour faire à un écrivain une réputation éclatante, un nombre de Tragédies qu'on admire tous les jours au Theatre à côté des chef-d'œuvres de nos grands hommes consacrés à l'immortalité; un Poëme Epique qui a réparé la disette honteuse que toutes les Nations étoient en droit de nous reprocher à cet égard; une Histoire qui donne à son Auteur un rang considerable parmi les Historiens, enfin une connoissance étendue des mysteres de la Physique & de la Geometrie, & des éssais en ce genre, qui auroient flaté la vanité d'un Physicien qui n'eût été que Physicien.

Voilà les matériaux que M. le Directeur a employés pour l'éloge de M. de V.. & qui ornés d'une diction élegante & pure ont formé la guirlande dont il a couronné le nouvel Académicien.

Personne ne pouvoit louer plus dignement M. le Président Bouhier que l'éloquent Directeur qui a été son ami intime, & qui dans ses travaux Litteraires a été souvent associé à cet illustre Magistrat.

M. B. étoit un sçavant du premier ordre, mais un sçavant poli, modeste, utile à ses amis, à sa Patrie, à lui-même. Depuis la renaissance des Lettres à peine comptons-nous trois siécles, & à peine chaque siécle

Digitized by Google

nous a-t-il montré deux ou trois prodiges d'érudition qui lui soient comparables ; héritier d'une riche Bibliothéque, qui fut à ses yeux la plus belle partie de son patrimoine, destiné à être le septiéme de son nom, qui de pere en fils rendroit au Parlement de Bourgogne l'honneur qu'il en recevroit, il se proposa d'égaler, de surpasser même ces grands personnages qui ont décoré la Robe par leur sçavoir éminent, les Budez, les Bignons, les Brissons ; bien-tôt il embrassa l'ancien & le moderne, le sacré & le profane, les Langues sçavantes, la Chronologie, la connoissance des Monumens antiques, la Jurisprudence, la Critique.

Une érudition si profonde n'étoit point le fruit d'une manie qui fait quelquefois qu'on veut apprendre tout, hors ce qu'on est obligé de sçavoir. M. B fut persuadé dès sa plus tendre jeunesse que le mérite essentiel du grand homme est de servir sa Patrie, & que les services qu'elle attend de nous se réglent sur le rang que nous y tenons. Il comprit que si d'autres études ne lui étoient pas interdites, si elles lui étoient même nécessaires pour nourrir l'activité & l'étonnante facilité de son esprit, au moins l'étude des loix devoit être toujours son principal objet. Delà ces deux immenses volumes qui ne laisseront dans le droit municipal de sa Province,

Digitized by Google

ni obſcurité, ni contradiction, ni équivoque, ouvrage dans lequel il eſt difficile de ſçavoir ce qu'on admirera le plus, ou le zèle qui l'a fait entreprendre, ou le courage & la perſéverance d'un ſçavant dont le goût étoit decidé pour les travaux Académiques, qui lui offroient ſans ceſſe de ſéduiſantes, diſtractions. Du reſte il n'étoit point de ces Auteurs enſevelis dans leurs livres, & dont l'humeur ſombre eſt le voile d'un ridicule orgueil. Une douceur naturelle, une grande candeur formoient le caractére de M. Bouhier, & il s'eſt peint ainſi dans ſes écrits. Juſques dans les ronces de la critique il fait éclore les fleurs de l'urbanité; avant lui rien n'étoit ſi commun parmi les ſçavans que de ſe faire entr'eux une Langue à part, féconde en termes injurieux. Les ouvrages de M. Bouhier reſpirent la politeſſe & la modeſtie. M. le Directeur remarque très-judicieuſement que la vraie politeſſe ne ſe doit pas ſeulement à l'éducation, elle eſt l'effet d'une modeſtie ſincere, & qu'entendons-nous par modeſtie, ſi ce n'eſt la connoiſſance de ſoi-même? M. Bouhier avoit trop étudié, trop refléchi pour tomber dans les piéges que l'orgueil tend à l'ignorance, quiconque croit beaucoup valoir eſt bien éloigné de ſçavoir beaucoup.

Ces traits de l'éloge de M. Bouhier ſont

Digitized by Google

couronnés par des traits plus importans, qui caractérisent l'homme vertueux, & le bon citoyen, Bon mari, bon perè, bon ami, Juge intégre, ses jours partagés entre sa famille, sa charge & son cabinet formerent le cours d'une vie égale, qui ne respiroit que l'honneur & la décence; une mort tranquille à laquelle il étoit préparé par la Religion & par la Philosophie termina ses longs travaux. Il étoit depuis quinze années attaqué de la goûte qui l'empêchoit de venir à Paris, & il avoit perdu l'esperance d'assister jamais aux conferences de l'Académie; homme vraiment digne des regrets des gens vertueux, & dont les talens, les vertus & les travaux peuvent être proposés pour modéle à ceux qui desireront de bien mériter de la Partie, & d'être dignes d'estime.

La réputation de M. l'Abbé d'Olivet est trop bien établie pour qu'il soit nécessaire de dire qu'on a trouvé dans ce discours la solidité, la méthode & l'élegance qui caractérisent ses autres ouvrages.

M. de Voltaire lut ensuite l'introduction à l'Histoire des Campagnes du Roi, à laquelle il travaille en qualité d'Historiographe de France.

Digitized by Google

EPITRE de M. de la Soriniere à Mr des Forges Maillard, au renouvellement de l'année 1746.

NOuveau Catulle, organe d'Apollon,
Enfant gâté sur le sacré vallon,
Voyez les jours de Sophocle & d'Homere,
Et dans un coin de ce vaste Hémisphére
Soumis aux loix de la saine raison,
Goûtez les fruits d'une utile retraite,
Et Philosophe autant qu'Anachorete,
Forgez des vers dignes de votre nom.

Ah ! si j'étois dans mon petit domaine
Libre de soins, de soucis, d'embarras,
Que les facheux qu'un noir démon promene,
En m'oubliant suivissent moins mes pas,
Je pourrois lors attaché sur Horace,
Ainsi que vous savourant ses douceurs,
Mettre à profit l'élégance & la grace
Dont ce grand Maître enchante ses Lecteurs.
Mais malgré moi n'effleurant que l'écorce,
Glissant sur tout, sans rien approfondir,
Pour vous atteindre il me manque la force,
Et je n'ai pas votre aimable loisir.

Digitized by Google

Quatre procès, neuf enfans, une femme,
(Reprenez-moi si le décompte est faux)
Me font, ma foi, chanter une autre gamme,
Et bien de modernes Rousseaux
Sur le clavier de Virgile & d'Horace
Pourroient détonner en ma place.

Joignons encor, ami très-cher,
Que l'élement humide & clair
Dont je m'abreuve à tasse pleine,
Ne jaillit point de l'hyppocrene,
(Quoique votre Muse l'ait dit :)
Ou bien si j'ai dans mon domaine
Cette eau qui rechauffe l'esprit,
Il faut que l'onde poëtique,
Quand le rimeur s'en est trop humecté
Soit propre à donner la colique ;
Je l'ai souvent en vérité.

Pour corriger la finistre influence,
Vous me direz d'y mêler de bon vin,
Mais, cher ami, j'y perdrois mon latin ;
Je le bois avec repugnance,
Et sa chaleur enflammant ce levain
Qui dans mon sang fermente à toute outrance,
Loin de calmer la violence
Du mal justement redouté,
Elle augmenteroit ma souffrance ;
Je l'ai trop expérimenté.

Digitized by Google

Concluons donc que le peu de ſanté
Eſt un obſtacle à la Littérature,
Et ma raiſon m'a ſouvent arrêté,
Lorſque mon goût forçoit trop la Nature ;
Oui, ma foibleſſe m'a dompté.

Ah ! ſi quittant les rives Armoriques,
Par amitié vous veniez dans ces lieux,
Pour ma ſanté quels effets ſympathiques,
Et que ce jour me ſeroit glorieux !
Mais c'eſt envain que mon cœur vous invite
A m'accorder un bien ſi précieux ;
Non ; je n'ai rien qui vous y ſollicite.

A la Soriniere en Anjou.

*VERS envoyés à Mademoiſelle Dup**. pour être mis au bas de ſon portrait.*

PLus brillante cent fois que le Dieu de Cithere,
J'en ai le ſourire flatteur,
Plus belle même que ſa mere,
Je ne le cede qu'à ma ſœur.

Digitized by Google

*A MADEMOISELLE de Sim. ***.*

EH que me sert, adorable Thémire
Que vos beaux yeux de tems en tems
Jettent sur moi des regards séduisans ?
Non, non, dans l'amoureux empire
Ce n'est pas un leger sourire
Qui calme les vrais tourmens.
Je sçai qu'un berger plein de graces
Depuis long-tems à sçu plaire à vos yeux,
Et je le vois partout, ce berger trop heureux,
Voler sur vos brillantes traces.
Non, vous n'éteindrez point des feux qui sont si doux,
Vous suivrez votre choix, cruelle,
L'amant d'ailleurs est trop digne de vous,
Pour ne lui être pas fidelle,
Mais pourquoi dono ce sourire flateur ?
Eh quoi ! voudriez-vous par une feinte habile
Troubler le repos de mon coeur ?
Ah ! j'en cheris trop la douceur ;
Themire expliquez-vous ou laissez-moi tranquille.

Digitized by Google

A M. de VOLTAIRE sur sa reception à l'Académie Françoise.

TU triomphes enfin, je vois ce jour heureux ;
Ce jour qui doit combler & ta gloire & tes vœux :
L'Académie en pompe accourt à cette fête ;
Déja le Temple s'ouvre & la couronne est prête,
La Deésse aux cent voix l'annonce à l'Univers,
Et l'envie en fuyant, pousse un cri dans les airs.

Voltaire, tu reçois le laurier de la gloire
Qu'ont moissonné pour toi les filles de mémoire.
Cet immense Palais, ce Louvre fastueux,
Où l'on voit près des Lys les Beaux-Arts orgueilleux
Montrer à l'Etranger que ce spectacle attire,
Louis avec Phœbus partageant son Empire ;
C'est-là que tout Paris, en ce jour fortuné
T'a conduit en triomphe, & t'a vû couronné:
Là je t'ai vû moi même, en heros du Parnasse,
Vainqueur de tes Rivaux, confondre leur audace,
Et recevant l'encens, qu'on t'offroit à leurs yeux,
T'avancer d'un pas ferme au rang des demi-Dieux

Tels vers le Capitole au retour de la guerre
Paroissoient sur leur Char ces vainqueurs de la Terre,

Digitized by Google

Quand au travers du peuple & de ses cris confus,
Et traînant après eux leurs ennemis vaincus,
Ils alloient à l'Autel, la marche terminée,
Montrer à l'Univers leur tête couronnée.

Manes du Grand Armand, manes du Grand Henri,
De joye en ce moment vous avez tressalli ;
Les neuf sœurs à ce bruit ont quitté leur retraite ;
Clio fit par trois fois retentir sa trompette.

Le Permesse en son cours s'est soudain arrêté,
Et l'Echo du Parnasse à trois fois répeté ;
Triomphe, heureux Voltaire, & vainqueur de l'envie,
Sois l'honneur de ton siecle & de l'Académie.

ENVOI.

TOUT compliment aux yeux de la raison
N'est que mensonge ou pure politesse,
Mais quand c'est à toi qu'on l'adresse,
Pourroit-on craindre un tel soupçon ?
Que si pourtant quelqu'un s'apprête
A démentir ce que je dis,
Deja ma preuve est toute prête ;
Je le renvoye à tes écrits.

Digitized by Google

VERS à M. l'Abbé de Beaulieu sur l'Epître que M. de la Soriniere lui a adressée dans le Mercure de Janvier 1746.

AIMABLE Abbé, dont les talens
Se developpent dans la Chaire
Par des succés solides & brillans,
Puis-je, sans être téméraire,
Entreprendre de te louer,
Quand d'une main juste & légére
La Muse de *la Soriniere*
T'offre un encens flateur que tu dois avouer?

Toutefois, quoiqu'il en soit, j'ose
Assurer qu'il manque une chose
A l'eloge que tu reçois:
De tes rivaux vaincus la jalouse cabale,
Qui te décrie & te ravale,
Ajoute à son suffrage & lui donne du poids.

PRIX.

Digitized by Google

PRIX proposé par l'Académie Royale des Sciences pour l'année 1748.

FEU M. Roüillé de Meslay, ancien Conseiller au Parlement de Paris, ayant conçû le noble dessein de contribuer au progrès des Sciences & à l'utilité que le public en pouvoit retirer, a légué à l'Académie Royale des Sciences un fonds pour deux Prix qui seront distribués à ceux qui, au jugement de cette Compagnie, auront le mieux réussi sur deux differentes sortes de sujets qu'il a indiqués dans son testament, & dont il a donné des exemples.

Les sujets du premier Prix regardent le Systéme général du Monde, & l'Astronomie Physique.

Ce Prix devroit être de 2000 livres, aux termes du testament, & se distribuer tous les ans, mais la diminution des rentes a obligé de ne le donner que tous les deux ans, afin de le rendre plus considérable, & il sera de 2500 livres.

Les sujets du second Prix regardent la Navigation & le Commerce.

Il ne se donnera que tous les deux ans, & sera de 2000 livres.

Digitized by Google

Le sujet du triple Prix proposé premiérement pour 1742, depuis pour 1744, & enfin pour 1746, étoit *l'explication de l'Attraction de l'Aimant avec le Fer, la direction de l'Aiguille aimantée vers le Nord, sa Déclinaison & son Inclinaison.* L'Académie a cru le devoir partager par égales portions entre les trois Piéces suivantes.

La premiére est no. 3 de 1744, qui a pour devise : *Quærendi defatigatio turpis est, cùm id quod quæritur est pulcherrimum.*

La seconde est no. 10 de 1744, qui a pour devise : *Fluere à lapide hoc permulta necesse est semina.*

La troisiéme est no. 8 de 1746, dont la devise est, *in sententia permaneto : etenim nisi alia vicerit melior.*

L'Académie propose pour sujet du Prix de 1748 *Une théorie de Saturne & de Jupiter, par laquelle on puisse expliquer les inégalités que ces deux Planetes paroissent se causer mutuellement, principalement vers le tems de leur conjonction.*

Les Sçavans de toutes les Nations sont invités à travailler sur ce sujet, & même les Associés Etrangers de l'Académie. Elle s'est fait la loi d'exclurre les Académiciens régnicoles de prétendre aux prix.

Ceux qui composeront, sont invités à écrire en François ou en Latin, mais sans

Digitized by Google

aucune obligation. Ils pourront écrire en telle langue qu'ils voudront, & l'Académie fera traduire leurs ouvrages.

On les prie que leurs écrits ſoient fort liſibles, ſur-tout quand il y aura des calculs d'Algébre.

Ils ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais ſeulement une Sentence ou Deviſe. Ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur écrit un billet ſeparé & cacheté par eux, où ſeront avec cette même Sentence leur nom, leurs qualités & leur adreſſe, & ce billet ne ſera ouvert par l'Académie, qu'en cas que la Piéce ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix, adreſſeront leurs ouvrages à Paris au Secrétaire perpétuel de l'Académie, où les lui feront remettre entre les mains. Dans ce ſecond cas le Secrétaire en donnera en même tems à celui qui les lui aura remis, ſon récépiſſé, où ſera marquée la Sentence de l'ouvrage & ſon numéro, ſelon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçû.

Les ouvrages ne ſeront reçûs que juſqu'au premier Septembre 1747 excluſivement.

L'Académie à ſon aſſemblée publique d'après Pâques 1748 proclamera la Piéce qui aura ce Prix.

S'il y a un récépiſſé du Secrétaire pour la Piéce qui aura remporté le Prix, le Tréſo-

Digitized by Google

rier de l'Académie délivrera la somme du Prix à celui qui lui raportera ce récépissé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire, le Trésorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

EPITRE à M. de la SORINIERE,

NOBLE Seigneur, excuse ma licence,
Si, sans avoir l'heur de ta connoissance,
J'ose t'écrire en prose quelques vers :
Ne suis le seul qui donne en ce travers.
Fai grace au stile, & si dans cette Epître
Tout languit, cloche & ne va comme il faut,
A mon esprit impute ce deffaut.
De bon rimeur oncques je n'eûs le tître,
Il s'en faut bien : dans le sacré vallon
Tout mortel n'a la faveur d'Apollon.

En ton Chastel habite gente Muse
Qui t'inspirant vers legers, gracieux,
Sur les sujets où ta plume s'amuse,
De sel attique assaisonne tes Jeux.
Assés souvent le Dieu Périodique
Nous en régale, où nous voyons esprit

Et ſentiment dont le charme nous pique.

Invoques-tu Phœbus ? il te ſourit,
Et ta priére eſt bientôt exaucée.
Toujours la rime unie à la penſée.
Offre au lecteur cet accord riche, heureux,
Qui fait priſer tes vers doux & nombreux.
Mais moi chetif qui malgré la culture,
Oncques n'ai pû corriger la nature,
Je fais des vers ſans goût, ſans feu, ſans art,
Preſque imités de ceux du vieux RONSART.

Si d'un côté mon aſtre trop avare
M'a refuſé cet avantage rare,
D'un autre il a, par dédommagement,
Pourvû mon cœur d'un noble ſentiment,
Au feu duquel la plus ſincere eſtime
Eclôt pour toi pour ne jamais finir.
Meritât-elle un retour légitime !
Puiſſé-je auſſi quelque jour l'obtenir !

BORAN de St. Domingue.

Digitized by Google

STANCES.

ACcablé de malheurs,
En proïe aux plus tristes douleurs,
Et d'autant plus à plaindre
Qu'il me faut toujours feindre
De ressentir un bonheur qui me fuit :
Ne descendrai-je point dans l'infernale nuit ?

O mort ! toi dont la faulx
Peut seule finir tous mes maux,
Des jours que je déteste
Daigne trancher le reste :
Frappes.... J'attens sans crainte le trépas,
Et que regreterois-je ? helas ! je n'aime pas.

Laiglon.

SIXAIN pour mettre au bas du Portrait d'un amateur de la Medecine & de la Musique.

CELUI que vous voyez ici représenté
Est l'Eleve cheri du Dieu de la santé
Et de la brillante harmonie :
Dans son ame en naissant cette Divinité
A soufflé son double génie
Pour le plaisir de l'homme & son utilité.

Digitized by Google

ANCIENS Quadrains Normands proposés aux lecteurs de la Province de Normandie.

Lettre écrite de Paris aux Auteurs du Mercure.

PERSONNE n'ignore MM. que la Normandie est un Pays de sapience; on va même quelque fois jusqu'à dire que dans cette Province le diable n'est qu'un sot : Il faut en rabattre quelque chose de crainte de trop avancer. Les productions de ce Pays là font juger du génie qui les enfante. On m'en proposa dernierement une à commenter, & sur ce que je porte le petit collet, on me dit que je devois entendre le contenu d'un Messel. La feuille où ils étoient me fut produite telle que je vous l'envoye ci jointe. C'étoit justement le jour de l'Eclipse derniere du Soleil, par conséquent le premier jour de Mars, jour pluvieux qu'on ne cessoit de me représenter comme un jour perilleux, parcequ'on étoit en train de me parler par enigme. Jugez si je dûs reconnoître le langage d'un Messel dans des Quadrains du style de ceux de Nostradamus. C'étoit la qualification que leur donnoient quelques uns de la compagnie,

Digitized by Google

d'autresdisoient que Mathieu Laensberg en étoit Auteur, faisant allusion à la pluye qui tomboit, & au chaud qu'il faisoit pour la saison.

Les Quadrains débutoient ainsi.

Mois de Mars.

Aubin dit que Mars est prilleux,
C'est mon, dit Gregoir, il est feux,
Et tout prêt de donner des eaux.
Marie dit, il est caux.

Mois d'Avril.

En Avril Ambroise s'en vint
Droit à Leon là se tint.
En son tems estoit en bale
George marchant de godalle.

Mois de Mai.

Jacques Croix dit que Jham est May;
Nicolas dit, il est vray.
Honorez sont saiges & sots
Carmes Augustins & Bigots.

Mois de Juin.

En Juing on a bien souvent

Digitized by Google

Grand soif, ou Barnabé mency.
En son tems fut prins conlerres
Damp Jehan Eloy & Damp Pierre.

Mois de Juillet.

En Juillet Martin se combat,
Et du Benoitier saint Vast bat.
La survint Marguet Magdelain
Jac Mar dor Anne & Germain.

Si quelqu'un fut surpris, ce fut moi, lorsqu'après avoir comparé ces vers à ceux des Sybilles, où à ceux de Nostradamus, dans lesquels tout est enigmatique ou à double entente, je me vis mettre devant les yeux un venerable livre *in folio* intitulé, *Missale Ecclesiæ Sagiensis*, dans le Calendrier duquel on me montra les cinq Quadrains ci-dessus rapportés mot pour mot & afin que je ne crûsse pas que ce fût une plaisanterie que quelqu'un eut écrit à la main parmi les fêtes des Saints, on me fit voir à la fin de ce volume qu'il a été imprimé à Roüen chés Pierre Regnault en 1500 [a] c'est un livre gothique comme vous pouves le croire. Mais quoi de plus plaisant & de plus gothique que de voir

(a) Ce volume apartient à la Bibliothéque de Ste Genevieve de Paris.

du François imprimé parmi du Latin dans un livre d'Église ? Cela paroît tenir du Menot, ou de l'Olivier Maillard. Je ne sçais pas si Regnault étoit associé du côté du goût à ces deux Cordeliers. Tant y a qu'il ne fait pas mention de cet ordre dans son Quadrain du mois de Mai où il en nomme d'autres. Nous sommes maintenant trop éloignés de l'an 1500 pour penetrer dans la veritable intelligence des vers enfantés en Normandie, c'est pourquoi je vous prie de les renvoyer en cette Province soit à Rouen, soit à Falaise, soit à Caën, à Vire, ou à Valognes afin qu'on nous decouvre les misteres qui sont enveloppés dans les cinq Quadrains des cinq mois ci-dessus énoncés. Je remarquai que dans ce même Calendrier il n'y en a point pour tous les autres mois, mars fait l'ouverture de la veine du Poëte & Juillet la termine : Mais très-sûrement les Quadrains sont imprimés au beau milieu des Saints de chaque mois, aucun des connoisseurs n'en peut disconvenir ; s'il y a de la magie cachée sous ce langage, j'y renonce par avance. Je présume que non, mais attendons qu'un bon Normand à qui Mercure en aura fait exhibition, nous fasse aussi présent d'un bon Commentaire. Il ne faut pas trop présumer de la simplicité de la Nation ; vous sçavez quelle reputation elle s'est acquise parmi bien des Corps. Abbon Moi-

Digitized by Google

ne de Paris au neuvieme siécle disoit agréablement de leurs grands peres dans sa descrption du siége de Paris.

Gens inimica Deo, pransura Plutonis in urna.

Le tout soit dit au reste sans blesser le respect que je dois à la Nation comme Membre de l'Université de Paris. Il est bon qu'il y ait dans vôtre Journal une cause grasse pour nous dédommager de ce qu'il n'y en a pas eu au Palais. Je suis &c.

Ce 5 Mars jour du Mardi-Gras.

L'ELEGIE suivante fut composée l'année derniere par M. Cottereau Curé de Donnemarie pour un Ecclésiastique de ses amis, natif de la Province de Touraine, & Curé depuis long tems d'une Paroisse considerable du Diocèse de, ... M. Cottereau dépeint dans cette piéce avec des traits vifs & touchans la situation déplorable d'un ami qui n'est pas content de son sort, & qui regrette amerement les charmes & les avantages de sa Patrie.

Digitized by Google

REGRETS DE LA PATRIE,

ELEGIE.

DELICIEUX séjour, agreable Patrie,
Où je goûtois en paix les douceurs de la vie,
D'un poste distingué les attraits séduisans
M'ont éloigné de toi depuis plus de vingt ans :
Crois-tu que je t'oublie, ô Pays trop aimable,
Et que je sois content de mon sort favorable ?
Depuis que par raison je me suis deplacé
Je sens que mon bonheur est tout-à-fait passé.
Lieu charmant qui produit de tout par excellence,
Qu'on appelle à bon droit le jardin de la France,
Où sans peine on respire un air serein & doux,
Où le peuple n'est point injuste ni jaloux !
Mon esprit nuit & jour retrace à ma mémoire
De ton heureux climat l'avantage & la gloire.
Oui, mes plaintes ici ne finiront jamais ;
Et tu seras toujours l'objet de mes regrets.
Justes Dieux ! quel est donc ici bas mon partage !
Ma dignité n'est plus qu'un pompeux esclavage :
La terre que j'habite est un lieu de douleur,
Où je vis sans repos & même sans honneur.
La jeunesse indocile & mal disciplinée,
Dès l'âge le plus tendre au vice abandonnée,

Digitized by Google

Ne fuit que ses penchans & les folles erreurs
Qui seduisent l'esprit & corrompent les mœurs :
Et des biens temporels le domestique avide
N'a pour but en servant qu'un interêt sordide.
Contre de tels excès on a beau declamer,
Le zéle le plus saint ne peut rien reformer.
A décrire ces maux je me fais violence :
Helas ! peut-on les voir, & garder le silence,
Il n'en est pas ainsi dans mon Pays natal ;
Le peuple ne sçait point se plaire dans le mal :
On ne le vit jamais par un esprit rebelle
Mepriser des Pasteurs & l'amour & le zéle.
Là tous les habitans réunis d'interêts,
Sçavent vivre en Chrétiens, en citoyens parfaits :
Chacun content des biens que son travail lui donne,
En quelque état qu'il soit, ne fait tort à personne,
Et le docile enfant dans ses naissans desirs
A remplir ses devoirs borne tous ses plaisirs.
Favorable climat, Province fortunée,
Où j'esperois un jour remplir ma destinée,
Ah ! si depuis long-tems je fais de vains efforts
Pour m'attacher à toi par les nœuds les plus forts,
Et si de la raison la voix puissante & sage
M'ordonne de rester où le devoir m'engage,
Du moins pour adoucir mon état malheureux,
Garde toi d'oublier mes soupirs & mes vœux.
Que les siécles futurs, instruits de mon histoire,
Ne cessent de me plaindre, & d'admirer ta gloire.

Digitized by Google

J'accepte enfin l'exil où je suis condamné :
Aimables Tourangeaux, vous peuple fortuné,
Qui vivez au milieu d'un Pays plein de charmes,
Goûtez en les douceurs sans trouble & sans allarmes.
Pour moi qui ne suis plus aux jours de mon Printemps,
Et qui touche peut-être à mes derniers instans,
Eloigné pour toujours de ma chere Patrie,
Repassant dans mon cœur les fautes de ma vie ;
Je m'en vais détourner par des torrens de pleurs
Les maux que m'attiroient mes funestes erreurs,
Et du Dieu que je sers, desarmant la vengeance,
Egaler, s'il se peut, le remors à l'offense.
Ainsi, quand de la mort j'aurai senti les coups,
Sans craindre de l'enfer le terrible courroux,
Secouru de la Grace, & plein d'un saint courage,
J'espere atteindre au port du celeste héritage.

Digitized by Google

REPONSE à une Question proposée dans le Mercure de Fevrier.

ON nous avoit prié de proposer cette Question, d'où peut venir le proverbe par lequel on dit, *les ânes de Bourges, ou bien les armes de Bourges, un âne en Chaire* : Voici une lettre qui nous a été adressée à ce sujet ; quoiqu'elle ne soit pas farcie de l'erudition que l'on prodigue souvent en pareilles circonstances, on ne la lira peut-être pas avec moins de plaisir, & la tradition dont l'Auteur dépose ne vaut pas moins que les conjectures sçavantes & incertaines que l'on hazarde tous les jours pour éclaircir les points difficiles de l'Histoire.

Je suis, Messieurs, de la Capitale du Berry, & sans être sçavant, je suis en état à ce que je crois, d'éclaircir par le secours seul de la tradition la Question proposée dans votre Mercure de Fevrier, au sujet du proverbe par lequel on dit les ânes de Bourges. *J'ai souvent entendu dire à mon pere, & à mon grand-pere, & ceux-ci aux leurs, que ce proverbe tiroit sa source d'un évenement dont je vais vous rendre compte. Henri* IV. *devoit passer par Bourges ;*

Digitized by Google

les Magistrats s'assemblerent pour travailler de concert aux preparatifs de l'entrée qu'on feroit à ce Prince. Quand on eut pourvû à tout, que la harangue qu'il devoit essuier eut été lüe, relüe, commentée, corrigée &c, quelqu'un s'avisa que ce n'étoit pas assés, & qu'il falloit donner au Roi le divertissement d'une pêche singuliere & rare. Le Roi se rendit aux instances des Bourgeois qui ne promettoient au Monarque que quelque carpe d'une grosseur monstrueuse; mais le Prince & sa Cour ne furent pas mediocrement étonnés, lorsqu'en tirant le filet, on y trouva un âne.

LE TOMBEAU,

ODE.

QUEL spectacle affreux me decouvre
L'eternel séjour de l'horreur?
Tombeau, c'est ton sein qui s'entrouvre,
Objet d'une utile terreur.
Sortez de vos demeures sombres
Manes errans, plaintives ombres,
Et venez m'apprendre à mourir.
Loin cet aveuglement timide,
Qui préfere un calme perfide

Digitized by Google

Au trouble qui peut le guerir.

Prodige ! enigme impenetrable.
Quoi ! l'esprit craint d'envisager
L'instant à jamais desirable
Qui du corps doit le dégager ?
Quoi ! loin de soupirer sans cesse
Aprés cette mort qui le presse,
Ose t-il donc la redouter ?
Et ne peut-il, triste victime,
Ni souffrir ce corps qui l'opprime
Ni se resoudre à le quitter ?

Aveugle & vaine résistance !
La mort ne perd rien de ses droits,
Le moment de notre naissance
Lui même nous mit sous ses loix.
Foible avorton de la lumiere,
L'un paroît n'ouvrir sa carriere
Que pour entrer dans le tombeau.
A peine a t-il le tems de naître ;
Et sitôt qu'il est, cessant d'être,
Un Cercueil devient son Berceau.

L'autre en la saison florissante
Dont tout semble assûrer le cours,
Voit couper la trame brillante
D'un nombre infini de beaux jours.
Oui, malgré l'espoir le plus ferme
Il touche au redoutable terme

Digitized by Google

Que lui cache un âge imposteur.
Projets vastes & chimeriques,
Desirs de grandeurs phantastiques,
Vous tombez avec votre auteur.

Ainsi la jeunesse succombe :
Mais quel est celui que je vois,
Prêt à s'écrouler sous la tombe,
Entraîné par son propre poids ?
Sûr présage de sa ruine,
Il sent de sa frêle machine
Tous les ressorts se desunir ;
La Parque n'y trouve à détruire
Que des yeux las de le conduire,
Et des pieds de le soutenir.

Ah ! du moins, Déesse barbare,
Respecte ces hommes divins
Qu'un esprit élevé sépare
Du reste insensé des humains.
Sauve d'un éternel silence
Ceux dont la sublime éloquence
Ravit les cœurs & les esprits ;
Ceux dont la poëtique audace,
Des tendres accords du Parnasse
A cent fois remporté le prix.

Vains regrets ! ta faulx homicide
Moissonne ces fieres beautés

Digitized by Google

Dont un culte lâche & perfide
Fait presque des divinités.
Tu détruis jusqu'aux moindres traces
Des vives, des riantes graces,
Funeste écueil de tant de cœurs,
Jadis helas! presque adorées,
Et dans tes bras même abhorrées
De leurs propres adorateurs.

Est-ce pe ique tu les opprimes,
Ces foibles objets de tes coups?
Faut-il de plus grandes victimes
A ton implacable couroux?
Sous la Pourpre & sous la Couronne
De ceux que le faste environne
Frappe la haute Majesté:
Apprend leur ce qu'ils n'osent croire,
Que jusques au sein de la gloire,
Ils portent la mortalité.

Qu'ils tombent ces héros célébres,
Ces maîtres du vaste Univers;
Tombeau, de tes noires ténébres
Que tous les mortels soient couverts.
Mais quel objet s'offre à ma vûe?
Quoi donc! la grandeur confondue
Veut elle braver le cercueil?
L'homme envain à la Parque en bute,
Veut-il sur le lieu de sa chute

Digitized by Google

Immortaliser son orguëil ?

Superbes noms, titres augustes
Echappés à la faulx du tems,
Des Rois guerriers, des Princes justes
Ornez les sombres monumens.
Que pouvez-vous pour leur mémoire ?
Ce sol étalage de gloire
Nous apprend qu'ils périrent tous ;
Et que proscrits du rang des hommes,
S'ils furent plus que nous ne sommes,
Ils sont aujourd'hui moins que nous.

Debemur morti nos nostraque.

*A la Molere sur l'Estrugon par M. D****

ELOGE HISTORIQUE

Du R. P. Baizé de la Doctrine Chrétienne.

NOEL Philippe Baizé naquit à Paris sur la Paroisse de Saint-Germain l'Auxerois le 28 Octobre 1672. Elevé avec soin dans la piété & dans les lettres, il pensa de bonne heure à se procurer un genre de vie conforme à ses talens & à ses inclinations. Il entra dans la Congregation des Prêtres de

Digitized by Google

la Doctrine Chrétienne en Juillet 1689, & il y fut aggregé l'année suivante. Sa candeur & une douceur de mœurs qui firent toujours son caractére particulier, une piété tendre & solide, une application constante à l'étude & la regularité de sa conduite lui acquirent bientôt l'estime & l'amitié de ses confreres & du public. Pendant son cours de Théologie, il ne se soutint aucune Thése dans les differentes Communautés de cette Capitale qu'il n'y assistât, non par amusement, par curiosité ou par simple politesse, mais pour profiter & s'y exercer lui-même par la dispute. Il y brilla toujours par la force, par l'ordre & par la précision de ses argumens. On admiroit avec étonnement dans un jeune homme tant de sçavoir joint avec une aussi grande modestie.

Notre jeune Doctrinaire fut ensuite chargé de l'éducation des Pensionnaires du College Royal de Vitry le François : emploi pénible & délicat dont il s'acquitta avec tout le succés possible. Lorsque ses Superieurs l'envoyerent aux Ordres, il s'y prépara avec toute la ferveur que l'on pouvoit attendre de sa tendre piété : mais on ne doit pas passer sous silence une circonstance qui ne fait pas moins d'honneur à un Prélat qui sçavoit si bien distinguer le merite, qu'au Corps dont le P. Baizé étoit membre; M. Gaston-Jean-

Baptiste de Noailles Evêque de Châlons voulut selon sa coutûme l'examiner lui-même conjointement avec ses grands Vicaires : il répondit avec tant de sagacité, de justesse & de superiorité à toutes les questions qui lui furent proposées, que M. de Châlons après lui avoir donné publiquement de justes éloges, le força de prendre place avec les examinateurs & d'interroger avec eux les autres Ordinans ; distinction singuliere, mais qui fait bien connoître quel étoit dès-lors le merite du P. Baizé.

En 1697 on le chargea d'enseigner la Philosophie dans le même College où il professa deux cours. A la fin du dernier il fit soûtenir plus de vingt Theses, ce qui parut d'autant plus frappant, qu'outre qu'on ne se souvenoit pas d'avoir rien vû de pareil dans un College de Province, on sçait qu'il est fort rare que le nombre des Etudians de Philosophie y égale, sur tout la seconde année du cours, le nombre de ces Theses. Il fut ensuite mis à la tête du College dont il dirigea en qualité de Préfet les études générales, tandis qu'il étoit chargé de l'éducation particuliere & des études du jeune Comte de Netancourt.

Ses Superieurs le rappellerent à Paris sur la fin de 1704. L'année suivante M. Miron Docteur de Navarre ayant legué par testa-

Digitized by Google

ment sa Bibliothéque à la maison de S. Charles, le P. Baizé fut choisi pour la diriger & y présider en chef. Ce Docteur avoit offert de son vivant ce legs à differentes Communautés, & il en avoit toujours été refusé, soit à cause des charges qu'il ne vouloit point en separer, soit à cause du revenu trop modique qu'il assûroit pour l'augmentation des livres & pour leur entretien, mais les Doctrinaires n'envisageant que le bien public, accepterent sans difficulté cette onereuse fondation. Le P. Baizé entra avec joye dans les vûes de ses confreres & dans celles du Fondateur; il n'examina ni les difficultés qui devoient se rencontrer, ni les embarras dont il alloit être environné: il ne vit que ce qu'il devoit faire pour mettre le plûtôt qu'il seroit possible cette Bibliothéque en état d'être consacrée à l'utilité publique. Il nous a plus d'une fois avoué qu'il n'avoit pas prévû combien cet emploi devoit lui coûter de soins, de peine & de travail, mais rien n'étoit capable de le rebuter dans ce qu'il envisageoit comme un devoir. Sans rien prendre sur les autres obligations de son état, sans rien diminuer de l'application qu'exigeoient de lui les leçons de Théologie dont il restoit encore chargé ou qu'on lui demanda dans la suite, il veilla à tout, il mit tout en ordre, & dressa des livres dont on venoit de lui confier le soin

un catalogue le plus exact peut-être le mieux ordonné & le plus utile qu'aucune Bibliothéque ait pû encore produire. Il avoit longtems medité sur le systeme qu'il devoit suivre, avant que d'en prendre aucun ; il avoit examiné tous ceux qui avoient été suivis avant lui : il les avoit tous comparés entre eux, & ce ne fut qu'aprés le travail le plus assidu, les reflexions le plus profondes qu'il s'est attaché à celui que l'on voit dans son catalogue, & qui a été généralement applaudi des Bibliothéquaires les plus habiles & des Sçavans les plus judicieux qui l'ont vû & examiné. Feu M. l'Abbé Bignon Bibliothéquaire du Roi trouvoit ce plan si beau, si avantageux pour la connoissance des livres & de leurs Auteurs, si commode pour les Sçavans qui auroient besoin de consulter ce catalogue, qu'il ne pouvoit se lasser de le louer.

Lorsque la Bibliothéque fut en état d'être consacrée au public, le P. Baizé en fit l'ouverture par un discours Latin qu'il prononça le 24 Novembre 1718 en presence de M. le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris, de plusieurs autres Prélats, des Magistrats les plus distingués & d'un très-grand nombre d'autres personnes de tout état qui s'empresserent d'y assister, & qui applaudirent à l'éloquence de l'Orateur, à la solidité & à l'élegance de son discours. La modestie

du

Digitized by Google

du P. Baizé n'a jamais pû permettre que cette harangue fut donnée au public, quoique peut-être il en ſeit peu de ce genre qui le meritaſſent à ſi juſte titre.

Le P. Baizé fut élu deux fois Aſſiſtant du Général de ſa Congregation & il aſſiſta en cette qualité aux premieres ſéances du Chapitre général de 1729, où l'on traita de l'union avec les Doctrinaires Italiens.

Dans l'interieur de ſa maiſon notre ſçavant Bibliothéquaire étoit recueilli dans toutes ſes fonctions, exact à tous ſes devoirs, montrant par tout & dans tout un homme animé de l'eſprit de Dieu. Dans la ſocieté il étoit doux, poli, plein de cette affabilité qui plait & qui gagne les cœurs. Il étoit tellement poſſedé de l'amour du travail que juſqu'à la campagne où il paſſoit chaque année quelque tems, on ne le trouvoit jamais ſans quelque livre à la main, & preſque toujours auſſi ſerieuſement occupé que lorſqu'il étoit au milieu de ſa Bibliothéque. Ami ſincere de la verité, il n'écrivoit rien qu'il ne l'eut examiné, & ne decidoit rien qu'après avoir fait juſqu'au ſcrupule toutes les recherches qui pouvoient le conduire à decouvrir ce qu'il cherchoit. Il ſçavoit douter à propos, & il n'accordoit rien aux conjectures que lorſqu'il ſe trouvoit dans l'impoſſibilité d'appercevoir le vrai même.

Digitized by Google

Il aimoit les jeunes gens qui montroient du goût pour l'étude, il leur facilitoit autant qu'il le pouvoit, le moyen d'étudier solidement & utilement, cependant ses confreres auroient desiré qu'il eut eû pour ceux d'entre eux qui pouvoient profiter de ses lumieres & de ses soins, la même facilité à les communiquer, qu'il en avoit effectivement pour les personnes du dehors. Aussi patient dans les maux que constant dans le travail, il posseda son ame jusqu'au dernier soupir de sa vie: sa derniere maladie fut très-courte; il vit sans s'effrayer qu'il touchoit à l'éternité, reçut les Sacremens le 4 jour de sa maladie, & mourut au commencement du 6 le 24 Janvier de cette année (1746) à dix heures du matni, étant dans la 74 année de son âge & dans la 56 de son aggrégation; il fut enterré le lendemain dans l'Eglise de St. Charles en présence d'un grand nombre de personnes dont il a merité les éloges & les regrets. Nous ne connoissons d'écrits imprimés du P. Baizé que l'Histoire abregée de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne & de ses Généraux, imprimée dans les derniers volumes du *Gallia Christiana* sur l'Archevêché de Paris; les Eloges historiques du R. P. Jean-Laurent le Semelier son confrere (dans le Mercure de France de Juillet 1725) & des Hommes Illustres de la même Congrégation inserés dans

les deux volumes du Supplément du Morery, où on n'a pas toujours suivi assés exactement les mémoires qu'il avoit fournis: le Corps des Statuts de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne imprimé en 1734: une multitude de *Factums* dans differentes affaires de sa Congrégation, & sur tout dans les deux que le Général & son Definitoire ont eu à soutenir contre la Province de Paris au sujet de l'élection du P. Grenan au Provincialat en 1711 & 1712, & contre toute la Congrégation, au sujet des Benefices en 1725 sont encore de lui. On espere donner dans peu au public une connoissance entiere du plan ou systéme que ce R. P. a suivi dans son catalogue auquel il a continué de travailler jusqu'aux derniers momens de sa vie.

Par le Pere de Vismes *Prêtre de la Congrégation demeurant à Saint Charles.*

Digitized by Google

ODE,

En strophes libres.

A l'occasion de la mort de M. le Président Bouhier de l'Académie Françoise.

Par M. Desforges Maillard.

ROusseau, Rollin, Bouhier, Si la parque cruelle
Respectoit le merite & les talens divers,
Les vôtres, dont l'éclat vole par l'Univers,
Devoient avoir flechi sa rigueur criminelle.

C'est ainsi, chers amis, qu'à vos manes fidelle,
Ma muse commençoit, en peignant ses douleurs,
A couvrir vos tombeaux de parfums & de fleurs;
Mais, oracles sçavans, que vainement rappelle
La voix de mes tendres désirs,
Vos noms préconisés par l'estime publique,
Faisant, mieux que mes vers, votre panégyrique,
Contentez-vous de mes soupirs.

Hélas! aveugles destinées,
Cinq siécles rendront-ils jamais à nos neveux

Digitized by Google

Ce qu'en nous enlevant ces trois hommes fameux,
Vous nous ôtez en cinq années ?

Mrs. Rousseau & Rollin sont morts en 1741, le premier le 17 Mars, & le second le 19 Septembre. M. le Président Bouhier est mort cette année le 17 Mars.

REFLEXIONS MORALES.

UN livre qui plaît a toujours plus de vogue qu'un livre qui instruit. On aime mieux être amusé qu'éclairé. Un illustre Académicien a dit plus élégamment, un Auteur qui se rend aimable dans ses ouvrages est au-dessus de celui qui ne ne sçait que s'y rendre admirable.

On n'est jamais heureux qu'autant qu'on se croit l'être.

Qu'il y auroit de gens heureux s'ils ne s'imaginoient pas qu'on peut être plus heureux qu'ils le sont !

On peut-être heureux sans être aussi heureux qu'un autre.

Digitized by Google

Un ſot ne plaît pas, mais le petit maître déplaît, l'un nous fatigue, l'autre nous indiſpoſe.

Les enfans doivent du reſpect & des égards à leurs parens, mais les parens doivent aux enfans des attentions & des ſoins.

Il n'y a point de nouveau riche qui ſe montre entierement tel qu'il étoit avant ſa fortune. S'il ſe découvre d'un côté, il a toujours ſoin de ſe cacher par quelque autre endroit ; l'aveu qu'il fait en partie de ſon premier état n'eſt que pour mieux déguiſer ce qu'il y avoit de plus bas & de plus humiliant.

Il eſt des hommes vertueux, mais il en eſt peu qui n'aiment que la vertu.

Il ſeroit à ſouhaiter qu'il en fut de la grandeur qui eſt attachée aux rangs, comme de la grandeur naturelle, qu'on ne devint grand qu'après avoir été petit.

Il n'y a perſonne qui ait le cœur ou l'eſprit abſolument libre. On eſt toujours dominé ou par quelque choſe ou par quelqu'un.

L'éducation ſevere avec laquelle on éle-

Digitized by Google

ve les filles leur conserve cette pudeur précieuse qui fait la vertu de leur sexe, mais il ne faut pas se dissimuler qu'il en résulte assés souvent des défauts. Ce silence presque continuel auquel on les condamne devant la compagnie se change en une loquacité sterile lorsqu'elles sont hors des yeux qui veillent sur elles; cette retenue qu'elles affectent sur les choses qu'elles sentent ou qu'elles entendent le mieux, leur forme peu à peu un caractére de dissimulation, où elles parlent sans penser, ou elles ne parlent point suivant ce qu'elles pensent. Qu'on ne s'étonne donc point s'il en est qui donnent dans des travers lorsqu'elles sont parvenues à un état plus libre. Elles se placent à l'extrémité opposée à celle ou elles étoient. De la contrainte nait la dissipation & quelquefois le dérangement. C'est un eau qui s'étoit conservée pure dans des canaux, & qui n'acquiert sa liberté que pour se répandre, ou que pour se perdre.

Le devoir fait des vertueux, mais cette vertu rarement se soutient dès qu'on se lasse du devoir.

Sans un peu de mouvement le mérite a bien de la peine à se placer. Tel brille au Barreau qui seroit peut-être encore oublié, s'il n'avoit pas couru après les occasions

Digitized by Google

de briller. L'esprit d'intrigue donne le branle à la fortune, mais le merite seul la soutient.

Il y a plus de gens éloquens qu'il n'y en a qui possedent l'art de l'éloquence.

L'éloquence est le don de faire sentir & de faire penser aux autres ce que l'on sent & ce que l'on pense soi-même.

Ce qui part du cœur va toujours au cœur. Le Maure chante, Gaussin déclame; je sens ce qu'elles sentent elles mêmes.

L'amour de son nom n'est que l'amour de la vie, tout ce qu'on fait pour le perpetuer n'a d'autre objet que d'assûrer à soi-même une sorte d'immortalité dans ce monde.

Un Roi qui aime ses sujets est toujours sûr d'en être aimé.

Que signifient ce maintien, cette démarche, ce ton, ce langage, cet ensemble affecté? Tout vous paroît *étonnant*, où vous *excede*. Je vous devine. Vous êtes de qualité, ou vous avez un rang. Vous voulez me *subjuguer*, me montrer la distance qu'il y a de vous à une autre femme. Suivez mon con-

Digitized by Google

ſeil, défaites-vous de ces manieres & de ce jargon, s'il y a bien de l'*abſurde* dans tout ce que l'on vous dit & dans tout ce que vous entendez, n'y en a-t'il pas encore plus à contracter des ridicules de mode? la mode paſſe & les ridicules reſtent.

Il y a des gens qui par un faux air parlent un langage auſſi ridicule que celui que parle le peuple ridicule.

Le Pedantiſme eſt de tous les états. C'eſt trop montrer & trop faire ſentir aux autres ce que l'on eſt. D'après cette idée on peut dire qu'il y a plus de pedans au monde que l'on ne penſe.

Les hommes ſont toujours plus inquiets que contens.

Il eſt plus ſûr de juger de ſoi-même par ce qu'on a fait, que par ce qu'on croit pouvoir faire.

Homme ſenſuel! vous trouvez de la difference entre ces ragoûts, entre ces viandes blanches; & ce gibier. Miſerable que vous êtes, ne rougiriez vous pas de cette délicateſſe, ſi vous faiſiez attention un ſeul moment, que ce pauvre qui, à votre porte n'a que du pain, ne mange pas même le meilleur?

Digitized by Google

Le crime contraint, la vertu invite. *Crimen imperat, virtus suadet.* On a dit précedemment, le crime fait des esclaves, la vertu n'a que des sujets. Il y a des nuances differentes dans ces trois maximes. On demande qu'elle est la meilleure, soit pour la pensée, soit pour l'expression.

IMPROMPTU.

Vers adressés à Monsieur le Professeur Lublin à Gentoux, près de Geneve, pour lui demander à souper.

Nous sommes quatre Pelerins
Que le sort a jettés sur ce charmant rivage,
Où l'on voit de si beaux jardins.
Qui croiroit que dans ce village
Où l'on coule des jours si doux & si serains,
Où les jeux & les ris semblent vous rendre hommage,
On pût avoir quelque chagrins?
Mais l'on ne trouve ici ni poulets ni boudins,
Pas même un morceau de fromage.
Dans le desert le plus sauvage
On voit au moins quelques lapins
Qu'on fait rotir dans l'hermitage.
Quoi! faudra-t'il mourir de faim!
Certes pour des gens à notre âge
C'est bien un funeste partage.

Digitized by Google

Il faut que quelqu'esprit malin
Nous ait inspiré ce voyage.
Ceci n'est point un badinage.
Maudit soit le pelerinage.
Celui qui le premier en conçut le dessein,
Nous mit, où peut s'en faut, le poignard dans le
Mais pourquoi soupirer en vain, [sein;
Et comme des gens sans courage
Se laisser abattre à l'orage?
Il vaut bien mieux tendre la main,
Que si de la mort implacable
L'un de nous étoit le butin.
Et comme genereux Lullin,
Vous joignez aux talens qui forment l'homme aimable,
Un cœur sensible & charitable,
Et que toujours le miserable,
Trouve en vous un secours certain,
Nous vous demandons pour festin
Quelques miettes de votre table.

REMERCIMENT au même sur deux rimes.

DAns le sein de la providence
Nous reposerons désormais;
Et soit en guerre, soit en paix,
Elle aura notre confiance.

Digitized by Google

Et comment en craindre l'excès,
Puisqu'une heureuse experience
Nous en a montré le succès ?
Au milieu de notre indigence,
Quand la faim nous serroit de près,
Et que dans ces belles forests
Nous croyions faire penitence,
N'avons-nous pas vû l'abondance,
Par vos soins & par vos bien-faits,
Couvrir notre table de mets
Et terminer notre souffrance ?
Votre généreuse assistance
A surpassé tous nos souhaits,
Et ne nous laisse de regrets
Que d'être réduit au silence,
Ainsi sans peine, sans dépense,
Un grand merci fera nos frais.
Et sera votre récompense,
Car comment vous marquer notre reconnoissance ?
Vous la prouver par des effets
Seroit-il en notre puissance ?
Ah ! pour en exprimer seulement quelques traits,
Il nous faudroit votre éloquence.

Digitized by Google

ASSEMBLE'E publique de l'Académie des Sciences, tenue le Mercredi 20 Avril dernier.

MOnsieur Bouguer Pensionnaire de l'Académie qui travaille à un Traité du Navire, de sa construction & de ses mouvemens, ouvrage très-important & digne de la réputation de ce célebre Académicien, lut la préface de son Livre.

L'Auteur s'est moins proposé dans cette Préface de nous entretenir de son Livre, que de la matiere même qui en fait l'objet. Il a voulu nous représenter l'état actuel de la construction des Vaisseaux & nous indiquer les chemins qu'on doit suivre pour perfectionner cet Art, en nous renvoyant au Livre même lorsqu'il paroîtra, ou à la Table des Chapitres; si nous voulons sçavoir l'ordre qu'il a suivi dans l'execution. La Préface nous a paru comme divisée en deux parties : la premiere qui est purement historique est destinée à nous mettre sous les yeux diverses tentatives qu'on a faites en differens tems pour perfectionner l'Architecture navale. Pierre Janfse de Horne avoit cru trouver le modéle ou l'idée Archetype des Vaisseaux parfaits dans l'Arche de Noé. Il

Digitized by Google

ne faisoit point attention que cette Arche étoit moins propre à naviger avec vitesse qu'à soutenir un grand poids presque en repos sur les eaux du déluge. M. Bouguer n'a garde de comparer à cette tentative absolument hazardée les autres dont il fait mention. On tint à Paris vers 1681 des conferences par ordre du Roi. dans lesquelles assisterent avec divers Constructeurs habiles, plusieurs Officiers fameux entre lesquels M. le Chevalier Renau se distingua, mais on se borna dans ces Assemblées à former les *Gabaris* des Navires, leurs plans & leurs profils avec plus de régularité ou plus de symmétrie. Si l'on préfera l'usage de certaines lignes courbes, ce fut plutôt parce qu'on les trouva plus faciles à décrire ou qu'elles se présentoient les premieres que parce qu'on leur connut quelque proprieté particuliere qui les rendît plus convenables, on n'alla pas jusqu'à considerer les Navires comme des corps hétérogènes dont toutes les parties ont entr'elles des rapports exacts & secrets qu'il n'appartient pas à la Géometrie pure de determiner, mais qui sont du ressort de la Physique ou des Mécaniques. On croit enfin que le P. Hoste, Professeur Royal de Mathématiques à Toulon, est le premier qui a vu distinctement toute la difficulté du sujet, & qui a entrepris de le traiter d'une

maniere exacte. M. Bouguer rend justice à la mémoire de ce sçavant Jesuite qui ne fut pas néanmoins assés heureux lorsqu'il se proposa d'établir l'Architecture navale sur des principes certains dans son Livre de la *Théorie de la Construction*.

On indique l'origine des méprises de cet Auteur & on le disculpe sur le peu de succès qu'eut une Frégate qu'il entreprit de construire pour l'opposer à une autre dont M. le Maréchal de Tourville voulut être lui même l'Architecte ou l'Ingenieur.

Ce nouveau genre de dispute étoit tout à fait desavantageux au Jesuite qui n'étoit environné que de personnes qui lui étoient contraires, pendant que M. de Tourville qui se déclaroit le protecteur des régles vulgaires & qui se bornoit à un succès ordinaire & limité, étoit comme sûr de l'obtenir. Outre cela les principes de Mécanique dont le P. Hoste étoit imbu ne devoient pas moins faire tort à la construction de sa Frégate qu'à la bonté de son Livre : la Frégate ne réussit pas, & on n'eut aucune indulgence pour le Constructeur Géometre, au lieu qu'on célébra beaucoup trop la victoire du Maréchal de France, qui fameux par des triomphes plus réels & d'un autre genre, ne pouvoit dans le fond rien s'attribuer des succès de celui-ci. Cette experience ne prou-

Digitized by Google

voit point que les régles vulgaires fussent parfaites, ou qu'il fut impossible de les perfectionner ou d'en imaginer de meilleures, mais toutes les circonstances leur étoient alors favorables, & il devint si peu permis d'y rien changer que toute innovation eut été réputée téméraire ou dangereuse.

Il y a beaucoup d'apparence que ce simple incident n'a pas peu contribué dans notre Marine à arrêter les progrès de l'Architecture Navale, mais il suffit de s'informer de ce qui se passe chés tous les peuples qui cultivent la navigation pour reconnoître que la construction y est à peu près dans le même état.

On defere par tout dans des cas de la plus grande importance au simple tatonnement à celui qui est le plus grossier & le plus sujet à tromper.

Quelquefois on veut faire prévaloir une certaine qualité dans le Vaisseau ; on observe pour cela avec plus de rigueur les maximes les plus généralement approuvées, & on produit un effet tout contraire à celui qu'on attendoit ; trop souvent même on n'évite le péril de l'experience qu'en ne s'y exposant pas ; il sort de tems en tems de tous les Chantiers de l'Europe des Navires dont l'imperfection n'est point equivoque, & qui ne donnent pas lieu à la triste consolation de

dire qu'ils se sont mal comportés en mer.

Il n'est pas difficile à M. Bouguer en passant à la partie de sa Préface que nous regardons comme la seconde, d'expliquer pourquoi la construction des Vaisseaux a fait si peu de progrès. Il nous en indique plusieurs causes. Les méthodes Géometriques & l'Analyse qui devoient servir à résoudre les grandes difficultés qui sont propres à cette matiere avoient besoin elles-mêmes d'être perfectionnées, & l'époque des nouvelles découvertes qui ont si fort enrichi les Mathématiques est assés recente. D'un autre côté l'Architecture navale étoit presque toujours abandonnée à la direction des simples ouvriers, car c'est au Ministre éclairé qui a la Marine dans son département que nous devons le changement si avantageux qui a elevé la construction au grade des plus nobles Arts. M. le Comte de Maurepas a excité les Constructeurs par le plus puissant de tous les motifs, en rendant leur profession honorable : leur émulation qui en a été picquée les a obligé de redoubler leurs efforts, & de se montrer dignes de la distinction qu'ils venoient d'obtenir.

Enfin cette matiere est trop compliquée ; elle supose un trop grand nombre d'attentions délicates pour qu'on puisse la porter à sa perfection par l'experience

Digitized by Google

ſeule. Le Navire eſt un tout ſi compoſé que chaque changement fait à une ſeule partie, eſt le commencement d'une infinité de diſpoſitions ou de diverſes combinaiſons dont chacune doit avoir un effet different & qu'on ne peut ſçavoir que par un eſſai particulier. On ne peut pas, par exemple, toucher à la largeur de la caréne, ſans ſe mettre dans la néceſſité de changer toutes les autres parties, or il naitroit de ces changemens une infinité de ſyſtemes ou d'arrangemens differens, & il faudroit pouvoir les diſcuter preſque tous les uns après les autres par une infinité d'expériences. On ſent aiſément combien la Pratique qui eſt privée de toutes les lumieres de la Théorie, eſt alors impuiſſante. Comment exécuter un ſi grand nombre d'eſſais? il ne faut rien moins qu'un nouvel evenement, qu'une tempête, qu'un naufrage même pour procurer à l'homme de mer qui a vieilli dans le metier, mais qui n'eſt que praticien, un ſeul degré de connoiſſance de plus. Vous ne le trouverez parfaitement inſtruit que lorſque vous le conſulterez ſur les ſeules choſes qu'il a éprouvées. La Pratique eſt originairement ſterile : faites intervenir les lumieres de la ſpéculation, il eſt vrai qu'il faudra toujours y joindre les connoiſſances de fait, mais la Théorie s'en ſervira enſuite comme des principes, elle en

Digitized by Google

tirera des inductions sures, & étendant ses vûës à tous les autres cas & jusqu'à l'infini, car elle n'est pas arrêtée par les mêmes bornes que la Pratique, elle tiendra effectivement lieu d'une infinité d'experiences.

C'est lorsque l'ouvrage paroîtra, (ce qui ne doit pas tarder, selon ce que nous avons appris,) qu'il faudra voir dans la Préface dont nous faisons l'extrait, toutes les raisons dont on se sert pour prouver l'indispensable nécessité où l'on est d'allier dans tous les Arts la Théorie & la Pratique. L'ouvrage étoit déja composé; M. Bouguer l'avoit achevé au Pérou, & cet Académicien a pensé qu'il seroit bon de le faire précéder la rélation de son voyage, parceque ce seroit le moyen de se procurer plus de loisir pour mettre en ordre tous les materiaux qui doivent entrer dans cette relation.

Le Traité qu'il va nous donner actuellement est partagé en trois Livres. Il s'offroit une division très simple, en considerant le Vaisseau dans tous ses divers états & par rapport à tous ses usages. Il ne suffit pas de se représenter le Navire lorsqu'il est à l'ancre dans une Rade & qu'il est exposé à toute l'agitation d'une mer orageuse, qu'il est sujet aux mouvemens violens *du roulis ou du tangage*, il faut principalement l'examiner lorsqu'il est sous voile, qu'il cingle avec vi-

Digitized by Google

tesse &qu'il s'éloigne difficilement d'une côte. Ce partage est effectivement très naturel & presente une vaste carriere à l'Auteur, puisque c'est joindre à la construction des Vaisseaux la mécanique de tous leurs mouvemens & les régles de leur manœuvre, mais on a cru pour embrasser le sujet dans une plus grande étenduë, être obligé d'ajoûter encore un autre Livre dans lequel on insiste principalement sur des choses de Pratique & où après avoir exposé les maximes vulgaires de Construction on les soûmet à un premier examen qui fait connoître les premiéres & plus simples corrections dont elles sont susceptibles.

M. l'Abbé Nollet lût ensuite un Mémoire sur l'Electricité ; nous avons rendu un compte detaillé de tous les phénomenes dans le Mercure de Fevrier, ainsi pour ne pas tomber dans des repétitions nous nous abstenons de nous étendre sur ce Mémoire.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX ARTS &c.

DISSERTATION sur l'incertitude des signes de la mort & l'abus des enterremens & embaumemens precipités, par Jacques-Jean Bruhier, Docteur en Medecine, seconde partie Paris 1745 *in* 12. chés *Morel* le jeune, *Prault* pere, *Prault* fils, *& Simon* fils.

M. Bruhier n'est pas le premier qui se soit recrié sur l'abus des enterremens précipités, & qui ait prétendu qu'il n'y avoit de signe non équivoque de la mort qu'un commencement de putrêfaction. M. Winslow avoit déja donné une Thése où cette doctrine étoit expliquée. M. Bruhier animé du zéle du bien public a donné un projet de réglement pour remédier aux abus qui sont si frequens en cette matiere, il l'a etayé d'une Dissertation sur l'incertitude des signes de la mort, où il rapporte une foule d'histoires de gens crus morts & rappellés à la vie après avoir été portés dans le tombeau. Cette premiére partie n'a pas passé sans contestation; plusieurs personnes se sont rangées du parti

Digitized by Google

de l'Auteur, mais il s'est elevé des contradicteurs, & leurs objections nous valent cette seconde partie. M. Bruhier justifie la plûpart des histoires qu'il a racontées dans sa premiére partie, & en rapporte de nouvelles.

Il résulte manifestement de tout ce que rapporte M. B. que le mouvement du cœur & la circulation peuvent demeurer suspendus, sans que la mort suive nécessairement cette interruption, ce sont des signes palpables & non des causes immédiates & absolues de la vie. Et qui peut se flater de sçavoir en quoi consiste l'essence de la vie? Notre être est & sera toujours pour nous une énigme impenetrable. On trouve ici une grande quantité d'histoires de noyés & de pendus rappellés à la vie; histoires incontestables, & qui prouvent que tout n'est pas désesperé quand on retire les noyés de l'eau peu d'heures après qu'ils y ont été ensevelis. M. Bruhier traite doctement & clairement de la nature des secours qu'on doit leur apporter; on trouvera la même solidité dans ce qu'il prescrit sur la façon de secourir les gens que la vapeur du charbon a surpris; il nous permettra de nous interesser un peu moins aux secours qu'il propose pour les pendus; graces au ciel la manie du Suicide n'a pas encore passé la mer pour venir regner chés nous, & les pendus de la Justice ne méritent

pas l'attention des Medecins ; les Histoires que raconte M. B à ce sujet seroient même capables de corriger de la compassion qu'on pourroit avoir pour eux. Dans presque toutes le pendu ressuscité vole son liberateur. C'est la fable de la Couleuvre. Nous avons lû avec plaisir l'histoire du Meûnier d'Abbeville, qui ayant ainsi rappellé à la vie un pendu, le garda chés lui quinze jours, au bout desquels le voleur le vola & disparut ; le Meûnier & ses enfans coururent après lui, le ratraperent, & se faisant justice eux-mêmes, le rependirent à la même potence d'où ils l'avoient tirés, & depuis étant inquiétés par les Juges, furent obligés d'obtenir des lettres de rémission.

L'Auteur attaque aussi avec force la prévention où l'on est que la vie des enfans dépend absolument de celle de leurs meres, & qu'ils ne leur survivent pas quand elles meurent près du terme de leur grossesse ; voici un fait singulier qu'il rapporte à ce sujet.

» La femme de François Arevallos de » Suesso tomba malade à Segovie dans les » derniers mois de sa grossesse : étant morte » en peu de jours, ou ayant été reputée telle, » on l'enterra ; le mari qu'on avoit envoyé » chercher en diligence dans un endroit » éloigné où il étoit allé pour affaires, arri- » va vers le milieu de la nuit : apprenant que » sa femme qu'il aimoit beaucoup étoit mor-

» te & enterrée, il voulut se procurer la sa-
» tisfaction de la voir encore une fois : il va
» à l'Eglise, & la fait exhumer; à peine a-t-on
» ouvert le cercueil qu'on entend les cris
» d'un enfant. Tout le monde est saisi d'éton-
» nement ; on appelle la Justice; les Prêtres
» & beaucoup d'autres prennent des flam-
» beaux & accompagnent le mari. On léve
» le Suaire, & on voit paroître la tête de l'en-
» fant, qui faisoit effort pour débarasser le
» reste de son corps : non seulement on le
» tira vivant & sain, mais il a vécu long-tems
» avec le nom de *fils de la terre* que tout
» le monde s'accorda à lui donner. »

Horstius prouve par un autre fait que celles qui sont mortes peuvent accoucher ; il raconte en effet qu'une femme grosse ayant été pendue avec son mari par des soldats Espagnols, entre Deventer & Zutphen, mit au monde quatre heures après sa mort deux jumeaux vivans.

Nous trouvons à la page 473 un fait qui mérite de trouver place ici. » En Corse, dit
» M. B, quand un mari meurt, toutes les
» femmes se jettent sur la veuve & la battent.
» Cette coutume oblige les femmes à conser-
» ver soigneusement la vie de leurs maris : les
» mêmes femmes aprés avoir fait des compli-
» mens au mort, qui n'y répond jamais, de
» colere tirent le corps du lit, le mettent sur
la

» la couverture & le font ſauter pendant une
» demie heure ; cette danſe ou ce bernement
» à ſouvent ſauvé la vie à de prétendus morts
» qui n'étoient qu'en létargie.

LE PETIT DICTIONNAIRE du tems, &c chés *Lottin* &c.

Nous avons déja annoncé le mois paſſé le titre ſeul de ce livre, & nous avons promis d'en parler plus amplement. Il n'y en a point qui puiſſe en effet plus s'appeller le livre du tems, car tout le monde s'ingere de raiſonner ſur les nouvelles publiques, & les ridicules raiſonnemens des Nouvelliſtes peuvent bien être comptés parmi les fleaux qu'entraine la guerre. Combien de gens qui n'avoient auparavant rien à dire acquierent une petite exiſtence en commentant, aſſûrant, niant des nouvelles qu'ils n'entendent point. Ce n'eſt pas que nous prétendions approuver davantage un Miſantrope ſombre, qui ne s'occupant que de lui ſeul, vivroit dans une apathie condamnable. Tout bon Citoyen doit s'intereſſer à la choſe publique, mais il y a bien de la difference entre l'homme ſenſé, qui fait des vœux pour la gloire du Roi, pour la proſperité de l'Etat, qui eſt tranſporté de joie de nos ſuccès, & le Nouvelliſte fanatique qui paſſe ſa vie à raiſonner ſur des opérations qu'il ignore, qui entreprend de rectifier les

Digitized by Google

Conseils, & de juger tout ce qu'on auroit dû faire. Cette espece de gens est à peu-près ce que seroit un Juge qui voudroit décider les procès des Citoyens sans sçavoir les loix, & sans voir les piéces des parties. Rien ne seroit plus capable de montrer le néant de la gloire aux gens en place, que de leur faire entendre les discours de ces raisonneurs. On pourroit leur dire alors ce que Marc-Aurele se disoit à lui-même: Regardez qui sont les gens qui vous jugent, quel cas en faites-vous? Il n'y en a pas un seul dont vous daignassiés prendre l'avis sur l'affaire la moins importante, ainsi soyez moins affligé de leurs censures, ou moins enorgueilli de leurs éloges. C'est la posterité de Bridoye qui juge avec des Dés.

Quoiqu'il en soit, voici un livre où l'on explique tous les termes qui ont rapport à la guerre, aux fortifications & à la Géographie. C'est, suivant l'intention de l'Auteur, un commentaire appliquable à toutes les Gazettes, on y trouve aussi un petit Dictionnaire géographique, où l'on a rangé par ordre alphabetique le nom des villes & des païs qui ont rapport à la guerre présente, leurs limites, leur situation, leurs forces, leur commerce &c. La plûpart de ces articles sont extraits du Dictionnaire de la Martiniere, ou d'autres livres qui ont traité de ces matiéres, aussi l'Auteur avoue-t-il modesto-

Digitized by Google

ment dans sa Préface *qu'il ne prétend d'autre honneur de son livre que d'avoir rassemblé dans un seul volume des matieres qui étoient répandues dans plus de quarante.*

Un merite réel de ce livre, c'est qu'il peut être porté dans la poche, & d'ailleurs les gens à qui il est offert ne sont pas gens à Bibliothéques; il leur épargne la dépense d'achêter les livres d'où on a tiré ce qu'il renferme.

L'Auteur avance avec une confiance que nous nous garderons bien d'imiter, *qu'avec les explications qui se trouvent dans son livre, on est en état de juger des forces d'une Place, d'entendre la manœuvre des vaisseaux, de suivre les progrès d'un siége, enfin de parler de toutes les operations de la guerre.* Voilà de quoi donner aux ignorans la plus dangereuse confiance. L'Auteur homme raisonnable & judicieux peut-il se flater de donner dans un petit livre l'intelligence de deux Arts importans, la guerre & la marine, pour lesquels la vie des hommes est trop courte? Croit-il pour avoir expliqué ce que c'est qu'un *rempart, un parapet, un fosse, des portes & des ponts-levis*, & d'autres choses pareilles, avoir mis ses lecteurs à portée de juger des operations d'un siége? Suffit-il de sçavoir ce que c'est qu'une *ancre, appareiller, arcenal de Marine, Armateur, &c.* pour sçavoir si une manœuvre navale est bonne ou mauvai-

Digitized by Google

se? L'Auteur a certainement fait un ouvrage utile, parce qu'il y a des gens qui ignorent les choses qu'il a expliquées dans son livre, mais au lieu de leur inspirer une prévention dangereuse dans laquelle ils ne donneront que trop facilement, il auroit dû leur dire que les gens sages ne parlent point de ce qu'ils ignorent, que dans tous les métiers du monde c'est aux gens de l'art seuls qu'il appartient de juger, & qu'ainsi les ignorans doivent à plus forte raison se dispenser de décider au hazard sur des matieres où les plus habiles & les plus experimentés se défient toujours de leurs lumieres.

HISTOIRE du Théatre François, depuis son origine jusqu'à présent, avec la vie des plus celébres Poëtes Dramatiques, un catalogue exact de leurs piéces; & des notes historiques & critiques Tom. 5. *in* 12. 1745 chés *le Mercier & Saillant.*

Nous avons déja parlé avec éloge des quatre premiers volumes de cet ouvrage utile dont les Auteurs meritent la reconnoissance & l'estime du public, non seulement pour la peine qu'ils ont eu de ramasser une quantité immense de materiaux, mais pour l'ordre & la méthode avec laquelle ils les ont arrangés, le discernement & la saine critique qui brillent dans les jugemens qu'ils ont portés, ainsi que

Digitized by Google

le goût dans le choix qu'ils ont fait des morceaux qu'ils ont cités. On peut dire avec assurance que ce livre fait honneur à notre Litterature, & en doit faire d'autant plus aux Auteurs, qu'il n'est que trop rare que les gens qui ont la patience de faire de vastes compilations, ayent le goût & le discernement nécessaire pour les arranger. Il a fallu à MM. P. la patience la plus courageuse pour lire l'énorme fatras de mauvais ouvrages qui composent notre Théatre, sur tout dans ses commencemens.

Ce cinquiéme volume commence dans un tems plus brillant; on y voit d'abord les premieres piéces du grand Corneille suivies du *Cid*, qui paroît tout à coup tel qu'un astre lumineux au milieu d'une nuit profonde.

Toutes les differentes particularités de la querelle qui s'éleva au sujet du Cid sont ici très bien déduites. Le Cardinal de Richelieu avoit excité cette tempête, & ce grand homme jaloux de la gloire de Corneille persécutoit comme Poëte ce même merite qu'il récompensoit comme Ministre. Il souleva tous les Auteurs parmi lesquels la répréſentation du Cid avoit causé une consternation générale; il se mit à leur tête, & l'on vit tous les Poëtes de France acharnés à décrier ce que toute la France admiroit; Corneille seul contre

Digitized by Google

tous, mais défendu par les suffrages du public, ne sentit pas assés ses avantages, & ne put résister enfin à la tentation de repondre à ses ennemis. Les larmes qu'on avoit données à sa piéce n'étoient elles pas une réponse suffisante, & cette ligue générale des Auteurs excités par un grand Ministre qui se mettoit à leur tête, n'étoit elle pas un aveu assés formel de sa superiorité? Les envieux ne sentent pas assés que leur jalousie même est un hommage, & ceux qu'ils attaquent sont rarement assés Philosophes pour faire eux-mêmes cette reflexion: Y a-t-il rien de plus judicieux que ce que M. de Balzac écrivoit à Scuderi, le principal combattant qui ait paru dans cette lice? *Le Cid ayant plu, ne seroit-il point vrai qu'il a obtenu la fin de la représentation, & qu'il est arrivé à son but, encore que ce ne soit pas par le chemin d'Aristote, ni par les adresses de sa poëtique? Mais vous dites, M. qu'il a ébloui les yeux de tout le monde, & vous l'accusez de charme & d'enchantement. Je connois beaucoup de gens qui feroient vanité d'une telle accusation... Voilà ce que vous reprochez à l'Auteur du Cid, qui vous avouant qu'il a violé les régles de l'art, vous oblige de lui avouer qu'il a un secret qui lui a mieux reussi que l'art même, & ne vous niant pas qu'il a trompé toute la Cour & tout le peuple ne vous laisse conclure de-là, sinon qu'il est plus*

Digitized by Google

fin que toute la Cour & tout le peuple, & que la tromperie qui s'étend à tant de personnes, est moins une fraude qu'une conquête.

Les sentimens de l'Académie Françoise sur le Cid si généralemeut & si justement approuvés terminerent ce grand differend, & Corneille continuant sa carriere, donna *Horace*, *Cinna*, & les autres chef-d'œuvres que nous admirons encore aujourd'hui.

La Calprenéde Auteur des trois fameux & admirables Romans, *Cassandre*, *Cleopatre*, *& Pharamond*, figure dans ce volume parmi les autres Poëtes Dramatiques, mais il n'y soutient pas l'idée que l'on a de lui quand on ne connoît que ses Romans. Cet homme dont l'imagination étoit si vaste & si brillante, étoit un Auteur Dramatique fort mediocre. On éclaircit ici un fait qui le concerne; on avoit cru jusqu'ici sur la foi d'une lettre de Gui Patin qu'il avoit été empoisonné par sa femme. Il mourut en 1663 d'un accident qui lui arriva en badinant avec un fusil. L'Auteur du supplément du Moreri avoit deja relevé la meprise de Gui-Patin, mais il s'étoit mépris lui-même en plaçant en 1661 la mort de la Calprenede, que la Gazette en vers de du Loret nous apprend être arrivée en 1663.

On trouve dans ce volume une Comédie de Rotrou intitulée *les deux Sosies*, de laquelle Moliere s'est beaucoup aidé dans son *Amphy-*

Digitized by Google

trion. La Scéne du premier Acte entre Mercure & Sosie est très-bien traitée. Amphytrion ouvre la Scéne au second Acte, & demande à Sosie quel est celui qui l'a chassé de la maison.

AMPHYTRYON.

Eh qui t'en a chassé?

SOSIE

Moi, ne vous dis-je pas?
Moi que j'ai rencontré, moi qui suis sur la porte,
Moi qui me suis moi-même ajusté de la sorte,
Moi qui me suis chargé d'une grêle de coups,
Ce moi qui m'a parlé, ce moi qui suis chés vous.

Si dans ces Scénes Rotrou se soutient auprès de Moliere, il a bien du désavantage quand il traite l'amour de Jupiter & d'Alcmene. Ces Scénes si délicatement filées par Moliere sont pitoyables dans Rotrou. Il reussit mieux à faire parler Mercure sous la figure de Sosie, lorsqu'il défend à Amphytrion l'entrée de sa maison.

AMPHYTRION.

Sosie?

Digitized by Google

MERCURE.

Eh bien ? c'est moi, crois-tu que je l'oublie ?
Acheve, que veux-tu ?

AMPHYTRION.

Traitre, ce que je veux !

MERCURE.

Que ne veux-tu donc point ? répond moi si tu veux ;
Il pense s'adresser à quelque hôtellerie
De la façon qu'il frappe & qu'il parle & qu'il crie.
Eh bien, m'as-tu, stupide, assés consideré ?
Si l'on mangeoit des yeux il m'auroit devoré.

AMPHYTRION.

Quel orage de coups va pleuvoir sur ta tête ?
Moi-même jai pitié des maux qu je t'apprête.

Moliere a imité tout ce Dialogue aussi bien que ce vers qui est devenu proverbe, & que Rotrou met dans la bouche d'un des Capitaines invités à dîner.

Point, point d'Amphytrion où l'on ne dîne point.

Ce discours est mieux placé dans la bouche de Sosie, à qui Moliere le fait tenir. Ce sujet excellent, imaginé par Plaute, fut traité par Rotrou avec les défauts de son siécle,

Digitized by Google

Moliere dont le génie sublime corrigea ces défauts, & donna au Théatre Comique une nouvelle forme, profita des beautés de l'un & de l'autre, les perfectionna, & évitant les fautes dans lesquelles ils étoient tombés, fit de ce sujet d'Amphytrion un de ses chefs d'œuvres.

Une Comédie intitulée le *Galimathias*, est le modéle des Amphigouries au Théatre. Rabelais en avoit déja donné l'idée dans son livre, & depuis nous avons vû ce genre renouvellé de nos jours avec une célebrité qui fait peu d'honneur au goût de la Nation. Ces sortes de badinages, faits originairement pour des Sociétés, ne doivent jamais sortir du lieu où ils sont nés.

La Coquette fixée Comédie en trois actes & en vers, avec un divertissement, représentée pour la premiere fois par les Comédiens Italiens le Jeudi 10 Mars 1746, *à Paris* 1476 chés *Jacques Clousier.*

Nous avons déja parlé de cette piéce qui a été reçue favorablement au Théatre; elle est écrite d'un style agréable & facile, & l'Auteur y a peint avec beaucoup de verité les mœurs de notre tems, ce qui n'a pas peu contribué au succès de sa piéce, & doit être le veritable objet de la Comédie.

DISCOURS à la louange de LOUIS

Digitized by Google

XV. surnommé le *Bien-aimé*, dediés à la Reine par le P. *Eutrope*, Religieux Carme, & Aumônier du Château Trompette. *A Bordeaux* 1746 *in* 12 chés. *Pierre Séjourné.*

L'Auteur ne pouvoit choisir un sujet plus auguste, plus fécond & plus au goût de tout le monde. C'est une carriere qui chaque jour devient plus vaste. Nous applaudissons très-sincerement au zéle de l'Orateur, & à l'emploi qu'il a fait de ses talens.

NOVUM JESU-CHRISTI TESTAMENTUM *ad exemplar Vaticanum accuratè revisum. Parisiis via San-Jacobeâ ad insigne veritatis, apud Ph. N. Lottin Typographum & Ang. Mart. Lottin filium Bibliopolam.* M. DCC. XLVI (Petit *in*-12 quarante sols en feuilles.)

Les Editions latines du nouveau Testament ne sont pas rares assûrement, les deux villes de Paris & de Lyon n'ont jamais tari cette source, & ne sont pas prêtes à la tarir : peut-être seroit il à desirer qu'elles fussent moins fécondes, vû la quantité de fautes qui inondent toutes celles qu'elles mettent au jour. En effet ce livre est celui de tous les livres le plus fréquemment dans les mains & le plus digne de l'être, mais on pourroit presqu'assûrer qu'il n'y en a pas de moins cor-

rectement imprimé, graces aux soins de Mrs. Lotrin pere & fils, nous allons en avoir un que nous pourrons lire sans être arrêtés par aucune faute: on lit dans la Préface toutes les peines qu'ils se sont données pour y reussir. Ils ont commencé par faire une revision exacte des trois editions de Rome, & ensuite ont suivi avec une parfaite conformité la meilleure de toutes, excepté dans les fautes qui n'y sont pas absolument rares.

Ce nouveau Testament est un petit *in* 12. & cette forme a été sans doute choisie particulierement pour la commodité du public; on le pourra relier en un ou en deux volumes; il y a des argumens à chaque chapitre; & à chaque page des citations, dont les chifres souvent falsifiés, ont été verifiés & corrigés avec soin. On trouve à la fin un *Index* des Epîtres & Evangiles de toute l'année suivant le Parisien & le Romain. Le caractere & le papier joints au bon goût de l'impression ne font qu'augmenter le mérite de l'edition.

Tous ces avantages sont peut-être communs avec d'autres éditions anterieures, mais on a tâché que celle ci en eut un particulier, c'est d'être correcte & parfaite, du moins autant que les ouvrages des hommes peuvent l'être, & afin que le public ne croie

Digitized by Google

pas qu'on le veuille persuader à faux, Mrs Lottin pere & fils promettent un exemplaire à quiconque trouvera une faute, ainsi qu'il est détaillé dans la Préface.

Il est à présumer que ce livre sera bien reçu par les Ecclesiastiques, dans tous les Colléges & Seminaires & même par les Laïques; c'est un livre dont on ne craint point d'avoir un double exemplaire, & quand on est sûr qu'il est corect il devient l'ornement plûtôt que la charge d'une Bibliothéque.

Il ne faut pas oublier de dire que ce nouveau Testament annonce une Bible (*in* 4) qui sera imprimée avec le même goût, & corrigée avec le même soin; les mêmes Libraires la promettent, si le public reçoit avec plaisir cette édition du nouveau Testament.

SUITE de l'Essai d'Anatomie en tableaux imprimés, représentans au naturel tous les Muscles du Pharinx, du Tronc & des extrémités superieures & inferieures, d'après les parties disséquées & préparées, par M. *Duverney*, Maître en Chirurgie à Paris, Membre de l'Académie de Chirurgie & Démonstrateur en Anatomie au Jardin du Roi, comprenant douze grandes planches dessinées, peintes & gravées & imprimées en couleur & grandeur naturelles, par le Sr. *Gautier*, seul privilégié du Roi dans

Digitized by Google

le nouvel Art, avec des tables qui expliquent les planches, dédié à M. de la Peyronie, Ecuyer, Conseiller, premier Chirurgien, & Médecin consultant du Roi, de l'Académie Royale des Sciences, & Président de celle de Chirurgie, Ouvrage proposé par souscription.

PROJET DE SOUSCRIPTION.

Les huit premiéres piéces de cet ouvrage ont été distribuées avec succès; plusieurs personnes de distinction amateurs de l'Anatomie, & grand nombre de Medecins & Chirurgiens François & Etrangers ont souscrit & ont soutenu cette entreprise utile; le témoignage des Journalistes lui est favorable.

Les Auteurs encouragés par la réussite & par la protection de M. le Chancellier, & l'approbation de M. de la Peyronie, à qui l'ouvrage est dédié, ne peuvent y mieux répondre qu'en continuant leurs travaux, & donnant, comme ils font actuellement, *la suite de l'essai d'Anatomie, ou la Myologie du Pharinx, du Tronc & des Extremités supérieures & inferieures*, C'est ce qui forme aujourd'hui une partie complette, laquelle sera suivie des autres cours d'Anatomie.

Digitized by Google

La Souſcription eſt ouverte dès à préſent juſqu'au dernier Septembre, paſſé lequel tems on ne ſera plus reçû à ſouſcrire; on diſtribuera les billets de ſouſcription aux perſonnes qui vont en campagne, & on leur gardera les epreuves du premier & ſecond payement juſqu'à leur retour.

Au premier Juillet on recevra les trois premieres planches & les trois premieres tables juſqu'au dernier Septembre en ſouſcrivant.

Le ſecond payement ſe fera depuis le premier Octobre prochain juſqu'au dernier Janvier 1747, & on delivrera quatre autres figures & leurs tables.

Le troiſiéme payement ſe fera du premier Fevrier 1747 juſqu'au dernier Mars ſuivant, & alors on diſtribuera les cinq dernieres figures avec leurs tables.

Ces piéces d'Anatomie ſeront repréſentées ſur douze Planches qui ſeront le double de celles de la tête que l'on a diſtribuées, hors une qui repréſente les muſcles du Pharinx, & ſe plieront en deux dans le grand *in-folio* qu'on a donné. On auroit dû vendre ces Figures le double des précedentes étant de plus grande dépenſe, mais les vûës des Auteurs ſont de ménager la dépenſe aux

Digitized by Google

Souſcripteurs. On a même évité la multiplicité & les repetitions, autant qu'il a été poſſible, ſans cependant borner l'étendue de la curioſité de ceux qui veulent s'inſtruire dans une ſcience ſi intéreſſante.

En ſouſcrivant on donnera douze livres, cy . . . . . 12 liv.

On recevra les trois premiéres Figures avec leurs Tables depuis le premier Juillet juſqu'au dernier Septembre

En recevant les quatre Figures ſuivantes on donnera auſſi. . . . . 12 liv.

Et en recevant les cinq dernieres Figures on donnera encore . . . . . 12 liv.

TOTAL. . . 36 liv.

Après la ſouſcription on vendra les douze Figures 54 liv.

On ſouſcrira chés le Sr Gautier, Graveur Privilégié du Roi, rue S. Honoré au coin de la rue S. Nicaiſe:

Chés Quillau pere, Imprimeur Juré Libraire de l'Univerſité, rue Galande:

Et chés le Sr. Mangin, rue Bourtibourg, Cimetiere S. Jean.

Ceux qui n'auront pas ſouſcrit au dernier Septembre prochain ne ſeront plus reçus à ſouſcrire, & ceux qui n'auront pas retiré

Digitized by Google

les autres Planches six mois après l'ouverture de la derniere délivrance, perdront le bénéfice de leurs assûrances, sur le dernier payement, condition sans laquelle on ne feroit point un si grand avantage aux Souscripteurs.

LE Sr. *Monchablon* Maître de pension, demeure présentement rue du Mont St. Hilaire, vis-à-vis l'Eglise. Sa maison est commode & en très-bon air : outre les humanités qu'il repete telles qu'on les enseigne dans l'Université, il en montre les premiers élémens selon la méthode de M. Rollin, se servant du *Bureau Typographique* pour la lecture seulement. S'il y a des jeunes gens que des raisons particulieres empêchent de suivre le train commun, il leur fait faire un cours d'études Françoises, leur enseignant les principes de la Grammaire Françoise & de la Poësie, l'Histoire sacrée, la profane, la naturelle, la Geographie, ce qui peut être à leur portée dans la Physique &c. Il se sert d'une méthode courte & facile pour mettre en état d'entendre le Latin, ceux ou qui l'ont negligé ou qui ne l'ont point appris dans leurs premiéres années.

Le S. *Robert* Geographe ordinaire du Roi, éléve & legataire des Srs. Sanson, vient

Digitized by Google

de mettre au jour *deux Cartes* d'une grande feuille chacune, très exactes & parfaitement bien gravées.

La premiére est une *Allemagne* dans laquelle on a marqué les differentes enclaves. Comme les divisions de ce pays sont très-compliquées, l'Auteur a ajouté à cette Carte une table méthodique très bien travaillée, à l'aide de laquelle on peut considerer cet Empire tant par rapport à la Geographie astronomique, que par raport à la Geographie naturelle ; cette table donne une parfaite notion de l'administration de la Religion, & généralement de toutes les personnes qui gouvernent cet Empire, elle fait voir la difference de six Cercles, qui déliberent dans les Diétes, établis sous Maximilien I. en 1500, d'avec les dix établis en 1512 & qui sont aujourd'hui en usage.

La seconde Carte contient *le Cercle Electoral du Rhin* (c'est à-dire les Cerles de *Mayence*, de *Treves*, de *Cologne* & du *Palatinat*) *les Duchés de Gueldres*, *de Limbourg*, *de Juliers*, *de Luxembourg*, *de Berg*, *de Westphalie*, *de Deux-Ponts &c. les Comtés de la Mark*, *de Waldek*, *de Witgenstein &c. les Landgraviats de Hesse-Cassel*, *de Darmstat*, *les Seigneuries de l'Evêché de Spire*, *des Ab-*

Digitized by Google

bayes de Fulde, d'Hirchfelt &c. partie de l'Evêchés de Munster, de Paderborn, des Duchés de Cleves & de Brunsvvik, de la Thuringe, de Franconie, &c.

Le même Auteur a ajoûté à sa Carte du théatre de la guerre en Flandre le journal des conquêtes du Roi pour les années 1744 & 1745.

On trouve aussi chés le même Auteur une Carte extrêmement détaillée du cours *du Po depuis Milan jusqu'à Ferrare, & une Alsace de six feuilles.*

L'Auteur demeure Quai de l'Horloge du Palais proche le Pont-Neuf.

On avertit le public que le Sr. *Babelin*, Oculiste, connu par son habileté & par sa droiture logé rue du Chantre près la Place du vieux Louvre, est le seul chés qui l'on trouve *le Baume Specifique pour la surdité, tintement, dureté, douleurs d'oreilles & tout accident qui attaque la tête.*

Ce debit se fait en vertu d'un Brevet de la commission Royale de Medecine par Arrêt &c. accordé (à Mlle. de Lussan qui a trouvé cet admirable secret) par M. de Chycoineau, Conseiller d'Etat, premier Medecin du Roi, Mrs Maloüin, & de Lepine Doyen de la Faculté de Medecine, non-seulement sur les certificats de plusieurs Medecins, qui sur les succès qu'ils ont vû

Digitized by Google

de ce remede, ont attesté son efficacité & son utilité pour le public, mais encore par l'experience qu'en a fait sous ses propres yeux M. le premier Medecin.

Ce Baume est incorruptible, & se transporte aisement dans de petites boëtes d'étain à vis, enveloppées d'un imprimé qui apprend la maniere de s'en servir ; l'usage en est bien simple & n'assujétit à rien.

On peut écrire au Sr. Babelin à son adresse en affranchissant le port, il fera tenir à l'endroit indiqué lesdites boëtes : le prix de chacune est de 12 liv. & deux suffisent pour la guerison.

Ordinairement on trouve le Sr. Babelin tous les jours jusqu'à midi.

Le mot de l'Enigme du Mercure de Mai est *Sirene*. Celui du Logogryphe est *Melchisédec*. En ne laissant que ces six lettres M, D, C, C, L, I, on fait en chiffres Romains 1751 qui expriment l'année que nous aurons, dans cinq ans. Les autres lettres font *Hesée*, ainsi on les trouve en coupant la tête, c'est-à-dire en ôtant la premiere lettre du mot *Thesée*.

Digitized by Google

EXPLICATION du premier Logogryphe inséré au Mercure de France du mois d'Avril 1746.

A l'Auteur du Logogryphe.

VRaiment, Monsieur le Licentié
Vous êtes trop bon de moitié
De secouer votre Minerve
Pour parler de mon *Procureur*,
De grace une autre fois exercez votre verve
Sur quelque chose de meilleur....

Un procès perdu sans réserve
Arrache ce trait à l'Auteur,
Mais ce trait lui rend-il son bien & son honneur?
Mesdames, que le Ciel à jamais vous préserve
D'un si dangereux défenseur!

Par MM. Gaumbault, Bernoin & Compagnie, d'Issoudun en Berry.

Digitized by Google

EXPLICATION du second Logogryphe du mois d'Avril

QUoi ! dans un mot on trouvera
Paris, Turin, Tunis, Agra,
Agen, Ipres, Tréves, Venise,
Aras, Tir, Set, Sparte, Trin, Pise,
Riga, Genes, Guise, Apt,
Le Niger, le Veser, & Gap,
Le Tage, le Tigre, & Spire,
L'Aar, la Seine, & Vire ;
An, ver, un, sept, argent & pain,
Air, Juge, ut, re, si, Negre & gain,
Gaieté, peste, Ange & sage,
Prune, Agar, épine, & visage,
Pinte, ane, ris, pie, eau, patin,
Jeûne, pâte, nuage, Enée,
Panier, septier, gant, van, Penate, Egée,
Rage & vie, âge & vin.
C'est chose extraordinaire,
Qu'on voit dans septuagenaire.

Par Mademoiselle Formel de Vitry-le-François.

Digitized by Google

ENIGME.

Court ou long,
C'eſt ſelon
Que mon Maître
Me fait naître,
Ecraſé,
Malpoſé,
Quelle forme
Plus difforme!
Tout chacun
N'en a qu'un,
Eh! qu'importe?
Cependant
Fort ſouvent
On en porte
Juſqu'à trois
A la fois,
Mais c'eſt rare:
Le beau phare!
En ce cas
Je n'ai pas
Trop à rire,
Mais qu'en dire?
En hyver

Digitized by Google

J'ai grand air ;
Tout conſpire
A me nuire ;
Sa rigueur
Me fait peur,
Et je ſouffre
Sur un gouffre
Des tourmens
Etonnans.
Ce tems paſſe
Et fait place
Au Printems,
Que je plaiſe
Ou déplaiſe,
J'ai pourtant
Le talent
De me faire
Satisfaire
Des manans
Et des grands.
La dépenſe
Que la France
Fait pour moi
N'eſt ma foi
Pas petite.
Je n'habite
Qu'au milieu
D'un ſeul lieu ;

Digitized by Google

La nature,
Chose sûre,
Me forma
Délicat :
Je me pique
De critique;
Mais sur quoi?
Dis-le moi

Par Mlle. D. G. de Châlons sur Marne.

AUTRE.

JE porte dans mes flancs l'effroyable tonnerre
Qui renverse, détruit & confond les cités,
Et lorsque les mortels par la rage emportés
Suivent aveuglément le démon de la guerre,
On diroit que le Ciel armé contre Tiphon
Sur les monts entassés qu'il réduisit en poudre
Lance encor furieux les carreaux & la foudre
Dont il sçut autrefois écraser ce fripon,
Lui, sa race, & tout son repaire.
Celui qui me reçoit attentif & prudent
Me dresse un lit mollet où j'expire souvent,
Et souvent le Bourgeois d'une main téméraire
M'enveloppe si bien qu'il m'étouffe à l'instant.

Par Mlle L. de la So... en Anjou.

Digitized by Google

LOGOGRYPHE.

DOuze pieds de mon nom font le vocabulaire,
Ami Lecteur, ce n'eſt qu'en été, qu'au printems
Qu'on me voit divertir le Berger, la Bergere;
Je leur procure à tous des plaiſirs innocens,
Mais ſur-tout quand ils ſont vêtus à la légere.
1. 3. 4 5. 10. Quand on eſt bien au fait,
Par moi l'on réuſſit fort ſouvent au piquet.
6. 1. 8. 7. & 10. 11. 12 j'amuſe
Certain jour de congé l'éleve d'une muſe.
Cherche, tu trouveras par tes combinaiſons,
Deux meubles de cuiſine & deux fort bons poiſſons.
Une herbe que Virgile a dit être fort bonne
Au peuple ingenieux qui la cire façonne.
Le nom de deux fois douze ſœurs
Qui font que par leur ordre & par leur aſſemblage
Nous pénétrons à fond les ſentimens des cœurs:
Ces filles ſont par-tout d'un très-utile uſage,
Elles tracent l'amour, la haine, le mépris,
Et rendent immortels Meſſieurs les beaux eſprits.
J'offre cette petite armée
De quatre bataillons formée,
Soumiſe à quatre potentats;

Digitized by Google

Chacun d'eux à l'envi se présente aux combats.
Le chef-d'œuvre de la nature ;
De tout corps animé le plus bel ornement.
Troupe de gens armés, un deshonnête vent ;
Un animal qui se vautre en ordure,
Une Reine d'Egypte & qu'un grand Conquerant
Aima jadis éperdument ;
Elle alluma bien-tôt une terrible guerre
Entre Antoine & César ; pour comble de misere,
Du venin d'un aspic elle se fit mourir.
Je te laisse, Lecteur, le reste à découvrir.

Follet.

AUTRE.

J'Ai dix pieds qui d'abord presentent à tes yeux
Un Hérésiarque fameux.
Deux Auteurs renommés, un Acteur assés fade,
Un mal qui te rend bien malade,
Et dont on guérit rarement.
Du Dieu des Vers l'agréable instrument.
Ce que guérit la Pharmacie,
Ce que ne fait jamais un guerrier qu'à regret,
Ce sur quoi près du sexe il faut être discret,
Et que volontiers il oublie.

Digitized by Google

Ce qui ne peut se définir :
Droit qu'on paye au Seigneur, un titre respectable :
Un arbre, un temps désagréable.
C'en est trop & je veux finirr

AIR TENDRE.

QUand je rêve la nuit, je rêve à ma bergere ;
Le jour en m'éveillant je vole sur ses pas ;
Toujours mon tendre cœur encense ses appas,
Et c'est l'encens le plus pur de Cythere.

CANON.

Verse ami, verse à plein verre ;
Combattons les enfans de Cythere :
Aux mortels ils font trop la guerre.
Quoi ! des larmes
Font leurs armes !
Des allarmes
Sont leurs charmes !
Ils sont vaincus :
C'est trop dire,
Je soupire ;
Mon martyre
Les fait rire.
Ah ! je succombe : à moi Bacchus,

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

SPECTACLES.

OPERA.

L'Académie Royale de Musique continue les représentations du Ballet *des Amours des Dieux*, dont les paroles sont de M. Fuzelier, l'un des Auteurs du Mercure & la Mrsique de M. Mouret regreté tous les jours par le goût & les graces.

Voici deux Parodies nouvelles ajoutées à cette reprise ci.

LOURE DU PROLOGUE.

LE Zephire
Sur nos bords soupire,
Depuis que ce séjour
Du tendre Amour
Connoît l'empire.
Dieu charmant,

Digitized by Google

Que par tout on adore,
Nul n'ignore
Le prix de ton tourmeut,
Nul n'ignore
Qu'il faut qu'enfin on t'implore.
Oui nos cœurs
Cherissent tes allarmes,
Dans tes larmes
Nous trouvons des douceurs.
Oui, tes armes
Ne sont jamais sans tes charmes.

MUSETTE de l'Acte de Coronis.

Pour les cœurs à l'amour rebelles
De nos champs
Les réduits sont moins touchans.
Des ruisseaux & des tourterelles
Ils ne sentent pas
Le doux murmure & les appas,
Et pour eux nos fleurs sont moins belles.
A quoi sert le jour
Sans le flambeau de l'amour?

Digitized by Google

CONCERT SPIRITUEL.

LE Jeudi 19 Mai jour & fête de l'Ascension le Concert des Thuilleries a commencé par *Laudate Dominum quoniam bonus est Psalmus*, Motet à grand chœur de M. l'Abbé Blanchard Maître de Musique de la Chapelle du Roi, qui a été suivi d'une Sonate à deux violons, éxecutée au goût des auditeurs par M. l'Abbé le Fils & M. Dupont, tous les deux symphonistes estimés de l'Orquestre de l'Académie Royale de Musique, ensuite M. Poirier a enchanté les oreilles en chantant *Benedictus Dominus* petit Motet de M. Mouret, & après que M. de Mondonville a joué seul un *Concerto* très-applaudi, on a éxecuté son Motet à grand chœur *Bonum est*.

M. Benoît a chanté un recit de basse-taille qui a ravi l'assemblée ; Mlles. Chevalier & Fel ont partagé son triomphe.

Digitized by Google

COMEDIE FRANCOISE.

LE Mercredi 18 Mai les Comédiens François ont donné la premiere représentation d'une Comédie en cinq Actes intitulée le Duc *de Surrey*, composée par M. de Boissi si connu par une infinité de pieces qui ont réussi sur les differens Theâtres de Paris.

La seconde représentation fut précedée par un discours oratoire qui fut aussi nouveau que singulier, & qui fit dire à plus d'un auditeur qu'on sçavoit faire des lazzi autre part qu'à la Comedie Italiene. On ne sçait pas trop à qui on a l'obligation de cette scene anterieure à la piece, mais ce discours apologétique prétendoit excuser les Acteurs de donner comme neuve & sous le titre du Duc *de Surrey* une Comédie représentée dans le mois de Janvier 1736 par les Comédiens Italiens sous le titre *du Comte de Neuilli.*

Cet imprévu morceau de Rhétorique débité avec la modestie convenable dans le cas excita une rumeur séditieuse dans le Parterre; triste présage qui ne fut point vérifié par l'évenement; jamais dans Athénes les Philippiques de Démosthéne; jamais

dans Rome les Catilinaires de Ciceron ne remuerent si vivement les esprits des plus fameux Républicains de l'Univers. Les ennemis de l'Auteur l'accusoient hautement, les Partisans du Théâtre Italien revendiquoient l'ouvrage, (*a*) les neutres répondoient à leurs prétendus griefs qu'ils avoient tort de se plaindre, si on redonnoit au Théâtre François une Comédie qui étoit tombée sur le leur. Que l'héroique étoit déplacé dans leur bouche, & que la majesté quelquefois ennuieuse des vers alexandrins étoit défigurée par leur prononciation ultramontaine. Le Cothurne n'est point fait pour chausser les camarades d'Arlequin; doivent-ils envier au public la satisfaction d'applaudir chés les François ce qu'il n'avoit pas gouté chés les Italiens ? Doit-on blâmer M. de Boissi d'avoir obtenu sous un nom les suffrages qu'il avoit manqués sous un autre? Est-ce sa faute si le Parterre qui avoit hué *le Comte de Neuilli* a reçu très-favorablement *le Duc de Surrey*. Si cette démarche est une tromperie c'est une tromperie que la réussite à justifie.

(*a*) M. de Boissi a, dit-on, offert aux Comédiens Italiens ou de leur rendre les 2000 liv. qu'il avoit reçus pour le Comte de Neuilli ou de leur abandonner les droits du Duc de Surrey, ou de leur donner une autre piéce.

Le public s'est diverti, que lui importe comment on s'y est pris pour le divertir ? Grace à M. de Boissi le public va goûter un genre de plaisir qui lui étoit inconnu, & les Auteurs suivront sans beaucoup de fatigue la route commode qu'il vient de leur tracer. Le Théâtre ne sera plus sterile, & le Parnasse élargi prendra pour sa devise *Auditor vult decipi, decipiatur.*

Au reste cette avanture poëtique devroit faire un peu rentrer le public dans lui-même, & lui causer de justes scrupules au sujet de l'infaillibilité qu'il croit posseder sur ce qui concerne l'esprit & le goût.

Pourroit-on sans lui manquer de respect & sans copier la licence heureuse de l'Auteur d'Acajou, lui remontrer doucement qu'il est quelquefois aussi incertain dans ses jugemens que les particuliers? Nous permettra-t'il de lui fournir des preuves authentiques de ce que nous prenons la liberté de lui reprocher ? Nous ne lui donnerons pas l'histoire complette de ses révolutions, elle seroit plus longue que celle des révolutions d'Angleterre qui est pourtant très-féconde en vicissitudes.

Nous nous restraindrons à un petit nombre d'exemples mais illustres qui démontreront la verité de notre proposition. La tradition Théâtrale nous apprend qu'*Armide*

Digitized by Google

ce chefd'œuvre de l'incomparable Lulli n'eut pas pas d'abord la réputation qu'il méritoit. L'ingenieux ballet *des Amours du Carnaval & de la Folie* commença par exciter des bâillemens, il n'a amusé que dans ses reprises. L'inestimable *Misantrope* de Moliere ennuia nos pauvres aïeux en se montrant. Ils sifflerent le début du *Grondeur* qui depuis a toujours fort diverti le Parterre. Ils ont méprisé hautement bien des petites pieces de Dancourt que nous revoyons tous les jours avec plaisir. L'excellent *Esope à la Cour* de Boursaut pensa mourir en naissant malgré les applications malignes qu'on fit de quelques scenes que sûrement n'avoit pas prévues la candeur averée de l'écrivain de cette piece morale digne de l'immortalité, & couronnée par un dénouement où la veritable vertu brille dans tout son éclat sans le vernis de l'heroïsme fabuleux, toujours outré & quelquequefois ridicule.

Nous ne donnons pas un extrait suivi *du Duc de Surrey*. Nous renvoions les curieux aux Mercures de Janvier & Février 1736.

JOURNAL DE LA COUR, DE PARIS &c.

LE 29 du mois dernier fête de la Pentecôte la Reine accompagnée de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France, entendit dans la Chapelle du Château la grande Messe celebrée par l'Abbé Brosseau, Chapelain ordinaire de la Chapelle de Musique.

L'après midi S. M. accompagnée comme le matin assista à la prédication du Pere Joseph du Laurent Religieux Carme du grand Convent, & ensuite aux Vêpres qui furent chantées par la Musique.

Le 28 veille de la Fête la Reine entendit la Messe dans la même Chapelle, & S. M. communia par les mains de l'Abbé de Fleuri son premier Aumônier.

Le 8 de ce mois la Reine accompagnée de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France entendit dans la Chapelle du Château le *Te Deum* qui fut chanté par la Musique en action de graces de la prise de la Ville & de la Citadelle d'Anvers.

Digitized by Google

Le 9 Fête du St. Sacrement la Reine se rendit à l'Eglise de la Parroisse du Château, & S. M. après avoir assisté à la Procession qui se fit dans l'Eglise y entendit la grande Messe.

Le Duc de Huescar Capitaine des Gardes du Corps du Roi d'Espagne, & son Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire auprès du Roi ayant pris congé de S. M. au Château de Bouchout le 30 du mois dernier revint à Paris, & il se rendit le 9 de ce mois à Versailles où il eut ses audiences de congé de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France : Il fut conduit à ses audiences par M. de Verneiil Introducteur des Ambassadeurs.

Le Roi qui étoit parti d'Anvers le 10 de ce mois alla coucher le même jour à Malines, le lendemain à Bruxelles, le 12 à Lille & le 13 à Roye d'où S. M. arriva à Versailles le 14 vers les trois heures après midi.

Le 16 jour de l'octave de la Fête du St. Sacrement le Roi & la Reine accompagnés de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France se rendirent à l'Eglise de la Paroisse du Château, & leurs Majestés après avoir assisté à la Procession qui se fit dans l'Eglise, y entendirent la grande Messe.

Le Roi a nommé Brigadier de ses armées le

Prince de Beauveau Colonel du Régiment des Gardes Lorraines, & M. de la Tour Lieutenant Colonel de celui de Crillon.

S. M. a accordé le Régiment Dauphin Infanterie dont le Marquis de Choiseul-Meuse étoit Colonel Lieutenant, au Comte de Montmorency Colonel de celui de Flandres, & ce dernier Régiment au Comte de Choiseul, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Camille.

Le Roi a donné au Duc de Broglie Maréchal des camps & armées de S. M. la place d'Inspecteur d'Infanterie, vacante par la mort du Marquis de Maupeou.

L'Académie des Jeux-Floraux propose pour le sujet du prix d'Eloquence qu'elle doit distribuer en 1747 *les grands talens sont dangereux quand ils ne sont pas conduits par la sagesse.*

PRISES DE VAISSEAUX.

M. Louvel commandant la Fregate du Roi *la Sirene* armée en course est entré au Port Louis avec le Corsaire Anglois *le Dursley Galley* de vingt-deux canons & de cent soixante & dix hommes d'équipage dont il s'est emparé.

Digitized by Google

Suivant les avis reçus de Brest le Capitaine Clement qui monte le Corsaire *le Grand Grenot* de Granville a conduit dans ce premier Port les navires ennemis *le Nevvranger* de cinq cent cinquante tonneaux, dont la charge est estimée six cent mille livres, & *le Greyhound* de cent vingt tonneaux.

Il est arrivé à Cherbourg deux Bâtimens pris par les Corsaires *l'Union* de Boulogne & *le Vainqueur* de Honfleur.

On a appris que le Corsaire *l'Attrape situ-peux* de Boulogne commandé par le Capitaine Dupont avoit amené à Dieppe un navire Anglois chargé de salines.

Le Corsaire *le Prince de Conty* de Calais s'est rendu maître d'un bâtiment de la même Nation sur lequel il y avoit du tabac, & que le mauvais tems l'a obligé de conduire à Flessingue.

On mande de St. Malo que le Capitaine Sebire commandant le Corsaire *le François* a rançonné pour huit cent livres sterlings le navire *le Raphaël* de Londres.

Le Corsaire *le Prince de Conty* monté par le Capitaine du Fresne Marion a conduit à St. Malo un autre bâtiment Anglois de cent vingt tonneaux.

Selon les lettres écrites de Morlaix, trois navires ennemis chargés de munitions de guerre y ont été amenés par le Corsaire *le Comte de Maurepas*.

Digitized by Google

Le Capitaine du Vivier commandant le Corsaire *le Vainqueur* de Honfleur y est entré avec le Navire *le Prince Frederic* qui venoit de la Caroline avec un chargement de sucre, de riz, de therebentine & d'autres marchandises.

Le navire *la Bonne-Esperance* de Londres chargé d'indigo, de riz, de cotton & de pelleteries a été pris par le Corsaire *l'Alexandre* de Bayonne.

On a reçû avis de S. Jean de Luz que le Capitaine Sopite qui monte le Corsaire *la Basquoise* s'étoit emparé du navire *le London* de quatre cent tonneaux, à bord duquel on a trouvé des pelleteries & du tabac. Le même Capitaine a exigé une rançon de quinze mille livres du navire *la Virgine Marchand*.

Digitized by Google

MANDEMENT

De M. l'Archevêque de Paris, qui ordonne que le Te Deum *sera chanté dans toutes les Eglises de son Diocèse en actions de graces de la prise & de la Citadelle d'Anvers.*

LETTRE DU ROI

A M. l'Archevêque de Paris.

MON Cousin, après avoir soumis pendant l'hyver la ville de Bruxelles à mon obéissance, je ne pouvois ouvrir cette campagne par une opération plus glorieuse pour mes armes, & plus utile pour l'affermissement de mes conquêtes, que le siége d'Anvers. Mes ennemis en connoissoient toutes les conséquences, & pour défendre toutes les approches de cette Place, ils s'étoient fait des remparts de la Dile & de la Nethe; mais mon cousin le Maréchal Comte de Saxe ayant assemblé mon armée sous Bruxelles, dès que j'ai paru à la tête de mes troupes tous les ostacles ont disparu. Louvain, Malines, Lierre, Arschot; Herenthals, ont été évacués, le Fort Sainte Marguerite s'est rendu, & la ville d'Anvers abandonnée

de sa garnison, m'a ouvert ses portes. Celle qui s'étoit retirée dans la Citadelle a été obligée de capituler le 31 du mois dernier, après un siége de six jours dont j'avois donné la conduite à mon cousin le Comte de Clermont, & de me remettre la Place avec les Forts de l'Escaut qui en dépendent. Cette nouvelle conquête, par laquelle tout le Brabant se trouve réuni sous ma domination, me donne lieu d'esperer que mes ennemis se porteront enfin à accepter des conditions qui puissent procurer le rétablissement de la paix que je ne cesse de leur offrir. C'est à la divine Providence à consommer un ouvrage dont elle a préparé les voies par les heureux succès qu'il lui a plû d'accorder à la justice de mes armes, & reconnoissant de plus en plus que toute la gloire lui en est dûe, je vous fais cette lettre pour vous dire qu'en actions de graces de ses bienfaits, & pour lui en demander la continuation, mon intention est que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Métlopolitaine de ma bonne ville de Paris & autres de votre Diocèse, avec les solemnités requises, au jour & à l'heure que le Grand-Maître ou le Maître des Cérémonies vous dira de ma part & que vous y invitiés tous ceux qu'il conviendra d'y assister. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrit au camp de Bouchout le premier Juin 1746 &c.

Digitized by Google

JACQUES-BONNE Gigault de Bellefont, par la miséricorde divine, & par la grace du Saint Siége Apostolique, Archevêque de Paris, Duc de Saint Cloud, Pair de France, &c. Aux Archiprêtres de Sainte Marie-Magdeleine & de Saint Severin, & aux Doyens ruraux de notre Diocèse : SALUT ET BENEDICTION.

Quel sujet de joie & de consolation pour Nous, mes très-chers freres, que la premiére occasion qui s'offre de vous faire entendre notre voix, soit pour vous annoncer que le Ciel continue de protéger les armes du Roi, & de le rendre victorieux des Puissances réunies contre la France!

Les ennemis forcés à l'approche de nos Troupes d'abandonner un camp avantageux, & d'évacuer la plûpart des Places qu'ils possédoient encore dans le Brabant ; la ville d'Anvers contrainte elle-même de leur ouvrir ses portes ; sa Citadelle réduite à capituler après six jours de tranchée ouverte ; d'autres Forts obligés de subir un même sort avec elle, ne sont-ce pas des preuves sensibles de la protection constante du Dieu des armées ?

Ce Monarque, loin de se laisser éblouir par de si grands avantages, en fait un hommage public au Roi des Rois, & veut que nous les regardions comme autant de faveurs

Digitized by Google

dont il est redevable à la divine bonté. Quoique sa présence augmente l'intrépidité naturelle du soldat François, & qu'elle ait infiniment contribué au prompt succès de ses entreprises, il ferme les yeux sur un point de vûe si flateur, & il semble ignorer la part qu'il a euë à tant de glorieux événemens. Modeste & Chrétien dans la prospérité, son principal soin est d'en rendre & d'en faire rendre au Seigneur de très-humbles actions de graces, & d'exciter à cet égard la Religion & la reconnoissance de ses sujets.

Conformons-nous à ses pieuses intentions, & puisqu'il exige que non-seulement nous remercions le Ciel de ses bienfaits, mais que nous lui en demandions aussi la continuation, redoublons nos prieres pour la prospérité de ses armes, jusqu'à ce que S. M. ait obligé ses ennemis à accepter la paix qu'Elle ne cesse de leur offrir, & qu'Elle nous ait procuré un bien dont ils jouiront avec nous, & qui leur fera recueillir en quelque sorte le fruit de nos victoires.

A ces causes, après en avoir conféré avec nos vénérables Freres les Doyen, Chanoines & Chapitre de notre Eglise Métropolitaine, Nous ordonnons que le *Te Deum* avec le Verset *Benedicamus Patrem & Filium*, & l'Oraison *Progratiarum actione*, l'Antienne *Domine, salvum fac Regem*, &c. le Verset

Fiat manus tua, &c. & l'Oraison *Pro Rege & ejus Exercitu*, sera chanté Vendredi prochain dix du présent mois de Juin dans notredite Eglise, en actions de graces de la prise de la Ville & de la Citadelle d'Anvers. Qu'il sera pareillement chanté le Dimanche suivant douze du présent mois dans toutes les Abbayes, Chapitres, Paroisses & Communautés Séculieres & Régulieres de la Ville & des Fauxbourgs de Paris, & le Dimanche qui suivra la réception de notre présent Mandement, dans toutes les autres Eglises de notre Diocèse.

Si vous mandons que ces présentes vous ayez à notifier à tous Abbés, Prieurs, Curés, Supérieurs & Supérieures des Communautés exemptes & non exemptes, à ce qu'ils n'en ignorent. Donné à Paris en notre Palais Archiépiscopal le huit de Juin mil sept cent quarante-six &c.

On chanta le 10 de ce mois dans l'Eglise Métropolitaine le *Te Deum* auquel l'Archevêque de Paris officia. M. le Chancelier accompagné de plusieurs Conseillers d'Etat & Maîtres des Requêtes y assista, ainsi que le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides & le Corps de Ville qui y avoient été invités de la part de S. M. par le Marquis de Dreux Grand Maître des Ceremonies.

Digitized by Google

Le 12 au soir on tira à la même occasion un feu d'artifice dans la Place de l'Hôtel de Ville.

Il y avoit eu le 10 des illuminations dans toutes les rues.

OPERATIONS DE L'ARMÉE DU ROI.

Au Camp de Bouchout le 22 Mai.

ON est occupé des préparatifs pour le siege de la Citadelle d'Anvers dont l'investissement a été fait hier.

Les habitans de la Ville qui témoignent la plus grande joye de se trouver sous la domination Françoise se sont chargés de fournir les fascines & gabions.

M. le C. d'Estrées a envoyé hier matin en avant de Herentals un détachement de 300 chevaux qui s'est avancé jusqu'à Welhelsuade sur un des bras du Benart, & M. Grassin à fait passer dans le même-tems un détachement semblable vers le même lieu. Ces deux troupes ne s'étant pas exactement reconnues, ont fait feu l'une sur l'autre en rencontrant un parti de 40 Hussards ennemis qui à la faveur de cette méprise se sont sauvés à l'exception de 2 qui ont été pris. Il n'y a eu d'ailleurs aucune perte dans nos détachemens sur le rapport de ces 2 prisonniers.

Digitized by Google

Il paroît certain que l'armée des ennemis est campée à Breda & qu'elle y est arrivée le 19.

Le vingt-trois.

Il n'y a rien de nouveau ; on continue toujours les préparatifs du siege de la Citadelle d'Anvers.

Au Camp de Bouchout le vingt-quatre

L'armée du Roi est toujours dans la même position & les préparatifs pour l'ouverture de la tranchée devant la Citadelle d'Anvers sont très-avancés.

Il est constaté par tous les rapports de la position des ennemis que leur armée est campée au de-là de Breda, ayant sa gauche assés près de Gertruidemberg ; ils ont au-devant deux un corps de troupes legeres assés considérable tant à Hoochtralde qu'à Oostmal & Westmal.

A Bouchout le vingt-cinq.

Le Roi a tenu ce matin Conseil d'Etat.

Tout ce qui a rapport au siege de la Citadelle, tant dans l'approvisionement des fascines & gabions que pour le débarquement de l'artillerie étant prêt, on se trouvera peut-être ce soir en état d'ouvrir la tranchée.

Le vingt-six.

M. le Comte de Clermont a fait ouvrir la tranchée devant la Citadelle d'Anvers dans la nuit derniere par Mrs. Thomé, Marechal de camp & de

Digitized by Google

Berville Brigadier ; il a été employé 3600 travailleurs couverts par 11 Compagnies de Grenadiers dont 8 des Royaux & ils étoient soutenus par 3 Bataillons, dont deux d'Auvergne & un de Bettens : le travail a été exécuté avec beaucoup de succès ; il n'y a eu que 2 hommes de tués, & 5 ou 6 blessés, la parallele qui a été faite commence à la porte de S. Georges, au pied du glacis de la ville & se termine à une redoute qui forme la gauche vis-à-vis la demie lune du côté de l'Escault.

Le vingt-sept.

On a poussé cette nuit un boyau de la parallele à la distance de 120 toises ou environ : ce travail ne nous a couté que 14 hommes tant tués que blessés.

On commencera demain à tirer à ricochet pour ruiner les premieres défenses, & vraisemblablement nos principales batteries seront en état de tirer Lundi.

Au Camp de Bouchout le vingt-huit.

Le travail de la nuit du 26 au 27 a été perfectionné & on s'est porté en avant sur la droite par 4 ziguezagues, en suivant la branche du chemin couvert de la communication à la Citadelle dans le centre par 3 ziguezagues sur la capitale de la demie lune du front attaqué & à la gauche par un ziguezague & une demie parallele sur la capitale du bastion qui termine l'attaque du côté de l'Escault.

Il y a eu pendant le jour & la nuit 3 hommes tués & 23 blessés, le feu des assiégés est bien dirigé & entretenu avec assés de vivacité, mais on espere

espere qu'il ne se soutiendra pas, nos batteries de la droite, de la gauche & du centre ayant commencé à tirer.

Le Corps commandé par M. le Comte d'Estrées est parti aujourd'hui d'Herentals pour se porter du côté de Louvain. Hier veille de son départ il y a eu à Herentals un incendie considérable qui a consumé une moitié de la Ville & la grande Eglise où les principaux effets des habitans avoient été réfugiés. Le même incendie a aussi consumé le reste des magazins de fourages que M. d'Estrées avoit formés dans ce lieu, & que nous comptions faire retirer par des voitures qui y avoient été envoyées.

Le vingt-neuf.

On a joint le travail qui avoit été fait dans la seconde nuit à la droite & au centre pour former une seconde parallele, qui protegeât le travail à porter en avant vers le chemin couvert. On continue d'ailleurs tant à la droite qu'à la gauche & au centre à cheminer par des ziguezagues vers le front attaqué ; ceux de la droite & de la gauche sont à peu-près à 50 toises des angles saillans du chemin couvert, au-devant de la demi lune.

Nous avons eu pendant le jour & la nuit derniere 2 soldats tués & 13 blessés. Le feu des ennemis a été très-vif & très bien dirigé, principalement dans leur artillerie ; nos deux batteries du centre & de la gauche ont été obligées de reparer hier dans l'après midi leurs épaulemens qui avoient été très endommagés, mais aucune piéce n'a été blessée.

Le Corps commandé par M. le Comte d'Estrées doit arriver demain à Louvain ou il séjournera.

Digitized by Google

Le trent.

Les ennemis ont fait un grand feu pendant toute la nuit, malgré lequel nous avons beaucoup travaillé & poussé la sappe jusques aux plintes.

Les ennemis ont quitté le chemin couvert; on espere que nous nous y logerons la prochaine nuit, mais cela n'est pas sûr.

Nos bombes ont mis le feu à 2 ou 3 maisons vers une heure du matin

Nous avons actuellement 22 piéces de canon, deux obuts & 26 mortiers qui tirent.

Les ennemis nous avoient mis bas une batterie de 8 piéces, mais nous l'avons rétablie cette nuit.

Nous avons eu 10 hommes blessés & 2 de tués, M. de Saussay Officier d'artillerie a eu le bras cassé d'un coup de Biscayen, & un autre Officier a été legerement blessé.

Le 31.

On s'étoit proposé de couronner pendant la nuit derniere le chemin couvert dans l'étendue entiere embrassée par l'attaque & ce projet voit été déterminé sur ce que les ennemis n'avoient présenté personne dans leur chemin couvert jusqu'à présent; il avoit été d'ailleurs exactement reconnu qu'ils n'avoient établi aucun pont pour y communiquer.

Il n'a pas été possible de remplir en entier l'objet qu'on s'étoit proposé, mais on est en état de construire les batteries nécessaires pour ouvrir le bastion à la gauche de l'attaque, si la Capitulation ne se conclut point; les ennemis ont arboré

Digitized by Google

le drapeau blanc ce matin à huit heures ; leur feu a été très vif pendant une grande partie de la nuit ; il y a eu 4 Ingenieurs blessés, un Capitaine du Regiment de Courten tué, 46 Soldats blessés & 11 tués.

M. le Comte d'Estrées séjourne aujourd'hui à Louvain avec le Corps qu'il commande.

d'Anvers le premier Juin.

Par la Capitulation les troupes de la Garnison ont obtenu les honneurs de la Guerre & l'on remet au Roi les Forts situés le long de l'Escaut occupés par les troupes Autrichiennes.

Au Camp de Bouchout le deux.

Le Roi a déclaré qu'il avoit fait Brigadier d'Infanterie M. le Prince de Beauveau qui s'est distingué en Italie à l'attaque du Pont de Casal Bayan.

Sa Majesté a accordé le même grade à M. de la Tour Lieutenant Colonel du Régiment de Crillon qui lui a apporté de la part de M. le Comte de Clermont la Capitulation de la Citadelle d'Anvers. M. le Duc de Boufflers Lieutenant Général est parti ce matin avec un Corps détaché de l'armée du Roi de 16 Bataillons & 25 Escadrons pour se rendre ce soir à Malines ; les Officiers Généraux qui accompagnent M. le Duc de Boufflers sont Messieurs de Monnin Lieutenant Général, & Messieurs Daguesseau de Blet Duc de Lauraguais & d'Estrehans Maréchaux de Camp.

Digitized by Google

Le 3.

La garnison de la Citadelle d'Anvers en est sortie ce matin à dix heures, conformement à la Capitulation; elle va rejoindre avec les troupes Autrichennes, qui étoient dans les Forts le long des rives de l'Escaut, l'armée des ennemis qui est toujours dans la même position audelà de Breda.

M. le Duc de Boufflers est parti ce matin de Malines avec les troupes qu'il a sous ses ordres pour aller à Bruxelles.

Le Corps commandé par M. le Comte d'Estrées arrivera aujourd'hui à Genape.

A Anvers le 4.

Le Roi a quitté ce matin son quartier de Bouchout pour venir prendre son logement dans cette Ville.

Sa Majesté y a fait son entrée avec les démonstrations les plus vives de la part des habitans. M. le Comte de Clermont a présenté au Roi à la porte de la Ville le Magistrat avec les clefs; Sa Majesté est allée descendre à la Cathédrale où l'Evêque l'attendoit, à la tête de son Clergé; elle a assisté au *Te Deum* qui y a été chanté, & après avoir vû les plus beaux tableaux de cette Eglise qui en renferme un grand nombre, elle s'est rendue à l'Abbaye de S. Michel.

M. le Duc de Boufflers qui a campé hier à Anderlek près Bruxelles a fait ce matin un détachement de son Corps sous les ordres de M. le Chevalier Daguesseau, lequel s'est porté aujourd'hui en avant vers le Corps que commande M. le Comte d'Estrées qui a campé hier au soir à Genape.

Digitized by Google

Le 5.

Le Roi après avoir reçu des Chevaliers de Saint Louis à l'issue de la Messe a tenu aujourd'hui Conseil d'Etat.

M. de Beausobre dont le régiment est à Ytteghem étant informé de quelque mouvement de troupes légeres des ennemis qui se sont avancées à Arschot a passé la nuit en bataille; deux petits détachemensde son Régiment l'un de 16 & l'autre de 12 hommes qui s'étoient portés en avant pour observer les ennemis, se sont réunis ce matin & ont rencontré un Corps d'environ 80 Hussards, ils les ont si bien battus à quatre charges differentes que ceux qui n'ont pas été tués sont entrés blessés dans leur Camp. Le détachement de Beausobre a perdu 4 hommes & 9 chevaux dans cette occasion.

Le 6.

Le Roi vient de donner le commandement d'une reserve composée d'une brigade d'infanterie, 30 escadrons de dragons & 14 de Hussards à M. le Comte de Clermont; il aura sous ses ordres M. de Berchiny Lieutenant Général, & Mrs. de Chevreuse, de Beaufremont & de Froulay Marêchaux de Camp.

Le détachement de M. le Duc de Boufflers a quitté hier matin le camp d'Anderleck & s'est porté à celui de Halle.

Le 7.

L'armée du Roi s'est mise en marche aujourd'hui sur 6 colonnes pour aller prendre un nouveau camp derriere le canal de Herentals; elle a sa

Digitized by Google

droite au Village d'Otteghem ; elle s'étend jusqu'à celui d'Emersen où sa gauche est appuyée.

La reserve de M. le Comte de Clermont s'est portée en avant pour couvrir le nouveau Camp de l'armée. M de Berchiny s'est avancé avec le gros du Corps jusqu'au ruisseau de Benaert d'où il sera à portée d'inquieter les ennemis & de prévenir les courses de leurs partis. M. de Beaufremont avec un détachement de grenadiers, piquets & troupes legeres s'est rendu au Village de Grevvelvvesen & a répandu ses troupes dans les environs sur le bord des Bruyeres qui sont entre le village & le bois d'Oyendock.

Le détachement de M. le Duc de Boufflers a quitté hier matin le Camp de Halle pour se rendre à celui de Soignies où il est actuellement & le détachement de M. le Chevalier D guerleau s'est porté à Meziel.

Le 8.

Le Roi après avoir reçu des Chevaliers de Saint Louis à l'issue de la Messe a tenu Conseil d'Etat.

L'Université de Louvain a été admise à l'audience du Roi & à lui rendre ses hommages.

Le Roi a disposé du Régiment Dauphin Infanterie vacant par la mort de M. le Marquis de Choiseul en faveur de M le Comte de Montmorency Colonel de celui de Flandres que Sa Majesté a donné à M. le Comte de Choiseul capitaine dans le régiment du Prince Camille.

Le 9.

Le Roi s'est rendu ce matin à la Cathédrale où il a entendu la Messe ; Sa Majesté a assisté ensuite à la procession du Saint Sacrement.

Digitized by Google

On vient de recevoir avis du Camp devant Mons que l'investissement de cette Place avoit été faite le 7 en conséquence des ordres de M. le Prince de Conty par les troupes commandées par M. le Comte d'Estrées & par celles détachées de l'armée du Roi sous les ordres de M. le Duc de Boufflers.

A Anvers le dix.

Le Roi part aujourd'hui d'ici pour aller coucher à Malines ; il se rendra demain 11 à Bruxelles, le 12 à Lille, le 13 à Roye & le 14 à Versailles.

MANDEMENT de son Eminence Monseigneur le Cardinal de Tencin, Archevêque & Comte de Lyon. &c.

A tous Abbés, Doyens, Chapitres, Curés, Vicaires & autres Ecclésiastiques Séculiers & Réguliers, & à tous les Fidéles de notre Diocèse : Salut & Bénédiction en notre Seigneur.

Les nombreuses conquêtes qui ont déjà signalé le commencement de cette Campagne méritent d'autant plus vos actions de graces, Mes Très-chers Fréres, que le Roi les doit presque toutes à la seule terreur de ses armes. Elles en sont plus glorieuses au Monarque, & ce qui le touche encore bien d'avantage, elles en ont moins couté de sang & de larmes aux sujets. Mais quand à ces jours glorieux verrons-nous donc succéder des jours paisibles ? Puissent nos vœux les hâter ! Puissent nos succès inspirer enfin à tous les cœurs ces sentimens pacifiques qu'ils ne font qu'augmenter de plus en plus dans celui de Sa Majesté ! La source de tant de prospérités, c'est, n'en doutons point, son amour constant pour la Paix. La Paix elle-même en seroit le comble, & la récompense la

plus précieuse de la modération du vainqueur.
A ces causes &c.

Repulsi sunt inimici ejus præ timore ejus. 1 Mach. c. 3. v. 6.

O Mucro Domini usquequò non quiescis? Ingredere in vaginam tuam; refrigerare & sile. Jerem. c. 47. v. 6.

Tribuat tibi secundum cor tuum & omne consilium tuum confirmet ... impleat Dominus omnes petitiones tuas. Psal. 19.

Et erit opus justitiæ Pax.... & securitas usque in sempiternum. Isai. c. 32. v. 17.

EXPLICATION du Logogryphe inseré dans le Mercure du mois de Mai dernier.

AMPHIGOURIS.

J'Ai figuré comme un Romain
Mille sept cent cinquante & une année;
De Lettres j'ai vû le fixain,
Ensuite otant la tête de Thesée
Il m'en vint onze, & du premier aspect
J'ai rencontré *Melchisedec.*

A Villefranche le 16 Juin 1746. par le P. Henry.

Digitized by Google

NOUVELLES ETRANGERES

TURQUIE.

LEs lettres de Constantinople marquent que le 16 du mois de Mars dernier l'Ambassadeur de Perse avoit eu son audience de congé du Grand Seigneur, & que ce Ministre s'étoit mis en chemin pour retourner à l'armée de Thamas Kouli-Kan. Sa Hautesse envoye à ce Prince un Ambassadeur qui a ordre de revenir dans un tems prescrit, de quelque maniere que tourne sa négociation. Il paroît que la Porte est déterminée à continuer la guerre, si Thamas Kouli-Kan refuse de consentir que les limites des Etats des deux Puissances soient réglées de la maniere dont elles l'étoient sous le regne du dernier Sultan. Selon les mêmes lettres le Muphti a été déposé, & sa place a été donnée au Premier Médecin du Grand Seigneur.

ALLEMAGNE.

ON a reçu avis de Petersbourg que plusieurs des Régimens qui sont en Livonie doivent retourner dans les Provinces d'où on les a tirés. Les mêmes nouvelles portoient qu'il n'y a encore rien de reglé par rapport aux differends du Roi de Dannemarck avec le Grand Duc de Russie, & que M. de Zwar Résident de la République des Provinces-Unies attendoit de nouvelles instructions des Etats Généraux pour continuer la négociation

Digitized by Google

concernant la conclusion d'un Traité de Commerce entre la Russie & la Hollande.

Le Comte de Czernichew Ministre de l'Impératrice de Russie à Berlin doit se rendre à Londres, pour y résider en la même qualité auprès du Roi de la Grande Bretagne, à la place du Prince Czerbatoff.

Le Roi de Prusse partit le 13 du mois passé pour aller prendre les eaux de Pyrmont; le Prince Henri son frere l'a accompagné dans son voyage, il coucha à Nevendorff la nuit du 13 au 14, le 14 il dîna au Chateau de Saltzdhall chés le Duc de Brunswich Wolfembutel & il arriva le 15 à Pyrmont. Ce Prince a envoyé à Leipsick M. de Klingrats pour recevoir les sommes que S. M. Polonoise s'est engagée de lui payer.

On mande de Pyrmont que le Roi de Prusse pour satisfaire à l'empressement que les habitans de l'Oostfrise témoignent de le voir, ira passer quelque tems à Aurick & à Embden.

Les lettres de Munich assûrent que l'Electeur de Baviere n'a point accepté la proposition qui lui a été faite de mettre quelques-uns de ses Régimens à la solde des Provinces-Unies, & qu'il est dans la résolution de réduire ses troupes à six mille hommes d'Infanterie & à douze cent de Cavalerie.

Le Comte de Bruhl Grand Ecuyer, le Baron de Gersdorf Chancelier de Saxe, & M. de Braun Conseiller Privé, ont été prendre possession au nom du Roi de Pologne Electeur de Saxe des Etats dévolus à ce Prince par la mort du Duc de Saxe Weissenfels.

Les Cercles de Franconie & de Suabe s'étant engagés à pourvoir efficacement à la sûreté des frontieres de l'Allemagne du côté du Rhin, la

Digitized by Google

Reine de Hongrie s'est déterminée à faire passer dans les Pays-Bas la plus grande partie des troupes qui sont en quartiers dans la Suabe & dans le Brisgau, & celles destinées à prendre cette route doivent se mettre incessamment en marche. Les Régimens de Wensel Wallis & de Saxe Gotha ont pris celle d'Italie. & ils seront suivis de ceux de Charles Palfy, de Bade Baden, & de Vieux Wolfenbutel. On assûre que le Corps de troupes, qui doit être levé dans la Croatie si le Prince de Saxe Hildbursghausen peut faire cesser les obstacles qu'y apportent les Etats de la Province, se rendra à Trieste, & s'y embarquera avec quelques troupes reglées pour une entreprise dont le projet est tenu fort secret. Quelques vaisseaux de guerre Anglois sont attendus dans la mer Adriatique pour favoriser cette expédition.

Le 13 du mois dernier jour de l'Anniversaire de la Reine de Hongrie qui est entrée dans la trentiéme année de son âge, sa Majesté reçut à cette occasion les complimens des Ministres Etrangers, des Ministres d'Etat & de la principale Noblesse, & l'Impératrice Premiere Douairiere alla au Château de Schombrun rendre visite à cette Princesse Le 10 & le 12 du même mois, sa Majesté tint Conseil d'Etat, pour déliberer sur les dépêches de deux Couriers qu'elle a reçus du Feldt-Maréchal Comte de Bathiany & du Prince de Lichtenstein. Le Grand Duc de Toscane, accompagné du Prince Charles de Lorraine, est allé à Presbourg regler quelques affaires importantes qui regardent le Royaume de Hongrie. Le bruit court que la Reine fera le mois prochain avec ce Prince un voyage en Moravie. On parle beaucoup d'une nouvelle alliance que sa Majesté cherche à se procurer, pour se mettre en état de soutenir la guerre

Digitized by Google

contre la France & contre l'Espagne. Le Comte de Chotec a été fait Commissaire General de l'armee d'Italie, où le Marquis de Botta d'Adorno doit être employé en qualité de Major Général. La Reine a ordonné au Baron d'Engelshoven Feldt Maréchal de prendre les mésures nécessaires pour faire marcher un Corps considérable de Milices d'Esclavonie, & sa Majesté a appris que celles qu'on a levées depuis peu dans la Croatie, se disposoient à se rendre incessamment à leur destination.

Les troupes de la Reine de Hongrie, qui ont eu ordre de s'assembler du côté de Heilbron, s'étant rendues successivement dans le Camp qui leur avoit été marqué, le Prince de Lobckowitz en a pris le commandement les derniers jours du mois passé. On étoit déja informé que la Reine de Hongrie avoit donné avis au Roi de la Grande Bretagne & aux Etats Generaux des Provinces Unies qu'elle étoit prête à faire marcher ces troupes du côté où ces Puissances jugeroient qu'il seroit plus avantageux à leurs intérêts communs, & on a appris depuis que ces troupes ont commencé à se mettre en mouvement, pour venir passer le Mein dans les environs de Francfort, & pour continuer ensuite leur route vers les Pays-Bas. Elles forment un Corps de vingt mille hommes, & le bruit court qu'elles doivent être renforcées de quelques Régimens.

La Diette de l'Empire prit le 13 du mois dernier la résolution de déclarer le Prince Charles de Lorraine Premier Feldt-Maréchal General de l'Empire, & elle en fit donner part au Prince de Furstemberg, en lui envoyant une lettre par laquelle elle prie le Grand Duc de Toscane d'engager le Prince son frere à accepter cette dignité. Le Mi-

Digitized by Google

niſtre du Roi de Pruſſe & celui de l'Electeur Palatin ont réfuſé de ſouſcrire à cette réſolution, contre laquelle le Prince d'Anhalt-Deſſau a proteſté, repréſentant qu'il eſt Feldt-Maréchal General de l'Empire depuis l'année 1734, & qu'on ne peut ſans faire tort à ſes droits, élire un Premier Feldt-Maréchal General de l'Empire à ſon préjudice. Le Baron de Stingelheim Miniſtre du Cardinal Evêque Prince de Liege auprès de la Diette, a remis à cette aſſemblée un Mémoire par lequel ce Prince la ſollicite de lui faire obtenir la ſatisfaction qu'il attend de la Reine de Hongrie. On a reçu avis de Dreſde, que le Roi de Pologne Electeur de Saxe étoit dans le deſſein de faire une réforme conſidérable dans ſes troupes, & qu'on croyoit qu'il diminueroit de trente hommes toutes ſes Compagnies d'Infanterie, & de quinze celles de Cavalerie. Les mêmes avis portent que le Duc de Saxe Weſſeinfels étoit mort le 16 à Leïpſick.

ITALIE.

UNe Relation circonſtanciée qui a été publiée de la retraite du Marquis de Caſtellar nous met en état de donner un recit plus détaillé de cette affaire.

Le Marquis de Caſtellar ſortit de Parme par la porte de Saint Michel, & prit d'abord la route de Torre-Mulazzano, laiſſant ſur ſa gauche Monte-Chirugolo, qui étoit occupé par un fort détachement de l'armée ennemie. Il avoit donné le commandement de ſon avant-garde au Brigadier Don François Bucarelli, & celui de l'arriere-garde au Marquis de Tovein, auſſi Brigadier. A un mille & demi de Parme Don François Bucarelli fut arrêté par une coupure, derriere la-

quelle étoient quelques troupes On eut beaucoup de peine à franchir cet obstacle, mais enfin les Grenadiers vinrent à bout de forcer ce passage la bayonnette au bout du fusil. Les ennemis qui jusques là ne s'étoient point apperçus de la retraite du Marquis de Castellar, attaquerent aussitôt son arriere-garde, & occuperent en même tems les hauteurs des deux côtés. Ils ne purent cependant empêcher que l'avant-garde n'arrivât à Torre-Mulazzano, où le reste des troupes dont elle étoit suivie, ne put se rendre qu'après avoir fait des efforts extraordinaires, & après avoir essuyé pendant vingt heures un feu continuel. Les Espagnols ayant séjourné le 21 du mois dernier à Torre-Mulazzano, se remirent en marche vers Pontremoli, mais sur la nouvelle que le Comte de Browne y avoit fait avancer un Corps considérable, le Marquis de Castellar jugea qu'il ne lui restoit d'autre ressource que de passer l'Apennin. Dans ce dessein il fit défiler ses troupes pendant la nuit par les Villages de Sibiano & de Niviano, & elles marcherent plusieurs heures, sans éprouver aucun obstacle. Le 23 il n'y eut qu'une escarmouche à l'arriere-garde, qui fut chargée vivement par les Hussards, les Varadins & les Croates, au passage d'un ruisseau qu'on traversa heureusement moyennant les bonnes dispositions qui avoient été faites, & le soir toutes les troupes arriverent à Castelnovo. Don Pedro Cevallos Brigadier fut détaché le 25 avec dix Compagnies de Grenadiers & cent hommes de Cavalerie pour aller chercher des vivres à Culana, où l'on n'en trouva qu'une très-médiocre quantité à cause de la sterilité du Païs. Le Marquis de Castellar passa le même jour la Secchia près de Cerreto, & le 26 il entra dans la Tos-

cane par Salalva. Au sortir de ce Village les ennemis l'attaquerent encore avec plus de vivacité que les jours precédens, mais le Marquis de Tovein leur ayant fait face avec le Régiment d'Espagne & quelques Compagnies de Grenadiers, les repoussa. Lorsque les Espagnols étoient prets à passer le pont de Soliera, ils eurent un nouveau combat à soutenir : les Grenadiers y firent des prodiges de valeur, & ils combattirent presque continuellement jusqu'aux frontieres de l'Etat de Genes, dans lequel les troupes de la Reine de Hongrie n'ont pas osé penetrer pour suivre le Marquis de Castellar.

Les troupes qu'il commande se sont renduës de Sarzanne à la Specie, & elles ont traversé une partie de l'Etat de Gênes, pour aller joindre l'Infant Don Philippe. Lorsqu'elles sont arrivées sur les terres de la République le Gouvernement leur a fait fournir diverses choses dont elles avoient besoin. Le Marquis de Castellar ayant gagné plusieurs marches, en passant par Chiavas, a rejoint l'armée de l'Infant Don Philippe, qui a été renforcée de dix Bataillons François que lui a envoyés le Maréchal de Maillebois. L'Infant a donné ordre au Marquis de Castellar de s'avancer jusqu'aux montagnes avec le Corps de troupes qu'il commande, afin d'empêcher les troupes de la Reine de Hongrie de faire des courses du côté de la Trebbia. Le Roi d'Espagne en considération des services que le Marquis de Castellar a rendus, & particulierement des preuves de prudence & d'habileté que ce Général a données dans sa retraite de Parme, l'a nommé Lieutenant Général.

L'armée de l'Infant Don Philippe occupe un Camp défendu par de forts retranchemens, sur

Digitized by Google

lesquels on a placé plus de cent piéces de canon.

Le Général Nadasti, qui a poursuivi le Marquis de Castellar, est revenu à Reggio, où il a ramené un grand nombre d'Officiers & de soldats qui ont été blessés dans les differens combats qu'il a livrés à l'arriere-garde des troupes commandées par ce Lieutenant Général Espagnol. Peu après que celles de la Reine de Hongrie ont été maîtresses de Parme le Prince de Lichtenstein y a fait transporter le magasin qu'il avoit à Colorno, & il en a établi quelques autres à Cremone & à Casal Magiore. Il étoit aisé de juger par ces dispositions qu'il avoit dessein de passer le Taro, & en effet ayant rassemblé sur le bord de cette riviere toutes les troupes qu'il commande, il a exécuté le 9 du mois passé son projet, sans éprouver aucun obstacle de la part du Comte de Gages, qui deux jours auparavant avoit envoyé ordre à tous les détachemens Espagnols, postés le long de la Parola, de la Strone, & du ruisseau de Reggio, de venir le rejoindre. Ce dernier Général s'étant mis en marche pour se rapprocher de Plaisance & du Camp de l'Infant Don Philippe, a repassé la Larda à Fiorenzuela, & l'on croit qu'il se rendra de l'autre côté de la Trebbia. Le Prince de Lichtenstein a détaché un Corps de Cavalerie, & quelques troupes irregulieres pour l'inquieter dans sa marche.

Il est arrivé de l'armée d'Italie à Madrid un Officier, par lequel le Roi a été informé qu'un Corps considérable des troupes de la Reine de Hongrie avoit été entierement défait par le Marquis Pignatelli, & la lettre que l'Infant Don Philippe a écrite à sa Majesté, pour lui donner part de cette action, contient les particularités suivantes. Les ennemis ayant fait avancer à Co-

Digitized by Google

dogno deux Bataillons du Régiment de Daun, deux du Régiment de Sprecker, deux du Régiment de Teut Chesmeister, le Régiment de Cuirassiers de Schmerzing, celui de Hussards de Spleni, & trois cent Esclavons, & le Marquis Pignatelli ayant reçû ordre de l'Infant d'attaquer ces troupes, ce Lieutenant Général passa le Po le 6 du mois passé au matin avec trois mille Grenadiers, un pareil nombre de Fusiliers, & deux mille hommes de Cavalerie. Son avant-garde composée de quinze Compagnies de Grenadiers, de trois cent Cavaliers & de cent Miquelets, rencontra à deux milles du poste d'où l'on vouloit chasser les ennemis, quelques Piquets d'Infanterie & deux cent Hussards; qu'elle poussa devant elle. Aussi-tôt que le Marquis Pignatelli fut arrivé devant Codogno, il fit ses dispositions pour l'attaque, & ayant divisé ses troupes en trois colonnes, il plaça à la tête de celle du centre vingt Compagnies de Grenadiers, seize devant la colonne de la droite, & autant devant celle de la gauche. Ces trois colonnes chargerent en même tems les ennemis qui étoient postés de telle façon qu'ils couvroient les trois principales avenuës du Bourg. Ils soutinrent pendant quelque tems avec beaucoup de valeur tous les efforts des Espagnols, mais ils furent enfin obligés de plier, & d'abandonner une batterie de cinq canons avec laquelle ils avoient extrêmement incommodé les troupes du Roi. S'étant retirés dans Codogno ils se retrancherent à l'entrée, & ils continuerent de faire un très-grand feu. Cependant les Espagnols trouverent le moyen de pénétrer dans le Bourg: ils chasserent les troupes de la Reine de Hongrie de leur retranchement, & le Colonel Don Manuel

Digitized by Google

Valenciano avec trois cent hommes poursuivit jusqu'à la principale Place un des Bataillons du Régiment de Daun. Alors les ennemis n'eurent d'autre parti à prendre que de s'enfermer dans les maisons, où ils se défendirent jusqu'à ce que les portes en eussent été enfoncées. Plusieurs d'entr'eux profitant des issuës que les maisons où ils s'étoient retirés avoient dans la campagne, prirent la fuite, & quoique Don Carlos de Miguel Brigadier eût été envoyé par le Marquis Pignatelli avec un détachement sur le chemin de Pizzighitone, pour leur couper la retraite, une partie se sauva. Les autres au nombre de deux mille quatre cent se rendirent prisonniers de guerre, & parmi ces derniers est le Général Gross, qui commandoit les troupes ennemies. Elles ont eu mille hommes tant tués que blessés, & on leur a enlevé douze piéces de canon, un mortier, onze drapeaux, un etendart du Régiment de Cuirassiers de Schmerzing, quatre cent chevaux, tous les bagages & une grande quantité de vivres & de munitions de guerre. Les Espagnols ont perdu le Comte de Scepeaux Maréchal de Camp; quatre autres Officiers, trois Sergents, & quatre-vingt-huit soldats, & il y a eu de leur part quinze Officiers, quatre Sergents, & cent vingt-deux soldats de blessés. Don Ignace Wirtz Maréchal de Camp, qui étoit à la tête de la colonne du centre; les Brigadiers Don Augustin d'Ahumada & Don André Garcia, qui conduisoient celle de la droite; les Colonels Don Manuel Valenciano & Don Juan d'Urbina, & Don François d'Escali, Adjudant Major des Gardes Walonnes, se sont particuliérement distingués dans cette action, ainsi que Don Philippe Carralero, Sergent Major des Grenadiers

Digitized by Google

Provinciaux, qui avec trois Compagnies de ces Grenadiers a forcé le sabre à la main un Poste, où il y avoit trois cent hommes. L'étendart du Régiment de Cuirassiers de Schmerzing a été pris par Don Barnabé Pacheco, Capitaine dans le Régiment de Dragons de la Reine. Par les mêmes dépêches l'Infant mande au Roi que Don Juan Manuel Gomez Lieutenant Colonel des Grenadiers Provinciaux ayant été détaché avec quatre Compagnies de son Régiment, cent hommes de Cavalerie, & un Piquet de Miquelets, pour s'emparer d'une batterie que les ennemis avoient établie à l'embouchure du Lambro, il avoit réussi dans cette entreprise; qu'on avoit trouvé dans cette batterie deux piéçes de canon de dix-huit livres de balle, & quatre de douze, & que les Officiers & les soldats des deux Piquets, qui la gardoient, avoient été tous tués, blessés ou faits prisonniers.

Le Maréchal de Maillebois s'étant mis en marche de Novi avec une partie des troupes Françoises qui sont sous ses ordres, les Piémontois abandonnerent tous les Postes qu'ils occupoient entre les riviéres d'Orba & de Bormida, & ce Général s'étant avancé vers Acqui, il en fit attaquer le Château, dont la garnison fut faite prisonniere de guerre; de là ayant pour objet d'obliger le Général Leutrum, qui avoit formé le siége de Valence, d'abandonner cette entreprise, il passa le premier du mois dernier la Bormida avec la plus grande partie des troupes Françoises qui sont sous ses ordres, & avec un train considérable d'artillerie. Il se porta ensuite sur le Tanaro, & fit attaquer le pont que les Piémontois avoient construit près de Casal Bayan. Le Bataillon d'Ottingen qui gardoit ce pont s'y défen-

Digitized by Google

dit avec beaucoup de valeur, mais ne pouvant s'y maintenir, il prit le parti de le détruire, & il se retira à Alexandrie. Aussi-tôt le Marquis de Carail, qui commande dans la Citadelle de cette Place, en sortit avec plusieurs Compagnies de Grenadiers & quelques Piquets de la garnison, pour tâcher de disputer aux ennemis pendant quelque tems le passage du Tanaro, ou du moins pour les troubler dans l'exécution du dessein qu'ils paroissoient avoir de rétablir le pont de Casal Bayan. Le Général Leutrum n'avoit pas lieu d'espérer que le Marquis de Carail pût les arrêter fort long-tems, & jugeant qu'il seroit difficile de leur faire face, & de continuer en même tems le siége de Valence, il se détermina à faire les plus grands efforts pour mettre la garnison de cette Place dans la nécessité de capituler promptement. Pour cet effet pendant la nuit du premier au deux, il fit donner l'assaut à la droite & à la gauche du chemin couvert du Ravelin embrassé par l'attaque, lequel outre la forte palissade & les trois redoutes qui le défendoient, étoit protegé par le feu de la Place. Les trois redoutes furent emportées malgré la vigoureuse résistance des assiegés qui eurent en cette occasion plus de quatre cent hommes tués ou blessés, & ausquels on fit près de cent quarante prisonniers. La nuit suivante le Général Leutrum fit ses dispositions pour donner l'assaut au corps de la Place : il ordonna dès la pointe du jour au Prince de Bade d'occuper avec dix Bataillons le Poste de san Salvador, & il se préparoit à donner le signal pour l'attaque, lorsque les assiégés arborerent le drapeau blanc. Les ôtages ayant été délivrés de part & d'autre, on signa le 2 la Capitulation par laquelle il a été

Digitized by Google

reglé que la Garnison sortiroit avec les honneurs de la guerre, à condition de ne servir d'un an contre le Roi ni contre ses Alliés.

Le Gouvernement Genois paroît être dans la résolution de faire de nouveaux efforts pendant cette campagne pour favoriser le succès des armes de sa Majesté Catholique, & il ne restera aucunes troupes réglées dans Genes, dont la garde sera confiée à la Bourgeoisie. Quelques bâtiments armés en course à Bonifacio ont enlevé la galiotte qui croisoit par ordre du Roi de Sardaigne sur les côtes de l'Isle de Corse, d'où l'on apprend que la Déclaration publiée au nom du Roi contre les Rébelles avoit déja engagé plusieurs d'entre eux à rentrer dans leur devoir. Dix de ceux qui après avoir été arrêtés par les habitans de la Bastie ont été conduits à Génes, ont été condamnés à mort & ils furent exécutés le 7 du mois dernier sous le Portique de la Prison du Palazzetto : cinq ont eu la tête tranchée, & cinq ont été pendus : on croit que les autres seront envoyés aux Galeres.

Suivant les derniers avis reçus de l'Isle de Corse le Colonel Rivarola occupe toûjours San Fiorenzo, mais le nombre des Rebelles, qui s'étoient joints à lui, est considérablement diminué, & l'on croit que ce Colonel, désesperant de pouvoir entretenir la revolte, se dispose à retourner incessamment en Piémont. Ces avis ajoûtent que M. Spinola Commissaire de la République à Calvi est allé à la Bastie, pour y commander, en attendant que M. Etienne Mari Commissaire Général puisse y retourner.

Il paroît à Genes une Relation circonstanciée de tout ce qui s'est passé depuis le 26 du mois d'Avril dernier à l'armée Françoise, commandée par le

Digitized by Google

Maréchal de Maillebois, & voici les principales particularités qui y sont contenuës. Les Piémontois ayant occupé plusieurs postes sur les hauteurs entre l'Orba & la Bormida, le Maréchal de Maillebois fit marcher deux mille hommes sous les ordres du Comte de Monteynard, qui se porta à Ponzone, & en chassa les ennemis, & qui par la démonstration qu'il fit de vouloir jetter un pont sur l'Orba, les obligea d'abandonner Carpene & Tersobio. Aussi-tôt que le Général Leutrum fut informé de ces nouvelles, il retira de Cremolino les troupes qui gardoient ce Poste, & ces troupes s'étant repliées sur la Cassine des Bains d'Acqui, le Comte de Monteynard les y attaqua. Elles s'y défendirent pendant six heures, mais enfin elle se rendirent à discretion, & l'on fit prisonniers en cette occasion dix-neuf Officiers, quatre Piquets, & cent Grenadiers. Sur l'avis que la Ville de Valence, assiégée par les Piémontois, ne pouvoit faire encore une longue résistance, le Maréchal de Maillebois prit la résolution de sécourir cette Place, quoique divers obstacles l'eussent empêché de recevoir les renforts qui lui avoient été promis par l'Infant Don Philippe. Dans ce dessein il se disposa à tenter le passage du haut Tanaro, sur lequel les ennemis avoient un pont fortifié près de Casal-Bayan. Pour y réussir il fit sortir le 30 du mois d'Avril dernier toute l'Infanterie Françoise de ses quartiers, & ayant ordonné à douze cent hommes de Cavalerie, qui étoient à Polsevera, de venir le joindre; il alla camper avec ces troupes dans la plaine de Bosco. En même tems, afin de partager l'attention du Général Leutrum, il fit avancer à Rivalta M de Chevert, Maréchal de Camp pour jetter un pon

ſur la Bormida, tandis que le Gouverneur de Tortone en fit ſortir quelques troupes, pour faire une diverſion du côté de Piovera. Le retard des bateaux qui venoient de Tortone, la rapidité de la Bormida, & le feu de ſept Bataillons poſtés ſur la rive gauche de cette riviére, furent cauſe que le pont ne put être achevé que le premier Mai à midi dans le moment que le Maréchal de Maillebois arriva à Rivalta. Ce Général détacha ſur le champ M. de Chevert avec huit Bataillons, & le Comte de Cruſſol avec cinq cent Grenadiers & trois cent Volontaires, avec ordre d'attaquer le pont de Caſal-Bayan. Le Prince de Beauveau à la tête des Grenadiers s'en empara après un combat très-vif, qui dura une heure & demie, & dans lequel les François n'eurent que cinq Officiers & neuf Grenadiers tués, & ving-trois ſoldats bleſſés. Le lendemain M. de Larnage fut envoyé à Borgoratto avec ſix Bataillons, & le Maréchal de Maillebois, ayant fait toutes ſes diſpoſitions pour aſſûrer ſes derrieres & ſes convois, s'avança avec le reſte de l'armée à Gamalerio. Il avoit formé le projet de tomber en colonne ſur la droite d'un Corps conſiderable d'Infanterie & de Cavalerie des ennemis, qui étoit deſcendu dans la plaine avec de l'artillerie, mais la nouvelle de la reddition de Valence lui fit abandonner ce deſſein, les Piémontois, qui par la priſe de cette Place, ſe trouvoient en état de raſſembler toutes leurs forces, étant ſuperieurs de douze Bataillons, & il ſe replia ſur Rivalta, après avoir fait bruler le pont de Caſal-Bayan.

Dès le premier du mois paſſé il avoit fait nveſtir la Ville & le Château d'Acqui par un étachement, qui eut ordre d'en continuer le ege.

Digitized by Google

La nuit du 2 au 3 les assiegeans établirent sur la hauteur des Capucins une batterie dont deux piéces de canon commençerent à tirer le 3 au matin. On ouvrit pendant la nuit suivante un boyau qui fut porté jusqu'au pied de la palissade : on augmenta de deux piéces de canon la batterie des Capucins, & l'on travailla à une nouvelle batterie destinée à prendre de revers les parties les plus élevées de la Ville. Les Mineurs étant parvenus le 4 à faire la descente du fossé, le Gouverneur se détermina à capituler, & la garnison composée de deux cent dix hommes, fut faite prisonniere de guerre.

Le 6 le Maréchal de Maillebois alla camper sous Acqui, laissant quatre Bataillons & huit Escadrons à Rivalta, pour contenir la garnison d'Alexandrie, & il fit occuper les Postes de Ponzone & de Terzo par deux détachemens, & les hauteurs d'Alicé par le Corps que commandoit M. de Chevert.

Il visita le 8 les Postes d'Alicé, de Castelroquero, de Roccapalafea & de Terzo, & le 9 ceux de Morsasco, de Montalto & d'Orsaria.

Le jour suivant M. de Moncalm Colonel du Régiment d'Auxerrois attaqua Montaboni, où l'on tua quarante hommes aux Piémontois, & où on leur fit cent trente prisonniers, du nombre desquels étoient sept Officiers.

L'armée Françoise décampa le 14 des environs d'Acqui, & retourna à Rivalta. Continuant sa marche sur deux colonnes, elle se rendit le 15 à Pasturana : le 17 on fit sauter les fortifications du Château d'Acqui, & les ennemis ayant tenté de se rendre maîtres du pont que les François avoient sur la Bormida, furent repoussés.

La nuit du 18 au 19 le Général Leutrum attaqua

taqua les Postes d'Orsaria & de Morsasco, & il s'empara du premier. M. de Nogent, qui commandoit dans le second, fit une sortie, tua trente hommes aux ennemis, fit prisonniers un Capitaine & treize soldats, & ayant donnné par une défense de trente heures le tems à un détachement d'aller le dégager, il se retira à Rocca Grimaldi.

Ayant appris le 25 qu'un détachement Piémontois se retranchoit à la Chapelle de Saint Etienne, près de Tersobio, il l'a surpris, & l'a obligé de se rendre prisonnier.

L'armée est actuellement campée entre Pasturana & Novi : deux Corps de troupes ont été postés en avant, l'un à Pozzol-Formigaio, l'autre sur le Lemo à Francavilla : les neuf Escadrons que l'Infant Don Philippe a envoyés au Maréchal de Maillebois sont à Tortone, & ont à Rivalta, dit Scrivia, un Poste avancé, qui assûre leur communication avec l'armée, d'où dix Bataillons furent détachés le 10 pour aller renforcer les troupes Espagnoles.

GRANDE BRETAGNE.

LES Seigneurs ont presenté au Roi de la Grande Bretagne, pour le feliciter sur le succès de ses armes, une Adresse à la quelle sa Majesté a fait la réponse suivante, Mylords, *La desaste des Rebelles m'est d'autant plus agréable, que je vois que tous mes fideles sujets en témoignent une satisfaction générale. Votre joye au sujet de cet evenement est une nouvelle marque de votre zéle & de votre affection pour moi & pour ma famille, & je ressens un plaisir extrême de ce que vous approuvez les services rendus par le Duc mon fils. Vous pouvez compter que j'em-*

diatement que les Anglois à la défense du Continent, s'étoient mises plus en état d'imiter la conduite du Roi de Sardaigne, & de faire la guerre comme Parties principales. Le Lord Harrington s'éleva avec beaucoup de force contre cette proposition, & il dit que ceux qui la faisoient, ne portoient pas un jugement sain de la conduite des Etats Généraux des Provinces Unies ; qu'en regardant les choses dans leur veritable point de vuë & avec l'attention qu'elles meritent, on reconnoîtroit que la perte de la plus grande partie de la Barriere, accordée à cette République par le Traité d'Utrecht, ne l'avoit pas empêchée de faire tout ce qui avoit été en son pouvoir, & même au-delà, pour remplir ses engagemens envers ses Alliés ; que si les Etats Généraux n'avoient point déclaré la guerre à la France, ainsi qu'ils sembloient y être obligés par le Traité de 1678, c'étoit que la situation où ils s'étoient mis par les secours qu'ils avoient fournis à la Reine de Hongrie, ne leur avoit pas permis de porter les choses à cette extremitté, & qu'on ne pouvoit même l'exiger d'eux avec bienséance ; qu'avancer qu'ils étoient entrés dans une négociation particuliere avec le Roi Très-Chrétien, c'étoit ignorer les principes par lesquels ils se gouvernoient ; qu'il osoit déclarer devant la Chambre que le reproche qu'on leur faisoit étoit injuste, & qu'il avoit au contraire les raisons les plus fortes d'être convaincu qu'ils n'avoient pris & qu'ils ne prendroient aucun engagement, d'où il pût resulter du prejudice pour leur gloire & pour celle de leurs Alliés ; qu'on devoit rendre justice à leur fermeté & songer que pour se conserver leur alliance, il falloit ne pas leur demander plus que leurs forces, la situation de leur

Païs, & la nature de leur Gouvernement ne leur permettoient de faire. Il y eut des debats très longs & très vifs au sujet du discours du Lord Harrington, & de la proposition qui y avoit donné occasion, mais enfin elle fut rejettée à la pluralité de quatre-vingt-une voix contre vingt-six. Le 16 M. Fane fit à la Chambre des Communes le rapport des résolutions qui avoient été prises le 13 touchant le subside. Quoique plusieurs Députés se soient opposés à celle d'accorder au Roi vingt & un mille cinq cent quarante-cinq livres sterlings pour les troupes, que la République des Provinces Unies a fait passer dans la Grande Bretagne, cette résolution a été approuvée. Le Roi a accordé à M. Guillaume Pitt la charge de Trésorier Général des Gardes & Garnisons de la Grande Bretagne, & au Docteur Edouard Wilmot la place de Medecin général des troupes de terre. Le Comte de Chesterfield est tombé malade à quelques milles de Londres, en revenant d'Irlande. On attend d'Ecosse le Prince Frederic de Hesse.

Le Roi ayant envoyé le 24 du mois passé un Message à la Chambre des Pairs pour lui témoigner qu'il ne doutoit point que cette Chambre n'approuvât les résolutions qui pourroient être prises en faveur du Duc de Cumberland par la Chambre des Communes, les Seigneurs ont assûré sa Majesté par une Adresse qu'ils verroient avec un très-grand plaisir la Chambre des Communes donner des marques de sa reconnoissance pour les services rendus par le Duc de Cumberland. La Chambre des Communes reçut aussi le 24 un Message par lequel le Roi lui fit sçavoir qu'il comptoit de se conformer à l'inclination de la Chambre, en lui recommandant

Digitized by Google

les intérêts du Duc de Cumberland, & le lendemain la Chambre résolut d'augmenter de vingt-cinq mille livres sterlings les revenus de ce Prince. Elle en a accordé cinq cent mille au Roi, afin de l'aider à appaiser entierement les troubles en Ecosse, & quarante mille huit cent quatre-vingt pour les appointemens des Officiers Généraux employés cette année. En même tems elle a autorisé sa Majesté à tirer un million de livres sterlings du fond d'amortissement, & à faire un emprunt de cinq cent mille livres sterlings. M. Henri Fox a obtenu la charge de Sécretaire de la guerre, vacante par la demission de M. Guillaume Young, & l'on assûre que le Roi honorera du titre de Ducs plusieurs Pairs de la Grande Bretagne. Le 15. l'Amiral Martin fit voile de Plymouth avec les vaisseaux de guerre *le Duc* & *le Saint Georges*, de quatre-vingt-dix canons; *le Yarmouth* & *le Captaine*, de soixante & dix; *l'Auguste* & *la Princesse Louise*, de soixante; *le Faulkeland*, de cinquante, & *le Maidstone*, de quarante, & son escadre a été jointe depuis par les vaisseaux *le Hampscourt* & *le Namur*, de soixante & dix canons; *la Defiance*, de soixante; *le Salisbury* & *le Rubis*, de cinquante. Cet Amiral qui croise au Sud de la Manche, a donné avis aux Commissaires de l'Amirauté que l'escadre qui a été équipée à Brest par ordre du Roi de France, étoit allée à Rochefort. On mande de la Jamaïque, que l'Amiral Thownshend étoit parti d'Antigoa avec dix vaisseaux de guerre, mais qu'on n'étoit pas encore instruit de l'entreprise qu'il se proposoit d'exécuter. Les mêmes lettres marquent que l'équipage d'un vaisseau avoit rapporté que le Chef d'escadre Burnet avoit pris dans la mer du Sud quatre

Digitized by Google

navires Espagnols, à bord desquels il y avoit quatre millions de piéces de huit. Il s'est répandu aussi un bruit qu'un vaisseau du Roi, de vingt canons, & un Armateur s'étoient emparés d'un Galion, dont la charge est extrêmement considérable, mais ces nouvelles ne sont pas encore assés confirmées, pour qu'on y ajoûte entierement foi.

Les Actions de la Compagnie de la mer du Sud sont à quatre vingt-dix-sept; celles de la Banque à cent vingt quatre & un quart; celles de la Compagnie des Indes Orientales à cent soixante-six & demi, & les Annuités à quatre-vingt-dix-sept & un quart.

PAYS BAS.

ON mande de la Haye que le 21 du mois dernier M. de Dieu, ci-devant Ambassadeur de la République de Hollande auprès de l'Impératrice de Russie fit à l'Assemblée des Etats Généraux le rapport du succès des commissions dont il avoit été chargé. Le Comte de Rosemberg Envoyé Extraordinaire de la Reine de Hongrie; M. Trevor qui y réside en la même qualité de la part du Roi de la Grande Bretagne, & le Baron de Reischach, Ministre Plenipotentiaire du Grand Duc de Toscane, eurent le 23 & le 24 une conférence avec quelques Députés de cette Assemblée. Le 24 M. d'Ammon Ministre du Roi de Prusse, & M d'Elsacker Résident des Electeurs de Cologne, de Baviere & de l'Electeur Palatin, communiquerent au Président de la même assemblée quelques dépêches qu'ils avoient reçuës de Berlin & de Manheim. Le Comte de Golofkin Ambassadeur Extraordinaire & Pléni-

Digitized by Google

potentiaire de l'Imperatrice de Russie remit le lendemain à ce Président un Mémoire relatif au nouveau Traité de Commerce & de Navigation, qui se negocie entre cette Princesse & la République des Provinces Unies. On a reçu avis de Madrid que le Roi d'Espagne avoit résolu de rapeller le Marquis de Saint Gilles, son Ambassadeur auprès des Etats Généraux, & que ce Ministre devoit partir bien-tôt, pour aller prendre possession d'une charge importante que sa Majesté Catholique lui destine. M. Calkoën doit revenir incessamment de Dresde, où il avoit été envoyé avec caractére de Ministre de la République. Le Conseil d'Etat a ordonné au Baron de Lintelot & à M. Vry Temminck d'aller exécuter une commission dans la Flandre Hollandoise. Le Baron de Schimmelpenning Vander-Oyen, le Baron Slot-Linderhost & M. Martens, ont été nommés Commissaires pour changer les Magistrats des Villes de cette Province. M. Van-Haren & le Baron d'Uttenhoven doivent se rendre pour le même objet à Maestricht. Les Députés des Ministres des Synodes des Provinces Unies se rendirent le 26 à l'assemblée des Etats Généraux, pour examiner la copie que cette assemblée garde d'une traduction de l'ancien & du nouveau Testament. La premiere Division du Corps de troupes Hanoveriennes, que le Roi de la Grande Bretagne fait passer dans les Païs Bas, arriva le 25 près de Nimegue.

Les François ayant occupé Malines, & ayant fait avancer le 16 du mois passé divers détachemens en deça de la Dyle & de la Demer, en s'étendant sur la droite & sur la gauche de l'armée des Alliés, le Feldt-Maréchal Comte de Bathiany & le Prince de Waldeck tinrent le

Digitized by Google

même jour un Conseil de guerre, dont le résultat fut qu'il étoit à craindre que le dessein du Roi ne fût d'enveloper l'armée des Alliés, ou du moins de lui couper la communication avec ses derrieres, & qu'ainsi il étoit à propos de prendre une position, par laquelle on pût couvrir les frontieres de la République, & se tenir à portée d'être joint par les renforts qu'on attend. En conséquence de cette résolution l'armée quitta les environs de Liere, après que tous les Postes sur l'Escaut, sur la Nethe & sur la Demer eurent été relevés, & elle marcha sur Cantecroy & Borsbecke. Le 17 elle défila, une partie par la Ville d'Anvers, l'autre le long des remparts de la même Ville, & elle alla camper dans la plaine de Braxgatten, la droite à Eckerem, & la gauche à Mercksem, les gros équipages ayant été envoyés à Breda, où l'on fit transporter aussi une partie de l'artillerie. L'armée s'étant remise en marche le 19, se replia du côté de Sundert, & l'on etendit la droite jusqu'à la Zoom, afin de pouvoir conserver la communication avec Willemstadt, où doivent débarquer les troupes qui viennent de la Grande Bretagne. La nécessité de pourvoir en même tems à un autre objet, & d'assûrer la jonction avec les troupes Hanoveriennes qui marchent par la Gueldres, & avec celles que la Reine de Hongrie envoye sous les ordres du Comte de Konigseg, a obligé les Généraux des Alliés de faire changer encore de position à l'armée, qui est actuellement sur la Dunge. La droite est appuyée à Gertruydemberg; sa gauche s'étend par-de-là Kleyn-Dungen, & l'on a établi le quartier général à T-Huys-Ter-Heyde. Les troupes ne pouvant plus tirer des subsistances que des Etats de la République, les ordres ont été

donnés d'établir des magasins à Breda, à Bergopsoom & à Bos-le-Duc. Le Landgrave de Hesse Hombourg Gouverneur de cette derniere Ville s'y est rendu le 22, pour en visiter les fortifications, & pour la mettre en état de défense. On a fait marcher à Maestricht le Régiment de Dragons de Sclippenbach, afin d'en renforcer la garnison. Les Pandoures & les Croates ayant commis quelques brigandages, pendant que l'armée étoit dans les environs de Sundert, le Feldt-Maréchal Comte de Bathiany a fait punir severement les coupables, & ce Général a toute l'attention possible à faire observer par les troupes une exacte discipline. Quelques bâtimens de transport arrivés d'Angleterre à Willemstadt y ont débarqué un grand nombre de chevaux de remonte pour les Régiment Anglois de Cope, de Stairs & de Rothe. Quoique les François ne soient point entrés sur les terres de la République, l'allarme est fort grande parmi les habitans de la campagne.

La position de l'armée des Alliés a continué d'être la même entre Gertruydenberg & la Dunge, & le camp qu'elle occupe est fortifié de plusieurs redoutes. On comptoit que les troupes qui viennent de Hanover arriveroient à ce camp dans les premiers jours de ce mois. Elles dirigent leur marche du côté de Zutphen, & elles passeront le Wahal près de Bommel. On les attendoit avec d'autant plus d'impatience, que l'armée est fort affoiblie par les détachemens qu'on a été obligé de faire pour mettre des garnisons dans diverses Places. Les Députés des Etats de Zelande ont disposé de la charge d'Amiral Lieutenant de cette Province en faveur de M. Herman Wiltschut, qui est remplacé dans celle de

Vice-Amiral de la même Province par M. Jacob Imanse, & M. Michel Sappius a été nommé Chef d'escadre. La Compagnie des Indes Orientales, établie à Amsterdam est convenuë de rendre à celle de France les trois vaisseaux qui appartiennent à cette derniere Compagnie, & qui avoient été conduits à Batavia par les Anglois, & de payer trois millions cent mille livres pour le prix des marchandises dont ces vaisseaux étoient chargés. Ils doivent être ramenés en France aux frais de la Compagnie Hollandoise, qui s'est engagée, supposé que les Anglois s'en emparassent une seconde fois, de donner cent mille écus pour chacun.

Digitized by Google

MARIAGE ET MORTS.

LE 31 Mai a été fait le mariage de M. Charles-Anne *Ridel de Plaine-Sevette* né le 15 Octobre 1697, Conseiller au Grand-Conseil, reçû le 4 Septembre 1732, fils de feu Etienne-Charles Ridel de Plaine-Sevette aussi Conseiller au Grand-Conseil, pourvû le 9 Juillet 1695, & de De Jeanne Chartraire, avec Dlle. Marie-Jeanne *le Febvre de Morsan*, fille de Pierre le Febvre Seigneur de Morsan, Contrôleur Ordinaire des Guerres & de feue Marie-Jeanne du Pont, M. de Plaine-Sevette est petit-fils de Charles Ridel Seigneur de Plaine-Sevette Trésorier de France à Paris en 1659 & maintenu dans sa Noblesse par Ordonnance des Commissaires Généraux du 30 Octobre 1697, & arriere petit-fils de Claude Ridel Seigneur de Plaine-Sevette, mort Président des Trésoriers de France à Paris & Conseiller d'Etat le 7 Avril 1659, lequel étoit fils de Martin Ridel Seigneur de Plaine-Sevette, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris en 1598, puis Trésorier de France à Roüen en 1610, mort le 10 Septembre 1624, & de De Catherine Aubery, alliance qui donne des parentés à M. de Plaine-Sevette avec tout ce qu'il y a de plus considérable dans l'Epée & dans la Robe.

Le même jour le Pere Bertrand-Claude *Taschereau de Linieres* de la Compagnie de Jesus, ci-devant Confesseur du Roi & avant de feuë Madame, mourut à Paris dans la Maison professe des Jesuites, âgé de près de 89 ans ; il étoit fils de Gabriel Taschereau, Seigneur de Linieres & de

Digitized by Google

Baudry, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme Ordinaire de sa Chambre en 1650, Conseiller d'Etat & Privé la méme année, & Grand-Maître des Eaux & Forêts de France au département d'Anjou & du Maine, & de De. Magdeleine Cottereau, alliance qui donne des parentés à Mrs de Baudry avec tout ce qu'il y a de plus distingué dans l'Epée & dans la Robe; le pere de Linieres étoit oncle de M. Gabriel Taschereau Seigneur de Baudry à présent Conseiller d'Etat ordinaire & Intendant des Finances & avant Maît e des Requêtes, à l'article duquel la Génealogie de la famille de Taschereau sera rapportée dans l'Histoire promise des Maîtres des Requêtes Ordinaires de l'Hôtel du Roi.

Le . . Mai François *de Lasseran de Massencome de Mont-Luc* Seigneur & Marquis de la Garde, d'Ornano & de S Martin, *dit le Marquis de Mont-Luc*, Brigadier des armées du Roi de la promotion du 3 Avril 1721, Colonel du Régiment d'Infanterie de Mont-Luc, & Chevalier de l'Ordre de S. Louis mourut à Toulouse dans la 71e. année de son âge, étant né le 20 Septembre 1676; il avoit été reçû Page de la petite écurie du Roi en 1690, puis servit dans les Mousquetaires, eut un Régiment de son nom de Mont-Luc, fut fait Brigadier d'armée & Chevalier de St. Louis; il avoit été marié le . . Juin 1704 avec Jeanne Renée de Fleurs qu'il laisse veuve & mere d'un fils unique nommé François-Louis de Lasseran de Massencome Comte de Mont-Luc; il étoit fils de François de Lasseran de Massencome de Mont-Luc, Marquis de la Garde, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur des Ville & Château d'Ortés, mort le 16 Juillet 1711, & de De. Marie d'Ornano petite fille d'Alphonse d'Ornano Mar-

chal de France : quoique le véritable nom de feu M. le Marquis de Mont-Luc fut celui de Poyanne, Maison connue dans le Diocèse d'Acqs en Guyenne dès l'an 1050, ses ancêtres & leurs successeurs avoient pris ceux de Lasseran & de Massencome, en exécution des clauses portées par le contrat de mariage de Charles de Poyanne, Seigneur de Nesle, sixiéme ayeul de M. de Mont-Luc avec De. Isabeau de Lasseran de Massencome, & par la donation faite le 18 Juin 1487 par Amanieu de Lasseran de Massencome, Seigneur de Mont-Luc à ladite Isabeau de Lasseran sa niéce, à condition que leurs descendans porteroient les nom & armes de Lasseran de Massencome, ce qui a toujours été suivi depuis.

Les Armes de Lasseran de Massencome de Mont-Luc en Bearn, sont d'or à un tourteau de geules.

Le 6 Charles-Felix *Rondé*, Ecuyer Conseiller du Roi, Trésorier Général des Fortifications, & avant Receveur & Payeur des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, y mourut à l'âge de 44 ans ; il étoit fils de Laurent Rondé Conseiller Secretaire du Roi, Maison-Couronne de France & de ses Finances, & de Marie Charpy ; il avoit pour sœur Dame Madeleine Rondé, mariée dès le 16 Janvier 1725. avec Claude-Nicolas Henin Conseiller au Parlement de Paris; il avoit été marié le 25 Novembre 1716 avec De. Marie Charlotte-Therese Grondeau de Flobert, & il en laisse Charles-Antoine Rondé à présent Trésorier Général des Fortifications de France.

Le 10 Mre. Charles-François *des Monstiers de Merinville* Evêque de Chartres, Abbé de Notre Dame d'Igny, mourut dans son Diocèse âgé de

64 ans : il fut pourvû le 1 Novembre 1701 de l'Abbaye de St. Calais au Diocèse du Mans, ordonné Prêtre en 1706 & nommé au mois de Septembre de la même année Archidiacre de Princeray en l'Eglise de Chartres, & depuis Grand Vicaire de ce Diocèse, il fut nommé le 26 Avril 1709 Coadjuteur de l'Evêque de Chartres, Paul Godet des Marais son oncle à la mode de Bretagne, & fut reçû Docteur en Théologie de la Faculté de Paris de la Maison & Société de Sorbonne le 17 Octobre suivant, & le 12 du même mois il fut nommé à l'Abbaye de Notre Dame d'Igny au Diocèse de Rheims, vacante par la mort du même Evêque de Chartres son oncle qui l'institua son legataire universel, il fut sacré à Paris le 18 Mai 1710 & prêta serment de fidelité au Roi le 3 Juin suivant ; il reçût dans son Eglise le 27 Mai 1732 la Reine lorsqu'elle y fut rendre graces à Dieu pour la naissance du Dauphin, & il assista plusieurs fois depuis aux assemblées du Clergé ; il étoit fils de Charles des Monstiers Marquis de Merinville, Comte de Rieux, Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Chevau-Legers de Monseigneur le Dauphin en 1671, Gouverneur des Ville & Diocèse de Narbonne, mort le 30 Septembre 1689, & de De. Marguerite Gravé de Launay, & petit fils de François des Monstiers, Vicomte de Merinville, Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie & d'un de Cavalerie, Lieutenant Général en chef des armées du Roi en Catalogne, & au Gouvernement de Provence, Gouverneur de Roses, des Ville & Diocèse de Narbonne & du Comtat Venaissin, Chevalier des Ordres de Sa Majesté, reçu le 25 Mars 1662, mort le . . Janvier 1672, & de De. Marguerite de la Jugie Comtesse de Rieux en Languedoc morte

Digitized by Google

le 13 Fevrier 1694; le nom de des Monstiers en Poitou est marqué par son ancienneté, par ses alliances, & par ses services militaires & les derniers degrés de cette Généalogie sont rapportés dans le 9. vol. des Grands Officiers de la Couronne fol. 203.

Le 14 M. René Theophile de Maupeou, Seigneur de Sablonieres en Brie, dit le Marquis de Maupeou, Lieutenant Général des armées du Roi & Inspecteur d'Infanterie, mourut à Strasbourg dans la 49 année de son âge, étant né le 9 Juillet 1697; il entra dans les Mousquetaires en 1713, fut reçu Capitaine dans le Régiment de Toulouse en 1715, fut fait Colonel du Régiment de Bigorre par commission du 16 Mars 1719, Inspecteur Général de l'Infanterie en 172 , Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis en . . Brigadier d'Infanterie le 1 Août 7;4. Maréchal de amp le 15 Mars 1740, Lieutenant Général des armées du Roi le 1 Mai 1745; il avoit été marié le 14 Juillet 1727 avec De. Jeanne-Renée Blanchard de Banneville, fille de Jean Blanchard Seigneur & Patron de Banneville, Secretaire du Roi, & de feue Louise Claude le Rousseau de Lanvau, duquel mariage il laisse un fils & une fille; il étoit fils de René de Maupeou Seigneur de Sablonieres, Lieutenant Général des armées du Roi, Directeur Général d'Infanterie mort le 1 Octobre 1734, & de De. Marie-Marguerite Jeannin, Louis de Maupeou Seigneur de Noisy son ayeul, Maréchal de Camp, Capitaine & Major du Régiment des Gardes-Françoises, Gouverneur des Villes d'Ath & de Salins mort en 1669, fut marié avec Antoinette Catesau de Sablonieres morte en 1710, & il avoit pour frere aîné M. René de Maupeou Vicomte de Bruyeres sur Oise, Président de la Premiere Chambre des Enquêtes

Digitized by Google

du Parlement de Paris, & enfin Conseiller d'Etat & d'Honneur en la même Cour, mort le 22 Mai 1694, ayeul de M. René-Charles de Maupeou, qui remplit aujourd'hui depuis l'an 1743 la place de Premier Président du Parlement dont le Roi l'a honoré en considération de ses services & de ceux de sa famille depuis deux cent ans, tant dans les premiéres charges de la Magistrature que dans les premiers emplois de la guerre & dans les premiéres places de l'Eglise; les Armes de Maupeou sont d'argent à un Porc-epic de sable, & la Généalogie s'en trouvera amplement déduite avec toutes ses branches, sur titres & mémoires fidéles, dans l'Histoire des Maîtres des Requêtes ci-devant annoncée.

Le 15 Jean *Oursin*, Ecuyer, Conseiller, Sécretaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances & Receveur Général des Finances de Caën, mourut à Paris âgé de 82 ans; il étoit fils de Michel Oursin & de Thomasse Chauvet, & il avoit épousé Françoise-Catherine Allan, de laquelle il laisse pour enfans Jean-Baptiste-Mathieu Oursin Ecuyer Seigneur de Soligny, Maître d'Hôtel Ordinaire du Roi, Pierre Oursin Seigneur de Digoville, Receveur Général des Finances de Caën, marié le 17 Janvier 1742 avec Henriette-Gabrielle le Noir de Cindré; Jeanne Oursin mariée le 20 Juin 1710 avec Jacques-Antoine de Ricouart Comte d'Herouville, Seigneur de Claye, Lieutenant Général des armées du Roi; Catherine Oursin mariée le 23 Mars 1723 avec Michel-Gervais Robert de Pomereu Maître des Requêtes & Intendant de Justice d'Alençon; Marie Oursin mariée le 16 Fevrier 1729 avec Jacques-Bernard Chauvelin Maître des Requêtes, & Marie-Avoye Oursin mariée le 31 Mai 1737 avec

Jacques-Estienne de Grouches Comte de Chepy aujourd'hui Maréchal de camp.

Le 18 M. Jean Nicolas *de Montmorency*, Seigneur de Châteaubrun en Berry, dit le Marquis de Montmorency, Maréchal des camps & armées du Roi du 20 Février 1734, mourut dans sa terre de Châteaubrun dans la 87e. année de son âge, étant né le 25 Décembre 1659, & sans laisser d'enfans de De. Marie Louise Vachon qu'il avoit épousée le... Mars 1703. Il étoit fils de François de Montmorency Fosseux, Seigneur de Châteaubrun, Gouverneur de Châteauroux, du Bourg de Deols & de St. Gildas, Gentilhomme de la Chambre de Louis de Bourbon III. du nom Prince de Condé, & de De. Marie Strozzi. Voyez la Généalogie de l'Illustre Maison de Montmorency dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, vol. 3. fol. 585.

Le 20 Jean *de Gassion*, *Marquis de Gassion* & d'Alluye, Comte de Montboyer &c., Lieutenant Général des armées du Roi du premier Août 1734, Chevalier-Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit du 2 Juin 1743, Gouverneur de la Ville de Dax & de Saint Sever, mourut à Pau dans la 63e. année de son âge; il étoit fils de Pierre de Gassion, Marquis de Gassion, Président du Parlement de Pau, & de De. Magdeleine Colbert de Terron, mariés le 20 Août 1670; il étoit petit neveu de Jean de Gassion, Maréchal de France, il avoit épousé le 16 Avril 1708 De. Marie Jeanne Fleriau d'Armenonville, morte à Pau le 14 Octobre 1735 dans la 48e. année de son âge, fille ainée de feu M. d'Armenonville, Garde des Sceaux de France, & Commandeur des Ordres du Roi, & de ce mariage il avoit eu pour enfans Pierre de Gassion, Marquis d'Alluye, dit le Comte

Digitized by Google

de Gassion, né le 28 Septembre 1715, Meitre de Camp Lieutenant du Régiment de Bretagne, Cavalerie, par commission du 15 Avril 17 8. mort sans alliance le 16 Août 1741; Jeanne de Gassion mariée le 22 Février 1723 avec Joseph Henri de Moret de Pagus de Grolée, Comte de Peyre, & Magdeleine Angelique de Gassion, mariée le 26 Mai 1732 avec Louis François Damas, Comte de Thianges d'Anlezy, ci-devant Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi. Voyez la Généalogie de Gassion dans l'Histoi e des Grands Officiers de la Couronne. vol. 7. fol. 5 9.

Le 30 Louis *Taboureau*, Seignear des Reaux, d'Orval & de Louy, Ecuyer Conseillier Secretaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances depuis l'an 17 2, mourut à Paris âgé de 83 ans. Il avoit épousé De. Philippe Masse, de laquelle il a eu 1. Louis Mathurin Taboureau, Seigneur des Reaux, Grand Maître des Eaux & Forêts au Département du Lyonnois marié en 1717 avec De. Catherine Geneviéve Bazin dont est issu Louis Gabriel Taboureau des Reaux, reçû Conseiller au Parlement en la quatriéme Chambre des Enquêtes le 24 Mai 1740. 2 Jacques Mathurin Taboureau, Seigneur d'Orval, Tresorier Général des Bâtimens, marié depuis le... Février 733 avec De. Catherine Cecille Pean de Mosnac, 3 & Philippe Taboureau, femme de Gabriel Taschereau Seigneur de Baudry & de Linieres, aujourd'hui Conseiller d'Etat Ordinaire & Intendant des Finances &c.

Le 31 Charles *de Béziade*, *Marquis d'Avarey*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, du 2 Mai 1744. mourut au Camp de sa Majesté, dans la 44e. année de son âge, laissant des enfans de son

mariage avec De. Elizabeth Margueritte Megret, sœur de M. Megret de Serilly, Maître des Requêtes, & Intendant de Justice en Franche-Comté, avec laquelle il avoit été marié le 13 Décembre 1735. Il étoit fils de Claude Theophise de Bèziade, Marquis d'Avarey sur-Loire, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, Gouverneur & Grand Bailly de Peronne & de Mondidier, ci-devant Ambassadeur Ordinaire auprès des Cantons Suisses, mort le 6 Avril 1740, & de De. Catherine Angelique Foucault de Magni, morte le 28 Avril 1728, porte pour armes d'azur à une fasse d'or chargée de deux étoiles de gueules & accompagnée en pointe d'une coquille d'or; d'Avarey.

Le même jour François-Honoré *de Choiseul Marquis de Choiseul Meuze*, Colonel Lieutenant du Regiment Dauphin, & Brigadier d'armée du 1er Mai 1745, mourut au Camp du Roi dans la trentiéme année de son âge étant né le 1er Octobre 1710; il étoit le second fils de Henri-Louis de Choiseul, Marquis de Meuze, Lieutenant Général des Armées du Roi de la promotion du 24 Fevrier 1738 & Chevalier des Ordres de sa Majesté de la promotion du 2 Fevrier 1745, & de De. Honorée-Julie Françoise de Zurlauben; il avoit eu pour frere aîné Maximilien de Choiseul, Comte de Meuze, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, mort le 27 Octobre 1738, laissant deux fils de son mariage avec De Emilie Paris de la Montagne qu'il avoit épousée le 18 Mars 1734. Voyez la Généalogie de la Maison de Choiseul vol. 4 des Grands Officiers de la Couronne fol. 845.

M. de Choiseul dont il est ici question laisse des

Digitized by Google

enfans de son mariage avec Mademoiselle Duhan ci-devant fille d'honneur de la feue Duchesse de Lorraine.

Le 3 Juin Dame Augustine *de Coetquen de Combourg*, épouse de Louis-Charles de Lorraine, Comte de Brionne, Grand Ecuyer de France en survivance du Prince Charles de Lorraine son grand oncle, Gouverneur de la Province d'Anjou, des Ville & Château d'Angers, Brigadier des Armées du Roi & Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie, avec lequel elle avoit été mariée le 29 Decembre 1744, mourut à Paris dans la vingt-quatriéme année de son âge; elle avoit été mariée en premieres nôces à Charles Auguste de Rochechouard de Mortemart, dit le Duc de Rochechouard, Pair de France, Grand d'Espagne de la Premiere classe Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Brigadier d'Armée & Colonel du Regiment d'Infanterie de Mortemart, tué à la Bataille d'Ettingen le 27 Juin 1743, & elle étoit fille de Jules Malo de Coetquen Comte de Combourg, Gouverneur des Ville, Château & Citadelle de S. Malo, & de Dame Marie-Elisabeth-Nicolaï femme en secondes nôces de M. le Duc de Mortemart pere du même Duc de Rochechouard. Voyez la Genealogie de la Maison de Coetquen, dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne vol. 1er l'Histoire du Marechal de Guebrian par le sieur le Laboureur.

Le même jour Dame Bonne-Marie *de Murard*, femme de M. Jean Dominique Cassini Seigneur de Thury, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes & Pensionnaire de l'Académie des Sciences, mourut à Paris en l'Hôtel Royal de l'Observatoi-

Digitized by Google

re, âgée d'environ 22 ans; elle étoit sœur de M. Alexandre-François de Murard, Conseiller au Parlement de Paris depuis le 5 Décembre 1738, fille & petite fille de Messieurs de Murard, Conseillers au même Parlement & arriere petite fille de François de Murard Trésorier de France à Lyon en 1650. M. Cassini est fils de Jacques Cassini Seigneur de Thury, aujourd'hui ancien Maître des Comptes & Conseiller d'Etat, aussi Pensionnaire de l'Académie des Sciences, & petit fils de Jean-Dominique Cassini l'un des plus célebres Astronomes de son siecle, mort le 4 Septembre 1712, & sorti d'une famille noble du Comté de Nice. Voyez le Dictionnaire Historique de Morery, Edition de 1732, vol. 2. fol 601.

Le 4 Dame Marie-Madeleine *Colbert de Blainville* femme de Jean-Baptiste de Rochechouard Comte de Maure, dit le Comte de Rochechouard, Marquis d Everly son cousin germain avec lequel elle avoit été mariée le 26 Mai 706, mourut à Paris âgée de 60 ans, ayant eu de son mariage entr'autres enfans, Jean Victor de Rochechouard Comte de Mortemart, Colonel du Régiment de Navarre du 15 Mars 1740, fait Brigadier d'Infanterie le 20 Fevrier 1743. Elle étoit fille de Jules Armand Colbert Marquis de Blanville de l'Isle-Dieu & Baron de Braye sur Seine, Seigneur d'Orm i &c. Lieutenant Géneral des Armées du Roi, mort le 13 Août 1704, & de De. Marie-Gabrielle de Rochechouard Vivonne, voyez la Génealogie de la Maison de Rochechouard dans l'Histoire des Grands Officiers de le Couronne, vol. 4. fol. 649 & celle de Colbert dans la même Histoire, vol. 9. fol. 231 & le Dictionnaire Historique de Morery.

Digitized by Google

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose. Suite de l'Histoire Universelle de M. de Voltaire, &c. 3
Epitres sur deux Rimes contre la Poësie, 13
Lettre du P. Dom Antoine Gaëtan de Souza 17
Réponse du P. C. à cette Lettre, 41
Motet en vers François pour la Dédicace de saint Sulpice, 44
Séance de l'Académie pour la réception de M. de Voltaire, & Extrait de son discours, 48
Epitre de M. de la Soriniere à M. Desforges Maillard, 66
Vers à Mlle Dup * * *. 68
Autres à Mlle de Sim . . . 69
Autres à M. de Voltaire, 70
Autres à M. l'Abbé de Beaulieu, 72
Prix proposé par l'Académie Royale des Sciences pour l'année 1748. 73
Epitre à M. de la Soriniere, 76
Stances, 78
Sixain pour mettre au bas d'un portrait, *ibid.*
Lettre aux Auteurs du Mercure sur les Quadrains Normands, 79
Regrets de la Pattie, Elegie, 84
Réponse à une question proposée dans le Mercure de Février, 87
Le Tombeau, Ode, 88
Eloge historique du P. Baizé, 92
Ode en strophes libres sur la mort de M. le Président Bouhier, 100
Reflexions morales, 101
Vers à M. le Professeur Lublin, Impromptu, 106
Remerciment au même, 107

Digitized by Google

Assemblée publique de l'Académie des Sciences, Extrait, 109
Nouvelles Litteraires, des beaux Arts, &c, 117 & *suiv.*
Mots de l'Enigme & du Logogryphe de May, 140
Explication en vers du 1. Logogryphe d'Avril, 141
Explication aussi en vers du deuxiéme, 142
Enigmes & Logogryphes, 143
Chansons notées, 148
Spectacles, Opera, deux Parodies nouvelles ajoutées, 149
Concert spirituel; 151
Comedie Françoise, *Le Duc de Surrey*, nouvelle Comédie, Extrait, 152
Journal de la Cour, de Paris, &c. 156
Sujet du Prix d'éloquence de l'Académie des Jeux Floraux pour 1747, 158
Prises de Vaisseaux, *ibid.*
Lettre du Roi à M. l'Archevêque de Paris, & Mandement en conséquence, 161
Le *Te Deum* chanté à Notre-Dame, 165
Feu & illumination; 166
Suite des Opérations de l'armée du Roi, *ibid.*
Mandement du Cardinal de Tencin, 175
Explication en vers du Logogryphe de May, 176
Nouvelles Etrangeres, 177
Mariage & morts, 204
Les Chansons notées doivent regarder la page 148

Faute à corriger dans le Mercure de May.

Pag. 123. lign. 20. Saint Jauvin, *lisez* Saint Taurin.

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

JUIN. 1746.

SECOND VOLUME.

A PARIS,

Chés GUILLAUME CAVELIER rue S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais

M. DCC. XLVI.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE générale du Mercure est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT *rue du Champ-Fleuri dans la Maison de M. Lourdet Correcteur des Comptes au premier étage sur le derriere entre un Perruquier & un Serrurier à côté de l'Hôtel d'Enguien. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs ouvrages.*

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée ; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au Mercure de France rue du Champ-Fleuri, pour rendre à M. de la Bruere.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE
DÉDIÉ AU ROI.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.

EPITRE de M. COTTEREAU Curé de Donnemarie à Monsieur l'Abbé de R. ci-devant Agent Général du Clergé de France.

ILLUSTRE & digne Abbé, qui sçus par ta prudence
Regir les interêts du Clergé de la France,
Et fis dans tes travaux penibles & brillans
Admirer tes vertus ainsi que tes talens,
Tu quittes donc Paris & pars pour la Touraine

Digitized by Google

Ah! si de m'obliger tu veux prendre la peine,
Vas trouver ce Prelat d'un merite éclatant,
Cet oncle officieux qui m'a servi de pere,
Et comblé de faveurs dans le Saint Ministere.
Oui je t'en supplie humblement;
Daigne pour moi lui rendre un veritable hommage:
Quoique peu connoisseur, j'ai dans plus d'un ouvrage
En secret reconnu de son esprit brillant
Le rare & solide avantage:
Tout enchante en lui; tout est grand;
Il sçait embellir ce qu'il touche,
Et la moindre chose en sa bouche
Reçoit bientôt mille agrémens:
Mais son cœur me paroît encor plus admirable;
Bonté, douceur, droiture, & commerce agréable,
Noble simplicité, généreux sentimens,
Religion solide, & zéle infatigable.
Quelle matiere inepuisable,
Si je sçavois un peu tourner un compliment;
Comme je n'ai point ce talent,
Tout ce que je puis ici faire,
C'est d'admirer, & de me taire.
Illustre & digne Abbé, souviens-toi seulement
De le bien assurer de ma reconnoissance;
Ne crains point là dessus de parler hardiment;
Tu n'en sçaurois jamais tant dire que j'en pense.

Digitized by Google

SEANCE PUBLIQUE DE l'Academie Royale des Inſcriptions & belles Lettres.

L'Académie Royale des Inſcriptions & belles Lettres ouvrit à l'ordinaire le Semeſtre de Pâques par une Aſſemblée publique le mardi 19 Avril.

La ſéance commença par la diſtribution du prix fondé par M. le Préſident de Noinville. Le ſujet propoſé étoit l'*Etat des ſciences en France ſous les regnes de Charles* VI. *& Charles* VII. la piéce qui a remporté le prix étoit de M. l'Abbé *de Guaſco*, de Turin de l'Académie Etruſque de Cortone.

Le Sécretaire lut trois éloges des Académiciens morts dans le ſemeſtre precédent.

Le premier fut celui de M. le Marquis de Caumont correſpondant honoraire de l'Académie, mort à l'age de 57. ans. Sa famille dont le nom eſt *Seytres*, originaire de la Ville de Creſt-Arnaud en Dauphiné, où elle poſſédoit des terres conſidérables dès le XIII. ſiécle, alla s'établir en 1471 à Avignon où elle a toujours reſté depuis ce tems là.

Le Marquis de Caumont, avoit eu dès ſa jeuneſſe un goût décidé pour l'érudition &

Digitized by Google

pour tout ce qui fait la fleur de la Littérature. Cet amour des Lettres qui continua pendant tout le cours de sa vie en fit aussi toute l'occupation & toute la douceur.

Il entretenoit avec les gens de Lettres de toutes les Nations & avec plusieurs personnes d'un rang & d'un mérite distingué un commerce que l'agrément de son esprit, la variété de ses connoissances, sa douceur & la politesse de son caractére, leur rendoit infiniment précieux.

Le second éloge fut celui de M. Fourmont l'ainé Professeur en Langue Arabe au College Royal & Pensionnaire de l'Académie. Il étoit très connu par la variété & l'étenduë de son érudition & par son habileté dans toutes les differentes Langues Orientales, mais l'étude de la Langue Chinoise & les progrès qu'il y avoit faits l'avoient encore rendu plus célébre. Il a pour ainsi dire ouvert la porte aux Européens à la connoissance de cette Langue. L'Auteur de l'éloge s'est principalement attaché à montrer quels étoient les obstacles & les difficultés que M. Fourmont avoit euës à combattre dans ce travail, & par quels sécours il étoit venu à bout de les surmonter. Il observa qu'il étoit nécessaire de faire connoître ces sécours au Public pour lui inspirer quelque confiance dans le travail de

Digitized by Google

M. Fourmont. Celui qui prétendroit avoir deviné un chiffre par un pur effort d'imagination n'obtiendroit guéres de créance, & le travail par lequel il assureroit y être parvenu, quelque grand qu'il fût, ne seroit regardé que comme une fatigue extrêmement frivole. Les Langues & sur tout la Langue écrite des Chinois composée de plus de soixante mille caractéres, sont une espéce de chiffre beaucoup plus difficile que tous ceux qu'on employe pour les Négociations. Il faut en avoir la clef pour les entendre, & lors même qu'on a cette clef, il reste encore un travail prodigieux dont très peu de gens sont capables.

Il n'est pas possible de rapporter ici le détail d'une vie aussi laborieuse que celle de M. Fourmont. Je me contenterai de remarquer avec l'Auteur de l'éloge que sa facilité pour les Langues étoit inconcevable; qu'il avoit lu tous les anciens écrivains en tout genre, tous les livres de Littérature Orientale, Grecque & Latine; que sa mémoire étoit prodigieuse; qu'il n'avoit presque rien oublié de ce qu'il avoit lu, & que l'étenduë & la variété de son érudition pouvoient en quelque sorte se comparer à celle de Scaliger & de Saumaise.

Il est mort le 19 Décembre 1745 âgé de 63 ans des suites d'une troisiéme attaque d'apoplexie.

Digitized by Google

Le troisiéme éloge fut celui de M. l'Abbé Fourmont, associé de l'Académie, mort subitement le 5. Février 1746. & qui n'avoit pas survécu deux mois à son frere ainé.

L'Abbé Fourmont resté orphelin dès ses premiéres années n'avoit point reçu l'éducation qui dispose à l'amour des Lettres & de l'étude. Dès l'âge de 15 à 16 ans, un mouvement de dévotion le porta à se retirer ches les Hermites d'Anjou, fondés, à ce qu'on croit, par le Comte de Moret, fils naturel d'Henri IV. Il demeura avec eux jusqu'à l'âge de 25 ans, qu'il en sortit parce qu'il ne lui fut pas permis de prendre les Ordres. Son inclination l'avoit sans cesse poussé vers l'étude des Lettres, mais il avoit été destitué de secours. Enfin il prit le parti de venir à Paris, de vendre le peu de bien de famille que lui avoient laissé des partages faits en son absence, qu'il ratifia comme on voulut, & avec les instructions de son frere accompagnées d'un travail inconcevable il apprit en moins de trois ans le Latin & le Grec, quoiqu'il ne sçût pas même les premiers elémens de ces Langues. Il avoit aussi appris tout seul pendant le même tems & sans en avoir parlé à son frere l'Hébreu & le Syriaque, & au bout de ces trois années il se trouva en état d'enseigner ces differentes Langues. Ayant été nommé en 1720 à la

Digitized by Google

chaire de Langue Syriaque au College Royal, il donna toutes les semaines une leçon extraordinaire de la Langue Ethyopienne. En 1724 il entra à l'Académie des Inscriptions, & en 1728 il fut envoyé par le Roi dans le Levant avec l'Abbé Sevin. L'objet de cette Mission étoit de chercher des Mss. anciens pour augmenter le grand nombre de ceux qui étoient déjà à la Bibliothéque du Roi. Dans ce dessein l'Abbé Fourmont parcourut l'Attique & le Peloponnese, ainsi que plusieurs Isles de l'Archipel; il y trouva peu de Mss. anciens & aucuns dont les Caloyers voulussent se défaire, mais pour rendre son voyage utile aux Lettres, il s'attacha à copier les Inscriptions qu'il trouva dans ces deux Provinces. Il en a rapporté près de onze cent. Il y en a de très importantes pour l'ancienne Histoire & pour la Géographie; plusieurs sont d'une antiquité supérieure à tout ce qu'on a vû jusqu'à présent en ce genre. Il y a deja neuf cent cinquante de ces Inscriptions mises au net par un neveu de l'Abbé Fourmont qui avoit accompagné son oncle dans son voyage. Elles sont en dépôt à la Bibliothéque, il en reste 150, sans compter plus d'une centaine de fragmens moins considérables, qui seront remises incessamment avec differens dessins de bas reliefs & de monumens, & plus de

40. Plans ou Cartes Topographiques des Cantons que l'oncle & le neveu avoient parcourus & qui servent extrêmement utiles pour l'intelligence de l'ancienne Histoire de la Gréce.

Monsieur Gibert lut ensuite un mémoire sur le nom de MEROVINGIENS, donné à la premiere race de nos Rois.

On donne le nom de Merovingiens non-seulement à nos Rois de la premiere race, mais encore quelquefois à tous les Francs en général, & on rapporte communément l'origine de ce nom à *Merovée* le troisiéme Roi depuis *Pharamond*, & le troisiéme avant le Grand *Clovis*

Mais (dit M. Gibert) sur quel fondement peut-on donner à ce Prince la gloire d'avoir communiqué à nos premiers Rois & même à toute la Nation un nom qui étoit connu & en usage chés les Francs, longtems avant que Merovée parvint a la couronne? Il n'est ni le chef de cette premiere race ni le fondateur de la Monarchie, & il ne se trouve aucun trait qui distingue son regne de celui de ses prédecesseurs ou du regne de ceux qui lui ont succedé.

Le plus ancien Auteur qui ait attribué l'origine du nom de *Merovingiens* à *Merovée* est l'abbréviateur de Grégoire de Tours,

Digitized by Google

qui débite en même tems la fable la plus absurde sur la naissance de ce Prince, (a) fable capable elle seule de faire rejetter tout ce qui l'accompagne.

Si quelques Auteurs ont été depuis du même sentiment, on sçait que dans ces siecles de Barbarie & d'ignorance les Historiens se copioient servilement & sans examen, outre qu'ils ne connoissoient pas la veritable origine des Francs, & n'avoient garde de faire remonter le nom dont il s'agit plus haut que les fables dont ils croyoient embellir l'origine de notre Nation.

M. Gibert entreprend d'exposer les preuves d'une autre opinion qui lui paroît mieux fondée, qui fait remonter l'origine & le nom de la famille *Merovingienne* à un Prince qui regnoit dans la Germanie dès le tems d'Auguste, dont la famille désignée depuis par son nom, donnoit des Rois aux Germains, & dont une Nation Germanique prit le nom de *Merovingiens*, porté depuis également par nos ayeux.

(a) Clodion (dit cet Auteur) étant un jour d'été à midi assis avec sa femme sur le bord de la mer, & cette Princesse ayant voulu se baigner, il sortit de la mer un Monstre marin qui l'épouvanta & la poursuivit vivement. Etant donc aussi-tôt après devenue enceinte elle accoucha d'un fils qui fut appellé *Merovée*.

Digitized by Google

Il ne paroîtra pas étonnant que l'on ait cherché dans l'Histoire des *Germains* un nom attribué aux *Francs*, puisque tous les Sçavans conviennent que les Francs étoient Germains d'origine, & s'il reste quelque difficulté ce n'est que sur la maniere dont ces Germains sont devenus les Francs, & sur celle dont ces derniers se sont établis dans les Gaules.

A l'égard du Prince à qui M Gibert attribue la gloire d'avoir donné le nom de *Merovingiens* à la premiere race des Rois de France, c'est ce fameux Roi des Sueves dont les Historiens Grecs & Latins du siécle d'Auguste & de Tibere, ses contemporains, ont rendu le nom en leur Langue par celui de *Maroboudos* (*a*) ou *Maroboduus* (*b*) qui se prononçoit Mehr-Wueh en Langue Germanique.

Velleius Paterculus rapporte avec quelque détail l'Histoire de ce Prince; on trouve aussi quelques circonstances de sa vie dans Strabon & dans Tacite.

Suivant ces Auteurs *Maroboduus* étoit Sueve, du canton des Marcomans. Pendant sa jeunesse il avoit fait quelque séjour à Rome, dans le tems des expeditions de Tibere contre les Sicambres & les Sueves,

(*a*) Μαροβουδος ap. Strab. I. VII.

(*b*) *apud Vell. Paterc.* l. II. Tacite le rend de même, l. II, & III. *an. & c.* 42 *de mor. Germ.*

Digitized by Google

sous l'Empire d'Auguste & environ six ans auparavant l'Ere vulgaire.

Etant de retour en Germanie il s'y fit reconnoître Roi, non-seulement par les Marcomans & les Quades ses compatriotes, mais encore par tout le reste des Germains. Ayant chassé les Boiens du Pays que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de Bohëme, il y transfera les Marcomans & quelques autres Tribus Germaniques, & après avoir subjugué tous les peuples voisins, il établit le siége de son Empire au centre de la forest Hercinie.

Les Romains allarmés de sa puissance résolurent sa perte. Auguste vivoit encore lorsque Tibere marcha contre *Marobodnus* avec une armée de plus de 100 mille hommes, mais d'autres soins plus pressans suspendirent cet orage qui se formoit contre lui, & Tacite fait dire à *Marobodnus* lui-même qu'il obligea les Romains à traiter alors avec lui d'égal à égal (*a*)

Cependant dans la suite ses forces & son courage furent contraints de ceder à la politique des Romains qui ne pouvant le vaincre eux-mêmes, éleverent contre lui des guerres intestines. Arminius, ce Germain si célebre par la défaite de Varus, l'attaqua le premier sous le prétexte de maintenir la Liberté Germanique, & remporta sur lui une

(*a*) Annal. l. 11. chap. 46.

Digitized by Google

victoire complette, mais ces mêmes Romains aussi jaloux des succès d'Arminius que de la puissance de son ennemi, ne songerent qu'à mettre obstacle aux progrès du vainqueur, & donnerent à *Marobodunus* un autre adversaire moins redoutable pour eux, mais bien plus à craindre pour lui.

Ce nouvel ennemi fut *Catualda*, jeune Seigneur Goth, mécontent du Roi des Sueves qui l'avoit contraint d'abandonner sa Patrie. Excité & soutenu par *Jubilius* chef des Hermondures qui s'étoit dévoué aux Romains, il saisit avec ardeur l'occasion de se venger. Il attira à lui une partie de la Noblesse de *Marobodunus*, penetra subitement dans le canton où ce Prince avoit établi sa Cour, s'empara de son Palais & de la Forteresse qui en faisoit la sûreté, & força le Roy des Sueves à se sauver chés les Romains qui se faisoient un honneur de donner une retraite aux Rois dont ils avoient en secret tramé la ruine.

Les revers qu'éprouva *Marobodunus* ne diminuerent point la gloire de son nom chés les Germains, ni chés les Romains même dont les Historiens le comblent d'éloges. Et certainement ses actions, ses conquêtes, & surtout l'établissement d'un Empire dans le cœur de la Germanie, tandis que la puissance Romaine étoit dans son plus grand

Digitized by Google

éclat, rendoient son nom assés fameux pour que ses descendans ayent fait gloire d'en tirer leur dénomination.

M. Gibert joint à des presomptions déja si fortes l'autorité de Tacite (qui vivoit 81 ans après que ce Prince avoit été chassé du Trône) qui dit en termes exprès que l'illustre famille de *Marobodnus* (*nobile Marobodui . . . genus*) étoit celle dont les Marcomans, & les Quades avoient tiré leurs Rois. Il conclut de là qu'en substituant le nom Germanique *Mehr-Wueh* au nom Latin, il y a eu chés les Germains, long-tems avant l'établissement des Francs dans les Gaules, une famille Royale qui tiroit sa dénomination de *Mehr-Wueh* & qui se trouve ainsi désignée par un Historien qui vivoit sous l'Empire de Trajan.

Ce n'est pas tout. On trouve bientôt après une Nation entiere qui porte le nom Patronimique de *Merovingiens*. Ptolomée (qui vivoit sous Adrien & ses successeurs, environ 40 ans après Tacite) compte & nomme cette Nation Μαρουίοι parmi celles de la Germanie; ensorte que l'on ne sçauroit douter qu'il n'éxistât dès lors dans ce Païs un peuple de ce nom. mais de sçavoir si elle devoit cette dénomination à *Mehr-Wueh*, c'est une question qui ne peut s'éclaircir que par quelques faits au défaut de

Digitized by Google

témoignages précis qui depuis ces tems reculés ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

Ces faits sont que Maroboduus dans sa retraite chés les Romains fut suivi par ceux de ses sujets qui lui étoient demeurés fidélles. Leur nombre fut assés considérable pour faire une nouvelle peuplade que les Romains placerent sur les frontieres de leur Empire, au-delà du Danube, entre le *Marus* & le *Cusus* (*a*), c'est-à-dire, vers la *Moravie* & la *Silesie*. Ces Peuples furent bientôt accrus par les partisans de Catualda lui-même qui, quelques mois après eut le même destin que Maroboduus, & se réfugia chés les Romains.

On avoit retenu Maroboduus à *Ravenne*; on envoya Catualda à *Frejus*. Sans doute le malheur commun de ces deux chefs & leur éloignement éteignirent l'inimitié entre leurs deux partis qui se réunirent sous l'autorité d'un Prince Quade nommé Vannius.

Vannius ayant joui pendant 30 ans du pouvoir que les Romains lui avoient confié, fut à son tour vaincu & chassé par Vangion & Sidon enfans de sa sœur, qui se trouverent appuyés par le même Jubilius dont Tibere s'étoit servi pour perdre Maroboduus, Les Romain ouvrirent encore une retraite à Vannius apr ès sa défaite & assignerent de nou-

(*a*) Tac ite ann. l. 11. ch. 63.

Digitized by Google

veaux quartiers dans la *Pannonie* à ceux qui l'avoient suivi (*a*).

On voit par ces faits que la retraite de *Maroboduus* donna lieu à l'établissement de plusieurs Peuplades de ses sujets dans la Germanie & même dans la Pannonie, & que le fond de ces Colonies étoit de ceux qui étoient demeurés fidéles à ce Prince; & il est constant d'un autre côté que le nom de *Merovingiens* signifie les Sujets, les Partisans, le Peuple, la Famille de *Maroboduus* ou si l'on veut de *Mehr-Wueh*. Lors donc que l'on voit paroître dans ce même tems une tribu de Merovingiens dans la Germanie, il semble que l'on ne puisse se dispenser de la prendre au moins pour une de ces peuplades qui venoient de s'y former des partisans de *Maroboduus* ou *Mehr-Wueh* ni par conséquent de rapporter leur nom à ce Prince qui étoit l'auteur & le chef de ces Peuplades. On ajoute à une présomption déja aussi forte que c'est par ce Roi des Sueves que le nom de *Mehr-Wueh* étoit devenu célebre dans la Germanie, ou même que ce Prince étoit le seul *Mehr-Wueh* qui jusques-là y fut connu.

Après avoir établi (autant qu'il est possible dans ces matieres) qu'il y a eu dans la

(*a*) Tacit. ann. l. XII. ch. 29 & 30.

Digitized by Google

Germanie, dès le siécle d'Auguste un Roi appellé *Mehr-Wueh* dans le langage des Germains. Il faudroit pour raprocher de la race de nos premiers Rois le nom de *Merovingiens* donné à sa famille, montrer que la Peuplade de *Germains* dont il s'agit doit se confondre avec les *Francs*. Mais (dit M. Gibert) cette Dissertation passeroit l'étendue qu'il s'est proposée & il la reserve pour un autre discours. Il se contente de quelques traits qui annoncent du moins la lumiere s'ils ne la découvrent pas entierement.

Le nom de *Merovingiens* désignoit sous l'Empire d'Adrien & d'Antonin une famille Royale & une Peuplade de *Germains*. Cent ans après les *Francs* paroissent sur les bords du Rhin, & ces *Francs sont des Germains*. La famille Royale de leurs Rois est appellée la famille des Merovingiens, ils sont eux-mêmes appel'és de ce nom. Il n'y a rien de plus conséquent que de ramener les Francs & la famille de leurs Rois à cette Peuplade & à cette famille de même nom que l'on trouvoit cent ans auparavant dans les mêmes Païs & entre les mêmes Peuples, dont il est certain que les Francs sont originaires.

D'un autre côté le tems où l'on trouve le nom de Merovingiens chés les Francs n'est pas fort éloigné de celui où on le perd

Digitized by Google

de vûë chés les Germains, & lorſque cette famille paroît chés les Francs, elle eſt donnée pour la premiere & la plus illuſtre de la Nation.

D'ailleurs le choix que les *Francs* font de leurs Rois dans cette famille rappelle l'ancien attachement des *Germains*, dont ils deſcendoient, pour la Famille de *Marobodus* ou *Mehr Wueh*.

Enfin le titre ſingulier de *Princes Chevelus* que les plus anciens Hiſtoriens donnent à nos premiers Rois réunit encore leur famille à celle de l'ancien Roi des Sueves, puiſque non ſeulement les Sueves étoient diſtingués des autres peuples par l'arrangement & la forme qu'ils donnoient à leurs cheveux, mais même entr'eux on diſtinguoit par la chevelure le Roi de ſes Sujets, & les hommes libres d'avec les eſclaves (*a*).

Les ſeules opinions anciennes (les fables à part) qui nous ſoient demeurées ſur l'origine des *Francs* eux-mêmes, ſont celles qui ſont rapportées par l'anonime de Ravenne & par Grégoire de Tours. Le premier veut que l'ancienne demeure des Francs ait été dans un Païs qu'il place auprès de l'Elbe, & qui s'étoit (dit-il) appellé anciennement *Mauringanie* (*b*). Paul Diacre parle du mê-

(*a*) Tac. de Mor. Germ. t 38.
(*b*) Anon. de Raven. l. 1.

Digitized by Google

me canton sous le nom de *Mauringie*. (*a*) Si comme on le peut croire, cette Mauringanie ou Mauringie est le pays des Merovingiens de Ptolomée, il est bien clair que l'anonime & ses auteurs ramenent l'origine des Francs aux anciens Merovingiens; mais en ne prenant le pays désigné par cet Ecrivain que pour un pays situé vers la source de l'Elbe, ce pays sera la Moravie ou les Partisans de *Marobodus* ou *Mehr-Wueh* eurent en effet leurs premiers quartiers, en sorte que les Francs se confondent encore par là avec les *Merovingiens*.

A l'égard de l'opinion de Gregoire de Tours elle fait venir les Francs de la Pannonie & se concilie bien naturellement avec l'opinion précedente puisque les Peuplades Merovingiennes furent établies partie dans la Moravie, partie dans la Pannonie.

Bien loin que la migration de ces Peuples des rivages de l'Elbe & du Danube choque la vraisemblance ou l'Histoire, elle est au contraire fondée sur l'une & l'autre. Sous Marc-Aurele, 60 ans au plus avant le tems où l'on trouve des Francs sur les bords du Rhin, on voit une Nation penetrer de l'Elbe dans la Belgique (*b*) & des Peu-

(*a*) *De gestis Langobard. l.* 1. *ch.* 11. & 13.

(*b*) *Æl. Spart. in Did. Juliano.*

Digitized by Google

plades tirées par les Romains du Danube & de la Pannonie s'établir sur le Rhin & dans la Germanie. (*a*)

Il semble donc (dit M. G.) qu'il n'y ait pas moins lieu de rapporter l'origine des *Francs* aux Peuplades que formerent les Partisans de *Maroboduus* ou *Mehr-Wueh*, qu'il n'y en a de réunir la famille de leurs Rois avec celle de ce Prince : l'un & l'autre paroît également confirmé, & par les circonstances que fournit l'Histoire de ces Peuplades & de leur chef, & parce que les anciens Ecrivains nous apprennent de plus positif sur l'origine des *Francs* & de leurs Rois. De là M. G. tire la conséquence qu'il est naturel de faire remonter l'origine du nom de *Merovingiens* donné aux Francs & à leurs premiers Rois, au celebre *Maroboduus* ou *Mehr-Wueh* Roi des Sueves, puisque les uns doivent leur origine à ses plus fidéles sujets, & que les autres sont ses descendans.

(*a*) *Dio, in Frag. lib.* LXXI.

Digitized by Google

MADRIGAL

A Mlle. A. . . . qui dit que pour lui déclarer qu'on l'aime, il le lui faut sçavoir dire comme feroit M de V. . . .

SI V. sçait faire un *Poulet* mieux que moi,
Je suis plus amoureux & d'aussi bonne foi:
Il est barbon; je suis dans le bel âge,
V. . . . enfin sans se laisser charmer
Ne sçait que dire au plus comment il faut aimer;
Moi je le sçais mettre en usage.

L'Aiglon.

AUTRE.

*A M. Toussaint *** sur les chansons qu'il faisoit à la campagne.*

HEUREUX . . . aimable Chansonnier
Ton destin est charmant & ton bonheur entier.
Ta Colette répond à ton ardeur fidelle,
Phébus cesse pour toi d'être si façonnier,
Et quand près de ta belle,

Digitized by Google

Dans maints tendres couplets tu chantes ton amour,
Les belles de ta Muse admirant le génie,
Et banissant pour toi leur jalouse manie,
Avec plaisir te chantent à leur tour.

VERS. *à Mademoiselle . . . à St. Omer.*

BEAUX yeux que le sommeil plonge en un doux repos,
Votre tranquillité rédouble tous mes maux;
Interprêtes cruels des rigueurs de Silvie,
Daignez en vous ouvrant décider de mon sort,
Par un de vos regards ou rendez-moi la vie,
Ou du moins achevez de me donner la mort.

Par le même.

Digitized by Google

*PORTAIT de M. l'Abbé ***.*

STANCES.

J'Ai le visage ovale & la bouche vermeille,
L'œil vif, & le nez aquilin :
Ma taille n'est pas grande, elle est faite à merveille;
Je suis content de mon destin.

J'ai le teint assés frais, la couleur un peu brune,
L'air grave, & l'abord sérieux :
Mes parens, mes amis partagent ma fortune;
Je suis civil & gracieux.

Charmé de mon Païs dès ma plus tendre enfance,
J'ai pris soin d'y fixer mes jours :
Par la faveur du Ciel je suis dans l'opulence,
Et n'ai besoin d'aucun sécours.

Dans cet heureux état je vis avec un frere
Qui sçut toujours gagner mon cœur,
Et ses rares vertus & son amour sincére
Mettent le comble à mon bonheur.

Par

Digitized by Google

Par mon œconomie & ma ſage conduite
L'ordre regne dans ma maiſon;
Et je ſuis, quand quelqu'un me chagrine ou m'irrite,
Maître abſolu de ma maiſon.

Dans un poſte éminent j'ai le doux avantage
De me voir chéri, reſpecté:
Je ſuis fidéle ami; j'ai l'honneur en partage;
Je ſuis franc, & plein d'équité.

Je déteſte & je fuis l'embarras des affaires:
J'aime le repos & la paix,
Et par tout, où je crois mes ſécours néceſſaires,
On ſe reſſent de mes bienfaits.

Quoique ſouvent chés moi j'aſſemble compagnie,
La raiſon régle mes déſirs,
Et c'eſt par la vertu que je force l'envie
A reſpecter tous mes plaiſirs.

Du haut rang où chacun m'admire & me contemple,
Je ſoutiens les droits & l'éclat;
Dans les ſacrés devoirs je ſuis d'un grand exemple
A tous les gens de mon état.

Par M. Cottereau Curé de Donnemarie

Digitized by Google

CANTATILLE *à mettre en Musique.*

LA METAMORPHOSE D'ISABELLE.

PUuissant Dieu des raisins, j'implore ton secours :
C'est à toi seul, Bacchus que j'ai recours:
Ecoute les accens du bûveur trop fidéle.
Venge moi des mépris d'une insensible belle.

Ainsi réduit au désespoir,
Cet amant imploroit les Dieux contre Isabelle,
Quand Bacchus indigné qu'une foible mortelle,
Rebutant un bûveur, méprisât son pouvoir
Jura du haut des Cieux de punir la cruelle.

Fieres beautés, craignez Bacchus ;
Que près d'une jeune merveille
Jamais un suppôt de la treille
Ne forme des vœux superflus.

Quand un buveur est tendre,
Pourquoi ne pas se rendre,
Nul ne sçait mieux aimer,
Nul ne doit plus charmer.

Digitized by Google

Mais quoi ! déja Bacchus lui même
Fait éclater sa puissance suprême !
Une affreuse terreur
Soudain s'empare d'Isabelle ;
Tout tremble, tout frémit d'horreur. . . .
Que vois-je, ô Dieux ! elle reste immobile !
Quel changement subit ! quel effort inutile !
Isabelle n'est plus, & je la cherche envain ;
L'inflexible est changée en un flacon de vin.

De Bacchus chantons la victoire ;
C'est un Dieu jaloux de sa gloire,
Belles, craignez de l'irriter :
Aimez tous ceux qui sçavent boire ;
Gardez vous de les rebuter.

Livrez vos cœurs à leur tendresse,
Quand ils veulent bien s'enflammer
Mêlez au plaisir de l'yvresse
Tour à tour le plaisir d'aimer.

Digitized by Google

ESSAI DE TRADUCTION.

NOUS inserons avec plaisir cettte essai de traduction, quoique parmi nos Lecteurs il puisse s'en trouver qui ne connoissent point la langue Latine ; nous esperons du moins qu'il ne s'en rencontrera aucun qui n'approuve ce juste hommage rendu au Prince des Poëtes François, & qui au défaut de la traduction ne relise avec plaisir les morceaux de l'original qui sont traduits : nous supplions l'Auteur de la traduction de nous pardonner si nous avons supprimé les éloges qu'il nous donnoit & que nous ne devons qu'à son indulgence.

LETTRE adressée aux Auteurs du Mercure par le Traducteur.

LA place que la Henriade doit occuper est desormais fixée parmi ces prodiges de l'art qui font tant d'honneur à l'esprit humain, & couvrent d'une gloire immortelle l'Auteur & la Nation qui les a produits. Vous etes plus en état que personne d'en juger, & de faire connoître que tout ce que

Digitized by Google

l'Iliade acquit de gloire à la Grèce, & l'Eneide à l'ancienne Rome, aujourd'hui la France doit l'attendre de la Henriade. Ce beau chef-d'œuvre est à la verité le seul Poëme François qui merite le nom d'Epique, mais aussi lui seul peut suffise à notre gloire dans ce genre, & lui seul nous égale aux Nations les plus riches; au reste les Grecs comptent-ils plus d'un Homere, les Romains plus d'un Virgile? Les François ne compteront aussi qu'un Voltaire.

Quiconque a le bon goût de la Poësie, doit sentir que la Henriade est un ouvrage à paroître toujours avantageusement dans quelque langue & dans quelque climat qu'on le transporte : ses beautés sont réelles, de tous les pays, de tous les tems, de tous les peuples, mais le plus sûr moyen de les exposer aux yeux de l'Univers, ne seroit-ce pas de les habiller à la Romaine? les vers Latins sont connus par toute la terre, & semblent faits pour la majesté du Poëme héroique.

Avec le secours de cette version les étrangers auroient l'intelligence d'un fameux Poëme, que le goût brillant de son Auteur a rempli de morceaux admirables, qui n'ont point ailleurs d'exemples, & qui vraisemblablement n'auront point d'imitateurs. La haute idée qu'il leur donneroit de notre

Poësie (quoiqu'ils n'en apperçussent les beautés qu'à travers les nuages d'une traduction) ne manqueroit pas d'être glorieuse à la France, & nous vengeroit du reproche qu'on nous a fait trop injustement de n'avoir pas la tête Epique.

En effet peut-on sans une aveugle partialité nous accuser encore de cette sorte d'impuissance, depuis que nous possedons la Henriade ? Caractéres frappés, vers harmonieux, descriptions vives, faits interessans, ordre merveilleux, fictions agréables, stile rapide, scénes touchantes, traits sublimes, images nobles; feu, grandeur, érudition, tout s'y trouve & dans sa juste mesure : c'est le temple du goût, l'école des arts, le théatre des passions, en un mot le triomphe de nos Muses. Doit-on craindre de trop répandre un chef-d'œuvre de Poësie où les Princes, les Grands, & toutes les Nations peuvent s'instruire ? Quelles ressources pour des maîtres dans nos Colléges! Quelles matieres de vers pour leurs éleves ! Quels modéles enfin pour tous les Poëtes du monde!

Voilà l'ouvrage que j'entreprens de traduire, plein d'admiration pour son illustre Auteur. Mon zéle est grand, & je réussirois sans doute, si mes forces poëtiques pouvoient l'égaler : du moins l'exemple que je donne peut animer de meilleures plumes que la

Digitized by Google

mienne, & me suscitera peut-être quelque émule redoutable à qui je céderai les armes; trop heureux que ma défaite tourne au profit de la Patrie.

C'est aussi pour me rendre à l'invitation que vous faites si justement dans un de vos Mercures, & pour imiter M. de Voltaire lui-même, qui fait annoncer par eux sa belle Histoire Universelle, que j'ose vous présenter le frontispice de mon ouvrage, dans la confiance que vous l'exposerez avec la justice éclairée qu'on a lieu d'attendre de vous.

En vous communiquant, Mrs. un extrait du premier Chant, mon dessein est d'essayer le goût du public, dont on doit réspecter assés les momens & les yeux, pour ne pas les arrêter, comme font la plûpart, sur d'ennuyeuses & frivoles productions. Ses regards favorables ou severes seront pour le reste de mon ouvrage un signal de paroître au grand jour, ou de rentrer dans un éternel oubli: ce n'est point une imitation vague & paraphrasée de la Henriade que je lui présente, mais une fidéle & vraie traduction, où les vers Latins répondent toujours aux vers François; unique, mais bien pénible moyen de conserver le feu, l'ordre & le génie de l'Auteur.

Le célébre Abbé Desfontaines que je consultois à Paris sur la fin de l'année 1744,

Digitized by Google

me louoit de l'entreprise en me plaignant de la difficulté : les lumieres d'un si grand connoisseur sur tout en belle Poësie Latine (par la profonde connoissance qu'il avoit de Virgile) me rendoient son commerce nécessaire, & je l'ai cultivé : je dois me taire sur ses éloges ; il me proposa de m'associer à ses travaux périodiques; je crus devoir refuser ce dangereux honneur, & mon refus ne diminua rien de son estime.

Dans ce tems là même nos Poëtes faisoient retentir les trompettes & tous leurs instrumens héroiques : il me prit envie de remonter aussi ma lyre, & bientôt ayant disposé mon Ode à l'homme pour le retour du Roi, je lui fis donner les honneurs de la presse, mais je n'osai la répandre que parmi des amis : le juge d'Avignon en parle solidement & sans enthousiasme dans une de ses feuilles de la saison, & modestie à part, il y auroit de quoi flater mon orgueil poëtique, si j'en avois le cœur atteint.

Mais la Langue Romaine est ma favorite, & ma version de la Henriade m'est plus chere que tout le reste ; M. de Voltaire y met par tout un charme qui vous attire ; on ne peut le quitter, & toujours le tribut d'admiration se renouvelle. Pendant mon séjour à Paris j'ai fait ma cour à ce grand homme ; il donnoit volontiers les mains à

Digitized by Google

mon projet de le traduire, & je lui dois ce témoignage d'avoir reconnu qu'en lui la bonté du cœur ne le céde point à la grandeur de l'esprit. Les vers dédicatoires qui lui sont adressés paroîtront à la tête de ma traduction Latine qui sera d'un côté & les vers François de l'autre. J'ai l'honneur d'être &c.

A MONSIEUR
DE VOLTAIRE.

VOLTAIRE, ton brillant génie
Embellit tous les arts divers,
Mais admirable dans les vers,
Qu'il joint de force à l'harmonie!
Tu prens le Coturne inhumain,
Des traits frappans saississent l'ame :
A ton feu divin tout s'enflâme,
Quand tu tiens la trompette en main.
Peintre de nos ligues fatales
Que de beautés tu nous étales,
Que d'esprit que de sentiment!
Tout dans ce fameux monument
De ton goût sûr dépositaire,

Digitized by Google

Pense, agit, parle noblement :
Sublime, tendre, véhément,
C'est-là que tu parois Voltaire.

A l'orgueilleuse antiquité
N'envions plus son Iliade ;
Tu nous donnes l'égalité,
En nous donnant la Henriade.
Ces fiers combats d'Agamemnon
De la Gréce illustrent le nom,
C'est Homere qui les enfante :
Parmi des prodiges nouveaux
Rome sort du sein des travaux ;
Virgile la rend triomphante :
Et toi, par d'insignes exploits
Faisant éclater nos trompettes,
Henri se ranime à ta voix,
Vainqueur de la mort cette fois,
Il n'appartient qu'aux grands Poëtes
D'immortaliser les grands Rois.

Permets à la Muse Latine
De suivre ta Muse divine
D'un pas toujours respectueux ;
Puisse-t-elle sous son empire,
Dans la noble ardeur qui l'inspire,
Prendre son air majestueux !
A tes chants si ma voix s'allie,

Digitized by Google

Ne crains pas un accord pareil ;
Voltaire est par tout le Soleil,
Je ne suis que son * Parélie.

* Image du Soleil formée par ses raions.

Digitized by Google

HENRIADOS

Lib. I.

HEroem canimus, felix quem Gallia vidit,
Debita jure suo, mercari & sanguine regna:
Ille per exhaustos, bello turbante, labores
Proludens didicit regnare, & parcere victis;
Ac postquàm hostiles armis cecidere tumultus,
Frænavit populos, victor que parens que suorum.

Te precor, ô Virgo veri fidissima custos;
Ipsa facem attollens in carmina suffice vires;
Te Regum assuescant aures audire superbæ,
Et te voce decet Reges ambire magistrâ,
Pandere fas tibi sit, populis mirantibus orbis,
Quàm fera civiles motus fortuna sequatur:
Dic, agitaret uti nostros discordia fines;
Dic tristes populorum iras, & crimina Regum:
Huc ades; atque tuas potuit si fabula quondam
Cantûs illecebris voces mollire severas,
Divinum que manu tenerâ decus addere frontis;
Si varios umbrâ splendori affudit honores,
Virgo; sinas mecum tua per vestigia surgat
Fida ministra, tuis non invidiosa trophæis.

ET jam Valloides solio inclinabat avito,
Incertâ que manu Regni tractabat habenas:
Pectora languebant humili dejecta pavore,

Digitized by Google

LA HENRIADE

Chant I.

JE chante ce Héros qui régna sur la France,
Et par droit de conquête & par droit de naissance;
Qui par le malheur même apprit à gouverner,
Persécuté long-tems sçût vaincre & pardonner;
Confondit & Maïenne & la Ligue, & l'Ibére,
Et fût de ses Sujets le vainqueur & le Pére.

Je t'implore aujourd'hui sévére vérité;
Répands sur mes écrits ta force & ta clarté:
Que l'oreille des Rois s'accoûtume à t'entendre;
C'est à toi d'annoncer ce qu'ils doivent apprendre:
C'est à toi de montrer aux yeux des Nations
Les coupables effets de leurs divisions.
Dis comment la discorde a troublé nos Provinces;
Dis les malheurs du Peuple, & les fautes des Princes:
Viens, parle, & s'il est vrai que la fable autrefois
Sçût à tes fiers accens mêler sa douce voix;
Si sa main délicate orna ta tête altiére,
Si son ombre embellit les traits de ta lumiére,
Avec moi sur tes pas permets lui de marcher,
Pour orner tes attraits & non pour les cacher.

Valois regnoit encor mais ses mains incertaines
De l'Etat ébranlé laissoient floter les rênes;
Ses esprits languissoient par la crainte abbattus,

Digitized by Google

Imò Valloides nil præter inutile nomen
servabat Regis : quantum mutatus ab illo
Principe, quem retulit juvenem victoria curru,
Europe expavit subitò mirata volantem ;
Qui-que per obstantes patriæ revocantis abiret
Mille preces ; tantæ virtutis imagine capti
Cùm sua gauderent summittere sceptra triones.
Degener ille trono sedeat, quem castra tulerunt :
Regnat Valloides, oculis evanuit heros.
Delicias inter, mollis que per otia vitæ
Deficit, haud æquo lassatus pondere sceptri :
Turba ministrorum, vanâ sub imagine Regis
Luxurians, sceptrum que tenet, nomen que relinquit:
Conjurata cohors regnantem frangere luxu,
Languida corda gravi curat torpere veterno.

Gusiadum intereà rapido fortuna volatu
Inter regales exurgit ad astra ruinas :
Urbe Parisiacâ properat domus æmula Regis
Viribus adversas fractis opponere vires :
Indecores audent populi, ludibria ventis,
Debellare suum Regem, ac servire tyrannis.
Muneribus, victi que metu labuntur amici,
Hunc que sui cives Lupara indignante repellunt.
Advolat hostis ovans, cecinit que rebellio signum :
Omnia corruerant, subitò cùm magnus adesset
Magnus Borbonides, cui spirant pectora bella ;
Ille jubar præbens, & fausti sideris instar
Affulsit Regi : virtus rediviva triumphat ;

Digitized by Google

Ou plutôt en effet Valois ne régnoit plus.
Ce n'étoit plus ce Prince environné de gloire,
Aux combats dès l'enfance instruit par la victoire,
Dont l Europe en tremblant regardoit les progrès,
Et qui de sa patrie emporta les regrets,
Quand du Nord étonné de ses vertus suprêmes
Les Peuples à ses pieds mettoient les Diadêmes :
Tel brille au second rang, qui s'éclipse au premier,
Il devint lâche Roi d'intrepide guerrier :
Endormi sur le Trône au sein de la mollesse
Le poids de sa Couronne accabloit sa foiblesse :
Quailus & Saint-Maigrin, Joyeuse & d'Epernon,
Jeunes voluptueux qui régnoient sous son nom,
D'un maître efféminé corrupteurs politiques
Plongeoiét dans les plaisirs ses langueurs létargiques.

Des Guises cependant le rapide bonheur
Sur son abaissement élevoit leur grandeur ;
Ils formoient dans Paris cette Ligue fatale
De sa foible puissance orgueilleuse rivale.
Les Peuples insensés, vils esclaves des grands,
Persécutoient leur Prince & servoient des tyrans :
Ses amis corrompus bien-tôt l'abandonnerent ;
Du Louvre épouvanté ses Peuples le chasserent ;
Dans Paris révolté l'Etranger accourut ;
Tout périssoit enfin lorsque Bourbon parut :
Le vertueux Bourbon, plein d'un ardeur guerriére
A son Prince aveuglé vint rendre la lumiére :
Il ranima sa force ; il conduisit ses pas

Digitized by Google

Jam lusisse pudet, præstat que horrere sub armis.
Præcipitant Reges studiis concordibus ambo:
Hæsit Roma timens, expavit Iberia cursu;
Europe stupefacta novo discrimine rerum,
Luminibus fixis reginam intendit ad urbem.

Urbe vagabatur nutrix discordia belli,
Maiennæ socias cessantis ad arma phalanges
Vocibus accendens; summâ que ex arce vocabat
Et populum, & Romam, & vires tardantis Iberi:
Monstrum immane, audax, nullis placabile votis
Intentat propriis odium crudele ministris,
Fatales que hominum versat sub corde ruinas:
Sæpe cruentatas multâ de cæde suorum,
Armavit dextras; fera pectora barbarus hospes
Excruciat, vindex que premit sua crimina pœ ni

Solis ad occiduos tractus, propè litus amœnum
Quà sinuosus aquas evolvit ab urbe morantes
Sequana, campus ubi nunc fulget imagine rerum
Atque favet natura parens, artes que laborant,
Tunc verò horruerat sedes insana tumultu,
Agmina Valloides ultor ferrata movebat.
Ardent mille duces, tot propugnacula Gallis,
Discordes sectâ, concordes vindice ferro.
Auspice Borbonio virtus, & magna reguntur
Fata virûm; junxit studiis communibus omnes:
Pectora victor habet: credas & eundo phalanges
Ire sub imperio Ducis, uniusque Ministri.

Digitized by Google

De la honte à la gloire & des jeux aux combats :
Aux remparts de Paris les deux Rois s'avancérent ;
Rome s'en allarma, les Espagnols tremblerent :
L'Europe intéressée à ces fameux revers
Sur ces murs malheureux avoit les yeux ouverts.

On voïoit dans Paris la discorde inhumaine
Excitant aux combats & la Ligue & Maïenne,
Et le Peuple & l'Eglise, & du haut de ses tours
De la superbe Espagne appellant les secours.
Ce monstre impétueux, sanguinaire, inflexible,
De ses propres sujets est l'ennemi terrible :
Aux malheurs des mortels il borne ses desseins ;
Le sang de son parti rougit souvent ses mains ;
Il habite en tyran dans les cœurs qu'il déchire,
Et lui-même il punit les forfaits qu'il inspire.

Du côté du Couchant près de ces bords fleuris
Où la Seine serpente en fuyant de Paris,
Lieux aujourd'hui charmans, retraite aimable & pure,
Où triomphent les Arts, où se plaît la Nature,
Théâtre alors sanglans des plus mortels combats,
Le malheureux Valois rassembloit ses soldats.
Là sont mille Héros, fiers soutiens de la France,
Divisés par leur secte, unis par la vengeance :
C'est aux mains de Bourbon que leur sort est commis ;
En gagnant tous les cœurs il les a tous unis ;
On eut dit que l'armée à son pouvoir soumise
Ne connoissoit qu'un Chef & n'avoit qu'une Eglise.

Digitized by Google

ABRÉGÉ Historique de l'établissement de l'Hôpital des Enfans Trouvés.

DAns tous les tems les Enfans exposés ont paru mériter l'attention des Magistrats ; le Parlement a rendu differens Arrêts pour pourvoir à la subsistance des Enfans abandonnés ; leur nourriture & leur éducation étoient dans la Ville de Paris, comme dans tout le Royaume, une des charges de la haute-Justice des Seigneurs. Le Parlement, toujours attentif à l'ordre public, a bien des fois étendu sa vigilance à la subsistance des Enfans exposés, & cette auguste Compagnie a fait plusieurs Réglemens à ce sujet, mais nonobstant toutes ces sages précautions, il manquoit un lieu de retraite pour les Enfans exposés, & cet établissement d'un lieu pour les recevoir n'est pas fort ancien : il est dû aux soins charitables de Saint Vincent de Paule Instituteur de la Congrégation de Saint Lazare : Il fut touché en homme Chrétien & en bon Citoyen, de l'abandon des Enfans exposés dont l'ame étoit en grand danger par le défaut du Baptême, & la vie naturelle par l'abandon des peres & meres, ou inhumains

Digitized by Google

ou dans l'impuissance de les nourrir, & de les élever. La perte de ces jeunes Sujets, pour la Religion & pour l'Etat, toucha le cœur de Saint Vincent, si disposé aux œuvres de la Charité.

L'époque de ce germe de l'Hôpital des Enfans-Trouvés est de l'année 1638: une veuve charitable fut touchée de leur état; elle voulut bien se charger de les recevoir, & les Commissaires du Châtelet, après avoir fait leur Procès-Verbal de l'Enfant exposé, l'envoyoient chés cette veuve; elle demeuroit près Saint Landry, & sa maison fut nommée la Maison de la Couche, comme on nomme aujourd'hui la Maison des Enfans-Trouvés près de l'Eglise Notre-Dame.

Ce premier établissement des Enfans-Trouvés ne dura pas long-tems. La charge devint trop forte pour la personne qui avoit bien voulu la prendre; ses servantes ennuyées & fatiguées par les cris des Enfans, en firent un commerce scandaleux, dont la Religion & l'humanité furent également effrayées.

Elles vendoient ces Enfans à des Mandiantes qui s'en servoient pour exciter les charités du Public en le trompant.

Des Nourrices, dont les Enfans étoient morts, achetoient de ceux-là pour se faire têter; plusieurs d'entr'elles leur donnoient

Digitized by Google

un lait corrompu, & au lieu de procurer la vie à ces jeunes Enfans, elles leurs donnoient la mort par la maladie qu'elles leur communiquoient. On achetoit de ces Enfans pour en remplacer & pour en supposer dans les familles ; & de-là on s'en servoit pour causer un grand trouble dans la société.

On en achetoit aussi pour servir à des opérations magiques ; le prix de ces Enfans étoit fixé à vingt sols, & les personnes capables d'un si horrible commerce n'étoient pas fort attentives à faire donner le Baptême à ces Enfans nouveaux-nés ; ils étoient à la fois sacrifiés par rapport à la Nature & par rapport à la Religion.

Ces abus & ces désordres furent bien-tôt connus ; on cessa d'envoyer les Enfans dans un Hospice si dangereux pour eux.

Dans la même année 1638 l'Hospice de ces Enfans fut changé, & il fut transporté près Saint Victor, sous la conduite d'une personne de piété. Les fonds destinés à la subsistance de ces Enfans n'étoient pas suffisans ; le nombre en étoit trop grand ; on tira au sort ceux qui seroient élevés, les autres étoient abandonnés ; si le sort prévenoit l'inconvenient de la prédilection, il remplissoit d'une maniere bien imparfaite les devoirs de l'humanité ; il falloit un arrangement plus digne de la grandeur du Roi & du zéle de ses Sujets.

Digitized by Google

En 1640 Saint Vincent de Paule convoqua une Assemblée des Dames de piété qui avoient bien voulu prendre le soin des Enfans-Trouvés. Le choix du sort des Enfans à élever fut aboli : la vie fut conservée à tous : le Roi entra dans ces vûes charitables, & Sa Majesté eut la bonté d'accorder le Château de Bicêtre pour retirer les Enfans abandonnés.

Tous les grands établissemens éprouvent des difficultés de differente nature ; la vivacité de l'air de Bicêtre s'opposa à la conservation des Enfans ; on les ramena dans le Fauxbourg Saint Lazare, ils y furent nourris & élevés jusqu'en 1670, alors on les transféra dans la rue Neuve Notre-Dame.

Ces premiers tems de l'établissement des Enfans-Trouvés doivent être regardés comme des tentatives pour parvenir à un établissement solide ; jusques là il avoit été errant en differens endroits.

En 1670 il fut fixé où il subsiste encore aujourd'hui.

Aussi-tôt que ce nouvel établissement fut formé, on acheta une maison destinée à recevoir les Enfans exposés.

Le Roi mit ce nouvel Hôpital sous sa singuliere protection. Sa Majesté lui fit part de ses Aumônes ; elle lui accorda des Lettres-Patentes, & la Reine Marie-Therese

d'Autriche voulut bien poser la premiere pierre de la Chapelle des Enfans-Trouvés.

C'est à compter de ce tems-là qu'on peut voir l'utilité de cet Hôpital ; plus le nombre des Enfans exposés a augmenté, plus leur azile est devenu utile : on voit cette augmentat on d'année en année par les Registres qui sont au dépôt des Enfans-Trouvés depuis 1670 jusqu'à présent : il suffit pour en donner l'idée d'en présenter le tableau de dix ans en dix ans pendant cet intervalle.

Années.	*Nombre des Enfans exposés.*
1670.	512
1680.	890
1690.	1504
1700.	1738
1710.	1698
1720.	1441
1730.	2401
1740.	3150
1741.	3388
1742.	3163

Digitized by Google

1743. . . .	3199
1744. . . .	3034
1745. . . .	3234

Par l'Edit de 1670, portant établissement de l'Hôpital des Enfans-Trouvés, il a été arrêté un état des sommes qui lui seroient annuellement payées par les Seigneurs Hauts-Justiciers de la Ville de Paris, pour la nourriture des Enfans exposés, comme une charge de leurs Hautes Justices, & on y a suivi les dispositions de l'Arrêt du Parlement de 1667 & de celui du Conseil de 1668.

En 1675, le Roi par ses Lettres-Patentes, ayant réuni au Châtelet de Paris toutes les Justices des Seigneurs, eut la bonté d'ordonner qu'il seroit pris tous les ans sur son Domaine une somme de vingt mille livres pour aider (à la décharge des Seigneurs) à la subsistance des Enfans-Trouvés. Le nombre des Habitans de la Ville de Paris s'étant multiplié, celui des Enfans-Trouvés a augmenté, & c'est une premiere cause de l'augmentation dont on vient de donner une idée en rapportant de dix ans en dix ans le nombre des Enfans exposés, les Seigneurs Hauts-Justiciers n'étant plus obligés de s'en charger au moyen des sommes qu'ils payoient à l'Hôpital des Enfans-Trouvés ou de celle que

Digitized by Google

le Roi payoit pour eux depuis la réunion de leurs Hautes-Justices.

La Justice a long-tems regardé l'exposition des Enfans comme un crime, mais la rigueur de la Justice est toujours tempérée par la sagesse & par la prudence, & les Magistrats ont bientôt reconnu que leur sévérité à cet égard étoit sujette à de grands inconvéniens, & c'est une seconde cause de l'augmentation du nombre des Enfans Trouvés.

Parmi ces malheureux Enfans, les uns victimes du faux honneur de leur pere & de leur mere, étoient souvent sacrifiés à une honte juste à la vérité dans son origine, mais bien condamnable dans son effet; à peine ces Enfans avoient-ils reçû la vie, qu'on leur donnoit la mort, ou parce que les peres & les meres craignoient ces témoins innocens de leur mauvaise conduite, ou parce que l'état de leur fortune ne leur permettoit pas de les nourrir: les autres nés d'un mariage légitime, (& ceux là même n'étoient pas exempts de ces inconvéniens:) les cris de la nature ne pouvoient l'emporter sur la misere & sur l'indigence, quelquefois aussi sur une prédilection blamable, dont les effets funestes retomboient sur des Enfans, qui en naissant, n'ont pas encore eu ni l'avantage de plaire, ni le malheur d'avoir déplû.

Cette

Cette condescendance des Magistrats pour fermer en quelque façon les yeux au genre de crime de l'exposition des Enfans, en a augmenté le nombre dans l'Hôpital des Enfans-Trouvés : les peres & les meres n'ont plus eu de prétexte pour s'en défaire d'une maniere inhumaine & cruelle. La nature a repris ses droits dans leur cœur, & ils ont porté toute leur attention à leur conserver la vie qu'ils leur avoient donnée.

Les sentimens naturels, la Religion, l'Etat & la Societé, tout s'est trouvé d'accord pour concourir à la conservation des Enfans. La nature répugne toujouts à sa destruction ; la Religion s'y oppose par des vues supérieures & par des motifs plus élevés ; l'Etat ne peut avoir un trop grand nombre de Sujets ; ils font sa force & sa gloire, & la societé demande, pour son intérêt propre, la conservation des Citoyens : c'est aussi l'objet principal de l'établissement des Enfans-Trouvés, & c'est à le remplir, que ceux qui sont chargés d'en prendre soin, portent leur singuliere attention.

C'est pour parvénir à un objet si important, que dans les differens tems, à mesure que le nombre des Enfans Trouvés a augmenté, il a fallu chercher des moyens pour augmenter le logement qui leur est destiné, en attendant l'arrivée des Nourrices de la

Digitized by Google

Campagne qui se chargent de les nourrir & de les élever jusqu'à l'âge de cinq ans.

Ces Nourrices viennent des Provinces de Normandie & de Picardie, mais elles sont arrêtées par le tems & par les saisons. En Hyver la gelée & la pluye, en Eté la recolte, toutes ces causes retardent leur arrivée, & de jour à autre le nombre des Enfans augmente.

Il y a dans l'Hôpital des Enfans-Trouvés des Nourrices à gages pour alaiter les Enfans & pour suppléer au défaut de celles de la Campagne. Plus le nombre des Enfans est grand, plus il faut de Nourrices à gages & de celles de la Campagne; mais plus il faut de place & pour les Enfans & pour les Nourrices, plus il faut de magazins pour les hardes des Enfans, plus il faut de personnes pour les servir, & plus il faut aussi de place pour les provisions.

Ces motifs déterminerent Messieurs les Administrateurs de l'Hôtel-Dieu, qui connoissent mieux que d'autres les devoirs de l'humanité & ceux de la société, à donner à loyer à l'Hôpital des Enfans-Trouvés trois petites maisons appartenantes à l'Hôtel-Dieu.

Ces maisons sont devenues insuffisantes par le nombre des Enfans-Trouvés qui depuis 1739, passe trois mille par an.

Digitized by Google

On a vû avec une extrême douleur ces Enfans périr en très-grand nombre : en 1739 ils furent attaqués d'une maladie qu'ils se communiquoient & dont plusieurs mouroient après avoir langui pendant quelques jours.

Les Administrateurs de l'Hôpital des Enfans-Trouvés ont cherché tous les moyens de remédier à un aussi grand mal.

Ils firent de concert avec leurs Chefs, Mrs le Premier Président & le Procureur Général une Déliberation pour augmenter le salaire des Nourrices de la Campagne, afin de les engager par l'intérêt à venir prendre des Enfans-Trouvés.

Ils inviterent les Médecins & les Chirurgiens les plus versés dans la connoissance de l'état des Enfans, à venir visiter les Enfans-Trouvés, & à examiner la cause de leur maladie.

Ces Messieurs firent cet examen avec toute la charité & toute l'attention possible. Tous furent d'avis que la cause de la maladie des Enfans-Trouvés venoit du défaut d'air, & du défaut de place pour les loger pendant leur séjour dans l'Hôpital.

Les Administrateurs de l'Hôpital des Enfans-Trouvés, munis de ces suffrages respectables, ont cherché tous les moyens de procurer aux Enfans-Trouvés de l'air & du logement.

Digitized by Google

L'Hôpital des Enfans-Trouvés est entouré de toutes parts de maisons appartenantes à l'Hôtel-Dieu, & il en tenoit déja plusieurs à loyer ; les Administrateurs de l'Hôpital des Enfans-Trouvés n'ont pû s'adresser qu'aux Administrateurs de l'Hôtel-Dieu ; ils ont d'abord représenté que n'étant que simples locataires des Maisons de l'Hôtel Dieu, il ne leur étoit pas permis d'en changer la disposition, & que si l'Hôtel-Dieu vouloit bien vendre ces maisons, on pourroit, par la distribution qui en seroit faite, procurer plus de logement.

Ils ont aussi représenté tous les motifs qui éxigeoient plus d'air & plus de logement pour la conservation des Enfans Trouvés, & ils ont demandé aux Administrateurs de l'Hôtel-Dieu de vouloir bien concourir avec eux à la conservation de ces jeunes Citoyens, en leur vendant des maisons voisines.

Le Administrateurs de l'Hôtel Dieu sont entrés dans toutes ces considérations de l'intérêt public, & ils ont bien voulu vendre à l'Hôpital des Enfans-Trouvés, & les maisons qu'il tenoit à loyer, & les maisons voisines, pour augmenter leur logement.

Le prix de ces acquisitions n'est pas la seule depense dans laquelle la conservation des Enfans-Trouvés oblige les Administrateurs d'entrer,

Digitized by Google

Ces maisons nouvellement acquises sont vieilles, & d'une construction qui ne peut convenir à un Hôpital, tel que celui des Enfans-Trouvés; on ne peut se dispenser de rebâtir ces maisons; ce sera une seconde dépense aussi forte, & peut être plus que celle de l'acquisition.

Les revenus ordinaires des Enfans-Trouvés, déja insuffisans par eux-mêmes, sur-tout depuis l'augmentation du salaire des Nourrices, ne peuvent pas fournir à une dépense extraordinaire & aussi considérable. L'emprunt est une ressource, mais en même tems il est une charge; cependant il faut ou laisser périr les Enfans, ou leur procurer de l'air ou du logement, & on ne peut le faire sans une grande dépense.

Les Administrateurs de l'Hôpital des Enfans-Trouvés sentent ces difficultés, mais ils se flatent de n'être point traités de téméraires en les surmontant, ils sont trop accoûtumés aux secours que la Providence leur envoye, & ils seroient des ingrats de s'en méfier: ils ont éprouvé dans toutes les occasions les effets de la charité du public: que n'en doivent-ils pas espérer dans celle-ci qui est sans doute la plus grande & la plus importante depuis l'établissement des Enfans Trouvés?

Il s'agit de la conservation de ces Enfans

Digitized by Google

de l'Etat ; ils ſont d'autant plus au public, qu'ils ne ſont à perſonne en particulier : comme Enfans de l'Etat, il faut les conſerver, c'eſt ſa force & ſa gloire ; l'humanité le demande, la Religion l'exige, & la Société y trouve ſon avantage.

Il y a tout lieu d'eſpérer qu'en procurant de lait & du logement aux Enfans-Trouvés ſuivant l'avis des perſonnes de l'Art, qui regardent le défaut d'air & de logement, comme la cauſe de la maladie dont les Enfans ſont attaqués, & celle de la mort de pluſieurs, on conſervera la vie à un plus grand nombre.

A Mlle. L.

BOUQUET.

ALlez droit au ſein de Silvie,
Placez vous, mon bouquet au gré de vos deſirs,
Hâtez vous d'y gouter mille ſecrets plaiſirs :
Dans deux jours au plûtard languiſſant & ſans vie
Il faut enfin que vous tombiez :
Changeons alors de deſtin l'un & l'autre ;
Depuis long-tems je languis à ſes pieds,
Venez prendre ma place, & donnez-moi la votre.

Par Monſieur B. D. M.

Digitized by Google

VERS addressés à M. Prevost, Regent de Premiere, à Geneve.

D'Un des favoris d'Apollon
Célébrons aujourd'hui la fête ;
Chers amis, que chacun s'aprête
A chanter sur le plus haut ton
Son goût, son sçavoir & son nom.
Mais quel obstacle nous arrête ?
De fleurs pour couronner sa tête
On ne trouve en cette saison,
Pas le moindre petit bouton,
Et même le fougueux chardon
N'ose montrer sa pointe encore ;
La campagne gémit sous le noir Aquilon :
Son souffle impetueux dévore
L'émail qui couvroit le gazon,
Et l'on ne voit plus Celadon
Célébrant les beautés de la naissante Aurore,
Faire aux échos des bois repeter sa chanson.
Chacun préfere le tison
Aux doux accens de Therpsicore,
Soleil, si désiré, c'est en vain qu'on t'implore :
Ta feconde chaleur quand fera-t-elle éclore
La Tubereuse & le Melon ?

Digitized by Google

Quand verra-t-on briller les dons charmans de
Flore,
Ensevelis sous le glaçon?
Zéphir qui voltigeoit sans cesse,
Pour lui témoigner sa tendresse,
Et lui dérober des faveurs,
Laisse cette Reine des fleurs
En proye à toute sa tristesse.
Phebus même plein de langueurs
Est transi sur la double cime:
Rien ne l'émeut, rien ne l'anime,
Et nous serions sans protecteur
Prevost, si vous n'étiez le notre:
Mais ayant un tel Directeur
Avons nous besoin de quelque autre
Vos soins soutenant notre ardeur;
De nos foibles progrès dissipent la lenteur;
Vos lumieres, votre prudence,
En formant notre goût nous menent au bonheur,
Et nous ouvrent l'intelligence.
Vous nous inspirez de l'horreur
Pour la paresse & la licence;
Un cœur volage, ou sans vigueur
Demeure toujours dans l'enfance,
La raison a peu d'influence
Lorsque l'on en fuit la lueur.
Bannissons loin de nous une froide indolence,
Triste compagne de l'erreur;

Digitized by Google

Vous faites voir que la grandeur
Que l'orgueil a placé dans l'aveugle naissance,
Ou dans une vaine opulence,
Ne sçauroit se trouver que dans la connoissance:
Ou dans le sentier de l'honneur,
Vos leçons, votre expérience,
Des pieges du monde enchanteur
Garantissent notre innocence
Prenant en main notre défense.
Vous déchirez le voile séducteur
Qui de la volupté nous cachoit la laideur:
Vous découvrez le vuide immense
Quelle laisse dans notre cœur.
De l'ordre & du devoir nous montrant l'excellence;
Vous en moderez la rigueur:
L'étude du plaisir prend l'aimable apparence,
Et devient une recompense;
Vous préferez un modeste silence
Au clinquant d'un Déclamateur;
Dont la sophistique éloquence
N'est qu'un étalage trompeur,
Qui déguise son ignorance:
Oui, la vérité, l'évidence,
Doivent seules faire l'essence
Des recherches de l'Orateur.
Indulgent pour l'âge où nous sommes
Par des preceptes familiers,

Digitized by Google

Vous travaillez à nous faire des hommes ;
Vous nous guidez dans les sentiers
Où vous repandez la lumiere :
Du sçavoir à nos yeux vous ouvrez la carriere
Et vous en écartez les préjugés grossiers.
Heureux si nos efforts pouvoient vous satisfaire !
Votre estime est pour nous un plus digne salaire
Qu'une couronne de lauriers.
Lorsqu'un maître a le don de plaire,
Il est cheri des écoliers,
Agréez les accens que notre zéle exprime,
Tribut de respect & d'estime
Que vous rend l'aimable candeur.
L'hommage le plus légitime
Est celui que dicte le cœur.

Par J. B. Tellot à Genéve ce 1 Janvier.

Digitized by Google

LETTRE à M. l'Abbé Lebeuf de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, touchant Jean HENNUYER *Evêque & Comte de Lisieux.*

LA derniere fois que j'eus l'honneur de vous voir, Monsieur, j'apperçus sur votre Bureau un Manuscrit, dont le titre étoit *Voyage de Normandie*; dans le moment je pensai que ce pouvoit être l'ouvrage de notre ami commun Mr. de la Roque, décédé à Paris le 28. Novembre 1745; vous en convintes, & vous me permîtes de voir ce qu'il disoit de Jean Hennuyer, Evêque de Lizieux; j'y lus (dans le Suplément lettre XVI.) Que *cette Ville regarde comme incontestable le zéle avec lequel cet Evêque s'opposa aux ordres du Roi, lors de la journée de la Saint Barthelemy*, & l'Auteur y cite à la marge le Docteur Claude *Hemeré*, dont il transcrit tout l'article.

Vous vous souvenez que le défunt, dont le frere étoit chargé du Mercure, fit imprimer dans celui d'Octobre 1742 ma premiere Dissertation qui réfutoit la prétendue Profession Religieuse de cet Evêque dans l'Ordre des Freres Prêcheurs contre les

éclaircissemens sur cette matiére, que le P. Mathieu Texte, Religieux du Noviciat des Jacobins, Fauxbourg S. Germain, avoit fait insérer dans le Mercure d'Octobre 1741.

Il ne me sied pas de parler de l'accueil que fit le Public à cet Ecrit; on cessa dès lors de mettre Jean Henruyer au nombre des Dominicains, & comme avant que d'être Evêque, il avoit été Doyen de S. Germain l'Auxerrois, les R. P. Bénédictins, qui nous ont donné en 1744 la *Province Ecclésiastique de Paris* en 2. volumes, & dans le premier le Catalogue des Doyens de Saint Germain l'Auxerrois, eurent grand soin, pag. 270 de réformer ce qu'avoient dit Mrs. de Sainte Marthe dans leur *Gallia Christiana*, en parlant des Evêques de Lizieux, que Jean Hennuyer l'un d'eux avoit été de l'Ordre des Dominicains.

Le P. Texte me répondit; il n'alla pas au Mercure; il pria les Auteurs du Journal de Trevoux de mettre dans leurs Mémoires la lettre qu'il m'adressoit. Les R. P. comme gens sages & sans partialité, commencerent par rendre compte au Public de ce dont il étoit question dans leur Journal du mois de Janvier 1744; ils dirent qu'avant que de parler dans leurs Mémoires de *l'Histoire des Hommes Illustres de l'Ordre de S. Dominique, que donne le R. P.* TOURON, il s'agissoit

de sçavoir si le célébre Evéque de Lizieux Jean Hennuyer y doit entrer ou non, c'est à dire s'il a été Dominicain; qu'un Auteur anonime soutenoit la negative contre le P. Texte, & un d'entr'eux fit de ma Dissertation une analyse si serrée & si claire en même tems, que la briéveté n'ôtoit rien à la force des preuves.

Dans le mois de Février de la même année 1744 ils donnerent la réponse du R. P. Texte, qui n'avoit rien de neuf que la découverte qu'on lui avoit procurée de Claude *Hemeré*.

Je répliquai à mon tour; mon ouvrage fut inseré dans le même Journal au mois d'Avril suivant, & j'y fis voir que Claude Hemeré n'avoit enchéri sur le P. Antoine Mallet son original que pour en multiplier les méprises.

Observez d'abord que le P. Texte, avant notre contestation, doutoit si peu que Jean Hennuyer eût été de son Ordre, que depuis plus de 40 ans dans tous les ouvrages qui s'imprimoient, & qui étoient susceptibles de ces sortes de singularités cénobitiques qui portent coup, il étoit attentif à y faire glisser adroitement l'intrepidité du Prélat Dominicain pour préserver de la mort les Huguenots de son Diocèse. Aussi, d'abord qu'il eût sçu ce que je pensois, il jugea à

Digitized by Google

propos de prendre les devants ; il fit son premier Ecrit qu'il intitula, comme je viens de le dire, *Eclaircissement*, & qui débute ainsi : *la journée de S. Barthelemy en l'année 1572 est une époque si* DISTINGUÉE *du Régne de Charles IX. que tout ce qui y a quelque rapport demande d'être bien eclairci, afin que ceux qui travaillent à l'Histoire de France, & même à celle de l'Eglise, puissent solidement en écrire les faits ; c'est dans cette vûë que m'étant apperçu qu'on en a altéré depuis peu un des principaux au sujet de Jean Hennuyer, &c.* Il n'y avoit encore rien de fait de ma part, mais n'importe, il vouloit me prévenir, & sous prétexte d'affoiblir la critique de *Laurent Josse le Clerc*, à l'article *Maillard* de sa *Bibliothéque du Richelet.* (*a*) il comptoit en même tems me fermer la bouche, & tirer parti de mon silence.

Dans son second Ecrit qui est, comme vous venez de le voir, du mois de février 1744. Journal de Trevoux, il s'explique ainsi avant que d'entrer en matiére, *le sujet est d'autant plus intéressant, que partout où*

(*a*) Voyez le 1. T. du Dictionnaire de P. Richelet. Edit. de 1728 à Lyon. Cet Auteur s'y plaint page 75 qu'on n'ait pas suivi à l'article Hennuyer, dans le Moreri de 1725 l'avis qu'il avoit donné de biffer sa qualité de Religieux.

Digitized by Google

l'on parlera de la fatale journée de S. Barthelemy, en publiant la fermeté héroïque de notre Prélat, on voudra en avoir une juste idée & connoître un homme d'un si grand mérite. Il se plaint, pag. 204. de ce que dans l'épitaphe de Jean Hemuyer, qui est de 34 vers François (*b*) on n'a pas fait *la moindre mention de l'action héroïque & bien digne d'un mot d'éloge, qu'il fit, en sauvant la vie à tous les Huguenots de son Diocèse.* (Eh comment y auroit on parlé d'un fait inouï jusqu'en 1643.?) & à la page 229 il cite l'article d'Hemeré, dont feu M. de la Roque a cru pouvoir profiter.

Voila, Monsieur, où nous en sommes restés le P. Texte & moi, par où vous voyez qu'il ne visoit à autre chose qu'à nous donner de son prétendu confrere Hemuyer, l'idée d'un Prélat dont le zéle étoit à toute épreuve, pour s'être placé comme une forte barriere entre le Roi & les Huguenots, mais ce trait singulier étant dénué des preuves nécessaires, il faut qu'il tombe de lui même.

Revenons à feu M. de la Roque; il me parloit quelques fois de son *Voyage de Normandie*, & quand je le mettois sur Lizieux,

(*b*) Elle est en entier pag. 2152, Mercure d'Octobre 1742, & ne fait l'Evêque de Lizieux ni Jacobin, ni protecteur des Calvinistes.

il convenoit que l'Evêque Hennuyer n'avoit pas été Dominicain, mais il adoptoit ce que Mallet avoit dit sur la scéne tragique de 1572. Je lui répondois que jamais évenement n'avoit été traité avec plus de détails que celui là par les Auteurs contemporains, tant Catholiques que Protestans; qu'aucun d'eux n'avoit parlé de l'Evêque de Lizieux; qu'il n'y auroit point eu assés de bouches en Normandie pour le dire, ni assés de plumes pour l'écrire, si ce fait étoit fondé; que nous sçavions que Jacques de Matignon Lieutenant de Roi en Basse-Normandie avoit sauvé du massacre Saint Lo & Alençon; que j'avois consulté toutes les Bibliothéques indiquées dans l'utile & prodigieux Catalogue du P. le Long; que j'avois même pénétré jusqu'au Cabinet de M. Secousse, Académicien, votre confrere, le plus communicatif de tous les hommes, & je crois le mieux fourni de ce qui regarde l'Histoire de France; que je n'y avois rien trouvé sur ce fait unique, pas même dans d'Aubigné, qui auroit été charmé de faire valoir ce trait si flateur pour son parti; qu'on nous parloit de ce qui s'étoit passé à Rouën, & de la dévotion bizarre des habitans qui donnerent aux pauvres Catholiques la dépoüille des Calvinistes égorgés, mais qu'on ne faisoit nulle mention de la

Ville de Lizieux, & que je ne pouvois me déterminer en faveur de Mallet le plus fabuliste de tous les Auteurs, ni d'Hemeté son Traducteur, qui l'un & l'autre nous débitoient, sans avant-coureurs, en 1643 & 1645, un fait passé en 1572, dont la première nouvelle auroit fait retentir les airs d'acclamations, & dont la Ville ou l'Eglise de Lisieux auroient infailliblement consacré le souvenir par quelque monument précieux.

Un autre jour je trouvai M. de la Roque d'assés belle humeur; il n'avoit pas ses vapeurs que vous lui connoissiez, suites trop ordinaires du grand âge & d'un long travail: il esperoit nous donner *la sécularisation de l'Abbaye de Saint Victor de Marseille* consommée depuis peu, & dont il avoit toutes les piéces, & il me prioit d'y joindre un ouvrage qui y a quelque rapport, & dont je vous parlerai quelqu'un de ces jours; je ne le mis ni dehors ni dedans. Il me parla ensuite de la cruelle journée de 1572; il parut frappé de ce que je lui en avois dit; j'ajoûtai, je vois bien, Monsieur, que c'est pour faire plaisir au P. Texte que vous tenez encore à ses préjugés, mais quel intérêt peut il prendre aujourd'hui à l'Evêque Hennuyer d'abord qu'il ne fut jamais Dominicain, & que la preuve en est solide-

Digitized by Google

ment établie ? vous me dirès qu'il soutient ce que Mallet son confrere en a écrit ; à la bonne heure, mais il n'en faut pas moins remonter à la source, & plus ces sortes de faits sont rares, plus il est nécessaire qu'ils soient démontrés.

Nous ne trouvons point dans les Historiens de ce tems là que les Archevêques & Evêques se soient opposés à l'exécution de l'ordre du Roi. Les plus modérés d'ent'reux se contenterent de gémir en secret & de garder un profond silence : & au bout de 73 ans il vient un P. Mallet Dominicain nous apprendre dans un livre rempli de réveries & d'historiettes ridicules, & sans nommer ses Auteurs, que l'Evêque Hennuyer s'est signalé avec une fermeté héroïque en sauvant du massacre ses brebis égarées ; ceux de Lizieux ne citent que le P. Mallet, nulle autre trace dans leurs archives ; c'est sur la foi du P. Mallet en 1645 qu'est fondée ce qu'on appelle l'incontestable tradition de cette ville, & vous voulez que je m'y rende ? il faudroit avoir de la complaisance de reste ; M. de la Roque me répondit qu'il verroit le P. Texte, & il mourut cinq ou six semaines après.

Il n'en a pas moins laissé dans son *Voyage de Normandie*, qui est sous vos yeux, l'extrait d'Hemeré. C'est donc à vous, Monsieur,

Digitized by Google

qu'on prend pour juge, & qui merités de l'être par vos talens, par les ouvrages que vous nous avez donnés, & les recherches curieuses qui s'y trouvent ; c'est à vous à voir si ce fait est assez averé pour y souscrire, & si vous pouvez en sûreté le livrer à l'impression. J'y suis indifferent pour ce qui me regarde personnellement ; je n'étois engagé qu'a faire toucher au doigt qu'Hennuyer a été toute sa vie dans le Clergé seculier ; je crois y avoir réussi, le reste est plus du ressort de votre Académie que du mien.

Faites donc, je vous prie, attention à ce que vous venez de lire ci-dessus de la main du P. Texte que *tout ce qui a quelque rapport à cette époque* distinguée *du regne de Charles IX. demande d'être bien éclairci*; qu'il *s'est apperçu qu'on en a alteré depuis peu un des principaux* (faits) ce qui montre qu'il est bien convaincu de la realité du fait, & ce qui doit exciter en même tems l'émulation des Historiens pour le verifier ou le détruire.

Je ne vous dissimulerai pas que quand je vis ce trait dans Mallet, j'en fus aussi ébloui que le P. Texte ; j'en parlai dans la réponse que je lui fis, comme plein d'admiration pour un Prélat si zelé & si digne de respect à tous égards, mais je ne déguisai point que tout ce que j'avois lû d'Ecrivains de ce tems

Digitized by Google

là étoient muets sur un évenement si frapant. *

Je vous dirai plus aujourd'hui, c'est que je viens de lire la seconde édition de l'*Abregé Chronologique de l'Histoire de France*, Ouvrage digne à tous égards des applaudissemens qu'il a déja reçus. L'Auteur s'explique ainsi page 276. *Le massacre de la S. Barthelemi s'étendit partout le Royaume, si l'on en excepte quelques Provinces qui en furent garanties par la probité & le courage de ceux qui y commandoient. Leurs noms, quoiqu'ecrits dans bien des Mémoires, ne sçauroient être trop repetés. C'etoient les Comtes de Tendes & de Charni, Messieurs de S. Herem, Tannegui, le Veneur, de Gordes, de Mandelot, d'Orlés, &c.* Il n'ignore pas le glorieux personnage dont le P. Antoine Mallet a illustré l'Evêque Hennuyer, & les mouvemens qu'on s'est donnés pour en immortaliser le souvenir; jugez donc vous même si un Auteur, si respecté par son exactitude sur les faits n'auroit pas été charmé de relever celui-là préferablement à tous les autres pour peu que les Historiens du tems y eussent donné lieu.

Voici donc les réflexions que j'ai faites depuis; prenons d'abord au juste le carac-

* Voyez les pages 2162 & 2163 du Mercure d'Octobre 1742.

Digitized by Google

tere du P. Mallet. C'est un Auteur tout occupé d'un merveilleux outré. vrai Romancier, qui se plaît dans les prodiges. Son Histoire se borne aux *illustres qui furent Superieurs ou Religieux du Convent S. Jacques de l'Ordre des Freres Prêcheurs à Paris* depuis 1300 jusqu'en 1623 & ceux dont il parle sont tous des personnages divins.

Quand il en fut aux PP. Jean de Guyencourt & Jacques Fourré Confesseurs ou Prédicateurs de Henri II, il sçut qu'entre l'un & l'autre Jean Hennuyer Evêque de Lizieux avoit été aussi Confesseur de ce Monarque, & ce qui étoit vrai, (comme je vais le dire), qu'il s'étoit opposé aux ordres du Roi Charles IX, il ne douta point que ces ordres ne roulassent sur le massacre de 1572, il fit son portrait d'après cette idée sans le faire Dominicain, & il plaça Hennuyer par forme d'intercalaire entre Guyencourt & Fourré.

Claude Hemeré qui travailloit à son Histoire de S. Quentin, en Sorbonne, où il logeoit, & qui étoit par conséquent voisin du P. Mallet, dont le II. tome (où sont de suite Guyencourt & Hennier) n'étoit pas encore imprimé, mit en Latin ce que ce Religieux y disoit de Hennier dans son manuscrit; mais se fiant trop au titre de l'ouvrage du P. Mallet qui ne renferme que des Su-

perieurs ou *Religieux* de la ruë S. Jacques & à ce qu'il avoit dit, qu'*Hennier* étoit *de la même contrée*, que Guyencourt, il les fit l'un & l'autre & *Dominicains* & *Sanquintiniens*, bévuës que j'ai relevées dans ma seconde Dissertation.

Ensuite vinrent MM. de sainte Marthe (*) qui se réglerent sur Hemeré, sans considérer que leurs Prédecesseurs *Democharés* & *Chenu* dans leurs listes des Evêques de France, & Claude Robert dans son *Gallia Christiana* n'avoit fait Hennuyer Dominicain en façon du monde, ni dit un seul mot de la gloire qu'on prétendoit qu'il s'étoit acquise en 1572. C'est donc en suivant MM. de sainte Marthe dont l'ouvrage parut en 1656, que les Jacobins (excepté le P. Echard qui l'a rayé du catalogue,) Maimbourg & Morery ont tenu le meme langage; & voilà par où ce phénomene a passé jusqu'à nous.

(*) Pour sçavoir si l'on peut se fier aveuglement à MM. de sainte Marthe dont le témoignage peut faire impression, il est bon de lire dans la Bibliothéque critique de Sainjore, c'est-à-dire, du fameux Richard *Simon*, Exoratorien, édition de 1709 à Bâle, le chap. 10 pag. 142 du premier tome; & le P.D.Denys de sainte Marthe dans la Dédicace qu'il fit en 1715 du premier volume du *Gallia Christiana* refondu à feu M. le Duc d'Orleans Régent.

Digitized by Google

Mais ne perdons pas de vûë notre objet principal. L'Evêque Hennuyer a-t'il montré quelque opposition aux Ordres du Roi Charles IX ? Et ai-je eu raison de l'assûrer il n'y a qu'un moment ? Vous n'ignorez pas, M. qu'à l'occasion des progrès que faisoit le Calvinisme, & en particulier de la profanation de l'Eglise paroissiale de S. Medard, où les Protestans au sortir de leur Prêche, qui étoit au Fauxbourg S. Marceau dans la maison dite du Patriarche, (*) foulerent aux pieds le Saint Sacrement & abbatirent les images; le Roi dans ces circonstances malheureuses fit un Edit le 17 Janvier 1561 par lequel il leur permettoit de s'assembler hors l'enceinte des villes pour y faire l'exercice de leur Religion, jusqu'à ce que le Concile General en eût déterminé, & défendoit aux Catholiques de les inquieter. Le Parlement qui regardoit cet Edit comme une expresse permission de deux Religions dans le Royaume, fit ses remontrances. Le Connétable, le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine ne s'étoient pas trouvés à l'assemblée qui s'étoit tenuë le 16 Janvier à S. Germain-en Laye pour opiner sur cet Edit, pré-

(*) Voyez le III. vol. des nouveaux Mémoires de Condé, & le 32 tome de l'Histoire Ecclésiastique de M. l'Abbé Fleury l. 156.

Digitized by Google

voyant ce qui devoit arriver. Le Prevôt des Marchands, le Chancelier de l'Université, le Clergé de la ville de Paris présenterent leurs Requêtes pour empêcher la publication de l'Edit : plusieurs Archevêques & Evêques firent leur opposition au Conseil privé ; & entr'autres, l'Evêque de Lizieux, dont j'ai rapporté dans ma premiere Dissertation page 2163 du Mercure d'Octobre 1742, l'acte copié sur la minute & ce ne fut enfin qu'à la troisiéme jussion le 6 Mars 1561, que le Parlement enregistra avec differentes modifications, *l'Edit du Roi contenant permission aux gens de la nouvelle Religion de faire prêches.*

Voilà, Monsieur, l'unique preuve que nous ayons que l'Evêque Hennuyer se soit opposé à la publication d'un Edit qui mettoit en danger la substance de la Foi & de ses Dogmes dont les Evêques sont les dépositaires : le Pere Mallet, soit méprise ou affectation, soit qu'il crut que le *pathos* auroit plus de brillant, se figura qu'il valloit mieux préconiser le zéle de l'Evêque contre le massacre, & qu'il étoit plus beau de le peindre comme le liberateur des Calvinistes en 1572 que comme le deffenseur de l'Eglise en 1561 ; il prit donc une année pour une autre ; c'est de-là qu'il faut partir pour se déterminer, & je pense que c'est la solution du problême,

Je

Je dis plus, c'est que quand même quelques uns des Evêques se seroient distingués par des démarches d'éclat, il n'y auroit point de apparence que l'Evêque de Lisieux eût été du nombre. On sçait que le Duc de Guise étoit dans le secret, qu'il fut l'ame de ce complot, & qu'il consentit même de se charger de la haine qui en résulteroit. Le Cardinal de Lorraine son oncle affectionnoit & avoit protégé dans tous les tems Jean Hennuyer : de simple Boursier au College de Navarre, il l'avoit fait nommer Confesseur & Premier Aumônier du Roi ; comme il étoit Sur-Intendant des Finances, il lui avoit fait don de la quotepart des decimes de ses Bénéfices, & accordé à Jean son frere, Contrôleur du Magasin à Sel de S. Quentin ; cent livres de pension sur la Recette générale d'Amiens, * & enfin c'étoit par sa médiation qu'il avoit été nommé d'abord Evêque de Lodéve [où il n'alla point] puis Evêque & Comte de Lisieux. Voilà donc un homme, qui dans la situation où il étoit, avoit des engagemens personnels, & qui de plus étoient conformes à ses sentimens, car de Launoy nous apprend qu'il fut très vif con-

* Voyez le Mémorial de la Chambre des Comptes depuis Juillet 1556 jusqu'en Decembre 1557, & depuis Janvier 155, jusqu'en Decembre 1558.

Digitized by Google

tre les Protestans, *pro Religione contra Novatores acriter depugnavit.* (a)

Ce n'est pas à la seule Maison de Lorraine qu'il étoit attaché par des motifs de réconnoissance ; il en devoit encore beaucoup au Cardinal de Bourbon ; Denis Hangart son neveu nous l'apprend dans la dédicace qu'il fit de son panégyrique de St. Louis à Charles de Bourbon successeur du précédent à l'Archevêché de Rouën, & qu'il prononça le 25 Août 1572 au Collége de Navarre dans le tems même du massacre ; *Patruus tuus Cardinalis Borbonius, Princeps, ut optimus, ita modestissimus, in avunculum meum Joannem Hannonium, Reverendissimum Lexoveorum Episcopum tanta contulit beneficia, ut ejus liberalitas ad me & alios meos consobrinos redundarit atque pervenerit &c.* On sçait que ce Cardinal étoit ennemi mortel des Calvinistes, & qu'il se préta même à la Ligue pour être déclaré Roi sous le nom de Charles X. avant l'abjuration du Roi Henri IV. La fin de ce panégyrique qui roule sur le massacre, est si fanatique que je me défends d'en rien inserer ici, non plus que de celui qu'il fit en l'honneur du même St. dans la

(a) Historia Gymnasii Navarrici pag. 995. Edit 1677.

même Chapelle en 1575. Ils furent imprimés l'un & l'autre chés *Jean d'Ongoys* à Paris. Le moins qu'on puisse présumer du langage de Denis Hangart, mort Doyen de l'Eglise de Laon, c'est qu'il étoit conforme à la façon de penser de Hennuyer son oncle, qui avoit été le Docteur des deux Cardinaux; sans quoi ç'auroit été lui rompre en visiere, puisqu'il vivoit encore: d'où je ne puis conclure que cet Evêque se soit attendri en faveur des Sectaires contre les ordres exprès du Souverain, & les projets si connus de ceux qui l'avoient élevé à l'Episcopat.

Bayle dans sa critique générale de *l'Histoire du Calvinisme* y raconte dans la lettre XX. ce que le Pere Maimbourg a dit de l'Evêque de Lisieux, *qu'il s'opposoit & qu'il s'opposeroit toujours à l'exécution d'un pareil Ordre; que les Huguenots étoient ses Ouailles quoiqu'égarées; qu'on n'avoit qu'à s'en retourner avec cet ordre &c.* Il dit ensuite, je voudrois bien sçavoir ce que ce bon Prélat eût fait si malgré l'opposition de l'Evêque *le Roi eût voulu être absolument obéi.* Il develope ce qui auroit dû conséquemment en arriver, & conclut ainsi, *je donne sort que M. Maimbourg eût voulu parler de cette action s'il en eût prevû les conséquences, car avec cette Doctrine on pourroit aller bien loin;* &

en effet il n'y avoit que le Pere Mallet qui pût avancer un fait de cette espece sans citer son garant. (*a*)

Faisons encore une remarque qui merite quelqu'attention ; vous avez lu, M. dans ma premiére dissertation [*b*] l'extrait de la lettre du 26 d'Août 1559 d'un Gentilhomme nommé *Villemadon* ecrite à la Reine Mere, où il parle mal de *son Docteur Hennuyer Sorboniste* ; passe pour les injures, c'étoit un Calviniste, & l'invective étoit un éloge. Mais voici ce que je trouve dans *la legende du Cardinal de Lorraine* (*c*) qui fut imprimée pour la premiere fois l'année de sa mort 1574. L'Auteur s'explique ainsi pag. 33 *Aprés avoir fait ôter par la Sénéchale au Roi toute sainte Musique, ôté à la Reine son Confesseur Botellier qui pour lors prêchoit purement, il* (le Cardinal de Lorraine) *bailla à Henri* (*d*) *un sien Docteur Sorboniste, homme ignorant & méchant jusques au bout, & par ce*

(*a*) Le Pere Maimbourg cite le *Gallia Christiana* de Robert qui n'en parle point.

(*b*) Mercure d'Octobre 1742 p. 2137.

(*c*) Elle est dans le VI. vol. des nouveaux Mémoires de Condé édit. de 1743 à la Haye.

(*d*) Au Roi Henri II.

moyen lui arracha du cœur ce peu de semence de pieté qui y pouvoit être ; prenez garde que cette invective contre Hennuyer en 1574 est relative à celle de Villemadon en 1559 & que dans le tems que les playes de 1572 saignoient encore un autre Protestant dans cette *Legende* écrite deux ans après, traite Hennuyer *d'homme ignorant & méchant jusques au bout* ; or posé le cas que l'Evêque Hennuyer se fut fait pleige & caution pour les Huguenots, & que le réfus d'obeir eût été porté au point que nous le dit Mallet ; croyez-vous en bonne foi que ce Protestant n'eût pas changé de ton, & opposé la fermeté apostolique du Prélat aux cruautés qui s'étoient exercées ? je ne pousse pas ce raisonnement plus loin, mais je lui trouve bien de l'affinité avec la conviction.

Je ne puis finir, Monsieur, sans vous confier une pensée qui n'est, si vous voulez qu'une conjecture ; vous êtes plus à portée que tout autre d'en décider. Je vois dans votre excellente Histoire d'Auxerre que le sçavant Jacques Amyot prit possession de son Evêché le 29 Mai 1572 *après avoir demandé permission au Roi* (Charles IX.) *de quitter la Cour* ; qu'il fut uniquement occupé en 1571 & 1572 à rétablir son Eglise Cathédrale que les Huguenots avoient dépouillée, à veiller aux

Digitized by Google

besoins spirituels & temporels de son Diocèse, à instruire le peuple, à relever les ruines de son Château de Regennes &c, en sorte qu'il ne vint faire un tour à Paris qu'au mois d'Avril 1573.

Sur cet exposé, en 1572 Amyot n'étoit point à la Cour au mois d'Août, ce mois si meurtrier ; dans ce même mois il y a la fête du 15 que vous connoissez, & il y eut le 18 les noces de Marguerite de Valois sœur du Roi avec le Roi de Navarre, où se trouverent les Princes & presque toute la Noblesse du Royaume, tristes préliminaires de la sanglante catastrophe que méditoient la Reine mere & les Guises, & que le vulgaire appella *la Souriciere* où furent pris les Calvinistes six jours après. Or Jacques Amyot Grand Aumônier de France étant absent, il étoit dans les bonnes régles qu'il fût suppléé par l'Evêque de Lisieux Premier Aumonier du Roi, & surtout aux deux solemnités du 15 & du 18, & qu'il résidât à la Cour. D'où j'infere avec une vraisemblance qui n'est pas frivole, que Jean Hennuyer n'étoit point à Lisieux au mois d'Août, & qu'il n'y fit pas le personnage qu'on lui prête. Cet *Alibi* bien prouvé sapperoit jusqu'aux fondemens le trophée erigé par le P. Antoine Mallet. C'est à vous, Monsieur, qui avez la sagacité

Digitized by Google

nécessaire pour déterrer les Anecdotes, à trouver celle-ci ou dans les manuscrits de la Chapelle du Roi, ou dans les Registres du Chapitre de Lizieux : je suis sur le déclin, je ne puis plus aller aux sources, vous qui êtes fort & robuste, je vous établis mon substitut pour cette découverte, & aussi dans le cas qu'on voulût revenir contre les deux dissertations où j'ai prouvé que Jean Hennuyer est totalement étranger à l'Ordre de S. Dominique.

Car à peine aurai-je les yeux fermés qu'il pourra se trouver quelqu'Eléve zélé du P. Texte, qui dira dans un Journal ou ailleurs, « qu'un Auteur anonime & temeraire » a osé, non pas révoquer en doute, mais » nier positivement que Jean Hennuyer » eût été Religieux Profez de l'Ordre des » Freres Prêcheurs ; qu'en vain le sçavant » & laborieux P. Texte, Athlete vigou- » reux, opposoit à son audace notre sage » maître Mallet & tant d'autres Ecrivains » habiles, dont l'amour seul du vrai guidoit » la plume, il a eu l'insolence de mépriser » leur suffrage, & même les éditions de Mo- » reri ; que sous prétexte que notre P. » Echard *par une idée assés singuliere* (a) a » dit que ce Saint Evêque n'appartenoit » point à notre Ordre, il a soutenu cette

(a) Expression du P. Texte.

„ fausse opinion, & s'est encore appuyé „ d'un certain de Launoy, qui parlant „ d'Hennuyer, n'a pas dit qu'il eût porté „ notre saint habit : mais que notre P. „ Texte lui a fort bien remontré (a) que „ de Launoy *qui n'ignoroit pas ce que Mrs. „ de Sainte-Marthe, Mallet, du Boulay „ &c. en avoient écrit, ne les combat pas*, „ & que *le silence de ce grand Critique parle „ plus en notre faveur que l'approbation de „ tout autre* "; mais tenez ferme, la vérité est de toutes les armures la plus sûre.

Je suis avec les sentimens que vous me connoissez pour vous, Monsieur, votre &c

P. S. J'ai toujours oublié de vous dire que j'avois vu dans les comptes de la Faculté de Théologie, que Jean Hennuyer avoit reçu l'Euphemie, en sa qualité de Docteur séculier, depuis 1537 jusqu'en 1544 inclusivement. Mettez cette note dans vos bucoliques.

Le 25 Mai 1746.

(a) Eclaircissemens du P. Texte, Mercure d'Octobre 1741.

Digitized by Google

EPIGRAMME

Sur un Curé d'un pauvre Villages du Diocèse de Sens.

PRélat, qui m'as placé pour la premiere fois
Dans un pays sauvage, aride & plein de bois;
Ma misere est extrême & ma peine accablante.
Suivant ta promesse obligeante,
Et par l'ordre établi dont tu t'es fait la loi,
J'attends que ta main bienfaisante
Me confere un meilleur emploi.
Mais pour preuve évidente
Que la misere me tourmente,
Et que mes paroissiens sont tous de pauvres gens,
(Pour un Curé chose étonnante,)
Je suis triste, & ma peine augmente
Quand je fais des enterremens.

Par M. Cottereau Curé de Donnemarie.

Digitized by Google

PUISSANCE DE L'AMOUR.

De ses dons Flore se couronne ;
Elle orne la Terre de fleurs :
L'éclat de leurs vives couleurs
Annonce les fruits de Pomone.
Tircis soupire ses ardeurs,
Dans les bois sa flûte résonne,
Et l'amour verse dans les cœurs
Ces plaisirs, ces douces langueurs
Dont le charme nous empoisonne.
Le fripon ît de nos douleurs.
Ciel ! qu'elle foule l'environne !
Que de zélés adorateurs !
Quoi ! le sage lui-même donne
Dans les piéges de l'imposteur ?
Dans ses liens il emprisonne,
Et la sagesse & la grandeur,
Salomon à lui s'abandonne,
Et pour obtenir ses faveurs
Marc-Antoine perd sa couronne,
Selon qu'il veut il nous façonne.
Il change notre goût, nos mœurs.
C'est en vain que l'esprit raisonne
Près & loin par tout il moissonne.

Digitized by Google

Tout éprouve ses traits vainqueurs,
Le tems qui fuit & nous talonne
Nè défend point de ses chaleurs.
Le vieillard lui-même s'étonne
D'éprouver encor ses fureurs,
Dans un âge où le cœur frissonne.
Pour moi, sous ces ombrages frais,
Quoiqu'assés près de mon automne,
Si je voyois une pouponne
Qui de Venus eut tous les traits,
Je croirois, Dieu me le pardonne,
Qu'en ma faveur l'Amour exprès
A formé l'aimable personne;
Et que pour combler mes souhaits
Il l'amadouë & la mitonne.
Pour la contempler de plus près
J'irois jusques à Babilone;
Mais bon, je la vois sans Matrone;
Ciel, que d'éclat, & que d'attraits!
Elle a le port d'un Amazone:
Venus de ses dons la couronne.
Et pour assûrer ses succès,
L'Amour la comble de bienfaits.
Les graces, sans qu'elle l'ordonne,
De sa beauté sont les aprêts.
Ah! que je crains que la friponne
Ne me cause bien des regrets!
Je vois sous ces myrtes épais
Un petit maître qui fredonne.

Plumet, épée à la dragonne,
Suffit pour avoir quelque accès.
Pour enchanter une mignonne
L'habit fait souvent tous les frais.

J. B. Tollot.

MEMOIRE sur les coudées de Cire dûës par un Curé de Bourgogne à M. Henrion Seigneur de la Paroisse de Bussy-le-Grand au Bailliage de Challon, Gouverneur des Pages de la Chambre du Roi.

VOus demandez, M. que je vous explique mon sentiment sur la difficulté qui vous arrête. Le Seigneur de Bussy-le Grand dans le Diocèse de Châlons sur Saône a donné anciennement au Curé de Montagny, village dépendant de la terre de Bussy, le droit de dixme qu'il avoit dans les terres de la Chapelle de S. Maurille (apparemement Evêque d'Angers) située dans le territoire de l'Eglise Paroissiale du même lieu de Montagny dans le hameau de Montorge, mais en faisant cete cession, il a astraint le Curé & ses successeurs à lui payer & à ses successeurs Seigneurs de Bussy *treize coudées de cire* chaque année. Le titre primordial de cette donation est perdu,

Digitized by Google

mais il y en a des reconnoissances dont la plus ancienne est enoncée dans le terrier de Bussy en ces termes.

» Discrette personne Antoine du Vernay » Prêtre Curé de Montagny, de sa certaine » science confesse tenir porter & posseder de » la directe censive perpetuelle de noble Sei- » gneur Antoine de Semur & Damoiselle » Jacqueline de Cercy sa femme, honora- » ble homme Guillaume Guillot, leur pro- » cureur pour eux stipulant, le dixme à lui » compétant & qu'il tient à Montorge, dont » il jouit comme ont faits ses predecesseurs » Curés dudit Montagny à cause de la Cha- » pelle de S. Morille : sur lequel dixme ledit » Curé reconnoît, confesse devoir & promet » payer chacun an perpetuellement à la S. » Martin d'hyver pour lui & ses successeurs » Curés, auxdits Seigneur & Dlle treize » coudées de cire de cens portant lots, retenue » remuage & autres droits Seigneuriaux dont » il est content & promet par son serment » non aller au contraire, submet & oblige les » biens de ladite Cure ès Cours du Roi no- » tre Sire & de la Chancellerie du Duché de » Bourgogne. Fait à Montorge le 25e. jour » du mois de Juillet l'an 1552, présent De- » nis Cruchaudet & Philibert de L'homme » de saint Valerin temoins, signé sur la grosse » *Perraut.*

La difficulté est de sçavoir ce qu'il faut entendre par une coudée de cire. Quelques-uns pourroient croire que par ces treize coudées de cire il faut entendre la meme chose que treize coudées de chandelle de cire, & qu'une coudée de chandelle de cire n'est autre chose qu'un cierge de la longueur d'une coudée, c'est-à-dire d'environ deux pieds : mais il est visible par les termes de la reconnoissance que ce n'est point de cire mise en forme de chandelle ou de cierge ordinaire qu'il s'agit ici, c'est une espece de tribut de cire non autrement mis en œuvre qu'en pain de cire long dans la forme que les épiciers ont des pains de savon. Anciennement les Ciriers donnoient à la Cire diverses figures, sur-tout à celle qui se voit à l'acquit des hommages & des redevances; par exemple, celles qui se présentent à l'Eglise d'Orléans sont en forme de goutieres d'un poids très considérable.

Ainsi il n'est pas extraordinaire que les anciens Seigneurs ayent specifié que la Cire dont le Curé de Montagny seroit redevable envers leurs successeurs, seroit de la longueur d'une coudée, soit en forme de lingot, soit en forme de coudée ou de bras étendu, & que ce lingot ou coudée seroit treize fois repeté.

Il est même à croire qu'il y a du mysterieux dans ce nombre de treize, car s'amassant

d'une donation Ecclésiastique, le Seigneur donateur à eu vraisemblablement en vüe N. S. J. C. & ses douze Apôtres. La treizaine employée dans plusieurs cérémonies anciennes n'a pas d'autre fondement. Quoiqu'il en soit de la figure de ces coudées de cire, le titre n'emploiant pas le terme de chandelle, on ne peut pas dire qu'il s'agit ici de treize chandelles cubitales : c'est le sentiment des sçavans avec qui j'ai conferé, & le mien, & selon ce sentiment chaque coudée de cire ne pouvoit pas moins peser que quatre ou cinq livres.

Je puis même vous faire observer que ce seroit sans fondement suffisant que dans les titres des autres Eglises ou il est parlé de *cubitus candelæ cereæ* on entendroit par cette expression une chandelle de la longueur d'une coudée, laquelle ne surpasseroit point en grosseur nos chandelles qui sont de la grosseur du doigt. Dans l'antiquité on ne connoissoit gueres la Cire blanche. La façon du blanchissage la rendue plus chère, le prix de la Cire faisoit que l'on n'y regardoit pas de si près qu'aujourd'hui, c'est pourquoi quiconque donnoit par hommage ou par redevance une coudée de Cire à bruler, ce qu'on appelloit *candela cera* à cause de l'étoupe qui étoit dedans, ne se contentoit pas d'une figure faite comme le bout de nos cierges, mais c'étoit comme

une espece de pyramide de cire de la grosseur du bas du cierge pascal des Cathédrales, ensorte que les chandelles pyramidales se soutenoient d'elles-mêmes à cause de la grosseur de la baze ; on en voit encore à de semblables ou à peu près dans quelques Villages du Diocèse de Paris, qui ont été présentées par des Communautés d'habitans, pour l'acquit de quelque vœu. Les Paysans appellent cela *des souches de cire* : elles sont peu longues, mais fort grosses & massives.

Vous souhaitez aussi, Monsieur, que je joigne à cette reponse ce que j'aurai trouvé sur les hommages ou redevances de chandelles cubitales, pour juger si l'un ne serviroit pas à l'intelligence de l'autre.

Le plus ancien titre où l'on trouve dans les Eglises de France la redevance du *cubitus candelæ*, est l'acte par lequel on voit que Isarne Evêque de Toulouse songea à donner à Hunald Abbé de Moissac l'Eglise Canoniale de S. Saturnin de sa Ville Episcopale. *

Quoique ce fut seulement un simple projet, ce titre qui est d'un peu après le milieu de l'onzième siécle ne laisse pas de nous apprendre que cette Eglise de saint Saturnin étoit obligée d'ancienneté de payer à l'Evêque cinq coudées de chandelle ; sçavoir une

* Catel Histoire du Languedoc page 873.

Digitized by Google

coudée pour l'Evêque même, qu'on appelloit *cubitum Episcopalem candelæ*; une autre pour le Prevôt de la Cathédrale de la même Ville de Toulouse. La troisiéme coudée étoit pour le Doyen, la 4e. pour le Sacriste, & la 5e. pour les besoins de la même Eglise. *Retineo*, dit-il, *unum cubitum candelæ Episcopalem, alium Præpositi, & alium Decani, & alium Sacristæ, & alium ad opera ejusdem Ecclesiæ.* Isarne ne vouloit pas que lui, ses dignitaires, & son Eglise perdissent cette ancienne redevance, au cas que les Moines Moissac fussent introduits à S. Saturnin, mais que les Moines continuassent de la payer ainsi qu'avoient fait jusqu'alors les Chanoines. Or il est visible que la grosseur de ces coudées de chandelle devoit revenir à celle des souches de cire offertes à nos saints, qui véritablement forment une espece de chandelle puisqu'il y a de l'étoupe au milieu & qu'on les allume à l'Eglise. La cinquiéme des coudées ci-dessus énoncées leve tout le doute qu'on pourroit avoir: *& cubitum candelæ alium ad opera ejusdem Ecclesiæ.* Cette coudée determine la grosseur des autres, car elle ne pouvoit être utile pour les besoins de l'Eglise Cathédrale de Toulouse qu'autant qu'elle étoit d'une durée raisonnable: & cette durée auroit elle été raisonnable, si elle n'avoit été que d'une ou deux heures, comme peut-être celle d'une coudée de

bougie ordinaire, ou même de trois ou quatre heures, comme peut être la durée d'une coudée de chandelle de Cire de la grosseur du doigt ?

Il paroît donc que l'intention d'Isarne Evêque de Toulouse ayant été de faire continuer à son Eglise une offrande qui fût d'une utilité considerable pour la nuit, il a entendu une souche de Cire d'une coudée dont l'illumination soutenue par la grosseur peut durer un grand nombre de nuits.

Le second témoignage que l'antiquité fournit touchant le *cubitus candelæ cereæ* se trouve dans l'Histoire des Evêques de Châlons sur-Saône, mais il n'y est que par extrait, & l'on n'a pas les propres expressions du titre. On lit donc seulement dans l'ancien & dans le nouveau *Gallia Christiana* à l'article de Ponce de Sissey Evêque de Châlons, qu'environ l'an 1271, il transigea avec le Prieur de Combertaud au sujet du droit de procuration qui lui étoit dû par an pour la visite de ce Prieuré, il fut reglé à six livres Viennoises & à une liv. d'encens qu'on devoit lui apporter à la fête de S. Vincent patron de sa Cathédrale ; à l'occasion de quoi l'Evêque de son côté devoit faire donner à celui qui lui apportoit les six livres de monnoie Viennoise, & la livre d'encens, une coudée de chandelle de Cire & une certaine quantité d'avoine : *unum cubitum*

candelæ cereæ & unam libraturam avenæ.

C'est à vous, Monsieur, à faire usage de ces deux exemples ainsi que vous jugerez à propos, mais souvenez-vous toujours, que dans ce dernier, quand même l'Evêque se seroit contenté de donner un simple Cierge d'une livre, le cas est different, parce qu'il est celui à qui l'hommage est rendu par les Religieux, & qu'il n'est pas celui qui le rend, au lieu que le Curé de Montagny est celui qui est tenu à l'hommage annuel envers le Seigneur de Bussy, de même que les Seigneurs feudataires de l'Eglise d'Orléans, à l'Eglise d'Orléans. D'ailleurs cette redevance du Curé n'est pas dite payable en chandelle de Cire, mais en simple nature de Cire.

A Paris, ce 28 Mai 1746.

Quoique nous n'ayons rien à ajouter à cette sçavante dissertation, nous dirons que les recherches que nous avons faites de notre côté nous portent à croire que ces *cubiti ceræ* pourroient être plûtôt des pains ou brassés de Cire, dans toutes les formes que demandoient les differens usages qu'on faisoit alors de la cire, torches, chandelles, ou bougies tournées telles que les petits pains qu'on porte à la main. Le moine du Vigeois nous a

Digitized by Google

conservé un témoignage de l'ancienne magnificence avec laquelle on distribuoit la cire dans les Cours des grands Seigneurs de son siécle. Un Seigneur ayant recu la visite d'un autre de ses voisins plus puissant que lui chés lequel il avoit été auparavant traité avec moins de splendeur qu'il n'auroit dû en attendre de sa richesse, un des gens de ce moindre Seigneur à l'arrivée du Seigneur étranger monta sur une charette remplie de pains de cire qu'il trouva sur la place, & coupant avec une hache les cercles qui les lioient, répandit tous ces pains en disant, c'est ainsi que l'on distribue la cire dans la Cour de Monseigneur.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX ARTS, &c.

HISTOIRE DU THEATRE FRANÇOIS, depuis son origine jusqu'à present, avec la vie des plus célebres Poëtes Dramatiques, un catalogue exact de leur pieces & des notes historiques & critiques, tome 6 Paris 1746 chez *le Mercier & Saillant*.

Ce sixiéme volume commence à l'année 1636, par la Tragédie d'Horace, & finit à l'année 1645.

Pendant que le grand Corneille prenoit un vol si hardi les Auteurs ses contemporains ne se formoient point par son exemple, & restoient dans leur médiocité. Les grands génies volent de leurs propres aîles, & produisent sans secours & par la seule force de leur génie des beautés sublimes, mais ils donnent des exemples qui ne peuvent être imités; il faut plus de tems pour former le gout; Corneille qui n'avoit pas épuré le sien ne pouvoit perfectionner celui de son siecle; après avoir vu les inégalités étranges qui se rencontrent dans les pieces de ce grand homme, doit on être étonné qu'immédiatement après Horace, on ait donné la Tra-

Digitized by Google

gédie de S. Eustache, piéce où la legende de S. Eustache est employée toute entiere, & où des évenemens merveilleux & des vers remplis de galimathias tenoient lieu d'un plan regulier & d'une Poësie noble & simple?

L'Auteur s'excuse froidement dans sa préface de n'avoir pas suivi les regles sur ce que son sujet ne pouvoit s'y accommoder. On les connoissoit en effet ces regles d'Aristote, on les citoit à tout propos, mais on ignoroit sur quels principes elles étoient fondées, ce qui pourtant étoit le vrai moyen de s'en servir utilement.

Dans une Tragédie intitulée Proserpine, Claveret scrupuleux observateur de ces regles, pour éviter les difficultés qu'on pouvoit lui faire sur l'unité de lieu, plaçoit la scéne au Ciel, en Sicile, & aux Enfers au moyen d'un théatre à trois étages, c'est ainsi qu'il croyoit avoir établi l'unité de lieu.

Quelque éclatante que fût la reputation du grand Corneille, il ne laissoit pas d'essuyer des injustices qu'il ne sentoit que trop vivement; la gloire des gens de Lettres n'a tout son éclat qu'après leur mort, Corneille vivant étoit souvent comparé à Scuderi, à Mayret, à Rotrou, à Duryer: Menage fait marcher Alcionée, Tragédie de ce dernier de pair avec les meilleures de Corneille;

Digitized by Google

cette piece aujourd'hui justement oubliée n'a qu'un rôle qui soit suportable.

C'est en 1639 que parût Mirame Tragi-Comédie de Desmarets, composée sur le plan du Cardinal de Richelieu, & dans laquelle il avoit même mis une grande quantité de vers de sa façon; la répréſentation de cette piece lui couta deux ou trois cent mille écus, il fit bâtir pour la répresenter la sale de son Palais qui sert encore aujourd'hui à l'Opéra, aussi la piece fut-elle intitulée *Ouverture du Palais Cardinal*; le succès de cette piece ne répondit point à l'attente du Cardinal. Quelque politique que fut Desmarets, les spectateurs l'avoient été trop peu pour qu'il pût lui cacher la chute de sa piece, mais il en rejetta la cause sur les Acteurs qui, disoit-il, ne sçavoient pas leurs rôles, & étoient à moitié yvres.

On donna une seconde répresentation, & on eut soin d'y faire trouver un nombre de personnes apostées pour applaudir; on en donna depuis encore quelques répresentations. Rien n'est plus foible que cette piece; le plan, la conduite, les caracteres en sont également défectueux, la versification est chargée de pointes, & de pensées fausses, c'étoit le goût de ce tems-là, & Corneille lui-même n'en étoit pas toujours exempt, quand il n'en étoit pas garanti par l'élevation

de son génie, car dès qu'il n'est pas admirable, il faut l'avouer, il a tous les défauts de son siecle.

Pendant qu'il travailloit à ses chefs d'œuvres, il étoit encore occupé à fournir sa part dans les pieces que le Cardinal de Richelieu faisoit composer par les cinq Auteurs, qui étoient Messieurs Boisrobert, Corneille, Colletet, de l'Etoile & de Rotrou; on est aujourd'hui un peu surpris de cet assemblage, car si l'on en excepte Rotrou, le nom d'aucun de ces Auteurs n'est aujourd'hui connu que par les gens de Lettres, & leurs ouvrages sont morts avec eux. Telle est la destinée des Poëtes & des Ecrivains, opposée à celle du reste des hommes, car tandis que nous vivons les dignités, les charges, la naissance mettent entre les hommes une difference réelle, que la mort fait disparoître, au lieu que les Poëtes tandis qu'ils vivent, sont ou se croyent égaux; le Public même s'y trompe souvent, c'est la postérité qui fait le triage, & qui assigne à chacun son véritable rang.

Ce fut en 1644 que parût Rodogune Tragédie admirable que M. Corneille regardoit comme le meilleur de ses ouvrages, peut-être parce que c'étoit celui de tous qui lui avoit le plus coûté. En effet il avoit été plus d'un an a en disposer le plan; quand

ce

cet ouvrage parut, le sujet n'avoit déja plus le mérite de nouveauté, M. Corneille avoit été trahi par un de ses amis, & M. Gilbert à qui l'on avoit dit le plan, avoit fait sur ce plan admirable une fort mauvaise Tragédie. Corneille vengé par le succès n'a pas daigné faire mention de cette supercherie dans l'examen de ses ouvrages.

Parmi les Auteurs qui figurent dans ce volume on voit paroître en 1645 Scaron qui donna cette année Jodelet Maître & Valet, genre de Comédie, qui, s'il n'est pas tout à fait la farce, est bien loin d'être la vraie Comédie, mais qui ne laisse pas de mériter quelque estime puisqu'il atteint un des buts de la Comédie qui est de faire rire. Ses piéces subsistent encore au Théatre, ce qui prouve qu'elles y plaisent, & l'on ne compte point l'Auteur au rang des bons Poëtes comiques, ce qui prouve la médiocrité de ce genre pour lequel il faut plus de saillie que de génie, & plus de gayété que de talent.

Nous ne pouvons résister à la tentation d'inserer ici un trait plaisant sur la mort de Scaron; voyant ses infirmités s'augmenter, il previt qu'il ne pouvoit pas aller loin; il fut un jour surpris d'un hoquet si violent, que l'on craignit qu'il n'expirât, le fort du mal étant passé, *si j'en reviens*, dit-il, *je ferai une belle Satyre contre le hoquet.* Il ne re-

vint point de sa maladie & le public à perdu cette Satyre; voyant ses parens & ses domestiques qui fondoient en larmes, attendris de son état, *mes enfans* leur dit-il, *vous ne pleurerez jamais tant pour moi, que je vous ait fait rire.*

Parlons encore d'une piece aussi importante qu'ignorée; c'est la Déclaration de Louis XIII. du 18 Avril 1641; il est enjoint par cette Déclaration aux Comédiens *de ne représenter rien qui puisse blesser l'honnêteté publique*, & il est dit en même-tems. *Nous voulons que leur exercice, qui peut innocemment divertir nos peuples de diverses occupations mauvaises, ne puisse leur être imputé à blame, ni préjudicier à leur reputation dans le commerce public &c.* Cette Déclaration est enregistrée au Parlement.

Les vies des Hommes Illustres de la France, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à présent, tome treiziéme. *Les grands Capitaines* in-12 1746, chés le Gras, Sale du Palais.

On voit dans ce volume les vies de Louis de Bourbon, premier du nom, Prince de Condé, chef de la maison de Bourbon Condé.

Ce Prince qui vécut sous les regnes de François I. Henri II. François II. & Charles IX. n'eut pas un sort aussi heureux qu'il le

Digitized by Google

méritoit. Plus élevé par ses grandes qualités que par sa naissance, courageux, entreprenant, né avec une ame ferme & un esprit élevé, il sçavoit former & exécuter des desseins vastes. Le malheur des circonstances le mit à la tête de la faction Protestante, & quoiqu'il ne fut pas exempt d'une ambition qu'il est bien difficile de ne pas écouter quand on peut la satisfaire, il se prêta dans toutes les occasions à la paix, il chercha avec bonne foi à l'établir solidement, & sacrifia même à cet intérêt son intérêt propre; né avec les vertus des grands hommes, il eut aussi les foiblesses de quelques-uns, à leur exemple il aima les femmes, comme eux il en fut trahi, son secret fut vendu, & ses entreprises déconcertées.

Il perit malheureusement à la Bataille de Jarnac ou il fut tué par Montesquiou, après s'être rendu prisonnier; Prince illustre, digne d'un autre sort & d'un autre tems, sincere, affable, capable d'amitié, genereux, éloquent, digne enfin d'être proposé pour modéle aux grands Princes, si l'on en excepte le malheur qu'il eut d'être chef du parti Protestant.

André de Montalembert, Seigneur d'Essé & de Panvilliers, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, & Premier Gentilhomme de la Chambre

Digitized by Google

des Rois François I. & Henri II. qui vécut sous les Regnes de Charles VIII. Louis XII. François I. & Henri II.

Montalemberg plus connu dans l'Histoire sous le nom de d'Essé fut tué en défendant Terouane où il commandoit; il étoit attaqué depuis trois ans d'une jaunisse extraordinaire, lors qu'il reçut ordre d'aller s'enfermer dans cette place. *Je m'y en vais de bon & loyal cœur*, dit-il, *en prenant congé du Roi; mais j'ai oui dire que la place est très mal envitaillée; cependant lorsque vous entendrez dire que Terouane est prise, dites hardiment que d'Essé est mort & gueri de sa jaunisse.*

Paule de la Barthe, Seigneur de Thermes, Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, sous François I. Henri II. François II. & Charles IX., ce fut un des plus fameux & des plus sages Capitaines de son siécle, il avoit acquis une telle reputation de prudence que les Espagnols disoient communément *Dieu vous garde de la sagesse de Thermes.*

Pierre d'Aussun, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de Camp, Gouverneur de Turin sous François I. Henri II. François II. & Charles IX.

Les mêmes Espagnols qui disoient, *Dieu vous garde de la sagesse de Thermes*, ajou-

Digitized by Google

toient & *de la prouesse d'Aussun*; ce Général entrainé par les fuyards à la Bataille de Dreux, mourut de regret d'avoir paru fuir un moment. Mezerai & le P. Daniel ont écrit qu'il lâcha pied, mais on rétablit ici la vérité de ce fait, sur l'autorité du Baron de Fouquevaux, qui a fait les vies des Grands Capitaines; il fut en effet entrainé par les fuyards, mais après s'être mis au large, il alla se ranger à l'arriere garde de M. de Guise avec lequel il combattit, & eut sa part à l'honneur de la Victoire; le Duc de Guise, & les Officiers Généraux firent de vains efforts pour le consoler, il s'obstina à ne point manger, & mourut au bout de quelques jours.

Pierre Strozzi, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de France, sous François I. & Henri II. Ce Capitaine fut un des plus vaillans hommes de son tems, sa présence d'esprit, son habileté, son expérience le mirent au niveau des plus grands Capitaines de son siecle, & cette réputation est d'autant moins equivoque, qu'elle étoit plus fondée sur ses grands talens, que sur les succès que l'on peut quelquefois devoir à son bonheur, ou aux talens des autres. Strozzi fut toujours malheureux, & ses malheurs ne détruisirent point la haute idée que l'on avoit de sa capacité; on a dit qu'il hazardoit trop ai sé-

ment des entreprises difficiles, par la raison qu'il supposoit dans ses Capitaines & dans ses soldats autant de bravoure & de capacité qu'il en avoit lui même. Ce seroit là un grand défaut ; quoiqu'il en soit ses ennemis même lui rendirent justice, & le Duc de Florence, qui avoit de grands sujets de le hair, ne put s'empêcher de dire en apprenant sa mort, *nous avons perdu le plus brave soldat de Florence, & même de l'Italie.*

NOUVEL ABREGE' CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE, contenant les évenemens de notre Histoire depuis Clovis, jusqu'à la mort de Loüis XIV. les guerres, les siéges, les batailles, &c. seconde édition, revuë, corrigée, augmentée, & ornée de vignettes & fleurons en taille douce. Paris in 12 1746 chés *Prault* pere.

Le public a fait à ce livre tout l'acceuïl qu'il méritoit, lorsque la premiere édition parut en 1744. tout le monde s'accorda sur l'utilité de l'ouvrage, sur la clarté de la méthode qui y est suivie, la solidité des réflexions, la vérité des portraits & l'exactitude des faits. Tous les Journaux en ont célébré le mérite, le Journal de Trevoux, celui des Sçavans, & l'Abbé Desfontaines, dans ses feüilles periodiques..... *l'Auteur*, dit le Journal des Sçavans en parlant de

Digitized by Google

ce livre, *se contente souvent de jetter comme au hazard le germe d'une dissertation, même d'un traité complet sur quelque point important ou curieux & laisse à ses lecteurs la satisfaction de le développer. Il n'y a point de feüille qui ne contienne quelque particularité remarquable, dont chacune seroit digne d'un commentaire.* L'Abbé Desfontaines dit *qu'il renferme tout ce qui mérite d'être sçu & retenu dans notre Histoire, avec des observations sçavantes, des jugemens senses, des reflexions fines, des portraits vrais & agréables.*

C'est ajoûte-t'il ingenieusement, le bouclier d'Achille, ou plutôt c'est celui d'Enée, où le Dieu du feu avoit sçu tracer avec son sçavant burin ou son docte ciseau toute l'Histoire des Romains.

Clypei non enarrabile textum.
Illic res Italas Romanorum que triumphos
Fecerat ignipotens, illic genus omne futuræ
Stirpis ab Ascanio, pugnatæque in ordine bella.

En effet il faut bien se garder de considerer cet ouvrage comme un simple abregé chronologique, où les faits sont compendiairement deduits. L'Auteur a rempli toutes les obligations imposées aux Histoires générales, & si rarement observées. Toutes les vûës, toutes les observations qui doi-

vent entrer dans une Histoire générale sont ici, il n'y a que les faits d'abregés ; en un mot ce Livre contient les résultats qui doivent se former dans la tête d'un Philosophe quand il aura lu & étudié l'Histoire avec beaucoup d'attention, les faits débarassés des circonstances, des remarques sur les changemens arrivés dans le systéme général, des réflexions sur les fautes qui ont été faites, & sur l'influence qu'elles ont eu sur le sort de la Nation, des époques du changement des usages & de la promulgation des loix, des observations sur le caractére des gens qui ont joüé un rolle dans l'état, Princes, Capitaines, Ministres, Gens de Lettres. Voila ce qui fait principalement l'Histoire, les faits seuls ne composeroient qu'un ouvrage capable d'exciter la curiosité, & non de former l'esprit, & dont l'objet ne seroit guéres plus relevé que celui d'un Roman ; ce qui constituë la dignité de l'Historien, c'est que c'est l'homme qui instruit son siécle, qui l'enrichissant, pour ainsi dire, de l'expérience de tous les tems passés, enseigne à connoitre les hommes & les affaires, deux pivots importans sur lesquels roule toute l'administration des choses humaines. En convenant de ces principes qu'on ne sçauroit nier, il faut aussi convenir que l'Auteur de cet abregé peut être comparé aux plus

Digitized by Google

grands Historiens & mis au-dessus de tous les nôtres, puisqu'il nous apprend tout ce qu'il est important de sçavoir dans notre Histoire. Il faut avoüer que les Auteurs de nos Histoires générales, quoiqu'estimables à bien des égards, se sont plus attachés à narrer agréablement, qu'à approfondir la politique, les loix & les caractéres. Cependant le premier devoir d'un historien, est d'être Peintre & Philosophe, c'est par là qu'il instruit, peut-être même est ce par là qu'il plaît le plus.

On peut prédire avec confiance que cette nouvelle édition aura un grand nombre de sœurs. Ce n'est point ici un de ces Livres qu'un caprice passager fait subsister un moment; celui-ci fait pour être entre les mains de tout le monde, útile aux sçavans même dont il soulage la mémoire & fixe les idées, sera à jamais recherché, & passera avec honneur à la postérité la plus reculée. On croiroit en le lisant que des hommes de tous les états y ont mis la main. Les époques qui concernent nos loix y sont marquées avec l'exactitude d'un écrivain qui n'auroit eu que cet objet en lisant l'Histoire; les affaires de la guerre, celles de la politique y sont traitées avec la même attention, il résulte de là que les gens de tous les états trouveront à s'instruire dans ce livre, comme s'il n'avoit

été fait que pour un seul, & qu'on n'en peut trop recommander la lecture aux jeunes gens.

Parmi les augmentations considérables qui grossissent ce livre d'environ une 5e. partie, nous avons lu avec beaucoup de plaisir le portrait du fameux Cardinal de Retz, mort en 1679. Sue one n'a pas peint les Césars avec un pinceau plus vrai ni plus fort & l'on pourroit dire de l'Auteur que c'est le Suetone moderne, si son travail n'avoit independamment de l'étenduë qui est beaucoup plus considérable, d'autres mérites encore que n'a pas celui de Suetone, & qui n'entroient point dans le plan de cet Historien.

Venons au portrait du Cardinal de Retz.

» On a de la peine à comprendre comment » un homme qui passa sa vie à cabaler, n'eût » jamais de véritable objet, il aimoit l'intri- » gue pour intriguer; esprit hardi, delié, vas- » te, & un peu romanesque, sçachant tirer » parti de l'autorité que son état lui donnoit » sur le peuple, & faisant servir la Religion à » sa politique, cherchant quelque fois à se fai- » re un mérite de ce qu'il ne devoit qu'au » hazard, & ajustant souvent aprés coup les » moïens aux evenemens. Il fut la guerre au » Roi, mais le personnage de rebelle étoit » ce qui le flatoit le plus dans la rébellion,

» magnifique, bel esprit, turbulent, ayant
» plus de saillies que de suite, plus de chi-
» meres que de vûës, déplacé dans une mo-
» narchie, & n'ayant pas ce qu'il falloit pour
» être Républicain, par ce qu'il n'étoit ni su-
» jet fidéle, ni bon citoïen, aussi vain, plus
» hardi, & moins honnête homme que Ci-
» ceron, enfin plus d'esprit, moins grand,
» & moins méchant que Catilina, ses mé-
» moires sont très agréables à lire, mais con-
» çoit on qu'un homme ait le courage, ou
» plûtôt la folie de dire de lui même plus
» de mal que n'en eût pu dire son plus
» grand ennemi? ce qui est étonnant c'est
» que ce même homme sur la fin de sa vie
» n'étoit plus rien de tout cela, & qu'il de-
» vint doux, paisible, sans intrigue, & l'a-
» mour de tous les honnêtes gens de son
» tems: comme si toute son ambition d'autre-
» fois n'avoit été qu'une débauche d'esprit,
» & des tours de jeunesse, dont on se cor-
» rige avec l'age. Ce qui prouve bien qu'en
» effet il n'y avoit en lui aucune passion réel-
» le; après avoir vécu avec une magni-
» ficence extrême, & avoir fait pour plus
» de quatre millions de dettes, tout cela fut
» payé, soit de son vivant, soit après sa
» mort.

Le materiel de cette édition ne laisse rien à desirer pour la beauté du papier ni des

caractéres. On y trouve un grand nombre de vignettes qui ornent tous les endroits où l'ordre de l'impression a fait laisser du blanc. Elles sont de la main du célébre Cochin le fils.

THEATRE de. M *Laffichard* un vol. *in octavo*, à Paris chés Jacques *Clousier*, Libraire rue St, Jacques à l'Ecu de France.

Ce volume contient six piéces en un acte chacune, sçavoir; *les Acteurs déplacés*, *la Famille*, *le Fleuve Scamandre*, *les Effets du Hazard*, *la Nymphe des Thuilleries*, *& l'Amour imprévû*: ces piéces qui ont été représentées aux Théâtres François, Italien & des Foires St. Germain & St. Laurent, se vendent ensemble & sont dédiées à M. *Brallèt*, Conseiller du Roi en l'Hôtel de Ville de Paris : Voici l'Epître que l'Auteur lui adresse.

Reçois, ami fidéle, un tribut, un hommage,
Aux Grands consacrés par l'usage;
Mais à toi par l'estime étroitement lié,
Puisse le don de mon ouvrage
T'assurer de mon amitié;
Eh! quel autre bien sur la terre
Parviendrois-je à pouvoir t'offrir,
Que les enfans de mon loisir
Légitimés par le Parterre?

Digitized by Google

Une lecture utile occupa tes momens,
Elle fit les amusemens
De ta jeunesse la plus tendre;
Une vaste mémoire au gré de tes desirs,
T'enrichit, à force d'apprendre,
Et te créa, dès lors, de vrais plaisirs;
De tout tems ton goût fut suprême,
Ton cœur est des plus exellens,
Tu joins le mérite aux talens,
Et tu ne le dois qu'à toi-même,
Ton amour pour les Arts divers
Qui placent les mortels au Temple de mémoire,
Fait à la fois tes plaisirs & ta gloire.
Les globes lumineux qui parent l'Univers,
N'échapent point à ta vive lumiere,
Ton esprit pénétrant les parcourt dans les airs;
Et pour semer de fleurs ta brillante carriere,
Apollon tient pour toi tous ses trésors ouverts.
J'admire en toi cette fine critique,
Qui dévélope tout avec sagacité:
Ami de la société,
Ton esprit n'a rien de caustique;
S'il attaque l'ouvrage, il respecte l'Auteur,
Et fait par là l'éloge de ton cœur.
Ton humeur est toujours enjouée, agréable;
Et tout mortel éclairé, raisonnable,
De t'aimer se fait une loi:
Par un art enchanteur qui te rend respectable,
Ton cœur & ton esprit réunissent en toi

Digitized by Google

Tout ce qui forme l'homme aimable,
Adopte mon travail, enfant de la gaité;
Que dirigeant son vol vers l'immortalité,
Du public connoisseur meritant l'indulgence,
Il aille apprendre à la postérité
Qu'au fond du cœur d'un ami qui t'encense,
Pour toi j'éleve un Temple à la réconnoissance.

DIVINITAS Domini nostri JESU CHRISTI, manifesta in scripturis & traditione. Opus in quatuor partes distributum. In quibus Christi Divinitas, non omissis quæ ad Spiritum Sanctum attinent, demonstratur. 1°. Ex Scripturis Veteris & Novi Testamenti. 2°. Ex perpetuo omnium Catholicorum inter se & cum pluribus sectis consensu. 3°. Ex perpetuis contra Judæos, Ethnicos & Hæreticos controversiis. 4°. Ex unanimi Sanctorum Patrum doctrinâ, quorum difficilia quæque loca explicantur & illustrantur. Operâ & studio unius ex Monachis Congregationis Sancti Mauri. Parisiis typis Jacobi Francisci *Collombat*, Regis Christianissimi Prototypographi. 1746

L'inventeur du lit Militaire a déja fait annonçer son travail dans les Gazettes de Hollande & d'Utrecht, mais ces feüilles volantes ne peuvent rendre un compte détaillé de ce qui regarde les arts.

Digitized by Google

matiére à laquelle nous consacrons nos soins, appartient à ce Journal dans lequel seul elle est convenablement traitée; estampes, tableaux, machines, &c. Tout ce-qui paroît de bon a un azile assuré dans le Mercure; à l'égard des mauvais ouvrages, nous laissons sans envie les Auteurs se pourvoir alleurs; pour mettre le Public au fait du lit militaire, nous ne pouvons mieux faire que d'inserer ici le certificat donné par Mrs. de l'Académie Royale des Sciences, & d'avertir le Public que l'Auteur a rendu ce lit depuis son origine, moins imparfait & plus solide. Ceux qui voudront avoir de ces lits, s'adresseront à *M. Fesnel*, Marchand de toiles en gros ruë des deux boules.

EXTRAIT des Registres de l'Academie Royale des Sciences du 16 Mars 1746.

Nous avons examiné par ordre de l'Académie le lit Militaire présenté par le S***. les lits connus sous le nom de Hamacs que les Sauvages d'Amerique font d'un roseau d'ecorce d'arbre ou d'un tissu de cotton, & suspendus par les deux extremités à deux branches d'arbres, ou à deux pieux enfoncés en terre, & qu'on peut également suspendre à deux murailles, ont paru d'un usage si commode dans les Pays chauds, que toutes les Nations de l'Europe les ont adop-

Digitized by Google

tés dans leurs Colonies, où plusieurs en font leurs délices, particulierement les Portugais qui en ont porté la mode à Goa dans les Indes Orientales; cette espece de lit de matelot, qu'on appelle Branle sur nos Vaisseaux n'est autre chose qu'un Hamac racourci; depuis qu'on connoit les Hamacs en Europe, il est comme impossible que quelqu'un n'ait pas essayé de s'en servir à l'armée; deux difficultés ont vraisemblablement empêché que l'usage n'en devint commun & familier, l'une le défaut de deux points d'apui portatifs pour tendre le Hamac promptement & sûrement en quelque lieu que ce soit, l'autre l'incommodité du froid auquel l'experience a dû faire connoître qu'on étoit exposé dans nos climats même les nuits d'Eté, dans un lit suspendu où l'air a de toutes parts un libre accès. l'Auteur a remedié à ces deux inconveniens dans le lit Militaire qu'il propose; il a matelassé le fond du Hamac ce qui met à l'abri du froid sa partie inferieure qui ne pouvoit en être garantie comme la superieure par le moyen d'une couverture; il le suspend à deux supports en trepieds de deux pieds & demi de haut, lesquels arboutent l'un contre l'autre au moyen d'une barre de bois longue de sept pieds qui communique d'un support à l'autre, & sur laquelle on peut commode-

Digitized by Google

ment tendre un pavillon; cette barre est brisée & de trois piéces, elle est courbée à l'endroit où répond la tête de celui qui est couché; l'Auteur a transporté à sa machine l'usage des deux arcs ou courbes de bois qu'on a coûtume d'appliquer dans les Vaisseaux aux Branles des matelots, ces deux arcs ajustez aux deux bouts du Hamac, sont percés d'autant de trous que le Hamac a de cordons de suspension, & servent à écarter les cordons l'un de l'autre & à remedier par là au peu de distance des deux supports, en empêchant que le poids du corps ne fasse faire au Hamac des plis trop incommodes; tout le lit ainsi construit consistant dans le Hamac matelassé, ses arcs, ses cordons, un petit oreiller, deux supports à trois pieds, une barre de bois de trois piéces avec ses viroles en cuivre, le pavillon, & le sac ou l'étui ne pese que vingt-deux livres, ce qui n'est pas le tiers du poids d'un lit de camp ordinaire; il peut tenir au moins deux des nouveaux lits sous une canonniere commune, & le jour étant pliés ils n'occuperont que la place d'un siége; l'usage & la pratique pourront indiquer divers changemens, additions ou retranchements propres à simplifier ou perfectionner cette machine; dans l'état actuel le lit du S *** peut être tendu en un instant en quelque lieu que ce soit, même en

pleine campagne ; il nous a paru qu'il devoit être d'un usage commode dans les camps & sur tout dans les marches par son peu de poids & son petit volume qui le rendent facile à transporter & à peu de frais ; ce qui peut contribuer à diminuer dans les armées le nombre des Chevaux de bats & l'embarras des gros équipages.

Signé *Duhamel Dumonceau, de la Condamine.*

Je certifie le présent Extrait conforme à son original, à Paris ce 21 Mars 1746, signé *Grand Jean de Fouchy*, Secrétaire perpetuel de l'Académie Royale des Sciences.

DIDOT Libraire à Paris a mis sous presse & publiera au mois d'Août prochain une édition *in* 12 de l'Histoire générale des voyages, pour la satisfaction d'un grand nombre de personnes qui la demandent sous cette forme ; chaque volume de l'ouvrage *in* 40, formera quatre tomes *in* 12, qui paroîtront régulierement trois mois après ; les figures quoique proportionées à cette nouvelle forme ne perdront rien de leur beauté, parcequ'elles seront de la même main que les premieres & travaillées avec le même soin. Cette édition se trouvera chés tous les Libraires de Province & des Pays étrangers ; elle se fait sous les yeux de l'Auteur, & sera par consequent plus exacte que celles qui

Digitized by Google

pourront se faire dans les Pays étrangers, & qu'il desavoue d'avance.

On délivre actuellement le deuxiéme vol. *in* 4°. dudit ouvrage.

La suite de l'essai d'Anatomie du sieur Gautier *comprenant douze grandes planches de grandeur naturelle en tableaux imprimés, représentant les Muscles du tronc & des extrêmités superieures & inferieures & leurs tables nous donne actuellement une myologie parfaite, & la partie d'Anatomie la plus interessante de la structure du corps humain.*

Les amateurs de cette science sont déja instruits, ou par eux-mêmes, ou par la voix publique de la réussite de ces pieces, qu'on voit avec plaisir, & ausquelles on n'a rien comparé de mieux jusqu'aujourd'hui. Il est à propos de détailler ici ce que contiennent ces nouvelles planches comme on a déja fait des huit précedentes.

La neuviéme représente le Pharinx (c'est l'entrée de l'œsophage :) cette partie est bien distinctement représentée en quatre figures, & tous les Muscles qui la composent sont si naturellement dépeints que tout Anatomiste les reconnoît d'abord. Il n'est pas question ici de chercher les lettres indicatives pour se remettre dans la voye comme dans les Estampes en noir; on reconnoît aisément ce qui est partie charnuë, tégument, ligament, tendon ou parties osseuses. On a ob-

Digitized by Google

ſervé que les Auteurs ont même eû ſoin de laiſſer appercevoir les parties voiſines des Muſcles qui peuvent ſervir de repert dans la myologie ou dans la ſuite de cet ouvrage : on voit dans cette planche les hemiſpheres de la dure Mere, la goutiere qui les ſépare & la partie poſterieure des ſacs qui renferment le lobe du cervelet, le principe de la moële alongée, &c.

La dixiéme repréſente la face anterieure du Tronc, le devant de la Poitrine & les premiers Muſcles du bas ventre avec leurs Aponévroſes ſi naturellement qu'il paroît que l'on apperçoit la péſanteur des inteſtins qu'ils renferment. Les digitations de l'oblique externe, & du grand dentelé y ſont merveilleuſement dépeints. Le grand Pectoral eſt vû dans toute ſon étendue ; on y voit le ligament de Poupart, la ligne blanche, & autres parties dont le détail ſeroit trop long.

La onziéme planche renferme une ſeconde figure du tronc vûë à tiers de face, où l'on voit les intercoſtaux, muſcles de la reſpiration, & leurs differens plans, les feuilles aponévrotiques de l'oblique interne, qui renferme le muſcle droit : on apperçoit l'anneau formé par l'écartement de deux piliers où paſſe le cordon des vaiſſeaux ſpermatiques, & le muſcle cremaſter : quelquefois

Digitized by Google

le trop grand écartement de ces piliers laisse passer l'intestin Epiploon, c'est ce qui forme les Hernies.

Il est certain que les personnes de talent ne sçauroient trop s'attacher à l'étude de toutes ces parties a cause des differens accidens qui proviennent des blessures & des meurtrissures de ces mêmes parties, pour en connoître les differentes formes, leurs attaches & leurs étendues, & y apporter la justesse nécessaire dans les operations chirurgicales, & même dans l'application des remedes nécessaires, si l'on est privé du sujet, & que l'on ne soit pas en état de l'avoir toujours présent, ce qui est impossible. Ces planches Anatomiques du sieur Gautier dirigées par M. *Duverney* servent de repert à ceux qui sont déja introduits dans cette science: elle servent de principe, & même de fondement à ceux qui veulent commencer, & en garder une idée précise, ce que l'on ne trouve pas ailleurs.

Les Sçavans même démontreront dans ces pièces anatomiques plus aisément les nouvelles découvertes qu'ils ont faites, & que l'on peut avoir obmis, & ils seront en état de les faire appercevoir au public, en se servant de ces pieces comme d'un canevas pour mieux faire. Il est toujours certain que l'on a obligation à ceux qui commen-

Digitized by Google

cent, & à ceux ausquels on ne peut rien opposer de mieux dans leur genre.

On donnera la description des autres planches dans la suite : dans l'avertissement public qui a paru le sieur Gautier donne son adresse & le tems limité des souscriptions pour cette suite de l'essai d'Anatomie.

ESTAMPES NOUVELLES.

Estampe nouvelle représentant une *Fête en l'honneur de Bacchus*, gravée par Charles Nicolas *Cochin* Graveur du Roi & de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, dédiée à M. de Bachaumont ami de l'Auteur, inventée & dessinée par M. Alexandre Denis *de Niert, Marquis de Gambais*, Seigneur de Neville, Olivet, &c. Premier Valet de Chambre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Maison & Gouverneur du Louvre, mort à Paris le 30 Janvier 1744 âgé de 34 ans. On lit ces vers d'Horace au bas.

Quis desiderio sit pudor, aut modus
Tam cari capitis . . . .
Heu! Heu! . . . perpetnus sopor
Urget? Cui pudor, & justitiæ soror
Incorrupta fides, nuda que veritas,
Quando ullum invenient parem?
Multis ille quidem flebilis occidit,
Nulli flebilior quam tibi . . . .

Digitized by Google

Le sieur *Will* vient de mettre au jour les Portraits de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine; lesquels il a gravés d'après les originaux peints par le sieur *Klein* pour Sa Majesté le Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar, & le Portrait de M. le Maréchal de Bellisle d'après M. *Rigaud* Chevalier de l'Ordre de Saint Michel. Ces Portraits se vendent chez l'Auteur à Paris, Quai des Augustins entre la ruë Pavée & Gille-Cœur à côté de l'Hôtel d'Auvergne.

Le sieur *le Rouge* a mis en vente une nouvelle Carte du Brabant, contenant les Camps du Roi de l'année 1746.

Plus une Carte des environs de Namur détaillée jusqu'aux moindres maisons des Villages.

Les attaques de la Citadelle d'Anvers, les Plans de Mons, Charleroy, Dendermonde, Liege & Nieuport.

Le 23 Juin veille de Saint Jean-Baptiste M. le Comte d'Argenson Ministre de la Guerre se rendit à l'Académie de S. Luc dont il est Protecteur, pour y distribuer les Médailles aux éleves de cette Académie. Quelques-uns des membres de cette compagnie y firent porter à cette occasion quelques Tableaux de leur façon, entre lesquels le Portrait en pied de M. Quesnay, Secretaire de l'Académie Royale de Chirurgie, dans son cabinet, sur toile de huit, par le sieur *Chevalier* & celui de Monsieur Grassin, par le sieur *Dupouche*, attirerent l'attention de ce Ministre, qui en marqua beaucoup de satisfaction.

Digitized by Google

L'Académie de Soissons ayant jugé à propos de varier les sujets des Prix qu'elle annonce pour chaque année, donnera alternativement un sujet d'Eloquence, & un sujet tiré de l'Histoire.

Dans l'Assemblée publique qu'elle tiendra le Lundi 10 Avril 1747, elle délivrera le Prix, qui sera une Médaille d'or de la valeur de 360 liv. donnée par M. le Duc de FITZ-JAMES, Pair de France, Evêque de Soissons; Elle propose pour sujet d'Eloquence cette question : *Un Auteur doit-il toujours se conformer au goût du siècle dans lequel il écrit ?*

Et pour donner plus de facilité & de loisir aux Auteurs qui travailleront sur l'Histoire, elle propose pour sujet de la dissertation de 1748.

Quelle a été la suite des Evêques de Soissons, depuis le commencement du cinquiéme siécle jusqu'en l'an 754.

Depuis l'établissement de la Religion dans le Soissonnois, jusqu'à la fin de la premiere race de nos Rois.

1o. *Quels Conciles ou Assemblées notables d'Ecclésiastiques ont été tenus dans le Soissonnois ?*

2o. *Quelles ont été les Eglises Cathédrale, Collégiales, Paroissiales, & autres de la ville de Soissons ? Quelles ont été les Collégiales & les Maisons de Seminaire du Diocèse ?*

3o. *Quels Monasteres y ont été fondés ? Les noms de leurs Fondateurs ? L'époque, le lieu de leur Fondation & de leur translation, s'ils en ont eu, la regle qu'ils ont suivie dans leur origine ?*

4o. *Quelles Reliques considérables ont été honorées dans le Diocèse ? leurs différentes translations.*

5o. *Quels hommes célebres dans l'Eglise (& même*

Digitized by Google

me dans les Lettres) sont nés dans le Soissonnois, ou y ont vécu, ou y sont morts ?

Enfin tout ce qu'on pourra decouvrir de nouveau dans l'Histoire Ecclésiastique, qui ait rapport au Soissonnois, jusqu'en l'an 754.

Dans l'examen des ouvrages on aura égard, non-seulement au nombre & à l'étendue des recherches, mais encore à la pureté du style & à la beauté du langage.

Les Auteurs sont avertis de mettre à la marge ou à la suite de leurs ouvrages les preuves des faits qu'ils auront avancés, & les sources où ils les auront puisés.

Ceux qui enverront des Dissertations latines, auront soin de mettre en marge les noms françois des personnes ou des lieux dont ils feront mention.

Le Discours d'Eloquence sera d'une demie heure ou trois quarts d'heure de lecture au plus, & la Dissertation historique d'une heure ou une heure & demie au plus.

On adressera à M. de Beyne, Président au Présidial de Soissons, & Secretaire Perpetuel de l'Académie, les Ouvrages destinés au Concours, port franc, & avant le premier Février, sans quoi ils ne seront pas rétirés.

Ils seront écrits lisiblement & sans abréviations; les Auteurs ne mettront point leurs noms au bas, mais seulement une Sentence, ils indiqueront une adresse à laquelle M. le Secretaire puisse leur faire tenir son recepissé.

On les prie de prendre les mesures nécessaires pour n'être point connus jusqu'au jour de la décision, de ne point signer les lettres qu'ils pourroient écrire à M. le Secretaire ou à tout autre Académicien, les avertissant que s'ils sont décou-

Digitized by Google

verts par leur faute, ils seront exclus du Concours.

L'Auteur qui aura remporté le Prix d'Eloquence viendra le recevoir dans la Séance publique du Lundi 10 Avril 1747, sinon il enverra à une personne connuë sa Procuration, pour être remise à M. le Secretaire, avec le recepissé de l'ouvrage.

M. Gouye de Longue-marre, Greffier au Bailliage Royal de Versailles, est Auteur de la Dissertation à laquelle a été adjugé le Prix de 1746. Elle s'imprime actuellement chés Chaubert, Libraire à Paris, Quai des Augustins, à la Renommée & à la Prudence; il y fixe, suivant les vûës de l'Académie, l'*Epoque du commencement & de la fin du Regne de chacun des derniers Rois de la premiere race, tant sur le Royaume de Bourgogne & de Neustrie, ou sur celui d'Austrasie, que sur toute la Monarchie, à commencer après la mort de Dagobert I, que l'on suppose être arrivée l'an 638, jusqu'à l'Election & Couronnement de Pepin Chef de la seconde race.*

M. Gautier, Chanoine Regulier de la Congrégation de notre Sauveur; Professeur de Mathématiques à Metz, est Auteur de celle qui a remporté le Prix d'Eloquence en 1745, & dont le sujet étoit l'*Inutilité de la dispute pour ramener les hommes à l'unité d'opinions.*

Comme l'Académie fait imprimer tous les ans l'ouvrage qui remporte le prix, elle exige des Auteurs qu'ils ne les fassent point imprimer de leur côté, que six années révoluës après la datte de l'impression que l'Académie en aura fait faire.

Digitized by Google

Les mots des Egnimes du Mercure de Juin premier vol. ſont *le nez, & bombe.* Ceux des Logogryphes ſont *eſcarpolette* & *pelerinage.* On trouve dans le premier Logogryphe *écart, pelotte, pot, poële, carpe, Sole, ſerpolet, lettres, cartes, corps, tête, eſcorte, pet, porc, Cleopatre,* & dans le ſecond *Pélage, Pline, gile, rage, plaïe, plier, âge, rien, péage, pere, pin, grêle & neige.*

ENIGME.

MOn azile
N'eſt la Ville ;
Je la hais,
Mais je mais
Es Montagnes,
Es Campagnes,
Dans un puits,
Où je puis :
Là je cauſe,
Bouche clauſe,
Quand je peux,
Si tu veux ;

Digitized by Google

Ce n'eſt ſonge,
Ni menſonge,
Quel plaiſir
De m'oüir !
Ta Bergere
Fort ſouvent,
Tendre amant,
Vient me faire
Confident
Du tourment
Qu'elle éndure ;
Je reponds
A ſes ſons
Par meſure,
Et ma voix
Quelquefois
La raſſure.
Comprends-tu
Ma vertu ?
Je l'écoute,
Sans voir goute ;
Je l'entends
A merveille,
Sans oreille ;
Ses accens
Sont touchans ;
Elle t'aime,
Et moi-même,

Digitized by Google

Cher lecteur,
La tendresse
De mon cœur
Fut maitresse
Un ingrat
Méprisa
Ma foiblesse :
Je le presse,
Il s'enfuit,
Interdit,
Et me laisse,
Sans secours.
Tu regarde !
Mais prends garde
Que l'Amour
Que tu loue,
Ne te joue
Quelque tour.

AUTRE.

AU tems de la création
Je parus à mon tour devant le premier homme,
Qui d'abord m'imposa le nom,
Par lequel à présent tout le monde me nomme.

Digitized by Google

J'ai, dit-on, un parent, qui me ressemble assés ;
Même minois, même encolure :
On diroit que dame Nature
L'un sur l'autre nous à tracés,
Et ma foi, n'étoient les oreilles
Que nous n'eûmes jamais pareilles,
On trouveroit en nous pleine conformité.

Il a plus que moi l'avantage
De la grosseur & de l'agilité ;
Moi je n'ai pas tant de timidité,
J'aime bien autant mon partage.

J'habite également & la ville & les champs :
Il n'en est pas ainsi de mon prétendu frere,
Car bien loin d'être populaire,
Il en hait jusqu'aux habitans ;
Ce n'est, vous voyez, pour s'y plaire :
Aussi ne le voit-on en ville qu'à sa mort :
Voila quel est son caractére.
Entre nous a-t'il si grand tort ?
Je dirois bien un mot, mais il vaut mieux se taire.

Enfin, pour achever, même sort nous attend.
Pour le coup tu me tiens, ou ma foi je me rend.

Par Melle D. G. de Châlons sur Marne.

Digitized by Google

EXPLICATION

De le premiere Enigme du premier volume du Mercure du mois de Juin 1746.

SAns vous Demoiselle Anonime
Jamais un nez n'eut pû faire un Enigme.

PLIQUE, *le Fils.*

EXPLICATION

Du premier Logogriphe du premier vol. du Mercure du mois de Juin 1746. & des mots qui s'y trouvent.

IL faut faire au Piquet son écart à propos.
Le jeu d'un Ecolier vigoureux & dispos,
Ma foi c'est la Pelotte.
La carpe en sa saison est bonne en matelotte.
Pour fricasser la Sole on la met dans un pot,
Poële, ou chaudron, casserolle ou terrine;

Digitized by Google

C'est ce que vous diront Javotte & Catherine.
Dix lettres forment un grand mot.
Le Serpolet est herbe salutaire,
Près de la ruche il est très nécessaire.
Les cartes ont bien des appas,
Heureux qui ne les connoit pas.
De l'humaine nature,
La tête est la parure.
Les batimens, les habits, & le fard
Doivent leur origine, à la nature, à l'art.
Le Porc est animal immonde,
Qui lâche pets & vents, sans que personne en gronde.
Des gens qui vont armés en corps,
Ce sont des Sergents ou Recors.
La beauté dont Antoine étoit presque idolâtre
C'étoit la Reine Cleopatre.
Bien plus que lui j'étois heureux,
Quand sur l'herbe mollette
Je parlois de mes feux
A l'aimable Colette,
Lorsque l'amour peint dans les yeux,
Je voyois la follette
S'élancer vers les Cieux
Sur une Escarpolette.

A Paris le 7 Juillet 1746.

Par M. DE LALAURE.

Digitized by Google

MADRIGAL.

POUR peindre l'amitié ſçais-tu ce qu'il faut faire?
Il faut chercher l'original,
Car ſans lui tu la peindrois mal,
Ou tu ne tracerois, ami, qu'une chimere.
Mais pour t'épargner la longueur
D'une recherche difficile,
Je vais t'enſeigner ſon azile,
Tu le trouveras dans mon cœur.

Geneve J. B. Tollot.

SPECTACLES.

OPERA.

L'Académie Royale de Muſique continue les répréſentations du Ballet des Amours des Dieux avec un ſuccès proportionné à la ſaiſon, qui n'eſt point du tout favorable à la caiſſe, & qui apauvriroit Quinaut même & ſon incomparable Muſicien; l'Auteur eſt trop Philoſophe pour regretter les petites branches de laurier qu'il auroit pû cueillir dans un tems plus propice au Théatre.

L'indiſpoſition de quelques Acteurs a

Digitized by Google

produit des changemens divers dans les rolles. Une Bassetaille nouvelle a chanté dans le Prologue avec une voix & une figure également gracieuses ; M. de la Tour a joué le Faune du premier acte avec feu ; M. Albert a bien rempli celui d'Iphis dans l'acte de Coronis ; Mlles. Riviere, Rollet & Delorme ont aussi obtenu des suffrages sinceres ; Mlle. Lurei achanté la Musette de Coronis ; on a trouvé sa voix aussi aimable que sa physionomie ; Mlle. Jaquet a chanté les Oiseaux du même acte d'abord avec une timidité dont le public judicieux lui a tenu compte : s'il estime les talens, il n'estime pas moins la modestie, & il recompense volontiers par d'équitables applaudissemens les fautes qu'elle fait commettre aux Acteurs : en général ils ne sont pas souvent coupables de cette façon là ; quant à M. de Chassé on est accoûtumé à lui voir exécuter ses rolles avec zéle, avec exactitude & avec goût.

Les décorations & les habits du Ballet des Amours des Dieux ont fait remarquer le goût de M. Peronet qui s'est distingué l'hyver dernier dans les fêtes & bals de la Cour.

Le Mardi 28 Juin M. Malterre compositeur des Ballets de l'Académie Royale de Musique a fait exécuter pour la premiere

fois sur le Théatre de l'Opera à la fin des Amours des Dieux un morceau de danse, intitulé *l'Amour & les Graces, Ballet figuré*; les trois Graces sont représentées par Mlle. Camargo, Mlle. Mimi Dalmand & Mlle. le Breton; le rolle de l'Amour est rempli par un jeune objet qui lui ressemble parfaitement : on n'aura pas de peine à deviner que c'est la charmante petite Puvigné.

Le sujet de cette danse pittoresque a été traité fort ingenieusement sur le Théatre François par M. de Ste. Foy, Auteur délicat & fin de l'Oracle, modèle depuis imité & jamais égalé : il y a cependant une difference essentielle, c'est que les Nimphes qui enchainent le Dieu de Cithere, sont Nimphes de Diane ennemie de l'Amour & ne sont associées à la Cour de Venus & érigées en Graces qu'après avoir été soumises par les traits aimables de son fils : il convient aux éleves severes de la Déesse des Fôrets de se déclarer contre le tyran des cœurs, mais les Graces sujettes & confidentes de sa mere n'ont aucune raison de lui livrer la guerre. Peut-être l'inventeur du Ballet a t'il eu dessein d'exprimer par des danses l'idée fine & sensée de M. de St. Foy, mais il ne lui a pas été possible de rendre par des pas ce que la parole disoit si parfaitement à la Comedie ; il ne lui restoit que

Digitized by Google

la ressource de donner à son Ballet un titre qui put servir d'exposition à son projet ; on lui a reproché qu'il manquoit de variété. Qui n'a pas le don d'amuser par des gêstes comme le comique, exige plus de figures dans ses tableaux.

DIXIE'ME *suite des réflexions sur les Ballets.*

LE Ballet des Fêtes Greques & Romaines n'est pas le seul qui offre à la brillante Therpsicore un Prologue digne d'exercer son talent ; toutes les autres entrées de cet Opera tiré de l'Histoire pouvoient exposer des peintures nobles & galantes aux regards curieux des spectateurs. Dans l'une on pouvoit déssiner avec force les differentes quadrilles des Athlétes qui se signaloient aux jeux Olympiques, & le triomphe d'Alcibiade vainqueur de la course des chars. Dans l'acte des bacchanales la flotte magnifique & le travestissement politique de la Cour de Cléopatre en Menades & en Egipans occasionnoient un Spectacle superbe & des danses caracterisées. On pouvoit rassembler toutes les graces naïves & legeres de la Pastorale dans l'acte consacré à Saturne.

On peut remarquer encore à la gloire du Ballet des Fêtes Grecques & Romaines une circonstance singuliere & presque unique, c'est que les divertissemens qui sont sou-

Digitized by Google

vent très postiches dans les autres Opera, sont dans celui-ci fondés sur l'Histoire & font situation & le nœud des intrigues qu'ils embellissent.

L'Auteur des paroles de ce Ballet héroïque s'est toujours appliqué dans ses œuvres lyriques a imaginer des fêtes susceptibles de danses pittoresques, & ce n'est pas sa faute si l'Opera n'est point riche en tableaux.

Sans donner ici une énumeration exacte de tous les sujets qu'il a fournis au génie Pantomime, & qui n'ont pas même été apperçus par ceux qui en pouvoient profiter, il y a un Prologue au Ballet des âges mis en musique par le célebre Campra, qui devoit faire briller la capacité d'un compositeur de danses.

Le Théatre y représente les délicieux jardins d'Hebé Divinité de la jeunesse.

Le temps & sa suite ennemie des agrémens passagers & des plaisirs du premier âge poursuivent les volages suivantes d'Hébé, & leur danses devoient dépeindre la légereté de la jeunesse qui recommence ses jeux autant de fois qu'on les interrompt. Cela nous auroit exprimé son caractére, qui est d'oublier les chagrins dès qu'ils disparoissent.

La troisiéme entrée du Ballet des Ages remplie par la vieillesse est terminée par

Digitized by Google

e triomphe de la Folie, divertissement fertile en danses de caractéres variés.

Nous ne rappellerons plus que le Ballet des fleurs qui couronne si agréablement l'Opera des Indes Galantes, dont les paroles sont de l'Auteur des Amours déguisés, des Fetes Grecques & Romaines & des Ages, & la Musique du sçavant Rameau.

Ce divertissement a été imaginé à la gloire des fleurs estimées dans toute la terre, & fêtées avec éclat en Turquie & en Perse, où des jours leur sont consacrés par la Nation.

Le Théatre représente dans un jardin superbe des berceaux illuminés, & décorés de guirlandes & de pots de fleurs. Des Symphonistes & des Esclaves chantans sont distribués dans des balcons de feuillages. D'aimables Odalisques de diverses provinces de l'Asie portent dans leurs coëffures & sur leurs habits les fleurs les plus belles. Cette pompeuse décoration est une idée de l'Auteur des paroles, ainsi que la Therpsicore du Prologue des Fêtes Grecques & Romaines & la Rose des Indes galantes dont il a projetté les plans.

Une Sultane annonce ainsi le triomphe des fleurs personnifiées.

Triomphez, agréables fleurs,
Répandez vos parfums, ranimez vos couleurs,

Digitized by Google

C'est parmi vous qu'Amour cache sous la verdure
Ses feux les plus ardens, ses plus aimables traits ;
Le printemps vous doit ses attraits ;
Vous parez la saison qui pare la Nature.

Triomphez, &c.

Vous tenez le rang suprême
Sur les bords de nos ruisseaux,
Et vous embellissez dans les jours les plus beaux
La beauté même.

Triomphez, &c.

Le Ballet qui suit cette Cantatille représente pittoresquement le sort des fleurs dans un jardin. On les a personnifiées ainsi que Boréé & Zephire pour donner de l'ame à cette peinture dans le goût de Vateau, executée par d'aimables esclaves de l'un & de l'autre sexe.

D'abord les fleurs choisies pour former la Cour de la Rose dansent ensemble & composent un parterre gracieux qui varie à chaque instant ; la Rose leur aimable Reine danse seule. La fête est interrompue par un orage qu'amene Borée : les fleurs en éprouvent l'injuste colere. La Rose résiste plus long tems au cruel ennemi qui la persécute avec opiniatreté. Les pas de Boréé expriment son impetueuse fureur ; les atti-

Digitized by Google

tudes de la Rose peignent sa douceur & ses craintes. Zephire arrive avec la clarté renaissante; il ranime & releve les fleurs abbatues par la tempête & termine leur triomphe & le sien par les hommages que sa tendresse rend à la Rose.

COMEDIE FRANCOISE.

Le Théatre François a remis *le Nouveau Monde*, Comédie métaphysique, entrecoupée de trois Intermedes; les veritables Auteurs de cette piéce n'ont jamais voulu se montrer à visage decouvert; quoiqu'on ait plus que des conjectures qui décelent leur travestissement, on entrera dans leurs vûes, on ne dévoilera pas un mystere qu'ils s'efforcent de cacher depuis tant d'années & on ne les nommera pas, puisqu'ils ont offert à la curiosité le nom d'un Auteur qui s'est bien voulu charger du rolle de prête nom, personnage qui a souvent été joué, & qui n'a pas toujours réussi. Cette Comédie a été représentée pour la premiére fois dans le mois de Septembre de l'année 1722.

L'*incognito* affecté par ses Auteurs causa bien des tracasseries sur le Parnasse, & des extinctions de voix aux braillards dissertateurs domiciliés au caffé de Procope. On l'attribua d'abord à M. Fuzelier, Auteur de

Digitized by Google

Momus Fabuliste, inventeur de la mode de l'*incognito*, invention dont il s'est repenti plus d'une fois, quand de prudens Ecrivains pour éviter les risques du succès, produisoient sous son nom des ouvrages qui ne lui appartenoient pas.

Quand le Nouveau Monde parut pour la premiére fois, il étoit chargé d'une scéne du Poëte qu'on a très judicieusement supprimée; on peut verifier la justesse de cette observation en lisant la piéce dans l'imprimé de Ribou.

Dans cette derniere reprise on a applaudi surtout le deuxiéme acte, & quelques couplets du Vaudeville qui le termine; Mlle. Dangeville s'est trouvée heureusement placée dans le rolle de l'Amour; on a fort remarqué la finesse de sa taille & de son jeu.

Le dernier divertissement du Nouveau Monde a été égaié par une danse Pantomime comique qui a obtenu les suffrages du public.

Le Lundi quatre Juillet on a remis sur le Théatre François *la Magie de l'amour*, petite Comédie en vers, d'un acte, & de la composition de M. Autreau, Auteur naif & délicat, qui sur le modéle du Roman de Daphnis & Chloé, a encore donné sur le Théatre Italien *les Amans ignorans*, Comédie en trois actes, absolument dans

le goût naturel de la Magie de l'Amour. Si M. Autreau avoit fait son unique occupation de la Poësie, & si l'attrait du plaisir ne l'avoit pas quelque-fois égaré sur le chemin du Parnasse, il avoit dequoi y briller.

Voici le sujet de la Magie de l'Amour. Sophilette jeune Bergere elevée d'abord chés Hermiphile Magicien de Thessalie, & ensuite chés une tante Prêtresse du Temple de Diane, est depuis un mois chés son pere, où Lhidimés en devient amoureux. Elle s'enflamme aussi pour lui sans le sçavoir; l'indifference qu'elle a conservée au Temple de Diane, & les idées de sortilege qu'elle a acquises chés le Magicien, lui font prendre pour l'effet d'un enchantement les divers mouvemens que l'amour lui cause; Dorimene, sa rivale secrette, contribue a fortifier son erreur, & lui fait accroire que tous les symptômes de tendresse qu'elle a la facilité de lui confier sont des preuves qu'elle est ensorcelée. Elle lui conseille de se refugier dans le Temple de Diane, & d'y chercher un azile contre les persécutions de l'enchanteur Lhidimés; il arrive & la jeune ingenüe tremblante répond aux transports de son amant par les témoignages de sa crainte; elle s'enfuit & Dorimene survient qui s'efforce d'éteindre le feu que Sophilette

Digitized by Google

allume dans le cœur de Lhidimés ; enfin après plusieurs tentatives de cette jalouse pour supplanter la simple Sophilette, après plusieurs scénes où le caractére crédule de cette bergere est soutenu & dévelopé, elle est désabusée par Doris qui quoique confidente de Dorimene, sert Sophilette en lui apprenant la nature des sentimens qu'elle prend pour des opérations magiques, & que sa tante consent à son union avec le tendre & constant Lhidimés.

Donnons deux couplets du Vaudeville pour échantillon de la tournure de la Poësie.

Il est pour charmer un cœur
Plus d'un sortilege.
Un fin dehors de pudeur
Est souvent un piége.
Pousser de tendres soupirs
Avec modestie,
Pour iriter les desirs,
C'est la fine magie.

Un air tendre & gracieux
Enchante & désarme :
Quelques doux signes des yeux

Digitized by Google

Redoublent le charme :
Avec cet air promettant
Qui flatte & convie,
Ne rien accorder pourtant
C'est la sûre magie.

CONCERTS
DE LA REINE.

LE Mercredi premier Juin on chanta chés Sa Majesté le deuxiéme & le troisiéme actes *de Thesée*, Tragédie de Quinaut, mise en musique par le véritablement incomparable Lulli. Les rolles furent exécutés par Mrs. Jeliote, Lagarde, Godonesche, Bazire & d'Aigremont, & par Mlles. Canavas, Chevalier, Matthieu & Destravaux.

Le Samedi quatre Juin le quatriéme & le cinquiéme actes du même Opera remplirent le concert.

Le Samedi 18, le Lundi 20, & le Mercredi 22, l'Opera de *Telemaque*, de M. Destouches Sur-Intendant de la Musique du Roi, dont M. l'Abbé Pellegrin a composé les paroles, fut exécuté par Mlles. Matthieu,

Digitized by Google

Fel & Canavas, & par Mrs. Jeliote, Lagarde, Godonesche & Bazire.

Le Samedi 4, on chanta pendant la Messe le *Te Deum* de M. l'Abbé Blanchard, Maître de Musique de la Chapelle du Roi, & le Mercredi 8 on y chanta pour la prise d'Anvers, celui de M. Destouches, Surintendant de la Musique de sa Majesté.

Le Mardi cinq on a donné sur le Théatre Italien la premiere représentation d'une piéce Italienne en cinq Actes intitulée *les nouveaux défis de Coraline d'Arlequin & de Scapin.* C'est un combat de fourberies entre ces trois Acteurs amusans dans une intrigue qui ressemble un peu à celle de *l'Etourdi* de Moliere; il est question de l'enlevement d'une Esclave. Une scéne des plus réjoüissantes est celle ou Arlequin se travestit en Docteur, Coraline en Scapin & Scapin en Arlequin.

Digitized by Google

JOURNAL DE LA COUR, DE PARIS &c.

LE 16 de ce mois, jour de l'Octave de la Fête du Saint Sacrement pendant la Messe que le Roi entendit dans l'Eglise de la Paroisse du Château l'Archevêque de Paris prêta serment de fidélité entre les mains de S. M.

L'Evêque de Beziers préta le même serment le 23.

BENEFICES DONNE'S.

LE Roi a nommé à l'Evêché de Chartres l'Abbé de Fleury, Premier Aumônier de la Reine, & à celui de Bazas, l'Abbé de Saint Sauveur, Aumônier du Roi.

S. M. a donné l'Abbaye d'Igny, Ordre de Cisteaux, Diocèse de Rheims, à l'Abbé de Montigny, Vicaire Général de l'Evêché de Chartres.

Celle de Belleperche, même Ordre, Diocèse de Montauban à l'Abbé de Fumel, Vicaire Général de l'Evêque de Vannes.

Digitized by Google

Celle de Saint Martin d'Autun, Ordre de Saint Benoît, à l'Abbé de Quincey, Viçaire Général de l'Evêque de Dijon.

Celle de Samer-aux-Bois, même Ordre, Diocèse de Boulogne à l'Abbé Tanneguy du Châtel.

Celle de Souillac, même Ordre, Diocèse de Cahors à l'Abbé Boüillac.

L'Abbaye Reguliere d'Andecy, même Ordre, Diocèse de Châlons sur-Marne à la Dame de la Rocheaymon.

Le Jeudi 2 du mois de Juin M. l'Archevêque se rendit à huit heures & demie du matin du Prieuré de la Coûture Ste. Catherine à l'Archevêché, après avoir été rendre visite à M. l'Abbé d'Harcourt, Doyen, en son Hôtel Cloître de Notre Dame; sur les neuf heures le Chapître assemblé extraordinairement, où étoient entrés Mrs. les Honoraires, suivant la permission que le Chapître leur avoit accordée la veille, députa Mrs. le Chantre, le Sous-Chantre, de Cotte & Prevôt Chanoines, pour l'aller chercher. Ces Messieurs l'amenerent au Chapitre; lorsqu'il entra Mrs. se leverent & se découvrirent, & M. l'Archevêque étant arrivé devant le Bureau, M. le Doyen lui fit un compliment auquel ce Prélat répondit, & M. l'Archevêque s'é-

Digitized by Google

tant découvert & mis à genoux il prononça le serment ordinaire entre les mains de M. le Doyen & baisa le Livre des Evangiles. Mrs. du Chapitre étoient assis & couverts. M. l'Archevêque se releva & le Chapitre aussi, & M. l'Archevêque signa son serment, & les Notaires ayant lu l'acte que l'on a coûtume de passer entre l'Archevêque & le Chapitre, M. l'Archevêque le signa, & Mrs. le Doyen & le Chambrier le signerent pour le Chapitre.

Cela fait, on commença Sexte dans le Chœur, & M. l'Archevêque sortit du Chapitre & fut conduit dans l'Eglise par M. le Doyen accompagné du Chapitre. Etant arrivé à l'Autel de S. Denis ou des Martyrs, il y ôta son Camail & y prit dans son fauteiiil preparé pour cela l'habit Canonial dont on se sert en hyver. Pendant ce tems M. le Doyen & Mrs. du Chapitre s'étoient placés dans le Chœur. Le Sécretaire du Chapitre étant venu avertir M. le Doyen que M. l'Archevêque étoit à la grande grille du Chœur, M. le Doyen sortit & introduisant M. l'Archevêque dans le Chœur, ils saluerent le Chœur, & puis se tournant vers le peuple le saluerent aussi, après quoi ils avancerent jusqu'au grand Autel, où après avoir prié à genoux pendant quelque tems ils se leverent & mettant

tant la main droite sur l'Autel ils les baiserent. M. le Doyen ayant conduit M. l'Archevêque au Thrône, s'assit dans le fauteüil qui y étoit préparé, se releva un moment aprés, & y installa & inthronisa M. l'Archevêque & retourna à sa place par le milieu du Chœur. Sexte finie, le Clerc de M. le Chantre annonça à M. le Doyen le *Te Deum*, que ce dernier entonna & que le Chœur poursuivit en faux bourdon. M. l'Archevêque étant levé aussi-tôt on sonna toutes les cloches de l'Eglise, & un des Aumôniers de M. l'Archevêque apporta la Croix Archiepiscopale.

Vers la fin du *Te Deum*, M. le Doyen averti & conduit par le Clerc de M. le Chantre vint à l'Aigle qui sert de Lutrin, & les Enfans de Chœur ayant chanté le Verset *Benedicamus Patrem*, il dit l'Oraison de la Sainte Trinité *Omnipotens sempiterne Deus qui dedisti*, & l'Oraison pour M. l'Archevêque *Deus qui populis tuis indulgentiâ*, & M. l'Archevêque donna la bénédiction. Aussi-tôt M. de Janson, Théologal, monta au Jubé & annonça la prise de possession de M. l'Archevêque & montra ses Bulles au peuple.

Après ces Cérémonies M. l'Archevêque ayant repris son Camail dans la Sacristie, & accompagné de M. le Doyen & du Cha-

Digitized by Google

tre, se transporta à l'Officialité & fut installé de la même façon dans la place de l'Official, & ayant entendu plaider deux causes il les jugea avec les avis de M. le Doyen & de Mrs. du Chapître. De l'Officialité M. le Doyen & Mrs. du Chapitre conduisirent M. l'Archevêque dans son Palais Archiepiscopal; étant arrivés dans le grand cabinet d'Audience M. le Doyen fit un compliment à M. l'Archevêque qui y répondit; M. le Doyen & Mrs. du Chapitre se retirans furent reconduits par M. l'Archevêque jusqu'au bas du grand escalier de l'Achevêché; M. l'Archevêque embrassa M. le Doyen & chacun de Mrs. les Chanoines qui revinrent ensuite dîner chés M. l'Archevêque qui les en avoit envoyés prier chacun chés eux dès la veille.

PRISES DE VAISSEAUX.

Le Navire *la Terre Neuve*, de Betford, chargé de vin, a été envoyé à Saint Malo par le Corsaire *le Duc d'Estissac*, qui conjointement avec celui nommé *le Grand Grenot*, s'est rendu maître des bâtimens *l'Anne Galley* de 170 tonneaux, *l'Elizabeth* & *Marthe* de 110 & *le Content* de cent, dont la cargaison consistoit en suere, en guildive & en bois d'ebéne.

Digitized by Google

Suivant les avis reçûs de Nantes il y est arrivé deux navires ennemis, l'un de 190 tonneaux, armé de six canons & de dix pierriers, & qu'on nomme *le Genest d'Ecosse*, l'autre appellé *le Northon*, à bord duquel il y avoit des salines. Ces bâtimens ont été pris, le premier par le Corsaire *le Superbe*, de Saint Malo, & le second par le Corsaire *le Mars*, de Nantes.

On mande de Dieppe que le Corsaire *l'Allerie* y est rentré avec le navire Anglois *l'Aventure*.

Les lettres de Bayonne marquent que le Capitaine Larreset, commandant le vaisseau *la Mouche*, armé en course, s'est emparé d'un brigantin de la même Nation chargé de diverses marchandises.

OPERATIONS DE L'ARMEE DU ROI.

LEs mouvemens de plusieurs Corps des troupes du Roi ayant persuadé aux ennemis qu'on pensoit à l'attaque de Charleroy, le Commandant de Mons fit passer le 2 de ce mois deux Bataillons dans la premiere de ces deux Places, & l'on avoit lieu d'esperer que la derniere, dont la garnison n'étoit plus que de trois mille six cent hom-

Digitized by Google

mes, ne feroit pas une longue résistance. Le 7, les troupes destinées à en faire le siege entrerent dans les Lignes de Circonvallation, & le Comte d'Estrées ayant placé huit Bataillons & douze Escadrons du détachement du Duc de Boufflers depuis Gelin jusqu'à Mezieres, il a fait occuper par les neuf Bataillons & les dix-sept Escadrons, qui composent le reste de ce détachement, le terrain depuis la haute Hayne jusqu'au chemin de Charleroy. Quatre Bataillons & un pareil nombre d'Escadrons de l'armée, qui est sous les ordres du Prince de Conty, couvrirent le Quartier de ce Prince. Entre le chemin de Charleroy & la haute Trouille, on mit 4 Bataillons & huit Escadrons. Seize Escadrons furent campés depuis Belian jusqu'à Cuesme, & l'on en employa un égal nombre à conserver la communication avec Maubeuge. Un Régiment de Dragons masqua Saint Guilain, & fut chargé de la garde de la basse Hayne, dont tous les ponts ont été rompus. Avant que la tranchée devant Mons fut ouverte, on a attaqué du côté de la Porte de Nemy deux Redoutes dont on s'est rendu maître, & où l'on a fait trente prisonniers. Un détachement de Hussards ennemis ayant tenté le 6 de surprendre le Régiment de Beausobre, & ayant été repoussé avec perte, M. de Beausobre reçut ordre le même jour de marcher avec son Régiment, trois cent Hussards d'autres corps & deux cens Grassins, pour donner la chasse à ce détachement, qui se retira à son approche. Sur la nouvelle qu'un Corps considérable de l'armée des Alliés s'étoit avancé à Turnhout, celui de M. de Beausobre fut renforcé de trois cent hommes d'Infanterie. Le Duc d'Harcourt étant allé le 12 avec trois cent Grenadiers & deux cent hommes de

Digitized by Google

Cavalerie reconnoître le païs en avant, l'armée du Roi fit le 14 un fourage général, qui fut commandé par ce Lieutenant Général & par le Duc de Chaulnes, Maréchal de Camp. Pour proteger ce fourage on avoit posté deux cent Carabiniers à Braxhoten, quatre cent Fusiliers du Régiment de la Morliere, & sept cent hommes de Cavalerie, tant du même Régiment que de celui des Uhlans, à Saint Jop Ingor, & sept cent soit Dragons soit Hussards à Wekelerzande. Seize cent Grenadiers & Fusiliers gardoient la tête des bois d'Oyendouck, & quatre cent hommes de Cavalerie masquoient la plaine du Moulin de Heyde Meule, où étoit le Duc d'Harcourt, & derriere lequel on avoit mis six cent Grenadiers. Vingt Compagnies de Grenadiers & mille Fusiliers furent détachés pour la chaine du fourage, qui s'est étendu depuis Schilde jusqu'à Grewenvesel, & a continué le long du ruisseau jusqu'au pont de bois, d'où il est venu se fermer au dessous de Wineghem. Le fourage particulier fait par le Corps que commande le Comte de Clermont, a embrassé la plaine de Puderbos. Le même jour le Maréchal Comte de Saxe monta à cheval à quatre heures & demie du matin, & s'étant rendu au Moulin de Heyde Meule, il y fit venir de Saint Jop Ingor cinq cent tant Dragons qu'Uhlans, & deux cent Dragons du Régiment de la Morliere. Son intention étoit de les mettre en embuscade derriere les Dunes qui sont dans la plaine en-deça de Breet, & d'y attirer les Hussards ennemis par la fuite simulée d'un Détachement qu'il se proposoit de porter en avant, mais la desertion d'un caporal rompit ces mesures, & le Maréchal Comte de Saxe se contenta d'avancer environ cinq cent pas dans la

Digitized by Google

plaine avec les Uhlans. Quelques Dragons & Uhlans masquerent en même tems le Village de Breet, & une partie de cette troupe étant entrée dans ce Village, elle fut enveloppée par les Hussards dont il étoit rempli. Le Maréchal Comte de Saxe, qui se reposant sur l'ordre qu'il avoit donné de ne point dépasser ce Poste, & ayant lieu de croire que tout seroit tranquille, étoit retourné à son Quartier, ne se trouva pas à portée de remedier à ce contre-temps, mais le Colonel Commandant des Uhlans s'efforça d'y suppléer, en envoyant des détachemens à plusieurs reprises, pour secourir la troupe attaquée. Les ennemis ayant craint que leurs troupes legeres ne fussent inquiétées, les ont fait soutenir par cinq mille hommes, qu'ils ont répandus dans les environs de Hoograftin. On assûre qu'ils y ont joint le 19 plusieurs Compagnies de Grenadiers, & comme ces troupes pouvoient former quelque entreprise contre des Postes avancés, le Maréchal Comte de Saxe a placé divers détachemens d'Infanterie dans les bois d'Oyendouck, & a ordonné au Régiment de Grassin de veiller à la sûreté de ces bois, ce que ce Régiment a fait avec succès, puisqu'ayant fait tomber un détachement des ennemis dans une embuscade, il en a pris le Commandant, & il a tué plusieurs Hussards. Le 19 l'aile droite de l'armée du Roi fit un fourage particulier, commandé par le Marquis d'Anlezy, Maréchal de Camp, qui avoit sous ses ordres six cent Grenadiers, cinq cent Fusiliers & deux cent hommes de Cavalerie. Cent Dragons & autant de Hussards du Corps de réserve du Comte de Clermont occupoient Halle, & le Régiment de la Morliere fit des patroüilles depuis ce Bourg jusqu'à Grevenvezel. Le Mar-

Digitized by Google

quis d'Armentieres, Maréchal de Camp, aya marché le 14 avec quatre Compagnies de Grenadiers, quatre cens Fusiliers, & deux cent hommes de Cavalerie, pour attaquer un Corps de Hussards & de Pandoures, qui étoit à KerKem, il mit en déroute ce Corps, dont on tua un grand nombre de soldats, & auquel on fit vingt prisonniers. Les troupes qui sont à Louvain ont été renforcées d'un Bataillon de la Garnison de Malines : un Bataillon de celle d'Alost a été evoyé à Halle, pour veiller sur la Forêt de Sôignies : la Brigade de Cavalerie de Royal Etranger, qui s'est tenduës le 18 à l'armée du Roi, a été remplacée à Bruxelles, Wilvorde & Malines, par le Régiment de Cavalerie de Noailles.

L'armée du Roi fit le 22 de ce mois entre la grande & la petite Schin un fourage général, qui fut commandé par le Marquis de Rozen, Maréchal de Camp, & protegé par treize cent Grenadiers, douze cent Fusiliers & quatre cent hommes de Cavalerie, sans y comprendre cinquante Grenadiers, cent Dragons tant à pied qu'à cheval, & un pareil nombre de Hussards, que le Comte de Clermont avoit détachés du Corps qui est sous ses ordres, pour occuper le Village de Hall, & qui ont communiqué par des Patrouilles avec des détachemens du Régiment de la Morliere. Le 25 deux cent Grenadiers, cent Carabiniers & cent Dragons se porterent dans les bruyeres au-dessus de Braxhoten, pour reconnoître les endroits, où l'on peut fourager sur la gauche de l'armée, & il ne parut que quelques Hussards ennemis, qui n'oserent s'approcher. Le même jour la Compagnie levée depuis peu par M. de Lestan joignit l'armée, & elle a son quartier à Merxem, où elle sera aux ordres de M. de

Digitized by Google

Dieskau, Lieutenant Colonel du Régiment des Uhlans. Le Parti qu'on avoit envoyé du côté d'Oyendoück ayant été averti que les Hussards de l'armée des Alliés faisoient tous les jours des courses jusqu'au Village de Zoërzel, s'embusqua le 21 dans ce Village, & un détachement de ces Hussards s'étant presenté, on en a tué ou pris plusieurs. Les ennemis ont surpris dans le Village d'Oostmale un détachement du Régiment de Grassin, mais ce détachement s'est fait jour l'épée à la main, & il n'a perdu que treize hommes.

Le Maréchal Comte de Saxe, qui étoit venu il y a quelques jours visiter la Citadelle d'Anvers, y revint le 1 de Juillet pour examiner les endroits des Fortifications de la Ville, qui ont besoin d'être reparés. Le 2 après avoir reconnu les environs du Fort de Polden, il alla voir les travaux qu'on fait dans le Fort de Saint Philippe, où l'on établit des batteries, ainsi que dans celui de Polden, pour être maître de la communication de l'Escaut. On se dispose à demolir celui de Sainte Marguerite, & l'on a assuré la communication de cette Ville avec Dendermonde, en retranchant les deux têtes du Pont construit à Hamme sur la Durme. Le 29 Juin il se fit entre la petite Schin & la chaussée de Breda, sous les ordres du Marquis de Clermont Tonnerre, Lieutenant Général, & du Marquis de Montmorin, Maréchal de Camp, un fourage général qui fut protégé par quarante Compagnies de Grenadiers, quatre cent hommes de Cavalerie, un pareil nombre de Dragons, cent Hussards, & trois cent soixante soldats du Régiment de la Morliere. Les Compagnies Franches, les Hussards & les Pandoures de l'armée ennemie sont toûjours à Hoogstraten, & ces troupes sont soutenuës par un détache

Digitized by Google

ment considérable que les Généraux des Alliés font relever tous les deux jours. Le Feldt-Maréchal Comte de Bathiany & le Prince de Waldeck sont venus reconnoître les environs du Pont qu'ils ont fait fortifier au dessus de Breda, & à l'exception de quatre pieces de campagne ils ont fait retirer tout le canon des batteries établies en avant de ce Pont Les troupes Hessoises qui étoient dans la Grande Bretagne, ont repassé la mer, & elles arrivérent le 4 Juillet au camp de Ter-Heyden.

JOURNAL DU SIEGE DE MONS.

LA tranchée a été ouverte la nuit du 24 au 25; il y a eu deux attaques, l'une au front de l'ouvrage à corne de Berthamont, & l'autre vis-à-vis la porte de Nemy.

Attaque de Berthamont.

Elle a été faite par 3000 travailleurs soutenus de 4 Bataillons, dont 3 de Monaco, un de Bonnac, 6 Compagnies de Grénadiers Auxiliaires & 2 piquets de Dragons, le tout aux ordres de M. le Marquis de la Farre Lieutenant Général, de M. le Duc de Brissac Maréchal de Camp & de M. Marquis Brigadier.

On a poussé une parallele à 200 toises du chemin couvert, dont la gauche est appuyée à l'inondation de Cuesme, la droite au Village de d'Hiron que l'on a fait occuper par deux Compagnies de Grénadiers aux ordres de M Marquis; cette parallele a mille toises de longueur, la com-

Digitized by Google

munication vers la droite 550 toises ; celle vers la gauche 350, ce qui fait en tout 1900 toises d'ouvrages qui a été conduit par la Brigade d'Ingénieurs de Riverson ; cette nuit a été fort heureuse, les ennemis n'ayant fait qu'un feu de canon ; il n'y a eû qu'un seul homme de tué.

Attaque de Nimy.

Dans le tems qu'on ouvroit la tranchée vis-à-vis l'attaque de Berthamont, on l'ouvroit vis-à-vis l'attaque de Nemy avec 2500 travailleurs soutenus de 3 Bataillons de Crillon, & protegés par les Compagnies de Grénadiers de ce Regiment, une Compagnie Auxiliaire de Bretagne & un piquet de Dragons, le tout aux ordres de M. de la Motte Houdancourt Lieutenant Général de M. de Bissy, Maréchal de Camp ; on a fait une parallele qui s'avoisine par la droite de la chaussée de Nemy, & qui est à environ 70 à 80 toises de l'angle saillant du chemin couvert de la corne gauche à notre égard jusqu'à la Capitale d'un ouvrage détaché qui est sur le bord de l'inondation, & qui en est à peu-près à 80 toises ; l'ouverture de la tranchée ayant été couverte de bonne heure, il s'est d'abord mis quelque désordre dans les travailleurs & dans ceux qui les soutenoient, on l'a reparé, & on a fait l'ouvrage dont on vient de parler qui peut avoir 400 toises, sans compter les communications qui peuvent être de 360 toises ; on a aussi travaillé à 2 batteries de canon, une pour battre la gauche à notre égard à la porte de Nemy, & l'autre pour battre le petit ouvrage fait vers la corne gauche, & on a commencé une batterie de mortiers ; le feu du canon a été assés vif cette nuit, ainsi que celui de la mousqueterie : nous

Digitized by Google

n'avons eû cependant qu'un homme de tué & 14 blessés, mais comme on a travaillé depuis à perfectionner les ouvrages, & que les ennemis ont continué à faire grand feu, il y a encore eû quelques blessés dont le détail n'est pas constaté.

M. de Montfort Ingenieur à eû une contusion à la tête.

Le 25 attaque de Berthamont.

On a fait la nuit du 25 au 26 deux nouvelles branches de communication de la droite & de la gauche de la parallele, qui donnera deux débouchés de communication à la parallele & l'on a prolongé la droite de la parallele pour envelopper le Village d'Hyon; on a fait aussi des communications à chaque emplacement des batteries qui sont déterminées. La nuit a été extrêmement tranquille; il n y a eu personne de tué ni de blessé; hier dans la journée il y eut un Soldat de blessé.

Attaque de Niny.

On s'est emparé de la troisiéme redoute & on s'y est logé, on a travaillé avec diligence aux batteries qui étoient commencées de la veille & on en a commencé une nouvelle; la droite de la parallele a été prolongée de 90 toises dont 20 au-de-là de la chaussée.

La gauche de la parallele a été prolongée de 140 toises, & le feu de l'ennemi tant en canon qu'en mortiers n'a pas été si vif que la nuit derniere; il y a eu à cette attaque M. de Lazaret Capitaine au Régiment de Lorraine & 7 Soldats blessés.

M. le Comte de Baviere Lieutenant Général &

Digitized by Google

M la Coste de Messelieres Maréchal de Camp ont monté la tranchée à la porte de Berthamont.

M. de Maubourg Lieutenant Général & M. de B rnage Maréchal de Camp a celle de la porte de Nemy.

Le 26 attaque de Berthamont.

Officiers Généraux, M. de Fenelon Lieutenant Général, M. le Chevalier d'Aguesseau Maréchal de Camp.

On a débouché vers la droite de la parallele sur la capitale à une redoute à droite de l'ouvrage à corne; on doit augmenter encore 18 zigzagues pour communiquer avec la seconde paralelle que l'on a commencée, ces 18 zigzagues font ensemble 177 toises; il y a une autre communication à la gauche de 60 toises: la seconde parallele à été poussée de la gauche à la droite de 180 toises, elle doit être prolongée la nuit prochaine & dépasser la redoute dont on vient de parler, cet ouvrage fait la nuit du 26 au 27 à l'attaque de Berthamont fait 417 toises.

La tête du travail se trouve à 100 toises de la palissade du chemin couvert de l'ouvrage à corne; il y a eu de blessé à cet attaque 2 Officiers 5 Soldats.

Attaque de Nimy.

Officiers Généraux M. de Lautrec Lieutenant Général, M. de Fienne Maréchal de Camp.

On a perfectionné la communication derriere la batterie du centre, & prolongé celle de la gauche

de 125 toises aux deux débouchés de la droite & de la gauche de la parallele, on a fait au premier quatre zigzagues, & au bout de la paralelle en recouvrement faisant 109 toises, à celui de la gauche on a fait trois zigzagues & poussée une parallele; ce travail fait 104 toises & le total fait 338.

La tête du travail se trouve à 20 toises de la palissade du chemin couvert de l'ouvrage à corne; il y a eu 20 blessés à cette attaque & huit de tués.

On a attaqué la nuit de vive force deux redoutes situées dans l'inondation palissadée & embrassées d'un fossé plein d'eau large de 35 pieds & très profond qui défendoit la digue qui soutient le premier étage des inondations de Mons du côté de Quesme, l'une se nomme le Fort Corbeau, & l'autre le Fort l'Ecluse, elles ont été emportées; on y a fait 50 prisonniers & pris 7 pieces de canon.

M. de la Houlliere chargé de l'attaque du Fort Corbeau s'en est rendu maître sur les deux heures du matin & a eu 7 hommes de tués ou blessés.

M. Detondu ayant marché sur l'autre s'en est emparé sans perte, les ennemis s'étant rendus prisonniers après avoir tiré quelques coups de fusil.

Le 27 attaque de Berthamont.

La tranchée a été relevée à l'attaque de Berthamont le 27 par M. de Chabannes, Lieutenant Général & M. de Pont S. Pierre Maréchal de Camp.

M. le Prince de Guise Brigadier, 4 Bataillons, 6 Compagnies de Grenadiers & deux piquets de Dragons, pour le travail de la nuit 500 travailleurs qui conduits par la Brigade d'Ingenieurs de Riverson, ont augmenté de 8 zigzagues les 18 de la nuit précedente, qui cheminent sur la capitale d'une redoute à droite de l'ouvrage à corne; on a

Digitized by Google

continué la seconde parallele de 408 toises, de sorte qu'elle dépasse la redoute, & fait une communication de batterie de 15 toises, total de l'ouvrage de la nuit à cette attaque 543 toises.

La tête de nos ouvrages est à 70 toises de la palissade de l'ouvrage à corne; 2 Officiers d'Artillerie & 6 Soldats blessés.

Attaque de Nimy.

La tranchée a été relevée à l'attaque de Nemy le 27 par M. de Coigny, Lieutenat Général & M. de Muy, Maréchal de Camp.

500 travailleurs ont été commandés pour être conduits par la Brigade d'Ingenieurs de Silets. On a prolongé la droite de la troisiéme paralelle de 18 toises, la deuxiéme de 70 & la premiere de 55, toujours sur la capitale de la demi lune; on y a fait 111 toises de communication à la gauche, ce travail est de 254 toises.

La tête des ouvrages est à 8 toises du petit ouvrage à gauche de l'ouvrage à corne & à 20 toises de la palissade du chemin couvert de la demi lune de l'ouvrage à corne; 4 tués, 10 blessés 50 canons & 10 mortiers ont tiré aujourd'hui à Berthamont; 20 canons & 12 mortiers à Nemy, il y aura sous deux jours 0 pieces de canon à Nemy.

La prise des redoutes de l'Ecluse & du Corbeau enlevées l'épée à la main, ainsi que l'occupation depuis l'ouverture de la tranchée de Nemy, des quatre redoutes situées depuis la tête de ce Village jusqu'aux ouvrages de la Place, & que les ennemis ont abandonnées successivement, les ont engagés à ne laisser qu'un très foible poste dans l'ouvrage à corne, en avant de la porte du Parc sur la Haine. Si-tôt qu'on en a eu connois-

Digitized by Google

ſance, on a marché à l'ouvrage; le peu d'hommes qu'il y avoit s'eſt retiré en y laiſſant une piece de canon; nous gens y étant entrés ſe ſont portés ſur la chauſſée qui va de ces ouvrages à Mons, ils ſe ſont emparés de quelques maiſons & par là ont coupé la retraite au poſte de 20 hommes, qui gardoient la redoute de la Haine, qui après quelques coups de canon ſe ſont rendus priſonniers ces ouvrages pris, achevent de nous donner la clef du premier étage des innondations de Mons qui ſont retenues ſucceſſivement de chutes en chutes par differentes digues.

Le 28 attaque de Berthamont.

M. le Marquis du Chatelet Lieutenant Général, M. le Duc de Fleuri Maréchal de Camp.

On a ouvert la nuit ſur le centre de la deuxiéme parallele deux zigzagues d'environ 40 toiſes de ſurpendiculaires chacun; les extrémités ſont éloignées des paliſſades du chemin couvert d'environ 40 toiſes. Le Fort S. Pierre dont on s'eſt emparé hier n'eſt pas occupé, étant commandé par un ouvrage que les ennemis gardent encore; on y a fait un Officier & 19 Hollandois priſonniers.

L'artillerie des ennemis, malgré le grand feu que nous avons fait dans la journée d'hier, ſe ſoutient à quelques pieces près; la nuit a été aſſés tranquille, les ennemis n'ayant tiré que très peu de mouſqueterie.

M. le Chevalier de S. Ouin Ingenieur & un Lieutenant du Régiment de Mailly ont été tués, M. Fournier Ingenieur grievement bleſſé des

Digitized by Google

éclats de bombes, M. de Varvielle Brigadier des Ingénieurs & un Soldat blessés légerement.

Attaque de Nimy.

M. le Comte d'Estrées Lieutenant Général, M. de Blet Maréchal de Camp.

A l'attaque de Nimy on a fait 4 coupures entre la troisiéme redoute de Nemy & le glacis du chemin couvert, l'eau coule avec abondance & la diminution est sensible.

On a prolongé la premiere parallele de 80 toises, elle appuye à l'inondation, elle déborde la deuxiéme & la capitale de la demie lune d'environ 40 toises.

La deuxiéme parallele a été prolongé sur la droite de 70 toises, elle est à la distance de l'ouvrage à corne.

La communication sera achevée d'être perfectionnée aujourd'hui. La batterie destinée pour les pierriers est achevée, elle est placée à 13 toises du petit ouvrage au-dessus de l'ouvrage à corne.

On travaille à une nouvelle batterie de 6 pieces pour battre la face & la courtine du bastion du vivier des Apôtres, elle tirera demain à la pointe du jour. Le feu des ennemis n'a pas été si vif, nous avons eu 7 Soldats blessés.

Le 29 attaque de Berthamont.

La tranchée a été relevée à l'attaque de Berthamont le 29 par M. le Marquis de Clermont d'Am- & M. de Fodoas Maréchal de Camp; M. de S. Segreaux Brigadier, 4 Bataillons, six Compagnies de Grénadiers Auxiliaires, deux piquets de Dragons.

Digitized by Google

Les travailleurs de nuit conduits par la Brigade d'Ingenieurs de Damonville, commandés par le Chevalier de Clermont, le Brigadier n'étant pas arrivé, ont poussé à l'extremité des zigzagues terminés hier, une ligne droite pour aller gagner la capitale du demi Bastion droit de l'ouvrage à corne On a continué sur lad. capitale ces zigzagues de 9 à 12 toises de longueur, & on a commencé une parallele qui traverse la chaussée par la droite, s'avançant ensuite par la gauche. Cette partie de parallele a 99 toises de longueur. Sur la gauche les zigzagues qui ont ensemble 82 toises de longueur ont été terminés d'une parallele par la droite on n'a pu joindre la premiere partie & par la gauche on est terminé au rideau. Cette partie de parallele a 73 toises de longueur, il s'en faut de 25 toises qu'elle ne joigne la premiere partie, mais elle la joindra dans la journée. Tout ce travail a 330 toises de de longueur & la parallele se trouve à 30 toises de la palissade.

M. de Chapoix Capitaine des Grenadiers d'Enghien & un Lientenant de Grenadiers du même Regiment ont été blessés. Il y a eu aussi 12 Soldats blessés & 4. de tués ?

Attaque de Nimy.

La tranchée a été relevée le 29 par M. de Salliere, Lieutenant Général & M. du Mesnil Maréchal de Camp. M. Marquis Brigadier.

3 Bataillons, une Compagnie de Grenadiers Auxiliaires, un piquet de Dragons.

Les travailleurs de nuit conduits par la Brigade d'Ingenieurs de Duportail, ont poussé 5 zigzagues de la premiere parallele en avant sur la capitale de

Digitized by Google

la demie lune de l'ouvrage à corne de Nemy, pour déborder le flanc de la troisiéme parallele, les 5 zigzagues font ensemble 69 toises de longueur.

D'une extrémité de la troisiéme parallele on a marché aussi en 5 zigzagues sur le chemin couvert ; sur la gauche on a poussé une sappe qui partant de la derniere parallele déborde la branche de l'ouvrage à corne, en poussant sur les glacis. Cette sappe a 45 toises de longueur, tout ce travail ensemble est de 169 toises de sappe.

M. de Berousse Capitaine de Grenadiers Royaux a été blessé. Il y a eu un Soldat de tué & 13 de blessés.

Le 30 Attaque de Berthamont.

M. le Duc de Boufflers Lieutenant Général, M. le Duc de Lauragais Maréchal de Camp, M. de Fontenoy Brigadier, 4 Bataillons, 6 Compagnies de Grenadiers Auxiliaires & deux Piquets de Dragons.

Les travailleurs de nuit conduits par la derniere Brigade d'Ingenieurs de Riverson ont achevé de perfectionner & de joindre les 2 parties de la troisiéme parallele, par laquelle on a fait 3 débouchés pour marcher en zigzagues sur les 3 capitales des deux demi Bastions & de la demie lune de l'ouvrage à corne, sçavoir 10 sur la droite qui ont ensemble 78 toises, 8 au centre qui ont 86 toises & 8 à la gauche qui en ont 72, plus deux communications à deux nouvelles batteries qui ont 25 toises.

On s'est trompé hier dans la distance qu'on avoit estimée, puisqu'aujourd'hui celle de la tête

Digitized by Google

du travail se trouve encore être au centre à 2° pas de la palissade du chemin couvert..

M, de Breval Ingenieur blessé, 10 Soldats tués, 13 blessé.

Attaque de Nimy.

M. de Villemur Lieutenant Général, M. d'Estrehans Maréchal de Camp & M. de Pumboque Brigadier, 3 Bataillons, une Compagnie de Grenadiers Auxiliaires, un Piquet de Dragons.

Les travailleurs de nuit conduits par la Brigade d'Ingenieurs de Filey ont abordé à la sappe le saillant du petit ouvrage en terre à gauche du demi Bastion gauche de l'ouvrage à corne de Nemy: on l'a même enveloppé. On a poussé une parallele en sappe jusqu'à l'angle saillant du chemin couvert de la demie lune, & on a débordé & envelopé ces angles de droite & de gauche, ces deux logemens ont aussi été communiqués par un boyau qui flanque en même tems le nouveau logementdes travailleurs.

M. de Filley fils Ingenieur tué, 6 Soldats tués, 7 blessés.

Le 1er. Juillet attaque de Berthamont.

La tranchée a été relevée à l'attaque de Berthamont le premier par M. Monin Lieutenant Général, M. Dandlau Maréchal de Camp & M. du Rouget Brigadier.

4 Bataillons, 6 Compagnies de Grenadiers & 2 piquets de Dragons.

Les travailleurs de nuit conduits par la demie Brigarde des Ingenieurs de Franquette, ont con-

Digitized by Google

tinué les sappes sur les trois capitales & les ont terminées par une parallele qui est estimée être à 12 toises de la palissade, cette parallele appuyée par les deux extremités au rideau escarpé, n'est pas absolument achevée, mais elle le sera dans le jour, elle a 150 toises de long & les zigzagues ensemble autant, ce qui fait en tout 300 toises de sappe.

Officiers tués, M. de Vitray Ingenieur, M. de Laurial Lieutenant des Grenadiers de Vermandois & un Lieutenant des Grenadiers d'Artois.

Officiers blessés, M. de S. Chatte Capitaine de Monaco, & M. le Chevalier de Ganart Capitaine audit Regiment, Soldats tués 5. blessés 62.

Attaque de Nizy.

La tranchée a été relevée le premier par M. de la Riviere Lieutenant Général, M. de Surgeres Maréchal de Camp, M. de Ruffec Brigadier.

3 Bataillons, une Compagnie de Grenadiers Auxiliaires, un piquet de Dragons.

Les travailleurs de nuit conduits par la demie Brigade d'Ingenieurs de Franquette & ont achevé de couronner le chemin couvert de pied, partie de la face droite de la demie lune jusqu'à l'inondation de la gauche, ce qui fait la longueur de 260 toises y compris les traverses tournantes, Soldats 71 tués, blessés 27.

Le 2 attaque de Berthamont.

La tranchée a été relevée le 2 Juillet par M. le Comte de Thermes Lieutenant Général, & M. de Coet-logon, Maréchal de Camp, M. de Crillon Brigadier, 4 Bataillons, 6 Compagnies de

Grenadiers Auxiliaires, 2 piquets de Dragons

Le chemin couvert de l'ouvrage à corne a été attaqué par six Compagnies de Grenadiers qui devoient être soutenues par six autres, & qu'on laissa pour cet effet à la queue des travailleurs.

Les travailleurs ont débouché après les Grenadiers sur les trois capitales, deux Compagnies à chacune; on a chassé l'ennemi & fait 37 prisonniers, tandis que trois Brigades de mineurs se sont jettées dedans pour chercher l'embouchure des mines, ils en ont arraché trois saucissons; pendant ce tems M. Duportail Brigadier des Ingenieurs; M. Pélotte sous Brigadier, & M. Boulard Chef de Brigade à la tête des travailleurs aidés de neuf autres Ingenieurs ou Volontaires, ont fait le logement à dix pieds de la palissade, Il couronne tout le chemin couvert; ce logement a été perfectionné dans la matinée, ainsi que les 3 communications à la quatriéme paralelle, tout l'ouvrage consiste en 350 toises de sappe.

Attaque de Nimy.

La tranchée a été relevée par M de la Farre Lieutenant Général, M. de Beaupreau Maréchal de Camp & M. le Prince de Monaco Brigadier, 3 bataillons, 3 Compagnies de Grenadiers Auxiliaires & un piquet de Dragons.

Les travailleurs conduits par la demie Brigade d'Ingenieurs de Damonville, commandée par M. le Chevalier de Clermont, ont continué le logement du chemin couvert sur la branche droite de la demie lune de l'ouvrage à corne jusqu'à sa place d'armes rentrante. Ont à fait une traverse vers l'angle de la place d'arme rentrante à la gauche de la demie lune, pour empêcher que la batterie

Digitized by Google

que l'on doit faire pour battre cette Place ne soit vue à dos, on a fait aussi une communication à la parallele ; tout cela fait environ 50 toises de sappe. On a commencé aussi les deux descentes du fossé.

Le 3 attaque de Berthament.

La tranchée a été relevée le 3 par Messieurs de Maubourg Lieutenant Général, le Duc de Brissac Maréchal de Camp, M. de Bombelle Brigadier.

4 Bataillons, 4 Compagnies de Grenadiers Auxiliaires & deux piquets de Dragons.

Les travailleurs de nuit ont été conduits par la demie Brigade d'Ingenieurs de Duportail, commandée par M. de Viencourt sous Brigadier.

Ce travail consiste sur la droite en deux débouchés ; qui communiquent au logement pratiqué dans la place d'armes saillante qui s'étend d'une traverse à l'autre, & un autre débouché pour la descente du fossé qui doit aboutir vers le milieu du demi bastion de la droite, un pareil débouché a été fait vers le milieu de face du demi bastion de la gauche, & le troisiéme sur la face gauche de la demie lune ; on a fait aussi un logement dans la place d'arme saillante du demi bastion de la gauche, avec une communication sur la capitale ; le logement est appuyé de droite & de gauche aux traverses voisines. On a fait aussi une communication de 35 toises de longueur pour les batteries de canon sur le chemin couvert destinées à battre en breche l'ouvrage à corne.

A été blessé, M. de S. Amant Lieutenant au Regiment de Monaco, 2 Soldats tués, 19 blessés.

Digitized by Google

Attaque de Nimy.

La tranchée a été relevée le 3 par M. de la Mothe Lieutenant Général, le Duc d'Havré Maréchal de Camp, le Prince de Guise Brigadier.

3 Bataillons, 3 Compagnies de Grenadiers Auxiliaires & un piquet de Dragons.

Les travailleurs de nuit ont été conduits par la demie Brigade d'Ingenieurs de Damonville, ce travail consiste en l'acheyement du couronnement du chemin couvert de la face de la demi lune, il contient 50 toises de demi sappe, & une communication qui a été aussi faite pour les batteries en bréche contre la face gauche de la demie lune, cette communication a 18 toises de longueur en double sappe. Les trois galleries qui sont destinées pour la défense du fossé devant les faces des demi bastions à cette gauche de la demie lune, commencent à être de douze pieds de profondeur & sont poussées jusqu'à trois pieds de la palissade. Le canon a tiré en bréche ce matin à six heures.

Blessés M. de la Roche, Girard Officiers pointeurs, 19 Soldats de blessés, 7 de tués.

Le 4 attaque de Berthamont.

La tranchée a été relevée à Berthamont le 4 par M. le Comte de Baviere Lieutenant Général, Mrs. de Bussi Maréchal de Camp & de Beaucourt Brigadier.

4 Bataillons, 4 Compagnies de Grenadiers Auxiliaires & deux piquets de Dragons.

Le travail de la nuit conduit par M. de Riverson & les Ingenieurs de sa demie Brigade

Digitized by Google

s'est borné à continuer les 3 descentes de fossés, 14 piéces de canon ont été mises en batterie battant en bréche, 11 mortiers & 5 pierriers tirerent aussi.

On a blindé les communications de batterie de 15 toises en double sappe, remis en état plusieurs parties de zigzagues endommagées & l'on a construit une redoute de 20 toises de face pour contrecarrer le moulin de S. Pierre, dont elle n'est éloignée que de 40 toises, elle couvre le Village d'Hiom & assûre la droite de notre premiere paralelle qui est dégarnie de troupes depuis que nous sommes avancés sur le chemin couvert. 5 soldats tués. M. Daigremont Capitaine dans la Marche & 21 Soldats blessés.

Attaque de Nimy.

La tranchée a été relevée à Nemy par Mrs. de Fenelon Lieutenant Général, Lacoste Messeliere Maréchal de Camp & Marquis Brigadier.

3 Bataillons, 3 Compagnies de Grenadiers Auxiliaires & un piquet de Dragons.

Le travail de la nuit conduit par la demie Brigade d'Ingenieurs de Riverson commandée par M. de Fontenay sous Brigadier, à consisté dans la continuation des deux passages de fossés qui sont achevés, & l'on travaille aux ponts pour parvenir aux brêches qui commencent à devenir pratiquables, on s'est emparé d'une petite redoute de maconnerie, qui est dans la place d'armes saillante du chemin couvert du demi bastion gauche, & fait une communication du logement a cette redoute, le logement du chemin couvert a été continué sur la droite, il entoure la place d'armes rentrante & la dépare jusqu'à moitié de dis-

tance

Digitized by Google

tance de cette place à la saillante vers l'inondation.

On a aussi envelopé l'ouvrage le plus près de l'inondation ; on s'est emparé dans ces deux endroits de trois pieces de canon ; ce matin le passage du fossé a été achevé de la contrescarpe à la face de la demie lune & la bréche étant bonne on s'est logé sur le haut, le pont à l'ouvrage à corne n'est pas encore fait, la bréche est faite, 9 Soldats tués, 26 blessés.

Le 5, attaque de Berthamont.

La tranchée fut relevée par M. le Comte de Ccigny, Lieutenant Général, & M. le Chevalier d'Aguesseau, Maréchal de Camp.

Les travailleurs ont prolongé le logement dans le chemin couvert de la branche gauche jusqu'à derniere traverse ; on a perfectionné le front de la communication du chemin couvert à la demie lune, laquelle avoit été abandonnée le matin par les ennemis, & on plaça en avant de la quatriéme parallele, deux mortiers dans le zigzague de la droite, & un à même hauteur de celui de la gauche.

Attaque de Nimy.

M. le Comte de Lautrec, Lieutenant Général, M. de Bernage de Chaumont, Maréchal de Camp.

Les travailleurs ont élargi les rampes des bréches des deux demi bastions, & de la demie lune de l'ouvrage à corne On a couronné tout le front de l'ouvrage à corne, & on a fait un logement sur le cavalier, & après avoir masqué la poterne du milieu de la courtine on a porté a droite & à gauche deux sappes paralleles aux faces de la demie lune.

Digitized by Google

Le 6 Attaque de Berthamont.

M. de Chabanne, Lieutenant Général, & M. de Fienne Maréchal de Camp.

On a fait le logement dans la demie lune de l'ouvrage à corne & la commu ication par la brêche. L'ouvrage à corne a été abandonné ce matin, on y a trouvé 60 à 7 biscayens chargés, des faulx renversées, 3 piéces de canon de fonte, 1 mortier & un obuts; quelques Grenadiers qui ont été chargés de le tâter, ont eventé les mines du second bastion de l'ouvrage à corne; on cherche actuellement celles du demi bastion gauche. On a placé quelques gabions ur le haut de la brêche & on se logera cette nuit. On a fait le long du chemin couvertde la branche gauche 25 toises de double sappe & un retour qui coupe les glacis & le chemin couvert de sappe plein. Nous avons eu M. de Rouviere, Major du Régiment de Monaco; M. de Belle-Roche, Lieutenant du même Régiment, & M. Puizinier, Aide Major du Régiment d'Anguien blessés, 1 soldat tué & 17 blessés.

Attaque de Nimy.

M. du Chatel, Lieutenant Général, & M. de Muy, Maréchal de Camp.

On a perfectionné le logement de l'ouvrage à corne & on l'a prolongé dans le rempart jusqu'à l'extremité des branches. On a prolongé la sappe dans le terreplein du chemin couvert de la branche gauche de l'ouvrage à corne jusqu'à 6 à 7 toises de la place d'armes qui couvre la porte de Nimy. La tête de ce travail n'est qu'à 20 toises du pont levis.

Digitized by Google

On a commencé sur la gauche de la deuxiéme parallele une redoute ; pour l'assûrer on a établi 4 batteries, une de 6 mortiers & deux premiers sur la courtine de l'ouvrage à corne, une de 3 piéces sur l'angle de l'epaule du demi bastion gauche pour battre en brêche la face gauche du second ouvrage à corne, une batterie de 3 piéces sur le rempart de la branche gauche de l'ouvrage à corne pour battre en brêche la face gauche de la demie lune & une quatriéme batterie de piéces à gauche du chemin couvert pour battre les petits ouvrages collateraux. Toutes les batteries seront en état aujourd'hui de recevoir les piéces

Le feu n'a pas été bien vif ; nous avons eu M. de Bonne, du Régiment de Navarre, blessé ; 3 soldats tués & 16 de blessés.

Le 7 attaque de Berthamont.

M. de Salieres, Lieutenant Général ; M. le Duc de Fleuri Maréchal de Camp, & M. de Crillon Brigadier.

3 Bataillons & 3 Compagnies de Grenadiers Auxiliaires, & un Piquet de Dragons.

Les travailleurs de nuit conduits par la Brigade d'Ingenieurs de Duportail ont fait une parallele dans l'ouvrage à corne dont la communication à droite consiste en six zigzagues qui partent de la droite du demi bastion. La partie gauche de cette parallele est restée imparfaite ainsi que sa communication, dont il n'y a que deux zigzagues de faits.

On a fait un logement sur le glacis à l'extremité de la branche droite qui part du terreplein du chemin couvert dudit ouvrage à corne, &

Digitized by Google

commencé une coupure dans une digue de 8 toises d'épaisseur pour faire couler les eaux des avant fossés dans les marais de Cuesme.

On va travailler aux batteries de canon dans l'ouvrage à corne pour battre en brêche deux demies lunes qui couvrent le corps de la place.

Du travail de cette nuit on a perdu le Chevalier d'Aumont, Ingenieur, tué d'un coup de fusil. Mrs du Portail, de Riancourt & Sainneton de Chermont, tous trois Ingenieurs, ont été blessés. Il y a eu 13 soldats tués & 35 blessés.

Attaque de Nimy.

M le Comte d'Estrées, Lieutenant Général; M. de Pont Saint Pierre, Maréchal de Camp, & M. de Rougé, Brigadier.

2 Bataillons 4. Compagnies de Grenadiers Auxiliaires & un Piquet de Dragons.

Les travailleurs de nuit conduits par la demie Brigade d'Ingenieurs de Chaville, commandée par M. Plotteau Sous-Brigadier, ont fait une communication partant de l'extremité du logement dans l'ouvrage à corne & parallele à la face gauche de la demie lune le long de la branche gauche dudit ouvrage, & une batterie dont les embrasures doivent être percées dans le parapet de ladite branche, & un petit retranchement dans la place d'armes rentrante à l'extremité du chemin couvert de la branche gauche qui masque le pont & coupe à l'ennemi toute communication au dehors; ils ont fait de plus une coupure sur le chemin couvert de la branche droite du même ouvrage à corne, au pied de la troisiéme traverse pour l'ecoulement des eaux du fossé dans l'avant fossé de la prairie.

M. de Kerein, Capitaine des Grenadiers de Penthiévre, blessé; un soldat tué & 14 blessés.

Digitized by Google

Le 8 attaque de Berthamont.

La tranchée a été relevée le 8 par M. de Clermont d'Amboise Lieutenant Général, M. de Faudoas Maréchal de Camp, le Prince de Monaco Brigadier, trois Bataillons, trois compagnies de Grenadiers auxiliaires & un piquet de Dragons.

Les travailleurs de nuit, conduits par la demie Brigade d'Ingenieurs de Riverson ont perfectionné un boyau sur la gauche dans l'ouvrage à Corne, qui avoit été abandonné & son extremité. On a poussé une sappe de 25 toises sur le bord du fossé jusqu'à l'extremité de la branche.

Les batteries ont été achevées & tirent actuellement : On va commencer à travailler aux ponts.

Officier tué, M. de Charmaillé Lieutenant de Mailly, un soldat tué, blessés trois.

Attaque de Nimy.

La tranchée à été relevée le 8 par M. le Duc de Bouffiers Lieutenant Général, M. Dumesnil Maréchal de Camp, le Prince de Guise Brigadiers, trois Bataillons, trois Compagnies de Grénadiers auxiliaires, un Piquet de Dragon.

Les travailleurs de nuit conduits par la demi brigade d'Ingenieurs de Riverson, commandée par M. de la Chaise, ont élevé considérablement le parapet & de la sappe à droite dans l'ouvrage à corne, ccupé le parapet du rempart pour s'y loger, mais les eaux rendent ce t avail très-difficile.

On a perfectionné aussi toutes les sappes de cette partie, & travaillé au débouché pour le passage du fossé dudit ouvrage à corne, & tout de suite aux ponts. On a fait la communication à la batterie

Digitized by Google

ſur la branche gauche ce travail & la coupure ſur la branche droite du chemin couvert ont été abandonnés, les eaux du foſſé & de l'avant foſſé s'étant trouvées de niveau.

M. de la Motte Officier d'Artillerie tué, M. de Loſſe Capitaine dans Crillon bleſſé, M. de Rambeau de Tuiſau Lieutenant dans Crillon, bleſſé, M. de Cabis Lieutenant dans Haynault bleſſé trois ſoldats tués, bleſſés huit.

M. Chauvelin Brigadier des armées du Roi, Major général de celle commandée par le Prince de Conty, & que ce Prince a dépêché à Sa Majeſté, arriva à Verſailles le 12 à neuf heures du matin avec la nouvelle de la priſe de la Ville de Mons. Le Gouverneur a fait arborer le drapeau blanc le 10 à dix heures du ſoir. Six bataillons des troupes de la Reine de Hongrie, ſix bataillons Hollandois & quelques Eſcadrons qui formoient la garniſon de cette place ſe ſont rendus priſonniers de guerre.

M. Chauvelin a été nommé par le Roi Maréchal de Camp.

Digitized by Google

NOUVELLES ETRANGERES

ALLEMAGNE.

L'IMPERATRICE de Russie a résolu d'augmenter ses troupes de cinquante mille hommes, mais elle n'a pas encore réglé de quelle maniere se fera cette augmentation ; le bruit s'est répandu à Pétersbourg que cette Princesse est disposée à signer un traité d'alliance avec la Reine de Hongrie, mais que cette alliance ne sera que défensive, & que le nouveau traité sera à peu près conforme à celui qui avoit été conclu entre l'Empereur Charles VI. & la Czarine Catherine : les lettres de Russie confirment que les divers mouvemens des troupes Russiennes n'ont aucun objet qui puisse donner de l'inquiétude aux autres puissances.

M. de Voltaire Historiographe du Roi & l'un des quarante de l'Académie, & Mrs. de la Condamine, de Buffon & d'Alemberg ont été nommés Membres de l'Académie de Berlin.

On assûre que le Prince Cantacuzene a été convaincu par des écrits de sa propre main d'avoir formé le projet d'exciter une revolte dans la Valachie Hongroise pour se faire reconnoître Souverain de cette Province : on arrêta ce Prince & la Princesse son épouse le 27 du mois passé, on mit le scellé sur leurs papiers, & on les a conduits au Château de Neudstat le 8 de ce mois ; on amena à Vienne de Temesvar un Prêtre Grec & un Marchand accusés d'être entés dans ce complot, mais ils ont été remis en liberté sur

Digitized by Google

les preuves qu'ils ont données de leur innocence.

La nuit du 21 au 22 le Baron de Trenck fut transferé à l'Arsenal sous la garde de quatorze fusiliers. Les chefs d'accusation portés contre lui, & dont la plûpart regardent la conduite qu'il a tenue pendant la guerre de Baviere & de Boheme sont au nombre de soixante-dix, & il paroit qu'on a dessein d'examiner son affaire avec la derniere rigueur : les Commissaires nommés pour l'instruire ayant informé la Reine de Hongrie qu'il alleguoit pour sa justification plusieurs ordres qu'il prétendoit avoir reçus de quelques Généraux. & en particulier du Baron de Berencklau, S. M. a depêché un courier au Prince de Lichtenstein, pour lui ordonner de prendre à cet égard toutes les informations nécessaires, en attendant l'accusé est gardé plus étroitement & l'on ne le laisse parler à personne, sans une permission expresse de ses Commissaires : on ne lui donne plus le titre de Colonel dans ses interrogatoires, ce qui fait présumer que son affaire devient de plus en plus serieuse.

Les Troupes du Cercle de Franconie s'assembleront à Neckars-Ulm & elles ont commencé le 12 à se mettre en marche, celles du Cercle de Suabe s'assembleront près de Heilbron, & il a été decidé qu'elles ne se joindroient pas à celles de la Reine de Hongrie. Plusieurs Etats des Cercles ont représenté que l'Empire ne pouvoit former une armée sans une nouvelle déliberation de la Diette, la résolution prise le 17 Decembre de l'année derniere portant seulement que chaque Etat tiendroit prêt à marcher un corps de troupes trois fois aussi considérable que celui qu'il a coûtume de fournir.

Le Cercle de Suabe a répondu au dernier Mé-

Digitized by Google

moire qui lui a été communiqué de la part du Grand Duc de Toscane par le Baron de Ramschwag, que ce Prince ayant déclaré qu'il n'avoit nullement intention d'enveloper les Cercles dans la guerre entre le Roi de France & la Reine de Hongrie, ce Cercle croit avoir satisfait à ce qu'exigent de lui les conjonctures présentes, & avoir pourvû suffisamment à la sûreté commune par l'augmentation de ses troupes; que dès le commencement de l'année derniere elles ont été renfoncées d'un Régiment d'Infanterie, & qu'elles sont actuellement plus de trois fois aussi nombreuses qu'elles ont coûtume de l'être dans les cas ordinaires, que le Cercle est determiné à laisser ces troupes dans le camp qu'elles occupent actuellement, & qu'on a pris les mesures nécessaires pour leurs subsistances: qu'ainsi supposé que l'Empire voulût passer à des résolutions ulterieures, ce Cercle pourra sur le champ s'y conformer, & qu'il n'est point douteux que pour peu que les autres Cercles fassent autant d'efforts que lui, le territoire de l'Empire ne soit suffisamment garanti de toute invasion; que lorsque les Ministres de la Diette de l'Empire étant encore à Francfort, le Grand Duc leur fit représenter que les Cercles devoient mettre à exécution ce qui avoit été reglé pour mettre l'Allemagne à l'abri des hostilités, le Cercle de Suabe avoit donné des assûrances positives, qu'il s'uniroit à ceux qui seroient dans la disposition de concourir à cette fin, que les Princes Convocateurs de ce Cercle avoient exposé que le principal objet, qu'on devoit avoir, étoit de conserver la tranquilité interieure des Cercles, en usant des moyens prescrits par les Constitutions du Corps Germanique, jusqu'à ce que l'Empire prit d'autres résolutions; que ces

Digitized by Google

Princes avoient ajoûté que si les Cercles vouloient agir de concert pour la défense des frontieres, sans offenser aucune Puissance, & sans souffrir qu'elles troublassent le repos de l'Allemagne, on éviteroit facilement de prendre part à la guerre présente, & d'en recevoir aucun préjudice ; que pour jouir de ces avantages, il étoit nécessaire que les Cercles entretinssent leurs troupes sur le pied de l'augmentation indiquée, qu'ils les tinssent prêtes à marcher, & qu'ils leur fissent fournir toutes les armes & les munitions nécessaires ; que le Cercle de Suabe non-seulement avoit approuvé cette proposition, mais encore avoit rendu exactement compte de tout ce qu'il avoit jugé à propos de faire pour répondre aux desirs du Grand Duc de Toscane, lesquels se oient bientôt remplis, si les autres Cercles consentoient de suivre cet exemple, puisqu'alors tout ce que demandent les anciennes associations se trouveroit exécuté, même dans les circonstances où le peril deviendroit plus prochain qu'il ne paroît l'être ; que le Cercle de Suabe ayant fait connoître ses sentimens, il espere que le Grand Duc de Toscane en sera satisfait, & n'exigera pas au-delà ; sur-tout qu'il n'insistera point pour que le Cercle fournisse des subsistances aux troupes de la Reine de Hongrie, ce Cercle ayant déja fait à cet égard des avances si considérables qu'il est tout-à-fait hors d'état de supporter un plus grand fardeau.

L'armée commandée par le Prince de Lobckovvitz, est composée des Régiments d'Infanterie de Charles de Lorraine, de Damnitz, de Brovvne, de Platz, de Bareith & de Vivary, de ceux de Cuirassiers de Diemar, de Bernes, & de Cordoüe ; de ceux de Dragons de Lichtenstein, de Bathiany, de Wirtemberg & d'Olonne ; de ceux

Digitized by Google

de Hussards de Nadasti, de Festetitz & de Kalnocki. Le Comte de Mercy, le Baron de Philibert; le Comte de Konigseg & le Baron de Trips sont les Lieutenants Généraux employés dans cette armée, & les Majors Généraux sont le Baron de Hagenbach, M. de Saint André, le Prince de Bade de Dourlach, les Comtes de Titheim, de Colloredo, de Katnocki, de Bentheim & de Kalchreuter, les Barons d'Eberfeld, de Pickel & de Walvvart, les Comtes de Vivari, d'Ostein & de Spada. La premiere division de ces troupes dirige sa marche vers Rutelsheim, où elle attendra les autres divisions. On a appris de Ratisbonne, que le 23 du mois dernier la Diette de l'Empire avoit reçu un Decret de commission, par lequel le Grand Duc de Toscane lui a fait sçavoir que le Prince Charles de Lorraine avoit accepté la dignité de Premier Feldt-Maréchal de l'Empire. Ce dernier a écrit à cette assemblée, qu'il recevoit avec la plus vive reconnoissance la marque de confiance dont l'Empire l'honoroit, & qu'il prioit tous les Ministres de la Diette d'en assûrer les Electeurs, Princes & Etats, leurs Souverains, que jusqu'à présent il n'avoit point hésité d'exposer sa vie pour les interêts de la Patrie, & qu'il se conduiroit toujours de même, n'ayant rien plus à cœur que de convaincre l'Empire de son zéle & de son devouement.

GRANDE BRETAGNE.

LES dernieres nouvelles, qu'on a reçues d'Ecosse, n'annoncent pas que la tranquillité y soit entierement rétablie, & elles donnent lieu de croire que les habitans du Pays de Mull de la Province de Strathnavern, des Isles de Skie,

Digitized by Google

de Jura, de Long-Island, des Orcades, & du Zetland continuent d'être attachés aux interêts de la Maison de Stuard. Le bruit se répand même, que S. M. B. a envoyé ordre au Duc de Cumberland de ne point revenir à Londres ainsi qu'il l'avoit projetté, ce qui confirme que le Gouvernement ne regarde pas le Parti du Prince Edouard, comme entierement dissipé. Ce Parti a reçu depuis peu des secours, qui lui ont été apportés par deux Fregates, & qu'on dit consister en sept mille sacs de farine, beaucoup de munitions de guerre, dix-sept cent fusils, & une somme de douze cent mille livres. Le Vaisseau de guerre *le Levrier*, & les Chaloupes *le Bâtimere* & *la Terreur*, dès qu'ils ont eu avis de l'arrivée de ces Fregates sur la côte de Loch Nova, sont allés les attaquer, mais elles avoient déja debarqué les provisions & les armes dont elles étoient chargées, & elles firent un feu si terrible, que le Vaisseau *le Levrier* ayant été fort endommagé dans sa mâture, & les Chaloupes ayant été mises hors de combat, ces trois Bâtimens ont été dans la necessité de se retirer. Le Capitaine Noël, qui commande le Vaisseau *le Levrier*, se disposoit, après avoir fait reparer ce Vaisseau & les deux Chaloupes, à faire une nouvelle tentative pour s'emparer des Fregates ennemies, & il esperoit d'autant plus de réussir dans son entreprise, qu'il avoit été joint par les Chaloupes *la Fournaise* & *le Corbeau*, lorsqu'il a appris que ces Fregates avoient remis à la voile.

Le Duc de Cumberland a mandé au Roi, qu'ayant marché au Fort Auguste, il en avoit trouvé les fortifications rasées & presque toutes les maisons demolies par les troupes du Prince Edouard, & qu'on croyoit que ce Prince étoit

encore en Ecosse. Sa Majesté a été informée par les mêmes lettres, que le Duc de Cumberland avoit détaché un corps considérable de troupes, pour tâcher de dissiper cinq mille hommes que le Parti de la Maison de Stuard a assemblés dans la Province de Lochabir. M. Lochiel, un des Gentilshommes les plus attachés à ce parti, s'est soumis au Roi avec trois cent hommes qu'il commandoit. On a reçu avis que Mrs. Hugues Stirling de Kair & Jacques Barnet de Craig, faits prisonniers dans la derniere bataille donnée en Ecosse, s'étoient sauvés du Château de Dumbarton.

Le 15 le Roi se rendit à la Chambre des Pairs avec les ceremonies accoûtumées, & Sa Majesté ayant mandé la Chambre des Communes, donna son consentement au Bill pour augmenter de vingt-cinq mille guinées les revenus du Duc de Cumberland, & à un autre Bill, qui ordonne de faire le procès aux Lords Kelly, Strathallan, Elcho, Jacques Drummond, Georges Murray, Louis de Gordon, Pitsligo, Nairn, Ogilvy & Dondée, & à Mrs. Simon Fraser, Robert d'Aldie, Guillaume de Parck, Jean de Broughton, de Clenbacket, Donald de Lochield, Archibald Cameron, Louis de Tor Castle, Alexandre de Dungallon, Macdonald de Clauronald, Donald de Lögharie, de Keppoch, de Barisdale, de Glencoë, Evan Machperson de Clunie, Lauchlan Machlauchlan, Jean Mac Kinnon, Charles Stevvart d'Andsheill, Georges Lockart, Laurent Oliphan de Gask, Jacques Graham, Marc Gillivraë de Drumaglash, Jean Hay & André Lumsdale de Lumsdain, comme coupables de haute trahison.

Il se tint le 21 de ce mois à Kensington un

Conseil, dans lequel il fut decidé que non-seulement les Lords, mais encore les autres personnes qui ont pris les armes en faveur de la Maison de Stuard, seroient jugés par voye d'accusation à la Barre de la Chambre des Seigneurs. Le 23 il fut proposé dans cette Chambre de présenter une adresse au Roi, pour supplier Sa Majesté de differer le passage de ses troupes dans les Pays-Bas, jusqu'à ce que la tranquillité soit entierement rétablie en Ecosse, mais cette proposition fut rejettée. La Chambre des Communes fit le 6 la premiere lecture d'un Bill pour authoriser le Roi à emprunter un million de livres sterlings sur le fonds d'amortissement, elle resolut le 24 d'accorder trente-six mille huit cent soixante & quatre livres sterlings pour les garnisons de la Grande Bretagne & des Isles de Jersey & de Guernesey; trente mille pour quelques depenses qui regardent les troupes, & ausquelles on n'avoit pas encore pourvu, & dix mille pour l'entretien des Forts de la Compagnie d'Afrique. Les troupes qui doivent passer la mer pour aller joindre l'armée des Alliés en Hollande, sont trois Bataillons des Gardes à pied, les Régimens d'Infanterie de Howard, de Douglas, de Husck, de Johnson, de Semple & de Pulteney, & le second bataillon du Régiment Royal Ecossois. Elles seront accompagnées d'un train d'artillerie de quatorze pieces de canon, chacune de trois livres de balle. Le Contre-Amiral Lestock a été pleinement dechargé de toutes les accusations intentées contre lui, & le Roi vient de le nommer Amiral de l'Escadre bleuë.

Les Ducs de Beaufort & de Suffolck, les Comtes de Northampton, de Westmoreland, d'Oxford, de Hereford, de Shaftsbury, de Lichfield

& de Stanhope, & les Lords Ferreres, Abingdon, Aylesford, Foley, Montjoy, Craven, Bletsoë, Ward, Boyle, Maynard & Talbot, ont remis à la Chambre des Seigneurs une Protestation, contre la résolution prise par le Parlement au sujet du renvoi des troupes du Roi dans les Pays-Bas. Cet écrit porte qu'il est directément contraire aux intérêts de la Grande Bretagne, de l'engager à faire la guerre sur terre, comme partie principale; qu'il en resultera non-seulement une augmentation de taxes, mais encore la sortie d'une immense quantité d'argent, & que la Nation ne peut soûtenir long-tems un pareil fardeau, sans s'exposer à sa ruine totale; qu'elle a déja éprouvé les maux que lui cause l'influence des intérêts étrangers; que par là elle a été entrainée dans les plus grands embarras, obligée de contracter des engagemens ausquels elle n'est point en état de satisfaire, surchargée de subsides qu'elle a eu la douleur de voir employés pendant la paix sans œconomie, & pendant la guerre sans effet, que le malheur de s'être endettée de plus de soixante millions de livres sterlings, d'avoir épuisé son credit, & d'avoir perdu la plus grande partie de son commerce, est la suite des efforts qu'elle a faits dans le Continent en faveur de la Reine de Hongrie; que les moyens proposés pour continuer de secourir cette Princesse, sont non-seulement impraticables mais encore insuffisans; qu'il est impossible de justifier la maniere dont la guerre a été conduite depuis l'infructueuse victoire remportée à Ettingen jusqu'à la sanglante bataille de Fontenoy; que les Pairs qui ont signé la presente protestation ont été surtout determinés à cette demarche, en voyant le peu d'ardeur des Alliés à défendre la cause commune;

Digitized by Google

que la Barriere des Pays-Bas a été abandonnée, & que peu s'en est sal u que l'Italie n'ait été perdue, que les Ministres qui étoient chargés de l'administration des affaires au commencement de la guerre, avoient toujours prétendu qu'il étoit essentiel que la République des Provinces Unies se déclarât; que ceux qui leur ont succedé ont regardé aussi cette condition comme nécessaire; que les depenses des Alliés ne sont point du tout proportionnées à celles faites par la Grande Bretagne pour prendre à sa solde des troupes étrangeres; qu'on s'est servi de ces troupes pour la sureté interieure du Royaume, tandis qu'une partie des troupes Nationales a été laissée inutilement hors de la Grande Bretagne; que les suites les plus facheuses sont à craindre si jamais un pareil usage s'établit, & particulierement si le Roi peut negliger comme il a fait cette année, de consulter là-dessus son Parlement; que les Anglois doivent être en garde contre l'exercice d'une prérogative si dangereu e, à la faveur de laquelle en se fondant sur les mêmes motifs & en admettant les mêmes suppositions, un nombre plus considérable de troupes mercenaires pourroit être introduit dans le Royaume, & attenter à la liberté de la Nation; que dans un pareil cas la succession dans la Maison de S. M. seroit en danger par le mécontentement général qu'exciteroit une demarche de cette nature; que la Nation est encore plus decouragée de contribuer à des dépenses onereuses, & de se jetter dans des risques qui l'allarment, lorsqu'elle considere la triste situation de ses affaires domestiques; que la tranquillité n'est pas à beaucoup près ré ablie dans le Royaume; qu'il est difficile de prevoir quelle augmentation de dépenses exigeront encore les trou-

Digitized by Google

bles de l'Ecosse ; que malgré les frequentes demandes du Roi pour les frais de la Marine, la puissance de la Grande Bretagne sur mer diminue au lieu de s'augmenter ; que si l'on ajoûte à cela l'état languissant du commerce au dehors, le préjudice causé à la culture des terres & aux Manufactures par les levées de soldats & de matelots, les difficultés de pourvoir convenablement aux subsides, l'accumulation des dettes publiques, & l'impuissance de les acquitter, on ne peut s'empêcher d'être effrayé du danger que court la Grande Bretagne ; qu'il y auroit sujet d'esperer qu'en employant avec prudence ses forces navales, en se contentant de fournir des secours suffisans aux Puissances du Continent, interessées le plus immediatement à la guerre, & de s'opposer aux desseins de la France, & en s'attachant à éviter avec autant de soin une profusion ruineuse qu'une œconomie malentendue, elle parviendroit à recouvrer la consideration qu'elle a droit d'attendre des étrangers ; qu'après s'être épuisée inutilement pour d'autres, elle goûteroit quelque repos, & travailleroit à son propre bonheur ; que les Seigneurs qui ont jugé à propos de faire les représentations contenues dans cette Protestation, étant établis par la Constitution de l'Etat, Protecteurs du peuple & Conseillers de la Couronne, ils sont obligés de s'opposer à tout ce qu'ils croyent être nuisible à l'un & l'autre ; qu'ils sont incapables de se laisser seduire par des motifs de haine ou d'ambition ; qu'ils sont vivement touchés mais sans en être abattus, des perils qui menacent leur Patrie, qu'ils ne negligeront aucun effort pour en rétablir la porsperité, & qu'on ne peut y reussir qu'en remediant à plusieurs abus, en dimi-

Digitized by Google

nuant les dépenses, & en faisant renaitre la confiance dans les esprits d'où elle a été bannie.

ITALIE.

Le 10 de ce mois les troupes Françoises commandées par le Maréchal de Maillebois, s'étoient mises en marche vers Plaisance, où l'on comptoit qu'elles joindroient le 13 l'armée de sa Majesté Catholique. Le Maréchal de Maillebois, avant que de faire ce mouvement, a ordonné de transporter à Tortone tous les magasins qui étoient établis à Novi & dans les environs. Cette derniere Ville étant sans défense, les principaux habitans, dès qu'ils ont sçu que les François se préparoient à à s'en éloigner, se sont retirés avec leurs effets les plus précieux. On apprit le 11 que le Roi de Sardaigne avoit passé le Tanaro, & qu'ayant envoyé des détachemens pour masquer Tortone, il s'étoit porté avec cinq mille hommes à Novi, & qu'il y avoit exigé une contribution de deux cent mille livres de Piémont. Quelques jours auparavant les Piémontois avoient attaqué trois postes entre Final & Savone, mais ces postes ayant été secourus par quelques troupes réglées & par les Milices du Païs, les ennemis ont été repoussés, & on leur a fait un grand nombre de prisonniers.

La situation dans laquelle l'armée Espagnole, commandée par l'Infant Don Philippe, se trouvoit sous Plaisance, avoit déterminé ce Prince à demander dès le 18 du mois dernier au Maréchal de Maillebois, de lui envoyer dix Bataillons François. Ce renfort n'étant pas suffisant pour mettre l'Infant en état d'exécuter le projet qu'il avoit formé d'attaquer les ennemis, il envoya ordre le 6 de ce mois au Maréchal de Maillebois de venir le joindre avec le reste de son armée.

Digitized by Google

Ce Géneral exécuta les ordres de l'Infant, & l'armée Françoise ayant marché par Tortone, se rendit au camp des Espagnols près de cette Ville. Le Maréchal de Maillebois y étoit arrivé le 14, & il avoit eu avec l'Infant, le Duc de Modene & le Comte de Gages, une conference, dans laquelle il avoit été decidé qu'il étoit d'autant plus nécessaire d'attaquer les ennemis dans leurs retranchemens, que le Roi de Sardaigne, qui s'étoit porté à Novi aussi-tôt que les François avoient quitté ce poste, les suivoit & n'étoit éloig é d'eux que de deux jours de marche. Il avoit été arrêté dans la même conférence, que l'attaque resoluë se feroit le 16 avant le jour, & les dispositions pour cette entreprise furent ordonnées le 15 par l'Infant & par les Généraux qui se trouvoient avec lui. Le même jour à l'entrée de la nuit, les troupes Espagnoles & Françoises se mirent en marche sur sept colonnes, dont quatre étoi nt formées par les Espagnols, & les trois autres par les François. Ces dernieres ayant débouché sur les Postes avancés des ennemis, elles les forcerent de se replier, & d'abandonner les Cassines qu'ils avoient fortifiées. Les mêmes colonnes composées des troupes Françoises, après avoir chassé les ennemis de tous les postes qu'il avoient endeça du Refudo, se rejoignirent à la pointe du jour, & elles marcherent pour attaquer le camp des Autrichiens par les endroits qui leur avoient été marqués. Dans le même tems celle des quatre colonne Espagnoles, commandée par le Marquis d'Aremburu, étant soutenuë du Régiment des Gardes Espagnoles & de la Brigade de la Couronne, attaqua avec tout le courage possible la Cassine de de Saint Dominique, laquelle appuyoit la gauche

des Autrichiens, & qui étoit garnie d'un Corps d'Infanterie, & fortifiée par un retranchement dans lequel ils avoient placé quinze piéces de canon. Aussi-tôt le Maréchal de Maillebois passa le Refudo en bataille; mais dans le moment qu'il se disposoit à soûtenir la colonne Espagnole; il s'apperçut que la Cavalerie ennemie & le feu prodigieux de la batterie placée dans la Cassine, avoient obligé cette colonne de se replier. Voyant qu'elle commençoit à être en déroute, il se mit à la tête des Dragons qu'il fit combattre à pied, & il fit avancer le Marquis de Voluire, lequel avec deux cent Carabiniers arrêta l'impetuosité de la Cavalerie Autrichienne. Par cette disposition l'Infanterie Françoise qui soûtint pendant quelque tems l'affaire, auroit resisté aux grands efforts des ennemis, si un nouveau Corps de leur Cavalerie, en prenant en flanc cette Infanterie, n'y avoit jetté le désordre. Le Maréchal de Maillebois fit en cette occasion tout ce qu'on pouvoit attendre de sa valeur, & il prit un drapeau qu'il porta en avant de la ligne, dans l'esperance de ranimer le courage des troupes, & de les remener à la charge. Il se retira avec l'Infanterie en-deça du Refudo & du Rio Commun, & ce fut derriere le Naville qu'il parvint avec les Officiers Généraux & ceux de l'Etat Major, à rallier les troupes. Pendant cette action qui se passoit à la droite, le Comte de Gages avoit commencé l'attaque de la gauche, & étoit parvenu à s'emparer des deux Redoutes de San Lazaro. Les Gardes Walonnes les prirent & en furent chassées deux fois, avec une si grande perte de leur part, que l'Infant n'esperant plus dans cet instant de pou-

Digitized by Google

voir retablir le combat, il ordonna de faire retirer les troupes de la gauche.

Le Maréchal de Maillebois, qui avoit rallié l'Infanterie à la droite, ayant reçu le même ordre, l'exécuta, & il ramena les troupes qui étoient sous ses ordres au camp sous Plaisance, où les colonnes Espagnoles étoient déja arrivées. On ne peut donner assés d'éloges à la capacité que le Maréchal de Maillebois a fait paroître en cette occasion, dans laquelle les Officiers Généraux se sont infiniment distingués, ainsi que tous les autres Officiers. Dans ce combat les troupes Espagnoles, soit en attaquant les Autrichiens, soit en résistant à leurs efforts, ont repondu à la haute idée qu'on a euë dans tous les tems de leur courage. On n'est point encore informé de leur perte, ni de celle des ennemis. Les François, suivant le détail qu'on a reçu, ont eu onze cent hommes ou environ de tués, & trois mille de blessés ou faits prisonniers. Le Chevalier de Rochechouart Faudoas, Colonel du Régiment d'Infanterie d'Anjou, & le Marquis de Lescure, Mestre de Camp Lieutenant du Régiment Dauphin Dragons, ont été tués. Les principaux Officiers blessés sont M. de Turmel, Brigadier, & Capitaine d'une Compagnie de Mineurs; le Comte de Revel, Colonel du Régiment de Poitou; le Chevalier de Tessé, Colonel Lieutenant de celui de la Reine; M. de la Rocheaymont, Colonel du Régiment de son nom; M. d'Imecourt, Colonel de celui de Perigord; le Marquis de Casteja, Colonel de celui de Tournaisis, & M. de Montcalm, Colonel de celui d'Auxerrois.

LA HAYE.

Le 27 de ce mois le Marquis de St. Gilles Ambassadeur du Roi d'Espagne, & qui a reçu de Madrid ses lettres de rappel, prit congé des Etats Généraux par un Mémoire qu'il remit au Comte de Randvvyck Président de cette Assemblée. Ce Mémoire porte que depuis douze ans qu'il a plû à S. M. C. de confier au Marquis de St. Gilles les intérêts de la Couronne d'Espagne auprès de cette Republique, ce Ministre n'a pas perdu de vue un seul instant l'objet capital du Ministere dont il avoit l'honneur d'être chargé, & qu'il n'a rien negligé pour maintenir la plus parfaite harmonie & l'amitié la plus solide entre le Roi son Maître & ses Etats Généraux; que dans le dessein de servir plus utilement les deux Puissances, il s'est appliqué constamment à meriter la confiance des Etats Généraux par son attention à rendre à leurs sujets tous les services qui étoient en son pouvoir, & à écarter jusqu'aux moindres pretextes de plaintes reciproques; que les Etats Généraux sçavent dans quelle facheuse disposition il trouva les affaires à son arrivée en ce Pays, & combien une amitié si importante au bien des deux Etats, commençoit à se refroidir; que des interêts particuliers mal exposés & deguisés sous l'apparence de l'intérêt public, preparoient insensiblement à une mesintelligence, qui sembloit annoncer les dernieres extremités; que la Grande Bretagne se flata d'en profiter, lorsque de vastes esperances la porterent à rompre avec l'Espagne, & qu'on se souvient qu'elle fit tous ses efforts pour engager les Etats Généraux à s'unir avec elle contre S. M. C., mais que la prudence

Digitized by Google

& l'équité de cette Assemblée lui fit sentir l'illusion de la demarche dans laquelle on vouloit entrainer la République ; que le Marquis de St. Gilles eut alors la satisfaction de voir les Etats Généraux prendre le parti le plus digne de leur sagesse, & le plus conforme non-seulement à leurs veritables intérêts, mais encore à ceux de toute l'Europe & du monde Chrétien ; qu'ils exposerent à cet Ambassadeur les griefs qu'on leur avoit exagerés, & qu'ils trouverent dans S. M. C. un Roi sincerement ami de leur République, un Monarque vraiment magnanime, qui ne connoît d'autres avantages que ceux qui s'accordent avec les loix de l'équité la plus rigoureuse, & un Allié d'une fidelité invariable dans l'exécution de ses promesses, réligieux observateur des Traités, toujours attentif à les faire respecter par ses sujets, & châtiant exemplairement ceux qui ont l'audace de les enfraindre ; que tel ce Prince a paru aux Etats Généraux, tel il leur paroîtra dans tous les tems ; qu'ils en ont reçu de nouvelles preuves par ses Déclarations du 23 Août 1745 & du 16 Mai dernier ; que des exemples eblouissans n'ont pû l'ebranler, & qu'il suffisoit pour être rejettés, qu'ils fussent préjudiciables à la République, que les deux Puissances continuant de tenir cette conduite, prevenant avec prudence tout ce qui pourroit fonder de nouvelles plaintes, & ne souffrant point que les infractions des Traités demeurent impunies, la bonne intelligence subsistera à jamais entr'elles ; que le Marquis de St. Gilles a la consolation d'être assûré, dans tout ce qu'il a fait de l'approbation du Roi son Maître, & qu'il desireroit de pouvoir se flater en même tems d'avoir merité celle des Etats Generaux ; qu'il ne peut sans une extrême sensibilité

quitter un Pays, où il a reçu de tous les Ordres de l'Etat des marques si précieuses d'estime & de bienveillance ; qu'il se retire, penetré du plus profond respect pour l'Assemblée des Etats Généraux & de la plus vive reconnoissance pour la Nation ; que son cœur conservera cherement des sentimens, qui ne peuvent être affoiblis par l'éloignement, & que lorsqu'il aura l'avantage d'être auprès de S. M. C. il saisira avec empressement toutes les occasions de pouvoir être encore quelque-fois utile à la République.

DU CAMP DES ALLIES.

L'armée des Alliés a continué de se retrancher, & le 16 la gauche du camp du côté de la Dunge, devoit être garnie de cent quatre-vingt mille palissades. Le Général Druchleben, qui commande le corps de troupes Hanoveriennes que le Roi de la Grande Bretagne a consenti de joindre à cette armée, arriva le 12 de ce mois dans ce camp. Il y fut suivi le lendemain par la premiére division de ces troupes, & la seconde s'y est rendue le 16. La premiére est composée du Régiment des Gardes & de deux autres Régiments d'Infanterie, la seconde de deux Régiments d'Infanterie & d'un de Cavalerie, la troisiéme division arriva le dix-septiéme, & la derniere qui conduit avec elle l'artillerie le 18. Ces troupes au lieu de prendre leur route par Grave, ainsi qu'il avoit été reglé, ont marché par Bommel, où elles ont passé le Waal. Le Prince de Waldeck s'est avancé avec un Corps considérable, pour observer les mouvemens de l'armée commandée par le Maréchal Comte de Saxe.

Le Feldt-Maréchal Comte de Bathiany ayant

été

Digitized by Google

té informé qu'on accusoit les Généraux de la Reine de Hongrie, d'avoir laissé commettre par les troupes de cette Princesse divers excès sur les terres de la République, & d'avoir souffert qu'on ait forcé les habitans de prendre des sauvegardes qui ont exigé jusqu'à vingt-cinq florins par jour, il a écrit aux Etats Généraux, que sa tendresse pour les troupes qu'il commande, ne l'aveugle pas au point de vouloir entierement les disculper, & qu'il avoue qu'il peut s'être passé d'abord quelques irrégularités, sur tout dans les premiers jours que l'armée des Alliés s'est retirée en Hollande, mais que les Etats Généraux sont trop éclairés pour ne pas convenir que ce sont là des maux inévitables que la guerre entraîne toujours après elle; que dans les armées les mieux disciplinées il se trouve toujours des esprits turbulens, qui s'abandonnent à des violences que toute la vigilance des Chefs ne peut prévenir; que la severité seule peut remedier à ces desordres, & qu'on y a eu aussi recours, dès que les crimes & les coupables ont été reconnus, que diverses punitions rigoureuses, ordonnées en quelques occasions par les Généraux de la Reine de Hongrie, montrent suffisamment qu'ils n'ont jamais pretendu tolerer le brigandage & les vexations: qu'ils osent défier tous les sujets de la République, de prouver qu'ils ayent demandé justice, & qu'on la leur ait refusée; qu'il est bien vrai que les plaintes de ceux qui n'ont pu justifier les faits qu'ils alléguoient, sont demeurées sans effet, mais que du moins si on ne leur a pas accordé de satisfaction, on a employé une attention plus particuliere à veiller à leur sûreté; que pour ce qui concerne les sauve-gardes, dont le produit appartient à la Chancellerie de Guerre & aux Adjudans Généraux,

on a suivi le même tarif que dans la derniere guerre de Flandres ; qu'il a été reglé par ce Tarif, que pour une sauve-garde on payeroit une pistole en recevant la Patente, & deux quand on demanderoit un soldat ; que personne n'a été obligé de payer une plus forte somme, que les Deputés de la Baronie de Breda ayant porté des plaintes contre un Officier qui avoit exigé de l'argent pour un detachement qu'on leur avoit accordé, cet Officier avoit été mis aux Arrêts, & puni avec ses complices ; que ce même détachement ayant été partagé en divers endroits, il avoit été distribué pour cet effet vingt Patentes de sauve-garde pour lesquelles on n'avoit pas même reçu la taxe ordinaire ; que les Généraux de la Reine de Hongrie réclament à cet égard le témoignage du Prince de Waldeck, de tous les Officiers Généraux de la République, en particulier celui du Brigadier Van-Leyden, qui commande dans Breda ; que ces mêmes Généraux demandent que ceux, qui prétendent n'avoir pas obtenu justice, se presentent de nouveau, pour publier leurs griefs, mais que s'ils craignent de paroître, on reprime leur malignité, & qu'on les traite comme des gens dont l'unique but est de semer la division entre les Alliés.

Digitized by Google

MARIAGE ET MORTS.

LE 28 Avril dernier fut fait le mariage de M. Joseph *des Friches Doria de Brasseuses*, *dit le Marquis Doria*, Seigneur de Cayeux, de l'Esquipée, de Cernoy du Plessis & de Bachimont, &c. Chevalier de l'Ordre militaire de S. Louis, veuf depuis le 18 Octobre 1723 de Dame Marie-Anne Colbert de Villacerf, avec Demoiselle Perrette-Françoise de Lesquen de la Villemeneust, fille de M Joseph de Lesquen de la Villemeneust, Brigadier des armées du Roi & Commandeur de l'Ordre Royal & militaire de S. Louis & de Dame Barbe Marguerite-Perrette Garnier de Grandvillier; M. Doria est fils de M. François des Friches Doria de Brasseuses Seigneur de Cayeux dans l'Election de Montdidier, & de Dame Anne du Fos, & petit fils de François des Friches Doria, Chevalier Seigneur de Cayeux & de Cernoy élevé Page de la petite écurie du Roi, puis l'un des Ecuyers ordinaires de sa Majesté, & de Dame Anne de Moreuil Caumesnil, lequel François des Friches fut institué heritier de la terre de Cernoy & autres, par le testament de Pierre Doria son oncle, Capitaine de la Galere de la Reine mere du Roi, du 8 Juin 1630, à condition pour lui & ses descendans de porter le nom & les armes de la Maison de Doria, l'une des quatre premieres de l'Etat de Génes. Mrs. des Friches de Brasseuses Doria doivent avoir entre leurs titres le partage fait le 19 Janvier de l'an 1471 des biens de M. Pierre des Friches Seigneur de Villemanche, de

Digitized by Google

Chatillon sur Bresignoust & du Mesnil, &c leur sixiéme ayeul entre Arnaud des Friches & Pierre des Friches ses enfans. Cette famille est distinguée par son ancienneté, par ses alliances & par ses services militaires. Pour le nom de Lesquen il est marqué en Bretagne entre les nobles par son ancienneté, ses alliances & ses services militaires.

Le 8 Mai M. Gilbert-Charles *le Gendre Marquis de S. l'Aubin* sur Loire, cidevant Maître des Requestes ordinaire des Hôtels du Roi, charge dont il fut pourvu par Lettres du 19 Septembre 1714, & avant Conseiller au Parlement, mourut à Paris sans avoir été marié & dans la 58me. année de son âge, étant né le 9 Avril 1688; il étoit fils de Charles le Gendre, Chevalier, Seigneur de S. Aubin, Conseiller au Grand Conseil, mort le 18 Avril 1702, & de Dame Marguerite Vialet aujourd'hui vivante & retirée dans le convent des Dames de Tresnel, & petit fils de Charles le Gendre Seigneur de S. Aubin sur Loire, Ecuyer de quartier de S. A. R. Madame Henriette-Anne d'Angleterre, & de Dame Marie du Buisson de Beauregard.

Feu M. de S. Aubin étoit l'Auteur du Traité de l'Opinion, dont il y a eu plusieurs éditions differentes & d'autres ouvrages qui ont tous eu leurs partisans, & leurs critiques; il étoit cadet & de même famille que feu M. le Gendre de Lermoy, Président de la Chambre des Comptes de Paris, dont nous avons annoncé la mort dans le Mercure du mois d'Avril de cette année fol. 206.

Le *Chevalier de Roclechouard Faudoas*, Colonel du Régiment d'Infanterie d'Anjou, tué au com-

Digitized by Google

bat donné sous Plaisance le 16 Juin 1746 entre les Espagnols commandés par l'Infant Don Philippes joints aux François, commandés par M. le Maréchal de Maillebois, & les Autrichiens, étoit de l'ancienne & illustre Maison de Rochechouard, dont la Généalogie se peut voir dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne vol. 4. fol. 649. Voyez aussi pour la branche de Rochechouard Faudoas l'Histoire généalogique de la Maison de Faudoas imprimé à Montauban en 1724.

Le Marquis de Lescure Mestre de camp, Lieutenant du Régiment Dauphin dragons, tué au même combat étoit d'une très-ancienne maison du Pays d'Albigeois, dont les armes sont d'or à un Lion d'azur.

Le 24 Michel-François *de Valadons Comte de Pertus*, Baron de Montmorillon & de S. Clement, Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre de S. Louis, & Gouverneur de Bellegarde en Roussillon, mourut à Paris âgé d'environ 60 ans; il étoit fils d'Antoine de Valadous Seigneur & Comte de Pertus, Marquis d'Arcy, Baron de Montmorillon & de S. Clement, Chevalier de l'Ordre de S. Louis, Gouverneur des villes & citadelle de Mont-Louis, & de Dame Madelaine de Mahaut, & il avoit été marié le 25 Janvier 1718 avec Ester-Marie-Louise de Madaillan de Lespare de Chauvigny.

Le 26 César Phœbus *de Bonneval*, *Marquis de Bonneval*, &c. Seigneur de Coussac, de Blanchefort & Brigadier des armées du Roi du 4 Février 1704, Chevalier de l'Ordre de Saint Louis, ancien Mestre de camp Lieutenant du Régi-

Digitized by Google

ment Royal des Cuirassiers, par commission du 17 Février 1697, mourut à Paris dans la 76e. année de son âge, étant né le 22 Février 167. Il étoit fils de Jean-François de Bonneval, Seigneur de Bonneval de Coussac & de Blanchefort, dit le Marquis de Bonneval mort le 19 Juin 1682, & de Dame Claude de Monceaux morte le 4 Septembre 1719 Il étoit frere aîné de Claude-Alexandre, Comte de Bonneval. M. le Marquis de Bonneval avoit été marié le 13 Mars 1700 avec Marie-Angelique d'Hautefort Surville, & il en a eu César Phœbus François de Bonneval, Comte de Bonneval né le 23 Novembre 1703, Mestre de camp du Régiment d'Infanterie de Poitou, par commission du 19 Février 1723, Brigadier d'armée, du premier Janvier 1740, & marié depuis le 4 Décembre 1724 avec Marie de Beynac fille de Guy, Marquis de Beynac premier Baron de Perigord, & Marie-Marthe-Françoise de Bonneval, mariée le 28 Avril 1720 avec Louis de Talaru Marquis de Chalmazel, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur des Villes & Châteaux de Sarbourg & de Pharsbourg & aujourd'hui premier Maître d'Hôtel de la Reine, d'où sont nés plusieurs enfans : Voyez la Généalogie de la Maison de Bonneval, généralement reconnue pour une des premieres du Limosin, par son ancienneté, par la possession de plusieurs terres considérables, par ses alliances & ses services, au folio 150 du premier volume du Supplement du Dictionnaire Historique de Morery dans lequel elle est rapportée avec toutes ses Branches.

Dans le Mercure du mois dernier où l'on a parlé du décès de Dame Bonne Marie *du Murard* épouse de M. Jean Dominique Cassini Seigneur de Thu-

Digitized by Google

ry, Conseiller du Roi en sa Chambre des Comptes, on a obmis de dire qu'elle étoit issue d'une famille noble de Dauphiné établie vers l'an 1550 à Lyon où la branche cadette de cette famille est encore subsistante l'aînée s'est établie à Paris en la personne de M. Jerôme Murard Seigneur de Beligueux reçû Conseiller au Parlement de Paris en 1664 ; la défuntee étoit sa petite fille ; elle laisse une fille Marie-Bonne Cassini dont elle est accouchée le 26 Juin dernier huit jours avant son décès.

On avertit le Public que l'introduction à la Géographie & à la Sphere, en deux volumes, qui se vend à Paris chés SAVOYE, & que l'éditeur assûre être d'après le manuscrit de feu M. de Lisle, a été imprimé à l'insçû de la famille qui possede le vrai manuscrit original.

Digitized by Google

ARRESTS NOTABLES.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi du premier Février 1746. qui en confirmant un Arrêt de la Cour des Monnoyes du 19 Octobre 1745, ordonne l'execution des reglemens concernant les Matieres & Vaisselles d'or & d'argent; enjoint à tous Officiers de Justice, & aux Officiers des Amirautés de s'y conformer.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi du premier Mars 1746, qui ordonne la vente des Greffes du Bailliage de Châteauroux, la Châtre, le Châtelet, Saint-Gautier & droits en dépendans.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi du 8, qui maintient les Maire, Pairs, Habitans & Communauté de la Ville de Beauvais, dans le droit de Péage par eux prétendu dans ladite Ville, pour être levé suivant le tarif.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 9, qui fait défenses à la Dame de la Cisterne de percevoir aucun droit de péage sous quelque dénomination que ce soit sur d'autres chevaux que les bêtes de somme & les chevaux neufs conduits en troupe ou menés par des marchands pour être vendus.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi du 15 qui fait défenses d'introduire dans le Royaume aucunes Mousselines & Toiles de coton venant de l'étranger,

Digitized by Google

marquées ou non marquées des plombs & bulletins de la Compagnie des Indes, & aux Commis des Fermes dans les Bureaux du Dauphiné d'y expedier pour les Provinces de Languedoc & de Provence aucuns mouchoirs de coton de la manufacture de Rouen.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi du même jour pour faire cesser plusieurs abus introduits dans le commerce qui se fait sous la Halle aux Toiles de la Ville de Paris.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi du 22, qui autorise les Villes & Communautés dans lesquelles il reste à vendre des Offices municipaux créés par l'Edit du mois de Novembre 1733, à les réunir à leur corps.

ORDONNANCE des Présidens Trésoriers de France Généraux des Finances, & Grands-Voyers en la Généralité de Paris du 24. qui fait défenses aux Officiers des Elections de procéder aux adjudications des Octrois, qu'en vertu des mandemens du Bureau, & injonctions aux Trésoriers-Receveurs desdits derniers Octrois, de compter au Bureau par état au vrai de leur exercice, dans les délais fixés par les réglemens sous les peines & amendes y portées.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi du même jour pour le rétablissement des parties de rentes, taxations, interêts ou augmentations de gages, éteintes à l'occasion de la Loterie royale établie par Arrêt du Conseil du 5 Novembre 1743.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 29, qui

Digitized by Google

ordonne que dans un mois les Seigneurs particuliers des Villes & lieux dans l'étendue de vingt lieues des environs de Paris, qui prétendroient avoir droit de marché de Bestiaux à pied fourché, représenteront devant M. de Marville nommé Commissaire en cette partie, les lettres de concession & autres pièces justificatives de ce droit de proprieté, pour en connoître l'état, & sur son avis, leur être fait droit : Veut Sa Majesté que par provision les Arrêts des 27 Décembre 1707, 29 Novembre 1710, premier Décembre 17 1, & 27 Septembre 1735, & l'Ordonnance de Police du 7 Mars 17 , soient executés ; & en conséquence, que tous les marchands forains, laboureurs & autres, seront tenus de conduire directement leurs bœufs, vaches, veaux, moutons & autres bestiaux à pied fourché, aux marchés de Sceaux & de Poissy : fait défenses aux Bouchers de Paris, Châtres, Saint Germain, Nanterre, Argenteuil, Versailles, Clamart, Châtillon & autres lieux des environs de Paris, d'en acheter ailleurs que dans lesdits marchés, à peine de confiscation & de cinq cent livres d'amende. Enjoint Sa Majesté au sieur Lieutenant général de Police de tenir la main à l'exécution dudit Arrêt.

JUGEMENT souverain du premier Avril 1746, qui condamne le nommé Gilles Breton, Facteur du Bureau de la Poste aux lettres d'Etampes, à être attaché & mis au carcan pendant trois jours de marché consécutifs, avec écritau portant ces mots : *Facteur de Lettres, Fabricateur de fausses Taxes*, & à un bannissement de la Généralité de Paris pendant trois ans.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi du 14

qui condamne le Greffier de la Jurisdiction Royale de Tréguier de payer & restituer les émolumens du Greffe des réguaires de l'Evêché, dont il s'étoit emparé pendant la vacance.

EDIT du Roi du même mois, portant suppression des 25 Offices d'Inspecteurs & Contrôleurs créés dans la communauté des Barbiers-Perruquiers de Paris; & création de 25 places ou charges héréditaires de Barbiers-perruquiers, baigneurs-Etuvistes dans ladite communauté.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi du 16 concernant l'emploi dans les états du Roi des nouveaux gages attribués aux Offices des comptables généraux & particuliers du Royaume, & de leurs contrôleurs, en vertu de l'Edit du mois de Décembre 1743.

ORDONNANCE du Roi du 21 qui regle le payement des équipages des navires expediés pour les Isles de l'Amerique sous l'escorte des Vaisseaux de Sa Majesté, pendant le tems qu'ils auront été retenus dans les Rades pour attendre le départ des convois.

ORDONNANCE du Roi & Réglement, du 27 avec les Lettres patentes sur ladite Ordonnance; concernant le service des Milices Garde-côtes en Provence.

ORDONNANCE du Roi du 30 portant réglement pour le payement des Troupes de Sa Majesté pendant la campagne prochaine.

Arrest du Conseil d'Etat du Roi & Lettres pa-

Digitized by Google

tentes sur icelui, données à Versailles le premier Mai ; Registrées en la Cour des Aydes le 4 qui indiquent de nouveaux Bureaux pour la sortie en exemption de droits sur les étoffes & marchandises des manufactures du Royaume énoncées dans les Arrêts du Conseil des 13 & 15 Octobre, & 19 Novembre 1743, & qui passent à l'étranger.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi du 7 qui ordonne l'exécution des Edits, Déclarations, Statuts & Réglemens concernant la Chirurgie & Barberie, & en conséquence, que les acquereurs des Offices d'Inspecteurs & Contrôlleurs créés par Edit du mois de Février 1745 pour les Barbiers & Perruquiers, avec le droit d'en exercer la profession, seront tenus de s'y conformer ; & que les Lieutenans du sieur de la Peyronnie premier Chirurgien du Roi, chacun dans l'étendue de la jurisdiction ou département où ils sont établis, auront, à l'égard desdits acquereurs, les mêmes droits, préséance & fonctions qu'ils sont en droit d'exercer à l'égard de ceux qui exercent ladite profession ; que lesdits Lieutenans seront néanmoins tenus d'appeller à toutes les assemblées, tant ordinaires qu'extraordinaires lesdits Inspecteurs & Contrôleurs, qui y auront séance & voix délibérative, & la seconde place immédiatement après lesdits Lieutenans.

Ordonne en outre l'exécution dudit Edit du mois de Février 1745, ensemble de l'Arrêt du Conseil rendu en conséquence le 3 Juillet de ladite année, selon leur forme & teneur.

ARREST de la Cour des Monnoyes du même

jour, qui ordonne que les Matiéres, Argenteries & Vaisselles d'or & d'argent qui se trouveront sur les prises faites en mer, seront portées aux Hôtels des Monnoyes, ou aux Changes les plus prochains, pour en être la valeur rendue sur le pied des tarifs.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi du même jour qui prononce la confiscation d'une piéce de drap écarlate saisie à Metz sur Olry Cahen Juif; & pour la contravention résultante de l'enlevement fait aux deux bouts de ladite piéce, des noms du lieu de fabrique & de l'entrepreneur ou fabriquant, condamne ledit Olry Cahen en l'amende de 300 livres, sauf son recours contre le sieur Antoine Vasse marchand drapier à Paris.

ARREST de la Cour des Monnoyes du 10, servant de Réglement au sujet des Carrés & autres outils servant à la fabrication des Monnoyes.

DECLARATION du Roi du 13, qui ordonne qu'il sera arrêté des Rôles du nombre des habitans de chacune des Paroisses de l'Artois, du Cambresis & du Haynault, situés dans les trois lieues limitrophes aux Provinces de l'étendue des fermes générales unies.

ORDONNANCE du Roi du 18, pour faire exécuter à l'égard de tous les navires armés dans les differens ports du Royaume pour faire les voyages de l'Amérique sous l'escorte des vaisseaux de Sa Majesté, le Réglement du 21. Avril de la présente année concernant le payement des équipages des navires expédiés à Nantes pour lesdits voyages.

Digitized by Google

ARREST du Conseil d'Etat du Roi du 21, qui ordonne que les peaux de Lapins brutes payeront 20 liv. du cent pesant de droits de sortie, au lieu de ceux fixés par le tarif de 1664.

ARRET du Conseil d'Etat du Roi du même jour, qui révoque & annulle les Privileges accordés aux sieurs de Renty, le Blanc, de la Vigne & Melavy, pour la composition, vente & débit du Similor, Tombac, Métail de Prince & autres compositions de pareille nature, sous quelque dénomination que ce puisse être.

DECLARATION du Roi du même jour, portant réglement pour la fabrication des galons, & autres ouvrages d'or & d'argent fin, & de faux.

ARREST du Conseil d'état du Roi du même jour, qui réduit à 30 sols du cent pesant, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné, le droit de six livres imposé par celui du 29 Janvier 1692 sur les Fromages venant des pays étrangers

ORDONNANCE du Roi du 14 concernant les convois pour les Isles françoises de l'Amérique. Sa Majesté ayant résolu de faire armer des vaisseaux de guerre pour escorter les bâtimens marchands qui seront destinés pour le commerce des Isles Françoises de l'Amérique, & voulant assurer le succès desdites escortes, tant de la part des Capitaines marchands qui seront à portée d'en profiter, que de la part des Officiers ausquels Elle en confiera le commandement, Elle a ordonné & ordonne ce qui suit.

ART. I. Les Capitaines & Maîtres des bâti-

Digitized by Google

mens marchands qui seront armés pour les Isles françoises de l'Amérique & pour lesquels il sera fourni des escortes, seront tenus de se rendre dans l'endroit qui leur sera indiqué en vertu des ordres qui en seront donnés par Sa Majesté, & dans le tems qui leur sera pareillement fixé, pour profiter desdites escortes jusqu'aux lieux de leurs destinations respectives.

II. Ils seront pareillement tenus, avant leur départ des Isles, de se rendre dans les ports où rades qui seront désignés, suivant les ordres qui seront expédiés à cet effet par les Gouverneurs-Lieutenans Généraux de Sa Majesté ausdites Isles, en conséquence de ceux que Sa Majesté leur donnera, tant pour le rendez-vous d'où les convois devront partir, que pour les précautions à prendre à l'effet d'assurer le passage des navires des ports & rades où ils auront fait leur commerce, au port du rendez-vous.

III. Fait Sa Majesté très-expresses inhibitions & défenses ausdits Capitaines & Maîtres de partir sans escortes, soit des ports de France pour lesquels il sera fourni des escortes, soit des ports desdites Isles, à peine de 500 livres d'amende, & de servir pendant un an en qualité de simples matelots, & sans solde, sur les vaisseaux de Sa Majesté. Veut néanmoins & entend Sa Majesté, que les navires qui par quelqu'accident forcé n'auront pu joindre le convoi avant son départ, ou qui étant partis avec le convoi, seront forcés de relâcher, puissent, dans l'espace d'un mois seulement après le départ du convoi, suivre leur destination sans attendre l'escorte prochaine, & ce moyennant des certificats justifiant des motifs légitimes du retardement, qu'ils seront tenus de prendre, sçavoir, les Capitaines des navires qui

voudront partir ainsi des ports de France, des Directeurs des Chambres de commerce ou des chefs de jurisdictions consulaires, visés des Commissaires de la marine ausdits ports; & les Capitaines qui partiront de l'Amérique, de l'Officier commandant & du Commissaire de la marine; ou de l'Officier en faisant les fonctions au port de leur partance.

IV. Fait pareilles inhibitions & défenses ausdits Capitaines & Maîtres de quitter lesdites escortes, à peine contre ceux qui les auront quittées volontairement & sans y être forcés, de mille livres d'amende, d'un an de prison, d'être déclarés incapable de commander aucun bâtiment de mer. Pourront ceux qui seront accusés d'être tombés dans le cas, faire valoir pour leur défense leurs journaux de navigation, les procès verbaux qu'ils auront dressés avec leurs équipages.

V. Veut Sa Majesté que dans les cas où lesdits Capitaines & Maîtres seront partis sans escorte, ou se seront séparés volontairement de la flotte, sur les ordres qui leur en auront été donnés par les propriétaires des navires, lesdits propriétaires soient condamnés en leur propre & privé nom, à dix mille livres d'amende, outre les peines portées dans les deux articles précédens contre lesdits Capitaines & Maîtres.

VI. Enjoint Sa Majesté aux Officiers commandans lesdites escortes, d'apporter tous leurs soins à la sûreté desdites flottes, de les accompagner & de les tenir toujours sous leur pavillon, leur faisant Sa Majesté très-expresses inhibitions & défenses de les abandonner pour quelque prétexte que ce soit, à peine de cassation & même de plus grande peine, suivant l'exigence des cas & des circonstances. Veut & entend S. M. que dans le

Digitized by Google

cas de séparation forcée, lesdit Officiers fassent tout ce qui leur sera possible pour rallier les bâtimens, ils remettent au contrôle des ports où ils aborderont des extraits de leurs journaux, lesquels seront examinés par les Commandans desdits ports, assistés des Officiers que Sa Majesté jugera à propos de nommer à cet effet pour, sur le compte qu'ils rendront ensuite à Sa Majesté des causes de séparation, être par Elle ordonné ce qu'Elle jugera à propos : à l'effet de quoi seront lesdits Officiers obligés de tenir des journaux exacts de leur navigation, à peine d'interdiction.

VII. Pour l'exécution de ce que dessus, lesdits Officiers donneront aux Capitaines & Maîtres des signaux de route & de reconnoissance, ausquels le dits Capitaines & Maîtres seront tenus de se conformer, à peine contre les contrevenans de servir pendant un an en qualité de simples matelots, & sans solde, sur les vaisseaux de Sa Majesté.

Mande & ordonne Sa Majesté à M. le Duc de Penthiévre Amiral de France, aux Vice-Amiraux, Lieutenans Généraux, Intendans, Chefs d'escadre, Capitaines de vaisseaux, Commissaires & autres Officiers de la marine ; comme aussi aux Gouverneurs ses Lieutenans Généraux aux Colonies, Intendans, Gouverneurs particuliers, & autres Officiers qu'il appartiendra, de tenir la main à l'exécution de la présente Ordonnance, laquelle sera publiée & enregistrée par tout où besoin sera, afin que personne n'en prétende cause d'ignorance. FAIT au camp devant Tournay, le 14 Mai mil sept cent quarante-cinq. *Signé*, LOUIS. *Et plus bas*, PHELIPEAUX.

LE DUC DE PENTHIEVRRE Amiral de France.

VU l'ordonnance du Roi de l'autre part, à nous adressée avec ordre de tenir la main à son exécution : Mandons aux Vice-Amiraux, Lieutenans Généraux, Intendans, Chefs d'escadres, Capitaines de vaisseaux, Commissaires & autres Officiers de marine qu'il appartiendra, & ordonnons aux Officiers des Amirautés, de la faire exécuter suivant sa forme & teneur, & de la faire publier & enregistrer par tout où besoin sera & en la maniere accoutumée. Fait au camp devant Tournay, le 14 May mil sept cent quarante-cinq, &c.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi du 27, qui en casse un de la Cour des Aydes de Montpellier, pour avoir annulé une Sentence du Juge des Traites d'Agde, par laquelle il est ordonné que les Négocians de ladite ville feront leurs soumissions de payer les quatre sols pour livre des marchandises qu'ils ont fait venir de l'étranger pour leur compte, s'il en est ainsi ordonné par le Conseil.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi du 4 Juin 1746, qui ordonne que Jean Girardin sera mis en possession des droits & revenus ordinaires & extraordinaires appartenans au Roi dans les provinces & villes des Pays-bas qui ont passé sous la domination de Sa Majesté pendant & depuis la campagne de 1744, ou qui y seront soumis dans la suite, pour en compter au Conseil, & remettre

Digitized by Google

au Trésor Royal les deniers clairs de sa régie.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi du 11, qui condamne deux Imprimeurs & un Libraire à 500 liv. d'amende, & à la fermeture de leurs Boutiques pour trois mois.

ORDONNANCE du Roi du 15, qui permet de faire faucher les Prés avant la Saint Jean.

LETTRE du Roi à M. l'Archevêque de Paris.

MON Cousin, dans le tems que j'achevois de réduire le Brabant sous mon obéissance par la prise d'Anvers, je faisois les dispositions nécessaires pour me rendre maître de tout ce qui restoit en Haynault à la Reine de Hongrie par la conquête de la ville de Mons, Mon Cousin le Prince de Conty que j'avois chargé d'en faire le siége avec l'armée dont je lui ai donné le commandement, se rendit le 7 du mois dernier devant la Place, & malgré le retardement que les pluyes continnelles apportoient nécessairement à une opération de cette importance, la tranchée fut ouverte le 14 du même mois, & les attaques en ont été dirigées & conduites avec tant d'intelligence & de capacité, que la garnison forte de douze Bataillons, a été obligée de capituler le dix de ce mois, & de se rendre prisonniere de guerre. Je n'envisagerai point la gloire de mes armes dans cette nouvelle conquête, je reconnois qu'elle est dûe à la protection du Dieu des armées; & je ne cesse d'esperer que connoissant la justice de mes

intentions, elle comblera mes vœux en inspirant à mes ennemis le désir d'une Paix, à laquelle ils me trouveront d'autant plus disposé, que le repos & le bonheur de mes Sujets sera toujours mon principal objet. C'est dans la vue d'obtenir ce nouveau bienfait de la Divine Providence, & de lui réitérer mes actions de graces pour tous ceux que j'en ai reçu, que je vous fais cette Lettre pour vous dire que mon intention est que vous fassiez chanter *Le Te Deum* dans l'Eglise Métropolitaine de ma bonne Ville de Paris & autres de votre Diocèse, avec les solemnités requises, au jour & à l'heure que le Grand-Maître ou le Maître des Cerémonies vous dira de ma part. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Versaille le 12 Juillet 1746. &c.

MANDEMENT de M. l'Archevêque de Paris, qui ordonne que le Te Deum *sera chanté dans toutes les Eglises de son Diocèse en actions de graces de la prise de la Ville de Mons.*

JACQUES-BONNE GIGAULT DE BELLEFONT, &c.

Un nouveau gage de la protection du Ciel sur

les armes du Boi nous rappelle aux pieds des Autels pour rendre au Seigneur un nouveau tribut de bénediction & de louange. Tandis que notre Monarque, en une occasion infiniment interessante & pour lui & pour son Royaume, croit devoir préférer pour quelque tems les devoirs d'un bon Pere aux fonctions d'un Roi Guerrier, un Prince de son Sang vient de forcer la Ville de Mons à lui ouvrir ses portes par une capitulation des plus glorieuses pour son vainqueur, & des plus avantageuses pour l'Etat.

SA MAJESTÉ toujours attentive à rapporter tous ses succès à celui *auquel seul appartiennent la gloire, la grandeur, l'empire & la puissance*, nous ordonne de rendre graces à Dieu de cette conquête. Obéissons à un ordre d'autant plus respectable qu'il honore la Religion, & sert à l'accréditer dans un siécle où elle est en butte aux traits de l'impiété & du libertinage. Pénétrés de la plus vive reconnoissance, allons dans nos saints Temples; faisons retentir leurs voutes sacrées du chant de nos Hymes & de nos Cantiques: que les Corps les plus distingués de cette Capitale, que les Fidéles de tout âge & de tout sexe s'y rassemblent pour s'acquitter d'un si juste devoir; que tous à l'envi louent & bénissent le Nom du Dieu des Armées, *parce que lui seul est* véritablement *grand*, & que toute autre grandeur doit disparoître, ou s'anéantir en sa présence.

En obéissant à cet ordre, nous accomplirons le précepte de l'Apôtre, qui, persuadé que l'action de graces est un moyen pour obtenir de Dieu la continuation des faveurs qu'il accorde à la priere, veut que nous employions l'une & l'autre pour procurer à nos Souverains les bénédictions du Ciel,

Digitized by Google

afin que, sous leur gouvernement, *nous menions une vie tranquille & paisible*, & que nous puissions pratiquer la piété sans trouble & sans inquiétude.

Une prompte paix nous procureroit tout à coup ce précieux avantage : ne cessons point de la demander à Dieu ; mais jusqu'à ce qu'il daigne nous exaucer, & faire cesser le fleau que nos péchés nous ont attiré, conjurons-le de nous accorder une guerre heureuse, & de bénir toutes les entreprises qu'inspirent au Roi l'amour de ses peuples, & le désir qu'il a d'engager ses ennemis à seconder enfin ses vûes généreuses & pacifiques.

Digitized by Google

TABLE.

PIECES FUGITIVES en vers & en prose. Epitre de M. Cottereau à M. l'Abbé de R. . Pag. 3
Séance publique de l'Académie Royale des Inscriptions & belles Lettres, Extrait 5
Madrigal à Mlle. A. . . . 22
Autre. *Ibid.*
Vers à Mlle. . . . 23
Portrait de M. l'Abbé, Stances. 34
Cantatille à mettre en musique. 26
Essai de traduction & lettre aux Auteurs du Mercure. 28
Vers à M. de Voltaire. 33
Henriades lib. 1. & la traduction. 36
Abregé historique de l'établissement de l'Hôpital des Enfans trouvés. 42
Bouquet à Mlle. L. . . . 54
Vers adressés à un Régent de premiere à Genève. 55
Lettre sur Jean Hennuyer 59
Epigramme sur un Curé d'un pauvre Village. 81
Vers sur la puissance de l'Amour. 82
Mémoire sur un droit de 13 coudées de cire. 84
Nouvelles Litteraires, des Beaux Arts, &c. Tome VIe. de l'Histoire du Théatre François, Extrait. 93
XIIIe Tome des Vies des Hommes Illustres de la France, Extrait. 98
Nouvel abregé chronologique de l'Histoire de France, Extrait 102
Théatre de M. Laffichard & l'Epitre dédicatoire, 108

Digitized by Google

Divinitas D. N. J. manifesta in scripturis & traditione. 110
Lit militaire, & le certificat de Mrs de l'Académie Royale des Sciences. *Ibid.*
Histoire générale des Voyages. 114
Suite de l'Essai d'Anatomie du sieur Gautier, Extrait. 115
Estampes nouvelles. 118
Programe de l'Académie de Soissons. 120
Mots des Enigmes & Logogryphes du premier vol. de Juin 123
Enigmes. *Ibid.*
Explication en vers d'une Enigme & d'un Logogryphe du premier vol. de Juin. 127
Madrigal. 129.
Spectacles, Opera. *Ibid*
Dixiéme suite des Réflexions sur les Ballets 132
Comédie Françoise. 136
Concerts de la Reine. 140
Journal de la Cour. 141
Benéfices donnés. *Ibid.*
Installation de M. l'Archevêque. 243
Prises de Vaisseaux. 146
Operations de l'Armée du Roi. 147
Journal du siége de Mons. 153
Nouvelles Etrangeres. 175
Mariage & Morts. 195
Arrest notables. 198
Lettre du Roi à M. l'Archevêque, & Mandement en conséquence. 211

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

JUILLET. 1746.

À PARIS,

Chés GUILLAUME CAVELIER rue S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais

M. DCC. XLVI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE générale du Mercure est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT *rue du Champ-Fleuri dans la Maison de M. Lourdet Correcteur des Comptes au premier étage sur le derriere entre un Perruquier & un Serrurier à côté de l'Hôtel d'Enguien. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs ouvrages.*

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée ; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au Mercure de France rue du Champ-Fleuri, pour rendre à M. de la Bruere.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

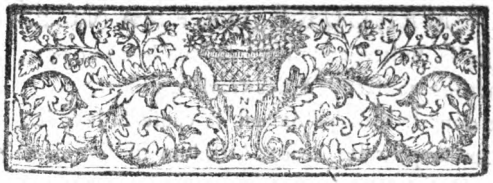

MERCURE DE FRANCE DÉDIÉ AU ROI.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.

VERS à M. BARENTIN, *Intendant de la-Rochelle, sur l'honneur qu'il a fait à l'Académie des Belles-Lettres de cette Ville d'y venir prendre séance un jour d'Assemblée particuliere.*

Toi qui de Themis diriges la balance
Aux mortels dispensant ses loix,
Qui scais donner un frein à la fiere licence,
Et te laisses toucher par la timide voix
De la vertu, de l'indigence,
A tes pieds reclamant leurs droits.
Toi qui rends par tes soins nos demeures tranquiles

Digitized by Google

Que la Justice annonce, & que le crime fuit,
Victime consacrée à des travaux utiles,
Et dont le bien public est la cause & le fruit,
L'amour pour les Beaux Arts loin du sentier vulgaire
T'a conduit dans ce sanctuaire.
Reçois de notre cœur l'hommage qui t'est dû.
Nous sçavons respecter ton rang & ta naissance;
Nous n'estimons que ta vertu.
Le courtisan jouet d'une douce espérance
Brûle un encens flateur dans le Palais des grands,
Tribut de l'interêt & de la complaisance:
Le notre est le tribut des plus vifs sentimens;
Nous te l'offrons par goût & par reconnoissance,
Ah! puisses-tu favoriser toujours?
Les doctes filles de mémoire!
Elles tiennent les clefs du Temple de la gloire,
Et nul n'y peut entrer privé de leur sécours.

Par M. Arc...

Digitized by Google

A M. l'Abbé V. de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, Professeur en Grec au College Royal, lorsqu'il a pris seance à l'Académie des Belles Lettres de la Rochelle, en qualité d'Associé à cette Académie.

O Toi que Paris compte au rang de ces Sçavans,
Dont les doctes & longues veilles
Percent l'obscure nuit des tems,
Et des ans écoulés retraçent les merveilles,
Toi qui demêlas les beautés
Et le sublime ton de ces touchantes Scénes (*)
Qu'admiroit la superbe Athenes
Dans ses spectacles si vantés,
Toi qui scais en public étaler la noblesse;
L'harmonie & la majesté
De cette Langue enchanteresse,
Qui fournit de doux sons au Cygne de la Grece,
Pour chanter les malheurs d'une illustre Cité;
Deputé d'Apollon, tu viens donc reconnoître
Sa Colonie & ses nouveaux sujets?

(*) *Dissertations de M. V., sur le Théatre des Grecs.*

Digitized by Google

Par nos efforts nous méritons de l'être ;
Nous le ferons peut-être un jour par des succès.
Mais que vois je ! l'Académie
Déja brille à mes yeux de l'éclat de ton nom.
Du gout de l'erudition
Elle deviendra la Patrie ;
Nous en devons la gloire à ton adoption.

Par le même.

VOICI une traduction françoise dont l'original italien est d'un illustre Ecrivain François. M. de V. a composé ce morceau pour les Académies d'Italie, ausquelles il est agregé.

IL y a des préjugés vulgaires ; il y en a aussi de Philosophiques, & peut être doit-on mettre dans cette classe l'opinion de plusieurs Sçavans qui voyent ou croyent voir sur la terre les monumens d'une ruine entiere & d'une destruction totale.

Quand on découvrit sur les montagnes de Hesse, une pierre qui avoit la figure d'un turbot, on en conclut qu'autrefois la mer avoit couvert ces montagnes. On ne daigna pas conjecturer que ce poisson fut porté là pour quelque repas & qu'étant

Digitized by Google

gâté on le jetta sur ces rochers, où depuis il s'étoit petrifié. Un brochet pétrifié s'est trouvé sur la cime des Alpes. Il a donc été un tems où les fleuves ont coulé sur les montagnes, & dans un autre tems l'Allemagne a été le sein de la mer. L'ancre qu'on prétend avoir tirée des plus hautes montagnes de Suisse, ne fit pas même naître l'idée que comme on avoit souvent elevé sur ces rochers des machines fort pesantes, & principalement de l'artillerie, on avoit peut-être placé des ancres dans les fentes des rochers pour soutenir le poids de ces machines; que l'ancre dont on parle fut prise vraisemblablement à un navire du Lac de Genéve, ou enfin, ce qui est pour le moins aussi probable que l'histoire de l'ancre est fausse; il semble plus beau de dire que cette ancre est celle d'un Vaisseau qui navigeoit sur les montagnes de Suisse avant le Déluge.

La langue du chion marin ressemble un peu à la *glossa piétra*. C'en est assés pour affirmer que toutes ces coquilles sont des langues de chiens marins, que les eaux du Déluge laisserent sur nos montagnes. Souvent les petites pierres appellées cornes d'ammon contiennent une espéce de reptile: on s'est efforcé de trouver dans ces petits animaux le poisson *nautilius* que la seule mer de l'Inde produit & qu'on n'a jamais vû

Digitized by Google

que dans ces coquillages. Ainsi on se garde bien d'examiner si cet animal petrifié est un poisson de mer ou une anguille, mais on soutient que la mer de Bengale a inondé pendant un tems les contrées que nous habitons. La France & l'Italie sont pleines de petites coquilles qu'on prétend se former sur les côtes de Syrie. Je ne veux point revoquer en doute leur origine, mais les Philosophes ne pourroient-ils pas se rappeller cette multitude innombrable de Pelerins qui autrefois couroient en Palestine ? On sçait qu'ils y porterent leur argent & n'en rapporterent que des coquilles ; vaut-il mieux croire que le terrain sur lequel Paris & Milan sont bâtis ait servi pendant long-tems de lit à la mer de Syrie ? Il ne seroit peut-être pas insensé d'avancer que ces coquilles sont fossiles. Plusieurs Philosophes l'ont cru, mais quelque systéme ou quelques rêveries que nous puissions adopter, il ne paroît pas possible de prouver par ces coquilles un renversement total du monde.

Les montagnes de Calais & de Douvres contiennent beaucoup de craye. L'Ocean, dit-on, ne les a donc pas toujours separées ? Les côtes de Tanger & de Gibraltar sont de la même nature. En conclura-t-on que l'Europe & l'Affrique ont été pendant un tems le même continent, &

Digitized by Google

que la mer Mediterranée n'existoit pas comme l'ont cru quelques Philosophes. Les Pyrenées, les Alpes & l'Appennin ne sont que les débris nuds & les ruines immenses du Globe détruit dont la forme a varié plusieurs fois. La folle secte des Pythagoriciens enseignoit ce systême, & d'autres sages prétendoient que la partie du Globe habitée aujourdhui, avoit été une vaste mer dans le tems où l'Ocean n'étoit qu'une terre séche & aride. Ovide fait connoître le sentiment de tous les Philosophes orientaux lorsqu'il introduit Pythagore disant

Vidi ego quod fuerat quondam solidissima tellus
Esse fretum, vidi factas ex æquore terras &c.

Cette opinion s'accredita de nouveau par la découverte de quelques morceaux de coquillages qu'on trouva attachés aux rochers de la Calabre, ou étendus sur le terrain plat de Touraine & dans quelqu'autres lieux fort éloignés de la mer. En effet il paroît que ces lits de coquillages ont été formés là peu à peu pendant une longue suite d'années. La mer s'est retirée en quelques endroits, & a compensé cette perte insensible en s'étendant d'un autre côté; mais il ne resulte pas de là que toutes les terres connuës ayent été submergées pendant plusieurs siécles. Ferrare, Frejus & Aiguemortes ont été

Digitized by Google

de grands & beaux Ports. La mer d'Allemagne couvrit un tems la moitié de l'Ost-Frise. On a donc vû pendant plusieurs siécles les baleines nager sur la cime du Caucase, & le fond de l'Ocean être la demeure des hommes.

Ce systême & ces conséquences ont repris vigueur chés quelques Philosophes par la découverte vraie ou fausse du Chevalier de Louville. On sçait qu'il alla à Marseilles pour observer si l'obliquité de l'écliptique n'avoit point décliné depuis l'observation faite dans la même Ville il y a 2000 ans par Piteas, Astronome Grec. Le Chevalier de Louville apperçut ou crut appercevoir qu'elle étoit diminuée de 20 minutes, c'est-à-dire que dans le cours de 2000 ans, le cercle de l'écliptique s'étoit approché de l'equateur d'un tiers de dégré, & que par conséquent l'équateur & l'écliptique se rapprocheroient d'un dégré entier dans l'espace de 6000 ans. Cela supposé, il seroit évident qu'outre le mouvement que nous connoissons à terre, elle en auroit encore un autre qui la feroit tourner sur elle même d'un pôle à l'aútre, ensorte qu'au bout de 138000 ans le Soleil resteroit dans l'équateur dans le même aspect avec la terre pendant un tems assés considérable & que dans la révolution d'environ deux millions d'années toutes les regions du Globe se-

Digitized by Google

roient entrainées tour à tour sous la Zone Torride & sous les Poles.

Ce periode immense ne doit point etonner, disent les partisans de cette opinion. Il y en a vraisemblablement de plus longs pour les Astres. La precession de l'équinoxe n'a t-elle pas déja fait découvrir un mouvement de la terre qui ne peut être complet qu'au bout de 25000 ans, & plus? Une révolution de cent mille millions de siécles est infiniment plus rapide devant l'Eternel que ne l'est pour nous le mouvement de la roue d'une montre qui acheve son tour en un clin d'œil.

Cette nouvelle revolution de la terre qu'a inventée le Chevalier de Louville, & qui a été adoptée & perfectionnée par d'autres Astronomes, les a engagés à rechercher les anciennes observations des Babyloniens qui passerent aux Grecs par l'ordre d'Alexandre; & qu'indique l'Almageste de Ptolomée. Les Chaldéens se vantoient du tems d'Alexandre d'avoir une suite d'observations de quatre cent mille ans. *

* Les Chaldéens se vantoient en effet, comme plusieurs anciens l'ont assuré, d'avoir des observations Astronomiques depuis 4 0000, mais Callisthene étant à la suite d'Alexandre à Babylone s'en étant informé exactement écrivit à Aristote qu'il n'avoit pû trouver d'observations d'une plus grande antiquité que 1903 ans.

Digitized by Google

Les Philosophes se sont donnés la torture pour concilier les fables des Babyloniens avec la nouvelle hypothése en question & quelques uns en ont inferé que chaque contrée ayant été tour à tour sous le pole ou sous l'équateur, toutes les mers avoient changé de rivage & de fond. L'immensité, les vicissitudes du monde tournent aussi la tête des Philosophes. Ils se repaissent de ces catastrophes merveilleuses comme le peuple des representations Théatrales. Nous perdons de vûe le point insensible de notre existence du point de notre durée; notre imagination s'élance dans l'infinité des siécles, & nous aimons à nous peindre le Canada tournant vers la ligne équinoxiale & la mer glaciale transportée sur la cime escarpée du mont Atlas.

Un Auteur qui s'est rendu plus célebre qu'utile par son systeme de la terre soutient que le Déluge a formé les rochers & les montagnes des ruines du Globe qu'il a fracassé, & que le monde est resté dans la plus grande confusion, il n'y voit que des ruines & des débris. Un autre Auteur aussi célebre voit & admire l'arrangement & la symmetrie de toutes les parties, mais il pretend que cette symmetrie est l'ouvrage du Déluge. Ces deux Auteurs s'accordent donc à dire que

Digitized by Google

les montagnes & les vallées sont l'ouvrage du Déluge, quoique l'Ecriture Sainte dise expressément le contraire.

Burnet dans son cinquiéme chapitre soutient qu'avant le Déluge la terre étoit sans montagnes, sans mer, sans vallées, entierement platte, unie & formée regulierement comme une belle pelouse, & le Déluge fut, si on l'en veut croire, la seule cause de cette varieté qu'il nomme difformité. Voila aussi, selon cet Auteur, ce qui fait qu'on trouve les cornes *d'ammon* dans les Appennins.

Le Voudouard avouë qu'à la vérité il y avoit des montagnes avant que la terre eut été inondée, mais il prétend démontrer qu'elles ont été entierement fonduës par les eaux, ainsi que les métaux & les mineraux qu'elles renfermoient. Il ajoute que celles que nous voyons ont été formées à la place de ces premieres, & que la nouvelle terre sur laquelle nous habitons, est remplie des débris de ces premiers rochers dissous, qui s'étant durcis ensuite, renferment encore des animaux crées avant le Déluge, tels que les anguilles & les rats d'Inde petrifiés qu'on trouve en Europe. Le Voudouard auroit pu se rappeller que l'eau ne sçauroit dissoudre les pierres ni le marbre, mais pour accrediter son systême, il falloit que le Déluge eut tout liquefié dans l'espace de 150

jours, sans quoi on ne pouvoit trouver dans les pierres d'Angleterre des animaux formés avant le Déluge. Le tems qu'a duré le Déluge ne suffiroit pas pour lire tous les systêmes qu'on a faits à son occasion. Chaque Auteur détruit, & reproduit un monde à sa fantaisie, comme René Descartes en a crée un. La plûpart des Philosophes usurpent la puissance de Dieu dans leur cabinet; ils croyent faire un monde avec la parole.

Je ne les imiterai point, & je n'ai pas conçu la folle espérance de dévoiler l'art divin que le Créateur a mis en œuvre pour créer la terre, la submerger, la rétablir & la maintenir. L'Ecriture Sainte me suffit: je ne me vante pas de l'expliquer, & je n'entreprends point de l'interpreter.

Je prends seulement la liberté d'examiner suivant les régles de la probabilité si l'on doit croire que notre Globe ait ou doive acquérir un état different de celui dans lequel il est aujourd'hui. Il ne faut pour cela qu'avoir des yeux, considerer les œuvres de la Providence & lui en rendre graces.

Examinons dabord ces montagnes & ces rochers que Burnet & plusieurs autres pretendent être les ruines d'un monde plus ancien, dispersées çà & là sans ordre, comme les débris des murs d'une Ville fou-

Digitized by Google

droyée par le canon ; je vois au contraire, ne lui en déplaise, les monts arrangés avec un ordre merveilleux d'un bout de la terre à l'autre. Je vois une suite de grands aqueducs continuée & interrompuë à dessein dans quelques endroits pour donner passage aux fleuves, & même aux bras de mer qui baignent & humectent la terre en la parcourant. Du dernier promontoire d'Afrique s'éleve une chaine de montagnes qui s'abaissent pour ouvrir un passage au Zair & au Niger, tandis que le Nil descendant d'un autre côté vient se réunir à ces deux fleuves au pied de l'Atlas. L'Atlas est separé du mont Calpé par le détroit de Gibraltar. Le Calpé tourne jusqu'à la *Sierra morena* que touchent d'un côté les Pyrénées, qui de l'autre joignent les Cevennes. Aux Cevennes s'attachent les Alpes, & les Alpes s'étendent jusqu'aux Appennins qui descendent à la mer d'Otrante.

Vis-à-vis les Appennins, sont les montagnes d'Epire & de Thessalie, & après avoir passé le detroit de Gallipolli, on trouve le Taurus qui s'étend jusqu'à l'extremité du monde, sous le nom de *Caucase* ou *d'Immao*.

La terre est ainsi couverte de tous les côtés par un réservoir d'eau immense duquel tous les fleuves se precipitent pour venir

Digitized by Google

l'arroser tandis qu'il ne sort pas un seul ruisseau de l'Ocean ni de la Mediterranée ; Burnet a fait graver une Carte du Globe, divisée en montagnes au lieu de l'être en Royaumes & en Provinces. Il tâche de donner par ses discours & au moyen de cette Carte, l'idée de la plus horrible & de la plus effroyable confusion, mais sa Mappemonde & ses raisonnemens ne servent qu'à prouver l'harmonie utile que le Créateur fait regner dans ses ouvrages.

« Les Monts Andes s'étendent, dit-il, » dans l'Amerique Meridionale l'espace de » mille lieux. Le Taurus separe l'Asie en » deux parties. Un homme qui pourroit voir » de loin l'Univers entier d'un coup d'œil, » reconnoîtroit que l'Univers est encore plus » difforme qu'on ne le croit.

Au contraire, avec sa permission, un homme sensé qui verroit l'un & l'autre hemisphere traversé par une chaine de vastes citernes & d'aqueducs immenses desquels partent tous les fleuves, ne pourroit s'empêcher d'admirer la profonde sagesse du Créateur, & de rendre graces à sa bonté infinie puisqu'il n'y a aucunes regions qu'il ait privées de montagnes ou de rivieres. La chaine de rochers qui paroît si affreuse à Burnet est un des principaux pivots de la machine. Anéantissez ces montagnes, les

Digitized by Google

animaux terrestres ne pourront pas vivre puisqu'on ne vit pas sans eau douce, & cette eau douce, c'est la mer, quoique salée elle même, qui la fournit principalement, car les vapeurs qui s'élevent continuellement sur l'Ocean sont portées par les vents au sommet des montagnes, où elles se transforment en torrents & en fleuves, & le fameux Astronome Halley a calculé & démontré que l'évaporation universelle suffisoit seule à fournir les pluyes & à remplir les lits de tous les fleuves. Le monde n'est qu'une chaine : si vous en ôtez un anneau, toute la machine est détruite. Pourquoi donc donner un démenti aux Auteurs sacrés, & priver la terre de ses montagnes qui lui ont toujours été nécessaires, & pourquoi rêver qu'elles ont été fondues par les eaux, & qu'à leurs places il s'en est formé de nouvelles ?

L'opinion de ceux qui soutiennent que dans les revolutions des siécles sans nombre toutes les parties de la terre ont servi successivement de lit à l'Ocean, est encore opposée à l'Ecriture, & nest pas moins démentie par la raison.

Un mouvement qui éleve de dix minutes en mille ans le pole au-dessus de l'écliptique, n'est pas assés violent pour renverser le Globe, & si cette revolution existoit, elle

Digitized by Google

laisseroit certainement les montagnes où la nature les a placées. Et en effet il ne paroît pas vraisemblable que le Caucase & les Alpes ayent été transportés, ni tout à coup, ni peu à peu en Asie & en Italie des côtes de Congo & d'Angola. La vuë seule de l'Ocean porte avec elle un argument qui fait écrouler tout ce systême romanesque. Son lit est creuse de maniere qu'il devient plus profond à mesure qu'il s'éloigne de la plage, & quand on navige en haute mer, excepté quelques petites Isles, on ne trouve pas la moindre élevation, ni même un seul rocher. Or si on admet que l'Ocean pendant un tems s'est elevé au-dessus des Alpes & que les hommes & les animaux ont habité dans le fond sabloneux où est presentement l'Ocean, d'où, & de quel côté seroient venues les rivieres? Dans quel endroit se seroient formées les eaux nécessaires à la vie? Il faudroit certainement qu'alors la Nature eût été entierement differente de ce qu'elle nous paroît aujourd'hui, car, dites-nous, comment ce Globe creusé d'un côté, soutenant des montagnes de l'autre & terminé par l'Ocean, auroit-il pu tourner également tous les jours sur son axe? Par-là toutes les régles de la pesanteur & celles des fluides seroient violées. Comment l'Ocean resteroit-il suspendu en haut sans s'écouler dans ces égouts im-

Digitized by Google

menses que la Nature a formés pour le recevoir? Les Philosophes qui créent un monde, le créent bien ridicule. Supposons avec ceux qui admettent le periode de deux mille ans, que nous soyons arrivés au point où l'écliptique tombera dans le cercle de l'équateur on ne doit pas croire pour cela que l'Ocean change de lit dans ce tems là, ni dans aucun autre. Nul mouvement de la terre ne peut déranger les loix de la pesanteur. Faites tourner le Globe du midi à l'orient, du couchant au midi chaque particule d'eau & de terre tendra au centre. Le méchanisme universel n'en recevra pas le plus leger changement.

Supposez que A. soit une montagne & B. une portion de l'Ocean, toutes les parties d'eau iront vers le centre C, & il n'y a point de loi dans la Nature qui puisse diriger l'eau dans la ligne B, & en quelque cas que ce soit, ce sont là les premiers principes de la Philosophie naturelle.

Il n'y a donc aucun systéme qui puisse appuyer de la moindre vraisemblance cette opinion dont tant de gens se sont entêtés, sur le bouleversement pretendu du Globe, & s'il est permis de parler ainsi, sur la transmigration de l'Ocean qu'on suppose avoir roulé ses flots, il y a plusieurs siécles, où l'on a bâti depuis les Villes que nous voyons au-

Digitized by Google

jourd'hui, tandis que les hommes habitoient ce qui fait presentement la demeure des baleines. Tout ce qui vegete, tout ce qui est animé, les mineraux, les métaux ont conservé leur nature : toutes les espéces, tous les differens genres de vers & d'herbes se sont maintenus sans nulle corruption ni alteration Il seroit bien extraordinaire que tandis que la semence de la moutarde & des champignons demeure éternellement la même, le Globe qui produit des semences invariables, eut changé totalement de nature.

Il faut dire la même chose de la Méditerranée & du Lac immense appellé la mer Caspienne. Si ces mers situées au milieu des terres ne sont pas aussi anciennes que le monde, il est certain que l'univers a été essentiellement différent de ce qu'il paroit aujourd'hui. Un grand nombre d'Auteurs rapportent que dans un certain tremblement de terre l'Ocean engloutit une grande montagne entre *Calpe* & *Abila*, ce qui laissant un passage aux eaux, elles formerent la Méditeranée qui s'étend jusqu'à quinze cent mille vers la Tartarie, c'est-à-dire qu'en un instant la Nature creusa un lit de la longueur de quinze cent milles, & que tous les fleuves des environs, comme s'ils se fussent accordés pour cela, vinrent tomber dans cette nouvelle mer. L'avanture de Cal-

Digitized by Google

pe & d'Abila est certainement merveilleuse & on peut dire que cette histoire n'est pas l'ouvrage d'un Auteur contemporain. Si on vouloit seulement considérer le cours de tant de fleuves d'Asie & d'Europe qui descendant de toutes les parties du monde au de là de Gibraltar, viennent reciproquement à la rencontre les uns des autres, on pourroit s'appercevoir aisément que tous ces fleuves devoient produire naturellement un Lac immense; certainement le Tanaïs, le Borystene, l'Istre, le Rhône ne pouvoient avoir leur embouchure dans l'Ocean, car il faudroit pour cela qu'ils eussent le même cours, & qu'ils perçassent les Pyrenées pour aller de compagnie à la mer de Biscaye.

Cependant plusieurs Philosophes ont soutenu que la Mediterranée avoit été produite fortuitement par une irruption de l'Ocean. Sur ce qu'on leur demandoit ce que seroient devenus tant de fleuves sans embouchure, à quoi pouvoit servir un si grand Lac sans écoulement, ce qu'on devoit enfin penser de la mer Caspienne, ils répondoient qu'il y avoit un souterrain très vaste, un canal secret par lequel la mer Caspienne se déchargeoit dans la Méditerranée, comme la Méditerranée dans l'Ocean, on ajoutoit même que cette communication étoit prouvée par plusieurs poissons qu'on avoit jettés dans la mer Caspienne avec un anneau passé

Digitized by Google

dans les narines & qu'on avoit pêchés ensuite à Constantinople ou en Affrique. L'Histoire & la Philosophie furent traitées de cette maniere par plusieurs Auteurs, mais enfin la critique bannit les Fables, & la Physique experimentale renversa les systémes. De telles rêveries ne doivent plus être reçuës, puisqu'on a calculé que la seule évaporation suffit pour empêcher toutes les mers d'inonder leurs rivages. Il est donc plus que vraisemblable que la Méditerranée & l'Ocean ont toujours été contenus dans leur lit, excepté les 150 jours qu'a duré le Déluge, & que la constitution fondamentale du monde a été la même de tous les tems.

Je sçais bien qu'il y aura toujours des hommes dont l'esprit sera plus frappé d'un brochet petrifié sur le mont *Cenis*, & d'un turbot trouvé dans le même état sur les montagnes de Hesse, que de tous les raisonnemens de la vraie Philosophie; ils se plairont à penser que les fleuves couloient autres fois sur la cime escarpée des Alpes, que l'Ocean couvroit la Germanie, & en voyant certaines coquilles, ils affirmeront que la mer de Syrie est venuë à Francfort. Le goût du merveilleux produit des systémes extravagans, mais la Nature est aussi simple, aussi uniforme & aussi constante que notre imagination est avide de revolutions & de prodiges.

Digitized by Google

Cette Lettre ayant été imprimée en Hollande sans aveu, & avec des fautes ajoutées à celles qu'on y trouvoit déja, on nous prie de l'inserer dans le Mercure telle qu'elle est.

EN attendant que les Zephirs,
Le Printemps & la jeune Flore,
Viennent nous annoncer encore
De beaux jours, de nouveaux plaisirs,
Dis nous, tandis que de Norvége
On voit l'Aquilon furieux
Soufflant les frimats & la neige
Nous voiler la clarté des Cieux;
Par une morale facile
T'occupes-tu dans ta Cité
A triompher d'une beauté
Au Dieu de Paphos indocile?
Ou jouissant malignement
De ta glorieuse conquête,
Papillon aussi-tôt qu'Amant
Tu te fais peut-être une fête
De ton perfide changement,
Et ta fine cajolerie,
Toujours sujette à caution,
Près d'une autre Iris pe. cherie
Sous les traits de la passion
Déguise ta friponnerie?

Digitized by Google

Pour nous, loin des jeux, des amours,
Relegués sous l'humble chaumiere
Nous attendons que dans son cours
L'astre brillant, dont la lumiere
Partage les nuits & les jours,
Nous rende sa chaleur premiere;
Alors la trompette guerriere
De Bellone annonçant les loix,
Nous rentrerons dans la carriere
Qui conduit aux fameux exploits.
C'est par cette mâle constance,
Qu'on vit autrefois les Romains
Asservir Cartage & Numance,
Et l'Univers, & les Destins.
De ces Heros soyons l'image;
Marchons à l'immortalité;
La fortune n'est plus volage,
Quand par l'effort d'un grand courage
On fixe sa legereté.
Et toi, tandis que sur la terre
Au milieu du bruit des combats
Mars fera gronder son tonnerre,
Et voler la mort sur nos pas,
Des Saumaises fuyant l'exemple,
Ne dissertant en aucun lieu,
Sois toujours favori du Dieu
Dont Voltaire a tracé le Temple.

En Bohême le premier Mars 1742.

LETTRE

Digitized by Google

LETTRE à Monsieur L. F***. *contenant la description de la Caverne de Grandville en Perigord, du 3 Juin* 1746.

JE vous écris encore harrassé de la fatiguante journée que je fis hier pour aller voir & visiter le trou de Grandville ; c'est cette célébre Caverne dont vous ouites parler ici il y a trois ans & que nous avions fait projet d'aller voir ; mes camarades de voyage en sont sur les dents, quelques accidents d'orages & autres inconvenients ayant rendu la journée encore plus fatiguante, mais ce n'est pas de nos bourbiers que j'ai à vous entretenir, c'est de cet admirable Caveau vraiment digne de plus de réputation encore qu'il n'en a, objet des descriptions aussi fausses que pompeuses des naturalistes du Périgord, & matiere inépuisable des bruits populaires & des mensonges du canton ; quant à moi je ne vous dirai au moins que ce que j'ai vû, & j'ai voulu tout voir pour pouvoir vous le dire; n'allez pas rire du ton emphatique de ma description, & me connoissant pour être du cinquiéme ordre des curieux, vous imaginer que j'en veux imiter l'enflure, & s'il est permis de parler ainsi, la charlatanerie ;

Digitized by Google

cela est en verité plus beau à voir qu'à d'écrire; commençons:

Vous vous rappellez sans doute ce que l'on vous disoit de cette caverne la premiere fois que nous en entendîmes parler, ces voutes sans fin, ces pas de toutes sortes d'animaux incrustés dans la pierre, ou tracés sur le sable, cette riviere qui traversant enfin ces caveaux, bornoit au bout de 2 lieues la course du curieux & laissoit voir au-delà de nouvelles voutes; plusieurs autres sortes de recits miraculeux joints à ceux là depuis, mais qui ne m'étoient fats la plûpart que comme des oui-dire, n'avoient guéres fait sur moi d'autre impression que celle que pourroient y faire aujourd'hui les contes des Fées, mais il y quelque tems qu'un de mes voisins qui y étoit entré, m'en parla plus en détail; il est vrai que n'ayant pas comme moi le dessein de décrire ce beau lieu, rebuté d'une course assés penible il se contenta de parcourir les endroits que les guides montrent comme les plus curieux & reçut d'après eux tous leurs contes sur l'infini de ces souterrains, sur les gens qui s'y sont perdus, &c. Cependant une narration aussi précise me détermina à aller voir par moi-même ce qui en étoit, d'autant qu'il n'y a d'ici là que pour quatre heures de chemin à cheval; il s'offrit obligeamment d'être du voyage, nous

Digitized by Google

partîmes donc hier de grand matin avec les précautions néceſſaires pour ne pas manquer de feu, & de ma part réſolu d'aller du moins juſques où les plus hardis guides en ſçauroient. Le Curé le plus voiſin, homme de bon ſens nous aſſura d'un air très-perſuaſif qu'il n'y avoit ni danger ni miracles, mais n'ayant jamais été au-delà d'une pierre où ſont écrits ces mots, *qui ſage ſera plus loin n'ira*, il adoptoit auſſi l'idée de l'infini, & nous raconta que deux hommes de ſa Paroiſſe s'y étoient perdus trois jours & ſe conjuroient ſeulement de ne ſe pas manger l'un l'autre quand on les trouva; il nous nia cependant les Anglois perdus, mais les guides enchérirent bien encore nous racontant que des jeunes gens y furent perdus huit jours, retrouvés encore en vie & n'expirerent que lorſqu'ils furent à l'entrée de la Caverne; je ne puis répondre ſi des chutes de roches ou des changements arrivés ont refermés des caveaux plus profonds que ceux que j'ai viſités, cependant un de nos guides étoit fort vieux, il nous aſſura n'y avoir jamais vû le moindre changement, on ne voit pas trace de trou qui ſe ſoit bouché, & les pieces de roc qui nous parurent le plus fraichement détachées le ſont bien avant eux, nous dirent ils; or pour tout ce qui exiſte actuellement, un homme accompagné & éclairé s'en tireroit

Digitized by Google

assûrément sans guide avec du courage & un peu de peine.

Cette Caverne nommée comme je vous l'ai dit, *le Trou Grand ville*, est dans la terre de Miremont paroisse de Roufignac, fief de la Barriére, environ à cinq lieues Gasconnes de Perigueux, & trois de Sarlat; l'embouchure ou l'entrée est à mi côte d'une montagne assés droite mais couverte de vignes, de champs & de chataigniers; son exposition est au levant, il y a tout auprès une maison de païsans qui de peres en fils servent de guides, l'entrée en est fort basse & boüeuse, il est vrai que dans ce que je vous dirai de la bouë qui se rencontre il faut remarquer que nous sommes presque au bout d'un printems aussi pluvieux qu'on en ait jamais vû, & qu'il avoit plû tous les jours précedents; on entre donc en se courbant jusques à terre, mais dans l'instant on peut se redresser, on se trouve au large, & chose singuliére loin d'être ému de cette sorte d'horreur que donnent ordinairement ces lieux-là, l'on se trouve gai & plein d'esperance, du moins ce fut l'effet que cela fit sur chacun de nous, nous chantâmes beaucoup, les caveaux répondirent & jamais dans la suite de cette longue & penible course on ne voit rien de lugubre ni qui vous inspire de la crainte & des précautions; quatre chandel-

Digitized by Google

les allumées & quelquefois des brandons de paille dans les endroits les plus curieux nous suffirent pour tout voir bien, & pour nous conduire dans un chemin pénible, glissant, gras & raboteux; la voute s'ouvre donc d'abord, elle a dès l'entrée environ dix pieds de haut, quant à la largeur qui est de quatre toises elle est à peu près la même par tout hors dans les endroits qui forment des salons, qui terminent en rond certaines avenues ou qui ouvrent differentes routes, & jamais le Caveau n'a moins de la moitié de cette largeur nulle part; au bout de 20 pas environ, car je me lassai bientôt de mesurer géométriquement, la voute hausse du double & va toujours haussant pendant près de cent vingt pas; la couleur & l'enduit en sont comme d'une roche ordinaire sans marques d'humidité, mais sans congelaisons & brillants, si communs dans les souterains des pays secs, le terrain sur lequel on marche retient les souliers & devient toûjours plus mol à mesure qu'on avance; au bout des cent vingt pas ou environ, car une fois pour toutes je vous avertis que je ne régle ces proportions qu'à peu près, & pour me fixer à quelque chose, sans pour cela les garantir contre gens plus exacts; au bout dis-je, de ces cent vingt pas se présentent deux avenues, l'une qui est vis-à-vis la grande route

Digitized by Google

est une voute basse & plaite dont l'entrée est barrée de la hauteur de deux pieds par un mur massonné de terre glaise & de pierre fait de main d'homme. Quand on a passé ce mur, la voute ou pour mieux dire le plafond, car cela en paroît un fort plat, continue trente pas; il est si bas en certains endroits qu'il faut appuyer les mains par terre pour passer, le terrein en est uni, cela est terminé par une autre espece de mur traversant & à peu-près de meme hauteur que le premier, mais il n'est que de terre glaise qui est si forte dans toute la Caverne qu'on en feroit des pyramides; dès que ce mur est passé on rentre dans le caveau grand & exhaussé, & ce chemin qui naturellement se présente d'abord abrége beaucoup & fait éviter le *fagnat*, on appelle ainsi un endroit où le terrein est si spongieux qu'il faut passer sur le bord & très vîte, mais nous ne suivimes cette route qu'au retour, car outre que l'autre est celle des curiosités & que l'on fait suivre d'ordinaire aux Voyageurs, nous avions résolu de suivre & caver en montant toutes les routes à droite & d'en faire au retour de même de celles qui sont au côté opposé. Nous primes donc la route à droite qui est une sorte de tournant, mais qui ne fait qu'un crochet, puisque l'autre la rejoint en haut; celle-ci est toujours d'un grand

Digitized by Google

exhaussement en voute arondie & naissante, comme d'une corniche très-avancée ; d'espace en espace on voit des ronds en dôme presque réguliers, enfin on regarderoit toujours en haut si le terrein qui devient plus gras à chaque pas, joint aux inégalités causées par des terriers de Renard qui sont-là en très-grand nombre, n'obligeoit de regarder à ses pieds avec attention ; on suit donc la grande route & la seule exhaussée ; à côté droit se présente une Caverne assés ouverte, peu profonde, à voute platte & assés près de la tête, ainsi que le sont toutes celles que nous avons à voir à la reserve du grand caveau que j'appelle *la grande route* ; il n'y a rien de remarquable dans cette premiere grotte, que ce qu'on appelle *l'étron de la vieille*, car il faut parler le langage des tenans, & qui voudroit en parlant du trésor de S. Denis dire *le petit fauteuil* de bois au lieu du fauteuil du Roi Dagobert commettroit un crime de *leze curiosité* ; l'étron de la vieille donc n'est pas autre chose qu'une énorme pétrification causée par de l'eau qui tombe, une goute seulement l'une après l'autre toujours au même endroit avec une régularité de tems capable de faire une horloge ; le massif qu'elle a formé peut avoir à sa baze 12 pieds de circonference & va toujours en diminuant, comme qui poseroit à terre le couvert d'un palanquin à la

Digitized by Google

Chinoiſe, ſans inégalités marquées, & faiſant un tout très-bien lié; il s'éleve à la hauteur de l'eſtomach d'un homme ordinaire, le bas n'en paroît point different d'un autre roc, le haut eſt humide & ce n'eſt que préciſément à l'endroit de la pointe où la goute tombe ſans ceſſe que l'on voit une ſorte de pétrification comme de la nacre fort jaunâtre, & qui ne s'étend guéres plus loin que la largeur d'un écu de ſix livres, l'égalité de la cadence qu'obſervent ces goutes d'eau dans leur chute rend ceci plus remarquable encore que leur effet, quoiqu'il démente par un contraire exact le proverbe de l'Opera, & qu'on puiſſe dire dans le réel, *l'eau qui tombe goute à goute*
forme le plus dur rocher.

Ceci d'ailleurs ſurprend d'autant plus que cette grotte n'eſt pas plus humide que les autres qui à la réſerve du terrein ne le ſont point du tout, & que cet endroit eſt abſolument le ſeul où l'on voye quelque écoulement, ſi on en excepte la fontaine dont je parlerai quand nous y ſerons. En quittant la grotte de l'*citron de la vieille* on rentre dans la grande route, & l'on trouve bientôt après le *fagnat* que j'ai décrit tout à l'heure & qui n'eſt autre choſe qu'un bourbier qu'il faut paſſer vite & en évitant ſur tout des débris de planches miſes autrefois

Digitized by Google

pour la commodité du public, & qui se sont pourries dans l'endroit le plus mol, ce passage ne dure guéres que dix pas, on suit ayant toujour sur sa tête ces belles voutes, tantôt en voûte tantôt en dôme, & sous ses pieds des débris de roc enduits de glaise, unis par les passans, & veritables casse-col pour ceux qui ne sont pas ou fermes ou bien appuyés; une nouvelle voute se présente à droite, ce qu'ils appellent la chambre dorée, le terrein descend un peu, les voutes sont plattes & incrustées d'une sorte de glaise déséchée qui fait comme des gateaux dorés, des pains à l'Allemande, ou des oranges, cela fait d'abord un coup d'œil, en effet riant & riche, & comme les plafonds sont très blancs il les relevent encore, les corniches en sont fort chargées, cela se détache assés aisément, il y a de tems en tems des culs de lampes qui en sont ornés aussi, la couleur de ces sortes d'incrustations devient plus foncée à mesure qu'on avance davantage dans le caveau, il se termine en conques, en ronds & autres tournures ordinaires dans les rocailles; le trajet est long mais tout cela n'a d'issue que celle qui rend dans la grande route; on y rentre donc & après avoir marché quelque tems on voit à sa gauche l'issue de cette voute barrée de murailles dont j'ai déja parlé & qu'on avoit laissé devant soi

pas après l'entrée de la Caverne ; on avance toujours les voutes devenant plus belles & plus élevées, tout au milieu du passage est un roc plat, long d'environ trente pieds posé comme sur une élevation de pierre & qui est cassé en quatre parts quoique placé comme si elles se tenoient, ce roc quoique barbouillé de plusieurs griffonages indéchiffrables qu'y ont gravé les passans, n'auroit rien de remarquable s'il n'avoit plu aux guides de l'appeller *la tombe de Gargantuan*, or vous sçavez que tout montreur de curiosités est législateur dans son fait, la tombe de Gargantuan donc, dont on nous avoit fort parlé, n'est autre chose qu'un grand roc très-ordinaire.

En avançant on trouve la chambre du *Baillarmini*, si vous me demandez l'étymologie de cette dénomination je n'y en vois d'autre sinon qu'on appelle, je crois ainsi, en langue du pays cette terre rouge & grasse nommée de l'*ocre* en françois dont on se sert pour les couleurs ; & dont est composé tout le terrein de ce caveau ; quoi qu'il en soit son entrée est basse & étroite, & elle a été rendue telle par main d'hommes pour barrer apparemment quelque cache dans les tems facheux. Ce caveau est rond & spacieux, en haut roche platte incrustée comme la chambre dorée mais de reliefs plus foncés,

Digitized by Google

couleur de Caffé & en moins grand nombre, mais ce qui est singulier vû la grande humidité du terrein, c'est que les murs sont très secs & incrustés en noir de quelque chose de piqué & de rabotteux, comme chagriné, mais à grains très gros & comme une noisette. Vous remarquerez toujours que je ne vous cite que les choses très marquées, sans m'arrêter aux bagatelles curieuses que chacun découvre & fait valoir en pareil voyage, voilà donc ce que c'est que la chambre du *Baillarmini*.

Rentrés dans la grande route qui ressemble toujours à elle même & nullement au reste, on trouve à quelque distance à gauche un grand caveau très profond qui va toujours en descendant par couches, voutes plattes, comme le sont toutes celles des côtés & incrustées de même de ces gateaux d'argile desséchée; il finit à des masses de roches qui laissent encore un trou à droite qui a quelque profondeur mais dont nous vîmes le bout, malgré des chutes, inégalités du terrein & le découragement; quelque vaste donc que soit cet abîme il n'a de débouché que celui de l'entrée d'où nous revînmes toujours dans la grande route, nous ne fîmes à la vérité cette course à gauche qu'au retour, mais je l'ai placée ici ne voulant rien laisser derriére moi.

Digitized by Google

Revenons donc dans le grand caveau qui s'exhausse encore davantage & devient plus boueux ; on entend bien-tôt le bruit d'une eau qui tombe de haut ; on y arrive enfin, c'est au dôme le plus élevé que paroît au milieu un endroit humide qui semble de la grandeur de deux chapeaux ; de là percent huit à dix filets d'eau qui couloient quand nous y fumes comme des goutiéres en tems d'une forte pluie, l'eau qui tombe de si haut & ne rencontre rien en chemin tombant plus bas même que le terrein où l'on marche, fait un bruit fort remarquable dans ces lieux qui retentissent d'eux-mêmes, & se perd en dessous ; c'est là que je regarde comme le point du milieu de ces vastes souterrains. Ici finit ce que j'appellois la grande route, il n'est plus de voutes exhaussées, tout désormais sera en roches plattes & basses comme les caveaux particuliers que j'ai déja décrit. Aude-là du dome d'où sort l'eau dont je vous ai déja parlé, le grand caveau est terminé par un mole de rochers en talus, verdâtres & qui seuls dans tout le souterrain paroissent humides ; la route basse & telle que je vous l'ai déja dite, s'ouvre à droite & vous conduit à ce qu'ils apellent *le marabé* dès qu'on est entré dans cette route le terrein quoique toujours argilleux, est beaucoup moins gras & moins tirant, il n'est plus

barré de roches, mais en revanche en approchant du marché il devient semé de trous dont les rebords sont étroits & tranchans, ce qui le rend très-difficile, c'est aussi ce qui l'a fait appeller le marché comme ayant été foui & rendu inégal par les bestiaux; il a fallu de plus y trouver des traces: or très-certainement les Renards ne vont point jusques-là & d'autres animaux, ni de jour ni de nuit, insectes, reptiles, quels qu'ils soient enfin, on n'en voit vestige dans tout souterain, qui paroît par tout sain, temperé, & même agréable malgré la fatigue d'y marcher; quant aux traces qu'on montre ce sont celles qu'ont faites en glissant les sabots des guides, & celui qui nous en parloit cognoit du talon en même tems en faveur du futur curieux. Les parois & la voute de cette partie toujours incrustée de quelques gâteaux d'argille, mais moins, est d'ailleurs enduite d'une craye blanche & molle qui donne grande commodité d'écrire à tout homme curieux de s'immortaliser, aussi y voit-on des noms & des dattes anciennes. Quant à moi plus modeste je me contentai de poser en deux endroits le nom d'un des Héros de mon pays *Nostradamus*, & n'étant pas juste de lui faire perdre de son prix j'ajoutai la datte 1528. le marché est vaste, point trop bas, clair à cause de sa blancheur,

Digitized by Google

un pilier ſemble le ſoutenir au milieu, mais ce pilier diſtribue deux routes ; nous prîmes d'abord ſelon l'ordre que nous nous étions preſcrit celle de la droite ; elle continue d'être agréable, ſe ſubdiviſe en pluſieurs, mais qui ne font que des grottes peu profondes, & aboutit enfin à un raſſembage de creux divers taillés en conques, riants & réguliers : quand je fus bien ſûr de ne rien laiſſer devant moi nous revînmes au pilier, le guide nous raconta que deux Demoiſelles y étant demeurées avec un Monſieur tandis que les plus hardis continuoient la route que nous venions de faire, au retour on les trouva ſans lumiere.

Comme cette Hiſtoire me parut plus croyable que celle des hommes perdus huit jours, & que j'ai cité l'une, je dois en juſtice ne pas omettre l'autre ; nous prîmes alors la route à la gauche du pilier, celle-ci ne ſe ſubdiviſe pas, mais au bout d'un certain tems elle baiſſe au point qu'il faut aller ce qu'on appelle à quatre pattes ; la voute eſt fort unie, garnie de craye, le terrein toujours argilleux, toujours inégal, ce qui le rend fort incommode en cette attitude ; au bout de quelques pas le guide me dit qu'on n'alloit pas plus loin ; je crus d'abord que c'étoit une ruſe, toujours prévenu de ces immenſes Caveaux, il m'aſſura que cela de-

Digitized by Google

venoit toujours plus plat; je voulus le voir nous avançâmes encore peut-être trois cent pas, il falloit presque ramper, mais la clarté que repandoient les lumiéres dans un terrein si blanc & si étroit diminuoit le désagrement de cette opération, cependant voyant que cela devenoit toujours plus étroit & ne voulant pas me mettre en presse, je renonçai à l'espoir de trouver ces grands Caveaux, je fis avancer un laquais encore six pas; nous vîmes clairement que cela s'alloit bouchant, & ne laissant pas de place pour un homme je me crus en droit d'établir que c'étoit là le bout, je crois que nous avons été les seuls qui l'ayons porté si loin; nous revînmes donc, mais le retour m'apprit qu'il ne faut pas aller au bout de ses forces; nous n'en pouvions plus, cette façon d'embrasser la terre inégalement, le feu des lumiéres rassemblé, notre souffle renvoyé de si près, la voute qui à chaque élan nous rabaissoit ou la tête ou les reins, tout cela nous échauffoit à un point excessif, nous nous rassemblâmes deux fois dans des endroits où de ces petits culs de lampes nous donnoient la liberté de nous asseoir, mais la place n'étoit bientôt plus tenable par la chaleur, nous arrivâmes enfin où l'on peut lever la tête & rejoignîmes une partie plus prudente de notre caravanne qui nous y avoit attendu; au retour nous vîmes les Caveaux

Digitized by Google

sur la gauche que je vous ai decrits avant la fontaine, & regagnâmes l'entrée par celui où est le petit mur dont je vous ai aussi parlé, il tonnoit bien fort quand je reparus au jour, ce qui me surprit, car on ne s'en doutoit pas là dessous, & j'avois laissé le ciel très serein, nous n'y fûmes cependant en tout que deux heures & demie à la montre, j'en fus fort étonné, car malgré la curiosité, l'ardeur & le contentement, je comptois y en avoir demeuré quatre, voilà donc le tems qu'il faut pour parcourir ce vaste Caveau, & vous le trouverez bien honnête quand vous penserez que comptant sur des pays immenses, sur l'opinion générale qu'on n'avoit jamais trouvé le bout, quoique M. le Duc d'Orleans Regent eut envoyé exprès &c. Je pressois mon monde si vertement que les guides dirent n'avoir jamais été mené de la sorte; tel est, mon cher maître, ce souterrein peut-être l'unique en son genre dépeint fidélement, je vous en donne ma parole, il est assés beau par lui même pour n'avoir pas besoin d'être enrichi de mervei leux chimérique, mais où ne se fourre t'il pas? Quoiqu'il en soit je suis au bout, mon cher maître, ceci n'est je vous prie qu'une conversation, mon Caveau s'est trouvé décrit en moins de tems qu'il n'a été vû, je ne me suis presque donné la peine de le voir que pour vous adresser ceci,

Digitized by Google

mais enfin si vous le voulez prendre pour une description, dites comme Horace.

Scribimus indocti doctique poemata passim.

SOUPIRS d'un Pénitent.

INDIGNE de pitié, trop indigne d'estime,
Rien ne sçauroit me secourir ;
J'ai la vie en horreur, mais je crains de mourir ;
Et je succombe enfin sous le poids de mon crime.
Ton bras, Dieu tout-puissant, s'arme pour me punir ;
Je vois déja le noir abîme :
L'Enfer s'ouvre pour m'engloutir :
Ne permets pas, Seigneur, que j'en sois la victime ;
A mes pleurs te laissant flêchir,
Daigne accepter mon repentir :
Rends, la force à mon cœur, que ta voix le ranime ;
Qu'elle régle mes mœurs, mes vœux & mes discours.
Fais que ne pratiquant rien que de légitime,
Je te consacre tous mes jours.

Digitized by Google

LOTTERIE de la vie humaine.

LA vie est une Lotterie,
Où chacun a blanc ou noir;
L'un a de la santé, de l'esprit, du sçavoir,
L'autre dans les ennuis passe toute sa vie.
Mais helas! que nous avons tort
De faire des faux biens l'objet de notre envie!
Ils nous échaperont malgré tout notre effort:
Chaque instant nous conduit au port
De notre commune patrie.
Le Riche & l'Indigent sont égaux à la mort;
Du Prince & du Berger, après la comédie,
La distance est anéantie;
Chaque acteur se demasque & sort;
Selon qu'il a joué, sa piéce est applaudie;
Non, ce n'est que l'Arrêt dont la mort est suivie
Qui decide de notre sort.

OBSERVATIONS sur les Hommes d'esprit, & en général sur les Grands-Hommes.

I. ON feroit un recueil assés ample des bonnes pensées des sots, mais on en feroit un bien plus ample encore des sotises

Digitized by Google

des gens d'esprit. Il y a tel sot qui n'a jamais dit une bonne chose en sa vie; il n'y a point d'homme d'esprit à qui il ne soit échappé bien des sotises. Cela est vrai des livres aussi bien que de la conversation. Qui voudroit recueillir les plus grandes sotises qui ayent jamais été écrites, ne devroit pas négliger les meilleurs livres. Il y a d'aussi mauvaises choses dans les meilleurs livres que dans les plus mauvais.

II. Il n'y a peut-être point d'homme d'esprit qu'on ne jugeât un sot ou un fol, si on le jugeoit sur un assés grand nombre de ses pensées. Que de sotises qui ne sont point apperçues dans la conversation, ni de ceux qui les disent, ni de ceux qui les entendent; sotises perdues pour l'homme d'esprit qu'elles humilieroient utilement!

III. L'homme d'esprit qui n'a point écrit, s'estime ordinairement beaucoup plus qu'il ne vaut: les moins présomptueux de tous les hommes ce sont les bons Auteurs. Un homme d'esprit sent bien, qu'en écrivant il dit de meilleures choses qu'en conversation, & que s'il n'avoit jamais écrit, il n'auroit pas tiré de son esprit tout ce qu'il en pouvoit tirer, mais aussi combien de pensées dont il est d'abord enchanté, & qu'il efface ensuite en rougissant! De-là il conclut qu'il a dit bien des sotises dans la conversation

Digitized by Google

ſans s'en apercevoir ; l'homme d'eſprit Auteur eſt celui qui connoît le mieux la force & la foibleſſe de ſon eſprit. Un homme vous a donné dans la converſation l'idée la plus avantageuſe de ſon eſprit ; un an de veilles ne lui ſuffiroit peut-être pas pour ſoûtenir cette idée par une petite brochure.

I V. Qu'on cherche l'origine de la plûpart des maux qui troublent la ſociété, de ces maux dont les hommes ſont eux-mêmes les Auteurs, on la trouvera dans les paſſions ſecondées de l'eſprit, des grands talens, des grandes qualités ; l'origine de la plûpart des biens n'eſt pas ſi noble.

V. Le principe qu'il n'y a point d'homme d'eſprit à qui il n'échappe des ſotiſes, n'eſt pas moins vrai, & peut-être même l'eſt plus encore des ſotiſes de conduite & d'action, que de celles de la converſation & des livres.

N'outrons rien pourtant ſur les grands hommes & les gens d'eſprit, & défendons-les plûtôt contre l'injuſtice du vulgaire.

V I. Les grands hommes, dit-on ſouvent, ſont les plus grandes fautes. Ce proverbe (car c'en eſt preſque un) eſt-il donc bien vrai ? Les grands hommes y ont-ils en effet donné lieu, & ne vient-il point plûtôt de la jalouſe malignité des petits hommes, qui ont tâché par-là de remettre les grands hom-

Digitized by Google

mes à leur niveau, de rétablir entre ces grands hommes & eux mêmes une espéce d'égalité & de compensation? Les grands hommes sont des fautes, parce qu'ils sont hommes (*summi sunt homines tamen. Quint.*) & ces fautes sont grandes, importantes, parce qu'étant faites par gens qui occupent des postes considérables, elles sont ordinairement en matiere importante; & ont communément de grandes suites. De plus la même faute commise par un homme médiocre & par un grand homme, paroît bien plus grande dans celui-ci: quoique legere en elle même, elle est grande pour lui: la surprise la grossit encore; on ne s'y attendoit point; enfin elle est toujours plus remarquée dans le grand homme.

VII. On objecte que les grands hommes sont souvent plus témeraires, plus entreprenans, qu'ils se confient plus en eux mêmes, qu'ils s'égarent souvent à force de raisonner &c. mais

1°. Ces défauts se trouvent-ils ordinairement dans les grands hommes, dans les plus grands, & par exemple, pourroit-on les reprocher à *Cesar*, à M. de *Turenne*? &c.

2°. Les hommes mediocres en sont-ils exempts?

3°. Ces défauts sont-ils des sources plus féconds de fautes que des vues bornées,

Digitized by Google

des demi-connoiſſances, en un mot que la ſeule médiocrité d'eſprit & de capacité?

Concluons donc que les plus grands hommes, les vrais grands hommes, c'eſt-à-dire, ceux qui poſſedent dans le plus haut degré les qualités les plus eſtimables, ſont ceux qui ſont le moins de fautes & les moindres fautes; mais le vulgaire donne ſouvent mal à propos ce titre de grand homme, & ſur tout il régle mal les rangs entre ceux qui le méritent en effet; il eſt vrai qu'avec une ou deux qualités éminentes on fera plus de fautes, que ſi on réuniſſoit pluſieurs qualités mediocres, mais dans le premier cas eſt on un grand homme? Je le repete donc: ſi ce titre avoit été accordé moins legrement, le proverbe en queſtion n'auroit point eu lieu. Les vrais grands hommes ont ſouffert de ceux qu'on leur a injuſtement aſſociés. Or s'il eſt injuſte de conclure de quelques particuliers au général, combien l'eſt-il davantage de conclure de quelques prétendus grands hommes, à ceux qui le ſont effectivement?

VIII. Si ce ſont les plus grands eſprits qui font les plus grandes ſotiſes, ce ſont du moins les plus ſots qui font le plus de ſotiſes.

IX. Ce qui fait le grand homme, c'eſt l'union des grandes qualités & des grandes vertus, mais il faut avouer que les premie-

Digitized by Google

res paroissent lui étre plus essentielles encore que les secondes. On pardonne plûtôt des vices aux grands hommes que des petitesses, & même que certains défauts. Il semble dans un sens que les vices les deshonorent moins, parcequ'ils sont moins incompatibles avec ces grandes qualités qui sont proprement le grand homme : ce qui est certain, c'est que les vices sont moins source de fautes que les défauts.

IL y a plusieurs mois que M. de Genssane nous a remis la lettre suivante, que nous n'avons pû inserer plûtôt.

LETTRE de M. de Genssane à M. Saverien, au sujet de la nouvelle Théorie de la manœuvre des Vaisseaux qu'il vient de donner au public.

1. ML'ouvrage que vous venez de donner sur la manœuvre des Vaisseaux renferme une matiere trop interessante, pour ne pas desirer de trouver dans la Pratique tous les avantages que vous nous faites esperer de votre Théorie ; c'est dans cet esprit que je vous supplie de vouloir bien nous

Digitized by Google

éclaircir quelques endroits de votre livre; qui ne me paroiſſent pas tout à fait marqués au coin de l'évidence que demandroit un ſujet auſſi important.

2. Comme je ne ſuis rien moins que marin, mes doutes ne s'étendent auſſi que ſur deux ou trois points qui ont une analogie intime avec les loix ordinaires de la Méchanique, & qui par là ſe trouvent un peu plus de ma competence: au reſte je vous ſupplie d'être bien convaincu que l'eſprit de critique n'a ici aucune part, & que les reflexions que vous trouverez dans ma lettre tendent uniquement à vous demander quelques éclairciſſements ſur les articles de votre livre que je ne comprends pas bien diſtinctement, ſoit que cela provienne d'un défaut d'intelligence de ma part, ſoit que vous les ayez traités un peu trop ſuperficiellement.

3. Je m'étois determiné à vous en écrire en particulier mais ayant appris qu'il s'en faut de beaucoup que je ſois le ſeul à qui ces mêmes endroits n'ont pas paru exactement demontrés, j'ai cru qu'il ſeroit plus avantageux de me ſervir de la voye des Journaux, afin que tous ceux qui ſe trouvent dans le méme cas que moi, ſoient à portée de profiter de la réponſe que j'ai lieu d'attendre de votre politeſſe.

4 Les

Digitized by Google

Les articles dont je veux parler sont 1°. les moyens que vous nous proposez au chap. 3. p. 37. de votre livre pour determiner & faire faire aux vergues & à la quille du vaisseau l'angle le plus avantageux pour faire une route donnée ; le second regarde les avantages que vous pretendez tirer de votre Barosaneme sur celui dont on se sert ordinairement ; le troisiéme qui est un peu plus delicat, concerne l'espece de procès que vous faites (p. 163 & suiv) aux principes que M Bouguer a adoptés dans l'excellent Mémoire qu'il nous a donné sur la mâture des vaisseaux. Je vais examiner ces trois points suivant l'ordre qu'ils tiennent dans votre livre.

Je suis très à portée, M. de vous donner des nouvelles de l'experience que vous desirez qu'on fasse des moyens que vous proposez pour faire faire aux voiles un angle donné avec la quille; je vous dirai qu'ayant eu bien des fois occasion de faire usage de votre méthode, j'ai toujours trouvé que lorsque la ficelle est un peu longue comme cela arriveroit dans les vaisseaux, il est très-difficile de faire marquer au plomb suspendu le point qui repond exactement à celui de suspension, & cela en supposant même ce dernier point fixe, avantage que vous n'avez pas sur un navire; la raison de

Digitized by Google

cela est que la pesanteur du plomb causant une tension aux fibres de la ficelle, lui communique un mouvement de vibration qu'on ne sçauroit arrêter qu'avec peine; d'ailleurs vous n'avez peut-être pas fait attention que lorsque le vaisseau vient à tanguer, les mâts n'étant plus dans une situation verticale, le plomb s'éloigneroit quelquefois considerablement de leur pied, & s'en approcheroit d'autres fois de trop près, ce qui vous obligeroit de donner à votre cercle une figure & une situation trop embarrassante, pour ne pas dire quelque chose de plus.

La perche que vous voudriez qu'on substituât à la place de la ficelle ne me paroît pas d'un usage ni plus commode ni plus exact; comment tenir en effet une vergue de cette longueur perpendiculaire au plan du cercle malgré les mouvements du vaisseau, sans parler des differentes manœuvres qui embarrasseroient cette opération?

C'est donc avec raison que le sçavant M, Pitot a prevu toutes les difficultés que les marins rencontreroient pour orienter les voiles suivant les angles marqués dans ses tables; en effet si toute la justesse des instruments les mieux finis, n'est pas de trop pour les operations méchaniques de la trigonométrie, que doit-on attendre de ces operations où l'art même se réfuse, & où les à

Digitized by Google

peu près ne ſont preſque que des coups du hazard? cependant parce qu'une choſe eſt difficile doit on y renoncer, & ne voit-on pas tous les jours qu'en fait d'arts, il ne faut qu'une idée heureuſe pour ſurmonter les plus grands obſtacles? en voici une, M. à ce ſujet que je ne vous donnerai pas pour telle, mais dont je hazarde de faire part au public, perſuadé que ſi elle n'eſt pas ſuſceptible de ce point de préciſion qui fait le but des Géometres, elle eſt du moins très-facile à exécuter & exempte des inconvenients que nous venons d'obſerver.

Je voudrois comme vous, M. que l'on plaçat au pied du mât (*Fig. I.*) A un demi cercle B C D dont la graduation commenceroit par O au point C, qui répond à la ligne de la quille E F, & avanceroit de part & d'autre juſqu'aux points B D où elle finiroit par 90, comme cela ſe pratique dans les planchettes ou demi-cerles ordinaires: Il faudroit placer ſur ce cercle une alidade L M qui ne pouvant tourner ſur un pivot placé au centre du mât, ſe meuvroit dans la couliſſe A A. Cette alidade doit porter un miroir I L K plus ou moins grand, garni d'un reticule I K, placé à angles droits ſur la ligne de foi L M, & afin que l'on puiſſe voir où cette derniere ligne coupe les diviſions du demi-cercle, l'alidade doit être

Digitized by Google

Fig. 1.

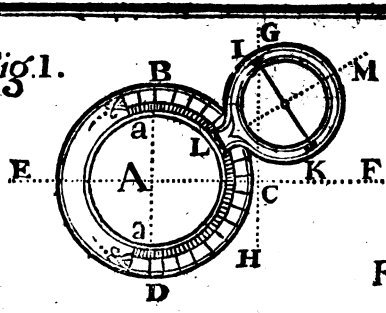

Fig. 3

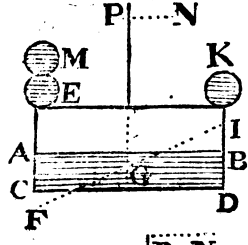

Fig. 2.

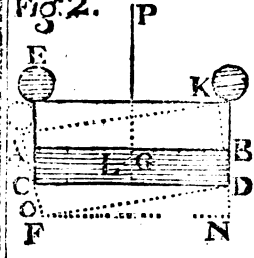

Fig. 4

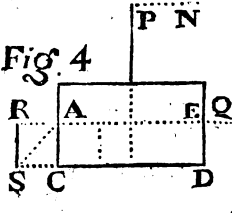

Fig. 5.

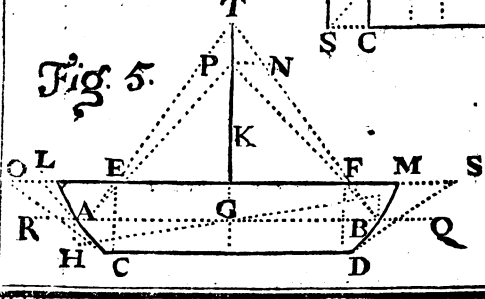

Digitized by Google

percée & garnie d'un petit index au point L. Il convient aussi que le miroir soit mobile sur deux tourrillons I K, afin qu'on puisse l'incliner suivant le besoin, au moyen de quoi la machine sera complette.

Présentement pour s'en servir nous supposerons que G H représente la vergue, ayant ensuite cherché dans les tables l'angle que l'on demande, faites tourner l'alidade jusqu'à ce que le petit index L marque le nombre de degrès qui conviennent à l'angle cherché, après quoi amenés la vergue G H jusqu'à ce qu'elle couvre ou qu'elle soit parallele au reticule I K, elle sera avec la quille l'angle demandé.

Comme les racages ou autrement les cordages qui amarrent les vergues sont sujets à se relâcher, il peut arriver que l'image de la vergue dans le miroir se trouve trop éloignée du reticule; dans ce cas on inclinera le miroir jusqu'à ce que cette image se trouve partagée dans sa longueur par le reticule; c'est pour cette raison que le miroir doit être mobile sur deux pivots aux points I K. Je laisse au surplus à la décision des sçavants, à la votre M. s'il est possible de trouver à cet égard rien de plus simple & de moins sujet aux inconveniens, qui proviennent du mouvement du vaisseau.

Je viens au second point, c'est-à-

Digitized by Google

dire à l'article de votre Barosaneme dont vous nous donnez la description (pag. 104) Je ne sais aucun doute que cette machine ne fit tout son effet si elle étoit placée sur terre ou parallelement à la direction du vent, ensorte que son impulsion fut toujours perpendiculaire aux plans de votre planchette, mais cette circonstance se trouve t'elle frequemment en mer ? Un vaisseau ne change t'il pas à chaque instant d'inclinaison, à moins qu'il ne soit dans un calme parfait, tems auquel l'usage du Barosaneme est inutile ? or il me paroît bien demontré que votre planchette forcée de participer au mouvement du vaisseau, presentera sa surface tantôt plus tantôt moins inclinée à la direction du vent, & que les chocs ou impulsions qu'elle en recevera seront en raison des quarts des sinus des angles d'incidence du vent, d'où il suit qu'un même vent qui dans un tems fait lever un poids d'une livre dans votre balance, ne levera qu'un poids de 10 onces plus ou moins l'instant d'après, ensorte qu'il me paroît bien difficile d'avoir par ce moyen une regle sûre pour determiner la force du vent.

Vous me direz peut-être que vous n'avez besoin ici que d'une comparaison relative & que la surface de votre planchette aura toujours une inclinaison égale à celle

Digitized by Google

des voiles, mais outre qu'il n'eſt pas bien demontré que la ſurface des voiles ſuive l'inclinaiſon des mâts, c'eſt que cette inclinaiſon varie continuellement; or comment choiſir l'inſtant où le moment du vent ſur votre planche exprime ſa force moyenne? ce ne ſeroit qu'en ajoûtant pluſieurs obſervations enſemble pour en prendre un reſultat moyen, & vous ſçavez que cette méthode n'eſt qu'une méthode d'aproximation, ſouvent même incertaine.

Au ſurplus je me perſuade que vous remedierez bien facilement à ce petit inconvenient, en ſubſtituant à votre planchette un balon de quelque matiere legere, dont la ſurface du grand cercle ſoit à peu près égale à celle de la planchette; alors en diminuant les poids de moitié, vous aurez conſtamment les mêmes comparaiſons que vous en avez déduites, parce que le balon preſentera toujours la même ſurface à la direction du vent, quelque inclinaiſon que la machine forme avec cette direction. J'ai dit qu'il faut diminuer vos poids de moitié parce que vous ſçavez auſſi bien que moi que l'effort d'un fluide ſur la ſurface convexe d'une demie Sphere, n'eſt que la moitié de celui qu'il feroit ſur la ſurface plane de ſon plus grand cercle; il eſt vrai que ceci vous ramene inſenſiblement au Baroſaneme

Digitized by Google

ordinaire, mais ce sera toujours beaucoup d'en avoir rendu l'usage plus sûr & par là plus avantageux.

Passons, s'il vous plaît, au troisiéme point de mes reflexions, je veux dire à l'examen des raisons qui peuvent vous avoir porté à regarder comme faux les principes qui établissent l'hypomoclion au centre de gravité du vaisseau dans le cas du tangage & du roulis : Cette question est trop interessante, M. pour ne pas meriter toute l'attention des sçavants, puisque l'alternative ne tend pas moins qu'à une construction & à une mature toute differente.

Je vais vous exposer naturellement sous quel point de vüe je m'imagine qu'on peut regarder toutes les forces qui contribuent soit directement ou indirectement au mouvement d'un Vaisseau, ce détail vous fera connoître les difficultés que je crois entrevoir dans votre hypothése, & les raisons qui m'ont determiné à vous en demander une demonstration un peu plus convaincante que ce que vous nous en dites dans votre livre.

(*Fig.* 2.) Si on plonge un solide quelconque A B. C D. E I. dans un fluide, il s'y enfoncera jusqu'à ce que sa pesanteur spécifique soit en équilibre avec la pesanteur du volume de fluide qu'il deplace par cet enfoncement; de-là il suit que si on

Digitized by Google

exprime la force qui tient le solide enfoncé par les lignes A C. B D. la force que le fluide employe pour resister à cet enfoncement sera aussi exprimée par ces mêmes lignes C A. D B. &c.

Si on place un poids au point E. le solide s'enfoncera, & le point C. descendra en F. à cause de l'augmentation de pesanteur de ce côté là & le point D qui semble demeurer fixe, parce qu'il ne paroît pas qu'aucune force l'oblige de descendre ni de monter, s'élevera cependant un peu par les raisons que nous allons voir.

Au moyen de l'enfoncement C F. le côté D I. qui étoit d'abord perpendiculaire à la surface du fluide, lui devient un peu incliné en prenant la situation D K, ainsi la pesanteur K D sur le point D devenant moindre que I D ne sera plus en équilibre avec la colonne du fluide B D, ce qui obligera le solide ou le point D de s'élever un peu jusqu'à ce que K D soit en équilibre avec B D.

Il y a ici, M. deux observations à faire, la premiere, que le mouvement que la ligne a decrit par son enfoncement de C en F ne s'est point fait sur le point D, mais sur une infinité de points dont le dernier sera d'autant plus éloigné de ce premier, que l'enfoncement C F sera grand, c'est-à

dire que le côté KD sera plus incliné à la surface du fluide.

La seconde, que le centre de gravité qui étoit d'abord en G a dû s'avancer vers quelque point L qu'il sera aisé de trouver par les méthodes connues de tous les Géometres.

Il n'est pas besoin de vous faire remarquer que si on met un second poids au point K égal à celui qui est en E, le solide reprendra sa situation horisontale, le point D descendra en M, & le point F remontera en O par des raisons semblables à celles que je vous ai detaillées ci-dessus, & pour lors le centre de la gravité se trouvera dans la perpendicule G P.

(*Fig.* 3 Les choses dans cet état, supposons que A B est la ligne d'enfoncement ou de flotaison, G le centre de gravité, si on ôte le poids K pour le placer en L & le joindre au poids E, le solide s'enfoncera & le point A descendra en F, mais avec des conditions bien differentes de celles que nous avons remarquées dans les deux cas precedents, car le solide devenant plus leger vers B dans la même proportion qu'il devient plus pesant vers A, le point B s'élevera en I à mesure que le point A descendra en F, d'où il s'ensuit, comme vous voyez, que le mouvement se fait sur le centre de gravité G, ce qui est bien évident.

Digitized by Google

Otons par la pensée tous ces poids, & supposons à leur place une puissance N P appliquée au levier P G; soit comme ci-dessus G le centre de gravité, A B la ligne de flotaison (je vous supplie de trouver bon que j'écarte pour un moment les effets du fluide sur les côtés A C. B D.) il arrivera que la puissance agissant dans la direction N P, sera au point A le même effet que l'augmentation des deux poids de l'article precedent; c'est-à-dire qu'elle determinera autant le point A à s'enfoncer en F, qu'elle portera le point B à s'élever en I; ainsi vous voyez que ce mouvement se fait sur le point G, c'est-à-dire au centre de gravité, qui par consequent jusques-là doit être regardé comme hypomoclion.

Voyons présentement, M. ce qui doit resulter de l'action du fluide contre les côtés AC. BD., & quel changement elle peut apporter aux principes que nous venons d'établir.

Dès que nous avons exprimé ci-dessus la force verticale du fluide contre la pesanteur du solide par les verticales C A. D B. la force laterale R A. Q B. sera exprimée par la moitié de ces mêmes verticales; car vous sçavez, M. que la force d'un fluide contre une surface verticale est exprimée par l'aire d'un triangle rectangle, dont

Digitized by Google

les côtés qui comprennent l'angle droit sont égaux à la hauteur du fluide, c'est-à-dire que dans le cas présent la pression du fluide contre le côté A C de notre solide est exprimée par l'aire du triangle A C S, qui n'est que la moitié de la pression du fluide de C. en A exprimée par le quarré de C A = C A R S. Par conséquent si la longueur C D du solide est quadruple de la hauteur C A l'effort vertical du fluide sur le côté C D, sera octuple de l'effort lateral sur le côté A C; c'est là M. l'expression de la resistance que le solide éprouve lorsqu'il commence à se mouvoir de A vers R, resistance qui dans le premier instant de son mouvement est nulle, parce qu'elle est contrebalancée par une impulsion égale Q B, mais qui va toujours en augmentant à mesure que le quarré de la vîtesse du mobile de A en B augmentera, parce que dans ce cas l'impulsion en B diminue dans la même proportion, & que d'un autre côté la resistance des fluides est en raison des quarrés des vitesses des mobiles qui s'y meuvent.

D'où vous voyez M. qu'il y a ici cinq puissances à considerer. 1°. La pesanteur du solide qui l'enfonce dans le fluide, 2°. la reaction du fluide qui contrebalance la pesanteur suivant la direction CA, 3°. la force N P que nous regardons comme puissance

Digitized by Google

motrice, 4o. la resistance anterieure du fluide R A, 5o. la pression posterieure du fluide Q B qui concourt en quelque façon avec la puissance N P. Voilà, M. à ce que je crois tout ce qui contribue à faire cingler notre solide au travers du fluide; De ces cinq puissances il n'y a que la seule P N que nous pouvons regarder comme constante toutes les autres deviennent variables au moment que celle ci commence à agir.

Mais comme jusqu'ici nous avons suposé notre solide d'une figure rectangulaire, & comme nous sçavons d'un autre côté que l'action d'un fluide contre une surface quelconque la determine toujours à se mouvoir suivant une direction perpendiculaire à elle même, sous quel angle qu'elle en soit choquée, il convient de donner à ce solide une figure semblable à celle que vous suposez aux Vaisseaux, afin que non seulement la comparaison que nous en voulons faire soit plus exacte, mais encore afin que nous ayons la vraye direction des differentes puissances dont nous venons de parler; ainsi au lieu du rectangle de la figure 4, suposons que le solide est representé par la figure 5 par là nous aurons 1o. la direction N P pour la puissance motrice, P G sera celle de la pesanteur, G P celle de la reaction du fluide, A P celle de la resistance R A, & enfin B P celle de l'impulsion du fluide Q B.

Digitized by Google

Cela ainsi établi il est évident que ces quatre dernieres puissances sont en équilibre au tour du centre de gravité G, & il faut bien que cela soit, puisque s'il ne survenoit aucune puissance étrangere N P, le vaisseau resteroit immobile, & qu'il ne sçauroit rester en cet état que toutes les puissances qui l'y maintiennent ne soient en équilibre au tour d'un centre commun de leurs efforts reciproques; or ici, M. le centre de gravité G est ce centre commun, car dès que nous faisons abstraction de la puissance P N, les resistances R A. Q B. s'équilibrent & concourent avec les resistances C E. D F, pour faire équilibre avec la pesanteur du vaisseau qui agit dans la direction P G; c'est donc en G centre de cette pesanteur, où la reaction de toutes ces forces doit se reunir pour lui faire équilibre, c'est donc là le centre commun d'activité & par conséquent l'hypomoclion, & si vous en voulez une preuve encore plus convaincante, la voici; ôtez pour un moment la resistance C E, le Vaisseau pencherа sans contredit de A en H, *Primò* par l'effort D F qui ne trouvant plus rien qui lui fasse équilibre soulevera le vaisseau de B en I, 2o. par l'excès de pesanteur acquis du côté de A par la suppression de la resistance C E, d'où vous voyez que la ligne A G B prendra une situation H G I, & que c'est au

Digitized by Google

tour du centre de gravité G que s'eſt fait ce mouvement, c'eſt donc là l'hypomoclion. Donc &c.

Faiſons agir la puiſſance N P ſuivant la direction P N, & voyons ce que tout ceci deviendra; cette puiſſance appliquée au point P du mât, P S tendra toute entiere à faire mouvoir le navire de G en R, ſi toutes les reſiſtances qui s'oppoſent au mouvement étoient = O, mais ſi ces reſiſtances ſont réelles, une partie de la puiſſance N ſera employée à leur faire équilibre, ou ſi vous voulez à les vaincre & l'autre fera cingler le navire: il n'eſt pas beſoin de vous obſerver ici que cette derniere partie ne ſera que le ſurplus de ce qui ſera conſumé par les reſiſtances qui ne ſont ici autre choſe que le choc du fluide contre la prouë du vaiſſeau en A, & dont l'effort ſe reduit à la direction A P. & par conſéquent l'effort de la puiſſance motrice doit ſe faire ſuivant la direction opoſée P A, ce qui par décompoſition revient au même que ſi on appliquoit une force ou un poids au point A qui agiroit dans la direction A H, & une reſiſtance oppoſée H A, ce qui nous jettera preciſement dans le cas de l'art. (18), ainſi d'un autre côté le mât fait ici la fonction d'un levier croiſé, la puiſſance N ne ſçauroit agir ſur le point A, ſans agir en ſens contraire au point A, car par la proprieté

de ce levier l'action de la puissance se partage également de A en H & de B en I, c'est-à-dire qu'autant cette force agit dans la direction A H, autant elle agit dans la direction B I, ainsi relativement parlant, le Vaisseau devient d'autant plus pesant en A qu'il devient plus leger en B, ce qui nous ramene encore aux mémes articles (18 & 23) où il me paroît bien demontré que le centre de gravité G doit être regardé comme hypomoclion.

Voilà, M. les principales raisons qui m'ont fait voir avec une espece de surprise que vous ayez attaqué les principes que M. Bouguer a adoptés dans son admirable mémoire sur la mâture des vaisseaux, ouvrage d'ailleurs revêtu d'une autorité respectable, & qui m'ont engagé à vous demander celles qui peuvent vous avoir determiné à prendre un parti contraire. J'ajouterai à cela quelques difficultés dont votre nouveau systéme me paroît susceptible.

Premierement l'autorité du célébre M. Bernoully, que vous reclamez, sera toujours d'un grand poids auprès de ceux qui connoissent le mérite de ce grand homme & la solidité de ses ouvrages, mais permettez moi de vous représenter que l'application que vous en faites ne sçauroit vous être avantageuse qu'autant qu'on pourroit

regarder un vaisseau comme un pendule suspendu au point où les deux directions de son balancement se coupent, ou bien que l'on suposeroit ce point comme un axe autour duquel le balancement du vaisseau auroit une espece de mouvement de rotation; or il me semble que vous n'étes ici ni dans l'un ni dans l'autre cas, car outre que nous avons vû ci-dessus que ce mouvement se fait autour du centre de gravité du vaisseau, c'est que si on le considéroit comme un pendule suspendu a un point quelconque au dessus de la surface du fluide, il faudroit que son centre de gravité s'enfonçât beaucoup plus dans le fluide lorsque le vaisseau a une situation horisontale que lorsqu'il est incliné au plan du fluide, surtout si le centre de suspension se trouvoit peu éloigné du centre de gravité, ce qui arriveroit si la proue & la pouppe n'étoient pas fort inclinées, car vous sçavez, Monsieur, que tout pendule tel à son *maximum* de descente lorsqu'il passe par la verticale de son point de suspension, or le centre de gravité d'un navire qui seroit dans une situation horisontale, seroit précisément dans ce cas, puisqu'alors ce centre seroit directement sous le point où les deux directions du tangage se coupent. Donc &c. ce qui ne s'accorde ni avec les loix de l'hydrostatique ni avec l'expérience, car vous

Digitized by Google

ſçavez mieux que moi que ce centre n'eſt jamais moins enfoncé dans le fluide que lorſque le vaiſſeau eſt dans une ſituation horiſontale à cauſe de la plus grande quantité de colonnes de fluide qui contre-balancent alors ſa peſanteur, & même à la rigueur ce centre doit conſtamment garder une même profondeur quelques variations qu'ayent d'ailleurs les autres parties du vaiſſeau, donc &c.

La même choſe arrivera ſi vous conſiderez le vaiſſeau dans un mouvement de rotation autour du point que vous regardez comme hypomoclion, parce que le centre de gravité ſeroit alors dans le cas de l'extremité des rayons d'une rouë, qui ne ſont jamais plus bas ou plus hauts que lorſqu'il paſſent par la verticale de l'axe ou du moyeu de la rouë, donc &c.

Mais pourquoi chercher à combattre une hypothéſe ſur laquelle je n'ai d'autre deſſein que de vous demander quelques éclairciſſemens ? ne devrois-je pas plutôt deſirer en bon citoyen quelle fût exactement vraie, car ſi cela étoit, la marine vous auroit des obligations dont elle ſentiroit journellement le prix ? En effet d'après vos principes, & ſans rien changer à la mâture ni à la diſpoſition des voiles, il dependroit de vous de donner aux vaiſſeaux une figure

Digitized by Google

telle qu'ils garderoient toujours une situation horisontale, quelques efforts que le vent fit sur les voiles, il ne s'agiroit pour cela que de faire incliner la prouë & la pouppe des navires jusqu'à ce que les directions du balancement se coupassent au-dessus de la mâture, & plus cette intersection se feroit au-dessus du centre d'impulsion du vent, plus le vaisseau seroit bon voilier. Car si, Fig. 5. l'hypomoclion étoit en P. & que le centre des impulsions du vent ou de la force motrice fût en K, le mât deviendroit un levier du second genre, & cette force bien loin de faire incliner le vaisseau de A. en H, elle le souleveroit de A. en L, ensorte que la pesanteur du navire corrigeroit ce soulevement & lui feroit garder une situation à peu près horisontale; il suivroit de la que plus P. seroit au-dessus de K. plus le moment du vent seroit grand, ainsi au lieu de donner à la proüe & à la pouppe l'inclinaison CL. DM, il n'y auroit qu'à leur donner la pente CD. DS, pour lors les lignes de direction iroient se couper en T, & le moment du vent en K dans ce second cas seroit à celui du premier comme KT. à KP, ainsi on parviendroit par la à un point de perfection où toute la force du vent seroit uniquement employée à faire cingler les navires, d'ou vous voyez que la seule incli-

Digitized by Google

naiſon des proües & des pouppes cauſeroit des commodités qu'on n'a point encore rencontrées juſqu'ici ; il ne reſte, M. qu'à ſçavoir ſi l'experience veut bien ſe ſoumettre à des idées auſſi flateuſes.

Au ſurplus je crois devoir vous prevenir que toutes les raiſons que j'ai alléguées contre votre hypothéſe ne ſont pas des motifs aſſés puiſſans pour m'empêcher de l'adopter, lorſque j'en ſerai convaincu par les démonſtrations que vous voudrez bien nous en faire.

J'aurois pu ajouter encore quelques réflections, mais je m'apperçois que ma digreſſion commence à paſſer les bornes d'une lettre, auſſi la finirai-je par vous aſſûrer, Monſieur, que quoique je ne ſois pas abſolument convaincu de la réalité de quelques articles de votre livre, je ne fais pas moins un cas très particulier de votre ouvrage en général, c'eſt une juſtice qu'on doit à la ſagacité & à la netteté avec leſquelles vous nous avez expliqué la plûpart des operations de la manœuvre ; je me flate que de votre côté vous voudrez bien me rendre celle de me croire avec une conſideration très diſtinguée &c.

De-Genſſane.

Digitized by Google

Sentimens d'un jeune homme en quittant le monde.

ADieu, monde trompeur ; adieu monde perfide ;
Un nouveau jour me luit ; la vérité me guide.
Heureux d'être échappé de vos fers criminels,
Vous ne me verrez plus encenser vos Autels.
Assés & trop long-tems la fureur de votre onde
A conduit à son gré ma barque vagabonde.
Retiré des dangers, content de mon bonheur,
Je vais pour la vertu former mon foible cœur.

Vous Muse, dont jadis l'assistance funeste
A tiré de ma main des vers que je déteste :
Vous qui m'avez preté des sons licencieux
Où mon esprit trompé trouvoit un goût honteux ;
Rayez de mes portraits la sotte afeterie
De tout benest épris de la galanterie :
Ne montez plus mon Luth sur des tons dissolus :
Ne faites plus rougir les timides vertus.
Muse, craignez encor par des vers peu sublimes
D'apporter le degoût dans d'insipides rimes,
Mais brillante sans fard, formant de saints accords,
Venez favoriser mes timides transports.

Digitized by Google

Unissez-vous à moi ; chantons ma solitude
Où libre de tous soins, sans nulle inquiétude,
Echappé du naufrage, assûré dans le Port
Je regarde sans peur les dangers & la mort.

Déplorable enchanteur toi qui dans ma jeunesse
M'as fait fuir mes devoirs & vivre sans sagesse,
Cesse, monde cruel, séducteur dangereux,
D'obscurcir ma raison & fasciner mes yeux.
Sur ce triste rivage où la fourbe & l'envie
Gouvernoient à leur tour ma malheureuse vie,
Une funeste yvresse, un coupable bandeau,
Otoient à mes regards le céleste flambeau:
Dans ces lieux la raison, ce guide nécessaire,
N'a point pour les mortels de quoi les satisfaire.
On voit ces insensés avides de plaisirs,
Rouler à chaque instant de desirs en desirs.
Des viles passions la troupe forcenée
Qurdit de leurs momens la trame infortunée ;
De la vertu, comme eux, je rejettai les loix.
Dans le vice avec eux je vecus autre fois.
De leurs penchans, des miens déplorable victime,
Cherchant de vrais plaisirs, je n'y trouvois que crime.
Amateur des vrais biens, formé pour le bonheur,
Mon esprit inquiet n'y put trouver qu'erreur.
Sous un masque imposant vous n'êtes qu'injustice ;

Sous des dehors trompeurs vous déguisez le vice.
Allez, vous n'êtes plus l'arbitre de mes jours :
D'un autre que de vous j'espere du sécours
Quelle subite horreur s'empare de mon ame ?
Quel nouveau changement me conduit & m'enflamme ?
D'un Dieu victorieux je connois la faveur :
Par son soufle divin il a changé mon cœur....
Oui, grand Dieu, je reponds à ta grace puissante ;
Tu parles, je me rends à ta voix bienfaisante.
Quand la brillante Aurore éclairera les Cieux,
Pour te chanter, sorti d'un sommeil ennuyeux,
Je louerai mon Sauveur ; je verrai sa puissance ;
J'oserai par mes vœux chercher son assistance.
Peuples, accourez tous, célébrez le Seigneur :
Adressez vos désirs à ce Dieu Créateur ;
Celui qui du néant a tiré la Nature,
Exige de nos cœurs l'adoration pure,
Ses bienfaits, mes besoins, montreront sa douceur ;
Ses graces, mon repos, feront voir mon bonheur.

Dans ces sacrés valons au trouble inaccessibles
Sont des saintes vertus les demeures paisibles.
Puissai-je ainsi toujours dans ce séjour heureux,
Satisfait de mon sort vivre pour les Cieux !

Digitized by Google

EPITHALAME

Sur le mariage de M... ancien Garde du Roi & Lieutenant de Roi à . . .

Sur l'air, *Nous vivons dans l'innocence.*

Pourquoi faire la cruelle ?
Ce sont des soins superflus :
Passe quand on n'est pas belle,
On (a) nous en aime un peu plus,
Mais pour un joli modéle,
Oh ! Ma foi c'est un abus.

Vouloir dans l'indifference
Filer tristement ses jours,
C'étoit braver la puissance
Du tendre Dieu des Amours :
Quand il tarde sa vengeance
Il nous punit pour toujours.

C'est ainsi, belle Silvie,

(a) *Ce couplet a été chanté par une Dame, & les suivans par différentes personnes.*

Qu'en

Digitized by Google

Qu'enfin un fidel amant
Qui vous avoit poursuivie,
Pendant long-tems vainement
Rend heureuse votre vie
En finissant son tourment.

VERS à mettre en chanson à Mlle. R...

AImable ver à soye,
Que ton sort est charmant!
Tu files dans la joye
Tes jours tranquilement,
Et tu meurs en aimant:
Que ne puis-je de même
Jouïr de ce bonheur suprême!
Mais non.. je ne suis point jaloux d'un pareil sort;
Dans l'amour seul tu mets toute ta gloire,
Mais l'amour te donne la mort,
Et tu passes tes jours sans boire.

Laiglon.

Digitized by Google

MADRIGAL à Mlle. Ar... de....

Vous m'accordez, Iris, une amitié fidelle,
Mais sans vouloir devenir moins cruelle,
Vous me refusez durement
La qualité d'amant :
La sincére amitié, dites-vous, dans une ame
Ne peut souffrir une amoureuse flamme.
Eh ! pourquoi faire, Iris, les choses à demi ?
Un tendre amant n'est-il point un ami ?

LE PRINTEMS, IDYLLE.

Deja de mille fleurs la campagne est parée ;
Et déja le fougueux Borée
Qui couvroit nos vergers de neige, de frimats,
Fuit loin de ces heureux climats,
Déja j'entends de Philoméle
Les doux & les charmans concerts ;
Déja mille troupeaux divers
Bondissent sur l'herbe nouvelle.
Tout respire en ces bois les jeux & les plaisirs ;
Ici dans un sombre bocage

Digitized by Google

Tircis dit aux échos ses peines, ses desirs,
Et Lise qui l'entend à couvert du feuillage,
De ce jeune Berger écoute les soupirs.
Des biens que le Ciel nous dispense
Rien n'altere en ces lieux l'aimable jouissance,
Et nous croïons que chaque jour
Est un don de la Providence.
Que j'aime des forêts le calme & l'innocence!
Le mensonge trompeur, la haine, la vengeance,
N'habitent point dans ce séjour:
On sçait s'amuser tour à tour,
Et l'on s'instruit sans qu'on y pense.
Sans desirs, sans ambition,
Sans indigence, sans richesse,
Au gré d'une aimable paresse
Coule la conversation.
Les erreurs de l'opinion
Dont nous connoissons la foiblesse,
Ne troublent point notre raison;
Les excès d'une passion,
Ni la froide & triste sagesse
N'altérent point notre union.
Laissons les Elemens se faire entr'eux la guerre,
Et laissons les foibles humains
Trembler au seul bruit du tonnerre.
Sans s'inquiéter si la terre
A divers mouvemens inégaux, mais certains,
Coulons ici des jours tranquilles & sereins.

Digitized by Google

De notre tourbillon franchiſſent la barriere
Notre œil peut-il appercevoir
Qui régle du Soleil l'étonnante carriere ?
Peut-on ſe flater de ſçavoir
Les cauſes des couleurs, celles de la lumiére ?
Pourrions nous jamais concevoir
Quelle eſt la forme & la matiere
De tous ces tourbillons dans l'Eter balancés,
Qui ſe pouſſant toujours, ſont toujours repouſſés ;
Ah ! Joüiſſons des biens que donne la nature
Sans vouloir pénetrer ſes reſſorts, ſon ſecret ;
Bornons nous à jouir ſans ſoucis, ſans murmure
Des biens que pour nous elle a fait.

A Geneve, ce 26 Février 1746.
J. B. TOLLOT.

VERS à Mlle. Dangeville.

DAngeville, aiſément qui pourroit ſe deffendre
Lorſque du Dieu d'Amour vous empruntez la voix ?
Vos yeux ſont ſi puiſſants ; leur langage eſt ſi tendre
Que tout, juſqu'à ce Dieu ſe ſoumet à vos loix.

Duclairon.

Digitized by Google

CARACTERES *de la véritable Grandeur.* Ea qui noverint de gremio computabuntur. *Par M.S. de S.*

AVIS DE L'AUTEUR.

QUOI qu'en dessinant ces caractéres je me sois proposé quelqu'un à peindre, je serois encore plus flatté de les voir appliquer comme à l'envi à plusieurs Grands du monde; que si l'on n'y reconnoissoit que le portrait d'un seul. Je sacrifierois avec joye la petite vanité d'avoir attrappé mon modéle & d'avoir peint d'après nature, à la satisfaction si douce pour un Citoyen de vivre parmi des Héros. Heureux le siécle qui a vû naître tant de Grands Hommes si dignes de former la Cour du plus sage, du plus aimé & du plus vaillant des Rois!

Digitized by Google

CARACTE'RES de la véritable grandeur.

ELle est quelquefois où on ne l'attend point, elle n'est pas toujours où on croit la voir.

Les dignités peuvent lui servir de décoration, elles sont des moyens accredités de la faire respecter. Elles ne la font pas; elles la supposent. La véritable grandeur étoit avant les dignités.

Elle est dans l'exercice de la puissance, c'est l'éloge du génie qui en est chargé.

Elle est dans l'ame, c'est la dignité naturelle de l'homme.

Elle est dans le maintien, c'est l'impression de la nature, sans cesse renouvellée, ou toujours subsistante.

Elle est dans les maniéres, c'est le fruit de l'éducation.

La véritable grandeur n'est pas dans le faste si le faste est seul; elle n'est pas dans un cortége nombreux s'il n'annonce qu'un Dieu d'Egypte; elle n'est pas même dans la munificence, si une main éclairée n'en ouvre les sources.

Mais quand la liberalité dédaignant la

Digitized by Google

profusion répand avec choix & avec noblesse, quand le Héros efface le cortege qui l'environne, quand il embellit le faste qui l'annonce, je reconnois là même la véritable grandeur.

Je vois alors dans les plus hautes dignités, moins une succession continuée, qu'une récompense légitime du mérite qui se reproduit : dans le dépôt de l'autorité la plus absoluë, & du commandement le plus décisif, je vois un témoignage de la confiance dû à la prudence & à la valeur.

Les plus sublimes qualités de l'ame, qui font la véritable grandeur de l'homme, lui servent en même-tems à mériter les plus grands emplois & à les soûtenir. C'est là qu'il trouve l'intrépidité dans les périls, la modération dans la prospérité, une prévoyance tranquille dans les revers, la sagesse dans les conjonctures difficiles, l'habileté à manier les esprits, & cette hauteur de sentimens qui éleve l'ame au-dessus des petites intrigues, des vils intérêts & des faux préjugés qui agitent les hommes. C'est ainsi que les montagnes elevées voyent les tempêtes se former au-dessous de leurs cimes inconnuës.

La noblesse dans les maniéres est encore un des caractéres de la grandeur. Les maniéres nobles sont un composé, & comme

Digitized by Google

un extrait de tout ce qu'il y a de plus exquis, de plus délié & en apparence de plus opposé dans les sentimens de l'ame.

Il y entre je ne sçais quoi de facile & d'imposant, de souple & de fier, de franc & de réservé. C'est un mélange heureux de gravité & d'enjouëment, de modestie & de confiance, d'indulgence & de sévérité.

Tous ces rapports si frapans, toutes ces proportions si bien gardées, font juger qu'il y a un instinct sublime plus sûr que la raison, plus prompt que la réflexion qui saisit toujours l'apropos, & qui sçait varier habilement les tons des couleurs & leurs nuances.

La véritable grandeur se déclare dans l'air & dans le maintien, comme dans les manieres, par une grace & une décence qui n'appartiennent qu'à elle.

Ce n'est pas une gravité austére & inflexible, qui déconcerte, qui décourage ou qui irrite : c'est une sérénité qui promet la condescendance, un certain accord des yeux entre le grand qui écoute & ceux qui lui parlent, qui accepte leurs discours, qui y répond, qui invite, qui aide à penser encore. L'air, le maintien désignent, si je l'ose dire, la contenance, le maintien de l'ame; elle se peint dans les differens jeux de la machine qui est à ses ordres.

La véritable grandeur n'est point dédai-

Digitized by Google

gneuſe. Elle ſçait que chacun, que chaque choſe peut avoir ſon utilité, ſon application, ſon uſage. Elle démêle dans les ſujets une valeur qui y eſt toujours & qui eſt dérobée ſouvent par le préjugé, par la précipitation ou par l'injuſtice.

Comme elle eſt éclairée & qu'elle embraſſe tout, elle ne trouve rien de petit, de bas & de mépriſable, que l'ignorance, la malignité, la fraude, l'envie & leurs deteſtables complots.

Il eſt une grandeur ſimple & ſans appareil, une grandeur interieure, qui ne ſe décele que par des traits échapés d'une vertu inalterable. On le ſçait, elle peut ſe trouver quelquefois avec l'obſcure naiſſance, & même avec la pauvreté. Je l'admire peut-être autant que la grandeur décorée par les titres, & ſoutenuë par l'autorité, mais elle m'attache moins. Elle ne ſçauroit faire des heureux hors d'elle-même.

L'une eſt un bien particulier, purement perſonnel, tout au plus une vertu d'édification dans une ſphére très-reſſerrée; l'autre eſt un bien public, une vertu active & féconde qui fait en même-tems la gloire & le bonheur de l'humanité.

La véritable grandeur, telle que je l'envisage, eſt généreuſe, bienfaiſante. Elle eſt

Digitized by Google

l'appui des foibles, l'azile des malheureux, la ressource des oprimés, le fleau de l'injustice. Elle fait gloire de ceder à la puissance de la raison, & à la force de la vérité, mais elle brise les vains efforts de l'envie, elle confond les artifices du mensonge. Ainsi la véritable grandeur couvre de gloire ceux qui en portent la précieuse empreinte, & elle est la source de la félicité publique.

Pour ramener à nous (*a*) les reflexions que j'ose proposer sur la véritable grandeur, elle regarde l'étude des Lettres comme un bien de l'Etat, ceux qui les cultivent comme des Citoyens dignes d'attention. Elle sçait estimer, chérir, rapprocher d'elle ceux qui y excellent. Pourvû que leurs sentimens répondent à leurs talens, pourvû que leur cœur soit digne de leur esprit, elle ne dédaigne point leur commerce, elle leur permet jusqu'au titre d'ami.

Dans cette société si honorable principalement pour qui l'a formée, societé fondée sur le vrai mérite, maintenuë par la vertu & animée de part & d'autre par le désir de la gloire, qu'il est beau de voir les Héros reconnoître & montrer au monde que le génie & la valeur menent également à

(*a*) Aux Gens de Lettres.

Digitized by Google

l'immortalité ! On a dit que c'étoit regner que d'enseigner l'art de regner : ainsi les grands participent à la gloire des talens qu'ils protégent.

L'usage le plus loüable & le plus noble que les gens de Lettres puissent faire de leurs talens c'est de célébrer leur reconnoissance des sacrifices qu'il doivent aux condescendances de la grandeur. C'est la loüer sans affectation, c'est se loüer soi même avec modestie. Ainsi Horace & Virgile ont transmis leurs noms à la posterité avec les noms d'Auguste & de Mécene.

Ceux qui ne cherchent à gagner l'amitié des grands que par des bassesses, ne sont pas dignes de l'obtenir : les grands qui n'accordent leur faveur qu'à l'adulation & à la servitude, ne méritent pas qu'on la leur demande.

D'un côté le vrai mérite & une sage liberté, de l'autre le discernement & la puissance : c'est dequoi perpétuer l'honneur des Lettres & la gloire des grands.

Occupé de soins importans & destinés à agiter les plus grands interêts, les Dieux de la terre ne peuvent pas toûjours converser avec les hommes. C'est assez pour les gens de Lettres, que les grands cherchent à les apprécier, qu'ils veuillent juger ceux qu'ils auroient pu surpasser, qu'ils sçachent aimer

Digitized by Google

ceux qu'ils doivent encourager, & qu'ils rendent aux Lettres par leur protection ce qu'ils en reçoivent par de justes éloges.

En me pardonnant la foiblesse de l'exécution, on m'opposera peut-être que mes caractéres ne sont pas vraisemblables; je le croirois aussi, mais on ne peut désavouer qu'ils ne soient vrais. Je l'ai annoncé; mon dessein n'a pas été de composer un tableau d'imagination, j'ai tâché de faire un portrait ressemblant.

A Madame la Comtesse d'A....

Pour joüir de santé parfaite
Secouez le joug rigoureux
D'Esculape dont l'étiquette
Est elle seule un mal affreux.
Telle qu'Apollon loin des Cieux,
Et gardant les troupeaux d'Admette;
Embellissez votre retraite,
En faisant éclore en ces lieux
L'esprit, le goût, les arts, les jeux;
Ranimez même un vieux Poëte,

Digitized by Google

Qui jeune rimoit un peu mieux,
Et pourroit encor sous vos yeux
Reprendre en main lyre, & mulette,
Entonner même la trompette,
Pour célébrer nos demi Dieux,
De nos hommages satisfaite
Oubliez la Cour tout à fait,
Et de Paris qui vous regrette
Ne regrettez rien en sécret.
De Sallins (a) la reforme est faite,
Réformez Gaucher & Vinet, (b)
Et prenez pour toute recolte
Propos joyeux à la toilette,
Docte lecture au Cabinet,
Ragoûts fins, friand entremêt;
Sur le tout une main complette
Et même deux au lansquenet.

(a) *Habile Medecin.*

(b) *Apoticaire & Chirurgien.*

Digitized by Google

A Mlle. de G..... pour le jour de sa Fête.

DEpuis votre dernier billet,
Qui m'apprend quelle est votre fête,
J'ai tenu les amours en quête
Pour vous composer un bouquet ;
Mais c'est en vain belle Sylvie,
Que j'ai compté sur leur secours ;
Quel état plus digne d'envie
Si leurs vœux prospéroient toujours !
Honteux de rentrer les mains vuides,
Et sur tout dans cette saison,
Le cœur gonflé, les yeux humides,
En tremblant l'un des moins timides,
Vient de m'en rendre la raison :
C'est le Printems qui fait éclore,
Les fruits de Zephire & de Flore ;
Et sans Sylvie, & ses atours,
Vous sçavez s'il est de beaux jours !
Nous en sommes inconsolables,
M'ont dit ces petits miserables ;
Malgré nos soins & nos efforts,
Nous n'avons vû que fleurs passées,
Et plus rien d'entier, sur ces bords,
Que des soucis & des pensées,

Le Chevalier de P....

Digitized by Google

LA PAIX DU COEUR,

ODE.

LOin de moi préjugés frivoles,
Vaine ſcience, faux honneur,
Du mortel égaré mépriſables idoles,
Tyrans de l'eſprit & du cœur.
Victime trop long-tems du pouvoir de vos charmes,
Dans de pénibles ſoins & de longues allarmes
J'avois crû retrouver un repos ſouhaité.
Montre toi, Dieu puiſſant; venge ma deſtinée;
Sous ton joug déſormais ma raiſon enchaînée
Voit la paix & la liberté.

A de honteux travaux fidelle,
Dévoré par la ſoif de l'or,
L'avare aux yeux hagards ſe tourmente, amoncelle
Bien ſur bien, tréſor ſur tréſor.
Marbres, lambris dorés, vaſtes palais, richeſſes,
En vain vos faux attraits, vos flateuſes promeſſes,
Offrirent à ſes yeux un tranquille bonheur;

Digitized by Google

Des désirs effrénés le feu le désespere ;
Et dans sa passion inflexible mégére,
Sa fortune fait son malheur.

Dè bienfaits une main chargée
Vient couronner l'ambitieux :
Rangs, titres, dignités : il touche à l'apogée,
Objet de ses superbes vœux.
Du palais des grandeurs franchissant le dédale,
Vainement cent rivaux sous leur trame fatale
Ont crû voir ses projets & son nom confondus :
Il triomphe. Que vois-je ? ô disgrace imprévûë !
Aussi prompt que l'éclair qui vole de la nuë
Son triomphe n'est déja plus.

Précedé du glaive homicide,
Semant l'épouvante & la mort,
Fils & rival de Mars, le guerrier intrépide
Des peuples va fixer le sort ;
Sans cesse couronné des mains de la victoire,
Mille fleuves de sang portent au loin sa gloire.
Quels honneurs, quels plaisirs attendent ce vainqueur ?
Dégoûté des lauriers où sa grandeur se fonde,
Ce qu'il fit n'est plus rien : il cherche un nouveau monde
Pour théâtre de sa fureur.

Mais que la gloire & la richesse

Digitized by Google

Loin d'assûrer de doux plaisirs,
Livrent l'homme qui boit leur coupe en chantresse
Aux plus impetueux désirs!
Pour trouver du repos le favorable azile
La science peut-être ouvre un chemin facile;
L'univers n'aura plus ni voiles, ni secrets,
Et bientôt enrichi d'une vive lumiere
L'esprit s'ouvrant des Cieux la sublime carriere
Voit les causes & les effets.

Dupe de son hardi génie
Je vois le Philosophe vain,
Des astres pénétrer les ressorts, l'harmonie,
Prendre le compas à la main:
Demander à son Dieu raison de son ouvrage;
Ici lui refuser, là donner son suffrage;
Changer dans son délire & la terre & les Cieux,
Et créant un systême où le mensonge regne,
Ne se mettre au dessus du peuple qu'il dédaigne
Que par des écarts orgueilleux.

Que sont, grand Dieu, nos connoissances,
Qu'un tissu confus, incertain,
Si tes perfections, les dons que tu dispenses,
Et ta loi n'en sont pas la fin!
Que nous sert de percer des tems le voile sombre,
Parcourir les soleils & les mondes sans nombre,
Dont ta main invisible est le sage moteur

De mille Etres sonder l'essence & la figure,
Si nous ne nous joignons aux cris de la Nature
Pour bénir son divin auteur.

Loin donc tout objet périssable
Dont je fus follement épris :
Des merveilles d'un Dieu, de sa grace adorable
Heureux qui reconnoît le prix !
Il parle, je l'entends ; un vif raïon m'éclaire ;
Sa clémence suspend les traits dont sa colere
Frappe sévérement le prévaricateur,
Et dé a méditant sa volonté suprême,
Et sur elle réglant l'étude de moi-même,
Je rencontre la paix du cœur.

Fille du Ciel, paix désirable,
Toujours tu suis l'homme innocent ;
Telle tu fais couler ta douceur ineffable
Sur les jours d'un Roi triomphant.
L'équité dans ses mains a remis le tonnere ;
Peu touché de se voir l'arbitre de la terre,
En vain sa gloire parle, il combat pour la paix.
Fuyez Héros vantés de Cartage & de Rome ;
Ce qui fait le héros dans lui releve l'homme ;
Son cœur ennoblit ses succès.

J. B. R. C. du Couvent de Saint Bonaventure DE LYON.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX ARTS, &c.

GRAMMAIRE Italienne, pratique & raisonnée par Mr. l'Abbé *Antonini*, à Paris 1746, *in* 12 chez *Prault* fils.

L'étude de la Langue Italienne est avec justice en vogue parmi nous, mais il faut avouer que la litterature de cette nation nous est trop peu familiere; M. de Mirabeau nous a fait conoître par d'excellentes traductions les chefs d'œuvre du Tasse & de l'Arioste; on a traduit le Decameron de Bocace, l'Histoire de Guicciardin, mais il s'en faut bien que nous connoissions tous les bons livres qui sont en grand nombre en Italie. C'est chés les Italiens que les Lettres & les Arts ont commencé à renaître, elles y ont brillé avec le plus grand éclat tandis que nous étions encore dans la barbarie, & il le faut avouer leurs tresors litteraires sont au moins égaux aux notres, lesquels surpassent de beaucoup ceux de toutes les autres nations pris ensemble; sans parler des grands Poëtes que nous avons cités, & d'un nombre considerable d'autres qui méritent quoiqu'inferieurs un rang distingué, l'Italie moderne a produit autant d'excellens Historiens que l'Ita-

Digitized by Google

lie & la Grece ancienne. Machiavel, Nani, Justiniani, Guicciardin peuvent sans fanatisme être comparés aux plus fameux Historiens de l'antiquité; les Italiens ont encore cet avantage d'avoir en leur Langue d'excellentes traductions de tous les grands Auteurs. Tacite dont la diction serrée, precise & forte est si difficile à traduire, est rendu en Italien avec une précision égale à celle de l'original.

Si nous connoissons trop peu cette litterature si abondante & si brillante, il faut s'en prendre au peu de commerce que nos libraires ont avec l'Italie & non au deffaut de notre goût; nous ne sommes que trop portés à rechercher les livres étrangers: combien avons nous vû depuis 25 ans de livres Anglois tant bons que mauvais traduits en François? n'attribuons cette preference qu'à la facilité du commerce, car quoique des gens de beaucoup d'esprit aient voulu accrediter la prévention qu'ils avoient en faveur de nos voisins, la distance est si grande entre la litterature Angloise & la notre qu'ils n'ont pû reussir à faire secte.

M. l'Abbé Antonini Auteur de cette nouvelle Grammaire en a déja donné deux au public, on doit lui sçavoir gré de se rendre justice sur des ouvrages qui étoient à bien des égards estimables, mais cette modestie

est l'appanage des bons esprits; on s'avoue sans honte qu'on a mal fait quand on se sent des ressources pour faire mieux; nous ne nous étendrons point sur le plan nouveau qu'à suivi M. l'Abbé A. Cette discussion nous meneroit trop loin; en général sa méthode nous a paru claire & facile.

Nous nous contenterons de dire que ce livre est fort utile, puisque c'est la meilleure grammaire Italienne qui ait paru jusqu'à présent, & que de toutes les langues vivantes, c'est celle que les amateurs des Lettres doivent avoir le plus d'empressement de sçavoir, vû la grande quantité des bons livres.

M. L. A. dit dans sa préface qu'elle est la plus riche & la plus abondante de toutes & qu'elle surpasse même la Grecque & la Latine; nous conviendrons de ce qu'il avance que la langue Grecque n'a que trente-deux mille mots, & que la premiére édition du Dictionnaire de la Crusca en contenoit trente-huit mille, mais quand il fait honte aux Latins & aux Grecs de n'avoir qu'un mot pour exprimer *clou*, & qu'il se recrie sur l'avantage qu'ont les Italiens de pouvoir distinguer dix ou douze especes de *clous*, nous ne pouvons nous empêcher de regarder cette abondance plûtôt comme une vaine ostentation de superfluités que com-

Digitized by Google

me une richesse & une magnificence reélle, & il pouvoit vanter à plus juste titre la multiplicité des tours de la langue Italienne. Les Langues sont faites pour rendre les idées, plus elles peuvent en exprimer, plus elles peuvent en renfermer en peu de mots, plus elles sont abondantes; voilà leur veritable richesse, mais qu'une langue ait mille mots pour exprimer un *clou*, si elle n'a pas un tour de plus, elle n'en sera pas plus riche.

Il y a une reflexion importante à faire sur les langues, elles sont originairement composées de mots qui exprimoient des choses materielles telles qu'un *clou* une *table* &c, & de mots qui expriment des actions physiques telles que *renverser la table enfoncer le clou*: des mots pour exprimer les sentimens, les pensées, il n'y en a point, on n'a pû que se servir des metaphores tirées des mouvemens ou des choses physiques. Quand on parle de ce qui touche, qui remue, éleve l'ame, ne sont ce pas là des idées metaphoriques prises des mouvemens physiques? tout en est reduit là; si l'on veut expliquer ce que c'est qu'un homme en colere, il faudroit dire les actions physiques que lui suggere la colere, ou avoir recours à la metaphore pour expliquer l'état de son ame. Cela étant, comme la quantité des idées physiques est égale chés toutes les nations policées, toutes les langues

Digitized by Google

ſont également riches à cet égard, la difference eſt dans la quantité des metaphores & des tours qui expriment les affections de l'eſprit & du cœur. Ces metaphores ont été trouvées par des gens d'une imagination plus vive & plus brillante que leurs contemporains, elles les ont d'abord étonnés & elles ont enſuite paſſé dans l'uſage ordinaire; il n'y a point d'artiſan qui ne ſe ſerve familierement d'expreſſions qui paſſeroient pour des metaphores outrées, ſi l'uſage ne nous avoit pas, pour ainſi dire, blaſés ſur leur force, & cela eſt ſi vrai, que ce ſont les langues qui ont été plûtôt cultivées qui ſont les plus riches; Quelle langue plus riche que la Grecque? Les Latins durent l'abondance de la leur au commerce qu'ils eurent de bonne heure avec les Grecs, leſquels n'avoient pas tardé à polir leurs mœurs & leur langue; les Italiens ſe ſont ſentis de l'avantage d'habiter le même pays que les Latins; le François, & toutes les langues des peuples venus du Nord ont été trop long tems la langue d'un peuple barbare, qui s'étant policé à demi, s'étoit fait une mauvaiſe ſyntaxe, que l'habitude avoit trop bien conſacrée quand eſt venue la renaiſſance des lettres pour qu'il fut poſſible d'y remedier. Il y a bien de l'apparence que c'eſt là la veritable cauſe de la Superiorité reélle que la langue Italienne a ſur la nôtre.

Digitized by Google

LA BOUCLE DE CHEVEUX ENLEVÉE, Poëme heroi-comique composé en Anglois par M. Pope & traduit en vers François par MM. A. Paris 1746 chés Jacques *Clousier in* 12.

On a fait des traductions estimables de plusieurs ouvrages de M. Pope, & cet écrivain est connu avantageusement en France; ce Poëme avoit été traduit en prose il y a dejà plusieurs années : c'est un ouvrage dans le genre du Lutrin & de Vertvert, & c'est-là si peu le genie des Anglois qu'il n'est pas nécessaire de dire qu'il est bien loin d'avoir l'agrément de l'un ni de l'autre, mais ce n'est pas le rabaisser que de lui assigner une place au dessous de deux Poëmes qui en tiennent une si honorable dans notre langue, & quelque rang que M. Pope ait tenu en Angleterre il n'est pas fait pour être comparé, du moins à cet égard, ni à l'un ni à l'autre des Auteurs que nous venons d'indiquer.

La meilleure façon de justifier le choix du sujet de ce Poëme seroit de dire que c'étoit une gageure de l'Auteur, mais en avouant que nous ne pouvons rien dire de mieux en sa faveur, il faut rendre justice à la façon dont il l'a rempli; le public n'attend pas de nous que nous nous étendions beaucoup sur cette matiére, c'est de la traduction plus que de l'original que nous avons à lui parler; la versification est facile & agréable

agréable ; citons-en quelques morceaux pour mettre le lecteur en état d'en juger ; voici le tableau de la toilette d'une belle qui se trouve à la fin du premier chant.

Elle approche à pas lents d'une table sacrée. . .
Mystiquement rangés des vases de vermeil
Des offrandes du luxe y forment l'appareil.
Belinde dévoilant sa longue chevelure
Adore en habit blanc les Dieux de la parure ;
Une image celeste éclate en un miroir.
Sur ce divin objet qu'elle ne peut trop voir
Elle attache ses yeux, l'admire & se prosterne ;
De cette Deité prêtresse subalterne,
Silvie étoit au bas de l'autel enchanté,
Brigé par le luxe & par la vanité.
L'autel est embelli ; la timide prêtresse
Par les rits solemnels honore la Deésse.
Pour orner ses attraits deja sont decouverts
Les précieux tributs de la terre & des mers.
Mille flacons remplis des parfums de l'Asie
Exhalent dans les airs une odeur d'ambroisie.
On voit dans des écrains un tas éblouissant
Des trésors que Phœbus fait éclore en naissant *
Là l'écaille & l'yvoire en peigne sont rangées,
Et l'epingle & l'eguille en escadrons rangées.
Parmi les billets doux sont placés au hazard

* *Ce sont des Diamans que l'Auteur a sans doute voulu dire.*

Digitized by Google

La poudre & les parfums, les romans & le fard,
La celeste beauté prend ses puissantes armes,
Son front à chaque instant reçoit de nouveaux
charmes ;
Ses graces, ses attraits semblent se réveiller ;
Ses yeux d'un feu plus vif commencent à briller ;
Son sourire est plus doux ; le teint de l'immortelle
Prend insensiblement une fraicheur nouvelle ;
Autour d'elle empressés les Sylphes amoureux
Embellissent sa tête, arrangent ses cheveux ;
Ils donnent à sa manche une forme galante,
Ils étalent les plis de sa jupe flotante,
Et Silvie admirant un éclat si parfait,
De l'adresse d'autrui s'applaudit en secret.

Suivons Belinde un moment & voyons-la sortir de sa toilette.

Vifs comme sa pensée, & non moins inconstans
Ses yeux sur mille objets tombent en même tems.
Aux mortels empressés qui volent sur ses traces
Elle accorde un sourire, & jamais d'autres graces ;
Sans déplaire aux amans, severe avec bonté,
Elle sçait mettre un frein à leur témérité.
Comme l'astre du jour dont elle est la rivale,
Elle verse autour d'elle une lumiere égale ;
Elle sçait déguiser sous un voile charmant
Ses défauts (en est-il avec tant d'agréments ?)
Si de ceux de son sexe il lui reste une trace,
Un seul de ses regards, un sourire l'efface.
Pour le tourment des cœurs, & le plaisir des yeux

Elle laissoit flotter deux boucles de cheveux
Dont les ondes roulant sur sa gorge naissante
Ombrageoient de son col l'yvoire éblouissante.
L'Amour avec ces nœuds qu'on ne pouvoit briser
Enchaînoit les mortels qui l'osoient mépriser,
Et dans ce labyrinthe une ame embarrassée
Ne regretta jamais sa liberté passée.
A l'aide des cheveux souvent nous amorçons
Les volages oiseaux, les timides poissons;
Non moins imprudens qu'eux, auprès d'une inhumaine
Des cheveux quelquefois la force nous enchaîne.
Des boucles de Belinde un Marquis est charmé.

Le Marquis trouve en effet le moyen de couper une de ces boucles. Envain les Sylphes veillent autour de Belinde, ils ne peuvent empecher le coup fatal. Belinde est désesperée.

Non, l'on ne pousse point des cris si douloureux
Lorsque la pâle mort de ses voiles affreux
D'un époux ou d'un chien va couvrir la paupiere,
Ou qu'une porcelaine est réduite en poussiere.

Nous allons encore citer un morceau où M. Pope a imité le Sonnet fameux de Scarron sur son pourpoint percé au coude. Les Anglois sont assés sujets à nous piller, ils mettent Corneille, Racine, Moliere, à con-

Digitized by Google

tribution, & affectent d'en parler avec mépris dans le temps même qu'ils les volent.

Le fer ravage enfin ce qu'épargne le tems,
Il frappe les humains, abbat leurs monumens;
Des mains des immortels il a détruit l'ouvrage,
Il a caché sous l'herbe Ilion & Carthage,
Et Rome succombant sous ses coups obstinés
Trois fois s'ensevelit sous ses murs ruinés.
Ne t'étonne donc plus, o Nymphe inconsolable,
S'il soumet tes cheveux à sa force indomptable.

Le Sonnet de Scarron n'étoit pas lui-même original. On trouve dans le Poëme de *la Secchia rapita*, une foule d'exemples où du style le plus sublime on descend au plus comique.

NOUVEL ABREGÉ CHRONOLOGIQUE de l'Histoire de France, &c.

Lorsque nous avons annoncé la seconde édition de cet ouvrage, nous avons exposé avec notre sincerité ordinaire le jugement impartial que nous en avions porté. Nous avons eu le plaisir de voir le public adopter tous les éloges que nous avons donné à cet excellent ouvrage, & même encherir sur nous, mais nous avons appris que quelques personnes auroient souhaité que nous leur

Digitized by Google

rendissions un compte plus détaillé des augmentations dont ce livre est enrichi. Nous ne pouvons nier que leurs plaintes ne soient fondées, mais notre justification est aussi sans replique, nous la trouvons dans les bornes mêmes de notre livre qui ne nous permettoient pas d'entretenir le lecteur sur cet ouvrage aussi long tems que nous l'aurions désiré, mais nous avons toujours la plume en main pour nous corriger, & nous allons revenir encore à cet ouvrage, que nous ne quittâmes qu'à regret le mois passé.

On trouve à la page 138 un article où l'Auteur renferme en peu de mots tout ce qui concerne les appanages & où il dévelope les differents états par lesquels ils ont passé; c'est ici le résultat d'une longue & sçavante dissertation, & ceux qui connoissent le prix des travaux litteraires, sentent combien il en coute pour donner en peu de mots, sans que la précision nuise à la clarté, un résultat qui a dû couter tant de recherches. Cette remarque est plus ou moins appliquable à tous les morceaux de ce livre; servons nous des termes mêmes de l'Auteur.

» Loi des appanages commence à être » plus connue (1283) par un Arrêt au su- » jet du Comté de Poitiers adjugé au Roi, » au préjudice de Charles d'Anjou son on- » cle. L'appanage, tel que nous le conce-

Digitized by Google

» vons aujourd'hui ne commença a être dans
» toute sa force que sous Philippe le Bel,
» & avoit eu auparavant bien des varia-
» tions. Sous les deux premieres races les
» enfans des Rois partageoient également
» la Couronne entr'eux. Sous le commen-
» cement de la troisiéme l'inconvenient de
» ce partage fit prendre le parti de démem-
» brer quelque portion des terres, dont le
» fils puîné auroit la proprieté.

Mais à mesure que les principes de la vraie politique se perfectionnerent, l'inconvenient du démembrement d'une partie du Domaine de la Couronne s'étant fait sentir davantage, les partages ou appanages, dont l'appanagé pouvoit auparavant disposer comme de son bien, devinrent une espece de Majorat ou substitution, & furent enfin chargés de retour à la Couronne à défaut d'*hoirs*. C'est là veritablement où commencent les appanages, dont le nom représentoit une sorte de concession, qui sans morceler le Domaine de la Couronne, en suspendoit seulement la jouissance pour quelque tems, & pour quelque portion, mais sans toucher à la proprieté.

Cette Loi se trouve établie par l'Arrest dont on vient de parler; ce fut entre Charles d'Anjou Roi de Sicile & Philippe le Hardi son neveu au sujet du Comté de Poitiers;

Digitized by Google

Charles prétendoit ce Comté comme plus proche heritier d'Alphonse dernier décedé, lequel étoit son frere, au lieu que Philippe n'étoit que son neveu, mais l'Arrest prononça en faveur de Philippe ; sur ce principe que toutes les fois que le Roi faisoit don à ses puînés de quelque héritage, & que le donataire ou appanagiste mouroit sans héritiers, l'héritage retournoit au donateur Roi, ou à son héritier à la Couronne, sans que l'héritier du donataire y put rien prétendre.

Ainsi voilà les appanages restraints aux hoirs de l'appanagé, mais dans ces hoirs les femelles ainsi que les mâles, étoient comprises, ce qui étoit dangereux, parce que les portions des appanages pouvoient passer à des étrangers par mariage. Philippe le Bel remedia à ce dernier inconvenient. Ce fut lui, dit du Tillet, qui ordonna par son Codicile, ou par ses Lettres Patentes, suivant Dupuis, que le Comté de Poitou par lui baillé en appanage à son fils puîné Monsieur, Philippe de France, qui fut Roi depuis sous le nom de Philippe le long, retourneroit à la Couronne défaillant les *Hoirs mâles*, par où il excluoit les filles. Tel est le dernier état de cette jurisprudence.

Voici une remarque curieuse au sujet de la levée du siége de Malthe par les Turcs,

Digitized by Google

défendue par le Grand Maître Jean de la Vallette en 1565 ; lorsque le Chevalier de la Roche vint faire part au Roi & à la Reine Mere de cette nouvelle de la part du Grand Maître, le Chancelier de l'Hopital s'adressant à la Reine, lui fit remarquer que dans les trois siéges importans qu'avoient soutenus les Chevaliers de Saint Jean, c'étoient trois François qui étoient Grands Maîtres, d'Aubusson qui défendit Rhodes, l'Isle-Adam qui n'en sortit qu'après des prodiges de valeur, & après y avoir fait perir 180000 Turcs, & le troisiéme Parisot de la Valette.

L'Auteur explique avec beaucoup de clarté & de précision les differens états par lesquels a passé la Milice Françoise ; la force de nos armées sous la premiere, & sous une grande partie de la seconde race, c'est-à-dire avant l'introduction des Fiefs, consistoit dans l'infanterie, à la difference de nos anciens Gaulois, chés qui la cavalerie étoit fort superieure, aussi la meilleure cavalerie des armées Romaines étoit-elle tirée des Gaules, & César qui soumit ces Provinces, autant par les armes des Gaulois divisés que par sa valeur, se servit-il toujours dans la suite de la cavalerie Gauloise, dont il fait l'éloge en plus d'un endroit. On vit renaître cet usage avec les Fiefs, & dès avant la troisiéme race la cavalerie reprit le dessus, mais

Digitized by Google

Charles VII. comprit le besoin d'une bonne infanterie, qu'il ne fallût plus aller soudoyer chés les étrangers, & après avoir établi un corps réglé de cavalerie sous le titre de compagnies d'Ordonnance, il créa les Francs Archers. François I. perfectionna ses vûes, & résolut de mettre sur pied un corps d'infanterie, qu'il forma sur le modéle des légions Romaines, & qu'il appella aussi du nom de légions. Mais cette nouvelle milice ne dura guére & on en revint aux bandes qui n'étoient que de cinq à six cent hommes, au lieu que les légions étoient de six mille hommes.

Nous ne finirions point si nous voulions remarquer toutes les choses utiles, curieuses, agréables, les réflexions profondes, les portraits frappans que l'on trouve dans cet abregé. Nous y renvoyons les lecteurs.

INSTITUTIONS ASTRONOMIQUES ou Leçons Elementaires d'Astronomie pour servir d'introduction à la Physique céleste & à la science des longitudes avec de nouvelles tables d'équation corrigées, & particulierement les tables du Soleil, de la Lune & des Satellites, précédées d'un essai sur l'Histoire de de l'Astronomie moderne. Cet ouvrage est traduit, augmenté & enrichi de quantité de tables très importantes pour

Digitized by Google

l'Astronomie par M. *Lemonnier* le Fils, Astronome, de l'Académie Royale des Sciences, & se vend *à Paris* chés les freres *Guerin*, 1746. *in-quarto* avec figures.

CASTELLI LEXICON *Editio novissima quàm plurimis accessionibus aucta, quarto, Genevæ* 1746.

MEMOIRE *sur la maladie des bœufs du Vivarais*, par M. *Sauvages*, Professeur en Médecine, *à Montpellier in quarto* 1746.

LES ELEMENTS *de la Médecine Pratique*, tirés des écrits d'Hyppocrate, où l'on traite des maladies les plus ordinaires à chaque âge, avec des remarques de Theorie & de pratique par M. *Bouillet*, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier *in-quarto* à *Besiers* 1744, à Paris chés le sieur *Cavelier* Pere.

L'HISTOIRE DU TARIF de 1664. contenant l'origine de ce tarif, avec ses fixations & celles qui ont eû lieu avant & depuis 1664, sur chaque marchandise à la sortie du Royaume. *Tome premier.*

LE TOME SECOND contenant les fixations de ce tarif & celles qui ont eu lieu

Digitized by Google

avant & depuis le tarif de 1664, sur chaque marchandise, droguerie, épicerie, &c. à l'entrée du Royaume, ouvrage dressé sur les piéces authentiques par M. *Dufresne de Francheville*, imprimé *à Paris* en 1646. en 2 vol. *inquarto*, du prix de 14 l. relié.

HISTOIRE DE LA COMPAGNIE DES INDES avec les titres de ses concessions & Priviléges, dressée sur les piéces authentiques par le même imprimée *à Paris* en 1746, chés *Debure* l'aîné, comme les deux volumes ci-dessus, du prix de sept livres reliée.

LA METHODE ITALIENNE *de Bertera* se débitera au commencement de Septembre prochain chés *Nyon* fils & Compagnie.

MEMOIRE *sur le laminage du Plomb* par M. *Rémond de Sainte-Albine*, troisiéme édition, *in*-12, pages 78 sans compter l'avertissement. *A Paris* chés *Jacques Guerin*, ruë St. Jacques, à S. Thomas d'Aquin, 1746.

Ce Mémoire fut publié pour la premiere fois en 1731, & l'acueil favorable, qu'il a reçu du Public, l'a fait parvenir à l'honneur d'une troisiéme édition, honneur que les

ouvrages de peu d'étendüe obtiennent rarement, s'il ne leur est procuré par l'avantage d'entrer nécessairement ou par convenance dans des recueils d'ouvrages de même nature ou d'un même Auteur. Il avoit été composé pour une Académie, qui sous le nom de Societé *des Arts*, & sous la protection de S. A. S. M. le Comte de Clermont, s'assembloit chés ce Prince au petit Luxembourg, & que divers contretems ont empêché de subsister. La dispersion de cette Compagnie rendant hors d'œuvre la préface qui étoit à la tête de ce Mémoire, M. Rémond de Sainte Albine a été obligé d'en donner une nouvelle, c'est le changement le plus considérable qu'on remarquera ici du côté du travail de l'écrivain, mais on en trouvera un fort important pour ce qui regarde un accessoire qui manquoit à l'ouvrage. Les anciens entrepreneurs de la Manufacture du laminage n'avoient point voulu consentir qu'on gravât leur machine. Cette troisiéme édition est accompagnée de Planches fort bien exécutées, qui par cet avantage la mettent fort au-dessus des deux éditions précédentes. D'ailleurs elle nous a paru extrêmement belle & correcte, telle que la plûpart de celles qui sortent de l'Imprimerie du Sieur *Guerin*. On n'exigera point une analyse d'un ouvrage dont il a paru de longs

extraits dans tous les Journeaux. Nous nous contenterons de dire que M. Remond commence par établir trois principes : le premier, que le Plomb par sa pesanteur est difficile à manier & qu'il faloit chercher un reméde à cette inconvenient ; le second, que le Plomb est d'un usage commun, & que les acheteurs avoient intérêt qu'on diminuât leur dépense, autant qu'il seroit possible ; le troisiéme, que ce métal est de peu de consistence, & qu'on ne pouvoit éviter avec trop de soin tout ce qui est capable de lui causer quelque altération. M. Remond donne ensuite une description exacte & claire de la machine à laminer, & il demontre également par l'expérience & par le raisonnement, non seulement qu'elle satisfait à ces trois conditions essentielles, mais encore que le Plomb laminé est de beaucoup préferable, pour toutes sortes d'ouvrages & même pour les Tuyaux, au Plomb forgé ou simplement fondu. Il fait voir en même tems les avantages qu'il y a du côté de l'epargne, à se servir du Plomb de la manufacture.

On trouve dans cet ouvrage la clarté, la méthode & l'élegance qui caractérisent les ouvrages de M. Rémond dont les talens sont avantageusement connus du public. On conçoit aisément quelle étoit la difficulté

Digitized by Google

d'expliquer avec clarté la construction d'une machine aussi compliquée que le laminoir. C'est pourtant ce que M. R. a fait avec tant de succès que dans les premieres éditions où l'on n'avoit point le secours d'une figure, la lecture seule du Mémoire a donné une idée nette de la machine décrite, chose presque unique dans ce genre.

EXPERIENCES ET DEMONSTRATIONS faites à l'Hôpital de la Salpêtriere & à Saint Côme, en présence de l'Académie Royale de Chirurgie, pour servir de suite & de preuves à l'essai sur les maladies des dents, & une pharmacie odontagtique ou traité des médicamens simples & composés propres aux maladies des dents & des differentes parties de la bouche, à l'usage des dentistes. Par M. *Bunon*, Chirurgien dentiste, *à Paris* 1746 *in*-12 chés *Briasson*, *Chaubert* & la veuve *Lissot*.

Nous parlerons plus amplement de ce Livre dont l'Auteur éxerce sa profession avec succès & réputation, & joint au talent d'operer avec succès celui d'établir les principes de son art dans des ouvrages estimés des Sçavans.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

BOUQUET.

*Pour Madame la Marquise de **. Les paroles de cet Air sont de M. Fuzelier l'un des Auteurs du Mercure de France, & la Musique de M. Mion compositeur d'un Ballet destiné pour la Cour.*

VOtre voix & vos yeux, jeune & charmante Iris,
Partagent chés les cœurs l'aimable don de plaire;
Vous seriez une grace à la Cour de Cythere,
Une Syréne à la Cour de Thétis.

AIR du sieur Gothreau violon de la Musique du Roi.

PHilis, qu'il est charmant de devoir son bonheur
Au seul objet que l'on aime!
Vous me donnez votre cœur;
Ah! c'est rendre justice à mon ardeur extrême.
Sans vous jamais l'Amour n'eût été mon vainqueur,
Et par vous je deviens plus heureux que lui même.

Digitized by Google

*LETTRE écrite par M. D*** Officier du Roi, à M. Le . . . . de l'Académie Royale de Peinture en Italie.*

VOus souhaitez, Monsieur, que je vous entretienne des rares talens du sieur *Picault*, étant à portée de les connoître. Je puis vous assurer sans partialité qu'ils sont uniques & qu'il n'est guéres possible de se les persuader que par la vûe des effets qu'ils produisent; une découverte aussi utile qu'agréable, & que jusqu'ici on avoit regardée comme absolument impossible peut bien encore laisser quelques incrédules dans les Provinces & dans Paris même.

En effet comment imaginer que tel sujet, de quelle grandeur que ce soit, *peint sur plâtre, sur bois ou sur toile*, puisse en être tiré, levé, & remis sur une toile nouvelle, non seulement sans aucun endommagement, mais même avec tant de délicatesse & de propreté, qu'il semble que le sieur *Picault* peigne lui-même dans le moment; c'est pourtant, Monsieur, ce qu'il a executé par ordre de Sa Majesté au Château Royal de Choisy, où il vient d'achever de tirer & lever du plafond vouté du Salon de l'Aurore les quatre saisons *d'Antoine Coypel*, qu'il a se-

paré en quatre morceaux de chacun 12 pieds de long sur 8 pieds de haut, qu'il a eu le secret de porter sur quatre toiles differentes, sans rien altérer de la fraicheur du coloris, de la justesse des attitudes, & sans qu'il y ait d'autres fractions que celles qui étoient à la voute; l'un de ces morceaux répresentant *Zephire & Flore* a été exposé au salon du Louvre l'année derniere, où il a fait l'admiration des maîtres de l'Art des connoisseurs & du public; ce morceau, ainsi que les trois autres sont destinés pour le Cabinet de *Sa Majesté.*

Vous jugez bien, Monsieur, que les morceaux que je vous cite, ne sont pas les seuls par lesquels le sieur *Picault*, occupé depuis près de *six années*, tant dans les *maisons Royales*, que dans celles des particuliers, a fait briller ses talens, je vous observerai seulement que n'étant point connu lors de la démolition de la petite galerie de Versailles, on fut obligé d'ensevelir dans les décombremens les beaux morceaux de peinture de *Mignard* qui ornoient cette galerie, morceaux infiniment regrettés des connoisseurs, cependant quelques-uns de ces morceaux s'étant trouvés par hazard en entier, & le Roi ayant bien voulu en gratifier differens Officiers de sa maison, le sieur *Pi-*

Digitized by Google

cault dont les talens commençoient à se faire connoître, se chargea de les remettre sur toile, ce qu'il exécuta avec tout le succès possible.

Cette nouvelle & heureuse découverte doit être d'autant plus précieuse aux amateurs des beaux arts & aux curieux que la regardant comme tout à fait impossible, ils l'ont néanmoins toujours ardemment désiré pour la conservation des morceaux rares & impayables, qui sans les secrets de cet art, se trouveroient totalement perdus pour la posterité. Ne devons nous pas regretter, Monsieur, qu'il n'ait point été plûtôt découvert? Combien d'excellens tableaux perdus pour jamais, & qui nous auroient été conservés! Je suis assûré que vous pensez comme moi, qu'il seroit à souhaiter pour le public que ce talent devint assés utile à son auteur pour lui faire refuser les propositions avantageuses que ne manqueront pas de lui faire les Etrangers jaloux des talens de notre Nation, ce qui me paroît d'autant plus à craindre à l'égard du sieur *Picault* que son génie n'est point borné à ce seul talent; il possede encore le secret de nétoyer dans la derniere perfection l'or moulu & en feuille, sur métaux, bois & broderie. Depuis que le Roi lui a fait l'hon-

Digitized by Google

neur de l'employer à ces ouvrages, il n'a pas cessé de travailler aux superbes dorures des maisons Royales, & de rendre aux plus anciennes & aux plus négligées l'éclat le plus brillant qu'elles ont pû avoir en sortant des mains de l'Ouvrier, vous y serez trompé vous même lorsque vous verrez à *Trianon les Appartemens du Roi, à Versailles les appartemens de la Reine, ceux de Monseigneur le Dauphin, les salons de Mercure, celui de la paix ou du concert, la sale du Trône, les dorures des tableaux representans Louis le Grand, la Reine, Philippe V. Roi d'Espagne, Marie de Medicis, les deux Princes Palatins, & une quantité d'autres qui sont dans les cabinets de Sa Majesté, à la Surintendance, dans les Galeries, Salons & Appartemens de Versailles* dont je ne puis vous faire ici le détail, non plus que d'un grand nombre de morceaux en ce genre, auxquels il travaille encore à présent chés differens Seigneurs.

J'oubliois de vous dire, Monsieur, que trois des quatre morceaux tirés du Salon de Choisy sont actuellement dans la Sale de Messieurs les Secretaires du Roi au Convent des Celestins, où le sieur Picault y met la derniere main. Si vous venez à Paris incessament, comme vous me le faites esperer, Monsieur, je me flatte que M. Picault vous

les fera voir ; presentez lui ma lettre ; il demeure toujours *rue neuve S. Paul, la porte cochere, au coin de la rue Gerard Bauquet. J'ai l'honneur d'être &c.*

EAU DE BEAUTE',

Avec la maniere de s'en servir dans tous les tems, à 16 livres la bouteille, & la demie bouteille 8 livres.

Avec ses propriétés & effets pour la petite vérole. Les empreintes des cachets doivent être sur les bouteilles qui ont été faits pour la sûreté du public, & en empêcher la contrefaçon.

La veritable EAU DE BEAUTÉ *se vend toujours chés le sieur Rousselot. Marchand Gantier-Parfumeur du Roi, rue Tirechape, au Gant de Paris.*

VOici ses propriétés & ses effets. Elle nourrit la peau & lui donne un éclat de blancheur parfaite, conserve la délicatesse des traits, ranime toutes les couleurs & répand sur tous les teints les plus secs un air de fraîcheur, qui est égal & aussi naturel que ce-

Digitized by Google

lui que fait le ſang le plus pur dans un corps le plus ſain. On peut, ſans lui rien prêter, prouver par cent exemples que ceux & celles qui en font uſage ne s'apperçoivent point que le nombre des années puiſſe flétrir & diminuer la fraîcheur de leurs teints & de la gorge, puiſqu'elle en ôte toutes les rides & les rouſſeurs qui proviennent de la ſécheresſe du teint. Ce qui prouve que ce n'eſt point du fard, c'eſt qu'il en faut faire uſage pluſieurs jours avant que d'en connoître aucuns changemens, mais lorſqu'on ſera habitué à s'en ſervir on connoîtra bientôt que c'eſt le ſeul ſecret qui eſt capable d'ajouter des charmes à la beauté, & de la conſerver juſqu'à la mort. Les perſonnes qui par un ſang âcre & mauvais ſe voyent une peau noire & livide, & un teint couvert de boutons & bourgeons, conviendront qu'il n'y a jamais eu de pareil ſecret. Il donne de la blancheur, il conſerve les traits, ranime toutes les couleurs & fait reſſentir au teint & à la gorge un air de fraîcheur naturelle, ôtant tous les boutons & les rides, ſans qu'il en reſte la moindre marque. Il ne faut pas ſe figurer que cette Eau, toute merveilleuſe qu'elle ſoit, opére toutes ces qualités ſur le champ, il faut lui donner le tems.

De quelque maniere que les opérations de ce remede ſe manifeſtent il n'y a rien à

craindre, au contraire elles sont toujours les garants d'une guérison bien plus prompte que lorsqu'il ne semble pas agir, mais soit qu'il opere ou doucement ou vivement, il ne peut jamais causer le moindre accident.

Le prix des Boëtes est de douze livres; on avertit aussi qu'il faut affranchir les lettres.

L'Académie des Jeux Floraux de Toulouse fera la distribution des prix le troisiéme Mai 1747.

Ces prix sont une Amaranthe d'Or de la valeur de 400 liv. qui est destinée à une Ode

Une Eglantine d'or de la valeur de 450 liv. destinée à une piece d'Eloquence d'un quart d'heure ou d'une petite demie heure de lecture, dont le sujet sera pour l'annnée prochaine 1747.

LES GRANDS TALENS SONT DANGEREUX QUAND ILS NE SONT PAS CONDUITS PAR LA SAGESSE.

Une Violette d'argent de la valeur de deux cent cinquante livres, destinée à un Poëme de soixante Vers au moins ou de cent Vers au plus, dont le sujet doit être heroïque ou dans le genre noble, & les Vers Aléxandrins.

Un Souci d'argent de la valeur de deux cent livres, qui est destiné à une Elegie à une Idylle ou à une Eglogue. Ces trois genres d'ouvrages concourent pour le même Prix. Les Vers en doi-

Digitized by Google

vent être aussi Alexandrins, sans mêlange de Vers d'autre mesure.

Un Lys d'argent de la valeur de soixante livres, destiné à un Sonnet à l'honneur de la Sainte Vierge.

Le sujet des differens genres d'ouvrages ausquels l'Amaranthe, la Violette & le Souci sont destinés est au choix des Auteurs, qui sont avertis, aussi-bien que les Auteurs du Sonnet, de ne pas se négliger sur les rimes & sur toutes les régles de la versification.

Les ouvrages qui ne sont que des traductions ou des imitations, ceux qui traitent des sujets donnés par d'autres Académies, ceux qui ont quelque chose de burlesque, de satyrique ou d'indécent, sont exclus des prix. C'est avec regret que l'Académie a rejetté cette année deux ouvrages qui avoient assés de mérite pour soutenir le concours, les Auteurs de ces pieces y ayant laissé glisser des traits trop libres & qui pouvoient blesser les mœurs.

La même exclusion a lieu à l'égard des ouvrages qui auront paru dans le public, & de ceux dont les Auteurs se seront fait connoître avant le jugement, ou pour lesquels ils solliciteront ou auront fait solliciter. L'Académie a déliberé d'observer sur ce dernier article la plus exacte sevérité Tous les Académiciens ont promis de se recuser eux-mêmes sur le jugement des ouvrages dont les Auteurs leur seront connus directement ou indirectement.

Les Auteurs qui traitent des matieres Théologiques doivent faire mettre au bas de leurs ouvrages l'Approbation de deux Docteurs en Théologie, ce qui sera observé même à l'égard du Sonnet, sans quoi ces ouvrages n'entreront pas au Concours.

Digitized by Google

Les Auteurs sont avertis de faire remettre dans le cours du mois de Janvier de l'année 1747, par des personnes domiciliées à Toulouse, trois copies bien lisibles de chaque ouvrage à M. le Chevalier d'Aliez, Secrétaire perpétuel de l'Académie, logé rue des Coûteliers. Son registre devant être barré dès le premier jour de Février, on ne sera plus à tems pour lui remettre des ouvrages dès que le mois de Janvier sera expiré.

Les ouvrages seront désignés, non-seulement par leur titre, mais encore par une devise ou sentence, que M. le Secrétaire écrira dans son registre, aussi bien que le nom, la qualité ou la profession & la demeure des personnes qui les lui auront remis, lesquelles signeront la réception que M. le Secrétaire en aura écrite dans son registre, après quoi il leur en expédiera le récépissé.

M. le Secrétaire ne recevra point les paquets qui lui seront adressés par la poste en droiture s'ils ne sont affranchis de port. Les Auteurs sont avertis que l'Académie exclut du Concours tous les ouvrages qui n'ont pas été remis à M. le Secrétaire par une personne domiciliée à Toulouse, la voye de la poste en droiture étant sujette à trop d'inconveniens,

M. le Secrétaire avertira les personnes qui auront remis les ouvrages que l'Académie aura couronnés, afin que les Auteurs viennent eux-mêmes recevoir les prix l'après-midi du troisiéme Mai, à l'assemblée que l'Académie tient dans le grand Consistoire de l'Hôtel de Ville, où ils sont distribués ; & si les Auteurs sont hors de portée de venir les recevoir eux-mêmes, ils doivent envoyer à une personne domiciliée à Toulouse une procuration en bonne forme, où ils se déclarent affirmativement les Auteurs de l'ouvrage couronné, laquelle

Digitized by Google

quelle retirera le prix des mains de M. le Secrétaire, sur la procuration de l'Auteur & sur le récépissé de l'ouvrage.

On ne peut remporter que trois fois chacun des prix que l'Académie distribue. Les Auteurs des ouvrages qu'elle découvrira avoir enfraint cette loi en seront exclus, aussi bien que les ouvrages qu'on pourra justement présumer être présentés sous des noms d'Auteurs supposés.

Après que les Auteurs se seront fait connoître, M. le Secrétaire leur donnera des attestations, portant qu'un tel, une telle année, pour tel ouvrage par lui composé, a remporté un tel prix, & l'ouvrage en original sera attaché à ces attestations sous le Contre-Scel des Jeux.

Ceux qui auront remporté trois prix, (celui du Sonnet excepté) l'un desquels soit celui de l'Ode pourront obtenir, selon l'ancien usage, des Lettres de Maître des Jeux Floraux, qui leur donneront le droit d'opiner, comme Juges & comme étant du Corps des Jeux, dans les Assemblées générales & particulieres des Jeux Floraux, & d'assister aux Séances publiques.

Par les Lettres Patentes que l'Académie vient d'obtenir de Sa Majesté, pour autoriser l'augmentation de deux cent livres faite à perpetuité pour le prix d'Eloquence par M. Soubeiran de Scopon, Secrétaire du Roi, l'un des Quarante de l'Académie des Jeux Floraux, & Membre de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles Lettres établie à Toulouse, le Roi accorde aux Auteurs qui auront remporté trois fois le prix d'Eloquence le droit de demander des Lettres de Maître des Jeux Floraux, sans qu'il soit nécessaire qu'ils ayent remporté des prix de Poësie.

L'Ode qui a pour titre L'ENVIE, & pour de-

Digitized by Google

vise *Virtuti ut gloria comes*, *sic & Invidia*, a remporté le prix de l'année. L'Auteur de cet ouvrage ne s'est pas encore fait connoitre.

Le prix d'Ode reservé a été adjugé à l'Ode qui a pour titre L'EAU, & pour devise, *Stratus nunc ad Aquæ lene caput sacræ*, dont le P. Arcére, Prêtre de l'Oratoire, associé à l'Académie des Belles Lettres de la Rochelle, est l'Auteur. Il remporta le prix de ce genre en 1736, & il s'est déclaré l'Auteur de l'Ode intitulée L'HISTOIRE, imprimée dans le recueil de 1742, & de celle SUR LA CAMPAGNE DE S. A. S. M. LE PRINCE DE CONTY EN 1744, inserée dans le recueil de 1745.

L'Académie a accordé le prix d'Eloquence au Discours qui a pour devise, *Maxime curandum est ut eos quibuscum sermonem conferemus, & vereri & diligere videamur*, dont l'Auteur ne s'est pas encore déclaré.

Le prix de l'Eglogue a été adjugé à l'Idylle qui a pour titre PAN, & pour devise, *Namque canebat uti magnum per inane coacta, Semina terrarumque animæque marisque fuissent.* M. Castilhon, Avocat au Parlement, habitant de Toulouse, qui en est l'Auteur, a reçu le prix à l'Assemblée du 3 Mai. M. l'Abbé Peyrot Matheron, Prebendé de l'Eglise de saint Sernin de Toulouse, Auteur du Sonnet couronné, qui a pour devise, *Fortis est ut mors dilectio*, a aussi reçu le prix de ce genre dans la même Assemblée.

Le P. de Sales, Jésuite, s'est déclaré l'Auteur de l'Elégie intitulée PLAINTE DE FLORE.

L'Académie a encore reservé cette année les deux prix d'Eloquence qui lui restoient des années precedentes.

Par les dernieres Lettres Patentes du Roi le

Digitized by Google

prix d'Eloquence sera dorénavant, à commencer dès l'année prochaine 1747, une Eglantine d'or de quatre cent cinquante livres, formée du prix ordinaire de deux cent cinquante livres & des deux cent livres de la nouvelle augmentation, & les deux prix d'Eloquence réservés seront adjugés par l'Académie à un seul Discours.

L'Académie a réservé le prix du Poëme, de même que les deux prix de Sonnet des années précedentes.

Elle distribuera l'année prochaine un prix d'Ode, deux prix d'Eloquence, deux prix de Poëme, un prix d'Eglogue & trois prix de Sonnet, ce qui fera en tout neuf prix.

On a du expliquer les Egnimes du second Volume de Juin par *Echo* & *Lapin*.

ENIGME.

EN été nous sommes vêtus,
Et sur l'hyver on nous dépouille.
La pluye & la neige nous mouille,
Et des vents nous sommes battus.
Quand nous vivons dessus la terre,
Toujours le fer nous fait la guerre;
On nous brule quand nous mourons,

Digitized by Google

Et bien que nous n'ayons point d'ames,
Il arrive que nous pleurons
Lors qu'on nous jette dans les flammes.

LOGOGRYPHE.

MOn sort est de causer à tous mes possesseurs
Des grincemens de dents, de cuisantes douleurs,
Envain m'applique t'on quelque puissant remede,
Envain apporte t'on ses soins :
Celle ou celui qui me possede
Nuit & jour n'en souffre pas moins.
De ma possession tout le monde s'ennuie.
Retranche tout d'abord de mon corps le milieu,
Ma premiere moitié te fait voir un faux Dieu
Qu'on honoroit en Arcadie.
La derniere est un grain fort nourissant,
Signe de joye entendue autrement
Combine d'un autre maniere,
Je t'offre encor racine potagere,
Très-commune dans mon pays ; *
Une des merveilles du monde,
Où tout le bien, où tout le mal abonde ;
Son sein est le refuge aux grands comme aux petits ;
Un mot François, Latin, pour notre nourriture :
Un arbre de mon tout, lecteur, fait la clôture.

L'Auteur est Picard.

Digitized by Google

AUTRE.

JE ne suis point enfant de la Nature ;
L'Art m'a formé de bizarre structure.
Sur un long, mince, & petit corps,
Qui n'a jambes ni bras, & qui n'est corps de bête,
On m'ajuste une lourde tête.
Ami lecteur, que suis-je alors ?
Coupe mon nom, sans toucher à la chose ;
Par plus d'une métamorphose,
Et par maintes combinaisons,
Tu trouveras le vaste amas des ondes,
Un animal tapi dans ses grottes profondes ;
J'entends les trous de nos maisons.
Certain instrument necessaire
Pour faire voguer la galere,
La branche de tout arbre, une arme, un vermisseau,
Un mur bien consistant composé d'un tiers d'eau,
Le porte voile d'un vaisseau ;
Un fou comptant tous les jours sa pecune,
Inutile présent de l'aveugle fortune,
L'eau, puis un autre, & la trame & le rêt,
Un animal qu'on voit en Siberie,
De tout mon nom voilà l'anatomie.

Digitized by Google

J'ai sept lettres en tout. Lecteur, encor un trait.
Je suis fait avec art ; j'ai beaucoup d'amertume.
Prens garde ; à deviner tu gagneras le rhûme.

Par M. le Picard.

AUTRE

JE porte toc ; je porte mot ;
Je porte suc ; je porte sot ;
Je porte choo ; je porte têtes ;
Lecteur je m'appelle.....

Par Plique le fils de Joinville en Champagne.

AUTRE.

JE fus jadis une jeune beauté
Que certain Dieu, si l'on en croit la Fable,
Aima beaucoup sans en être écouté.
Telle avanture, en verité,
De ce tems ci paroitra peu croyable ;
Les dames ne se piquent plus
D'une austerité si severe,
Et pensent que quand on sçait plaire,

Digitized by Google

Ne pas aimer c'eſt un abus,
Mais je vois qu'ici je t'amuſe.
Pardon, Lecteur, & ſans plus longue excuſe ;
Je quitte la digreſſion.
Sept membres raſſemblés me donnent l'exiſtence.
Par le moyen de la combinaiſon,
On y trouve un Comté de France :
Un mot Latin qui ſignifie *adieu* :
Deux élements ; une herbe toujours verte :
Ce dont tu redoutes la perte :
L'inſtrument qu'on donne à ce Dieu
Que ſur le Pinde l'on revere :
Un mois de l'an : un des treize cantons.
Deux racines, dont l'une eſt de toutes ſaiſons ;
Quoique d'un goût aſſés inſuportable ;
Auſſi n'en uſe-t-on que chés les payſans ;
L'autre au contraire n'a qu'un tems,
Mais en revanche on la ſert à la table
Des petits & des grands.
On y pourroit encor trouver la femme
D'un Patriarche & celle d'un Romain,
Qui ſe mit d'elle même un poignard dans le ſein,
Pour piquer de fermeté d'ame
Son timide mari qui craignoit pour ſa peau.
Adieu, Lecteur ; il eſt tems de me taire
J'ai fait ce que je devois faire ;
Devine moi ; je te le donne beau.

*Par M. L... C **.*

Digitized by Google

AUTRE.

LEcteur, je ſuis une fameuſe Ville,
De plus le nom d'un très-grand Général,
Que ſa valeur rendit un autre Achille,
Et ſa prudence un ſecond Annibal.
Quatre de mes pieds font connoitre
Le principe de bien des maux,
Et par deux de plus doit paroître
Un des ſept péchés capitaux,
En un mot, lecteur, ma finale
Priſe en un ſens particulier,
Eſt une Ville capitale
Que je te laiſſe à deviner.

Par M. de Lanevere, ancien Mouſquetaire du Roi à Dax.

Digitized by Google

SPECTACLES.

OPERA.

LE Jeudi 14 Juillet l'Académie Royale de Musique a remis sur son Théâtre le Triomphe de l'Harmonie, Ballet en trois actes precédés d'un prologue, représenté pour la premiere fois le neuf Mai 1737; les paroles sont de l'Auteur de Didon, Tragédie jouée & reprise avec un succès marqué à la Comédie Françoise, & la Musique est de M. Grenet Directeur du Concert de Lyon.

La paix ouvre le prologue en descendant du Ciel au bruit des trompettes & des tymbalies. Elle appelle l'amour & l'harmonie par ces quatre vers.

Enfans de mes loisirs, accourez l'un & l'autre;
Mere des doux accords, Dieu souverain des cœurs
Rendez à ces climats vos plaisirs enchanteurs;
Ces lieux sont faits pour vous; mon empire est le votre.

La paix remonte au Ciel après l'arrivée

Digitized by Google

de l'harmonie & de l'amour qui conduisent les plaisirs & les jeux ; les peuples les suivent en dansant.

L'amour est representé parfaitement par la charmante petite Puvigne & les graces ne la quittent jamais.

Premiere Entrée.

La célébre fable d'Orphée qui entraîné aux Enfers par la tendresse conjugale *rara avis in terris*, y va chercher sa chere Euridice, est le sujet de la premiere entrée ; le spectacle de Pluton sur son trône accompagné de Minos, d'Eaque & de Radamante, du Stix sur son urne fatale ouvre l'acte, une symphonie mélodieuse annonce l'Epoux Phenix. Il est inutile de détailler le reste, cette avanture incroyable est connue de tous nos lecteurs.

Seconde Entrée.

Cette fable-ci est moins publiée quoique citée par Virgile. Voici comme l'Auteur des paroles la conte dans sa préface. *L'avanture d'Hilas Argonaute & compagnon d'Hercule fait le sujet du second acte ; ce jeune homme s'étant écarté de sa troupe pour aller puiser de l'eau dans une fontaine voisine du rivage tomba dans cette même fontaine &*

Digitized by Google

s'y noya. Hercule & les Argonautes le cherchèrent & l'appellerent en vain.

His ad jungit Hilan nautæ quo fonte relictum
Clamassent ut littus Hola, Hila omne sonaret.
Virgil. Egl. VI.

Après avoir pleuré sa mort, ils continuerent leur navigation. Les Poëtes ont cru que cette maniere de raconter la mort d'Hilas étoit trop simple ils ont imaginé que les Nymphes amoureuses de sa beauté l'entrainerent dans leur demeure. Properce qui a décrit cette avanture, ajoute que les Nymphes suspendirent leurs concerts pour admirer Hilas.

Cujus & accensæ dryades candore puellæ
Mirata solitos destituere choros. Pro. l. L. Egl. XX.

Troisiéme Entrée.

Les murs de Thebes, ouvrage miraculeux, bâti par les accords mélodieux de la lyre d'Amphion, font le sujet interessant de la troisiéme entrée. Ce prodige est aussi celebre que les enchantemens de la lyre d'Orphée, qui attiroit sur ses pas les animaux les plus feroces. Nous ne rappellerons pas ici des idées si connues, nous aimons mieux repeter un endroit de la préface du ballet

Digitized by Google

du Triomphe de l'Harmonie, où l'Auteur rend au modele de la Poësie lyrique un hommage que lui doivent le gout & le discernement, hommage que son siécle lui a rendu trop tard. Voici cet éloge mérité qui honore autant celui qui le donne que celui qui l'obtient.

Malgré les soins que l'on s'est donné pour rendre ce ballet digne des suffrages du public, on n'ose point encore se flater qu'il les mérite au point de reconcilier la Poësie Lyrique avec ceux qui ne jugent de ce genre d'écrit que sur le sentiment partial de Messieurs de S. Evremont & Despreaux. Ce dernier tout respectable qu'il est d'ailleurs, a bien osé placer dans ses satyres le nom d'un Ecrivain consacré depuis par le suffrage unanime de toute l'Europe Litteraire. On est d'accord sur le mérite de Quinaut; pourquoi donc mépriser un genre qui a été dans ses mains une source inépuisable des plus grandes beautés de la Poësie? Peut-on avoir lû avec attention des Poëmes tels que Proserpine, Thesée, Atis, Armide, & ne pas sentir &c.....

M. le Page qu'une maladie avoit banni du Théatre y a reparu dans le dernier ballet avec l'applaudissement du public.

On prépare pour la rentrée des Théatres fermés par une juste douleur, *Hipermnestre* Tragédie de M. *de la Font.*, mise en musique

Digitized by Google

par M. Gervais Surintendant de la musique de M. le Regent.

COMEDIE ITALIENNE.

Le 10. Juin on a donné sur le Théatre Italien la premiere répresentation du *Prince de Surene*, Parodie en un acte & en vers, de M. Riccoboni. C'est une critique ingenieuse *du Duc de Surrei*, Comédie en cinq actes donnée sur le Théatre François.

On ne donnera point un extrait de cette Parodie qui est perpetuellement relative à la piece Françoise, & dont les plaisanteries ne peuvent être bien goutées que par les lecteurs qui sçavent l'ouvrage parodié.

On vend cette Parodie imprimée chés *de Lormel*, à la descente du Pont Neuf du côté du Quai des Augustins, au Nom de Jesus.

Il y a à la suite un discours sur la Parodie ou brillent l'esprit & le jugement; *la seule idée de critique*, dit cet Ecrivain sensé, *revolte un Auteur. C'est décourager les talens, disent quelques-uns, que de les exposer à être baffoués par un mauvais plaisant, & c'est mettre un obstacle au progrès de l'esprit que de souffrir que l'on seme des ridicules sur des ouvrages respectable qui sont honneur à la Nation.*

Je repondrai à cela, premierement que ja-

Digitized by Google

mais Parodie n'a donné un ridicule à une Tragédie, qui n'en avoit point par elle-même; le parodiste ne crée point les ridicules, il les fait seulement appercevoir. La critique ne doit point décourager les talens, elle sert au contraire à les perfectioner, en les obligeant d'être sur leurs gardes, lorsqu'ils veulent s'exposer aux yeux du public &c.

Toute cette courte dissertation est remplie de pensées justes & qui ne peuvent naître que dans un esprit lumineux qui a examiné bien exactement la matiere qu'il traite, cependant il voudra bien qu'au sujet de ce qu'il établit comme démontré sur les Opera & leurs Parodies, je ne sois pas absolument de son avis, & que je le renvoye à la préface du ballet du Triomphe de l'Harmonie, qui se trouve presque une réfutation de ses idées sur la Poësie lyrique. L'*Opera*, dit il, *est une sorte de composition qui ne souffre ni ne mérite la critique; l'on est obligé de tout sacrifier au plaisir de la vûe & de l'ouie, on n'a presque jamais occasion d'y parler à l'esprit, & les morceaux qui semblent parler au cœur, sont privés de ce mérite dès qu'ils ne sont pas rendus par une voix touchante. La Parodie d'un Opera est dans le cas de l'original, otez en la gaieté des airs bouffons sur lesquels on la chante, & la plaisanterie d'un refrain amené grotesquement, il ne reste plus rien à l'ouvrage.*

Digitized by Google

Il est surprenant que M. Riccoboni qui montre tant de justesse dans le reste de son discours ait avancé des propositions si peu soutenables; sans repeter ici tout ce qui est si bien expliqué dans la préface du ballet du Triomphe de l'Harmonie, nous ne repondrons seulement qu'à cette phrase ci, *les morceaux qui semblent parler au cœur sont privés de ce mérite dèsqu'ils ne sont pas rendus par une voix touchante*; que signifie *sembler parler au cœur*, *& sont privés de ce mérite de sembler* uniquement *parler au cœur*? Quoi! des pensées tendres cessent de l'être dès qu'elles ne sont pas chantées? les belles scenes d'Atis & de Sangaride, d'Epaphus & de son amante dans Phaeton, & cent morceaux où le sentiment est peint avec délicatesse, tant dans Quinaut que dans quelques-uns de ses émules perdent tout leur mérite dès qu'ils ne sont plus chantés: c'est comme si on avançoit que les vers sublimes de Corneille perdent leur éclat dès qu'ils ne sont plus dans la bouche pompeuse d'un Acteur François. *La Parodie d'un Opera est dans le cas de l'original.* Cela est vrai; une pensée critique & fine perd elle aussi son mérite pour se trouver enchassée dans un vaudeville plaisant, & celles qui tirent leur agrément d'un refrain *grotesquement amené*, sont-elles à méprisser, parce que ce refrain est aussi judi-

Digitized by Google

cieusement que grotesquement amené. La musique tant serieuse que bouffone, habilleroit en vain de certaines productions. Le Théatre lyrique fournit plus d'une preuve autentique, contre le plus grand nombre de ses Poëtes, qui n'ont pu derober leur défauts au public, quoique cachés sous une modulation gracieuse & sçavante.

JOURNAL DE LA COUR,

DE PARIS, &c.

LE 24 Mai le Roi nomma son Ambassadeur auprès du Roi de Pologne Electeur de Saxe & de la République de Pologne Charles Hyacinte de Galean Marquis des Issars & de Salerne, Procureur-Syndic député de la Noblesse & des Etats de Provence.

La maison de Galean est originaire d'Italie; differens auteurs parlent de ses illustrations, & ne fixent point son ancienneté; elle est connue en Provence & à Avignon depuis 400 ans. Elle y a toujours tenu un rang distingué : le Duc de Gadagne, ci-devant Enseigne des Gendarmes de la Garde du Roi, qui en est le chef, est neveu du feu

Digitized by Google

Duc de Cadagne Galean, Lieutenant Général des Armées du Roi, de la plus grande réputation, & depuis Généralissime des troupes de la République de Venise. La branche des Issars qui a pris ce nom d'une terre qu'elle possede en Languedoc depuis 300 ans, a eu aussi plusieurs Officiers de merite, & revêtus de grades distingués au service du Roi. Les deux derniers Marquis des Issars y sonts mort Brigadiers de ses armées.

Les branches de cette maison qui sont à Nice, & en Piémont comptent dans leurs ancêtres plusieurs hommes illustres, entr'autres Raphaël de Galean Ambassadeur extraordinaire de la Duchesse Blanche de Savoye auprès du Roi d'Arragon en 1492; plusieurs tombeaux & monumens élevés en Italie depuis l'an 1200 qualifient ceux de cette maison du titre de *Nobiles & generosi Milites.*

Le Baillif de Galean Grand Prieur de Saint Gilles, le Chevalier de Galean & le Comte de Galean, Ayde de Camp du Roi de Sardaigne, aujourd'hui régnant, sont les derniers de la Branche de cette maison établie à Nice.

Le premier de ce mois pendant la Messe du Roi l'Evêque de Treguier prêta serment de fidélité entre les mains de S. M.

Digitized by Google

Le Maréchal Duc de Noailles, Ministre d'Etat, que le Roi avoit chargé d'une commission particuliere auprès du Roi d'Espagne, arriva à Versailles le 6, & le même jour il salua S. M. qui le reçut très favorablement.

Leurs Majestés assisterent le 14 au matin dans la Chapelle du Château au *Te Deum* qui y fut chanté en action de graces de la prise de Mons.

Le 8 Monseigneur le Dauphin donna au nom du Roi d'Espagne le Colier de l'Ordre de la Toison d'Or au Comte de Noailles, Grand d'Espagne, lequel a été nommé Chevalier de cet Ordre pendant le séjour qu'il a fait à la Cour du Roi d'Espagne, où il étoit allé avec le Maréchal Duc de Noailles son pere. Cette cérémonie s'est faite dans l'appartement de Monseigneur le Dauphin, & plusieurs Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'Or qui avoient été invités, y ont assisté.

Le 19 le Prince de Campo Florido, Ambassadeur d'Espagne eut une Audience particuliere du Roi dans le Cabinet de S. M. & il lui présenta le Marquis de Saint Gilles, ci-devant Ambassadeur de S. M. C. auprès des Etats Généraux des Provinces

Digitized by Google

Unies, lequel retourne à Madrid. Le Prince de Campo Florido fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France par le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs.

Le Roi ayant écrit à l'Archevêque de Paris pour faire rendre à Dieu de solémnelles actions de graces de la prise de la Ville de Mons, on chanta le 16 de ce mois dans l'Eglise Métropolitaine le *Te Deum* auquel l'Archevêque de Paris officia. Le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aydes, & le Corps de Ville qui y avoient été invités de la part de S. M. par M. Desgranges, Maître des Cérémonies, y assisterent.

Le soir on tira un feu d'artifice dans la place de l'Hotel de Ville, & il y eut des illuminations dant toutes les ruës.

La nuit du 18 au 19 à minuit Madame la Dauphine sentit quelques douleurs; elle fut saignée à cinq heures du matin & vers les dix heures elle accoucha d'une Princesse qui fut ondoyée sur le champ par le Cardinal de Rohan Grand Aumonier de France, en présence de leurs Majestés lesquelles s'étoient renduës chés Madame la Dauphine dans le moment qu'elle

Digitized by Google

ſentit des douleurs, & y ſont reſtées juſqu'à ce qu'elle ait été accouchée.

Madame la Dauphine paſſa la nuit du 21 au 22 de ce mois dans une grande agitation, & la fiévre devint ſi forte à ſix heures du matin, qu'on fut obligé d'avoir recours à une ſaignée du pied, à laquelle cette Princeſſe ne ſe détermina qu'après s'être confeſſée. Cette ſaignée par laquelle on avoit eſperé de diminuer la violence du mal, & une ſeconde qui fut faite peu de tems après n'ayant produit aucun effet, Madame la Dauphine tomba dans un état qui ne permit pas de lui adminiſtrer le Viatique, & après avoir reçû l'Extreme-Onction elle mourut vers les onze heures & demie du matin, âgée de vingt-ans un mois & onze jours, étant née le onze Juin 1726. Cette Princeſſe qui ſe nommoit Marie-Thereſe-Antoinette-Raphaelle, étoit fille de Philippe V. Roi d'Eſpagne & d'Elizabeth Farneſe. La célébration de ſon mariage avec Monſeigneur le Dauphin avoit été faite à Madrid le 18 Décembre 1744, & elle avoit reçû la ſeconde bénédiction nuptiale dans la Chapelle du Chateau de Verſailles le 23 Fevrier de l'année derniere. Madame la Dauphine joignoit aux ſentimens d'une pieté ſolide toutes les qualités d'une gran-

Digitized by Google

de Princesse. L'élevation de l'esprit, la noblesse & la bonté du cœur formoient son caractére. Elle s'étoit renduë par ses vertus ainsi que pour son attachement aux personnes auxquelles elle devoit sa tendresse, aussi chere à leurs Majestés & à Monseigneur le Dauphin, que respectable à toute la Cour, & les regrets universels que cause la mort de cette Princesse feront toujours plus d'honneur à sa mémoire que tous les éloges qu'on pourroit lui donner.

Le même jour après midi le Roi & la Reine partirent avec Monseigneur le Dauphin & Mesdames de France pour Choisy, où leurs Majestés sont restées pour quelques jours.

Madame la Dauphine ayant été vûë à visage découvert le jour & le lendemain de sa mort, elle fut embaumée le 23 au soir & mise dans le cercuëil.

Le 26 son corps fut exposé dans le grand cabinet de son appartement, lequel étoit tendu de noir avec tout l'appareil accoûtumé en semblable occasion. Aux deux côtés de l'estrade on avoit dressé deux Autels où l'on disoit des Messes jusqu'à midi. Quatre Evêques, les Officiers de la Chapelle de la Princesse & un grand nombre de Religieux qui faisoient des prieres étoient autour du corps, près duquel étoient

Digitized by Google

aussi les Officiers de sa Maison & les Dames de Madame la Dauphine ainsi que plusieurs Dames de qualité.

Le 28 du mois dernier Mesdames de France vinrent de Choisi à Versailles & l'après-midi étant accompagnées des Princes & Princesses elles jetterent de l'eau bénite sur le corps de Madame la Dauphine. Mesdames furent reçues avec les céremonies ordinaires par la Duchesse de Brancas Dame d'honneur de cette Princesse & par tous les Officiers de sa Maison.

Madame la Dauphine ayant été exposée dans son appartement depuis le 26 du mois dernier, & tous les honneurs funébres lui ayant été rendus les jours suivans, son corps fut porté le premier de ce mois à l'Eglise de l'Abbaye Royale de S. Denis. L'ancien Evêque de Mirepoix Premier Aumonier de cette Princesse, accompagné de quatre Evêques fit la cérémonie de lever le corps, lequel ayant été porté dans le Char funébre, le Convoi se mit en marche dans l'ordre suivant. Des Gardes du Corps du Roi; 150 Pauvres, les Garçons d'Offices à pied, les Officiers de Madame la Dauphine à cheval, les carosses des Ecuyers des Princesses du Sang qui faisoient le deuil; quatre autres carosses dans lesquels étoient la Duchesse de Chartres, la Princesse de Conty Douai-

Digitized by Google

riere, Mademoiselle de Sens & Mademoiselle de la Roche-Sur-Yon accompagnées de la Duchesse de Brancas Dame d'honneur, de la Duchésse de Lauraguais Dame d'atour, des Dames de Madame la Dauphine ainsi que de plusieurs autres Dames que les Princesses du Sang avoient amenées avec elles; le carosse dans lequel étoit l'ancien Evêque de Mirepoix avec quatre autres Evêques & le Curé de la Paroisse du Château de Versailles; les Pages de Madame la Dauphine, ceux de la Reine, ceux du Roi; quatre Trompettes de la Chambre; les Herauts d'armes marchant deux à deux; le Roi d'armes; M. Desgranges Maître des Cérémonies; le Marquis de Dreux Grand Maître des Cérémonies; le Char funebre lequel étoit entouré d'un grand nombre de Valets de pied de Madame la Dauphine qui portoient des flambeaux, ainsi que tous ceux qui formoient le Convoi. Les quatre Aumôniers de Madame la Dauphine portoient les quatre coins du poële qui couvroit le Char. Le Comte de Rubempré Premier Ecuyer de la Princesse fit dans cette cérémonie les fonctions de Chevalier d'honneur, à cause de l'absence du Marquis de la Farre. Les Gardes du Corps ayant leurs Officiers à leur tête suivoient le Char, & la marche étoit fermée par les carosses des Princesses & par

Digitized by Google

ceux des Dames qui assisterent à cette cérémonie,

Le Convoi passa sur les remparts de cette Ville, & il arriva à S. Denis vers les deux heures & demie du matin. Les Religieux de l'Abbaye vinrent recevoir le corps de Madame la Dauphine à la porte de la Ville; & l'ancien Evêque de Mirepoix étant descendu de carosse ainsi que les autres Evêques, ils marcherent devant le Char jusqu'à l'Eglise à la porte de laquelle l'ancien Evêque de Mirepoix présenta au Prieur de l'Abbaye le corps qui fut exposé dans le Chœur où l'on chanta les prieres ordinaires auxquelles les Princesses du Sang & toutes les personnes qui s'étoient trouvées au Convoi assisterent.

Après cette cérémonie le cœur de Madame la Dauphine fut apporté à l'Abbaye Royale du Val de Grace avec un très grand cortége, & l'ancien Evêque de Mirepoix le présenta à l'Abbesse. La Duchesse de Chartres, La Princesse de Conty Douairiere & Mademoiselle de Sens, accompagnées de toutes les Dames & des Officiers de la Maison de Madame la Dauphine, qui s'étoient trouvés au Convoi, assisterent à cette cérémonie, ainsi que le Marquis de Dreux & M. Desgranges.

Le même jour pendant Vêpres les Religieux

gieux de l'Abbaye de S. Denis descendirent le corps de Madame la Dauphine de dessus l'estrade pour le placer dans le Sanctuaire ; l'estrade fut transportée aussitôt dans le chevet de l'Eglise où le corps fut transporté par les Gardes du Corps. Sur les sept heures du soir après Complies chaque Religieux prit un chandelier du catafalque & préceda le corps processionnellement en recitant des Pseaumes & autres prieres d'un ton lugubre. Le P. Sousprieur marchoit derriere le corps portant la Couronne sur un carreau. Le corps fut posé sur le catafalque où il doit rester jusqu'au jour de l'inhumation. Le Chœur est transporté dans cette partie superieure de l'Eglise où les Religieux font tout leur office. On chante tous les jours une grande Messe de *Requiem*, à laquelle assiste un certain nombre des principaux Officiers de la Princesse, un Aumônier, un Chapelain & un Clerc de la même Princesse, ce qui se fait aussi à Vêpres. On portera le deuil de Mad. la Dauphine six mois.

Le 25 de ce mois le Prince de Campo Florido, Ambassadeur d'Espagne, se rendit à Choisy où il eut en long manteau de deuil une audience particuliere du Roi, & il donna part à S. M. de la mort du Roi d'Espagne Philippe V. Il fut conduit à cette audience ainsi qu'à celles de la Reine, de

Digitized by Google

Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France par le Chevalier de Sainctot Introducteur des Ambassadeurs.

Le lendemain le Roi & la Reine prirent le deüil du Roi d'Espagne, & le même jour la Cour prit le grand deüil pour la mort de Madame la Dauphine.

Le 27 le Roi reçut à Choisy par le Chevalier de Pont, Colonel du Régiment de Bassigny, la nouvelle de la prise de Saint Guilain.

M. Gilbert de Voisins, Avocat Général, auquel le Roi a accordé l'agrément de la Charge de Président du Parlement vacante par la démission de M. Chauvelin, fut reçu dans cette charge le 15 de ce mois avec les cérémonies ordinaires.

M. Joly de Fleury, Procureur Général du Parlement, ayant obtenu du Roi la permission de se démettre dès aprésent de cette charge, M. Joly de Fleury, Avocat Géneral, son fils ainé, auquel S. M. en avoit accordé il y a déja quelque tems la survivance, a commencé à en exercer les fonctions. Il est remplacé dans la charge d'Avocat Général par M Joly de Fleury, Avocat Général du Grand Conseil, & M. le Bret, Avocat Général de la même Compagnie a succédé à M. Gilbert de Voisins dans celle d'Avocat Général du Parlement.

Digitized by Google

MANDEMENT de Messieurs les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Eglise de Paris pour l'administration & régime de l'Archevêché de Paris.

LEs Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Eglise Cathédrale & Métropolitaine de Paris, à tous ceux qui ces présentes Lettres verront, Salut en notre Seigneur. Dieu ayant affligé l'Eglise de Paris par le décès d'Illustrissime & Révérendissime Seigneur Jacques-Bonne Gigault de Bellefont, Archevêque de Paris, Duc de Saint-Cloud, Pair de France, &c. Nous avons cru que pour satisfaire à ce que nous devons à Dieu & à l'Eglise, il étoit nécessaire de prendre l'administration du Diocése, ainsi qu'elle nous appartient selon la disposition des saints Décrets, & des Constitutions Canoniques. A ces causes après avoir mis l'affaire en délibération en notre Chapitre, nous avons déclaré & déclarons par ces Présentes, que la Jurisdiction Spirituelle & Ecclésiastique de l'Archevêché de Paris nous est dévolue, & qu'il nous appartient de régir & gouverner ledit Archevêché tant au spirituel qu'au temporel, pendant sadite vacance. Et pour cet effet nous

Digitized by Google

avons nommé & institué Messieurs Louis-Abraham de Harcourt de Beuvron Doyen, Jean-Cyprien de Saint Exupery Chantre, Nicolas-Bonaventure Thierry Chancelier, Jean-Antoine Dagoult, Urbain Robinet, & Joseph-Jean-Baptiste-Gaspart-Hubert de Coriolis d'Espinouse, tous Chanoines de ladite Eglise de Paris, Vicaires Généraux pour conjointement avec nos Confreres Messieurs les Archidiacres de l'Eglise de Paris, régir & administrer ledit Diocése, ainsi qu'il est de tout tems accoûtumé. Si mandons aux Archiprêtres de sainte Marie-Magdeleine & de saint Severin, & aux Doyens ruraux du Diocése de Paris qu'ils ayent à notifier ces Présentes à tous Abbés, Chapitres, Curés, Convents & Communautés de cette Ville & Dlocése, & autres qu'il appartiendra, à ce qu'ils n'en ignorent & ayent à s'y conformer; & sera notre présent Mandement lû, publié & affiché. En foi de quoi nous avons fait apposer à ces Présentes le Scel de notre dite Eglise, & icelles signer par notre Secrétaire ordinaire. Donné à Paris en notre Chapitre le 21 Juillet 1746. Par Ordonnance de Mesdits sieurs les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Eglise de Paris. Robert, Secrétaire du Chapitre.

AUTRE de Messieurs les Doyen, Cha-

Digitized by Google

noines & Chapitre de l'Eglise de Paris, pour la nomination & institution des Officiers de l'Officialité du Diocèse de Paris, le Siége vacant.

Les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Eglise de Paris, au Clergé Séculier & Régulier, & aux Fidéles de ce Diocèse, Salut. Vous avez été informés par notre Mandement du 21 de ce mois, que nous avons nommé & institué des Vicaires Généraux paur régir & administrer en notre nom l'Archevêché de Paris, le Siége vacant. Et comme il n'est pas moins nécessaire que vous soyés informés du choix que nous avons fait de ceux qui doivent exercer en notre nom la Jurisdiction contentieuse pendant la vacance du Siége Archiépiscopal, nous vous faisons sçavoir que ledit jour 21 de ce mois nous avons nommé & institué Messieurs Nicolas Regnauld, Archidiacre de Paris Official Diocésain, Louis-Charles Baudouin Vice-gerent, Pierre de la Chasse sous-Chantre Official Métropolitain, Claude Robert Vice-gerent, Nicolas Jeanson Théologal Promoteur en l'une & l'autre Officialité, tous Chanoines de notre Eglise, & Me Claude-Philippe-Romain Gervais Avocat en Parlement, Greffier : tous lesquels ont été installés au Prêtoire de l'Officialité en la maniere accoûtumée. Et afin que ces Présentes

Digitized by Google

soyent notoires, avons ordonné qu'elles seront publiées & affichées dans tous les quartiers de cette Ville, même dans le Faux-bourg Saint-Germain. Donné à Paris en notre Chapitre extraordinairement assemblé, le Samedi 23 Juillet 1746, par Messieurs les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Eglise de Paris, Robert, Secrétaire.

AUTRE de Messieurs les Vicaires Généraux du Chapitre, & Archidiacres de l'Eglise de Paris, Administrateurs de l'Archevêché, le Siége vacant: portant ordre de faire des prieres & services pour le repos de l'ame de feu Monseigneur Jacques-Bonne Gigault de Bellefont, Archevêque de Paris.

Les Vicaires Généraux du Chapitre & Archidiacres de l'Eglise de Paris, Administrateurs de l'Archevêché de Paris, le Siége vacant: Aux Archiprêtres de sainte Marie-Magdeleine & de saint Severin, & aux Doyens ruraux du Diocése, Salut.

Le Pasteur que Dieu avoit appellé à la conduite de ce Diocése vient de nous être enlevé presqu'aussitôt qu'il nous avoit été donné. Son gouvernement a été si court, qu'il a pû dire avec le Prophête, à la vûe du coup imprévu qui l'a frapé: Seigneur, *vous m'avez élevé, & dans le même instant vous avez brisé* & détruit votre propre ou-

Digitized by Google

vrage ; *mes jours se sont dissipés comme une ombre* fugitive, qui disparoît tout-à coup, *& leur durée a été semblable à celle de l'herbe* qui croît dans les prairies, & *qui se dessèche* bientôt après.

Rien de plus triste & de plus attendrissant qu'un pareil spectacle, mais en même tems rien de plus propre à nous édifier que les sentimens dans lesquels ce Prélat a envisagé son dernier moment. Dès qu'il fut instruit de la nature de sa maladie, avant même que ceux qui l'environnoient, regardassent sa mort comme prochaine, il crut devoir s'y préparer par la réception des derniers Sacremens, par de continuels retours vers Dieu, & par le génereux sacrifice de sa vie.

Adorons les dessens de la divine Providence, qui a fait évanouir si promptement les espérances que nous avions conçues du gouvernement d'un si digne Pasteur. Et pour nous acquitter de ce que nous devons à sa mémoire, offrons des vœux & des Sacrifices, afin qu'il jouisse dans le sein de Dieu du repos que lui ont justement mérité cette application & ce zéle ausquels il s'étoit tellement livré, que nous avons lieu de croire qu'il en a été la victime.

A ces causes, nous avons ordonné & ordonnons que dans les Eglises de ce Diocése, Seculiéres & Réguliéres, exemptes & non

Digitized by Google

exemptes, il sera célebré une Messe solemnelle, précedée la veille de Vêpres & de Vigiles, pour le repos de l'ame du Prélat que nous venons de perdre, & que pendant trois jours les Prêtres réciteront à la Messe la Collecte, *Deus, qui inter Apostolicos Sacerdotes*, avec la Secrette & la Postcommunion. Nous recommandons à tous les Fidelles de ce Diocése de joindre leurs priéres particuliéres à celles du Clergé. Si vous mandons. &c.

ORDONNANCE de Messieurs les Vicaires Généraux du Chapitre, & Archidiacres de l'Eglise de Paris, Administrateurs de l'Archevêché, le Siége vacant.

Les Vicaires Généraux & Archidiacres, Administrateurs de l'Archevêché de Paris, le Siége vacant : Au sieur Curé de saint Sulpice, à tous Prêtres, Recteurs, Supérieurs & Supérieures des Eglises, Monastéres, Hôpitaux, Communautés Séculiéres & Réguliéres du Fauxbourg Saint-Germain, Salut.

Le Promoteur Général de l'Archevêché de Paris, le Siége vacant, nous a représenté, que par un Imprimé qui a pour titre, *Mandement du Grand-Prieur de l'Abbaye Royale de S. Germain-des-Prés, immédiate au saint Siége, exerçant la Jurisdiction spirituelle*

Digitized by Google

dans le Fauxbourg Saint-Germain, le Siége vacant, en date du 21 du présent mois, le lendemain du décès de feu Monseigneur l'Archevêque de Paris; l'auteur dudit Imprimé *se disant Vicaire Général de S. A. S. Monseigneur le Comte de Clermont, Prince du Sang, Abbé de S. Germain-des-Prés*, auroit enjoint au sieur Curé de saint Sulpice, & à tous Prêtres, Recteurs, & Supérieurs des Eglises & Communautés dudit Fauxbourg, de faire des prieres publiques pour le repos de l'ame de feu Monseigneur l'Archevêque de Paris, & auroit ordonné de publier & afficher ledit Mandement par tout où besoin seroit: Qu'une telle entreprise est un attentat manifeste aux droits du Chapitre de l'Eglise de Paris, à qui seul appartient la Jurisdiction dans tout le Diocése, même dans l'étenduë du Fauxbourg Saint-Germain, pendant la vacance du Siége. A ces causes nous requeroit ledit Promoteur de déclarer nuls & attentatoires ledit Imprimé en forme de Mandement, tous autres actes de Jurisdiction spirituelle sur le Fauxbourg Saint Germain, qui pourroient émaner de la part dudit Prieur & de toute autre part que de celle des Administrateurs de l'Archevêché de Paris le Siége vacant, & de faire inhibitions & défenses tant audit sieur Curé qu'à tous autres, de les mettre

Digitized by Google

à éxécution, sous les peines de droit.

Vû ledit Imprimé qui a pour titre : *Mandement du Grand Prieur de l'Abbaye Royale de Saint Germain-des Prés immédiate au saint Siége, exerçant la Jurisdiction spirituelle dans le Fauxbourg Saint-Germain, le Siége vacant*, en date du 21 du présent mois, ensemble le présent requisitoire : Nous susdits Vicaires Généraux & Archidiacres, Administrateurs de l'Archevêché de Paris le Siége vacant, avons déclaré & déclarons tant ledit Mandement que tous autres actes qui pourroient être faits pendant la vacance du Siége par l'autorité dudit Prieur ou en vertu de toute autre autorité que celle du Chapitre de l'Eglise de Paris, sous prétexte d'une Jurisdiction spirituelle sur ledit Fauxbourg pendant ladite vacance, nuls, téméraires, & attentatoires à l'autorité du Chapitre de l'Eglise de Paris, le Siége vacant. Vous faisons inhibitions & défenses de les mettre à éxécution, sous les peines de droit : vous enjoignons sous les mêmes peines de vous conformer à notre Mandement du jour d'hier 23 du présent mois Et sera notre présente Ordonnance lue, publiée & affichée par tout où besoin sera, même dans ledit Fauxbourg Saint-Germain. Donné à Paris le 24 Juillet 1746, par Ordonnance de mesdits Sieurs les Vicaires Généraux & Archidiacres, Robert, Secrétaire.

Digitized by Google

PRISES DE VAISSEAUX.

LE Corsaire *le Comte de Maurepas*, de S. Malo commandé par le Capitaine Blondelas y est rentré avec le Navire *la Depesche* de Bristol.

Le Capitaine Gobin commandant un autre Corsaire nommé *la Salle* du même Port, y a mené le Navire le Jean de Jersey.

On a reçu avis de Morlaix, que le vaisseau *la Comtesse de la Marck* monté par le Capitaine Anthon, s'est emparé des bâtimens, *la Fidelité* & *le Rochester*, & qu'il a rançonné pour cent livres sterlings le Navire *la Marie* de Falmouth.

Le Bâtiment *l'Anne Galley* de Londres chargé de sucre, de caffé, de cacao & d'autres marchandises a été conduit à Granville par le Corsaire *le Grand Grenot* que monte le Capitaine Clement.

Suivant les avis reçus de Dieppe le Capitaine Flahaut qui monte le Corsaire *la Mauve*, s'est rendu maître du Corsaire *le Fox* de Guernesey & du Navire *la Providence* de Jersey.

On apprend au Havre que le Navire *le Charmant Polley* a été pris par le Corsaire *le*

Digitized by Google

Dauphin que commande le Capitaine Cauchois.

Les Corsaires *l'Attrape si tu peux* & *la Marie Bernard* sont arrivés à Boulogne avec le Navire Anglois *la Princesse Caroline* de 145 tonneaux, dont la carguaison est composée de sucre & de coton.

Les Lettres de Bordeaux marquent que le Corsaire *la Marquise de Tourny* y a fait conduire le Corsaire *le Levrier* de Jersey.

On a été informé par celles de Bayonne que les Corsaires *la Levrette* & *l'Alexandre* de ce Port ont pris les Navires *le Dauphin* de Londres, chargé de salaisons, & *le Yarmouth*, à bord duquel il y avoit une grande quantité de sucre.

ON nous a priés d'inserer dans le Mercure l'article qui suit.

AYant été imprimé dans les Editions des nouveaux Mémoires de Sully, page 215 & 216 de l'édition in-12, qu'un d'Espueilles, qu'on y traite de lâche Gouver-, pour avoir mal défendu S. Basile contre le Duc de Mayenne, étoit de la Maison de Courtenay, Madame de Beaufremont, qui reste seule de sa maison, sensible à l'honneur de son nom s'est plainte de l'outrage

Digitized by Google

qu'on y faisoit & en a écrit à M. le Duc de Sully, qui en a fait ses plaintes à l'Editeur, lequel lui a repondu que c'étoit une faute, ou du Copiste ou de l'Imprimeur, & a promis de faire changer cette méprise à la premiere Edition desdits Mémoires de Sully. Les anciens Mémoires de Sully imprimés à Rouen en 1663, qui se vendent à Paris au Palais chés Thomas Jolly, prouvent que le sieur Despueilles n'étoit point de la Maison de Courtenay, & sont d'accord avec Madame de Beaufremont, on trouvera la preuve dans la généalogie de la Maison de Courtenay par M. Dubouchet imprimée à Paris en 1661 dediée & présentée au feu Roi, que jamais Prince de Courtenay n'a porté le nom de d'Espueilles.

CHarleroy a été investi le 16, & il n'est resté devant Saint-Guilain pour en continuer le siége, que quatre bataillons aux ordres du Marquis de la Farre, Lieutenant Général. La Garnison qui a défendu Mons en étant sortie le 13 de ce mois pour être conduite dans le Hainaut, on a fait entrer dans cette Place quatre bataillons.

Le 12 il y eut une escarmouche entre un détachement de Hussards de l'armée du Roi & un de celle des alliés. Un autre détachement de cette derniere attaqua le 14 une grand-Garde, mais il fut obligé de se

retirer avec précipitation. La Maison du Roi est restée le long de la rive droite de l'Escault depuis Dendermonde jusqu'à Vibroëck, à portée de joindre en huit heures l'armée de sa Majesté. Le Corps de troupes, qui avoit marché à Braine le Comte & à Soignies, & qui est commandé par le Duc de Boufflers, Lieutenant Général, s'est porté le 15 à Malines, pour camper près de cette Place, & par cette position il pourra joindre l'armée, s'il est nécessaire, ou se rendre sur la Durme, & couvrir Anvers, si les ennemis veulent former quelque entreprise contre cette Place. Leur Infanterie s'est avancée à la tête des bruyeres de Breda, & une partie de leurs troupes legeres est venuë se poster entre Turnhout, Beringhem, Ageel & Mool, tant pour observer la droite de l'armée du Roi, que pour veiller sur la Demer, mais leur Cavalerie est restée dans le camp de Ter-Heyden Les Partis d'Infanterie, par lesquels le Maréchal Comte de Saxe fait battre sans cesse la campagne, ont empêché jusqu'à présent les Hussards ennemis de prendre aucun établissement dans le Bassin d'Anvers. Quoique l'ordre donné par le Feldt-Maréchal Comte de Bahiany & par le Prince de Waldeck, de construire des fours à Maestricht & à Ruremonde, annonce qu'ils pensoient à faire un mou-

Digitized by Google

vement vers la Meuse, on ne peut encore former aucune conjecture certaine sur leur véritable dessein. Ils paroissent craindre que les troupes Françoises, qui ont formé un camp de l'autre côté de Louvain près l'Abbaye du Parc, ne tentent de leur couper la communication avec les troupes qui viennent du Rhin sous les ordres du Prince de Lobckowitz, & dont il n'y a encore que deux Régimens de Hussards, qui ayent joint l'armée des Alliés.

Sur l'avis que les ennemis marchoient vers Endhoven, l'armée du Roi décampa de Liere le 19 de ce mois, & ayant passé la Dyle sur quatre colonnes, elle alla se poster derriere cette riviere, la droite à Rousselaër & la gauche à Eure. Le Maréchal Comte de Saxe établit le Quartier général à Vesplaër, & il fit masquer le pont de Vikmole par les Croates, & celui de Rousselaër par le Régiment de Beausobre. Dans le mouvement que fit l'armée pour se rendre à ce camp, les troupes de l'arriere-garde furent commandées par le Vicomte du Chayla & par le Comte de Loigny Montmorency, & elles ne découvrirent que quelques Hussards qui se tinrent toûjours à une certaine distance. En même tems que le Maréchal Comte de Saxe quitta les environs de Lierre, le corps de troupes qui est sous les ordres du Comte

Digitized by Google

de Clermont, & qui a été renforcé de la Brigade de Crillon, passa la Demer, & se porta à Piclar entre Arschot & Zichem. Ce dernier endroit fut occupé par le Régiment de la Morliere que le Comte de Clermont deux jours auparavant avoit fait avancer à Vecteren, & le Régiment de Grassin entra dans Diest, qu'il trouva abandonné. Pour être à portée de marcher sur la Geste, en cas que les ennemis voulussent s'approcher de Hasselt, le Maréchal Comte de Saxe ordonna de jetter des Ponts entre Louvain & Vikmole. Cette précaution étoit d'autant plus nécessaire qu'on n'étoit point certain si les Généraux des alliés vouloient aller du côté de la Meuse, ou si leur mouvement n'étoit pas une feinte pour s'approcher d'Anvers. Ces Généraux par leurs dispositions n'ayant pas laissé lieu de douter qu'il n'eussent le dessein de prendre le premier parti, le Maréchal Comte de Saxe fit repasser hier la Dyle à l'armée sur cinq colonnes & elle campa sur deux lignes, le centre à l'Abbaye du Parc, la gauche à Wlivvlierbeck, & la droite masquant le chemin de Mecodal. L'artillerie fut parquée sur le glacis de Louvain à droite de la Porte de Tirlemont. La Brigade des Gardes dans Louvain, les Carabiniers & le Régiment de Dragons de Septimanie, au Pont d'Eure,

Digitized by Google

le Régiment de Beausobre près de Bubek, & les Uhlans à Alvertrick. Le Maréchal Comte de Saxe ayant voulu avoir plus près de lui la Maison du Roi, elle vint camper le 24 entre Nosseghem & Corteberg, & par cette position elle pourra proteger la communication de Bruxelles. Toute l'armée, commandée par le Prince de Conty, est devant Charleroy, à l'exception du corps détaché sous les ordres du Comte d'Estrées, & de celui avec lequel le Marquis de la Farre a fait le siége de Saint Guilain.

Le Prince de Hesse-Philips-Thal, commandant des troupes Hollandoises qui étoient en Garnison dans Mons, a dépêché aux Etats Généraux le sieur Dophf, Capitaine dans le Régiment de Canisius, pour les informer que le 10 de ce mois le Comte de Nava, qui commandoit dans la Place pour la Reine de Hongrie, avoit été obligé de faire arborer le Drapeau blanc. On est convenu par la Capitulation, que la Garnison seroit prisonniere de guerre, & que tous les Militaires, qui se trouveroient dans la Ville, subiroient le même sort, quoiqu'ils ne fussent pas de la Garnison; que la Porte d'Havré seroit remise aux troupes Françoises, mais que le Prince de Conty empêcheroit que les soldats n'entrassent dans la Ville tant que la Garnison y resteroit; qu'elle

Digitized by Google

en sortiroit le 13 avant-midi, pour être conduite dans les lieux, où il plairoit à sa Majesté Très-Chrétienne d'ordonner; que les Officiers conserveroient leurs équipages, & qu'on leur fourniroit la facilité de les faire transporter, que les malades & les blessés resteroient dans la Ville; qu'ils y seroient soignés aux dépens de leurs Souverains, & que les Généraux, aux ordres desquels ils sont, pourroient leur laisser les Médecins & les Chirurgiens nécessaires, lesquels conformément au cartel, signé à Francfort le 18 Juillet 1743 ne seroient point prisonniers, qu'il seroit permis à un nombre d'Officiers, proportionné à celui des soldats malades ou blessés, de demeurer dans la ville pour veiller tant sur leurs intérêts que sur leur conduite, qu'on accorderoit en route à la Garnison les étapes, de même qu'aux troupes Françoises, à condition que tout ce qui lui seroit fourni, seroit remboursé par la Reine de Hongrie & par cette République; que les Officiers Généraux & les Brigadiers des troupes de la Garnison, ainsi que les Officiers de l'Etat Major de la Place & les Ingenieurs, auroient la liberté de se retirer où bon leur sembleroit, en donnant leur parole d'honneur de ne point servir jusqu'à ce qu'ils fussent échangés; que les Officiers & les soldats de la Garnison seroient échan-

Digitized by Google

gés ou rançonnés, le plûtôt qu'il seroit possible, sur le pied du Cartel de Francfort, qu'il seroit remis un état exact des chevaux de toutes les troupes de Cavalerie : & que s'il y en avoit eu quelques-uns d'achetés ou de changés depuis le commencement du siege, ils seroient rendus par les Officiers ou par les Bourgeois qui les auroient achetés ou troqués ; que le Comte de Nava & le Prince de Hesse Philips-Thal laisseroient des ôtages & donneroient caution, soit pour les dettes du Fisc, soit pour celles des troupes ; que la Reine de Hongrie tiendroit compte des désordres que les troupes pouroient avoir commis dans les villages de France soumis aux contributions, & qui ont payé fidélement chaque terme ; que les magasins de vivres & de munitions de guerre sans aucune exception seroient livrés au Commissaire autorisé pour cet effet par le Prince de Conty ; que les femmes, enfans & domestiques des Officiers & autres, pourroient sortir de la ville, en même tems que la Garnison ou dans le terme de six mois avec leurs meubles & effets, & qu'il leur seroit donné gratis des passeports & des escortes ; que le Directeur de la Poste & ses Commis ne seroient inquiettés en aucune façon au sujet de leur administration, non plus que pour les commissions dont ils auroient pû

Digitized by Google

être chargés, mais qu'ils seroient obligez de se retirer avant le 15 du mois prochain; que tous les meubles & les équipages du Duc d'Aremberg, Grand Bailly du Hainaut, & Gouverneur de Mons, y resteroient sous la garde des Domestiques préposés à cet effet, & que lorsqu'il le désireroit, on lui fourniroit des passeports, des escortes & des voitures, pour les faire transporter. Le Comte de Nava & le Prince de Hesse Philips-Thal avoient demandé qu'il fût accordé à la Garnison deux Chariots couverts, qui ne pussent être visités sous aucun prétexte; que les Officiers & soldats de la Garnison, faits prisonniers pendant le siege, fussent échangés contre les prisonniers que la Garnison avoit faits sur les Assiégeans avant la reddition de la Place, & que les soldats des troupes de la Garnison ne pussent être mis dans des prisons ou autres lieux fermés lorsqu'ils seroient arrivez aux lieux où il plairoit à Sa Majesté Très-Chrétienne de les faire conduire. Les deux premiers articles ont été refusés, & le Prince de Conty a répondu sur le troisiéme, que le Roi en ordonneroit, mais que les traitements faits aux Garnisons des autres Places dont Sa Majesté Très-Chrétienne s'est emparée, devoient rassurer la Garnison sur celui qu'on lui feroit éprouver. Ce Prince a

Digitized by Google

donné au Comte de Nava une peuve d'estime particuliere, en consentant qu'il ne fût point prisonnier de guerre, & qu'il pût à son choix rendre libre un Officier au dessous du grade de Colonel. Les troupes Hollandoises qui étoient en garnison dans Mons, étoient composées des Regiments d'Infanterie de Kinschot, de Swanembourg, de Schwartzemberg, de Bronckhorst, de Mulert & d'Oranhe Groningue, & de trois Escadrons du Régiment de Dragons de Matha. Il n'y a eu, tant de ces troupes que du reste de la Garnison, que 400 hommes tués, blessés ou faits prisonniers pendant le siege.

Le 9 de ce mois à deux heures après midi, Philippe de France, Roi d'Espagne & des Indes, mourut presque subitement au Palais de Buen Retiro, dans la 46e. année de son regne. Il étoit âgé de soixante & deux ans, six mois & vingt jours, étant né le 19 Décembre 1683, & il étoit le second fils de Louis Dauphin, & de Marie-Anne de Baviere, & oncle du Roi Ce Prince portoit le nom de Duc d'Anjou, lorsque Charles II le déclara son heritier universel. Etant parti de Versailles le 4 Décembre 1700 pour aller prendre possession de cette Couronne, il arriva à Madrid le 17 Février de l'année suivante, & il fut proclamé Roi sous le nom de Philippe V dans tous

les pays de la Monarchie d'Espagne. Pendant quelques années il ne put jouir paisiblement de ses Etats, & il eut une vive guerre à soutenir, mais il fut reconnu Roi d'Espagne & des Indes par la Grande Bretagne & par la Hollande en 1713, & par l'Empereur Charles VI en 1725. Le 15 Janvier de l'année précedente il avoit abdiqué la Couronne en faveur de Louis, Prince des Asturies, & s'étoit retiré au Château de Saint Ildephonse, mais le jeune Roi étant mort quelques mois après, Philippe V reprit le Gouvernement de cette Monarchie. Il avoit été marié en 1701 à Marie-Louise-Gabrielle de Savoye, fille du feu Roi de Sardaigne Victor Amedée, née le 17 Septembre 1685, & morte le 14 Fevriér 1714, & dans la même année il épousa en secondes noces Elisabeth Farnese, fille d'Odouard Farnese II Duc de Parme & de Plaisance, née le 25 Octobre 1692. De son premier mariage il a eu Louis I Roi d'Espagne & des Indes, né à Madrid le 25 Août 1707, & mort dans la même ville le 31 Août 1724; Don Philippe Infant d'Espagne, né le 2 Juillet 1709 & mort le 8 du même mois; Don Philippe-Pierre-Gabriel Infant né le 7 Juin 1712, mort le 29 Décembre 1719, & Ferdinand né le 23 Septembre 1713, qui par la mort des Princes

Digitized by Google

ses freres ainés étant devenu Prince des Asturies, vient de succeder à la Couronne sous le nom de Ferdinand VI. Philippe V a eu de son second mariage le Roi des deux Siciles, né le 20 Janvier 1716; Philippe Infant né le 15 Mars; 1720 Louis-Antoine-Jacques Infant, Cardinal, Archevêque de Tolede & de Seville né le 25 Juillet 1727; Marie-Anne-Victoire Infante, née le 30 Mars 1718, mariée le 19 Janvier 1729 au Prince du Bresil; Marie-Th rese-Antoinette-Raphaëlle Infante, née le 11 Juin 1726, mariée l'année derniere à Monseigneur le Dauphin, & morte le 22 de ce mois & l'Infante Marie-Antoinette Ferdinande, née le 17 Novembre 1729. L'Infant Don François né du même mariage le 21 Mars 1717 est mort le 25 du mois d'Avril suivant. Le zéle de Philippe V pour la Religion & son attachement à l'observation de tous les devoirs qu'elle prescrit; la fermeté heroique & chrétienne qu'il a fait éclater dans les plus grandes adversités, & les preuves qu'il a données de son intrepidité dans les occasions les plus perilleuses, particulierement dans les batailles de Luzara & de Vil aviciosa, l'ont fait respecter de toute l'Europe. La tendresse paternelle qu'il a témoignée constament pour ses sujets; son attention continuelle à procurer leur bonheur & leur repos, autant que les circons-

Digitized by Google

tences l'ont permis ; son amour pour la justice & l'exactitude avec laquelle il a fait observer les loix ; la sagesse des reglements qu'il a faits pour proteger & pour augmenter le commerce ; le grand nombre d'établissements dont les sciences & les arts lui sont redevables, rendront à jamais sa mémoire chere à l'Espagne. Le corps de ce Prince doit être inhumé dans l'Eglise Collegiale de Saint Ildelfonse, ainsi qu'il l'a ordonné par son Testament, qui a été ouvert avec les cérémonies accoûtumées. On ne peut exprimer par des termes assés forts la douleur dans laquelle la perte que l'Espagne vient de faire, a plongé le Roi & toute la famille Royale. La Reine Doüairiere n'a point quitté le Palais du Buen Retiro, & elle reçoit de frequentes visites de la Reine.

JOURNAL

Digitized by Google

JOURNAL

Du siége de Charleroy du 28 au 29. Juillet.

LA tranchée a été ouverte en trois endroits differens devant Charleroy la nuit du 28 au 29 Juillet au centre devant le Polygone des Bastions d'Orleans & de Dauphin par M. de la Farre Lieutenant Général, M. le Duc de Brisac Maréchal de Camp, 1200 travailleurs soutenus du premier & du troisiéme bataillons de Navarre & deux compagnies de Grenadiers.

Les travailleurs conduits par la demie Brigade des Ingenieurs de Franquet commandée par M. de S. Paul Sous-Brigadier, ont fait 2 paralleles en deçà du Ravin des petits étangs de 420 toises de longueur vis-à-vis la redoute des paysans; la premiere parallele traverse le Ravin par sa droite & joint la seconde qui est appuyée par ses extrémités au susdit Ravin, & à celui en avant dit des grands étangs; elle a 350 toises de longueur & par sa gauche elle est à 90 toises de la Redoute; la communication à ces paralleles par la droite a 350 toises de longueur, de sorte que la longueur totale du

Digitized by Google

travail fait cette nuit à l'attaque de Montigny est de 1120 toises ; il n'y a eu que deux hommes blessés.

A la droite la tranchée a été ouverte par M. de la Motte Houdancorrt Lieutenant général & par M. de Fontenay Brigadier, 1200 travailleurs soutenus du premier & troisiéme Bataillons de Mailly & quatre Compagnies de Grenadiers.

Les travailleurs conduits par la premiere demie Brigade d'Ingenieurs de Franquet ont fait vis à-vis les redoutes avancées du front de la porte de Bruxelles une parallele d'environ 300 toises de longueur à 40 toises de distance du saillant de la Redoute la plus avancée. Les communications de cette parallele à la droite & vers le centre ont ensemble 160 toises & tout le travail 460.

Le feu a été plus vif dans cette partie qu'aux autres, il y a eu environ 50 hommes tués ou blessés, M. de Verville chef de Brigade a eu le bras percé d'un coup de biscayen.

La tranchée a été ouverte à la gauche vis-à-vis la porte de Mareinelle de la basse-ville par M. de Maubourg Lieutenant Général & M. de la Motte Brigadier, 600 travailleurs soutenus par un Bataillon & deux piquets de Dragons.

Les travailleurs commandés par la pre-

Digitized by Google

miere demie Brigade de Chaville ont fait une parallele de 270 toises de longueur dont la droite est appuyée à la Sambre, & traverse par la gauche la chaussée de Mareinelle, laissant derriere elle la barriere de l'avancée ; les communications à cette parallele ont 360 toises de longueur & tout le travail 630 dont la plus grande partie est à la sappe à cause de la proximité de la redoute qui n'est distante de la parallele que d'environ 80 toises, & malgré le feu vif des ennemis il n'y a eu ni tués ni blessés.

Du 29 au 30 attaque de Montigny du centre.

La tranchée a été relevée le 29 par, M. le Comte de Ségur Lieutenant Général M. de Pumbeck Brigadier, deux Bataillons & deux compagnies des Grenadiers Auxiliaires.

Quatre cent travailleurs conduits par une demie brigade d'Ingenieurs commandée par M. du Portail Brigadier ont perfectionné les deux paralleles de la nuit précedente, prolongé la seconde de 80 toises vers la redoute des paysans qui ne s'en trouve éloignée que de trente à quarante toises, on a aussi prolongé la communication de deux cent toises, & l'on a travaillé à l'emplacement des batteries nécessaires, l'une au centre de la premiere parallele, deux à l'extrêmité de la seconde, & une derriere ; celle-ci sera destinée à ruiner les défenses &

Digitized by Google

prendre les ricochets sur le front attaqué.

Attaque de la porte de Bruxelles ou de la droite.

M. de la Coste Messeliere, Maréchal de Camp a relevé la tranchée avec deux Bataillons & deux Compagnies de Grenadiers auxiliaires; 500 travailleurs conduits par une demie Brigade d'Ingénieurs, commandée par M. de la Cheze, sous-Brigadier ont perfectionné le travail de la nuit précédente, & prolongé de 50 toises à la sape la gauche de la parallele, dans laquelle on a placé deux mortiers, & prolongé pareillement de 150 toises la communication de la droite. Il y a eu trois hommes blessés, dont un Officier de Mailly, & deux soldats, & un soldat tué.

Attaque de Mareinelle ou de la gauche.

La tranchée a été relevée par M. le Comte de Baviere, Lieutenant Général, M. de Ruffe, Brigadier, 2 Bataillons & 2 piquets de Dragons. 300 travailleurs commandés par M. Ploteau ont de même perfectionné le travail fait la nuit précédente, prolongé la parallele de 111 toises sur la gauche, à l'extrémité de laquelle on a commencé une batterie pour battre de revers & d'enfilade le

Digitized by Google

front attaqué de la basse ville, tandis que notre batterie vers le centre de cette parallele est destinée à ruiner la communication & battre la redoute : on a de même prolongé de 32 toises la droite de cette parallele jusqu'à la Sambre, elle est pareillement terminée par une batterie qui enfilera la porte & battra la redoute.

M. de la Rigaudiere, Capitaine au Régiment de Soissonnois, a été blessé d'un coup de fusil dans le bas-ventre, & il y a eu deux soldats blessés.

Du 30 au 31 Attaque de Monigni ou du centre.

La tranchée a été relevée le 30 par M. de Fénelon, Lieutenant général, M. de Rougel, Brigadier, deux Bataillons, une Compagnie de Grenadiers Auxiliaires, & un piquet de dragons. 300 travailleurs conduits par une demie Brigade d'ingénieurs, aux ordres de M. Damonville, ont prolongé la gauche de la seconde parallele jusqu'à hauteur du saillant de la redoute des paysans, & retournés de l'extrémité parallelement à la face de la redoute d'environ cent toises, ils ont embrassé aussi la face gauche de la dite redoute, au pied de son glacis sur 40 toises de longueur, & fait une nouvelle com-

Digitized by Google

munication des deux paralleles de 70 de longueur entre les deux étangs. On a perfectionné les batteries, le mineur est attaché au ravin & chemine sur la redoute; il est enfoncé de 18 pieds.

Attaque de la porte de Bruxelles ou de la droite.

La tranchée a été relevée par M. Duchâtelet, Maréchal de camp, deux bataillons & deux compagnies de Grenadiers auxiliaires; les travailleurs conduits par la demie brigade d'Ingénieurs, commandée par M. le Chevalier de Clermont, ont prolongé de 110 toises la gauche de la parallele, pour soutenir une batterie placée avantageusement derriere, qui bat d'enfilade la face droite du Bastion du Roi, celle de la contregarde & son chemin couvert. Cette batterie est de cinq pieces. On en a établi deux autres, une de trois, & une de quatre, vers le centre de la parallele, pour battre ces deux redoutes & la communication. Deux Officiers de Royal Artillerie y ont été dangereusement blessés, & cinq soldats.

Attaque de Marcinelle ou de la gauche.

La tranchée a été relevée par M. de Lau-

Digitized by Google

trec, Lieutenant général, le Prince de Guise, Brigadier, un bataillon, une compagnie de Grenadiers auxiliaires & un piquet de dragons. Quatre cent travailleurs conduits par une demie-brigade d'Ingénieurs, commandée par M. de Filey, ont fait la communication directe en sappe debout & traverse tournante de la premiere paralelle au chemin couvert de la redoute, au retour parallel à une des faces, & un autre retour qui communique en couvrant celui-ci sur le milieu d'une des faces de ladite redoute, en traversant son fossé plein d'eau que l'on a comblé.

M. de Roche, Lieutenant au Régiment de Bourbonnois à la tête de 30 volontaires soutenus de M. de la Merliere Capitaine de Grenadiers du même Régiment, s'est rendu maître de cette redoute, l'épée à la main, en traversant le fossé de 20 toises de largeur, dans lequel il y avoit quatre pieds & demi d'eau. On a fait 28 prisonniers, partie Autrichiens, partie Hollandois, & un Officier qui la gardoit. Comme l'attaque de cette redoute n'étoit pas absolument certaine, on avoit commencé un travail pour s'en approcher, partant de la premiere paralelle, & dirigée sur la barriere de la chaussée; il a 60 toises de longueur. La communication dont on a parlé en premier lieu a 105

toises. Il y a eu deux hommes tués à cette attaque, & sept blessés.

Du 31 au 1 Août, Attaque de Montigny ou du centre.

La tranchée a été relevée par MM. de S. André, Lieutenant Général, & de la Motte Brigadier, deux Bataillons, une compagnie de Grenadiers Auxiliaires & un piquet de dragons.

Les travailleurs conduits par une demie-Brigade d'Ingénieurs, commandée par M. Duportail Brigadier, ont prolongé par la droite la sappe de la nuit précédente de 45 toises, & poussé en avant une parallele partant de la communication de la redoute des paysans, & qui pince le saillant du chemin couvert de la redoute de Vauban. Cette parallele sera jointe dans le jour avec la prolongation dont on vient de parler; elle a 120 toises de longueur. On a de plus prolongé la seconde parallele de 90 toises du côté de la Sambre, on a pareillement marqué la communication de la redoute des Paysans à son extrémité vers la place, & l'on s'est logé dans la place d'armes saillante du chemin couvert de la petite redoute qui y communique. M. de la Bretonniere, Ingénieur volontaire, a été blessé d'un coup de

Digitized by Google

feu au visage ; 2 hommes tués & 12 blessés

Attaque de la porte de Bruxelles.

La tranchée a été relevée par M. de Fienne, Maréchal de camp, 2 Bataillons, 2 Compagnies de Grenadiers Auxiliaires. Les travailleurs conduits par M. Ducoreil, Ingénieur, ont fait la communication derriere les batteries du centre, elles ont ensemble cent toises de longueur, & l'on a perfectionné le travail de la nuit précédente. Il y a eu trois travailleurs blessés.

Attaque de Mareinelle.

MM. de Coigny, Lieutenant Général, & de Fontenay, Brigadier, ont relevé la tranchée avec un Bataillon, une compagnie de Grenadiers auxiliaires, & un piquet de Dragons.

Les travailleurs conduits par une demie-brigade d'Ingénieurs, commandée par M. de Saracher, Chef de brigade, ont perfectionné les communications parallelement à la face, & venant s'appuyer à la Sambre par un bout de parallele ; on a fait aussi le passage du fossé de la petite redoute dont on s'est emparé, & l'on s'y est logé. Il y a eu 2 soldats blessés.

Digitized by Google

La garnison qui étoit dans la ville basse, l'évacua le 1 sur les quatres heures, & monta dans la haute; le magistrat arbora sur le champ le drapeau blanc & voulut faire quelques propositions, on lui déclara qu'on n'en vouloit écouter aucunes; sur ce refus il baissa les ponts & ouvrit les portes & les troupes s'en emparerent sur le champ.

Le 2 M. de Chabannes ayant fait taser les lunettes Vauban par quelques Grenadiers soutenus de leurs Compagnies, ils les ont emporté à la premiere tentative; cette ardeur a donné tant d'émulation aux troupes des autres tranchées que tout ce qui étoit commandé grénadiers, piquets & travailleurs à marché aux ouvrages avec une fermeté & une vivacité incroyable rien n'a résisté à leur impétuosité, les travailleurs ont pénétré dans l'ouvrage à corne de Namur entre le Sambre & la haute ville, les Grenadiers les y ont suivis malgré le feu des ennemis, & l'assaut auroit été donné au corps de la place si M. de Chabannes & de Nicolai n'avoient employé toute leur autorité, à contraindre les soldats de se retirer des Palissades du chemin couvert. Cette audace a tellement intimidé l'ennemi qu'il a sur le champ arboré le drapeau blanc.

La capitulation vient d'être signée & la garnison est prisonniere de guerre.

Digitized by Google

Il y a eu un Officier tué & trois Soldats 3 Officiers & 21 Soldats blessés.

LE COUSIN.

FABLE.

A M. LETEXIER.

J'Ai promis une fable, & j'y vais satisfaire :
Bonne ? digne de toi ? . . . je n'aurois pu la faire,
Je n'entends acquitter ici que la moitié
De la dette que j'ai trop vite contractée.
Si la piece n'est pas goutée,
Ne t'en prends qu'à ton amitié
De me l'avoir sollicitée ;
J'éprouve en cette occasion
Que l'esprit aisément se fait illusion
Lorsque l'ame est bien affectée.

Un insecte, de ceux que l'on nomme *Cousins*,
Avoit eu le secret de se mettre à la mode,
Quoiqu'un bourdonnement aussi fou qu'incommode
Le rendit redoutable à ses plus chers voisins.
Dans les bosquets, dans les prairies
Les soirs il voloit tour à tour,
N'épargnant en faisant son tour

Digitized by Google

Ni les hôtes des bergeries
Ni ceux des châteaux d'alentour.

Quand il vit, en faisant sa ronde,
Que son bruit importun n'étoit point évité,
Et que même d'un certain monde
Il amusoit l'oisiveté,
Ce succès lui donna de la témerité;
Au bruit il joignit la piqûre;
Il divertit encor ceux qu'il ne piquoit pas;
Car du mal d'autrui l'on n'a cure,
Et même les malins y trouvent des appas.
Ceux là donc n'en firent que rire,
Mais les gens offensés le prirent tout de bon,
Et par malheur pour notre sire,
Il osa piquer un barbon.
Rarement à cet âge, entend-t'on raillerie.
Notre bon homme prit la chose au criminel:
Je te passois, dit-il, ton caquet éternel,
Effet de ton étourderie
Mais non content dans ta folie
D'étourdir tout le genre humain,
Tu piques? c'en est trop, ô miserable engeance;
Redoute ma juste vengeance.
Si tu me tombes sous la main.

Que l'on pardonne au petit maître,
De quelque classe qu'il puisse être,
(J'y comprens le Robin avec l'Abbé coquet)
L'ennuyeux persifflage & le bruyant caquet,

Digitized by Google

C'eſt ſon lot ; le Ciel l'a fait naître
Pour être ſot & freluquet ;
Mais que tant de faits qu'on renomme
Joignent les traits du méchant homme
Au rôle inſipide du ſot,
C'en eſt trop, & ſouvent pour leurs propos cauſtiques
Ils mériteroient bien qu'on leur fit éprouver
Le petit accident que maints auteurs critiques
N'ont pas eu de nos jours le bonheur d'eſquiver.

Par M. Peſſelier.

A Mlle. D'AVIGNON

Pour l'engager à apprendre les regles de la Poëſie Françoiſe.

LA NATURE ET L'ART.

FABLE.

DAns le fond d'un jardin, à côté d'un berceau,
Sans ſoin, ſans peine, ſans culture,
Naquit un charmant arbriſſeau,
Enfant de la belle Nature,

Digitized by Google

Mo ele digne du pinceau
Si le travail de la peinture
Pouvoit dignement rendre un si joli morceau.
Vous seriez, lui dit on, bien plus aimable encore
Si l'art dirigeoit vos rameaux ;
Permettez-donc qu'il vous décore,
Et vous en recevrez mille charmes nouveaux.
Dans ses habiles mains tout vous sera possible;
Que d'ar uites seront jaloux !
Vous êtes né doux & flexible ;
La moitié de l'ouvrage est déja fait pour vous.
L'arbrisseau se rendit, & bi-n tôt sans obstacle
Prenant du jardinier un agréable tour,
D'ignoré qu'il étoit, il devint un spectacle
Pour les curieux d'alentour.

ENVOI.

Vous qui réunissez la sagesse & les graces
Au talent naturel des enfans d'Apollon,
De l'art daignez suivre les traces,
Il guidera vos pas dans le sacré vallon.
Il sçait orner la beauté même ;
Plus d'une toilette en fait foi ;
Pourquoi résister à sa loi,
Quand tout cede ici bas à son pouvoir suprême ?
Votre esprit à produire en serat-il plus lent ?
Non, loin d'étendre le talent
Trop de liberté le resserre.

Digitized by Google

Les talens, il eſt vrai, ſont l'ouvrage des Dieux,
Et l'homme a fait cet art qui vous eſt odieux :
Mais ſans nous en faire la guerre,
Partagez avec nous ce guide précieux ;
On peut bien emprunter quelque choſe à la terre
Quand on a tant reçu des Cieux.

Par le même.

On auroit voulu pouvoir offrir à Mlle. d'Avignon le tribut qu'elle mérite, mais l'Auteur de la Fable l'a ſi bien louée qu'il ne reſte plus que de ſouſcrire à ſon éloge ou de le répeter.

Digitized by Google

NOUVELLES ETRANGERES.

ALLEMAGNE.

LE 25 du mois passé, la Reine de Hongrie annonça à sa Cour que les anciennes conventions concluës avec la Russie venoient d'être renouvellées, & que la bonne intelligence entre les deux Puissances étoit affermie d'une maniere également avantageuse pour l'une & pour l'autre. Depuis l'audience que le Comte de Podevvils, Envoyé extraordinaire du Roi de Prusse, a eu de sa Majesté, ce Ministre a conferé deux fois avec le Comte d'Uhlefeldt, Grand Chancellier, & il lui a fait part des ordres éxprès qu'il a reçus de sa Majesté Prussienne d'engager la Reine à se prêter aux voyes de conciliation, par lesquelles on pourroit parvenir à rétablir la tranquillité en Europe. Le Comte d'Ulefeldt a répondu que sa Majesté ne pouvoit rien faire à cet égard que de concert avec ses Alliés, & qu'elle s'en rapporteroit, sur tout ce qui regarde des propositions d'accomodement, aux Conseil du Roi de la Grande Bretagne. Le même Ministre a déclaré par ordre de la Reine au Ministre de sa Majesté Britannique & à celui de la République des Provinces Unies, que Sa Majesté avoit résolu d'ajouter un nouveau renfort à celui qu'elle faisoit marcher vers les Pays Bas sous les ordres du Prince de Lobckovvitz On a reçu avis de Petesbourg que le 16 du mois dernier, pour la premiere fois depuis que l'Impératrice de Russie est à Petersshoff, les Ministres Etrangers qui ré-

Digitized by Google

sident auprès de cette Princesse, avoient été admis a son audience, & que le soir ils avoient été invités à souper chés la Grande Duchesse de Russie. Ces avis ajoutent que la Flotte, qui a été équipée par ordre de l'Impératrice de Russie, & qui est composée de vingt-quatre Vaisseaux de guerre & de plusieurs tant Fregates que Galeres, avoit ordre de mettre incessamment à la voile. Les mêmes avis portent que le Grand Duc de Russie avoit fait le 20 la cérémonie de donner les marques de l'Ordre de Sainte Anne au Comte Nasamotsky, cy-devant President de l'Académie des Sciences de Petersbourg.

Suivant les avis reçus de Vienne, la Reine de Hongrie & le Grand Duc de Toscane, apres avoir passé quelques jours au Château de Mannersthoff, sont retournés à celui de Schombrun. Les mêmes avis assûrent que sa Majesté Hongroise n'a point voulu accepter les propositions qui lui avoient été faites pour parvenir à un accommodement general, & qu'en donnant part à ses Alliés des raisons qui l'avoient engagée à les rejetter, elle avoit fait sçavoir à ces Puissances, qu'elle estoit dans la resolution d'agir en tout de concert avec elles, & qu'elle esperoit de les voir tenir à son égard la même conduite. Le Prince Charles de Lorraine est parti, pour se rendre dans les Pays Bas. Cinq mille hommes, nouvellement levés en Croatie, ont dû se mettre en marche vers l'Italie. Le bruit court à Vienne que M. Lancz nsky a déclaré aux Ministres de la Reine de Hongrie, qu'un Corps de troupes Russiennes étoit prêt à marcher à son secours, si quelque Puissance étrangere attaquoit les Etats que cette Princesse possede en Allemagne. On a appris de Berlin, que le Roi de Prusse étoit actuellement à Postdam, la Reine à Schonhausen,

Digitized by Google

& la Reine Douairiere à Oranienbourg, & que pendant le sejour du Roi de Prusse à Reinsberg, où ce Prince a demeuré jusqu'au 5 de ce mois, il y avoit eu plusieurs festes très magnifiques. Le Roi de Prusse a nommé le comte de Finckenstein, pour aller résider à Petersbourg en qualité de son Envoyé Extraordinaire, à la place du Baron de Mardefeldt. Le Baron de Danckelman, Ministre du Conseil Privé d'Etat & de Guerre de sa Majesté Prussienne, est mort à Berlin le 12, dans la soixante-quatriéme année de son âge. Les nouvelles de Dreide portent que le Comte de Hennique, Ministre de Conference du Roi de Pologne Electeur de Saxe, étoit allé à Wesseinfels par ordre de ce Prince, pour regler ce qui concerne le Douaire de la Duchesse de Saxe Wesseinfels & l'appanage de la Princesse sa fille. Sa Majesté Polonoise a rappellé dans son Electorat les troupes Saxones qui étoient restées en Boheme. Elle a fait demander aux Etats de Saxe la continuation des subsides accordés pendant la guerre, en leur laissant la liberté de prendre de nouveaux moyens pour en procurer le payement. Selon les lettres de Hanover, le Comte & la Comtesse de Woronzoff en sont partis le 13 & ils comptoient d'arriver le 15 à Berlin. Les lettres de Bonn confirment que la santé de l'Electeur de Cologne est beaucoup meilleure, depuis que ce Prince prend les bains de Slangenbad. On a été informé par celles de Venlo, que le 16 les troupes, qui sont sous les ordres du Prince de Lobockovvitz, avoient commencé à y passer la Meuse, & qu'elles devoient marcher par Amelen, Asten, Heese & Stripp, à Peer où se feroit leur jonction avec l'armée que commande le Feldt-Mareschal Comte de Bathiany.

Digitized by Google

Le Cercle du Haut Rhin a reçu des Lettres Requisitoriales, par lesquelles la Reine de Hongrie lui demande le passage pour un nouveau Corps de troupes qu'elle se propose d'envoyer dans les Pays-Bas, & qui sera composé des Regimens d'Infanterie de Grune & de Leopold Daun ; de deux Bataillons du Régiment de Hildbursghausen ; de deux autres Bataillous qui viennent du Tirol ; des Régimens de Cavalerie d'Olonne, de Perneff & de Cordoue ; de celui de Hussards de Fe eritz, & de qu lques troupes irregulieres Les lettres de Dusseldorp marquent que la derniere Division de l'armée, qui est sous les ordres du Prince de Lobcko itz, avoit passé le 5 de ce mois le Rhin près de Kaizers erth. On a reçu avis que l'Evêque Prince de Bamberg & de Wurtzbourg avoit faire publier un Edit, qui porte que les droits de Douane & de Péage, qui se perçoivent dans ses Etats, seront diminués d'un quart ; que les marchandises & les denrées, qui seront conduites par terre à Kitzinge pour descendre le Mein, ne payeront que les deux tiers de ces droits ; que de quinze jours en quinze jours il partira de Wurtzebourg tous les Lundis à midi un Bâtiment, sur lequel les proprietaires de ces marchandises pourront les embarquer ; que dans le temps de la Foire établie ici on fera partir, outre la barque ordinaire, trois autres Bâtiments pour la commodité des Négocians ; que si dans l'intervalle du départ de ces Bâtiments quelque Commerçant veut faire passer des marchandises à Kitzinge, on lui fournira une voiture d'eau à un prix modique, pourvu que le poids de ces marchandises n'excede pas quatre-vingt-dix quintaux ; qu'il sera permis aux marchands de toutes nations d'avoir des Facteurs à Kitzinge, & que les Magistrats auront ordre de punir severe-

Digitized by Google

ment les moindres infidélités que ces Facteurs pourront commettre ; que pour accelerer la navigation & le transport des marchandises, il sera defendu aux Bateliers de Kitzinge, qui descendront le Mein, de demeurer jamais plus de huit jours en cette Ville, ni dans celles de Mayence & de Cologne ; que les Officiers de l'Evêque de Bamberg & de Wurtzbourg seront déchargés d'empêcher que les marchandises ne soient retenues trop long-temps dans les Doüanes, & qu'ils auront des ordres particuliers de procurer aux Negocians toutes les facilités & tous les avantages dont il sera possible de les faire jouir.

On a appris de Coppenhague, que le 3 de ce mois au soir la Princesse de Dannemarck étoit accouchée d'une Princesse, qui a été nommée *Sophie Magdelaine*. Selon les mêmes lettres, le bruit court que le Traité de subside entre le Roi de France & sa Majesté Danoise vient d'être renouvellé. Les nouvelles de Stockolm portent que le 21 du mois dernier le Roi de Suéde avoit eu une violente attaque de gravelle, mais que ce Prince s'étoit trouvé le lendemain fort soulagé, & qu'à présent sa santé étoit entierrement rétablie. On mande de Berlin, que le Roi de Prusse s'étoit rendu le 5 au Château d'Oranienbourg, dont il a fait présent au Prince de Prusse, & où il a passé quelques jours. Leurs Majestés Prussiennes doivent être depuis le neuf à celui de Reinsberg avec la Reine Douairiere de Prusse les Princes & Princesses de la Famille Royale. Le Genéral Bernes que la Reine de Hongrie a nommé son Envoyé Extraordinaire auprès du Roi de Prusse, est attendu à Berlin, ainsi que le Comte de Woronzoff, Vice-Chancellier de Russie, qui doit y passer en retournant à Petersbourg.

Digitized by Google

On écrit de Varsovie que les Dietes particulieres des Palatinats du Royaumé de Pologne étoient assemblées pour délibérer sur les ordres qu'elles donneroient aux députés qui devoient assister de leur part à la Diette Générale.

ITALIE.

On fit le 2 avec beaucoup de magnificence la cérémonie du Couronnement du Doge, qui a donné le trois un repas ? auquel deux cent personnes de la Noblesse ont été invitées. Le Saint Sacrement a été exposé pendant trois jours dans toutes les Eglises de cette Ville & l'on a fait des prieres publiques, pour demander à Dieu de protéger la République dans les circonstances présentes, & de vouloir rendre la paix à l'Europe. Depuis l'arrivée d'une lettre que M. Guymont, Envoyé Extraordinaire du Roi, a reçue du Maréchal de Maillebois, on assûre que dans l'action du 16 du mois dernier les troupes de la Reine de Hongrie ont fait une perte pour le moins aussi considérable que les François & les Espagnols. Les derniers, après avoir passé le Po, se sont avancés du côté de Pizzighitone avec un train d'artillerie, mais on ne sçait pas encore si l'Infant est effectivement dans la résolution d'assiéger cette Place, ou s'il se propose seulement d'engager les ennemis à sortir de leurs retranchemens, pour la secourir. La grande quantité de déserteurs qui ont passé à l'armée commandée par ce Prince, l'ont mis en état d'en rendre tous les Régimens complets. Le Roi de Sardaigne est toujours campé sur le bord de la Trebia avec la sienne, qui a sa droite appuyée à la Stradella & sa gauche à Castel San Giovanni. Ce Prince a ordonné sous de

Digitized by Google

rigoureuses peines aux habitans de Novi de déclarer les terres, maisons & autres effets, qui appartiennent dans les environs à des Nobles Génois. Trois Vaisseaux de Guerre de l'Escadre Angloise, que commande l'Amiral Thownshend, sont actuellement à la vue de ce Port, & l'on a reçu avis qu'une Galiotte à bombes de cette Escadre avoit fait naufrage près de Livourne.

GRANDE BRETAGNE.

Les Seigneurs ordonnerent le 5, que les accusations portées contre les Comtes de Kilmarnock & de Cromarty & contre le Lord Balmerino, pour haute trahison, fussent remises devant la Chambre; & ils se sont assemblés aujourd'hui pour entendre le premier rapport des Commissaires qui instruisent le procès des prisonniers. Hier ils passerent un Bill pour tenir constamment sur pied un Corps de Milices en Angleterre, & par lequel il est réglé que le Comté d'Yorck fournira trois mille hommes; le Comté de Middlesex, deux mille; celui de Devon, un pareil nombre; celui de Lincoln, quinze cent; ceux d'Essex, de Kent, de Norfolck, de Sommerset, de Suffolck & de Southampton, chacun douze cent; ceux de Wills, de Sussex, de Surrey, de Lancastre & de Glocester, chacun mille: ceux de Cornouailles, de Northampton, de Salop, de Warwick & de Dorset, chacun huit cent; ceux de Chester, de Stafford, de Leicester, de Darby, de Worcester, d'Oxford, de Bucks, de Northumberland & de Bercks, chacun sept cent; ceux de Cambridge, de Nottingham & de Hereford, chacun six cent; ceux de Bedford & de Durham, chacun cinq cent; celui de Glamorgan, quatre cent cinquante; ceux de

Digitized by Google

Cumberland & de Houtingdon, chacun quatre cent ; celui de Denbigh, trois cent cinquante ; ceux de Westmoreland, de Monmouth & de Mongommery chacun trois cent ; celui de Carmarthen, deux cent cinquante ; ceux de Pembrocke & de Brecknoch, chacun deux cent ; ceux de Rutland, de Radnor, de Flint & de Cardigan, chacun cent cinquante ; & ceux de Merioneth, de Carnarvan & d'Anglesea chacun cent, ce qui composera ensemble trente-huit mille cinq cent cinquante hommes. Ceux qui posséderont un franc fief, qui joüiront de vingt livres sterlings de revenu, qui seront dans le commerce, ou qui exerceront un emploi, ne pourront être obligés de servir dans la Milice. Ce Corps sera envoyé dans telle partie de l'Angleterre, de la Principauté de Galles ou du pays de Berwick, qu'on jugera nécessaire, & il y demeurera jusqu'à ce que les Partisans de la Maison de Stuard soient entiérement soumis. Les changemens faits au Bill qui autorise les Commissaires de la Marine à acheter pour le service de la Flotte du Roi les provisions apportées dans ce Royaume par des Vaisseaux de Nations neutres, furent approuvés le 5 par la Chambre des Communes. Il est dit dans ce Bill, qu'on n'y prétend point déroger à l'Acte du Parlement du 9 Octobre 1651, par lequel il est défendu à tout Navire étranger de débarquer d'autres marchandises ou denrées que celles de son pays dans la Grande Bretagne. A la fin du même Bill on a ajouté que les Négocians Hollandois ont tort de se persuader que cet Acte avoit été révoqué en 1660, & il est expressément énoncé qu'ils seront obligés, ainsi que ceux des autres Nations, de s'y conformer. La même Chambre a décidé qu'on éliroit quatre nouveaux Membres, pour remplacer le Lord Duncannon, & MMrs.

Digitized by Google

Richard Arondel, Henry Legge & Jean Campbell. Le Roy a accordé au Duc de Cumberland la charge de Grand Veneur de la Forest de Winsor, vacante par la mort de M. Jean Spencer. Sa Majesté a nommé M Henry Pelham, le Comte de Middlesex, MMrs. Georges Littleton, Henri Legge & Jean Campbell, Commissaires de la Trésorerie; le Duc de Bedford, le Comte de Sandwich, le Lord Vere Beauclere, MMrs. Georges Anson & Georges Greenville, le Vicomte Barrington & le Lord Duncannon, Commissaires de l'Amirauté. Quatre Régimens Anglois se sont embarqués pour repasser dans les Pays Bas, & l'on a équipé un Yacht pour y transporter le Général Ligonier qui doit y commander les troupes de la Grande Bretagne. Le Régiment d'Infanterie & celui de Cavalerie, que le Lord Herbert & le Duc de Montaigu avoient levés pour servir contre le Prince Edouard, ont été congédiés. Le bruit court que ce Prince est toujours dans une des Isles du Nord du Royaume d'Ecosse, & qu'il n'attend qu'une occasion favorable pour former une nouvelle entreprise. Un Parti de ses troupes a enlevé dernièrement tous les équipages du Lord Georges Sackville. Celles commandées par le Duc de Cumberland ont fait prisonnier le Lord Lovat & quatre Chefs des Tribus attachées aux intérêts de la Maison de Stuard. L'épouse du Lord Ogilvy, laquelle avoit suivi ce Seigneur à l'armée du Prince Edouard, a eu le même sort, & elle a été conduite au Château d'Edimbourg. Le Lord Glengary s'est rendu avec soixante & quatorze de ses Vassaux au Camp du Duc de Cumberland, & s'est soumis au Roy. Les Vaisseaux de guerre & les Batimens de transport, destinés pour le Cap Breton, firent voile de la Rade de Sainte Helene,

Digitized by Google

Hélene, mais les vents contraires les obligerent le même jour d'y retourner. Il arriva le 29 du mois dernier à Plymouth un Navire, par lequel on fut informé que l'Escadre Françoise commandée par le Duc d'Anville, étoit partie le 22 de l'Isle de Daix, & depuis on a sçu que celle qui est sous les ordres de l'Amiral Martin, la suivoit. Cette derniere a été rencontrée vers le quarante-sixieme dégré de Latitude, à trente lieues à l'Ouest de l'embouchure de la Garonne. Les Commissaires de l'Amirauté ont reçu avis qu'il revenoit de Lisbonne quatre-vingt-cinq Vaisseaux Marchands sous l'escorte des Vaisseaux de guerre *l'Yorck* & *le Fortbstone*. Le Conseil de guerre, qui doit juger l'Amiral Matthews, s'est assemblé le 27 & le 30 du mois dernier. Cet Amiral a recusé trois de ses Juges, & a demandé qu'on lui nommât ses accusateurs.

Les Seigneurs ordonnerent le 8 de ce mois que les Comtes de Kilmarnock & de Cromarty & le Lord Balmerino seroient interrogés & jugés dans la Salle de Westminster. Le lendemain ils présenterent une Adresse au Roi, pour le supplier de nommer un Grand Stewart, & le 11 Sa Majesté leur fit sçavoir par son Grand Chambellan qu'elle se conformeroit à leur demande : on croit que ce titre sera accordé au Lord Chancelier, qui sera créé en même tems Pair de la Grande Bretagne. Le 13 les Seigneurs passerent le Bill qui regarde les assûrances pour les Vaisseaux & les marchandises dont ils sont chargés. La Chambre des Communes entendit le 8 le rapport des Commissaires chargés de donner leur avis sur le Bill contre les personnes qui favoriseront les Contrebandiers. Le 13 cette Chambre lut pour la premiere fois un Bill, par lequel il est défendu aux

Digitized by Google

Montagnards d'Ecosse de garder des armes à feu, & qui contient divers réglemens, tendans à prévenir les nouvelles entreprises que pourroient former les Partisans de la Maison de Stuard. Le jugement des Comtes de Kilmarnock & de Cromarty sera prononcé le 8 du mois prochain, & l'on commencera le 18 de ce mois-ci à instruire le procès des autres prisonniers qui ont été amenés d'Ecosse. On fait monter tous les jours devant la prison où il sont détenus, une garde de trente soldats, dont quinze sont continuellement sous les armes, la bayonnette au bout du fusil. Le Gouvernement a promis une récompense considérable à ceux qui arrêteront Mrs. Pierre Morse, Jean Holker & Jean Betts. M. Murray, Secretaire du Prince Edouard, a été pris depuis peu en Ecosse, & conduit au Château d'Edimbourg. Il est arrivé à Falmouth une Chaloupe de guerre, dont l'équipage a rapporté que l'Escadre, commandée par l'Amiral Martin, continuoit de croiser au Sud-Ouest de l'Isle d'Oüessant. Les Bâtiments, à bord desquels un Corps de troupes s'étoit embarqué à Portsmouth sous les ordres du Lieutenant Général Sinclair, se sont rendus de Sainte Helene à Spithead, & le 10 le Regiment de Bragg, qui faisoit partie de ces troupes, est debarqué pour aller à Petersfield. On a reçu nouvelle que le Convoi, qu'on attendoit de Portugal, avoit mouillé le 14 aux Dunes. Ce Convoi est composé de soixante & cinq Navires, & il a été escorté par les Vaisseaux de guerre l'Yorck & le Folckstone.

LA HAYE.

Le 11 du mois le Général de Debrose, Envoyé Extraordinaire & Plenipotentiaire du Roi de Pologne Electeur de Saxe, eut une conference avec M. Butteux, Président de l'Assemblée des Etats

Géneraux, & Don Pedra Sécretaire d'ambassade chargé icy des affaires du Roi d'Espagne depuis le départ du Marquis de Saint Gilles, en eût une après-midi avec le même Président. Le Général Ligonier, à qui le Roi de la Grande Bretagne a donné le commandement de ses troupes dans les Pays-Bas, débarqua le 7 à Willemstad avec quatre Régiments Anglois que S. M. Britanique a envoyé à l'armée des Alliés. il s'est rendu, ainsi que ces Regiments, à cette armée, qui aussi-tôt après l'arrivé de ce renfort a reçu ordre de se tenir prête a marcher. On croit qu'elle se portera dans la Mairie de Bois-le-Duc, pour aller au devant du Corps de troupes, que le Prince de Lobckowitz amene d'Allemagne. & dont les deux premieres Divisions se sont déja avancées à Venlo. Le Comte de Rosemberg, Ministre de la Reine de Hongrie est revenu du camp de Ter-Heyden. Il a passé ici un courier, despeché au Roi de la Grande Bretagne par M Titley, son Ministre à Coppenhague, pour lui porter la nouvelle de la naissance de la Princesse, dont la Princesse Royale de Dannemarck est accouchée depuis peu.

Le 17 le Comte de Rosemberg, Ministre Plenipotentiaire de la Reine de Hongrie, a reçu du Feldt-Mareschal Comte de Bathiany un courier, par lequel on a appris que le même jour l'armée des Alliés s'étoit mise en marche. On conjecture qu'elle se rendra du côté de la Meuse, pour couvrir Maestricht, & pour être à portée de secourir Namur, si cette derniere place est attaquée par les François. Les Députés des Etats de Hollande & de Westfrise se sont assemblés le 20, & ils ont disposé de la charge de Garde du Grand Sceau de la Province de Hollande en faveur de M. Adam Adrien Vander Duin Seigneur des Grave-

Digitized by Google

moe, Premier membre du Corps de la Noblesse & Président du College des Conseillers Deputez de la Hollande Meridionale Les Vaisseaux le *Reygersdaal* & *le t'Heyste Persin*, qui appartiennent à la Compagnie des Indes Orientales, arriverent le 9 au Texel. M. Antoine Vander Heym, Conseiller Pensionnaire, Garde du Grand Sceau, Stadhouder & Maître des Rolles des Fiefs de la Province de Hollande, mourut le 16 à Bois-le-Duc, âgé de cinquante deux ans. Il étoit parti de la Haye quelques jours auparavant, pour aller prendre les eaux de Spa, & pendant son absence le sieur Buis, Secretaire des Etats de Hollande & Westfrise, devoit exercer dans l'Assemblée des Etats Généraux l s fonctions de la charge de Conseiller Pensionnaire.

MEMORIÆ
STEPHANI FOURMONTII
REGIS CONSILIARII,

Bibliothecæ Regiæ subbibliothecarii ac in linguis Orientalibus interpretis,
Regii in Linguâ Arabicâ Professoris,
Regiæ inscriptionum & humaniorum litterarum Parisiensis Academiæ socii,
Nec non è Regiis Londinensi atque Berolinensi societatibus, &c.
Plenis honorum muneribus
Perennandæ.

Digitized by Google

Omnium temporum linguarum & scientiarum
Hominem tulit Fourmontium Gallia,
Optimis Artibus imbuit
Lutetia,
Acerrimum sui sectatorem,
Ætate puerum, judicii maturitate virum
Ab Ephebis redamavere pierides,
Senem non destituere.

Adolescens vix, Orientalium apprimè jam scius
Linguarum
Litteris omnem operam navavit promovendis;
Propriam laurum illi in juventute detulit quæque
disciplina.
Officiosorum nemini secundum charitate
genuere.
Inter celeberrimos Litteraturæ proceres ingenio validus illuxit.
Superbiæ fastu non ductum,
Ambitione non erectum;
Sequebatur gloria Minime appetita.
Notus in fratrem animi paterni,
Amicos ex animo amavit, inimicos beneficiis vicit, non ultus est.
Prodesse, non præesse sategit.
Privatam rem servandam quam augendam
curare maluit.
Extraneorum observantissimus,
Patriam deperiit.

Digitized by Google

Tantum hominem latere non scivit oculata sedulitas Abbatis Bignonii
Quem appellasse, laudasse est.
Singularem hujus in singulis linguis eruditionem,
Regio Serenissimus Princeps Dux Aurelianensis favore prosecutus est.
Insignem hunc eruditum
Vigenti gentium linguas callentem
Benevolentiâ nobilitavit Russiæ Imperator Petrus Magnus
Cui exposcenti
Chartam Thibitianam explanavit,
Fourmontius
Incitante Illustrissimo Abbate Bignonio Doctorum Tutore ipsomet Doctissimo,
Faventibus Eminentissimo Cardinale de Fleury & D. D. de Maurepas,
Ludovico XIV. & Ludovico XV. jubentibus
Linguam Sinarum, quos nunquam convenit, Galliæ,
Per Galliam Europæ tradidit
Primus.

Dignitates politicas promeritum,
Antiquitatis admiratorem sapientissimum, indagatorem sagacissimum, cultorem diligentissimum,
Veræ Religionis Christianum studiosiorem

Digitized by Google

Innumeris cumulavit coronis virtutum cœtus
Fourmontium,
Qui
Nominis celebritate, scriptorum gloriâ
Mensus Orbem,
Nunc
Amici honoratissimi Abbatis Bignonii cineribus sociatur.
Illo
Nihil præstantius à multis retro sæculis mundo
Deus immisit anno 1683,
Abstulit 18 die Decembri 1745,
Reddidit immortalem
In operibus plus centum
Quæ non minus Religionis amorem, quam Reipublicæ admirationem
Eliciunt.

In musæo Marchiano. Compendiosum illud Encommium in perenne memoris animi monumentum Mandat Car. Fr. Garnier Doctor Theologus, &c.

Digitized by Google

BAPTESME MARIAGES ET MORTS.

LE Lundi 27 Juin 1746 Dame Susanne Françoise *de Baschi* épouse de Jean François de Baschi Marquis du Cayla accoucha à Montpellier d'un garçon qui fut baptisé le jeudi suivant dans l'Eglise de N. D. des Tables, présenté par son grand pere maternel, & sa grande mere maternelle, & nommé Henri Louis. La Marquise du Cayla fille unique d'Henri de Baschi Marquis de Pignan Baron de Las Ribes, Seigneur de Sausian, de la Vacaresse &c. & de feu Dame *Anne Renée d'Estrades* morte à Montpellier le 4 Novembre 1725. fut mariée dans l'Eglise de Pignan le 11 Août 1745 par dispense du Pape du 16 Juin précedent, avec *Jean François de Baschi* Marquis de Cayla son cousin au troisiéme degré: & frere de Dianne Henriette de Baschi épouse de *Joseph de Montainard Marquis de Montfrin*, & de *Jacqueline Marie* de Baschi mariée le 29 Novembre 1741 à *Alexandre François Joseph Comte d'Urre* (Les Généalogies de Montainard & d'Urre se trouveront dans le nouveau suplément du Dictionnaire de Moreri) Ils sont enfans de *Charle* des Comtes de Baschi, Marquis d'Aubais, Baron du Cayla, Seigneur de Junas, Gaverne, la Tour d'Angle, S. Nazaire de Marinargues &c & de *Dianne de Rosel* Dame de Cors & de Beaumont.

Jeanne Marie Magdeleine Susanne de Baschi cousine germaine de la Marquise du Cayla est fille unique de François de Baschi, dit le Marquis du Cayla Lieutenant Général des armées du Roi, Inspecteur

Digitized by Google

de Cavalerie, Gouverneur de Montdauphin depuis le mois de Janvier dernier, & de feue Dame Marie Guillot, épousa le 8 Mars de cette année *François* de Roquefeuil Seigneur de Gabriac & de la Roque dit le Marquis de Roquefeuil, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Beauvilliers neveu de Louis de Roquefeuil Lieutenant Colonel du même Regiment fait Brigadier au mois d'Octobre 1745. Le Marquis de Roquefeuil dont la généalogie sera raportée dans le nouveau suplément du Dictionnaire Historique de Moreri, a pour 14. Ayeul *Guillaume*, de Roquefeuil qui ayant rendu de grands service à Jacques Roi d'Arragon dans la conquête des Royaumes de Valence & de Murcie, reçut en récompense au mois de Janvier 1265, les Seigneuries de Cornonsec, de Miraval & de Gremian au Diocèse de Montpellier.

La Maison de Baschi est originaire de Lombrie où est situé le Château de Baschi, qu'elle possede depuis la fin du 1. siecle. Ce Château & la Comté auquel il donne son nom est aujourd'hui possedé par les Comtes François, & François Marie de Baschi cousins; ce dernier dont la sœur a épousé le Comte Raimond Mazzanti Gonfalonier d'Orviette est agé de 30 ans, & fils du Comte Cesar Sforze de Baschi decedé au mois de Mars dernier, & de Portie Negroni d'Orviette.

Le 8 Mai M. Gilbert Charles *Legendre* & *Marquis de S, Aubin* sur Loire, cidevant Maître des Requêtes ordinaire du l'Hôtel du Roi charge dont il fut pourvu par Lettres du 19 Septembre 1714. & avant Conseiller au Parlement, mourut à Paris sans avoir été marié dans la soixantieme année de son âge étant né le 9 Avril 1688 fils de Charles le Gendre Chevalier Seigneur de

Saint Aubin Conseiller au Grand Conseil mort le 18 Avril 1702 & de Dame Marguerite Vialet aujourd'hui vivante & retirée dans le Convent des Dames de Tresnel, & petit fils de Charles le Gendre Seigneur de S. Aubin sur la Loire Ecuyer de quartier de S. A. R. Madame Henriette Anne d'Angleterre, & de Dame Marie du Buisson de Beauregard.

Feu Monsieur de Saint Aubin étoit l'auteur du Traité de l'opinion dont il y a eu plusieurs Edition differentes & d'autres traités; ouvrages qui ont tous eu leurs partisans, & leurs critiques, il étoit cadet & de même famille que feu M. le Gendre de Lormoi Président de la Chambre des Comptes de Paris dont nous vous avons annonçé la mort dans le Mercure du mois d'Avril de cette année folio 206.

Le 15 Juin dernier Ferdinand Auguste *d'Alpazzo Marquis de la Trousse* épousa Demoiselle Marie Anne Augustine de la Vieuville, fille de René-Jean-Baptiste, Marquis de la Vieuvi le & de Dame Anne Charlotte de Creil, voyez pour la Généalogie de la Maison de la Vieuville le Mercure de Novembre 1745 & l'Histoire des Grands Officiers

Le Marquis de la Trousse est fils d'Amedée Alfonse d'Al Pozzo Prince de la Cisterne en Piemont Marquis de Voghere Grand Veneur & Grand Fauconnier du feu Roi de Sardaigne, Maréchal des Camps & Armées de sa Majesté & Colonel du Régiment de Salluce, & de Dame Henriette le Hardy de la Trousse, qui étoit fille de Philippe Auguste le Hardy Marquis de la Trousse Gouverneur d'Ypres Chevalier des ordres Roi, Lieutenant Général de ses Armees & Commandant en chef celle d'Italie.

L'Ayeul Paternel du Marquis de la Trousse qui

donne lieu à cette article étoit Jacques d'Alpozzo Prince de la Cisterne Chevalier de l'ordre de l'Annonciade Gouverneur de la Province de Bielle & Grand Ecuyer des derniers Ducs de Savoye, & son Ayeulle étoit Anne Litta Visconty Dame d'honneur de la Reine de Sardaigne.

La maison Dal Pozzo est une des plus anciennes & des plus illustres de Piémont, elle remonte jusqu'au douziéme siecle & à fourni grand nombre d'hommes illustres dans l'Eglise, à la Cour, & dans les Armées des Ducs de Savoye, entre lesquels étoient Charles Antoine Archevêque de Pize & Amedée Marquis de Voghere major d'homme major du Duc de Savoye qui avoit épousé N. de Valperge dont la maison est une des quatres premieres de Piémont Il y a plusieurs branches de la maison dal Pozzo établies à Rome à Florence & à Nice elle s'est toujours alliée aux premieres maisons d'Italie notamment à celles de Valperge, de Conty, de Scalia de la Tour de Vassala di Favria, de Salluce &c.

Cette maison porte écartelé au premier & quatrieme d'or au puits maçonné de gueulle gardé par deux dragons de Synople, au deuxiéme & troisiéme d'or à l'Aigle déployé & couronné de sable.

Gabriel *Comte de Borstel*, Maréchal des Camps & Armées du Roi de la promotion du 2 Mai 1744 premier Lieutenant Général de l'Artillerie, & commandant celle du Roi en son Armée d'Italie, mourut à Plaisance le 24 Juin, de la blessure qu'il avoit reçue à la Bataille donnée le 16 du même mois, âgé d'environ 60 ans. Il en avoit déja reçu autrefois deux fort considérables, l'une au Siege de Landau en 1703, & l'autre au siege

de Lerida en 1707 On peut voir dans le Mercure Galant, *Mars* 1705, ce qui est dit sur la Maison de Borstel, originaire de Zélande, & illustrée dès le temps de l'Empereur Othon mort en 973. *Adolphe de Borstel* fut envoyé en France par le Roi de Bohême, & par les Princes de l'Empire sous le Regne de Louis XIII, & ses négociations étant finies, il obtint des lettres de naturalité, & s'établit dans le Royaume. *Adolphe Hardouin* son fils avoit épousé Magdelene Taschereau de Linyeres, sœur du Pere de Linyeres, confesseur de sa Majesté, mort le 31 Mai dernier. Il en eut *Adolphe Armand*, qui n'a point été marié, & qui mourut dans un Voyage de long cours Lieutenant de Vaisseaux; & *Gabriel*, qui donne lieu à cet article. Gabriel ne laisse qu'une fille, & deux sœurs. Sa fille, ci-devant fille d'honneur de la feue Reine d'Espagne, est à présent Carmelite dans le Monastere de la rue de Grenelle. De ses deux sœurs l'aîneé a épousé M. de Pyemont, Gentilhomme du Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar. La cadette a épousé M. de Beaumont, l'un des quarante Fermiers Généraux du Roi.

Le 3 de ce mois est morte en son Château de Neuville au Plain en Basse Normandie, Dame Magdeleine *Defontaines Cardonville*, veuve de Messire Charles Claude Andrey Chevalier Comte Defontaines, Seigneur de Baudieuville, aucien Capitaine au Régiment de Picardie, Lieutenant de Roi de Carentan, & Gouverneur en la même Ville des Fons d'Oures & Fort de Tautes, & Commissaire de la Noblesse de ladite Election de Carentan Fille de Messire Cæsar Defontaines Cardouville Chevalier Baron de Cardouville, Sei-

Digitized by Google

gneur & Patron d'Amanville, Presle, S. Martin l'Aiguillon, de Fonteney en Bessein, & de Neuville au Plain & de Dame Marie Demy Dorge âgée de 89 ans.

Elle laisse pour enfans Chretien-Jean-François Andrey de Fonteney Soûdiacre, François César Andrey, Comte de Fonteney, Seigneur & Patron de Baudieuville, cidevant Mousquetaire du Roi en la premiere Compagnie, marié à Mademoiselle de Mesnillury, fille du Marquis de Gonneville Mesnillury; Louis Andrey de Fonteney dit le Chevalier de Fonteney, Brigadier des armées de sa Majesté, de l'année derniere, Lieutenant d'artillerie & Chevalier de l'ordre Militaire & Royal de S. Louis; François-Hilaire Andrey de Fonteney veuve de Messire Charle Alexandre le Fevre Chevalier Seigneur & Patron de Graintheville, & de Clitourp, & Madame de Fonteney Neuville Abesse de l'Abbaye Royale de Protection de Valognes.

Madame de Fonteney sujet de cet article, a encore une sœur vivante (dont on va parler) & sont toutes deux filles & héritieres du Baron de Cardonville, famille éteinte, originaire de Bretagne, & qui ont donné en 923 des Banerets à leur Province, les armes de cette famille sont d'or à la bande d'azur; elle est alliée aux maisons de Mailly-Néelle, de Noailles, d'Entragues, de la Haye Ventelet, de Ventadour, de Phélipeaux, de Lamoignon, de Vertamont & Demy Dorge &c.

Jeanne Françoise de Fontiues Cardouville sœur de Madame de Fonteney est veuve de Messire Jean de Briqueville Chevalier Seigneur & Patron de Briqueville en Bessin, & de Bréteville sur la mer; de son mariage est sorti N. de Briqueville

Digitized by Google

Mousquetaire en la premiere Compagnie de sa Majesté mort en 1705 de ses blessures, N. de Briqueville nommé le Chevalier de Briqueville Capitaine au Régiment de Touraine Infanterie tué au Siége de l'Isle, Guillaume Antoine de Briqueville Chevalier Seigneur & Patron de Bréteville sur la mer, ci-devant Lieutenant au Régiment de Touraine, & à présent major d'Infanterie milice garde côte, mariée avec noble Dame Magdeleine de la Motte Pontroges. On parlera à la fin de leurs enfans; Louis Adrien de Briqueville Prêtré Bachelier de Sorbonne, Louis de Briqueville Chevalier Seigneur de Briqueville en Bessin ci-devant Mousquetaire du Roi en la premiere Compagnie de sa Majesté, connu à present sous le nom de Baron de Briqueville veuf de Noble Dame Marie de Juiliac, il y a eu quatres filles de ce mariage dont trois religieuses, & une nommée Marie Françoise de Briqueville mariée en 1718 à Messire Jean Pierre Alexandre le Févre Chevalier Seigneur & Patron de Clitourp, & de Grainteville, dont il n'est sorti qu'un fils nommé Jean Antoine, Alexandre le Févre Chevalier Seigneur & Patron de Clitourp, & de Grainteville, reçu page du Roi en sa grande Ecurie le 1 Avril 1737 & sorti le 1. Avril 1740 pour être Lieutenant au Régiment de Périgord Infanterie, à présent Capitaine d'Infanterie milice Garde-côte;

M. le Comte de Fonteney n'a point d'enfans de son mariage, ni M. le Baron de Briqueville, pour M. de Briqueville son frere, il en a cinq deux garçons & trois filles, sçavoir Claude Marie de Briqueville dit le Compte de Briqueville, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Escarts, lequel a été page du Roi en sa petite Ecurie, Bon Chrétien de Briqueville, dit le Che-

Digitized by Google

valier de Briqueville garde de la marine du Roi à Brest ; Jeanne Françoise de Briqueville, Louise Magdelainne de Briqueville, & Françoise Hilaire de Briqueville, toutes trois non encore mariée.

La maison de Briqueville tient un rang entre les plus illustres de la Province et ant par toutes ses grandes alliances, que ses services militaires, & son ancienne noblesse, elle est connue dès l'an 1066 où un Guillaume Sire de Briqueville, étoit un des Généraux de Guillaume Duc de Normandie, lorsqu'il conquit l'Angleterre, & son arriere petit fils nommé Guillaume de Briqueville sire de Briqueville, &c. passoit pour un brave guerrier, & épousa en 1298 Jeanne de Meulan, fille & héritiere de Jean de Meulan sire & Comte de Meulan, & d'Elizabeth de Vermandois petite fille de Henry premier Roi de France, cette famille a continué toujours à servir, & à s'allier avec distinction. Un Chrétien de Briqueville grand oncle de ceux d'apresent fut Lieutenant Général des armées navalles, Chevalier Commandeur des ordres Royal, militaire & hospitalier de N. D. du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem, & aussi Chevalier de l'ordre du Roi, lequel mourut en Négritie en 1614, lorsqu'il étoit en ce pays-là, avec son escadre, deux de ses freres Capitaine de Vaisseau y moururent aussi. Cette famille originaire de basse Normandie & qui y fait aussi sa demeure porte pour armes, d'argent à six feuilles de chênes de Cynople, posées trois deux, & une ;

Le 16 Juillet Jacques Louis de S. Simon Duc de Ruffec Pair de France Chevalier de la Toison d'or depuis le 20 Janvier 1722 Brigadier des Armées du Roi du 20 Fevrier 1734 étant alors Mestre de camp du Régiment de Cavalerie de son

nom Gouverneur des ville, Châteaux & Citadelle de Glaye & du Fort de Medoc, Vidame de Chartres & grand Bailly de Senlis, mourut à Paris dans la 49 année de son âge étant né le 29 Juillet 1698. Il étoit devenu Duc de S. Simon Pair de France par la démission volontaire que Mr le Duc de S. Simon son pere en avoit faite en sa faveur en 1722, & fut reçu en cette qualité au Parlement de Paris le 12 Janvier 1743; il étoit fils aîné de Louis de S. Simon Duc de S. Simon, Pair de France, Grand d'Espagne de la premierre classe Chevalier des ordres du Roi, cidevant Ambassadeur Extraordinaire en Espagne & de feue Genevieve Françoise de Durefort Lorges.

Il avoit épousé le 26 Mars 1727 Catherine Charlotte Therese de Grammont veuve de Philippes Alexandre Prince de Bournonville & fille de feu Antoine Duc de Grammont Pair & Maréchal de France, Colonel du Régiment des Gardes Françoises, Gouverneur de Navarre & de Béarn, & de Marie Christine de Noailles sa veuve, & de ce mariage est née Marie Christine de S. Simon née le 7 Mai 1728 non encore mariée, feu M. le Duc de Ruffec avoit pour frere puîné Armand Jean de S. Simon Marquis de Ruffec né le 12 Aout 1699 Grand d'Espagne de la premiere classe sur la démission du Duc de S. Simon son pere en 1722 Mestre de camp du Regiment de Cavalerie de S. Simon, & Brigadier des armées du Roi du 20 Février 1734, lequel n'a point d'enfans de Dame Marie Jeanne Louise Baüin d'Angervilliers avec lequelle il est marié depuis le 22 Janvier 1753 veuve alors de Jean René de Longueil Marquis de Maisons Président à Mortier du Parlement de Paris, Voyez pour la Généalogie de la Maison de S. Simon, l'une des premieres de Picardie

Digitized by Google

par son ancienneté, ses alliances & ses services militaires & de laquelle les Ducs de S. Simon sont puinés le vol. 4 de l'histoire des Grands Officiers de la Couronne fol. 395.

Le 17 de ce mois Dame Catherine Therese le Royer veuve depuis le 5 Avril 1723 de René Brandelis de Champagne Marquis de Villaines & de l'Avarenne avec lequel il avoit été marié le 29 Mai 1702 mourut à Paris dans la 56 année de son âge ayant eu de son mariage Marie de Champagne Villaines mariée le 30 Avril 1732 avec César Gabriel de Choiseul Comte de la Riviere & de Chevigni dit le Comte de Choiseul Maréchal de camp, & ci devant Mestre de camp Lieutenant du Régiment de Conty Cavalerie, & Anne Catherine de Champagne Villaines mariée le 26 Mai 1739 avec Louis César le Tellier de Courtenvaux à présent Comte d'Estrées Chevalier des ordres du Roi & Lieutenant Général de ses Armées, morte sans enfans le 19 Juillet 1743 à l'âge de 28 ans Brandelis de Champagne Marquis de Villaines Conseiller d'Etat Capitaine de cent hommes d'armes des Ordonnances du Roi, fait Chevalier de l'Ordre du S. Esprit à la promotion du 2 Janvier 1699 étoit l'Ayeul de feu M. le Marquis de Villaine.

Le 18 de ce mois Louis Claude Maurice de la Tour d'Auvergne dit le Comte de la Tour Colonel du Régiment d'infanterie de son nom depuis le mois de Décembre 1745 mourut au camp sous Mons âgé d'environ 27 ans, étant née le 28 Mai 1719 il étoit fils aîné de feu Jean Maurice de la Tour d'Auvergne Baron de Thouras Seigneur de Merdogne & Capitaine dans le Régiment de Li-

Digitized by Google

mosin d'Infanterie & Chevalier de l'ordre militaire de S. Louis mort le 31 Janvier 1739 & de Dame Claude Catherine de Sainctot sœur de M. de Sainctot Introducteur des Ambassadeurs. M. le Comte de la Tour laisse pour frere unique Nicolas François Julie de la Tour d'Auvergne né le 10 Août 720 reçu Chevalier de Malthe au Berceau, & apresent Capitaine de Cavalerie, & le seul male qui reste de cette branche cadette de celles de Ducs de Bouillon d'avec laquelle elle est séparée depuis environ 240 ans. La maison de la Tour est si connue par son ancienneté, par le haut rang qu'elle tient en France & par ses alliances qu'on se contentera de renvoyer pour la Généalogie au vol. 4 de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne fol. 514 aux Histoires de cette maison donnée au Public par les sieurs Justes & Balúze.

Le 20 de ce mois Jacques Bonne Gigault de Bellefont Archevêque de Paris Duc de S. Cloud Pair de France & Abbé de l'Abbaye de la Cour Dieu mourut dans son Palais Archiepiscopal, âgé de quarante huit ans. il avoit été Evêque de Bayonne, & il étoit Archevêque d'Arles lorsqu'au mois de Mars dernier le Roi le nomma à l'Archevêché de Paris. Voyez ceque nous en avons dit dans le Mercure de Mars de la présente année folio 183.

Le 23 de cemois D Marie-Louise *de Beringhen* veuve de Guillaume-Alexandre de Vieux Pont, Marquis de Vieux Pont & de Senecé, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier de l'Ordre de S. Louis, Lieutenant pour S. Majesté au Gouvernement d'Aunis & Gouverneur de Charle-

Digitized by Google

mont, avec lequel elle avoit été mariée en 713 mourut dans sa terre près d'Orleans âgée de 50 ans ou environ & sans laisser d'enfans; elle étoit sœur de M. Henri Camille de Beringhen, Marquis de Beringhen premier Ecuyer du Roi, Chevalier de ses Ordres &c & fille de Jacques-Louis de Beringhen Comte de Châteauneuf & du Plessis Bertrand, premier Ecuyer du Roi, Chevalier de ses Ordres, Gouverneur de la Citadelle & du Fort de S Jean de Marseille, Président du Conseil du dedans du Royaume durant la Regence, Directeur Général des Pon s & Chaussées de France mort le premier Mai 1723, & de D. Marie-Magdelaine-Elisabeth Fare d'Aumont mariée le 14 Octobre 1677 & morte le 18 Octobre 1728, & petite fille de Henri de Beringhen Seigneur d'Armanvilliers & de Grez fai premier Ecuyer de la petite Ecurie du Roi le 10 Août 1645, Gouverneur des Citadelles de Marseille, fait Chevalier de l'Ordre du S. Esprit à la promotion du 8 Juin 1654, mort le 30 Avril 1692, & de D. Anne du Blé d'Uxelles Voyez pour la Généalogie de Mrs. de Beringhen originaires du Pays de Cleves, ce qui en est dit dans le Dictionaire Historique de Moreri Edition de 1732, & dans le neuvieme volume de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne fol. 197, 228 & 291 pour la Généalogie de la Maison de Vieux Pont marquée en Normandie entre les premieres pour son ancienneté, ses alliances & ses services militaires, ce qui en est dit dans l'Histoire de la Maison de Harcourt par le sieur de la Roque en 4 volumes in-folio.

Le 29 de ce mois Louis-Hyacinthe *Castel* de S. Pierre, Comte de Crevecœur, Enseigne d'une

Digitized by Google

Compagnie de Gendarmerie mourût au Camp sous Charleroy âgé d'environ 24 ans & sans être marié ; il étoit fils unique de Louis Castel de S. Pierre Marquis de Crevecœur, Mestre de Camp de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre de S. Louis, ci-devant premier Enseigne de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi. & à présent premier Ecuyer de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orleans & de D. Marie-Anne Fargés, & petit fils de Louis-Hyacinte Castel Comte de S. Pierre Capitaine de Vaisseaux du Roi, puis premier Ecuyer de S. A. R. Madame la Duchesse Douairiere d'Orleans & de D. Françoise-Jeanne de Kerven ; le nom de Castel S. Pierre est marqué en Normandie entre les Nobles par son ancienneté, par ses alliances & par ses services militaires, ses armes sont de gueules à un chevron d'argent accompagné de trois roses d'or posées de chef en chef & l'autre en pointe.

Le 30 Louis *de Rocheckouard* Duc de Mortemart Pair de France, Tonnay-Charente, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, ci-devant Premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté, Prince & Gouverneur des Ville & Citadelle du Havre de Grace, mourut dans la 65 année de son âge, étant né le 3 Octobre 1681 Il avoit commencé à servir dans la premiere Compagnie des Mousquetaires, & fut ensuite Capitaine dans le Régiment Royal Roussillon Cavalerie en 1700, Colonel d'un Regiment d'Infanterie de son nom en 170·, Brigadier des Armées du Roi en 1708, Maréchal de Camp en 1710 & enfin Lieutenant Général le 30 Mars 1720. Le Roi lui avoit accordé dès l'an 1710 la charge de Premier Gentilhomme de sa Chambre en survi-

Digitized by Google

vance du Duc de Beauvilliers son beau-pere ; il fut reçu au Parlement en qualité de Duc & Pair de France le 15 Juin 1714 & Chevalier des Ordres du Roi le 3 Fevrier 1724 ; il étoit fils aîné de Louis de Rochechouard Duc de Mortemart, Pair & Général des Galeres de France mort à Paris le 3 Avril 1688, & de Marie-Anne Colbert morte le .. ; il avoit épousé 1o le 20 Décembre 1703 Marie-Henriette de Beauvilliers, morte le 4 Septembre 1718, fille de Paul de Beauvilliers, Duc de S. Aignan, Pair de France, Grand d'Espagne, Chevalier des Ordres du Roi, Premier Gentilhomme de sa Chambre, Chef du Conseil Royal des Finances, Ministre d'Etat, Gouverneur des Ville & Citadelle du Havre de Grace &c. & d'Henriette-Louise Colbert. 2°. le 3 Mars 1732 avec Marie-Charlotte-Elizabeth de Nicolai, veuve de Jules Malo de Coetquen Comte de Combourg Gouverneur en survivance des Ville & Château de S. Malo, mort le 13 Janvier 727, & fille unique de Nicolas de Nicolai Marquis de Prosles, Brigadier des Armées du Roi, ancien Colonel du Régiment d'Auvergne & de Marie de Brion, duquel dernier mariage il n'a point lai é d'enfans, mais du premier il avoit eu entr'autres Paul-Louis de Rochechouard né le 24 Octobre 1711, Duc de Mortemart, Pair de France, appellé le Duc de Rochechouard, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Colonel d'un Regiment d'Infanterie de son nom, mort le 4 Décembre 173. sans laisser d'enfans de Marie-Anne Elisabeth de Beauvau du Rivau, avec laquelle il avoit été marié le 4 Mai 1730 & Charles-Auguste de Rochechouard né le 10 Octobre 1714, Duc de Mortemart, Pair de France, appellé le Duc de Rochechouard, Grand d'Espagne, Pre-

Digitized by Google

mier Gentil'homme de la Chambre du Roi & Colonel du Régiment d'Infanterie de Mortemart après la mort de son frere aîné, & Brigadier d'Armée tué au combat d'Ettingen le 17 Juin 1743, n'ayant eu de son mariage avec Augustine de Coetquen Combourg fille unique de Madame la Duchesse de Mortemart sa belle mere, remariée le 29 Decembre 1744 avec Louis-Charles de Lorraine Comte de Brionne, Grand Ecuyer de France, & morte le 3 Juin dernier, que Louis-François-Charles-Augustin de Rochechouard Mortemart, Duc de Rochechouard, Pair de France, Grand d'Espagne de la premiere Classe, mort à l'âge de 4 ans le 11 Decembre 1743. Par la mort de M. le Duc de Mortemart, Jean-Baptiste de Rochechouard son frere puiné, Comte de Mauve, Marquis de Blanville dit le Comte de Rochechouard, ci-devant Colonel du Regiment Dauphin, Infanterie, se trouve le seul mâle restant de sa branche, qui est la derniere de toutes les branches de cette illustre Maison dont la Généalogie se trouve dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne Vol 4 fol 649.

Errata du second vol. de Juin.

PAge 68 lig. 15 Tannegui, le Veneur, *lisez* Tanneguy le Veneur.

Pag. 86. lign. derniere, s'amssant *lisez* s'agissant.

Pag. 91 lig. 22. pourroient être plûtôt des pains, *lisez*, pourroient être des pains.

Ibid lig. 25 torches, chandelles, *lisez* souches, torches, chandelles

Ibid lig. 26, *sup, rimés* tournées telles que les petits pains qu'on porte à la main, attendu que l'on ne connoitra pas l'usage anciennement de ces pains là.

Digitized by Google

TABLE.

PIECES FUGITIVES en vers & en prose. Vers à M. Barentin, Intendant de la Rochelle. Pag.
Autres à M. l'Abbé Varry. 3
Traduction Françoise d'un original Italien. 5
Epitre à un ami. 6
Description de la Caverne de Grandville, 23
Soupirs d'un Penitent. 25
Lotterie de la vie humaine, 41
Observations sur les hommes d'esprit & en général sur les grands hommes 42
Lettre de M. de Gensiane à M. Saverien sur sa nouvelle theorie de sa manœuvre des Vaisseaux Ibid. 47
Sentiment d'un jeune homme en quittant le monde. 69
Epithalame sur un mariage. 72
Vers à mettre en chanson. 73
Madrigal à Mlle Ar.... de,.. 74
Le Printems, Idylle Ibid.
Vers à Mlle Dangeville. 76
Caracteres de la veritable grandeur 77
Vers à Madame la Comtesse d'A,..., 84
Autres à Mlle de G..., 86
La paix du cœur, Ode. 87
Nouvelles Litteraires, des Beaux Arts &c. Grammaire Italienne, Extrait. 91
Traduction du Poëme intitulé *la Boucle des cheveux enlevée*, Extrait. 96
Nouvel abregé chronologique de l'Histoire de France, Extrait. 100
Institutions Astronomiques. &c. 105 & *suiv.*
Bouquet pour Madame la Marquise de..., & air du sieur Gothreau 111

Digitized by Google

Lettre de M D... à M. le... 112
Eau de beauté. 116
Programme de l'Académie des Jeux Floraux pour l'année prochaine. 118
Mots des Enigmes du 2e. vol. de Juin. 123
Enigme & Logogryphes. *Ibid.*
Spectacles, Opera, Extrait du Triomphe de l'Harmonie. 129
Comédie Italienne, *Le Prince de Surene.* 133
Journal de la Cour, de Paris. Le Marquis des Issars & de Salerne nommé Ambassadeur en Pologne. 136
Coliers de l'Ordre de la Toison d'Or donné au nom du Roi d'Espagne par Monseigneur le Dauphin au Comte de Noailles. 138
Te Deum chanté à N. D. & feu d'artifice dans la place de l'Hôtel de Ville 139
Accouchement de Madame la Dauphine. *Ibid.*
Mort de cette Princesse & sa pompe funebre. 140
Mandement des Doyen, Chanoines & Chapitre de N. D. 147
Autre des Vicaires Généraux du Chapitre. 150
Ordonnance des mêmes. 152
Prises de Vaisseaux. 155
Investissement de Charleroi. 157
Mort du Roi d'Espagne. 165
Journal du siége de Charleroi. 169
Le Cousin, Fable. 179
La Nature & l'Art, autre Fable, 181
Nouvelles Etrangeres. 184
Memoire Stephani Fourmontii &c. 196
Baptêmes, Mariages & Morts. 200

Les Chansons notées doivent regarder la page 111

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

OCT 13 1936

Digitized by Google